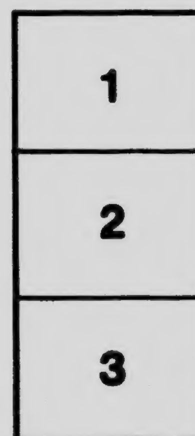
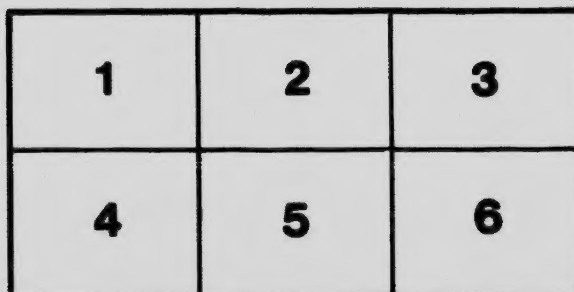

1
2
3


1
2
3


1
2
3
4
5
6

Le Canada

et la France

1886-1911

Publié par la Chambre de Commerce française de Montréal, à l'occasion du 25ème anniversaire de sa fondation.

Published by the "Chambre de Commerce française" of Montreal, to commemorate its 25th anniversary.

Le Canada et la France

Première Partie

LE CANADA



HON. R. L. BORDEN.

Premier Ministre du Canada depuis le 6 Octobre 1911.



SIR WILFRID LAURIER.

Premier Ministre du Canada depuis 1896.

Introduction



E présent volume, publié à l'occasion du 25e anniversaire de la Chambre de Commerce Française de Montréal aura atteint son but s'il réussit à faire mieux connaître en France le Canada, et si, en même temps, il contribue à faire mieux comprendre la France dans le pays merveilleux qui fût autrefois au nombre de ses colonies.

La première partie est consacrée au Canada. C'est donc surtout à nos compatriotes qu'elle s'adresse. Notre préoccupation dominante, en la rédigeant, a été: l'avenir des relations franco-canadiennes.

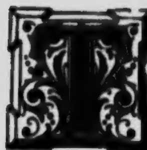
Par *relations* nous entendons non seulement les relations commerciales mais encore les relations financières et c'est pourquoi nous nous sommes attachés à démontrer que le Canada offre aux capitaux étrangers des perspectives, de plus en plus séduisantes.

On nous rendra cette justice que les divers chapitres de ce livre ont été construits sur des faits solides, sur des chiffres établis et non pas sur des rêveries ou sur des probabilités. Mais il nous a semblé qu'il devait être possible de rester exact et précis sans être nécessairement fastidieux et nous nous sommes efforcés, par conséquent, de rendre ce livre aussi attrayant que possible.

Il va de soi que nous n'avons pas eu la prétention de dire en cent cinquante pages tout ce qui peut être dit sur le Canada. Nous nous sommes simplement proposé d'attirer l'attention de nos compatriotes sur les richesses du pays où nous avons l'honneur de soutenir les intérêts français.

En tournant les pages de cette partie réservée au Canada, nos exportateurs français, petits et grands, se rendront compte que si notre commerce d'exportation au Canada va chaque année progressant dans de très remarquables proportions, il a des concurrents dont les efforts sont pour nous une menace et dont les succès sont aujourd'hui plus que jamais redoutables.

Plus que jamais une étroite collaboration est indispensable entre les exportateurs de France et notre Chambre de Commerce. Pour continuer la lutte, pour fortifier les positions acquises et réaliser de nouveaux



HIS book, which is published on the occasion of the 25th anniversary of the establishment of the French Chamber of Commerce in Montreal, will have accomplished its purpose if it makes Canada and its wonderful opportunities better known and more fully appreciated in France; and France with its illimitable wealth and great commercial development better known and better understood in Canada.

The first part of the Book is devoted to Canada, outlining in a broad and general way the prospect for more intimate relations, commercially, financially and socially between France and Canada.

The rapid development of Canada, the opening up of new avenues of trade and commerce, the huge private and public works under way or in contemplation, make Canada the most interesting and inviting field for commercial undertakings and financial investments.

In undertaking the publication of a work with the ambitious object of drawing the two countries together in closer relations the one underlaying thought was to present facts and figures that are wholly accurate, so that the intelligent judgment of the French capitalist and investor can be appealed to, aside from sentiment of any kind.

In considering the potential greatness of Canada, the publishers knowledge of conditions as they are and of the progress of the past decade or two, justifies glowing predictions of the future.

The limitation of space confine us to general statements largely and to a survey of the country more as a whole than in detail.

Had space permitted, conditions and opportunities local to different sections, would have been outlined and considered more fully.

We have endeavored to point out in what way our

progrès, nous avons besoin du concours personnel et effectif de tous ceux qui, en France, et dans nos colonies ont à coeur le développement de notre commerce extérieur.

S'il nous arrive au cours de quelqu'un des chapitres de ce livre de nous glorifier, sans fausse modestie, des résultats auxquels vingt-cinq années d'efforts systématiques nous ont conduits, on voudra bien comprendre que ce n'est pas dans le but de provoquer des applaudissements, mais avec le désir, tout simplement, de montrer que ces efforts ont été utiles et demandent par conséquent à être continués par nous et encouragés par nos compatriotes.

La seconde partie de cet ouvrage est consacrée à la France et nous espérons qu'elle intéressera nos lecteurs du Canada.

Ils y trouveront quelques études sommaires sur nos principales institutions commerciales, ainsi qu'un aperçu de nos richesses agricoles, industrielles et commerciales. Nous avons surtout insisté sur la supériorité reconnue de la plupart de nos productions nationales et nous avons montré les raisons de cette supériorité.

Cette démonstration, à la vérité, n'a pas besoin d'être faite aux Canadiens qui sont allés en France et qui ont profité de leur voyage pour y étudier nos méthodes.

Quant à ceux qui n'ont pas encore traversé l'Atlantique, nous souhaitons que ces quelques études, en leur faisant entrevoir l'importance de notre activité industrielle, l'étendue de nos richesses et la valeur de nos produits, leur inspire, à eux aussi, le désir d'aller rendre visite à ce vieux pays qui s'appelle la France.

En réservant aux annonces un certain nombre de pages, nous avons voulu offrir aux hommes d'affaires, aux commerçants, financiers et industriels de chacun de nos deux pays l'occasion de se faire mieux connaître dans le pays qui n'est pas le leur. L'empressement avec lequel les uns et les autres ont accueilli notre offre, nous permet de faire face à une partie des frais considérables de cette publication et par conséquent nous adressons aux uns comme aux autres nos sincères remerciements.

Nous avons également le devoir d'exprimer notre gratitude aux divers ministères du gouvernement canadien pour les nombreux renseignements qu'ils ont mis à notre disposition avec une infatigable complaisance. Il nous est particulièrement agréable de saisir cette occasion de rendre hommage à la bienveillance empressée avec laquelle le Gouvernement canadien a toujours reconnu l'autorité de notre Chambre de Commerce et les services qu'elle s'efforce de rendre à nos deux pays.

French Chamber of Commerce in Canada can be of material assistance to the exporters in France by cooperation of effort.

All the information and advice the French Chamber of Commerce has is freely at the service of the different Boards of Trade or individual investors or exporters in France.

It is advisable at this time of keen competition and world wide activity that French exporters should be fully informed in regard to conditions as they exist.

We review with a great deal of pleasure and satisfaction the results of our efforts in this direction since the establishment of our Chamber in Montreal and we acknowledge with gratitude the many expressions of appreciation we have received.

The second part of the book is devoted to France, with the expectation that the information given to Canadians will prove of great interest and practical value.

The sketch of France's industrial wealth and agricultural preeminence will without doubt give Canadians a fuller realizations of France's ability to supply more and more the needs of a great and growing country whose influx of population and general development demand increasing imports.

Not the least value we trust this book will have, is to more strongly cement the ties that bind France and her one time colony together and establish more strongly the " entente cordiale " between Britain and France.

We recommend to our readers in both lands the advertisements to which a section of the book is devoted. Only firms of the highest standing and absolute reliability were approached.

To these we extend our hearty thanks for their assistance in publishing a work which involved a very heavy expenditure.

We are honored in having the Dominion Government give their practical endorsation of the commercial value of our work by using generous space in our advertising pages.

To all who have directly and indirectly contributed to the success of the publication our best thanks are due.

La Chambre de Commerce française de Montréal.

Le Consulat Général de France au Canada



E siège du Consulat général de France au Canada fut au début à Québec. C'est à la suite de nombreuses pétitions, de la part notamment de la Chambre de Commerce française, qu'il fut installé en 1894 à Montréal. Ses bureaux sont situés 71, Avenue Viger.

Pendant douze années (1894-1906) le Consulat général de France a eu à sa tête M. A. Kleckzcowski, aujourd'hui ministre plénipotentiaire honoraire, assisté de MM. Duchastel de Montrouge et Stanislas d'Halewyn.

M. **A. KLECKZCOWSKI**, officier de la Légion d'Honneur, docteur ès-lettres de l'Université de Québec, licencié en droit, fut d'abord consul général à Québec, puis à Montréal. Il fut chargé de représenter le Gouvernement français à l'inauguration du monument de Champlain à Québec et au troisième centenaire de la fondation d'Annapolis (N.-E.) ancien Port-Royal. Nommé envoyé extraordinaire et ministre plépipotentiaire à Montevideo il y a quelques années, M. A. Kleckzcowski est aujourd'hui à la retraite, mais n'a jamais cessé de s'intéresser au Canada et aux relations franco-canadiennes.

M. **DUCHASTEL de MONTROUGE**, chevalier de la Légion d'Honneur, fut d'abord chancelier à Québec, puis à Montréal. Il quitta Montréal pour occuper à Vancouver le poste de vice-consul de France. M. Duchastel de Montrouge est aujourd'hui en retraite.

M. **Stanislas d'HALEWYN**, officier d'Académie fut successivement élève chancelier. vice-consul chargé de la chancellerie et gérant du consulat général de Montréal. Nommé vice-consul à Fiume en 1909 il fut, en 1910, nommé chancelier du Consulat général de New-York. M. Stanislas d'Halewyn occupe aujourd'hui encore ce dernier poste.

En 1906, le Consulat général eut a sa tête pendant quelques mois, M. **Henri DALLEMAGNE**, chevalier de la Légion d'Honneur, officier d'Académie. Il quitta Montréal la même année pour Tunis. Il se rendit de là à Smyrne, où il est mort en 1909.

Du 28 décembre 1907 au 6 mars 1911, notre Consulat a été administré par M. **J. de LOYNES**, licencié en droit et secrétaire d'Ambassade de Première classe, chevalier de la Légion d'Honneur, officier de l'instruction publique, consul général de France à Montréal. Nommé ministre plénipotentiaire de deuxième classe en 1911, M. J. de Loynes est actuellement Chargé d'affaires à Lima.

De 1909 à 1911, M. de Loynes a eu auprès de lui comme vice-consul, M. **Emile ROBIQUET**, docteur en droit, officier d'Académie, chargé de la Chancellerie. M. Robiquet est actuellement Vice-Consul à Newcastle (Angleterre).

En 1911, le consulat général a été géré temporairement, par M. **Maurice HEILMANN**, officier de l'instruction publique, vice-consul de France à Philadelphie. M. Heilman est aujourd'hui encore vice-consul à Philadelphie.

En juin 1911, le consulat général a eu à sa tête pendant quelque temps, M. **Camille CHAYET**, licencié en droit, chevalier de la Légion d'Honneur, consul général de France à Montréal. M. Chayet nous a quittés pour occuper le poste de consul général à Sydney (Australie).

M. Chayet était assisté par un vice-consul, M. **Louis RAYNAUD**, Docteur ès-Sciences Politiques, officier d'Académie, chevalier du mérite agricole. A l'heure où nous écrivons, et depuis plusieurs mois, c'est M. Louis Raynaud qui gère le Consulat général de France à Montréal.

Vingt-cinq ans d'activité

25 Years of Activity

Historique sommaire de la « Chambre de Commerce Française » de Montréal.

Par M. A.-F. REVOL, Président.

NOTRE intention n'est pas de donner ici une histoire complète et détaillée de la Chambre de Commerce Française de Montréal. C'est vers l'avenir, beaucoup plus que vers le passé que doivent se diriger nos regards, puisque ce livre se propose de contribuer à de nouveaux développements des relations franco-canadiennes.

Ce que nos lecteurs chercheront dans la présente publication, ce n'est pas tant l'histoire intérieure de notre Compagnie, que des données précises sur le merveilleux développement économique du Canada et sur les progrès réjouissants de nos exportations au Dominion.

On nous permettra toutefois de marquer au moyen de quelques notes essentielles les étapes successives franchies par notre Chambre de Commerce, depuis le jour de sa fondation jusqu'à celui où nous écrivons ces lignes.

* * *

C'est le 27 mai 1886, que M. G. Dubail, Consul général de France, à Québec, ayant réuni à Montréal, les commerçants français, leur exposa l'utilité et les avantages qu'il y aurait à fonder au Canada, une Chambre de Commerce française.

Un comité d'études fut nommé, et le 26 juin suivant, ce comité réunissait de nouveau les commerçants français, dans le but de leur soumettre le projet de constitution de la nouvelle Chambre. A cette réunion assistaient, l'honorable M. J.-A. Chapleau, secrétaire d'Etat l'honorable M. Wurtele, Président de la Chambre Législative et Son Honneur M. H. Beaugrand, Maire de Montréal.



M. G. DUBAIL
Ancien consul général de France au Canada
Ministre plénipotentiaire honoraire
Fondateur de la Chambre de Commerce française de Montréal.

Condensed History of the « Chambre de Commerce Française » of Montreal.

By Mr. A. F. REVOL, President.

IT is not our intention to give here a complete and detailed history of the "Chambre de Commerce Française" of Montreal. It is more important for us to look forward than back, since this book is being published with the object of contributing to the development of new Franco-Canadian relations.

In perusing this publication our readers will not be so much interested in the history of our association itself as in the details of the marvelous economic development of Canada and the great increase in our exports to the Dominion. However, it is our desire to draw attention, by means of a few essential details, to the successive accomplishments ou our Chambre de Commerce from the day of its foundation to the present.

* * *

On May 27th, 1886, Mr. G. Dubail, Consul General for France, in Quebec, assembled at Montreal the French business men of that City, and explained to them the utility and advantages to be gained by founding a *Chambre de Commerce Française* in Canada. A committee was appointed to study the question, and on the 26th of June following, this committee again called together the French business men in order to submit the projected constitution of the new Chambre to them.

At this reunion there were present the Hon. J. A. Chapleau, Secretary of State, Mr. Wurtele, President of the Legislative Assembly, and Mr. H. Beaugrand, Mayor of Montreal.

Le projet du comité ayant été accepté, Monsieur le Consul général de France déclara officiellement que la Chambre de Commerce Française de Montréal était fondée.

Le concours dévoué du petit nombre de nos compatriotes établis au Canada à cette époque, lui fut immédiatement acquis, et les bases de l'institution furent rapidement jetées.

On sait que les Chambres de Commerce Françaises établies à l'étranger, différentes en cela des Chambres de Commerce de la Métropole, sont tenues de trouver en elles-mêmes leurs moyens d'existence. Les sacrifices que s'imposent leurs fondateurs à l'étranger, et leurs adhérents en France, constituent leurs seules ressources. L'appui que leur prête le gouvernement de la Métropole n'est souvent que très peu de chose, comparativement aux charges auxquelles elles ont à faire face et sous le poids desquelles plus d'une a succombé. Celles qui ont survécu, ne doivent leur existence qu'à un véritable dévouement aux intérêts de la France. Servir la cause de la Mère-Patrie, la servir de leur mieux et de toutes leurs forces, tel est le but que, sans exception, ont poursuivi toutes ces associations. Leur vitalité n'a pas d'autre explication.

L'oeuvre dont Monsieur Dubail fut l'initiateur est de celles qui ont survécu. Elle a progressé d'une façon relativement rapide, suivant en cela la merveilleuse évolution commerciale du Canada.

Le but qu'elle a poursuivi depuis 1886 est exposé dans l'article suivant de ses premiers statuts:

Article 2.—La Chambre de Commerce a pour but de recueillir et d'échanger avec les commerçants et les institutions commerciales de la métropole. tous les renseignements propres à développer les rapports commerciaux, industriels et financiers entre la France et le Canada.

Elle correspond directement avec les différents ministères, notamment avec les ministères du commerce et des affaires étrangères, avec les agents diplomatiques et consulaires, et les chambres de commerce de la métropole.

Elle présente ses vues:

1. Sur les améliorations à introduire dans toutes les branches des diverses législations commerciales.

2. Sur l'exécution des travaux et l'organisation des services publics qui peuvent intéresser le commerce et l'industrie, tels que les travaux de ports, transports par eau ou par voie ferrée, postes et télégraphes, lignes de steamers subventionnées, etc., etc.

Elle fait connaître l'état de la législation commerciale du pays et les modifications qui s'y produisent.



MOÏSE SCHWOB
Premier président de la
Chambre de Commerce française de Montréal

The proposed constitution of the committee having been accepted, the Consul General of France declared officially that the Chambre de Commerce Française of Montreal was founded. The generous assistance of the small number of Frenchmen then established in Montreal, was immediately forthcoming, and the foundations of the association were rapidly laid.

It is well known that the *Chambres de Commerce Françaises* in foreign countries, differing from those of France, are compelled to be self-supporting. The support given by their founders and their associate members in France, constitute their only source or revenue. The aid given by the French Government to these Chambers is frequently inadequate to cover the expenses entailed, and under the weight of which more than one has gone out of existence. Those that have survived owe their existence to real zeal in the interests of France. To serve the mother country to the best of their ability and with all their strength, such has been, without exception, the object of all these associa- Their vitality can be explained in no other manner.

The institution initiated by Mr. G. Dubail is one of those that has survived. Its progress has been relatively rapid owing to the marvelous commercial development of Canada. The aims of the association since 1886 are shown in the following article taken from its first statutes.

Article 2.—The aim of the Chambre de Commerce is to collect and exchange with the merchants and commercial institutions of the metropolis, all kinds of informations that may be useful in developing the commercial, industrial and financial relations between France and Canada. It corresponds directly with the different departments of the Government, principally with those of commerce and foreign affairs, with diplomatic and consular agents and with the *Chambres de Commerce* of the metropolis. Its submits its views:

1st. On improvements to be introduced in all branches of commercial legislation.

2nd. On the execution of public works and the organization of public services that may concern commerce and manufacturers, such as harbor works, transportation by water and rail, postal and telegraphic service, subsidized lines of steamers, etc., etc.

It makes known the commercial laws of the country and the modifications that may take place in them.

It encourages the creation of schools and associations having in view the teaching and spreading of the French language.

It points out and describes the various methods of buying and selling employed by foreign traders in Can-

Elle encourage la création d'écoles ou d'associations en vue de l'enseignement et de la diffusion de la langue française.

Elle signale et décrit les divers procédés d'achat et de vente employés au Canada par les négociants étrangers, ainsi que les fraudes qui peuvent être commises au préjudice du commerce français.

Elle fait connaître le résultat de ses travaux, soit par une correspondance régulière, soit par un bulletin périodique imprimé.

Elle se prête aux conciliations et arbitrages entre nationaux français en matière commerciale.

Les premières lignes de ses statuts constituent un programme pratique, qui est celui de toutes nos chambres de commerce à l'étranger. Il met à la disposition du commerce français un ensemble de connaissances que la variété des occupations des membres actifs composant cette compagnie étend à toutes les branches du commerce et de l'industrie, permettant ainsi à nos exportateurs de profiter immédiatement de l'expérience que seule peut donner une longue habitude des moeurs et des coutumes locales.

Malgré l'exiguité des ressources dont elle a disposé au début et les difficultés inhérentes à une pareille entreprise, elle est parvenue à remplir ce programme et même à l'amplifier, grâce à l'intelligente énergie de ceux qui furent successivement appelés à la diriger et dont voici la liste:

1886-1890.	Président, MM.	M. Schwob,
1890-1892.	"	C. A. Chouillou.
1892.	"	A. Girard.
1892-1895.	"	E. Galibert.
1895-1897.	"	G. Herdt.
1897-1900.	"	E. Galibert.
1900-1904.	"	H. Jonas.
1904.	"	J. Helbronner.
1904-1908.	"	C. A. Chouillou.
1908-1909.	"	M. Chevalier.
1910-1911.	"	A. F. Revol.

Le petit tableau qui suit montre l'augmentation graduelle du nombre de nos membres actifs et de nos membres adhérents.

Années	Membres actifs	Membres adhérents
1886.	10	0
1890.	20	60
1895.	26	85
1900.	40	135
1905.	31	229
1910.	56	491

Avant de passer en revue les questions les plus importantes parmi celles qui ont sollicité l'attention de la Chambre au cours de son existence d'un quart de siècle, c'est un besoin pour nous, autant qu'un devoir, de rendre ici un hommage public de reconnaissance à ses fondateurs et notamment à M. Emile Galibert, qui fut tré-

ada, as well as the frauds that may be committed through prejudice against French products.

It makes known the results of its labors, either by means of regular correspondence, or by a regularly published Bulletin.

It helps to settle commercial disputes between Frenchmen in Canada, by arbitration or settlement out of court.

The first lines of these statutes constitute a practical program followed by all our Chambres de Commerce in foreign countries. The variety of occupations of the active members of the association places at the disposition of French merchants and manufacturers a fund of informations permitting our exporters to immediately profit by the experience that can only be gained by a long familiarity with local habits and customs.

Notwithstanding the very limited ressources at the disposal of the Chambre at its inception, and difficulties attending such an enterprise, it has been able to carry out this program and even to amplify it, thanks to the intelligence and energy of those who were successively called upon to direct it, and whose names follow.

1886-1890.	President,	M. Schwob,
1890-1892.	"	C. A. Chouillou,
1892.	"	A. Girard,
1892-1895.	"	E. Galibert,
1895-1897.	"	G. Herdt,
1897-1900.	"	E. Galibert,
1900-1904.	"	H. Jonas,
1904.	"	J. Helbronner,
1904-1908	"	C. A. Chouillou,
1908-1909.	"	M. Chevalier,
19 -911	"	A. F. Revol.

The table following will show the steady increase in the number of our active and associate members.

Years	Active Members	Associate Members
1886	10	0
1890	20	60
1895	26	85
1900	40	135
1905	31	229
1910	56	491

Before reviewing the most important questions among those that have occupied the attention of the Chambre during the quarter of a century of its existence, it is our pleasure as well as duty to publicly express our thanks to its founders, and especially to Mr. Emile Galibert, who was treasurer in the Board of 1886, and who has been to this day one of the staunchest supporters of our association. The work of the treasurer in the early days was particularly difficult, the strictest economy and most prudent administration being required to balance a budget, receipts of which were limited and uncertain.

It was due to the initiative of Mr. Emile Galibert,

sorier dans le bureau de 1886 et qui est demeuré, jusqu'à ce jour, l'un des plus fermes soutiens de notre compagnie.

La tâche de trésorier, dans les débuts, fut particulièrement hérissée de difficultés. Il n'a fallu rien moins que des prodiges d'économie et de prudente administration pour équilibrer un budget dont les recettes étaient maigres et incertaines.

C'est sur l'initiative de M. Emile Galibert que fut créé notre *Bulletin Mensuel*, qui a contribué pour une part très importante au développement de notre institution et au succès de ses efforts.

Avec un esprit d'entreprise et une persévérance que rien n'a découragés, M. Emile Galibert réussit non seulement à lancer ce *Bulletin*, mais à lui imprimer dès le début une impulsion qui assura son succès. Ses successeurs ont peu à peu développé cette publication qui a aujourd'hui les proportions d'une véritable petite revue économique, dont l'utilité n'est pas contestable. Les nombreux témoignages d'approbation qu'il nous a déjà valus et les fréquents emprunts que lui font quantité de journaux et périodiques français et étrangers, sont à nos yeux la meilleure preuve de l'intérêt qu'éveille notre *Bulletin mensuel.*

* * *

Voici maintenant un aperçu de l'activité de la Chambre de Commerce Française de Montréal, durant les vingt-cinq ans de son existence. On trouvera ici, groupées sous quelques rubriques générales les principales questions dont elle s'est occupée et un résumé des problèmes à la solution desquels elle s'est appliquée.

Services maritimes directs.—Dès l'année 1886, par des rapports détaillés et des communications diverses, adressées tant au Gouvernement de la République qu'aux armateurs français, la Chambre de Commerce Française de Montréal a insisté sur la nécessité de la création d'une ligne directe entre la France et le Canada. Elle a toujours été et elle demeure convaincue que les éléments sur lesquels une semblable ligne pourrait compter, suffiraient à alimenter un service régulier; à la condition, bien entendu, que la régularité des départs, le bon aménagement des paquebots, le zèle et l'activité des agents et employés, soient de nature à donner au commerce une satisfaction entière.

La ligne Bossière en 1886, fut la première à établir un service direct entre la France et le Canada. Grâce aux efforts de notre Chambre de Commerce, elle obtint une subvention de $50,000 du gouvernement canadien,



M. C.-A. CHOUILLOU
Ancien président de la
Chambre de Commerce française de Montréal

that our monthly Bulletin was created. This publication has contributed a largely share to the development of our institution and to the success of its work. The enterprising spirit and perseverance of Mr. Galibert, made it not only possible to start this Bulletin, but moreover placed it on a basis that assured its success from the beginning. His successors have gradually developed this publication, which has now assumed the proportions, on a small scale, it is true, of a veritable economic review, whose utility is not to be contested. The numerous testimonials of approbation that it has received, and the frequency with which it is quoted, by both French and foreign publications, is the best indication of the interest taken in our monthly Bulletin.

* * *

We shall now give a short synopsis of the work done by the *Chambre de Commerce Française* of Montreal, during the twenty-five years of its existence. There will be found here under several general headings, the principal questions that have engaged its attention, and a *résumé* of the problems whose solution it has sought.

Direct Maritime Service between France and Canada.—From the year 1886 the *Chambre Commerce Française* of Montı has insisted on the necessity of the creation of a direct line of steamers between France and Canada, and has sent detailed reports and various communication to both the French government and the steamship companies of France. It has always been the opinion of the *Chambre de Commerce*, and it is still convinced, that there, is sufficient trade to warrant the establishment of a direct service, provided, of course, that the service be a regular one, that the steamers be modern and that the administration and service be such as to ensure entire satisfaction to both passengers and shippers.

The Bossière line was in 1886 the first to establish a direct line between France and Canada. Thanks to the efforts of our Chambre de Commerce, it obtained a subsidy of 50,000 from the Canadian government,

mais ce service n'eut malheureusement qu'une existence éphémère.

D'autres essais furent tentés en 1893 par la ligne Franco-Canadienne, également subventionnée par le gouvernement canadien et, en 1902 par la ligne Finska-Lloyd de LaRochelle.

Enfin, en 1905, une compagnie canadienne-anglaise, très importante, inaugurait un service régulier qui s'est continué jusqu'à ce jour et qui donne d'assez bons résultats. Malgré cela, la Chambre de Commerce Française de Montréal ne peut pas cacher qu'au lendemain de la ratification du traité franco-canadien et en présence de l'importante subvention que le gouvernement canadien offrait à une ligne directe rapide, elle avait espéré que notre grande compagnie française, la Compagnie Générale Transatlantique, consentirait à profiter des circonstances.

Emigration française.—La question de l'émigration française au Canada a toujours été considérée par la Chambre de Commerce Française comme étant d'une importance capitale pour notre commerce d'exportation. En comparaison des autres peuples, le Français, on le sait, émigre peu. Il importe par conséquent, que ceux qui s'expatrient, partent avec toutes les chances possibles de succès. Notre compagnie, pénétrée de la responsabilité qui lui incombait, s'est constamment efforcée de renseigner de façon complète et impartiale les Français qui désirent venir au Canada. Elle les met en garde, à l'occasion, contre les fallacieuses promesses de certains agents d'émigration dont quelques-uns malheureusement, n'ont pas d'autre préoccupation que la prime qu'ils touchent par tête d'émigrant.

Consulats.—En 1895, à la suite de nombreuses pétitions, notre Chambre a obtenu que le Consulat Général de France fut transféré de Québec à Montréal. Ce transfert était indispensable, attendu que si Québec est restée la ville historique si remplie de souvenirs glorieux, la ville de Montréal, métropole commerciale du Canada, était le siège tout indiqué de notre Consulat Général.

Traités de commerce.—Les diverses conventions commerciales franco-canadiennes qui se sont succédées entre 1893 et 1907, ont été l'objet de nombreux rapports. Elles ont, chacune d'elles, occupé pendant plusieurs années l'attention de la Chambre de Commerce. Des questions de forme et de procédure législative ou diplomatique ont été, en effet, la cause de retards considérables. Un temps très long s'est écoulé entre l'adoption de ces traités et leur mise en vigueur.

Les travaux de 1897 (rapports du gouvernement ca-



M. EMILE GALIBERT
Ancien président de la
Chambre de Commerce française de Montréal

but the existence of this service was, unfortunately, of short duration. Other similar attempts were made in 1893 by the Franco-Canadian line, also subsidized by the Canadian government, and in 1902 by the Finska-Lloyd line of La Rochelle. Finally in 1905 an important English-Canadian line started a regular service which is still in operation, with fairly satisfactory results. However, the Chambre de Commerce Française of Montreal, cannot deny that immediately after the ratification of the Franco-Canadian Treaty, and considering the large subsidy offered by the Canadian government for a rapid direct line, it had hoped that our great French Company, the *Cie Générale Transatlantique*, would have availed itself of this opportunity.

French emigration.—The question of French emigration to Canada has always been considered by the *Chambre de Commerce* as of capital importance to our export trade. It is well known that in comparison with other nations the French emigrate very little, it is consequently necessary that those who leave their native land go with all possible chance of success. Our association realizing the responsibilities that devolve upon it, has invariably endeavored to give complete and impartial advice to Frenchmen desirous of emigrating to Canada. When necessary it warns them against the false promises of certain emigration agents, some of whom, unfortunately, think of nothing but the fee they are paid for each emigrant they secure.

Consular Service.—In 1895, after many petitions, our Chambre succeeded in having the General Consulate of France transferred from Quebec to Montreal. This change was essential, for, although Quebec is still a City of historical and glorious memories, the City of Montreal, the commercial metropolis of Canada, was the fitting place for our General Consulate.

Commercial Treaties.—The various commercial conventions between France and Canada, that have been formulated from 1893 to 1907, have been the subject of numerous reports. Each of these agreements was given the attention of the Chambre de Commerce for several years. Questions of form and legislative or di-

nadien, députation à Ottawa, etc.,) eurent une importance signalée. Ceux de 1907 qui ont comporté des démarches nombreuses et des efforts souvent réitérés, ont été de la part du gouvernement français l'objet de nombreux témoignages d'appréciation.

La période de mise en vigueur de ces différents traités a exigé de la part de notre Compagnie un travail à peu de chose près aussi considérable que leur préparation. Il s'agissait en effet de faire connaître, aux exportateurs français, et les modifications tarifaires et les formulaires rajeunis ou complétés dont chaque traité nouveau a comporté l'établissement.

Groupements commerciaux.—A deux reprises différentes, en 1896 et en 1905, la Chambre de Commerce a cherché à mettre en pratique le système des *groupements commerciaux*. A l'exception des exportateurs de vins et liqueurs, qui souvent ne se prêtent que trop facilement à ce système, les exportateurs en général, tout en approuvant le principe de ce système, ne se décident à faire partie d'un groupe qu'à la condition que l'expérience ne leur coûte rien.

Les valeurs canadiennes et le fisc français. — Notre Compagnie, par l'intermédiaire de son *Bulletin mensuel* s'est toujours efforcée de renseigner les capitalistes français sur les valeurs canadiennes les plus intéressantes et qui peuvent constituer des placements à la fois sûrs et rémunérateurs.

En 1907 et en 1910, dans des rapports très complets préparés par l'un de ses anciens présidents, M. M. Chevalier, elle a attiré l'attention des intéressés sur le peu d'importance des capitaux français investis au Canada et montrait les conséquences fâcheuses de certaines des exigences de la législation fiscale française.

Banques.—A maintes reprises, notre Compagnie a préconisé la fondation au Canada de grandes banques constituées avec des capitaux français, persuadée que de semblables institutions sont de nature à favoriser grandement le développement des exportations françaises. Tout en applaudissant sans réserve à l'ouverture à Paris d'une succursale d'une banque canadienne, (La Banque Nationale) elle a vu avec plus de plaisir encore la fondation de la Banque Internationale du Canada, où les capitaux français sont en majorité.

Protection des marques de fabrique et contrefaçon des produits français.—Nous avons mené de tous temps une active campagne contre les contrefacteurs de nos produits français, en signalant leurs contrefaçons aux fabricants français intéressés. Nous pensons qu'il y a là une question d'intérêt primordial pour le com-



M. JOHN HERDT
Ancien président de la
Chambre de Commerce française de Montréal

plomatic procedure were in fact the cause of considerable delay. A long space of time elapsed between the adoption of these treaties and their enactment. The work accomplished during 1897 (reports to the Canadian government, deputations to Ottawa, etc.) was of signal importance. The labors of 1907, which included much similar work and repeated efforts, were rewarded by keen appreciation on the part of the French government. The period of the enactment of these various treaties, necessitated almost as much work from our association as their preparation. It was then its duty to make known to French exporters both the modifications in the tariff and the revised or completed formulas made necessary by each new treaty.

Commercial Syndicates.—At two different periods, in 1896 and in 1905, the Chambre de Commerce endeavored to put into practice the commercial syndicate system. With the exception of the exporters of wines and liquors, who as a rule are rather too eager to use this system, the exporters in general, while approving of the principle, do not care to become members of a group, except on condition that the experience costs them nothing.

Canadian Investments and French Fiscal Laws.—Our association through its monthly Bulletin, has always endeavored to keep French capitalists informed concerning the most promising Canadian investments, that are at the same time sure and profitable. In 1907 and in 1910, by mean of very complete reports prepared by one of its former presidents, Mr. Chevavalier, the *Chambre* drew the attention of those interested in the small amount of French capital invested in Canada, and showed the disastrous consequence of certain of the requirements of the French Fiscal Laws.

Banks.—On many occasions our association has advocated the foundation in Canada of important banks operated by French capital, as we are convinced that such institutions would do much to favor the development of the French export trade. While applauding heartily the inauguration in Paris of a branch office of a Canadian bank, (La Banque Nationale) our Chamber was still more pleased to see the foundation of the Banque Internationale du Canada, the capital of which is mostly French.

Protection of Trade Marks and against Imitations of French Products. — We have always waged an active campaign against the imitators of our French products by warning the injured French manufacturers. We believe that this is a question of utmost importance to the French trade. Unfortunately we have too often

merce français. Malheureusement, nous nous sommes heurtés trop souvent à une véritable apathie de la part de nos fabricants qui, ne se rendant pas compte de l'étendue des dommages qu'on leur cause, reculent devant une avance de fonds destinée à couvrir les frais du procès, manquent de confiance dans l'issue du procès et laissent les contrefacteurs poursuivre paisiblement leur oeuvre déloyale, dans la douce quiétude de l'impunité. Rien ne serait pourtant plus facile que de leur faire rendre gorge si nos producteurs consentaient à appuyer nos efforts.

Protection des droits d'auteurs.—A diverses reprises, par des articles dans notre Bulletin, ou par des lettres circulaires aux intéressés, nous avons signalé la contrefaçon dont les oeuvres de nos écrivains, romanciers, auteurs dramatiques, dessinateurs, photographes, etc., sont l'objet au Canada. Tout récemment encore à propos d'un projet de loi du gouvernement canadien, qui aurait pour résultat d'affranchir le Canada de la convention de Berne, nous avons cru devoir formuler nos critiques. Elles n'ont pas été du goût de tout le monde, au Canada, mais si nous n'avons pas toujours été compris, nous continuons à penser qu'il est de notre devoir de faire tout ce qui dépend de nous pour empêcher qu'une législation nuisible aux droits des auteurs français ne soit mise en vigueur sans que les intéressés aient eu le temps de faire valoir leurs arguments. Le gouvernement français nous a d'ailleurs appuyés dans cette circonstance et l'on sait que M. Pierre Baudin, ancien ministre de la République, a eu à Londres, avec Sir Wilfrid Laurier, un entretien qui avait précisément pour objet la question de la protection des droits de nos auteurs. Actuellement, la législation nouvelle du gouvernement canadien est en suspens.



M. H. JONAS
Ancien président de la Chambre de Commerce française de Montréal

Affranchissement à 10 centimes.—Il y a plus de deux ans, notre Chambre a fait, auprès des pouvoirs publics, des démarches pressantes en faveur de la réduction à 10 centimes du prix d'affranchissement des lettres entre le Canada et la France . Ces démarches n'ont pas encore abouti, mais nous n'abandonnons pas la partie. Alors que les lettres échangées entre l'Angleterre et le Canada, comme entre le Canada et les Etats-Unis, ne payent qu'un affranchissement de 10 centimes, nous pensons qu'il serait logique d'accorder le même tarif aux lettres échangées entre la France et le Canada. Nous avons constaté avec plaisir que les journaux canadiens ont tout récemment entrepris une campagne dans le même sens, et nous espérons bien qu'elle aboutira dans un avenir pas trop éloigné.

Colis postaux.—Depuis très longtemps, notre Compa-

had to contend with indifference on the part of our manufacturers who do not realize the extent of the damage done to them and are reluctant to furnish the funds necessary to cover the expenses of legal action. They have no confidence in the outcome of a recourse to law, and seem content to allow imitators to continue their work without fear of prosecution.

Nothing, however, would be easier than to punish these malefactors, if our manufacturers would only second our efforts on their behalf.

Author's Copyrights.—On various occasions, by means of articles in our *Bulletin*, or by circular letters addressed to the parties interested, we have drawn attention to the plagiarism of the works of our writers, novelists and dramatic authors, as well as imitations of the work of our illustrators, photographers, etc., practised in Canada.

Only recently on the subject of a projected law of the Canadian government, the result of which would be the liberating of Canada from the agreement of Berne, we thought it our duty to state our criticism of such a project. Our views did not please everyone in Canada, but even though we may have been misunderstood, we still believe that it is our duty to do all in our power to prevent the passing of an act of legislation detrimental to the rights of the French authors, until at least the latter have had an opportunity of defending their cause. The French government, moreover, has supported us in this matter, and it is known that Mr. Pierre Baudin, a former minister, had an interview in London with Sir Wilfrid Laurier, on the subject of the protection of the copyrights of our authors.

At the present time this newly proproposed law of the Canadian government is not being debated.

Penny (2c.) Postage.—More than two years ago our Chambre appealed to the Government in favor of the reduction of the letter postage between Canada and France to two cents. Our request has not yet been accorded, but we have not given up hope that it may be.

Since letters between England and Canada, as well as those between Canada and the United States are sent for two cents, it seems to us only reasonable that the same rate should be made between France and Canada. We have seen with pleasure that the Canadian newspapers have recently supported this campaign, and we hope that it will be rewarded with success in the near future.

Parcel Post. — For a long time our association has

gnie mène une campagne persévérante en faveur de l'établissement d'un tarif spécial pour les colis postaux. Nous devons nous empresser de reconnaître que cette question a toujours été envisagée avec sympathie par nos deux gouvernements, car elle a toujours été considérée comme un corollaire de notre dernier traité de commerce. C'est dans cet esprit que nous avons travaillé, et si le succès final de notre campagne s'est fait quelque peu attendre, nous croyons savoir qu'avant longtemps nous pourrons les ranger au nombre des faits accomplis.



M. JULES HELBRONNER
Ancien président de la
Chambre de Commerce française de Montréal

Congrès.—Ce n'est pas sans quelque fierté que nous rappellerons ici que c'est à la Chambre de Commerce Française de Montréal, et surtout à l'un de ses présidents, Monsieur C.-A. Chouillou, qu'est due l'idée de réunir en congrès périodiques les chambres de commerce françaises à l'étranger. Le premier congrès, on le sait, s'est réuni à Bordeaux en 1909, et malgré les difficultés considérables qu'il eut à surmonter, il fut couronné par un succès complet. .

C'est de ce premier congrès qu'est sorti l'*Union des Chambres de Commerce Françaises à l'Etranger.* A son tour, elle organisait en 1910 le *deuxième congrès,* qui a tenu ses assises à Bruxelles et où notre Compagnie a eu l'occasion de présenter d'importants rapports.

Oeuvres françaises.— L'influence de notre Chambre a eu encore l'occasion de se manifester par la création de deux institutions qui ont rendu déjà de réels services.

Elle a créé un *Bureau d'Accueil et de Placement Gratuit* destiné à venir en aide aux Français nouvellement arrivés au Canada.

D'autre part, convaincue chaque jour davantage que la connaissance de la langue anglaise est une condition absolument indispensable pour faire son chemin au Canada, elle a institué un *cours gratuit d'anglais* qui se donne le soir, deux fois par semaine.

Publications. — C'est depuis l'année 1893 que notre



M. M. CHEVALIER
Ancien président de la
Chambre de Commerce française de Montréal

been persevering in its efforts to secure a special rate for parcels sent by post. We must admit that this question has always been favorably looked upon by both governments, for it has been considered as a corolary of our last commercial treaty. Bearing this in mind we have continued to work, and even though success has been slow in coming, we are convinced that it will soon be an accomplished fact.

Congresses.—It is not without pride that we here recall that it is to the *Chambre de Commerce Française* of Montreal, and above all to one of its presidents, Mr. C. A. Chouillou, that credit is due for the idea of uniting the various French *Chambres de Commerce* in foreign countries by means of congresses held at stated periods.

The first congress was held, as will be remembered, at Bordeaux in 1907, and in spite of the many difficulties to be surmounted, was crowned with success. A result of this congress was the organization of the "Union des Chambres de Commerce Françaises à l'Etranger". (The Union of the French *Chambres de Commerce* in foreign countries).

This association in turn organized in 1910 the Second Congress, which took place at Brussels, and where our association had the opportunity of presenting important reports.

French Institutions.— The influence of our *Chambre* has furthermore made itself felt by the creation of two institutions, which have already rendered real service. It created a ***Free Reception and Employment Bureau,*** destined to be of service to Frenchmen recently arrived in Canada.

Secondly, being convinced that a knowledge of the English language is absolutely indispensable to a successful career in Canada, our *Chambre* established a *free English course,* lessons being given twice a week in the evening.

Publications. — Since the year 1893, our *Chambre* has

Chambre publie un *Bulletin Mensuel* dont nous avons déjà parlé et dont il sera bien souvent question dans ce livre, car il est, dans l'oeuvre que nous poursuivons, un facteur de première importance. Ce *Bulletin Mensuel* a atteint, au moment où nous écrivons ces lignes, un tirage de 1,200 exemplaires, et nous pouvons ajouter que ce tirage augmente de façon sensible et continue. En dehors de ce Bulletin, nous avons édité en 1897 et en 1906 deux publications spéciales, analogues au présent volume, mais d'une importance moindre.

Notre activité en 1911.—Afin de compléter ce rapide exposé de notre activité au cours des vingt-cinq dernières années, nous reproduisons ici intégralement le rapport annuel de notre Chambre pour le dernier exercice.

published a monthly Bulletin, already mentioned, and which we shall often have occasion to refer to in this book, as it has proved a factor of great importance in our work. This monthly Bulletin, at the time of writing, has reached a circulation of 1,200 copies, and we may add that this circulation has increased and continues to do so very rapidly.

Besides this Bulletin we published in 1897 and 1906, special numbers similar to the present volume, but on a smaller scale.

Our Work during 1911.—In order to complete this brief synopsis of what we have accomplished during twenty five years, we shall publish the entire report of our Chambre for the past year.



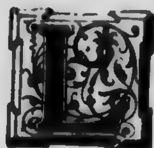
LE PORT DE MONTRÉAL— Vue prise de l'élévateur du Grand Tronc



Rapport Annuel

de la Chambre de Commerce française de Montréal pour l'année 1910

M. A.-F. REVOL, Président.

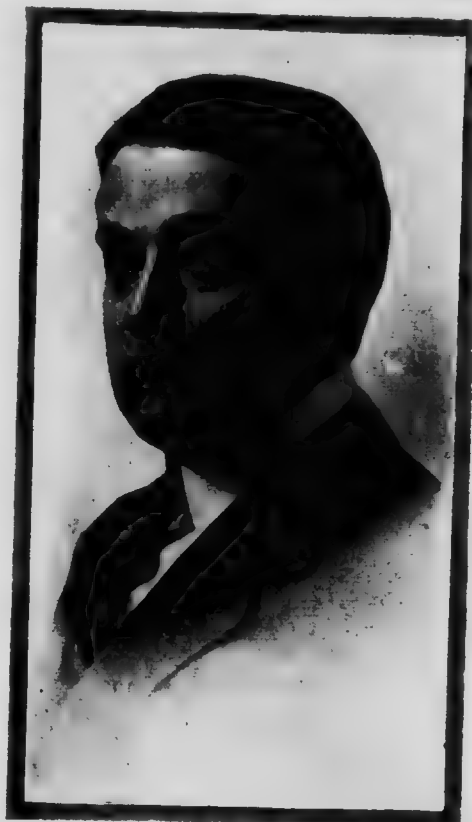
'ANNÉE 1910, que nous venons de terminer et dont je vais essayer de résumer les événements et les faits les plus importants, en me plaçant au point de vue des relations franco-canadiennes, compte parmi les plus prospères que le Canada ait jusqu'ici connues.

Au moment où vous m'avez fait l'honneur de m'appeler à la Présidence de notre Compagnie, le nuage qui avait quelque peu obscurci l'horizon commercial du Canada pendant les années 1908-09 s'était dissipé et le mouvement de reprise qui a marqué les premiers jours de 1910 s'est maintenu jusqu'à aujourd'hui.

Les esprits les moins portés à l'optimisme sont obligés de convenir que le Canada est dans une ère de pleine prospérité et les chiffres que je vais vous soumettre font bien augurer de l'avenir du pays au début de la deuxième décade de ce 20e siècle que l'on a appelé le siècle du Canada.

Dans l'ensemble du commerce mondial, le Canada occupe presque le premier rang dans la liste comparative de ce que l'on est convenu d'appeler les "pays neufs". Il n'est distancé que par le Japon. En moins de 25 années, ses exportations ont passé de $71,000,000 à $301,000,000, ses importations ont passé de $82,000,000 à $392,000,000, tandis que, pendant cette même période, sa population s'élevait de 4 à 7 millions.

Le rapide développement de ce marché nouveau et l'importance exceptionnelle qu'il a prise en peu de temps, ont pour ainsi dire forcé l'attention des "vieux pays" anxieux d'ouvrir de nouveaux débouchés à leur production sans cesse grandissante. Sous l'empire de cette préoccupation des *vieux pays*, l'année 1910 a été féconde en négociations commerciales et en conventions nouvelles.



M. A.-F. REVOL
Président de la
Chambre de Commerce française de Montréal

HE year 1910, which has just drawn to a close has been one of the most prosperous that Canada has yet known; I shall endeavor to review its most important events from the point of view of Franco-Canadian relations.

At the time you did me the honor of naming me President of our Association, the clouds that had somewhat darkened the commercial horizon during the year 1908-1909 had disappeared and the renewed activity which [illegible] the early days of the [illegible] 1910 has continued to thi[illegible]ay.

Even those least inclined to optimism are obliged to acknowledge that Canada is enjoying an era of great prosperity, the figures that I shall submit to you predict a bright future for the country, now at the beginning of the second decade of the 20th century, which has been called Canada's century.

In the commerce of the world, Canada occupies almost the first place in the comparative list of the countries known as "new". Japan is its only rival.

In less than twenty-five years, its exports have risen from $71,000,000 to $301,000,000, its imports have increased from $82,000,000 to $392,000,000, whereas during the same period its population has risen from 4 to 7 millions.

The rapid development of this new market and the unusual importance that it has assumed in such a short time has forced it upon the attention of the "old countries", always anxious to find new markets for their ever-increasing products. As a result, the year 1910 has witnessed many new commercial negotiations and agrements.

TRAITÉS ET CONVENTIONS

Dès le mois de février, la Chambre de Commerce Française a eu le vif plaisir de voir la consécration d'un lien commercial à l'élaboration duquel elle s'était beaucoup employée. En dépit d'un mouvement d'opposition suscité par les Etats-Unis, le traité franco-Canadien est entré en vigueur le 1er février 1910.

Le 1er mars, un autre changement se produisait, mais cette fois, il s'agissait des relations commerciales du Canada et de l'Allemagne. La surtaxe de 33 p. c. au-dessus du tarif général, imposée sur les produits allemands depuis 1903, était supprimée. Fort heureusement, la suppression de cette mesure d'un caractère plutôt vexatoire n'a été en aucune façon un acheminement vers des concessions plus importantes.

Il est à remarquer toutefois que les exportateurs allemands ont immédiatement cherché à profiter de cette nouvelle situation. Après quelques années de malaise, leurs voyageurs, en très grand nombre, sont venus renouer les relations anciennes et en créer de nouvelles. Et si je vous signale ce fait, en passant, c'est que leurs efforts sont de nature à éveiller notre attention. Malgré les avantages spéciaux que nous possédons encore sur les exportations allemandes, nous ne saurions trop recommander à nos exportateurs français, d'être vigilants. Ce n'est qu'au prix d'efforts constants et soutenus que nous conserverons le rang que nous occupons dans le commerce mondial du Canada.

A la fin de mars 1910, le Canada était pour la première fois invité à négocier un traité avec les Etats-Unis. La grande République daignait même se déranger pour solliciter une conférence. Sans se laisser intimider par la menace d'une surtaxe, les négociateurs canadiens refusèrent dans cette circonstance de consentir aux Etats-Unis les faveurs accordées à la France, en sorte que la convention douanière se borna à favoriser à peine une douzaine de produits des Etats-Unis, représentant, au point de vue de leur valeur, environ 1/10 du total des importations américaines au Canada.

Enfin, le 10 juin 1910, la Belgique, la Hollande et l'Italie, ayant offert des concessions au Canada, se voyaient accorder les avantages de la Convention Franco-Canadienne. C'est cette première convention qui a servi de base à toutes les conférences douanières de cette



M. J. OBALSKI
Vice-président de la
Chambre de Commerce française de Montréal.

TREATIES AND AGREEMENTS.

During the month of February, the *Chambre de Commerce Française* had the great pleasure of seeing the ratification of a commercial treaty to the elaboration of which the Chambre had devoted much time. In spite of the opposition inspired by the United States, the Franco-Canadian treaty was put into force on the first of February 1910.

On the first of March, another change took place, but this time the commercial relations of Canada and Germany were concerned. The surtax of 33 p. c. above the general tariff, imposed on German products since 1903 was removed. Fortunately the suppression of this measure, more or less vexatious, in no way led to further concessions.

However it must be remarked that German exporters immediately sought to profit by the new state of affairs. After a few years of uneasiness, their travellers came in large numbers to try to renew their old connections and to create new ones. And if I draw this fact to your attention, it is because their efforts are of a nature to arouse our attention. In spite of the special advantages that we still possess over German exporters, we cannot urge our French exporters too strongly, to be on their guard. It is only at the price of constant and sustained efforts that we are able to maintain the position that we hold in the world of commerce of Canada.

At the end of March 1910, Canada was for the first time invited to negotiate a treaty with the United States. The great Republic even took the trouble to solicit a conference. Without allowing themselves to be intimidated by the menace of a surtax, the Canadian negotiators refused in this case to grant to the United States the preference accorded to France, so that the tariff commission limited itself to favorizing barely a dozen of the products of the United States, representing, from the point of view of their value, about 1-10 of the total of American exports to Canada.

Finally on the 10th of June, 1910, Belgium, Holland and Italy having offered concessions to Canada, were given the privileges of the Franco-Canadian treaty. It was this first agreement that has served as base for all the tariff conferences of this year, and it would be perhaps bad grace on our part if we were to

année, et nous aurions peut-être mauvaise grâce à trop protester, même si ces avantages ont été concédés depuis à d'autres nations.

Il n'est pas encore possible, à l'heure actuelle, de porter un jugement exact sur les conséquences de l'application du nouveau traité de commerce franco-canadien. Personne ne s'est attendu à ce que les bons effets de ce traité se fissent sentir dès les premiers jours de sa mise en vigueur et les conclusions que l'on chercherait à tirer des résultats de l'exercice 1910 seraient prématurées.

Il nous sera plus facile, dans le cours de 1911, de nous rendre un compte plus exact et plus complet des résultats de toutes ces conventions. Nous pourrons en même temps juger s'il ne convient pas que nous demandions quelques avantages de plus pour nos produits et si de notre côté, nous ne pouvons pas décider le Gouvernement Français à favoriser plus encore l'entrée des produits canadiens en France.

Nous pourrions suivre sur cette voie l'exemple des Etats-Unis qui, peu satisfaits des résultats de la conférence du printemps 1910, ont demandé et obtenu une nouvelle conférence dont les travaux viennent de prendre fin mais dont les résultats exacts ne sont pas encore divulgués.

Il appartiendra au nouveau Bureau que vous allez élire, de suivre de près les conséquences d'un traité de réciprocité, même partielle, entre le Canada et les Etats-Unis. Il est probable en effet que les récentes négociations de Washington n'ont été qu'un ballon d'essai. Il est certain que les Etats-Unis persévèreront dans les efforts qu'ils font pour obtenir l'abaissement de la barrière douanière que leur oppose le Canada. Toute concession nouvelle d'un côté ou de l'autre peut avoir sa répercussion sur l'ensemble du régime douanier des Etats-Unis et provoquer des réclamations de la part des puissances qui ont traité avec le Gouvernement de Washington. Et c'est pourquoi la partie qui se joue actuellement entre Ottawa et Washington a une importance qui dépasse de beaucoup le cercle de ceux qui y sont immédiatement intéressés.

COMMERCE

Le commerce du Canada pendant l'année 1910 s'est élevé à $693,211,221, soit une augmentation d'environ 122 millions sur l'exercice 1909.

Le mouvement d'affaires de cette jeune nation est vraiment extraordinaire si l'on considère qu'il représente $92.42 par tête d'habitant alors qu'aux Etats-Unis, il ne s'élève qu'à $35.59.

Les exportations et importations ont avancé sensiblement:

Importations	$391,852,692
Exportations.	$301,358,529

protest even when its advantages have been conceded to other nations.

It is not yet possible, at the present day to judge exactly of the results of the enforcement of the new Franco-Canadian commercial treaty. No one expected that the good effects of this treaty would be felt from the first days that it was put into force and any conclusions that might be drawn from the results during 1910 would be premature.

It will be easier for us, during 1911 to draw more exact and complete conclusions from the results of all these agreements. We shall be able at the same time to decide whether or not it will be best to ask for still further preference for our products, and if, on our side, we can decide the French Government to further facilitate the admittance of Canadian products into France.

In this we can follow the example of the United States, which, dissatisfied with the results of the conference of the Spring of 1910, requested and obtained a new conference which has just finished its labors, the exact results of which have not yet been made public.

It will be the duty of the new Board that you will elect, to closely follow the consequences of a treaty of reciprocity, even partial, between Canada and the United States. It is probable, as a matter of fact that the recent negotiations at Washington were only preliminary attempt. It is certain that the United States will persevere in their efforts to lower the tariff barrier raised against him by Canada. Any new concession on one side or the other may have its effect on the entire tariff system of the United States and provoke protests on the part of the powers that have treaties with the Government of Washington. And it is for this reason that the game which is at present being played between Ottawa and Washington is of much wider importance than merely to the countries most immediately concerned.

COMMERCE

The commerce of Canada during the year 1910 amounted to $693,211,221, or an increase of about 122 millions over that of 1909.

The business transacted by this young nation is really extraordinary when it is considered that it represents $92.42 per capita whereas in the United States the average is $35.59 per capita.

The exports and imports have greatly increased this year.

Imports	$391,852,692
Exports	$301,358,529

Les produits les plus intéressants dans le chapitre des exportations, sont les suivants:

Bétail et produits agricoles .	$55,925,515
Forêts	47,517,033
Mines	40,087,017
Manufactures	31,494,916
Machines agricoles	4,219,385
Pêcheries	15,627,148

Sur le chiffre total des importations, composées de produits multiples, les Etats-Unis et l'Angleterre ont fourni les 9/10:

Etats-Unis	223,501,809	soit 59.49 %
Angleterre	11,749,061	soit 25.47 %

L'autre dixième a été partagé entre 72 nations, au premier rang desquelles la France figure pour $10,109,544, soit 2.69 p. c. du total, ensuite l'Allemagne $7,935,230, la Belgique $3,239,880. Viennent ensuite: Suisse, $2,630,894; Japon, $2,202,609; Argentine, $2,181,554; Hollande, $1,980,119; Autriche, $1.410,800; Espagne, $1,040,219.

ECHANGES FRANCO-CANADIENS

Ainsi que je le faisais remarquer tout à l'heure, la mise en vigueur du traité de commerce franco-canadien est encore trop récente pour nous permettre de juger dans toute leur étendue les effets de cette convention. Tout ce que nous savons jusqu'ici, c'est que du 1er février au 30 octobre 1910, (les statistiques s'arrêtent là), les exportations françaises au Canada ont été de $8,748,307, tandis que pendant la même période de 9 mois en 1909, elles n'ont été que de $7,273,540. Il y a donc eu une augmentation de $1,474,767.

Les importations françaises de produits canadiens se chiffrent comme suit:

9 mois 1909 (depuis le traité) . .	$2,208,902
9 mois 1909	1,791,868
Soit une augmentation de . .	$ 417,034

AGRICULTURE

La valeur totale des récoltes au Canada pour l'année qui vient de finir est estimée, d'après les statistiques du département de l'Agriculture, à $507,185,000 pour une étendue de 32,711,062 acres de terres en culture. L'année précédente avait établi un record, 30,065,556 acres avaient produit $532,999,100, soit, proportions



M. GASTON VENNAT
Secrétaire de la
Chambre de Commerce française de Montréal.

The most interesting items among the list of exports are the following:

Cattle and Agricultural products	$55,926,515
Forests	47,517,033
Mines	40,087,017
Manufactures	31,494,916
Agricultural machinery . . .	4,219,385
Fisheries	15,627,148

Of the total sum of imports, composed of various products, the United States and England furnished nine-tenths:

United States . . .	223,501,809	or 59.49 %
England	11,749,061	or 25.47 %

The other tenth was divided among 72 nations, at the head of which comes France with $10,109,544 or 2.69 p. c. of the total; next, Germany, $7,935,230; Belgium, $3,239,880. Then follow Switzerland, $2,630,894; Japan, $2,202,609; Argentine, $2,181,554; Holland, $1.980,119; Austria, $1.410,800; Spain, $1,040,219.

EXCHANGE BETWEEN FRANCE AND CANADA

As I have already remarked, the putting into force of the Franco-Canadian commercial treaty is of too recent date to permit us to judge of the effects of this agreement. All that we know up to the present, is that from the 1st of February to the 30th of October (the statistics end there), the French exports to Canada amounted to $8,748,307, whereas the same period of nine months in 1909, they only amounted to $7,273,540. There was therefore an increase of $1,474,767.

The French importation of Canada products was as follows:

9 months 1910 (since the treaty) .	$2,208,902
9 months 1909	1,171,868
Or an increase of	$ 417,034

AGRICULTURE

The total value of the Canadian crops for the year that has just finished, according to the statistics of the Department of Agriculture was $507,185,000, for an area of 32,711,062 acres under cultivation.

The preceding year had established a record, 30,065,556 acres had produced $532,999,100, or, keeping the

gardées, $25,806,600 de plus qu'en 1910. Cette diminution est due surtout à une production moindre de blé, avoine et orge, dans les provinces de l'Ouest.

Le blé, l'avoine et l'orge couvraient en 1909 une superficie de 18,917,900 acres et valaient $289,144,000. Cette année, ils ont couvert 20,992,900 acres mais n'ont produit que $248,738,380. On constate une diminution de 18,591,000 minots de blé, 58.686,000 minots d'avoine et 9,981,000 minots d'orge, causée par la sécheresse et la chaleur intense qui se sont fait sentir dans les provinces de l'Ouest.

La production du blé d'automne a été de 16,610,000 minots; celle du blé de printemps a produit 133,379,000 minots; le rendement de l'avoine a été de 32?,449,000 minots, le seigle a produit 1,543,500 minots, les pois 6,538,100 minots, le sarrazin 7,243,900 minots, le lin 3,802,000 minots, les haricots 7,177,800 minots, le blé-d'Inde 18,726,000 minots, les pommes de terre 74,048,000 minots, les navets, etc., etc., 95,207,000, les grains mélangés 19,433,600 minots. On a récolté 15,497,000 tonnes de foin, 2,551,000 tonnes de blé-d'Inde à silo et 155,000 de betteraves à sucre. La production du blé, de l'avoine et de l'orge dans le Manitoba, l'Alberta et la Saskatchewan a été de 277,021,000 minots contre 364,279,000 en 1909.

Les produits de ferme de toute nature ont contribué pour 98 millions au revenu du pays.

PÊCHERIES

Le dernier rapport donne $29,629,169, soit une avance de quatre millions sur 1908, due surtout aux pêcheries de la Colombie Anglaise.

same proportions, $25,806,600 more than in 1910. This decrease is principally due to a falling off in the production of wheat, oats and barley in the western provinces.

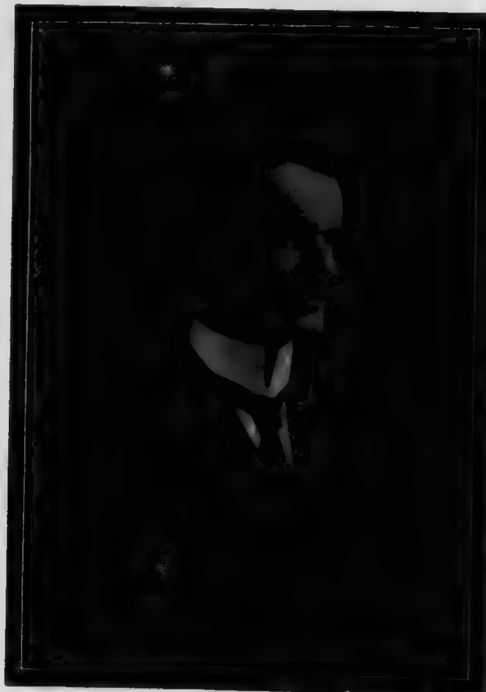
The wheat, oats and barley crop covered in 1909 an area of 18,917,900 acres and was valued at $289,144,000. This year it covered 20,992,900 acres, but its value was only $248,738,380. The decrease was computed as 18,591,000 bushels of wheat, 58,686,000 bushels of barley, caused by the intense heat and dry weather experienced in the western provinces.

The production of fall wheat amounted to 16,610,000 bushels; the spring wheat amounted to 133,379,000 bushels; the oats crop was 323,449,000 bushels, rye, 1,543,500 bushels, peas, 6,538,100 bushels, beans, 7,177,800 bushels; corn, 18,726,000 bushels; potatoes, 74,048,000 bushels, turnips, etc., etc., 95,207,000 bushels, mixed grains, 19,433,600 bushels. 15,497,000 tons of hay were harvested; 2,551,000 tons of silo corn and 155,000 tons of sugar beets. The wheat, oats and barley crops in Manitoba, Alberta and Saskatchewan amounted to 277,021,000 bushels against 364,279,000 in 1909.

The farm products of all kinds contributed 98 millions to the revenue of the country.

FISHERIES

The latest report gives $29,629,169 as the value of the fishery products, or an increase of four millions over 1908, due especially to the British Columbia fisheries.



M. G. HUSSON
Trésorier de la
Chambre de Commerce française de Montréal.

FORÊTS

Pour l'année 1910 et pour ce qui concerne la Province de Québec, le rapport annuel que vient de déposer l'hon. M. Mackenzie, tréorier provincial, indique que les recettes du département des Terres et Forêts ont été en 1909-10 de $1,150,747.16, soit une augmentation de $73,247.16 sur les prévisions budgétaires.

NAVIGATION

La saison de navigation a été des plus prospères et l'une des plus longues. Ouverte de très bonne heure, elle n'a été fermée que le 1er décembre. Elle a donné

FORESTS

So far as the Province of Quebec is concerned, the annual report just compiled by the Hon. Mr. MacKenzie, provincial treasurer, shows that the receipts of the department of Lands and Forests in 1909-1910 to be $1,150,747.16, or an increase of $73,247.16 over the previsions of the budget.

NAVIGATION

The navigation season was one of the most prosperous as well as the longest. Open very early, it did not close until the first of December, lasting just fourteen days

exactement quatorze jours de plus que la saison de 1909.

Il est entré dans le port de Montréal:

En 1909: 669 vaisseaux transatlantiques d'un tonnage de 1,905,212 tonnes.

En 1910: 747 vaisseaux d'un tonnage de 2,234,722 tonnes.

Trente-deux mille passagers de plus qu'en 1909 ont passé par le port de Montréal.

La flotte canadienne, augmentée des deux unités de la Cie du Canadian Northern a eu de la difficulté à accommoder tout ce trafic.

La ligne directe du Hâvre à Montréal a pris soin de 8,417 passagers contre 4,253 en 1909. Nous ne pouvons moins faire que de souhaiter une fois de plus de voir bientôt une ligne battant pavillon français, prendre sa part de ce trafic sans cesse grandissant.

La magnifique route du St-Laurent, grâce aux soins du Ministre de la Marine et des Pêcheries, devient chaque jour plus sûre et le chenal que l'on a commencé à creuser à 35 pieds, permettra aux navires de fort tonnage de venir jusqu'à Montréal.

LE PORT DE MONTRÉAL

Le port sous la compétente administration des Commissaires du Havre semble être en 1910 dans une phase nouvelle de son développement. De gigantesques travaux d'amélioration ont été entrepris qui ne seront terminés que dans deux ans et pour lesquels le parlement a voté sans difficulté un crédit de $6,000,000.

IMMIGRATION

Durant l'année 1910, 208,794 immigrants sont entrés au Canada, venant principalement des Etats-Unis et de l'Angleterre.

Les statistiques ne nous permettent pas de constater, d'une façon exacte, le nombre des Français pendant cette période. Toutefois, pendant les dix dernières années, sur 1½ million de personnes venues s'établir au Canada, environ 15,000 sont d'origine française.

Nous avons vu avec plaisir que les nouveaux règlements du Département ont eu pour effet d'amener une meilleure classe d'immigrants.

CHEMINS DE FER

Ils ont été de tout temps un signe de la prospérité du pays. En tenant compte de sa population, le Canada vient au premier rang pour l'importance de ses voies ferrées.

La longueur des voies ferrées en exploitation dépasse aujourd'hui 25,000 milles et plus de 4,000 milles de nouvelles lignes sont actuellement en construction. D'après les dernières statistiques, les recettes totales ont atteint $145,056,336 et les frais d'exploitation $104,600,084. Le matériel roulant comprend plus de 4,000 locomotives, 4,200 wagons de voyageurs et 120,000 wagons de marchandises.

Les actions et obligations émises par les chemins de fer canadiens, dépassent 7 milliards de francs.

longer than that of 1909. There entered the Port of Montreal:

In 1909, 669 transatlantic vessels, or a tonnage of 1,905,212 tons.

In 1910, 747 vessels or a tonnage of 2,234,722 tons.

Thirty-two thousand more passengers than in 1909 passed through the port of Montreal.

The Canadian fleet augmented by the two vessels of the Canadian Northern were taxed to the utmost to accommodate all this traffic.

The direct line from Havre to Montreal carried 8,417 passengers as compared with 4,253 in 1909. We can only hope to soon see a line flying the French flag taking its share of this ever-increasing traffic.

The magnificent St-Lawrence route, thanks to the labors of the Minister of Marine and Fisheries, is being made safer every day, and the channel which is being deepened to 35 feet will soon permit the largest vessels to come to Montreal.

THE PORT OF MONTREAL

The port, under the competent administration of the Harbor Commissioners, has entered a new phase of development. Gigantic improvements are under way and will not be completed for two years, for which Parliament voted $6,000,000 without difficulty.

IMMIGRATION

During the year 1910, 208,794 immigrants entered Canada, coming principally from the United States and England.

The statistics do not enable us to give exact number of Frenchmen who came during this period. However, during the last ten years, of 1½ million persons who have come to settle in Canada, about 15,000 are of French origin.

We have seen with much pleasure that the new restrictions of the Department have had the effect of bringing a better class of immigrants.

RAILWAYS

They have always been a sign of the prosperity of a country. Considering its population, Canada ranks first in the importance of its railways.

There are at present more than 25,000 miles of railways in operation and over 4,000 miles of new lines actually in course of construction.

According to the latest statistics, the total receipts amounted to $145,056,336, and the running expenses to $104,600,084. The rolling stock comprises more than 4,000 locomotives, 4,200 passenger cars and 120,000 freight cars.

The shares and bonds issued by the Canadian railways amount to over 7 milliards of francs.

FINANCES

A fin novembre 1910, les banques canadiennes avaient en dépôt une somme de $840,872,860. Une seule banque, la "Farmers Bank", a fait de mauvaises affaires; son passif s'élève à $435,000.

La mal-administration de cette banque et la déconfiture qui en est résultée a attiré une fois de plus l'attention du public sur la question du régime des banques au Canada. Dans l'intérêt du pays tout entier et de son prestige à l'étranger, il est à souhaiter que la législation qui régit actuellement les banques soit révisée dans le sens d'une surveillance plus efficace confiée au gouvernement.

Les autres banques continuent à être des plus prospères, plusieurs ont augmenté leur dividende en 1910, distribuant jusqu'à 11 p.c. à leurs actionnaires.

Les capitalistes anglais cherchent de plus en plus à s'intéresser dans les banques canadiennes, dont les actions sont très demandées sur le marché de Londres.

Il serait à souhaiter, pour l'extension de notre commerce, que nos capitalistes français suivent cet exemple. Il va de soi, que plus nos banques françaises s'intéresseront à l'exportation, plus notre commerce en bénéficiera, car la marchandise suit la banque encore plus que le pavillon.

Le crédit du gouvernement canadien se maintient excellent.

Les emprunts de 1910 ont été moins élevés que ceux de 1909. Ils n'ont atteint que £35,546,692 au lieu de £39,821,798 pour 1909.

Voici comment cette somme s'établit:

Emprunts du gouvernement fédéral	£9,000,000
Emprunts des gouvernements provinciaux	2,000,000
Emprunts des municipalités . .	3,079,400
Emissions des chemins de fer . .	8,218,000
Emissions des industries minières .	4,156,084
Emissions des compagnies financières et d'assurances	1,155,761
Emissions des autres industries .	7,937,692
	£35,546,692

La moyenne des taux a été très basse en raison de l'abondance de l'argent. Elle a varié de 3.90 p.c. pour les emprunts du gouvernement à 4½ p.c. pour les petites villes.

Ces emprunts ont été en grande partie négociés sur le marché de Londres.

L'argent français semble sortir un peu de l'indifférence où le laissait jusqu'ici le Canada. Dans cet ordre d'idées, il serait facile de noter certains symptômes encourageants, mais ce serait sortir du cadre de ce rapport. Notons toutefois que 25 millions de francs ont été ajoutés au capital du Crédit Foncier Franco-Canadien grâce à une émission de 50,000 obligations de 500 francs.

La Compagnie Hypothécaire Canadienne a fait souscrire aussi 20,000 actions de 500 frs, soit dix millions de francs.

FINANCE

At the end of November 1910, the Canadian banks contained deposits amounting to $840,872,860. Only one bank had been in difficulties, the Farmer's Bank, its liabilities were $435,000.

The maladministration of this bank and the inconvenience which resulted have, once more drewn the attention of the Canadian public to the question of the bank laws of Canada. In the interest of the country and its prestige abroad, it is to be hoped that the laws at present governing the banks be revised in such a manner as to put them more under control and supervision of the government.

The other banks continue to be most prosperous, many increased their divide... 1910, some paying up to 11 p. c.

English capitalists are more and more eager to be interested in Canadian banks, and the shares are much in demand on the London market.

It is to be hoped, for the extension of our commerce, that French capitalists will follow this example. It follows that the more deeply our French banks become interested in exportation, the greater will be the benefit to our commerce, for trade follows the banks more easily than the flag.

The credit of the Canadian government remains excellent.

The loans of 1910 amounted to less than in 1909. They reached the sum of £35,546,692 instead of £39,821,798 for 1909.

The following list shows how the total amount is distributed:

Loans of the Federal Government. .	£9,000,000
Loans of the Provincial Governments	2,000,000
Loans of Municipalities	3,079,400
Stock Issue of Railways	8,218,000
Stock Issue of Mining Companies . .	4,156,084
Stock Issues of Financial and Assurance Companies	1,155,761
Stock Issues of other industries . .	7,937,447
	£35,546,692

The average rate was very low on account of the abundance of money. It varied from 3,90 p.c. for government loans to 4½ p.c. for those of small cities.

These loans were for the greater part negociated in London.

French capital seems to be awakening from the indifference it formerly felt towards Canadian investments. Following this line of thought, it would be easy to point out many encouraging signs, but we should be exceeding the limits of this report. It may however be noted that 25 million francs were added to the capital of the "Credit-Foncier Franco-Canadien", as the result of an issue of 50,000 bonds of 500 francs each.

The Canadian Mortgage Co. also has subscribed 20,000 shares of 500 francs each, or ten million francs.

Signalons aussi que l'épargne française s'est intéressée plus que de coutume à un grand nombre de valeurs canadiennes.

Par de nombreuses lettres ou rapports, par son Bulletin Mensuel, par la part qu'elle a prise aux congrès tenus en Europe, votre Chambre de Commerce s'est efforcée d'aider de tout son pouvoir au développement des relations commerciales franco-canadiennes.

Elle a cherché à intéresser nos capitalistes aux placements avantageux qu'ils pourraient faire en ce pays, consciente de l'influence que nous donnerait cette richesse française.

Elle a conseillé aux exportateurs,—et ce conseil a été suivi par certains d'entr'eux,—de venir se rendre compte par eux-mêmes de l'importance du marché canadien, ou tout au moins d'y envoyer des voyageurs. Les grands importateurs du Canada sont flattés que ceux qui veulent devenir leurs fournisseurs attitrés, leur fassent l'honneur de les visiter, de parler leur langue. Ils leur savent gré de présenter leurs marchandises dans des conditions de prix, de qualité, de forme qui soient conformes aux usages de leur marché.

Il ne m'appartient pas de vous dire l'importance des services rendus par notre Chambre de Commerce, mais je crois qu'ils ont été appréciés et le meilleur témoignage qui lui ait été accordé, lui est venu du Ministère du Commerce qui, par une nouvelle faveur, a augmenté notre subvention annuelle.

RECENSEMENT DES MEMBRES

Nous avons vu nos membres actifs atteindre le nombre de 56, soit une augmentation de 11. Nos membres adhérents nouveaux ont été au nombre de 50, mais nous avons eu à enregistrer 45 démissions pour des raisons diverses, ce qui réduit notre gain à 5.

En résumé, notre Chambre compte aujourd'hui 555 membres, dont 8 membres d'honneur, 56 actifs et 491 adhérents, soit une augmentation de 18 sur le total de l'année dernière.

En 1910, la Chambre a tenu 19 séances et le Conseil 23. Les principales questions qui ont retenu son attention sont les suivantes:

Colis postaux: Réduction consentie par le gouvernement français sur les colis postaux de provenance française à destination du Canada et passant par l'Angleterre.

Révision des statuts:

Démarches auprès des agents maritimes hâvrais et de la Chambre de Commerce du Hâvre pour faciliter le transit à ce port des marchandises destinées au Canada.

Amélioration du service postal canadien à Toronto.

Demande de suppression d'une disposition du tarif douanier canadien fort gênante pour les maisons françaises et autres n'ayant pas de succursale au Canada.

Protection de l'industrie française: Affaire des Petits Pois.

We have also noted that French earnings have been invested in Canadian securities to a much greater extent than formerly.

By means of numerous letters and reports, by its *Monthly Bulletin* and by the part it has taken in the congresses held in Europe, your *Chamber de Commerce* has done everything in its power to develop commercial relations between France and Canada.

It has sought to interest our capitalists in the advantageous investments that they can make in this country, knowing the influence that an influx of French capital would give us.

It has advised exporters,—and this advice has been followed by some of them—to come and see for themselves the importance of the Canadian market, or at least to send their travellers. The large Canadian importers are gratified when those who wish to become their regular purveyors do them the honour to visit them and to speak to them in their own language. They are pleased when they present their goods under conditions of price, quality and form that are customary in their market.

It is not my place to tell you of the importance of the services rendered by our *Chambre de Commerce*, but I believe that they have been appreciated, and the highest testimonial that has been accorded us came from the French Department of Commerce which as a further mark of favor has increased our annual subsidy.

OUR MEMBERSHIP.

Our active members have reached the number of 56, (an increase of 11). We have added 50 auxiliary members, but had 45 resignations to record, for various reasons, which reduces our gain to 5.

At present our Chambre consists of 555 members, of which number 8 are honorary members, 56 active and 491 auxiliary members, making an increase in all of 18 members since last year.

In 1910, the *Chambre* held 19 meetings and the Board of Council 23. The principal questions that were given attention were the following:

Parcel Post: Reduction agreed to by the French government on parcels sent from France to Canada by way of England.

Revision of the Statutes:

Proposals made to the maritime agents of Havre and to the *Chambre de Commerce* of Havre to facilitate the transportation from this port of merchandise destined for Canada.

Improvement of the Canadian postal service at Toronto:

Request for the suppression of a regulation of the Canadian Customs that is very inconvenient for French houses and others not having branches in Canada.

Elaboration de rapports sur questions diverses : assurance, congrès, etc.

Impression et distribution des formules de factures en français, nécessités par le nouveau traité.

RAPPORTS FOURNIS EN 1910.

Nous avons fourni à l'Office National du Commerce Extérieur, 11 rapports.

A la Compagnie l'Union, un rapport sur les assurances au Canada.

Aux particuliers, maintes études sur les sujets les plus divers.

Enfin nous avons pris une part active au Congrès de Bruxelles où nous avons présenté deux rapports.

CONGRES DE BRUXELLES

Je ne reviendrai pas trop longuement sur le congrès tenu à Bruxelles, si ce n'est pour rendre hommage une fois de plus à la généreuse hospitalité de la Belgique qui nous donnait en cette circonstance un peu de son territoire pour travailler au plus grand développement du commerce français.

Je vous ai déjà donné un compte rendu des travaux accomplis et nous en recevrons sous peu le rapport général.

Ce qui m'a le plus frappé pendant cette réunion ainsi que mes collègues, MM. Chouillou et des Etangs, c'est l'intérêt croissant que l'on attache en France au rôle des Chambres de Commerce de l'étranger. Il nous a été agréable d'entendre dire maintes fois, pendant ce congrès, que les Chambres de Commerce françaises exercent une influence tout à fait salutaire sur l'expansion commerciale de la France et qu'elles doivent devenir les centres de ralliement de tous les français notables établis à l'étranger.

La Chambre de Commerce française de Montréal a eu sa bonne part de tous ces éloges et la présence d'hommes éminents comme M. Chapsal, directeur au ministère du Commerce, M. Paul Delombre et M. Yves Guyots, anciens ministres, des présidents des Chambres de Commerce les plus importantes de France, Paris, Lille, etc., donnait à ces éloges une valeur et une signification auxquelles nous devons être infiniment sensibles.

BULLETIN MENSUEL

Douze numéros mensuels ont été publiés en 1910; chaque exemplaire comporte 40 pages, dont 16 de texte et 24 d'annonces.

Dans les numéros de janvier, février et mars, on trouve le texte complet du Traité Franco-Canadien, y compris les tableaux-tarifs, le tout traduit et publié en français, ainsi que les formules nouvelles de factures, tant pour les marchandises vendues que pour celles consignées.

En outre des procès-verbaux de nos 19 séances de 1910, il a été publié pendant l'année, 111 articles ou études dont 104 écrits spécialement pour nous par notre rédacteur habituel ou nos collaborateurs occasionnels et dont 7 seulement sont des reproductions tirées d'autres journaux ou revues.

Protection of French industries : The case of the Green Peas.

Compiling of reports on various questions: Insurance, congresses, etc.

Printing and Distributing of invoice forms, in French, necessitated by the new treaty.

REPORTS FURNISHED IN 1910.

We furnished 19 reports to the French National Office of Foreign Commerce.

To the Company "l'Union", a report on insurance in Canada.

To private parties, many reports on various subjects.

Finally we took an active part in the Congress at Brussels, where we presented two reports.

CONGRESS AT BRUSSELS.

I shall not recall at too great length the Congress at Brussels, but shall again speak of the generous hospitality of Belgium who gave us on this occasion a little of her land in which to work for the development of the commerce of France.

I have already given you an account of the work accomplished and we shall soon receive the general report.

What impressed me the most, as well as my colleagues Messrs. Chouillou and des Etangs, was the growing interest in France in the work of the Chambers of Commerce in foreign lands.

It was pleasant for us to hear on many occasions, during the Congress, that the French Chambers of Commerce were exerting a great influence on the commercial expansion of France and that they were becoming the centres of reunion for all prominent Frenchmen established in foreign countries.

The *Chambre de Commerce Française* of Montreal received a large share of all this praise and the presence of such eminent men as Mr. Chapsal, director of the Ministère du Commerce, Mr. Paul Delombre and Mr. Yves Guyot, former ministers, of the Presidents of the most important Chambers of Commerce of France, such as Paris, Lyons, Lille, etc., gave a value and significance to these words of praise to which we were highly sensible.

MONTHLY BULLETIN

Twelve monthly numbers were published in 1910 ; each number contained 40 pages, of which 16 were text and 24 advertisements.

In the January, February and March numbers was formed the complete text of the Franco-Canadian Treaty, the tariff tables included, the whole translated and published in French, as well as the invoice forms, both for merchandise sold and consigned.

Besides the minutes of the 19 meetings held in 1910, there were published during the year 111 articles or reports, 104 of which were written especially for us by our regular editor and our occasional contributors, the

Nous avons apprécié les travaux de nos collaborateurs: MM. de Butler, J. Dalemont, M. Trembley, F. Dulieux, L. Meunier, J. Obalski, M. Sauvalle, qui ont écrit pour nous 18 articles ou études, les 86 autres émanant de notre personnel de rédaction.

COURS D'ANGLAIS

Notre cours d'anglais gratuit à l'usage de nos compatriotes a commencé le 4 novembre 1910, il se continue depuis lors, bi-hebdomadairement, avec une assistance moyenne de 31 élèves.

BUREAU D'ACCUEIL

Notre Bureau a eu beaucoup moins de visiteurs qu'en 1909, ce qui semble prouver que le travail est plus facile. En 1910, sur 72 personnes qui se sont présentées, 40 ont pu être placées.

PUBLICATION SPÉCIALE

Il importait que le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de notre Chambre fit époque dans l'histoire des relations franco-canadiennes, aussi nous avons décidé de le consacrer par la publication d'un ouvrage de luxe. "Le Canada et la France" dont vous avez tous reçu la table des matières.

Le gouvernement canadien a été le premier à donner un témoignage de l'importance qu'il attache à cette publication en souscrivant à dix mille exemplaires.

D'ores et déjà, les dépenses assez considérables qu'entraîne cet ouvrage sont couvertes par de nombreux contrats de publicité qui nous sont assurés, tant au Canada qu'en France.

BUDGET

Vous avez devant vous le bilan de notre exercice 1910. Malgré des dépenses extraordinaires: souscription en faveur des inondés en France, subvention à l'Union des Chambres de Commerce, augmentation de notre personnel, enfin, amélioration de nos bureaux, nous terminons l'année avec un surplus fort satisfaisant.

En terminant ce rapport, j'arrive à la partie la plus agréable de ma tâche, celle de remercier tout d'abord notre Président d'Honneur, Monsieur le Consul Général, de son assiduité à nos séances et de l'intérêt qu'il porte aux travaux de notre Chambre.

Je n'ai eu qu'à me louer, Monsieur le Consul Général, de l'appui que j'ai rencontré auprès de vous et que je vous demanderai de continuer à notre Chambre de Commerce; je puis vous assurer que ses efforts ont toujours tendu à seconder votre action dans la défense de nos intérêts commerciaux et industriels.

Je remercie mes collègues du Bureau et surtout du Conseil de leur constante et précieuse collaboration, collaboration que j'aurais souhaité plus étroite et plus intime peut-être, car ces liens de cordialité qui s'établissent de collègue à collègue sont un des plus grands attraits de nos fonctions.

Vous me permettrez de remercier aussi notre Secrétaire-Archiviste, M. Durantel, qui accomplit si modestement un travail considérable.

remaining seven only having been taken from other papers or reviews.

We have greatly appreciated the work of our collaborators, Messrs. de Butler, J. Dalemont, M. Trembley, E. Dulieux, L. Meunier, J. Obalski and Mr. Sauvalle, who contributed eighteen articles, the other eighty-six having been written by our editorial staff.

ENGLISH COURSE

Our free course of English for the benefit of our compatriots was inaugurated on the 4th of November, 1910, it has continued since then its bi-weekly sessions, with an average attendance of 31 pupils.

RECEPTION BUREAU.

Our Bureau has received fewer visitors this year than in 1909, which would seem to indicate that employment is more easily found. During 1910, of the 72 persons who applied, 40 were found situation.

SPECIAL EDITION

It seemed fitting that the twenty-fifth anniversary of the foundation of our Board be commemorated in the history of Franco-Canadian relations, so we decided to publish an *édition de luxe,* to be known as *"Le Canada et la France"*, the table of contents of which you have all received.

The Canadian Government was the first to show the importance it attaches to this publication by subscribing for ten thousand copies.

Already, the heavy expenses entailed by this work have been covered by numerous advertising contracts from France as well as from Canada.

BUDGET

You have before you the balance-sheet for 1910. In spite of unusual expenditures, subscription in aid of the flood sufferers in France, contribution to the *Union des Chambres de Commerce,* increase in our staff and finally the improving of our offices, we close the year with a very satisfactory surplus.

In drawing this report to a close, I come to the most agreable portion of my task, that of thanking first of all our Honorary President, the Consul-General, for his attendance at our meetings and the interest he takes in the work of our Chambre.

I can only congratulate myself, Mr. Consul General, on the support you have given me and which I shall beg you to further extend to our Chambre de Commerce; I can assure you that its efforts have always been directed to seconding your labors in the defence of our industrial and commercial interests.

I thank my colleagues of the Board and above all the Council for their constant and valuable aid, collaboration that I should perhaps have been glad to see more intimate for the bonds of cordiality that are formed between fellow-workers are one of the most attractive features of our official life.

You will permit me also to extend my thanks to our Secretary-Archivist, Mr. Durantel, who so modestly accomplishes his somewhat arduous duties.

Les Progrès du Canada



N commet une erreur en disant que le Canada a été découvert en 1534. Le Canada n'a vraiment été découvert que dans les dix ou douze dernières années."

Ainsi s'exprimait tout récemment le Premier Ministre du Canada, dans un discours prononcé à Londres.

" Avant cela, ajoutait Sir Wilfrid Laurier, le Canada était en quelque sorte éclipsé par sa grande voisine la République américaine.

" Il n'était pas rare du tout, pour un Canadien qui visitait Londres, de s'entendre poser cette question : " Dans quelle partie des Etats-Unis, le Canada se trouve-il?"

" On ne pose plus, aujourd'hui, de pareilles questions.

" A cette époque, le monde ignorait encore qu'il existât un pays aussi grand que les Etats-Unis et aussi riche que le furent les Etats-Unis, en ressources naturelles.

" Le Canada a été laissé dans l'ombre, mais ce brouillard s'est soudainement dissipé, une étoile nouvelle est apparue à l'occident et cette étoile c'était le Canada.

" Ce pays, désormais, n'avait plus besoin d'être annoncé au monde. Ses portes furent grandes ouvertes aux hommes de bonne volonté de toutes les parties du monde, mais il ne veut que des hommes décidés à travailler.

" S'il est des hommes décidés à travailler avec leur cerveau et avec leurs muscles, ils sont assurés du succès en se rendant au Canada. Il n'y a pas d'endroit sur la surface de la terre où le travail soit assuré d'une rémunération plus forte."

Ces fières paroles qui ne sont d'ailleurs que l'expression de vérités évidentes nous sont apparues comme la meilleure introduction aux chapitres qui vont suivre. Mais il nous sera bien permis d'ajouter que si les richesses naturelles du Canada donnent à ce jeune pays une prospérité peu commune, c'est à l'homme d'Etat qui, depuis quatorze ans, préside à ses destinées, que revient pour une très grande part, le mérite d'avoir su développer ces richesses.

Au moment où nous écrivons ces lignes, le Canada est en pleine période électorale et notre qualité d'étrangers nous oblige à rester neutres sur le terrain des luttes politiques. Nous nous abstiendrons donc, dans ce livre, de toute réflexion ou de tout commentaire touchant ces luttes. Mais tout en demeurant en dehors des partis, et parce que, précisément, nous y demeurons, il est de notre devoir de rendre un hommage respectueux à celui qui, aux yeux du monde entier, personnifie le Canada.

Les luttes politiques et les rivalités de parti sont éphémères. L'histoire, et surtout l'histoire économique, juge les hommes d'après leurs actes et ne tient pas grand compte des opinions contradictoires que les contemporains entretenaient sur ces hommes. Il ne peut faire de doute pour personne que la postérité placera Sir Wilfrid Laurier bien au-dessus des partis qui, à l'heure qu'il est, sont aux prises. Son nom restera attaché plus qu'aucun autre à l'histoire de l'essor économique de son pays.

S'il nous était possible de dresser ici ce que l'on pourrait appeler le bilan politique et administratif de la carrière de Sir Wilfrid Laurier, sans encourir le reproche de vouloir faire oeuvre de parti, il nous serait aisé de montrer à quel point l'homme qui est depuis quatorze ans à la tête du gouvernement du Canada, mérite d'être rangé au nombre des plus grands hommes d'Etat et des plus habiles diplomates. Personne ne s'y est trompé au moment de la dernière conférence de Londres. Quelle que soit l'opinion politique ou les théories économiques que l'on professe, il faudrait être aveugle pour ne pas voir que parmi la phalange des hommes d'Etat dont l'Empire Britannique peut, à juste titre s'enorgueillir, Sir Wilfrid Laurier apparaît aujourd'hui plus que jamais comme une très haute figure.

Mais ce livre n'est pas un livre d'histoire politique. Ce sont des résultats économiques que nous avons à envisager ici et c'est l'essor d'un pays que nous avons à mesurer, sans plus nous préoccuper de son histoire politique.

* * *

Rien ne donnera à nos lecteurs une idée plus claire de la grandeur de l'essor économique de ce pays, qu'une comparaison sommaire entre la situation où il se trouvait au moment où fut fondée notre Chambre de Commerce et la situation actuelle du Dominion.

Cette comparaison sommaire dans laquelle nous ne donnerons que des chiffres ronds, en millions de francs, résumera les chapitres qui suivent. Le lecteur soucieux d'entrer dans le détail des faits et des chiffres voudra bien se reporter pour chaque branche ou chaque facteur d'activité économique au chapitre spécial qui lui est consacré.

Au recensement de 1881, la population totale du Canada était de 4,324,810 habitants. Elle dépasse aujourd'hui huit millions, c'est-à-dire qu'elle a presque doublé en trente ans.

La ville de Montréal comptait alors 150 mille habitants. Elle en compte aujourd'hui plus de 498 mille.

Elle en compte même bien au delà de 500 mille si l'on tient compte de ses faubourgs qui, à proprement parler, font corps avec la ville et ne devraient pas être séparées d'elle dans l'évaluation de cette agglomération urbaine, encore que ces faubourgs soient constitués en municipalités indépendantes.

Au recensement de 1881, la ville de Winnipeg comptait moins de huit mille habitants. Au recensement de 1901, elle en comptait 42 mille et en 1911, elle atteint presque 200 mille. Elle a donc quintuplé en dix ans.

Vancouver, la capitale de la Colombie Anglaise avait 27 mille habitants en 1901. Elle en avait cent mille en 1909.

Calgary qui comptait un peu plus de 4 mille habitants en 1901, en comptait plus de 40 mille au début de 1910, d'après des calculs dignes de foi, et l'on en peut dire autant de toutes les villes du Canada.

Mais voici un fait plus éloquent encore:

De grandes villes ont surgi ces dernières années, qui n'existaient même pas au recensement de 1901. C'est ainsi que la ville de Saskatoon, dans la province de Saskatchewan, qui n'existait pas en 1901, comptait 113 habitants en 1903; 3 mille habitants en 1906; 12 mille en 1909 et probablement au delà de 15 mille en 1911. Et Saskatoon n'est pas seule dans ce cas.

En 1885, les recettes totales du budget canadien ne s'élevaient pas tout à fait à 164 millions de francs et les dépenses dépassaient un peu 175 millions. Pour l'exercice 1910-1911, les recettes se sont élevées à 587 millions et demi de francs.

L'excédent de recettes atteint donc 152 millions et demi, et ces recettes ont plus que triplé en vingt-cinq ans.

En 1885, les importations du Canada n'atteignaient pas tout à fait 545 millions de francs et ses exportations dépassaient légèrement 411 millions de francs. En 1910-1911 ses importations dépassent sensiblement 4 milliards 809 millions de francs et ses exportations atteignent tout près d'un milliard et demi.

L'exportation du blé qui est la richesse fondamentale du Canada ne s'élevait en 1885 qu'à deux millions 340 mille boisseaux, tandis qu'en 1910 elle a atteint 45 millions 802 mille boisseaux. L'exportation du blé a donc été près de 20 fois plus importante en 1910, qu'il y a vingt-cinq ans.

En 1885, les exportations de la France au Canada dépassaient un peu 9,500,000 francs et nous importions du Canada pour un peu plus de 1,500,000 frs. Au dernier exercice (1910-1911), la France a exporté au Canada pour plus de 57,800,000 francs et nous importions du Canada pour tout près de 14,000,000 de francs.

En 1885, les revenus des douanes du Canada dépassaient légèrement 94 millions et demi de francs. En 1911, ils ont dépassé 361 millions et demi.

C'est en 1886 que fut inaugurée la première voie ferrée traversant le Canada d'un bout à l'autre. Cette année-là les recettes brutes du Canadian Pacific Railway avaient été d'environ 50 millions de francs. Pour l'année fiscale clôturée le 30 juin 1911, elles atteignent presque 521 millions de francs. En 1886, le C. P. R. avait transporté 2 millions de voyageurs, il en a transporté douze millions au dernier exercice.

En 1885, le total des voies ferrées en exploitation au Canada était de 10,773 milles anglais. En 1910, le réseau total mesurait 24,731 milles.

Les chemins de fer du Canada, en 1885, avaient transporté un peu plus de 9 millions et demi de voyageurs. En 1910 ils en ont transporté tout près de 36 millions.

Quant au tonnage des marchandises qu'ils ont transportées, il s'élevait en 1885 à un peu plus de 14 millions et demi de tonnes, tandis qu'il s'est élevé en 1910 à 74 millions et demi de tonnes.

En 1885, le nombre des navires arrivés au Canada s'était élevé à un peu plus de 67 mille. Le tonnage de leurs marchandises s'élevait à 15 millions et demi de tonnes. 126,633 navires sont arrivés au Canada en 1910, portant tout près de 53 millions de tonnes de marchandises. 65,939 vaisseaux partaient du Canada en 1885 emportant 14 millions et demi de tonnes de marchandises. En 1910 le nombre des vaisseaux partant était de 120,745 emportant une cargaison de près de 48 millions et demi de tonnes.

Les canaux du Canada en 1885 avaient été parcourus par 21,107 bateaux transportant 70,571 passagers et un peu plus de 2 millions et demi de tonnes de marchandises. En 1910 on comptait sur les canaux canadiens 32,503 bateaux transportant au delà de 272 millions de voyageurs et près de 34 millions de tonnes de marchandises.

En 1885, le total des dépôts en banque (banques proprement dites, banques d'épargne du gouvernement, caisses d'épargne postale, banque d'épargne spéciales) dépassait légèrement 686 millions de francs. Ce total s'est élevé en 1910 à plus de 4 milliards 500 millions.

Les compensations des banques dont l'institution au Canada ne remonte qu'à 1893, ne s'élevaient pas tout à fait, cette année-là, à 4 milliards 896 millions de francs, tandis qu'en 1910, elles ont dépassé 30 milliards 271 millions et demi.

En 1885, les compagnies d'assurance-vie avaient encaissé un total d'un peu plus de 23 millions de francs de primes, représentant 90,417 polices. Elles ont encaissé en 1910 tout près de 149 millions de francs, représentant 1.172,125 polices.

La production minérale totale du Canada, en 1886, était d'un peu plus de 51 millions de francs. En 1910-1911, elle dépassait 525 millions.

Les produits des pêcheries, exportés en 1885, ne s'élevaient pas tout à fait à 40,000,000 de frs. En 1911, ces exportations dépassent sensiblement 78,000,000.

Les produits des forêts, exportés en 1885, ne représentaient pas tout à fait 105 millions de francs, tandis qu'en 1911 ils dépassent 227 millions.

L'exportation des produits agricoles (non compris les animaux et leurs produits) était de 72,500,000 frs en 1885, et de plus de 413,000,000 en 1911.

Les exportations d'animaux et de leurs produits, qui ne représentaient qu'un peu plus de 126 millions et demi de francs en 1885(dépassent sensiblement 261 millions en 1911.

Les exportations de produits manufacturés au Canada, ne représentaient pas tout à fait 16 millions de francs en 1885 et représentent près de 176 millions et demi en 1911.

Le nombre des bureaux de poste du Canada était de 7 mille en 1885 et de plus de 13 mille en 1911.

En 1885, les bureaux de poste avaient émis un peu plus de 499 mille bons de poste ou mandats représentant une somme de 50 millions de francs. En 1910, leur leur nombre a dépassé 4 millions, représentant une somme de 305 millions de francs.

En 1885 les bureaux de poste avaient expédié 68 millions et demi de lettres et pas tout à fait 14 millions de cartes postales. En 1910, le nombre des lettres a dépassé 456 millions et celui des cartes postales a dépassé 45 millions.

Les recettes postales s'élevaient en 1885 au total de 12 millions de francs. Elles ont dépassé 55 millions en 1910.

* * *

Si ce que l'on appelle l'éloquence des chiffres n'est pas un vain mot, ceux que nous venons de passer en revue suffisent à démontrer ce que l'on entend dire quand on parle du merveilleux essor économique du Canada.

Mais ce n'est pas tout.

A force d'entendre dire que le Canada est un pays d'une prospérité peu commune, à force d'entendre vanter son développement magnifique, les esprits superficiels pourraient trouver cela insipide et il en est d'autres qui pourraient croire que le Canada approche de la période où ses richesses naturelles, ayant atteint le maximum de leur développement, en arriveront à une sorte de situation stationnaire.

Ce serait là une très grosse erreur.

En effet, pour se faire une idée exacte de l'avenir promis au Canada, il faut se bien pénétrer de quelques faits qui sont, au point de vue économique, d'une importance capitale.

Ces quelques faits essentiels que nous résumons ici et dont nous donnons la justification dans d'autres chapitres sont les suivants:

Le Canada, dont la superficie totale est 18 fois plus étendue que celle de la France, n'a encore qu'une population cinq fois moindre que celle de la France.

Les terres actuellement cultivées ne représentent pas même la dixième partie des terres cultivables. Des régions entières, impropres à la culture mais d'une incontestable richesse minière, ont été à peine explorées en raison de leur immensité et de la difficulté des moyens de communication. Même explorées, elles ne pourront être exploitées que lorsque les chemins de fer y auront pénétré.

Une quantité presque inimaginable de chutes d'eaux ou de rapides dont la force hydraulique n'est pas encore utilisée promettent un brillant avenir à toute espèce d'industries et au développement des transports électriques.

Le Canada arrive aujourd'hui en tête de tous les pays du monde en ce qui regarde la production du nickel et de l'amiante.

Troisième pour l'augmentation des réseaux de chemins de fer durant les dernières cinquante années.

Troisième pour le chiffre du commerce comparé à la population.

Troisième pour la production de l'argent.

Huitième pour la production de l'or.

Huitième pour la production de fer en gueuse.

Huitième pour la production de l'acier.

Neuvième pour la production du minérai de fer.

Dixième pour le tonnage des navires en acier.

Il serait facile de citer d'autres faits et nous ne manquerons pas d'en souligner d'autres dans la suite de ce volume, mais ceux que nous venons de mettre en évidence suffisent à faire comprendre, à ceux qui en douteraient encore, que le développement économique du Canada, si remarquable qu'il ait été jusqu'à ce jour, n'est que peu de chose auprès de celui que l'avenir lui réserve.

Le Canada est aujourd'hui dans une situation économique qui présente de très grandes analogies avec celle où se trouvaient les Etats-Unis il y a cinquante ou soixante ans.

On peut ajouter, à l'avantage du Canada, qu'il a su profiter de quelques-unes des expériences économiques que les Etats-Unis ont faites à leurs dépens. En écrivant cela, nous pensons surtout aux richesses naturelles des Etats-Unis. Elles ont été follement gaspillées.

Ses ressources forestières, pour ne parler que de celles-là, ne sont pas éloignées de l'état d'épuisement. Il a fallu que le mal ait atteint la période aiguë pour que les Américains se préoccupent de l'enrayer et c'est à quoi travaille, un peu tard, la commission de conservation des ressources naturelles.

Les hommes avisés qui gouvernent le Canada n'ont pas attendu que les richesses de leur pays soient menacées d'épuisement pour songer aux moyens d'en empêcher le gaspillage. Le Canada a donc, lui aussi, une commission de conservation des ressources naturelles. Son oeuvre est efficace parce qu'elle a été entreprise de bonne heure, conformément au sage principe: prévenir vaut mieux que guérir.

* * *

Cette digression ne nous a pas éloignés de notre conclusion, elle va nous y ramener au contraire, si nous avons réussi à montrer que l'exploitation des richesses naturelles du Canada n'en est encore, à tout prendre, qu'à ses débuts.

Les richesses inexploitées et même inexplorées sont immenses. Dans tous les domaines elles offrent à l'activité humaine un champ dont il est presque impossible d'établir les limites et qui vraisemblablement demeurera inépuisable grâce à la sagesse avec laquelle ces ressources sont surveillées par ceux qui en ont la garde.

En présence d'un avenir économique aussi brillant et en nous plaçant au point de vue spécial qui nous préoccupera d'un bout à l'autre de ce livre, c'est-à-dire au point de vue des relations franco-canadiennes et plus spécialement encore au point de vue des intérêts français, notre conclusion est la suivante:

Le Canada a pris sa place au premier rang des pays commerçants et industriels.

Il offre au commerce de la France des débouchés dont l'étendue va sans cesse augmentant.

Il est donc de notre devoir de profiter de ces débouchés dans une mesure plus large encore que par le passé. Les résultats déjà acquis, les positions que nos exportations ont réussi à conquérir sont assez belles et assez solides pour nous encourager à de nouveaux efforts.

Nous montrerons au cours de ce volume et au fur et à mesure que l'occasion s'en présentera, quels doivent être ces efforts, où et comment ils doivent s'exercer. Mais il est un point sur lequel nous n'insisterons jamais assez et c'est pourquoi nous le mentionnerons dès maintenant: il faut que nos commerçants viennent eux-mêmes au Canada pour en étudier sur place le marché. Il faut, en tous cas, qu'ils y envoient des voyageurs. C'est le seul moyen de connaître et de comprendre les us et coutumes du commerce en même temps que les exigences de la clientèle. A ceux qui le peuvent, aux industriels plus particulièrement, nous recommanderons sans un instant d'hésitation, de fonder au Canada des ateliers, des usines, des fabriques, en un mot de véritables succursales de leurs maisons principales. C'est incontestablement le moyen le plus sûr et le plus efficace de porter à son maximum notre expansion commerciale au Canada.

Enfin, nous ne pouvons pas clore ce chapitre sans tenir aux financiers français et aux capitalistes, un langage analogue à celui que nous venons d'adresser à nos commerçants et à nos industriels. Nous leur demandons de venir au Canada, pour en étudier sur place le développement économique. Il leur sera difficile d'en avoir une idée exacte aussi longtemps qu'ils n'en jugeront pour ainsi dire que de seconde main.

Ils n'ont peut-être pas encore oublié que les capitaux français n'ont su s'intéresser que très tardivement à l'essor économique des Etats-Unis. Des fortunes ont été édifiées sans grands efforts par d'autres capitalistes et d'autres financiers, plus clairvoyants ou mieux informés. Quant aux capitalistes français, lorsqu'il n'était déjà plus temps, ils ont compris leur méprise et n'ont eu que la ressource de se dire avec résignation: "Si nous avions su."

Ceux d'entre eux qui prendront la peine de feuilleter ce livre voudront bien se rappeler à l'occasion que nous les avons renseignés au moment propice. Nous les invitons ici de la façon la plus pressante à tourner leurs regards du côté du Canada tandis qu'il en est temps et nous leur rappelons en terminant ces paroles de Sir Wilfrid Laurier, dont l'orgueilleuse clairvoyance n'a rien d'exagéré et qui résument admirablement tout ce que nous venons de dire:

"Le dix-neuvième siècle a été le siècle des Etats-Unis, mais le vingtième sera le siècle du Canada."



Bureaux de la Chambre de Commerce française de Montréal.

Dimensions et Superficie du Canada

"Le Canada est d'une très vaste étendue... Du côté du Nord, je n'en connais pas les bornes..."

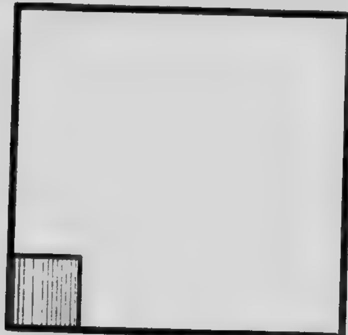
TALON.
Intendant du Roi de France, 1665.



POUR donner aux chiffres de la population d'un pays toute la signification économique qu'ils comportent, il va sans dire qu'il faut les mettre en regard de la superficie totale de ce pays. Si l'on veut se rendre compte de l'importance de sa richesse agricole, il faut avant tout connaître l'étendue de sa surface cultivable et l'étendue de la surface cultivée. Le rôle capital que joue l'accroissement de la population dans le développement des richesses naturelles d'un pays comme le Canada, ne saurait être exactement apprécié sans ces données préalables.

Le relevé de la page suivante donne quelques chiffres qui sont intéressants à étudier. On y voit tout d'abord que le Canada est 18 fois plus grand que la France et presque aussi grand que l'Europe.

On y voit ensuite que la surface des terres actuellement cultivées, au Canada, est près de trois fois moins grande que la surface des terres cultivées de la France.

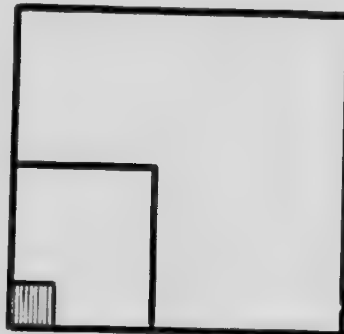


Le grand carré représente la superficie totale du Canada.
Le petit carré représente la superficie totale de la France.

Mais tandis qu'en France, les terres non cultivées sont rares (puisque la presque totalité des terres cultivables est cultivée), au Canada au contraire, la surface des terres propres à la culture ... au total de plus de 1 million 375 mille kilomètres carrés (340 millions d'acres). Il reste donc encore 1 million 242 mille kilomètres carrés (307 millions d'acres) de terres encore vierges mais propres à la culture.

C'est-à-dire que la superficie de terres aujourd'hui cultivées ne représente même pas la dixième partie de la surface totale de terres cultivables.

En d'autres termes, en ajoutant les uns aux autres les territoires entiers de la France, de l'Allemagne, de la Suisse, de la Belgique et des Pays-Bas, il s'en faudrait encore d'une soixantaine de mille kilomètres carrés pour avoir une idée à peu près exacte de ce qui reste encore au Canada de surface *cultivable*, mais encore inculte.



Le grand carré représente la superficie totale du Canada.
Le petit carré représente la superficie actuellement cultivée.
Le carré moyen représente la superficie propre à la grande culture mais non encore cultivée.

Ces étendues immenses sont encore incultes parce que le Canada, 18 fois plus grand que la France, n'a encore qu'une population cinq fois moins nombreuse que la France. Mais nous verrons dans le prochain chapitre avec quelle rapidité cette population s'accroît et nous aurons alors une vision complète et saisissante du prodigieux avenir qui est promis à ce pays.

Immensité des terres encore incultes, augmentation rapide et considérable de la population, voilà les deux facteurs essentiels qu'il faut avoir sans cesse présents à l'esprit si l'on veut avoir la clef du développement ultérieur des richesses du Canada.

"Malgré les merveilleux progrès économiques qu'il a réalisés en ces dernières années, disait dernièrement un grand financier de Londres, le Canada, il faut l'avouer, a à peine commencé à développer ses richesses. Il n'a guère fait qu'en gratter la surface."

Ce langage imagé qui pourrait paraître exagéré ou prétentieux à ceux qui sont mal informés, n'est que l'expression même de la vérité. Il résume ingénieusement la conclusion à laquelle arrivent inévitablement tous ceux qui regardent de près les faits et les chiffres que nous venons de mettre en lumière et que rendent plus évidents encore les deux petites figures que nous donnons dans cette page.

Au regard de ces faits et de ces chiffres, nous essayerons de montrer plus loin le passé, le présent et l'avenir de chacune des branches d'activité économique du Dominion.

Relevé de quelques superficies en kilomètres carrés

	Kilomètres carrés
Superficie totale du Canada	9,659,400
Superficie totale de l'Europe	9,922,885
Superficie totale de la France	536,464

	Kilomètres carrés
Total de la superficie cultivable du Canada	1,375,000
Total de la superficie non cultivée (mais cultivable) du Canada ..	1,243,000
Surface cultivée du Canada	132,000
Surface cultivée de la France	360,770

	Kilomètres carrés
Surface des forêts du Canada	4,921,000
Surface à moitié boisée, du Canada .	200,000
Surface boisée de la France	83,971
Surface des montagnes du Canada. .	777,000
Surface des lacs du Canada	847,000
Surfaces stériles du Canada	1,554,000

De la côte de l'Océan Atlantique à celle de l'Océan Pacifique, le Canada, dans sa plus grande dimension, mesure 3,500 milles anglais, soit 5,631 kilomètres. C'est-à-dire exactement la dimension de l'Europe dans sa plus grande largeur (5,630 kilom.).

Du Sud au Nord le Canada, dans sa plus grande largeur, atteint 1,400 milles, soit 2,252 kilomètres. C'est-à-dire à peu près exactement la longueur d'une ligne droite tirée de Stockholm à l'extrémité du talon de la botte de l'Italie (cap S. Maria di Leuca).

La distance à vol d'oiseau, de Québec à Vancouver est un peu plus grande que celle de Gibraltar à Saint-Pétersbourg.

Superficies des Provinces du Canada

Provinces	Superficies totales		
Québec..	911,351	kilom.	carrés
Ontario	675,685	"	"
Nouveau-Brunswick. .	72,481	"	"
Nouvelle-Ecosse	53,224	"	"
Ile du Prince Edouard	5,180	"	"
Manitoba	190,965	"	"
Saskatchewan	649,183	"	"
Alberta	659,411	"	"
Colombie anglaise . ..	1,023,050	"	"
Superficie totale des 9 provinces	4,240,180	"	"

On remarquera que la superficie totale des provinces ne représente pas même la moitié de la superficie totale du Canada. Il faudrait encore y ajouter le territoire du Yukon, le territoire de Mackenzie, le territoire de Franklin et le territoire de l'Ungava, qui n'appartiennent en propre à aucune des neuf provinces et relèvent directement du gouvernement fédéral.

Un projet de loi qui est resté en suspens, par le fait de la dissolution du dernier parlement, mais qui vraisemblablement sera repris et voté dans un avenir prochain étend le territoire du Manitoba jusqu'à la baie d'Hudson et jusqu'au 60e degré de latitude. La province du Manitoba aura à ce moment-là une étendue de 653,226 kilomètres carrés. Le même projet de loi donnera à la province de Québec tout le territoire d'Ungava. La province de Québec s'étendra donc jusqu'au détroit d'Hudson et sa superficie totale sera presque le double de ce qu'elle est aujourd'hui.

La Population du Canada

"Quand je parcours le Canada, je suis sans cesse étonné de voir ce qu'a pu y accomplir une population égale à celle de Londres, sur un territoire aussi étendu que toute l'Europe.

LORD GREY,
Gouverneur-général du Canada.



OUR peupler ses territoires immenses et mettre en valeur ses ressources naturelles presque incalculables, le Canada a besoin de voir augmenter sans cesse et dans de grandes proportions, le nombre de ses habitants.

La natalité seule, qui est cependant particulièrement forte, ne suffit pas à procurer au pays tout l'accroissement de population et surtout de population agricole qui lui est non seulement nécessaire, mais indispensable.

Il faut donc que le Canada attire sur son territoire les populations du dehors. De là sa politique de colonisation et sa propagande en faveur de l'immigration.

Cette politique est couronnée, on le sait, d'un plein succès. Depuis quelques années surtout, la population du Canada a augmenté dans de gigantesques proportions.

Nous allons d'abord relever, dans ce chapitre, les chiffres qui établissent cet accroissement de population et qui sont l'un des témoignages de la prospérité grandissante du pays.

Nous examinerons dans les chapitres suivants, le rôle de l'immigration et les méthodes employées, avec un si grand succès, dans cette grandiose entreprise de peuplement intensif dont l'exemple est probablement unique dans les annales de la civilisation.

• • •

C'est à l'année 1665 qu'il faut remonter pour trouver le premier recensement de la population du Canada, qui comptait, à cette époque, 3,251 habitants.

En 1763 il en comptait	70,000
" 1871 " " "	3,485,000
" 1881 " " "	4,324,810
" 1891 " " "	4,833,239
" 1901 " " "	5,371,315
En 1911 il en compte plus de	8,000,000

Comme on le voit, les recensements officiels ont eu lieu tous les dix ans à partir de 1871.

Le dernier recensement a été fait le 1er juin 1911. Malheureusement on n'en connait pas encore, à l'heure où nous écrivons ces lignes, les résultats définitifs et officiels. On sait seulement que la population totale du Canada, au 1er juin 1911 était sensiblement supérieure à 8 millions d'habitants. Elle a donc augmenté de près de trois millions en dix ans et, en tenant compte du courant considérable de l'immigration, on constate qu'avant la fin de l'année 1911, la population totale du

Comparaison de la population des provinces, de 1871 à 1911

Provinces	1871	1881	1891	1901	1910-1911
Québec	1,191,516	1,359,027	1.488.535	1.648,898	3,200,000
Ontario	1,620,851	1,926,922	2,114,321	2,182.947	2,239,841
Nouveau Brunswick	285,594	321.233	321,263	331,120	350,000
Nouvelle Ecosse	387,800	440,572	450,396	459,574	[illegible]00,000
Ile du Prince Edouard	pas de recensement	108,891	109,078	103,259	400,000
Manitoba	pas de recensement	62,260	152,506	255.211	500,000
Saskatchewan . . . . / Alberta	Territoires du N.O. jusqu'en 1905 pas de recensement en 1871	56,446	66,799	158 940	377,590 / 385,000
Colombie Anglaise	pas de recensement	49,459	98,173	178,657	347,000
Territoire du Yukon	.....	....	....	....	9,000

Canada sera le double de ce qu'elle était il y a trente ans.

* * *

Le tableau que nous donnons au bas de la page 33 montre quelle a été pour chaque province le chiffre de la population à chacun des recensements officiels de 1871 à 1901.

Ainsi que nous venons de le dire, les résultats du recensement de 1911 ne sont pas encore connus officiellement; mais quelques chiffres ont transpiré, qui, avec d'autres données puisées à des sources variées et sûres nous permettent de donner ici, assez exactement les chiffres de 1911.

On voudra bien se rappeler que dans les divers tableaux que nous publions dans ce chapitre, les chiffres que nous donnons pour 1911 ne sont pas des chiffres officiels, mais nous nous sommes efforcés de les établir d'après des données impartiales et il est certain que quand les résultats officiels seront connus, on s'apercevra que nous sommes restés partout en-dessous des chiffres réels et définitifs.

* * *

En 1901, il n'y avait au Canada que deux villes, ayant plus de cent mille habitants: Montréal et Toronto . En 1911, il y en a quatre: Montréal, Toronto, Winnipeg et Vancouver.

Onze villes comptent actuellement plus de quarante mille habitants. Nous avons dressé la liste de ces 11 villes en les classant d'après le pourcentage de leur augmentation depuis dix ans. La comparaison entre les chiffres de leur population en 1901 et les chiffres de 1910-11 en dira plus long qu'un long article.

On verra que de toutes les grandes villes actuelles du Canada, c'est Calgary qui vient en tête quant au pourcentage de l'augmentation de la population en dix ans. Elle comptait quatre mille habitants en 1901. Elle en comptait au delà de quarante-huit mille au début de 1911. L'augmentation est donc de 1050 p. c.

En revanche, c'est la ville de Québec qui, sous ce rapport arrive à la fin de la liste des grandes villes, puisque sa population n'a augmenté que d'un cinquième en dix ans.

En 1901, le Canada comptait 24 villes de plus de dix mille habitants, tandis qu'à la fin de 1910, il y en avait au moins 48 et le recensement de 1911 en révèlera sans doute un beaucoup plus grand nombre. On trouvera plus loin le tableau de ces 48 villes avec leur population aux quatre recensements décennaux de 1871, 1881, 1891 et 1901. Il est intéressant de chercher la répartition, par province, de ces 48 villes de plus de 10,000 habitants. C'est ce qu'indique le petit tableau suivant:

NOMBRE DES VILLES DE PLUS DE 10 MILLE HABITANTS

Provinces	1901	1910
Québec..	7	10
Ontario	11	21
Nouveau-Brunswick	1	2
Nouvelle-Ecosse	1	3
Ile du Prince Edouard	1	1
Manitoba	1	2
Saskatchewan	0	3
Alberta..	0	3
Colombie anglaise	2	3
Total..	24	48

En 1901, les Territoires du Nord-Ouest (aujourd'hui provinces d'Alberta et de Saskatchewan) ne comptaient

Liste des 11 villes du Canada qui ont plus de 40,000 habitants en 1910-1911

Classées d'après le pourcentage de leur augmentation depuis 1901

Villes	1901	*1910-1911	Augmentation en 10 ans	Pourcentage de l'augmentation
Calgary (Alberta)	4,091	48,351	42,260	1050%
Vancouver (Colombie Anglaise)	27,010	120,000	92,990	340%
Winnipeg (Manitoba)	42,340	160,000	117,660	278%
Toronto (Ontario)	208,040	424,000	215,960	103%
Montréal (Québec)	267,730	500,000	232,270	86%
Ottawa (Ontario)	59,928	86,106	26,178	43%
Hamilton (Ontario)	52,634	73,000	20,366	38%
Halifax (Nouvelle-Ecosse)	40,832	55,000	14,168	35%
London (Ontario)	37,976	46,727	8,751	23%
St-John (Nouveau Brunswick)	40,711	50,000	9,289	23%
Québec (Québec)	68,000	82,000	14,000	20%

*Les chiffres de 1910-1911 ne sont pas des chiffres définitifs puisque les résultats du recensement de 1911 ne sont pas encore connus, mais nous les avons établis d'après des sources de renseignements variées et sur des données que nous considérons comme aussi précises que possible.

pas une seule ville ayant dix mille habitants. Il n'y en avait même pas une de 5 mille habitants. La ville la plus peuplée, Calgary, comptait alors 4,091 habitants.

Aujourd'hui la province de Saskatchewan, dont le territoire en 1901, ne comprenait qu'une petite ville de 2,249 habitants, Régina, compte aujourd'hui trois villes importantes: Regina, Moose-Jaw et Saskatoon, qui ont respectivement 17 mille, 16 mille et 15 mille habitants.

Quant à la province d'Alberta, elle compte aujourd'hui trois villes principales dont la moins peuplée, Lethbridge, compte au moins 14,000 habitants, tandis que Calgary en a plus de 48 mille et Edmonton plus de 30,000.

Si la place dont nous disposons nous permettait d'entrer dans une étude détaillée de la population du Canada, nous montrerions que l'augmentation de cette population, dans une infinité de petites villes de l'Ouest est tout aussi frappante que celle des grandes villes. Nous n'en donnerons ici que quelques exemples.

Dans le **Manitoba**, la petite ville de Dauphin, qui comptait 1,135 habitants en 1901, en compte aujourd'hui au delà de 4,000. La ville de Portage la Prairie, qui en comptait 3,901 en 1901, en comptait plus de 7,000 à la fin de 1910.

Dans la **Saskatchewan**, la ville de Prince Albert a passé en dix ans de 1785 habitants à plus de 8,000.

Dans l'**Alberta**, la ville de Medecine Hat qui comptait 1,570 habitants en 1901, en comptait plus de 6,000 au début de 1911.

Dans la **Colombie Anglaise**, la petite ville de Fernie, qui n'est pas mentionnée en 1901 dans les statistiques des villes, compte aujourd'hui 6,500 habitants; il en est de même de Mount Pleasant (5,000 en 1910), Cranbock (4,000 en 1910), Revelstoke (4,000 en 1910). Quant à Prince Rupert, le futur terminus du Grand Tronc Pacifique, elle n'existait même pas en 1901, elle comptait plus de 5,500 habitants à la fin de 1910.

Les petites villes des provinces de l'Est fournissent, elles aussi, des exemples de croissance remarquable.

Dans l'**Ontario**, la ville de Welland ne figurait au recensement de 1901 que dans la liste des villages. Elle comptait alors 1,863 habitants. Elle en comptait plus de 6,000 à la fin de 1910.

Fort William, toujours dans l'Ontario, ne figure pas dans le recensement des villes, en 1891. En 1901, elle comptait 3,997 habitants. Aujourd'hui elle en compte 20,000.

Quant à la célèbre cité minière de Cobalt, encore dans l'Ontario, elle ne figure même pas dans la liste des villages du recensement de 1901, pour l'excellente raison que les mines d'argent de la région n'ont été découvertes qu'en 1903 et qu'avant cette époque, la solitude la plus déserte régnait, là où s'élève aujourd'hui une ville de plus de 8,000 habitants.

Il sera très intéressant de connaître par le recensement de 1911, le nombre et la population de toutes les petites villes et petits villages qui n'existaient pas en 1901 et qui, depuis dix ans, sont pour ainsi dire sortis de terre. Il est impossible d'établir ces chiffres avec quelque exactitude, avant la publication des résultats officiels du recensement.

Pour ce qui concerne les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, un recensement a été fait en 1906, dont la comparaison avec celui de 1901 permet certaines constatations intéressantes, surtout pour les deux dernières provinces.

Les statistiques de 1906 établissent en effet que dans l'intervalle de cinq années (1901-1906), 57 petites villes ou villages ont surgi dans la Saskatchewan et 23 dans l'Alberta, qui n'existaient pas lors du recensement de 1901. De 1906 à 1911, on a vu surgir un nombre bien plus considérable de ces petits villages nouveaux, mais il faut attendre les chiffres du dernier recensement avant de se livrer à aucun commentaire.

Les quelques chiffres que nous venons de passer en revue et les tableaux que nous avons dressés fournissent sur cette intéressante augmentation de population des renseignements assez clairs pour qu'il soit inutile d'insister d'avantage. On pourrait citer un plus grand nombre d'exemples et donner des tableaux plus étendus, mais cela n'ajouterait rien à l'évidence de la constatation qu'il importait de souligner et que l'on nous permettra de résumer de la manière suivante:

Le Canada a commencé le vingtième siècle avec une population égale à celle qu'avaient les Etats-Unis au début du dix-neuvième siècle. Les calculs les plus circonspects permettent de prédire qu'avant le milieu de ce vingtième siècle, le Canada aura une population égale à celle qu'ont aujourd'hui les Etats-Unis.



Liste des villes ayant plus de 10,000 habitants en 1911.

Comparaison de leur population de dix ans en dix ans — 1871-1911

Les chiffres de 1911 ne sont pas des chiffres officiels mais sont établis sur des renseignements dignes de foi.

PROVINCE DE QUEBEC

	1871	1881	1891	1901	1911
Montréal	115,000	155 238	219,616	267,730	500,000
Québec	59,000	62 446	63,090	68,000	82,000
Hull	3,800	6,890	11,264	13,993	18,647
Sherbrooke	4,432	7,227	10,110	11 765	17,000
Westmount	200	884	3,076	8,856	14,000
Trois-Rivières	7 570	8,670	8,334	9,981	12,730
Verdun	...	...	...	...	12,500
St Hyacinthe	3,746	5,321	7,016	9 210	10,500
Valleyfield	1,800	3,906	5,515	11,055	10,500
Lévis	6,691	7,597	7,301	7,783	10 000

PROVINCE D'ONTARIO

	1871	1881	1891	1901	1911
Toronto	59,000	96 196	181,215	208,040	424,000
Ottawa	24,141	31,307	44,154	59,928	86,106
Hamilton	26 000	36,661	48,959	52,634	73,000
London	18,000	26,266	31,977	37 976	46,727
Brantford	8,107	9,616	12,753	16,619	22,000
Fort William	*	*	*	3,997	20,000
Kingston	12,407	14,091	19 263	17,961	19 000
Windsor	4,253	6,561	10,322	12,153	17,584
Peterborough	4,611	6,812	9,717	11,239	17,000
Guelph	6 878	9,890	10,537	11,496	15,000
St-Thomas	2,197	8,367	10,366	11,485	[illegible]
Stratford	4,313	8,239	9,500	9,959	15,000
Berlin	2,743	4,054	7,425	9,747	13 664
Port-Arthur	*	1,275	2,698	3,214	12,862
Owen Sound	3,369	4,426	7,497	8,776	12,750
St-Catharines	7,864	9,631	9,170	9,946	12,652
Belleville	7,305	9,516	9,916	9,117	12,000
West Toronto	*	*	4,518	6,091	12,000
Sarnia	2,329	3,874	6,692	8,176	11,500
Chatham	5,873	7,873	9,052	9,068	10,500
Niagara Falls	1,610	2,347	3,349	4,244	10,250

PROVINCE DU NOUVEAU BRUNSWICK

	1871	1881	1891	1901	1911
St-John	41,325	41,353	39,179	40,711	50,000
Moncton	4,810	5,032	8,762	9,026	14 000

PROVINCE DE LA NOUVELLE ECOSSE

	1871	1881	1891	1901	1911
Halifax	29 582	36,100	38,437	40,832	55,000
Glace Bay	*	*	2,459	6,945	20,000
Sydney	*	1 480	2,427	9 909	18,000

PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE EDOUARD

	1871	1881	1891	1901	1911
Charlottetown	8,807	11,485	11,373	12,080	13,000

PROVINCE DE MANITOBA

	1871	1881	1891	1901	1911
Winnipeg	241	7,985	25,639	42,340	160,000
Brandon	*	*	3,778	5,620	13,700

PROVINCE DE SASKATCHEWAN

	1871	1881	1891	1901	1911
Regina	*	*	*	2 249	17,000
Saskatoon	*	*	*	113	16,000
Moose-Jaw	*	*	*	1,558	15,000

PROVINCE D'ALBERTA

	1871	1881	1891	1901	1911
Calgary	*	*	—	4,091	48,351
Edmonton	*	*	—	2,626	30,000
Lethbridge	*	*	—	2,072	14,000

PROVINCE DE LA COLOMBIE-ANGLAISE

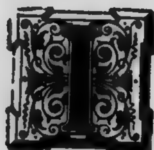
	1871	1881	1891	1901	1911
Vancouver	*	*	13,709	27,010	120,000
Victoria	3,270	5,925	16 841	20,816	30,000
New-Westminster	*	1,500	6,678	6,499	15,000

*L'astérisque indique que la ville n'existait pas à cette époque.

Les Canadiens-français

Cette "France nouvelle" est, hors de nous, notre passé vivant. Elle est le témoin d'un avenir que nous portions en nous.

ALBERT SOREL,
de l'Académie française.



IL est impossible de parler de la population du Canada sans consacrer, ne fût-ce qu'une page à ceux qui, sur le continent américain et en dépit des siècles, sont demeurés les fils de la vieille France.

En 1760, le Canada, *colonie française*, comptait 60,000 Français. Dans le Canada, *colonie anglaise*, les Canadiens-français sont aujourd'hui plus de deux millions (1) et si l'on ajoute à ce chiffre la population canadienne-française des Etats-Unis, on découvre qu'il y a aujourd'hui beaucoup plus de 3 millions de Canadiens-français dans l'Amérique du Nord.

Depuis l'époque où le Canada a cessé d'être une colonie française, la population canadienne-française a régulièrement et invariablement doublé tous les 27 ans.

Ce sont là des chiffres et des faits sur lesquels il faut insister dans ce livre écrit par des Français pour des Français. Mais ce ne sont pas les seuls qui soient intéressants à mettre en évidence. En voici quelques autres qui montrent quelle est la vitalité des Canadiens-français et quel avenir leur est sans doute réservé, malgré l'accroissement de la population anglaise et malgré l'armée des immigrants.

On croit volontiers, en Europe, que c'est à la seule province de Québec que sont confinés les Canadiens-français. Pour se convaincre du contraire il suffit de consulter la liste des membres de la chambre des Communes pour la législature qui vient de prendre fin. Sur 221 circonscriptions qui envoient chacune un député au parlement fédéral, il est établi qu'il y en a 86 où la population française a voix prépondérante. Or la province de Québec ne compte que 65 circonscriptions. Il y a donc, en dehors même de la province de Québec 21 circonscriptions où l'élément français domine.

Ottawa, la capitale politique du Canada, qui est la seconde ville de la province d'Ontario, a aujourd'hui une population de 86 mille habitants sur lesquels plus de 20,000 sont Canadiens-français. Dans l'ensemble de la province d'Ontario la population de langue française est aujourd'hui estimée à 225,000 âmes. Elle y a doublé en 20 ans et l'on considère que l'élément français a maintenant voix prépondérante dans quinze comtés de cette province qui, il y a vingt ans, était presque exclusivement anglaise,

Il y a vingt-cinq ans, quelques colons canadiens-français, quittant la province de Québec, allèrent s'installer sur les terres du district de Nipissing, dans le nord de la province d'Ontario. Or, ce district est aujourd'hui représenté à l'assemblée provinciale de l'Ontario par deux députés canadiens-français.



Une famille d'artisans canadiens-français.

Dans les provinces de l'ouest on compte au moins 60,000 Canadiens-français, mais il est certain que l'Est restera leur terre de prédilection et que c'est dans les provinces de l'Est que cette population de langue française continuera à s'accroître et à s'étendre. L'heure n'est peut-être pas très éloignée où, dans toute la moitié occidentale du Canada, du lac Supérieur à la côte de l'Atlantique, la langue française sera la langue de la majorité du peuple.

Quant à la province de Québec, la population française y prédomine de plus en plus. C'est ainsi que les cantons de l'Est qui avaient, il y a 12 ans, une population où l'élément anglais était en majorité, ont aujourd'hui une population de 17 mille âmes sur lesquelles on compte 11 mille Canadiens-français.

Il y a 11 ans, la population anglaise était en majorité dans onze comtés de la province de Québec. Dans ces onze même comtés c'est aujourd'hui la population canadienne-française qui est en majorité.

Le gouvernement et l'assemblée législative de la province nous fourniront un dernier exemple de cet ac-

(1) Au recensement de 1901 les Canadiens de descendance française étaient au nombre de 1,649,371, dont 1,322,115 dans la province de Québec, 150,000 dans l'Ontario et 10,000 dans l'ouest. Le recensement de 1911 établira sans aucun doute que l'élément canadien-français, depuis 10 ans, s'est accru de plus de 400,000 âmes.

croissement constant de l'élément canadien-français.

Depuis la constitution du Canada en confédération, la province de Québec a vu se succéder 12 assemblées législatives provinciales. Jusqu'à l'année 1897, la moitié des membres du gouvernement provincial était de langue anglaise et les débats avaient lieu aussi bien en anglais qu'en français. Aujourd'hui, sur neuf ministres, dont un sans portefeuille, il n'y en a plus que trois qui soient d'origine anglaise et il est rare d'entendre parler la langue anglaise au cours des débats de l'assemblée législative.

Nous ne terminerons pas ces quelques notes sur la population canadienne-française sans rappeler qu'en 1890, l'Assemblée législative de Québec vota une loi accordant une terre de cent arpents à tout chef de famille, père de 12 enfants vivants.

Dès l'année suivante, plus de 1,300 demandes étaient enregistrées. Dans une seule paroisse on en comptait dix-sept.

En 1905, on comptait plus de 3490 familles ayant au moins douze enfants vivants. Le recensement de 1911 nous en révèlera probablement un nombre plus grand encore.

Tableau détaillé de l'immigration 1900-1910

Ce tableau indique la provenance exacte et le nombre total des immigrants entrés au Canada entre le 1er juillet 1900 et le 31 mars 1910.

Nationalité ou provenance des immigrants	Nombre des immigrants de juillet 1900 à mars 1910
Angleterre et Pays de Galle	418,945
Ecosse	108,985
Irlande	34,124
Total du Royaume-Uni	562,054
Etats-Unis	497,390
Afrique du Sud	[illegible]
Australiens	1,383
Autrichiens	12,492
Bohémiens	624
Bukuwiniens	11,137
Croates	862
Dalmatiens	96
Galiciens	65,677
Hongrois	9,501
Magyars	1,056
Ruthènes	2,201
Slovaques	851
Syriens	29
Belges	7,020
Bulgares	3,416
Brésiliens	15
Chinois	6,046
Hollandais	3,964
Français	14,195
Allemands	18,358
Alsaciens	8
Bavarois	32
Prussiens	170
Saxons	44
Antilles	766
Les Bermudes	109

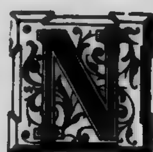
Nationalité ou provenance des immigrants	Nombre des immigrants
Jamaïque	204
Grecs	3,229
Hébreux	43,529
Italiens	55,458
Japonais	12,691
Terreneuviens	11,267
Nouvelle Zélande	418
Portugais	15
Polonais	7,214
Persans	105
Roumains	4,097
Moldaves	280
Russes	32,329
Finlandais	11,366
Doukhobors	240
Mennonites	101
Espagnols	213
Suisses	1,217
Serbes	220
Danois	2,953
Irlandais	3,339
Suédois	15,136
Norvégiens	11,629
Turcs	1,987
Arméniens	1,453
Egyptiens	50
Syriens	5,105
Arabes	433
Maltais	2
Malais	5
Nègres	371
Hindous	5.195
Citoyens des Etats-Unis (venus par les ports des Océans)	502

RECAPITULATION.

Total de l'émigration du Royaume-Uni au Canada	562,054
Total de l'émigration des quatres parties dumonde au Canada	393,947
Total de l'émigration des Etats-Unis au Canada	497 390
Total général	1,453,391

L'Immigration

> "Il faut féliciter le Canada de la bonne fortune qu'il a de posséder des millions d'acres de terre encore vierge et qui n'attendent que l'agriculteur et le chemin de fer pour devenir de riches sources d'approvisionnement de viande et de grain. Des citoyens américains en grand nombre traversent la frontière et enrichissent le Canada à nos dépens."
>
> **New York Tribune,** 30 août 1910.



NOUS n'avons considéré, dans notre chapitre sur la population, que l'ensemble des chiffres, sans entrer dans le détail des causes de l'énorme augmentation de la population. Nous allons montrer, dans ce chapitre, la part qui revient à l'immigration.

Du seul fait de l'immigration ainsi que le démontre le tableau détaillé que nous publions à la page précédente, le Canada a vu sa population augmenter en dix ans de 1,453,391 habitants.

Ce tableau s'arrête au 31 mars 1910. Entre cette date et le 31 mars 1911 le Canada a accueilli plus de 300,000 immigrants nouveaux.

Durant le seul mois d'avril 1911, il en est arrivé plus de 54,000, soit une moyenne de 1,800 par jour. Il faut s'attendre d'ailleurs à voir l'année 1911 battre tous les records. On estime en effet à plus de 400,000 le nombre des immigrants que recevra, cette année même, le Canada.

Il n'est pas sans intérêt d'examiner où sont allés s'établir tous ces immigrants. Le tableau que nous donnons ici indique précisément leur répartition par province et par année, de 1900 à 1910.

En consultant ce tableau on remarquera tout d'abord que les provinces de Manitoba, de Saskatchewan et de l'Alberta ont à elles seules absorbé près de 50 pour cent du total des immigrants de ces dix années.

On remarquera aussi que la province de Québec a absorbé un nombre d'immigrants presque deux fois plus considérable que la Colombie-Anglaise.

Ce même tableau montre l'augmentation du nombre annuel des immigrants et permet de constater que le mouvement d'immigration a presque quadruplé en dix ans. L'année 1911, tout le fait prévoir, verra un nombre d'immigrants sept à huit fois p'us considérable que l'année 1901.

Au point de vue des professions, les immigrants de 1909-1910 se classaient de la manière suivante:

100,337 agriculteulteurs (fermiers, ouvriers de fermes, etc.).
36,407 ouvriers, journaliers, manoeuvres, etc.
31,120 mécaniciens ou artisans.
12,155 commerçants, commis, etc.
6,168 mineurs.
13,357 non classés.

* * *

Il importe de noter qu'un changement significatif se produit depuis deux ans dans le courant de l'immigration. Jusque-là les immigrés provenant du Royaume-Uni étaient les plus nombreux. Depuis deux ans à

Tableau indiquant par année et par province la répartition des immigrants

Provinces	1900-1901	1901-1902	1902-1903	1903-1904	1904-1905	1905-1906	1906-1907	1907-1908	1908-1909	1909-1910	Total par Province
Quebec	10.216	8.817	17.040	20.222	23.666	25.212	18.319	44.157	19.733	28.524	215.906
P. Marit.	2.144	2.312	5.821	5.448	4.128	6.381	6.510	10.360	6.517	10.644	60.265
Ontario	6.208	9.798	14.854	21.266	35.811	52.746	32.654	75.133	29.265	46.129	323.864
Manitoba	11.254	17.422	39.535	34.911	34.387	35.648	20 273	39.789	19.702	21.040	274.970
Saskatch.	14.160	22.199	42.698	40.397	39.289	26.177	17.559	31.477	27.651	42.500	431,305
Alberta						28.728	15.307	30.590	22.146	29.218	
Col. Angl. et Yukon	2.600	3.483	5.278	6.994	6.008	12.406	12.650	30.768	21.362	30.721	133.870
Incertains	2.567	3.348	1.838	1.098	1.077	1.766	295	195	82	...	12.211
Total par année	49.149	67.149	128.364	130.331	146.266	189.064	124.667	262.469	146.908	208.794	1.453.391

peine, l'immigration des Etats-Unis au Canada a augmenté dans des proportions considérables, ainsi que le montre le petit tableau suivant.

Emigration des Etats-Unis au Canada.

Année.	Nombre d'immigrés.
1902	26,338
1903	49,473
1904	45,229
1905	43,652
1906	57,919
1907 (du 1 juillet 1906 au 31 juillet 1907)	34,659
1908	58,312
1909	59,832
1910	103,798

On évalue enfin à 150,000 au moins le nombre des citoyens des Etats-Unis qui auront émigré au Canada dans le cours de 1911 et il est probable que cette évaluation sera en-dessous de la réalité.

Au début, le courant d'immigration américaine était principalement formé par des Canadiens qui rentraient dans leur patrie. Ensuite ces Canadiens furent suivis par des colons européens des Etats-Unis et enfin, depuis environ deux ans, il est nettement établi que ce courant est constitué en grande partie par des Américains nés aux Etats-Unis de parents américains. Le gouvernement canadien et les compagnies de chemins de fer ont profité de ce mouvement spontané d'émigration pour l'activer encore par une propagande habile et intense qui, on le voit, est déjà couronnée de succès.

Ce déplacement considérable de colons américains qui quittent l'ouest des Etats-Unis pour s'installer dans l'ouest du Canada est très significatif. Il montre à quel point les conditions générales de l'existence et les perspectives d'avenir sont meilleures et plus séduisantes au Canada qu'aux Etats-Unis.

Malgré les efforts des autorités des Etats-Unis, pour arrêter ce courant d'émigration, très peu de "fermiers" américains, une fois la frontière canadienne franchie, songent à quitter le Dominion pour rentrer dans leur pays d'origine. On n'a compté en 1910 que 184 de ces mécontents.

A certains moments, cette infiltration américaine au Canada a pris le caractère d'un mouvement d'émigration en masse. C'est ainsi que pendant le mois de septembre 1910, le nombre des passages à une ville-frontière appelée North Portal (entre l'Etat de North Dakota et la province de Saskatchewan), a été de 219 chariots qui portaient 1941 émigrants, lesquels amenaient avec eux 791 chevaux et 272 têtes de bétail. Le même phénomène s'est produit à cette époque sur la plupart des passages de la frontière américaine. Il se poursuit de plus belle en 1911 mais nous nous abstiendrons de donner des chiffres, attendu que les statistiques officielles pour cette année ne sont pas encore connues.

* * *

Après les chiffres que nous venons de relever, on comprendra sans effort, à quel point ce flot de population nouvelle qui, semaine après semaine, se répand dans tout le Canada est un facteur essentiel du développement de ses richesses. C'est grâce à cette armée grandissante de fermiers, d'ouvriers, de journaliers, de mineurs, etc., que les prairies de Québec et d'Ontario, les terres à blé de l'ouest, les forêts du nord, les mines de l'Ontario, de la Colombie et du Yukon peuvent être mises en valeur et voient leur rendement suivre une progression constante.

Mais avant de clore ce chapitre sur l'immigration il ne faut pas oublier de noter que les immigrants apportent avec eux de l'argent et que c'est là, encore, pour le Canada, une source de revenu dont il faut souligner l'importance.

On évalue à une moyenne de $100 (500 francs) par tête l'argent qu'apportent avec eux les immigrants venus des Iles Britanniques. Les effets personnels qu'ils apportent représentent une moyenne de $50 par tête.

Les immigrants du reste de l'Europe apportent en général une somme moindre. Quant aux immigrants provenant des Etats-Unis, ce sont de beaucoup les plus riches et les mieux armés. On évalue à une moyenne de $500 par tête (2,500 frs) l'argent comptant dont ils disposent et à $350 par tête (1,750 frs) le matériel ou le bétail qu'ils apportent avec eux.

Voici d'ailleurs pour les cinq dernières années le relevé des sommes apportées au Canada par les immigrants:

Provenance des immigrants	Argent comptant	Effets matériel, etc.
Iles Britanniques	$ 56,205,400	$ 28,102,700
Etats-Unis	248,946,000	174,262,100
Continent Européen	3,934,450	....
Total	$30,908,850	$202,364,800

Soit une somme totale de $511,450,650, c'est-à-dire *plus de deux milliards et demi de francs* apportée en cinq ans au Canada par les immigrants.

Il est juste de remarquer que dans un assez grand nombre de cas les colons nouveaux avaient emprunté ces sommes dans leurs pays, à des amis ou parents et par conséquent leur retournent ces sommes, au bout d'un certain temps, avec les intérêts. Il n'en reste pas moins que cet argent a circulé au Canada, contribuant ainsi au mouvement des affaires et au développement du commerce en général.

Nous conclurons ce chapitre en constatant qu'aujourd'hui, avec une population de 8 millions d'habitants, le Canada reçoit autant d'immigrants qu'en recevaient les Etats-Unis à l'époque où ils avaient une population de 25 millions d'habitants.

La Colonisation

Avantages offerts aux colons par le gouvernement. — Concessions gratuites de terres ou " Homesteads ". — Préemptions. — Recommandations aux émigrants.



PRÈS avoir montré les chiffres qui établissent l'énorme et incessante augmentation de la population du Canada et après avoir analysé la part qui revient à l'immigration dans ce phénomène de croissance, il nous reste à à examiner de près quelles sont les méthodes de colonisation auxquelles le pays est redevable de ce mouvement d'immigration.

Il va de soi que la fertilité du sol, l'étendue des terres encore incultes et toutes les autres ressources naturelles qui constituent les richesses inexploitées du Canada, n'attirent au pays cette armée d'immigrants que grâce à la propagande dont elles sont l'objet et parce qu'elles sont mises à la disposition des colons dans des conditions séduisantes.

C'est dans l'organisation de cette propagande et dans les avantages offerts au colon qu'apparaît précisément l'ingéniosité du système de colonisation du Canada.

Il faut remarquer, avant d'aller plus loin, que cette propagande, qui est faite non seulement en Angleterre, mais aux Etats-Unis et dans la plupart des pays d'Europe, n'a pas toujours été bien comprise. Il y a des gens qui s'imaginent que le Canada, impatient d'augmenter à tout prix le chiffre de sa population agricole, accueille, à bras ouverts, n'importe quel émigrant.

Dans quelques milieux, une légende s'est ainsi peu à à peu accréditée, qui prétend que le Canada regorge de gens tarés qui fuient l'Europe ou que l'Europe a vomis.

Dégénérés en mal de régénération, désabusés assoiffés d'oubli, ratés en quête d'une fortune facile, faillis à la recherche d'une nouvelle virginité commerciale, évadés des pénitentiers, récidivistes anxieux d'échapper aux recherches des polices du vieux continent, voilà, dans l'esprit de quelques personnes malveillantes ou mal informées, comment serait composée la majorité des immigrants.

Les rives du Saint-Laurent, et les prairies de l'ouest, si l'on en croyait certaines gens, seraient devenues pour l'Europe, une manière de dépotoir.

Rien n'est moins exact, fort heureusement. Quiconque a été témoin des précautions qui accueillent les immigrants à leur débarquement, quiconque est au courant des conditions auxquelles ils doivent satisfaire, sait à quel point est imméritée la mauvaise réputation que l'on voudrait faire, à la population nouvelle dont s'augmente chaque année le Canada.

Il ne faudrait pas prétendre, cela va sans dire, que l'armée immigrante n'ait jamais été composée que de personnes irréprochables au double point de vue de la santé physique et morale. Dans les débuts de la propagande, à un moment où l'on n'avait pas prévu que les résultats en seraient aussi considérables, on a laissé entrer au Canada, faute d'une règlementation dont on ne pouvait pas prévoir la nécessité, quelques personnages qu'il eût peut-être mieux valu ne pas accueillir. Pendant quelques mois, poussés sans doute par le louable désir de contribuer au peuplement d'une colonie britannique et séduits probablement par ce qui leur apparaissait comme une solution très simple des problèmes sociaux dont ils se voyaient accablés, les magistrats et les philanthropes du Royaume-Uni, ont paru animés du besoin de se décharger sur le Canada du soin de pourvoir à l'avenir des miséreux des bords de la Tamise. Mais ces magistrats et ces philanthropes n'ont pas eu le temps de donner de l'importance à ce mouvement. Les immigrants débarqués par leurs soins dans les ports canadiens n'ont jamais été qu'un très petit nombre et par conséquent il faut se garder de généraliser une exception.

Les règlements de l'immigration sont d'ailleurs beaucoup plus sévères depuis quelques années. Non seulement il est différentes catégories de personnes auxquelles l'accès du Canada est rigoureusement interdit, mais, —il est bon de le rappeler—le gouvernement du Dominion, dans la propagande qu'il fait dans les pays étrangers, n'a jamais cherché à attirer que certaines classes spéciales d'immigrants, à l'exclusion de beaucoup d'autres qui y viennent d'eux-mêmes, en dépit des avertissements du gouvernement lui-même.

Dans toutes les brochures que le département de l'Immigration répand au dehors, on lit la phrase suivante, généralement précédée du mot IMPORTANT imprimé en gros caractères : *" Les fermiers, ouvriers de ferme, domestiques femmes et ouvriers terrassiers, sont les seules personnes auxquelles le Département canadien de l'Immigration conseille d'émigrer au Canada. Tout émigrant d'une autre catégorie doit, avant de quitter son pays, s'assurer d'un emploi au Canada et doit avoir avec lui assez d'argent pour subvenir à ses besoins pendant un certain temps, au cas où il serait déçu dans son attente."*

Voilà une recommandation qui est certes assez claire et assez catégorique pour dissiper toute équivoque et prévenir tout malentendu. Tout individu, qui sans être fermier, ou ouvrier de ferme ou domestique du sexe féminin, ou ouvrier terrassier, émigre au Canada, ne doit s'en prendre qu'à lui-même des insuccès et des déboires qu'il pourra éprouver.

Il faut ajouter que le gouvernement n'encourage pas l'installation des immigr·nts dans les villes et consacre tous ses efforts à l'augmentation de la population rurale.

Ceci dit, voyons d'un peu plus près, quels sont les règlements qui président à l'immigration et quels sont, d'autre part, les avantages que le gouvernement du Canada offre aux immigrés qu'il admet.

* * *

Une loi votée en 1910 par le Parlement canadien a établi les principaux points suivants:

L'entrée au Canada est refusée aux immigrants qui sont infirmes, aliénés, de mauvaises moeurs ou ont subi une condamnation de droit commun;

L'entrée du Canada est refusée également aux immigrants dont la charité publique ou privée aurait payé, en tout ou en partie, les frais de voyage, sauf si ces immigrants ont été inspectés et acceptés avant leur embarquement par un fonctionnaire d'immigration canadien. En outre:

Pendant la saison d'été chaque immigrant adulte devra justifier de la possession d'au moins $25 en sus de la valeur de son billet de passage jusqu'à sa destination;



A la recherche du lieu d'élection.

chaque père de famille devra justifier de la possession de $12.50 pour chacun de ses enfants âgés de 3 à 18 ans.

Pendant les mois d'hiver, la somme dont les immigrants devront justifier la possession sera de $50 pour les adultes et $25 pour les enfants.

Pourront être exemptés de la justification de la possession d'argent:

Les personnes qui pourront prouver qu'elles se rendent chez des parents ou amis établis d'une manière permanente au Canada;

Les immigrants venant de Grande-Bretagne, de France, d'Allemagne et de Belgique à destination de lieux où on leur a assuré de l'ouvrage comme travailleurs agricoles.

En pratique, les immigrants de ces provenances, munis de billets pour des contrées agricoles seront considérés comme assurés d'emplois eu égard à la demande d'ouvriers agricoles qui se produit constamment.

Les règlements permettent aussi l'exclusion d'immigrants qui ne viennent pas directement de leur pays d'origine.

Voilà les grandes lignes de la loi qui a été mise immédiatement en vigueur.

Les garanties prises par le Canada pour s'assurer la venue d'une population honorable et travailleuse sont parfaitement légitimes, même si elles sont rigoureuses. La différence de traitement entre l'immigrant artisan et l'immigrant agriculteur est fondée sur une appréciation bien entendue de la demande qui existe dans le pays pour chacune des catégories de travailleurs et les immigrants eux-mêmes ne peuvent que se féliciter des mesures prises contre leur imprévoyance ou leur ignorance des conditions locales.

Il s'est élevé des protestations assez vives contre la nouvelle loi; mais le gouvernement et l'honorable M. Oliver, ministre de l'Intérieur et de la Colonisation, dont la volonté inflexible est bien connue, se sont montrés bien résolus à n'en tenir aucun compte et à appliquer la loi à la lettre. Personne ne peut les en blâmer; le Canada a parfaitement le droit d'être maître chez lui et d'accepter dans ses frontières qui il veut, où il veut, et quant il veut.

Les immigrants désireux de réussir, ayant en vue un établissement permanent et fructueux, ont tout intérêt à n'être pas confondus avec la tourbe des "bons à rien" et des "traînards". Les Français qui émigrent au Canada de propos délibéré, avec des capitaux, seront certainement heureux de voir que l'on ne prend pas ici les premiers venus et que leur propre acceptation est un honneur et non une charité.

* * *

Quant aux avantages que le gouvernement canadien offre aux colons qui désirent s'établir dans le pays comme colons, voici un résumé aussi clair que possible des règlements régissant les concessions de terres dans le Nord-Ouest canadien:

"Tout chef de famille, ou tout individu mâle de plus de 18 ans peut obtenir la concession d'un quart de Section (environ 64 hectares) des terres disponibles du gouvernement canadien dans les provinces du Manitoba, de l'Alberta ou de la Saskatchewan. Le postulant doit se présenter en personne aux bureaux de l'agence ou de la sous-agence des terres du Dominion pour le district. Sous certaines conditions, semblable requête peut être enregistrée à la demande de son père, de sa mère, de son fils, de sa fille, de son frère ou de sa soeur.

Obligations:—Résider dans sa concession et cultiver sa terre six mois au moins par année pendant trois ans. Un concessionnaire peut cependant vivre dans un rayon de neuf milles (environ 14 kil. et demi) de son homestead dans une ferme d'au moins 32 hectares lui appartenant ou bien appartenant à son père, ou à sa mère, ou à son fils, ou à sa fille, ou à son frère, ou à sa soeur, et occupée par son propriétaire.

Dans certains districts, un colon satisfaisant à ces obligations, peut obtenir une option au prix de trois dollars l'acre sur un quart de Section contigu à sa concession.

Obligations:—Il doit pendant les six années qui suivent l'obtention de sa concession, (y compris les délais

nécessaires pour l'octroi de son titre) satisfaire à la condition de résidence de six mois par an et cultiver cinquante acres en plus.

Un colon dont les droits à l'homestead se trouveraient forfaits, peut, dans certains districts, acheter une autre concession au même prix de trois dollars l'acre.

Obligations:—Résidence de six mois par an pendant trois ans, culture de cinquante acres et construction d'une maison valant au moins trois cents dollars."

D'après les statistiques qu'il est en mesure d'établir, le Département de l'Intérieur du Canada considère que pour s'établir sur un homestead, le colon nouvellement arrivé peut se tirer d'affaire en faisant les dépenses suivantes:

	Dollars	Francs
Une paire de chevaux	$250	1250
Un assortiment de harnais	32	160
Une voiture (chariot)	75	375
Un traineau	25	125
Une charrue	25	125
Une semeuse	35	125
Une faucheuse et rateleuse	95	475
Une moissonneuse et lieuse	155	775
Outils divers	50	250
Un rouleau	10	50
Total	800	4000
Le colon devrait avoir aussi:	$	Frs.
Quatre vaches	160	800
Quatre cochons	15	75
Quatre moutons et brebis	20	100
Poules, coqs, etc.	10	50
Total	$250	1250

* * *

Le dernier rapport officiel du ministère de l'Intérieur montre que, du 1er avril 1909 au 31 mars 1910, 41,568 colons représentant, avec leurs familles, 101,826 personnes, ont profité de l'offre de terres gratuites (homestead) faite par le gouvernement.

Ces 41,568 homesteads, représentaient une étendue de terrain de 6,665,880 acres, soit 2,691,601 hectares.

En 1909 le nombre des nouveaux homesteads concédés avait été de 37 mille. En 1900 il avait été de 8 mille. Le total des homesteads concédés de 1874 à 1910, c'est-à-dire sur une période de 36 années, a été de 374,567.

Au point de vue des nationalités, voici comment se répartissent les homesteads concédés en 1909-1910:

Canadiens de Québec	964
" d'Ontario	3,953
" des autres provinces	2,500
Américains	12,813
Français	360
Belges	160
Suisses	60
Anglais	5,459
Ecossais	1,326
Irlandais	546
Allemands	688
Hongrois	2,361
Suédois	818
Norvégiens	843
Russes	1,001
Doukhobors	3
Chinois	2
Japonais	2
Turcs	2
Grecs	3
Hindous	2
Arabe	1
Espagnol	1

Quant à la répartition de ces homesteads, par province, voici les chiffres du rapport officiel:

Manitoba	2,529
Saskatchewan	21,575
Alberta	17,187
Colombie anglaise	277

En outre des homesteads qu'il a octroyés, le gouvernement a émis 22,854 lettres patentes accordant des terres fédérales moyennant la modique redevance dont nous avons parlé plus haut.

On se fera une idée de la somme de travail qui incombe aux bureaux du ministère quand on saura que dans le cours de cette année 1909-1910, ils ont reçu 925,217 lettres et en ont expédié 1,174,546.

* * *

Nous n'avons envisagé spécialement, dans cet exposé, que les terres qui relèvent directement du gouvernement fédéral dans les provinces d'Alberta, Saskatchewan, Manitoba et Colombie Anglaise. Les gouvernements des autres provinces disposent, eux aussi de vastes étendues de terres propres à la culture. Elles sont offertes aux colons dans des conditions qui ne sont pas absolument semblables à celles des concessions du gouvernement fédéral et ces conditions varient avec chaque province, mais on comprendra que la place nous manque pour étudier en détail les diverses législations provinciales. Ce que nous venons de dire de la législation fédérale donne d'ailleurs une idée assez complète du système et des conditions de la colonisation.



Résidence d'été de propriétaire canadien dans l'Ontario

Pour ce qui concerne la province de Québec, on trouvera au chapitre qui lui est spécialement consacré, des renseignements sur ses règlements particuliers.

En outre des gouvernements, les compagnies de chemins de fer et la compagnie de la Baie d'Hudson possèdent des étendues de terres immenses qui sont vendues aux colons à un prix qui va augmentant sensiblement d'une année à l'autre.

Au total, les six compagnies de chemins de fer et la compagnie de la Baie d'Hudson ont disposé en 1909-1910, de 79,641,330 acres (32,230,846 hectares) à une moyenne de $13.36 l'acre. L'année précédente le prix avait été de $11.08 et, en 1896, il n'était que de $3.34 l'acre.

La compagnie de la Baie d'Hudson, pour sa part, a vendu en 1909-1910, 1,643,984 acres qui lui ont rapporté $11,071,233.

Le Canadian Pacific Railway a vendu 9,138,646 acres qui lui ont rapporté $45,919,579 et le Canadian Northern Railway a vendu 1,456,828 acres qui lui ont rapporté $9,421,521.

* * *

Pour terminer ce chapitre, nous rappellerons que le gouvernement du Canada est représenté, à Paris même, par un Haut Commissaire, qui est actuellement l'Honorable Sénateur Ph. Roy.

Le commissariat du Canada, qui était autrefois rue du Hâvre, a été transféré récemment dans l'immeuble de l'Equitable, 17 et 19 boulevard des Capucines.

Des cartes et des brochures intéressantes y sont mises gratuitement à la disposition du public et le meilleur accueil y est réservé à toutes les personnes qui désirent se renseigner sur le Canada. On peut aussi, en adressant au commissariat une lettre ou une simple carte postale, recevoir par la poste tous les renseignements désirables, ainsi que des brochures et des cartes.

Recommandations aux émigrants

Personnes avec capitaux.—Le Canada leur offre un champ d'action presque illimité. Elles peuvent s'y livrer à l'agriculture soit en prenant une concession de terre, gratuite, soit en achetant une ferme déjà en exploitation et ayant par conséquent fait ses preuves. Elles pourront également y créer des industries ou acheter des exploitations minières. Toute personne jouissant d'un revenu fixe trouvera la vie moins chère au Canada qu'ailleurs, dans un climat extrêmement sain.

Domestiques.—La demande de domestiques va sans cesse croissant. Ce sont les domestiques femmes, femmes de chambre, cuisinières, femmes de ménages, bonnes à tout faire, filles de ferme qui manquent le plus, dans n'importe quelle partie du Canada. Les gages sont bons, le service n'est pas dûr. Les agents du Gouvernement fournissent gratuitement conseil et aide. Ils ont toujours devant eux une longue liste de places vacantes. Il est recommandé aux domestiques, servantes etc., de se munir de leurs certificats. Elles peuvent se rendre au Canada à n'importe quelle époque et n'auront jamais de peine à se placer. Il faut cependant être muni de l'argent nécessaire pour faire le voyage du port de débarquement jusqu'au lieu de destination.

Domestiques de ferme, ouvriers agricoles, etc.—Bien des personnes parties au Canada comme laboureurs, possèdent maintenant des fermes dans les régions les plus prospères du Canada. Il va sans dire qu'ils n'y sont arrivés que grâce à leur intelligence, à leur énergie, leur persévérance, qui sont en somme, dans tous les pays, les éléments indispensables du succès.

Les jardiniers, les personnes au courant de l'élevage du bétail, des chevaux, moutons, etc. sont sûrs de trouver au Canada un emploi bien rémunéré.

Terrassiers.—Partout et toujours, au Canada, les compagnies de chemin de fer demandent à grands cris des ouvriers terrassiers pour la construction incessante des lignes nouvelles.

Quand faut-il se rendre au Canada?—Le meilleur moment pour se rendre au Canada, c'est le mois de mars, on arrive ainsi au premier printemps, c'est-à-dire à l'époque de l'année où le besoin de main-d'oeuvre est plus intense que dans n'importe quelle autre saison.

Ce qu'il faut emporter.—On recommande d'emporter des vêtements solides et chauds, de la literie et des couvertures. On trouve au Canada de la très bonne chaussure. On conseille de ne pas emporter de meubles, fourneaux ou objets fragiles; ils sont exposés à se casser, surtout durant les longs parcours en chemin de fer.

Les agriculteurs n'ont pas besoin d'emporter d'outils, ils en trouveront en abondance et d'excellente qualité. Les mécaniciens peuvent emporter leurs outils, mais les outils fabriqués au Canada sont plus légers et mieux appropriés aux besoins du pays, en sorte qu'ils trouveront avantage à ne pas s'incommoder d'un bagage pesant.

Bagages.—Il est recommandé de ne pas perdre de vue ses bagages jusqu'au moment du chargement sur le paquebot et au moment du débarquement au port d'arrivée.

Franchise de douane.—Les effets appartenant en propre aux émigrants, sont admis en franchise de douane (effets personnels, mobilier, meubles, livres, outils, fusils, instruments, machines agricoles, etc.) à la condition d'avoir déjà servi pendant six mois au moins avant le départ pour le Canada.

Ports de débarquement.—Le débarquement s'opère directement sur le quai du chemin de fer et le transport des bagages jusqu'au train se fait gratuitement. Les passagers évitent ainsi les faux frais et peuvent entreprendre immédiatement et sans ennui leur voyage jusqu'à destination.

Il existe dans les villes suivantes des bureaux chargés de recevoir et de renseigner les immigrants: Québec, Montréal, Halifax, Toronto, Winnipeg, Brandon, Medicine Hat, Calgary, Vancouver et Victoria.

Il existe des agences du Gouvernement dans les villes suivantes: Halifax, Québec, Montréal, Winnipeg, Brandon, Minnesoda, Lake Dauphin, Yorkton, Regina, Estevan, Lethbridge, Calgary, Red Deer, Wetaskiwin, Edmonton, Battleford, Prince Albert, Kamloops et New-Westminster. A chaque agence il existe un bureau de placement.

ONTARIO

SITUATION ET SUPERFICIE

L'Ontario est l'une des neuf provinces du Canada et sa superficie est d'environ 200,000 milles carrés, c'est-à-dire qu'elle est presque aussi grande que la France. Moins d'un quart de cette superficie se trouve actuellement colonisé.

CLIMAT

L'air y est sec et le ciel est aussi clair qu'en Italie. La proportion des jours où le soleil brille dans tout son éclat y est remarquable. En hiver le froid y est sec et vivifiant.

AGRICULTURE

Les produits agricoles de l'Ontario peuvent être estimés, au total, à $250,000,000. En raison de la grande variété du sol et des différences de climat, l'agriculture varie avec les différentes parties de la province. L'industrie laitière y a pris une très grande extension. On y pratique sur une grande échelle l'élevage du bétail. Certaines régions produisent en grandes quantités des fèves, du tabac, etc. Les débouchés pour la culture et l'élevage sont nombreux et faciles à atteindre.

FRUITS

En raison de la variété du climat de ses diverses régions, l'Ontario produit des fruits en abondance. Les vergers de pommes occupent une superficie considérable. Les pêches, le raisin et autres fruits doux se rencontrent en grandes quantités dans les sections du Sud. On peut encore acheter des terres propices à la culture des fruits, mais le prix de ces terres monte sans cesse. La province d'Ontario fournit à elle seule 75% de la production totale de fruits du Canada.

FORÊTS

Les forêts de pin de l'Ontario sont connues comme étant les plus belles du continent américain.

MINÉRAUX

La production métallique de l'Ontario représente 60% de la production métallique du Canada. On évalue à $39,232,814 sa production en 1910.

ONTARIO NORD

(Northern Ontario)

Tandis que les régions meridionales de la province ne sont pas loin d'avoir atteint leur plein développement, la province possède encore dans le Nord des millions d'acres de terres propices à l'agriculture. Elles sont maintenant ouvertes à la colonisation et l'accès en est rendu facile par les chemins de fer et les routes de colonisation.

Pour tous renseignements relatifs aux conditions de vente des terres et pour les règlements concernant les concessions de *homestead*, écrivez à

M. DONALD SUTHERLAND,

Directeur de la Colonisation,

Palais du Parlement,

TORONTO (Ontario),

Canada.

L'Emigration française au Canada



A propagande que fait le Canada dans le but de peupler ses territoires encore incultes ne peut pas laisser indifférents les gouvernements des pays où elle s'exerce. Il est naturel qu'ils se demandent si l'émigration de leurs nationaux est un bien ou un mal, non seulement pour ceux qui émigrent, mais encore pour le pays lui-même dont s'éloignent ces émigrants.

C'est la question que s'est posée le Gouvernement français et l'on se rappelle que M. Briand publia en 1909 une circulaire dont le but était de décourager l'émigration française au Canada.

Ainsi qu'il fallait s'y attendre, cette circulaire ministérielle a été pour le Canada et notamment pour sa nombreuse population de langue française, une surprise désagréable. Nous croyons toutefois que les explications qui ont été données de cette attitude du Gouvernement de la République, ont réussi à démontrer à tous ceux qui savent raisonner sans parti pris, que cette attitude était pleinement justifiée.

Dans un discours prononcé à la Chambre des Communes le printemps dernier, l'honorable M. Rodolphe Lemieux, ministre des Postes du Canada (aujourd'hui ministre de la Marine) a très bien montré les raisons qui obligent le Gouvernement français à s'opposer à toute propagande tendant à provoquer l'émigration de ses nationaux.

Voici d'ailleurs quelques extraits de ce discours où l'honorable Ministre répond à un député canadien-français qui avait demandé pourquoi le gouvernement du Dominion ne se préoccupait pas davantage de favoriser l'immigration française:

" Mon honorable ami ne doit pas oublier que, depuis dix ans, l'immigration française a considérablement augmenté. Je me rappelle le temps où c'était presque un miracle de voir un colon français se diriger vers le Canada. Nous avions bien dans l'Ouest quelques petits groupes français et belges, disséminés çà et là, mais c'était une chose absolument rare. Nous avions peu ou point de relations commerciales avec la France, et nous n'avions pas encore réussi à établir un service de paquebots entre le Hâvre et Québec.

Que constatons-nous en examinant les statistiques depuis 1901? Voici quels sont les chiffres qui me sont fournis par le ministre de l'Intérieur:

Immigrants venus de France.

1901	360
1902	431
1903	937
1904	1,534
1905	1,743
1906	1,648
1907	1,314
1908	2,671
1909	1,830
1910	1,727
Total	14,195

Pour moi, c'est un fait presque incroyable que nous ayions pu augmenter l'immigration française à ce chiffre-là dans ce court espace d'années, et je vais expliquer pourquoi.

J'ai fait une étude de cette question, non seulement dans les livres, mais encore sur place, en France, et des moyens de propagande que le Gouvernement canadien avait à sa disposition, je m'intéressais non seulement comme Canadien, mais comme Canadien-français, n'oubliant pas ses origines, à ce grave problème. Je pensais que nous avions droit à notre apport dans ce vaste courant migrateur qui vient tous les ans se déverser sur notre continent.

Je suis allé aux sources d'informations, et je dirai à mon honorable ami,—et puisse ma voix être entendue de toute la province de Québec—que parler d'immigration française intense, c'est parler d'une chose à peu près impossible."

L'honorable M. Lemieux explique alors que la population de la France n'a pas besoin comme celle d'autres pays de se répandre au dehors, attendu qu'elle ne s'accroit que très lentement. Il montre ensuite que la France a ses propres colonies, dont le développement et la mise en valeur demandent des bras. C'est donc un devoir pour le Gouvernement français de diriger sur les colonies françaises, les Français qui veulent émigrer.

" Il y a deux ans, poursuit l'honorable ministre, je me trouvais à Paris au moment où l'honorable M. Fabre (commissaire du Canada), déjà atteint par la maladie, venait de recevoir copie d'une circulaire adressée par le ministre de l'Intérieur en France, aux préfets, dans laquelle circulaire, toute propagande d'immigra-

tion vers le Canada était interdite. Le gouvernement français avait dénoncé à l'ambassade britannique le fait que, contrairement aux règlements, nos agents en France persistaient à faire de la propagande. Le gouvernement français se plaignait de ce que certains prêtres nommés par le gouvernement canadien parcouraient la province pour induire les paysans à se diriger vers le Canada. Il se plaignait également de l'activité déployée par nos agents auprès des institutions pour encourager l'immigration vers notre pays. Le ministre de l'Intérieur de France attirait l'attention de notre ambassadeur à Paris sur ce qu'il qualifiait de grave irrégularité.

Je me rendis alors auprès du premier ministre, M. Briand, que j'avais eu l'honneur de rencontrer quelques jours auparavant à la chambre des députés et je lui représentai que nos agents n'entendaient pas faire de propagande, mais voulaient seulement diriger vers le Canada, en les renseignant bien, ceux qui parmi les paysans avaient décidé de s'expatrier. Je remis alors un mémoire à M. Briand dans lequel j'expliquais la nature des instructions données à nos agents, et il me promit d'examiner soigneusement la question, quitte à en recauser plus tard. Il y a quelques mois, je me trouvais de nouveau à Paris, et pour bien démontrer au comité qu'il est impossible de songer à faire de la propagande en France, l'on me remit une autre circulaire, qui, cette fois, avait été adressée à notre commissaire par l'intermédiaire de l'ambassade anglaise.

Je pris connaissance de cette circulaire; elle confirme l'opinion que je viens d'exprimer à savoir: que pas plus pour le Canada que pour d'autres pays, le gouvernement ne permettra de propagande en faveur d'une émigration quelconque.

. . . .

De fait, nos agents sont pratiquement paralysés aujourd'hui dans leur action de propagande, parce que c'est une offense passible d'une amende et même d'expulsion.

Sans doute, qu'avec du tact et de la discrétion nos agents en France pourront diriger vers le Canada ceux qui, parmi les Français, sont décidés quand même à s'expatrier en Amérique. Mais, quand à songer à établir un fort courant d'immigration, c'est une illusion. Nous pouvons nous estimer heureux d'avoir depuis dix ans, réussi à augmenter d'une façon aussi sensible, le chiffre de l'immigration française, mais, encore une fois, ne comptons pas augmenter ce nombre."

Les sympathies que l'honorable M. Lemieux professe pour la France ne sont pas douteuses et c'est évidemment à elle qu'il s'adresserait en premier lieu pour le peuplement du Canada, si la chose était possible. Pour notre part, nous sommes contents que l'honorable ministre ait donné à la chambre, avec force détails, les raisons qui s'opposent à l'immigration française, car nous sommes parfois gênés pour nous expliquer en toute liberté sur ce sujet délicat.

Nous voudrions que les entraves et les restrictions apportées à l'émigration par le gouvernement français fussent beaucoup plus sévères et plus strictement appliquées. On éviterait ainsi à beaucoup de nos compatriotes d'amères désillusions, dont la Chambre de Commerce française de Montréal est trop souvent la confidente attristée et impuissante.

Pour justifier notre manière de voir, il nous suffira d'examiner rapidement les principales catégories d'émigrants français que le Canada a vu arriver au cours des dernières années et de montrer en quelques mots quel est le sort qui attend la grande majorité d'entre eux.

1° **Les commis de magasin**, à de très rares exceptions près, ne rencontrent ici que déboires et insuccès. Ne sachant pas la langue anglaise, et le plus souvent peu disposés à l'apprendre, ils se trouvent immédiatement repoussés lorsqu'ils se présentent dans les magasins, car la première question qui leur est posée est celle-ci: "Savez-vous l'anglais?" Dans le cas même où où ils parlent l'anglais, one ne les engage que par suite de circonstances absolument exceptionnelles, ou lorsqu'ils ont acquis dans des situations analogues, en Europe, des connaissances spéciales.

Quand ces malheureux ont fait une série de demandes, ils se découragent et traînent misérablement dans nos institutions de charité jusqu'à ce qu'ils aient pu obtenir, de la bienveillance d'un particulier ou de la générosité de l'Etat français, le rapatriement.

2° Les **employés de bureau** ont le même sort: leur cas est le même, encore plus désespéré, car les femmes, dans toute l'Amérique, remplissent, avec une habileté rare, la plupart des emplois confiés en France, dans les bureaux, à des hommes.

3° **Les fils de familles**, inutilisables à peu près partout, en raison de leur manque de connaissances pratiques et d'habitude du travail, les seuls métiers manuels les plus simples seraient à leur portée. Quelques-uns s'y mettent, pour ne pas mourir de faim et de froid. La plupart préfèrent avoir recours à leurs familles qui, quelquefois, les font revenir en France.

"Jeunes Français sans fortune et sans métier", écrivait, il y a quelque temps, un publiciste de Montréal, dans un article sur cette grave question, "vous qui ne comptez que sur votre instruction et sur vos belles manières pour parvenir à une situation même très modeste: restez chez vous et gardez-vous de songer à émigrer au Canada. La plus brillante perspective qui vous y soit offerte, et encore est-elle bien précaire, c'est, après avoir mangé des troupeaux de vaches enragées, de trouver de temps en temps l'occasion de travailler à la pelle et à la pioche dans les rues; de pelleter la neige après les grosses bordées ou de laver la vaisselle dans les gargottes. Il n'est pas nécessaire de traverser l'Océan pour atteindre à cette position sociale."

4° **Les ouvriers**. Quelques-uns d'entre eux réussis-

sent; mais la plupart ont beaucoup de peine à trouver une situation, tant qu'ils n'appartiennent pas aux unions ou syndicats. Même lors qu'ils y sont affiliés, Montréal est la seule ville industrielle du Dominion, où la langue française suffit pour que ces ouvriers puissent contracter un engagement. Encore leur ignorance de la langue anglaise est-elle pour eux une cause de difficultés sans nombre. Les outils, les appareils de toute sorte sont uniquement connus, des Canadiens-français eux-mêmes, par leurs noms anglais, et le nouvel arrivé se trouve par cela même désorienté et dans l'impossibilité de se rendre utile. L'expérience acquise en France n'est pas d'un grand secours, du moins pour beaucoup de métiers. Les habitudes de travail sont totalement différentes, les machines plus nombreuses et différentes aussi. L'ouvrier habile a donc souvent un nouvel apprentissage à faire.

S'il quitte Montréal, et va chercher fortune à Toronto, Hamilton, London, Winnipeg, villes industrielles importantes, l'ignorance de la langue anglaise le met presque toujours dans l'impossibilité de gagner sa vie.

Enfin, lorsqu'à la suite de recherches, toujours longues, il arrive à se procurer un emploi répondant à peu près à ses connaissances, il s'aperçoit bientôt que, si les gages sont plus élevés qu'en France, la vie est aussi plus coûteuse, et surtout plus difficile et plus rude que dans notre pays. Des privations lui sont imposées, notamment celle du vin, et, en fin de compte, il se dit à lui-même qu'il a eu tort de quitter la mère-patrie.

En résumé, les ouvriers qui ont quelques chances de réussir, sont ceux qui seraient ouvriers d'art ou de spécialités et connaissant la langue anglaise.

5° **Les cultivateurs.**—Nous avons donné dans un précédent chapitre des renseignements précis sur les conditions dans lesquelles le Gouvernement concède aux émigrants une terre de 64 hectares. Il convient de faire observer à ce propos qu'il est indispensable d'être muni d'une somme de 10,000 francs environ pour mettre cette terre en valeur. Très peu de nos compatriotes arrivant au Canada possèdent cette somme. Il leur faut donc, soit renoncer à exploiter leur terre, et devenir ouvriers de ferme, soit contracter des dettes qui grèvent leur budget pendant des années et compromettent le succès final.

Ceux qui disposent d'une dizaine de mille francs sont les seuls qui aient quelque chance de réussir ; encore faut-il qu'ils aillent dans le Nord-Ouest canadien, qu'ils soient vigoureux, expérimentés et possèdent, autant que possible, une famille qui les dispense de faire usage de main-d'oeuvre salariée. Ils doivent avoir de l'initiative, ne pas craindre la rigueur de l'hiver, travailler avec persévérance et sans se laisser décourager, pendant dix à quinze ans.

La meilleure émigration française au Canada, celle que nous n'hésitons pas à encourager de tout notre pouvoir, c'est celle de nos directeurs d'entreprise, ingénieurs, industriels, etc.... et celle de nos capitaux prudemment placés et controlés par une banque de fondation française.

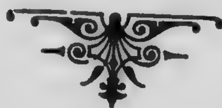
* * *

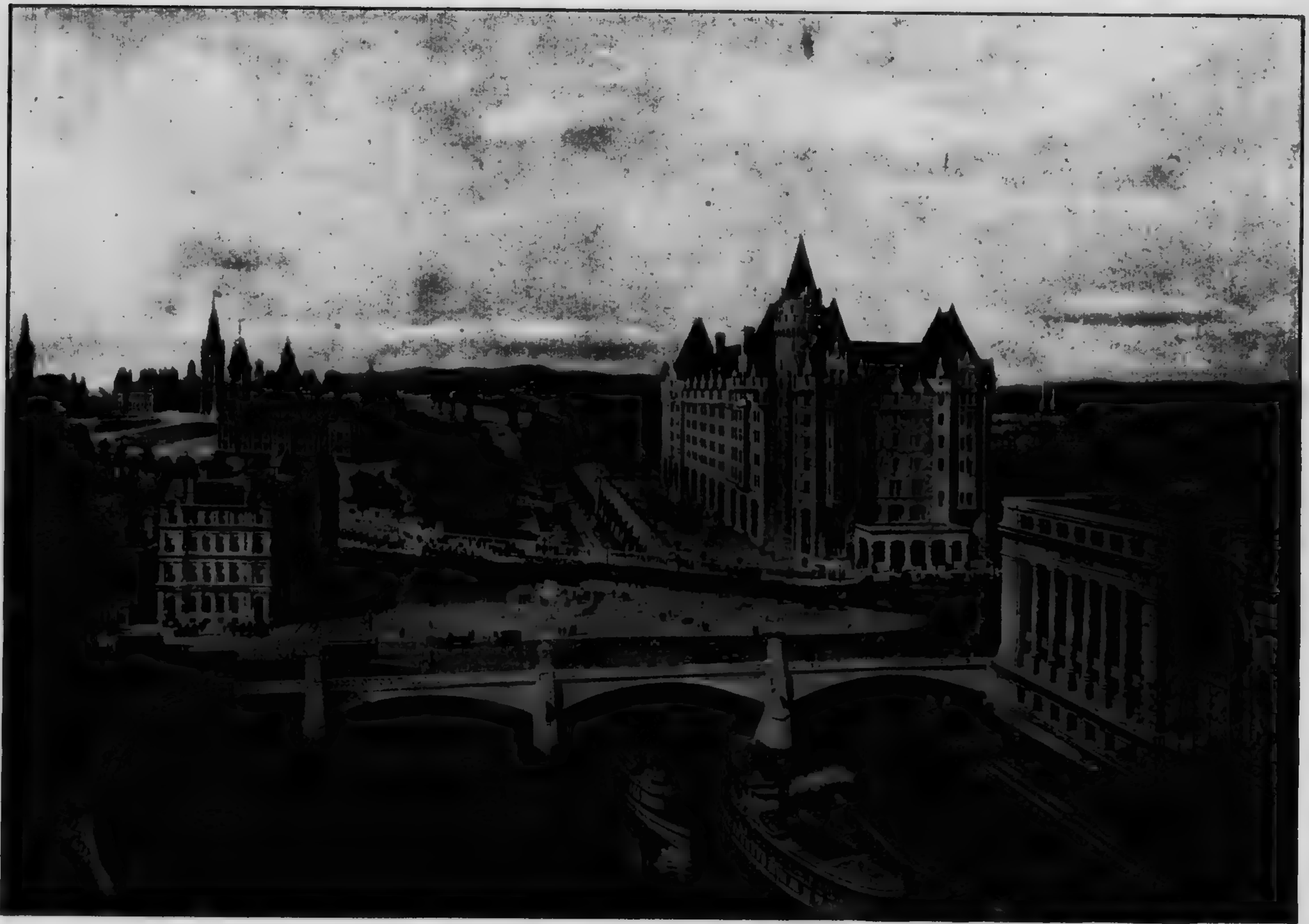
Nous ne terminerons pas ce chapitre sans insister encore sur l'absolue nécessité pour tout émigrant entrant au Canada de parler l'anglais.

La langue française est beaucoup employée dans la province de Québec, cela est exact; elle est oficielle et placée sur le même pied que l'anglais dans les administrations, les tribunaux, les mairies, etc., cela est encore vrai. Néanmoins, dans le commerce de gros, les banques, les compagnies de chemins de fer et de navigation, les grands établissements industriels, etc...., c'est l'anglais qui domine et qui, le plus souvent, est exclusivement employé. Dans le commerce de détail même, les magasins sont fréquentés autant par les clients de langue anglaise que par ceux de langue française, d'où nécessité pour les commis de parler les deux langues; il en est de même pour les employés de bureau, les garçons livreurs, les solliciteurs à domicile, etc... etc...

Dans les ateliers, les contremaîtres sont plutôt anglais et n'aiment guère à avoir sous leurs ordres un ouvrier qui ne les comprend pas et avec lesquels ils ne peuvent parler que par l'intermédiaire d'un interprète.

Celui qui ne parle pas l'anglais doit se résigner à végéter dans des besognes mercenaires et peu rémunérées.





Vue générale d'Ottawa, capitale politique du Canada.

Le Climat du Canada

"Vous savez que ces deux nations sont en guerre pour quelques arpents de neige vers le Canada et qu'elles dépensent pour cette belle guerre beaucoup plus que tout le Canada ne vaut."

VOLTAIRE
Candide, Chap. XXIII.



A boutade que Voltaire a mise dans la bouche de son héros Martin, parlant à Candide, sert depuis cent-cinquante ans à résumer l'opinion de beaucoup de gens sur le Canada. Aujourd'hui encore, malheureusement, il n'est pas rare de rencontrer, en Europe, des gens instruits ou qui passent pour tels, dans la bouche desquels cette boutade sert invariablement à répondre à ceux qui se hasardent à leur parler de l'admirab. fécondité des terres canadiennes ou de l'immensité de leurs ressources inexploitées.

C'est moins M. de Voltaire qu'il faut blâmer, en la circonstance, que ceux qui s'obstinent, en plein vingtième siècle, à édifier un jugement prétendu définitif, sur la boutade d'un ironiste du XVIIIe.

Il est certain que Voltaire a mal jugé le Canada, mais il faut convenir que les éléments d'informations dont il pouvait disposer ne lui permettaient guère de se faire une idée juste du climat de ces terres un peu trop éloignées de Versailles, de Potsdam et même de Ferney. Il faut aussi, avant de condamner Voltaire, se demander sur quoi il fondait son jugement et pourquoi il s'est livré à cette boutade demeurée trop célèbre.

Voltaire professait une admiration enthousiaste pour les possessions françaises du nord du golfe du Mexique. Il aurait voulu que le Roi de France concentrât ses efforts sur cette région de la Louisianne, où le souvenir français, nul ne l'ignore, est resté, jusqu'à aujourd'hui, aussi vivant qu'au Canada.

Voltaire considérait, pour employer une expression toute moderne, qu'il convenait de "sérier les questions" En France on connaissait alors la Louisianne mieux que le Canada et le Mississipi beaucoup mieux que le Saint-Laurent. Voltaire pensait donc que c'est là qu'il fallait que le Roi de France portât tout d'abord ses efforts et voilà l'une des raisons qui l'ont poussé à déprécier le Canada en faveur de la Louisiane.

"Je n'ai jamais conçu, écrivait-il au comte d'Argental, comment on a pu choisir les plus détestables pays du Nord qu'on ne peut conserver que par des guerres ruineuses et qu'on ait abandonné le plus beau climat de la terre, dont on peut tirer du tabac, de la soie, de l'indigo, mille denrées utiles, et faire encore un commerce plus utile avec le Mexique."

Mais il avait encore une autre raison pour déprécier le Canada. Il trouvait que le Roi de France avait dépensé beaucoup trop d'argent dans de lointaines expéditions, alors qu'il restait encore, en France même, tant de terres incultes qui demandaient à être défrichées.

Reprochera-t-on à Voltaire d'avoir ignoré que les terres de l'ouest du Canada, sur des étendues immenses, se prêtaient admirablement à la culture des céréales et notamment du blé? Ce serait oublier qu'il y a cinquante ans à peine la fertilité de l'ouest canadien était encore inconnue des Canadiens eux-mêmes.

Voltaire ne pouvait pas prévoir les découvertes qui ont été faites près de cent ans après sa mort et voilà pourquoi il écrivait dans son *Précis du siècle de Louis XV*:

"On a perdu ainsi, en un seul jour, quinze cent lieues de pays. Ces quinze cent lieues, dont les trois quarts sont des déserts glacés, n'étaient pas peut-être une perte réelle. Le Canada coûtait beaucoup et rapportait très peu. Si la dixième partie de l'argent englouti dans cette colonie avait été employée à défricher nos terres incultes en France, on aurait fait un gain considérable; mais on avait voulu soutenir le Canada et on a perdu cent années de peine avec tout l'argent prodigué sans retour."

* * *

Cessons une bonne fois de condamner M. de Voltaire, mais ne nous lassons pas de tourner en ridicule ceux qui persistent à juger le Canada d'après un écrivain mort en 1778.

Les hivers sont rudes au Canada, il serait puéril de chercher à le nier et les hivers y durent quatre à cinq mois. Mais il est peut-être bon de faire remarquer qu'au Canada, comme dans beaucoup d'autres pays, l'année compte exactement douze mois. Déduction faite, par conséquent, des quatre à cinq mois d'hiver, il reste, si nous savons bien compter, sept à huit mois qui ne sont pas des mois d'hiver. Ce sont des mois chauds, car le printemps et l'automne sont de très courte durée au Canada.

En outre il ne faudrait pas s'imaginer que l'hiver soit rigoureux cinq mois durant. Ce n'est guère qu'au coeur de l'hiver que se font sentir les grands froids, et

tous ceux qui ont vécu au Canada savent à quel point ces froids secs sont plus facilement supportables et à quel point ils sont plus sains que les hivers humides de la plupart de nos pays de l'Europe centrale.

* * *

La neige, il faut le dire bien haut, est un des facteurs essentiels de la richesse du Canada. Les esprits superficiels vont sans doute crier au paradoxe et cependant rien n'est plus vrai.

C'est parce que la neige, en couches épaisses et dûres, couvre le sol pendant quatre à cinq mois, que les plantes et la terre elle-même dorment d'un sommeil tranquille et absolu, à l'abri de l'atmosphère glacée.

A l'heure du dégel, la fonte très rapide des neiges imbibe abondamment la terre. Le réveil de la végétation se fait en quelques jours et l'on dirait que les plantes se grisent d'eau, d'air et de soleil, tant leur épanouissement est soudain.

Nous ne nous attarderons pas ici à relever des tableaux météorologiques ou à comparer les températures maxima et minima des diverses régions du Canada. Nous pensons qu'il est beaucoup plus intéressant de montrer que tous les genres de culture qui prospèrent dans l'Europe centrale prospèrent également au Canada et ce sera l'objet des prochains chapitres. Nous allons voir en effet que les céréales, les plantes fourragères, les légumes et les fruits sont ici cultivés en abondance et sans aucune difficulté. Nous verrons que la vigne même est cultivée avec succès au Canada et nous recommandons à ceux qui en douteraient, le chapitre spécial que nous lui consacrons.

Nous verrons encore que nulle part le froid n'empêche l'élevage du bétail; c'est au contraire un fait reconnu que les hivers canadiens sont un merveilleux préservatif contre les épidémies et donnent au bétail une vigueur remarquable.

* * *

Enfin, il ne faut pas oublier, en parlant des hivers du Canada, que c'est grâce à la neige que les transports peuvent se faire dans des régions presque inaccessibles durant la belle saison. C'est en hiver que s'approvisionnent facilement les postes des maisons de fourrure dans le nord. C'est en hiver que les entreprises minières dont les propriétés sont éloignées de toutes voies de communication, peuvent, en attendant la construction des voies ferrées, faire leurs approvisionnements en vivres, en machines, en matériel de toute sorte. Sur les pistes gelées, le transport en traineaux se fait rapidement. Les broussailles, les troncs d'arbre couchés, les aspérités d'un sol tourmenté, disparaissent sous l'épaisse couche de neige. Les marécages, les rivières, les lacs même, au lieu d'être des obstacles qu'il faut contourner, deviennent, lorsqu'ils sont gelés, des routes facilement pratiquables.

Sans la neige et le gel, il est des régions entières qui n'auraient pu être développées qu'au prix de difficultés sans nombre et de dépenses considérables.

Au Canada où les routes sont infiniment rares, les pistes sur la neige jouent le rôle que jouaient les routes d'Europe avant l'ère des chemins de fer; autrement dit, le plus gros de l'oeuvre de pénétration des régions solitaires et incultes du Canada n'aurait pas pu être entrepris sans le secours de la neige.

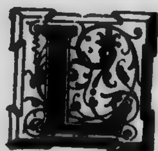
Voilà des faits qu'il faut mettre le plus souvent possible sous le nez frileux de ceux qui parlent encore avec effroi des " arpents de neige " et des " déserts glacés ". Quant à ceux qui ont pris la peine de vérifier ces faits et qui ont compris tout ce que la boutade de M. de Voltaire a de suranné, ils ne peuvent que répéter avec Sir Wilfrid Laurier: " L'hiver est la gloire du Canada."

" Cette partie de la monarchie française deviendra quelque chose de grand."

LOUIS XIV.

Le Ministère fédéral de l'Agriculture.

Son histoire. — Son organisation. — Ses attributions. — Ses principaux services. Les fermes expérimentales. — Le service de l'industrie laitière et la réfrigération. Service de l'hygiène et de l'élevage. — Service des semences. — Service des tabacs. Bureau des recensements et statistiques. — Service des expositions. — Bureau des archives du Canada. — Bureau de la propriété industrielle et intellectuelle.



E bulletin mensuel des statistiques agricoles, publié par le Ministère fédéral de l'Agriculture nous apprend que les cultures du Canada couvraient en 1910 une superficie totale de 32,711,062 acres et que le rendement de ces cultures représentait la somme de $507,185,000. Ce chiffre avait déjà été dépassé l'année précédente, pendant laquelle les conditions climatériques s'étaient montrées plus favorables, mais il accuse une forte augmentation sur les années antérieures. D'autre part, en 1910, la valeur totale des animaux de ferme était de $593,768,000. La valeur globale des exportations canadiennes de crême, de fromage et de beurre pendant l'année 1910 a atteint le chiffre de $23,159,338. Si nous ajoutons à ce chiffre la somme de $75,000,000 qui représente d'après une évaluation modérée, la valeur des produits laitiers consommés au pays, nous obtenons, pour les seuls produits laitiers, la somme énorme de $98,000,000. Ces quelques chiffres nous donnent une idée de l'importance et de l'avenir de l'industrie, aux destinées de laquelle le Ministère fédéral de l'Agriculture est appelé à présider. Quelle a été la part du Ministère dans ce développement, et que fait-il pour protéger l'agriculture et en assurer les progrès, c'est ce que nous nous proposons de considérer dans cet article.

Le développement des ressources agricoles d'un pays est une des plus nobles taches offertes à l'activité humaine. La force d'un peuple se mesure par le nombre de sa population rurale, et sa richesse, par la prospérité de son agriculture. Travailler au progrès agricole c'est donc servir son pays de la manière la plus efficace et la plus utile, et la sagesse des nations l'a de tout temps reconnu par cet axiôme: "Celui qui fait pousser deux brins d'herbe là où il n'en venait qu'un seul, a bien mérité de son pays."

Mais si ce but a maintes fois tenté les plus hautes intelligences, maintes fois aussi les efforts ont piteusement échoué et tel qui se proposait de tirer le cultivateur de la routine, n'a [illegible]nt réussi qu'à l'y replonger plus profondément. Les [illegible]gislateurs eux-mêmes dans leur empressement à venir en aide à la classe agricole ont souvent dépassé le but et entravé l'intention individuelle qu'ils voulaient sitmuler et protéger.

Il serait sans doute téméraire de croire que le Ministère fédéral de l'agriculture du Canada possède au plus haut degré toutes les qualités que doit présenter une administration appelée à une tâche aussi importante, mais il nous semble qu'il se rapproche plus de cet idéal par son principe et son fonctionnement que toute autre institution de ce genre. A la rigueur, le programme du Ministère pourrait se résumer dans cette seule phrase: "l'instruction par l'exemple." C'est là le motif principal, la raison d'être des nombreux services agricoles dont le Ministère se compose, et qui en font une administration éminemment pratique, éminemment utile, toute d'action et de pensée. La bureaucratie, les oeuvres mortes n'y ont aucune place. D'autre part les lois dont l'exécution lui est confiée n'ont pas d'autre but que de seconder et de protéger l'initiative individuelle, tout en lui laissant le champ le plus libre.

Créé en 1852, sous le nom modeste de Bureau de l'Agriculture et des Statistiques, le Ministère fédéral de l'Agriculture joua longtemps un rôle purement passif et même négligeable. Une circonstance le força à entrer dans une voie active. Vers 1880, l'agriculture canadienne, peu florissante jusqu'alors, traversait une crise aiguë. Profondément découragés par une longue

période de mévente et de mauvaise récolte, les cultivateurs se laissaient aller de plus en plus à la routine et à l'apathie. Il n'était pas question alors de progrès agricole. Bien optimiste eût été celui qui eût prédit l'avenir de l'agriculture au Canada. Mal cultivées pendant de longues années, les terres de l'est donnaient déjà des signes d'épuisement; quand aux plaines de l'ouest, si l'on comptait qu'elles seraient un jour colonisées, nul n'osait prévoir qu'elles deviendraient un des principaux greniers à blé du monde. Le courant de l'émigration se dirigeait loin de nos rivages—loin des glaces et des neiges, sous lesquelles notre pays, au dire d'une vieille légende était éternellement enfoui.

Le Ministère de l'Agriculture, nous l'avons déjà dit, n'existait encore que de nom. Aucune mesure efficace n'avait été prise pour aider le cultivateur à sortir des nombreuses difficultés qui l'arrêtaient. Il n'avait personne à qui s'adresser pour obtenir de l'aide et des conseils, et les rares colons qui arrivaient au pays n'avaient, pour se guider, que la routine de leurs devanciers. Emu de ce lamentable état de choses, le Parlement fédéral nomma en 1884, une Commission spéciale, qu'il chargea d'une enquête sur la situation de l'agriculture et d'une étude sur les moyens propres à la tirer de l'ornière où elle était plongée.

Appelés de toutes les parties du pays à venir déposer devant cette Commission, un grand nombre d'experts s'accordèrent à déclarer que le sol et le climat du Canada ne méritaient en aucun point d'être incriminés. A les entendre, nos champs ne manquaient nullement de fertilité, et le climat était éminemment favorable à l'élevage du bétail et à la production des meilleures récoltes. Les seuls obstacles au progrès résultaient de l'ignorance profonde et de l'esprit de routine du cultivateur. Le remède était donc tout indiqué: il fallait dissiper cette ignorance, éclairer le cultivateur, et pour cela obtenir du gouvernement lui-même, l'exemple de la bonne culture, c'est-à-dire, obtenir qu'il fasse les expériences voulues, sur divers points du pays, afin d'éviter aux colons les recherches longues et coûteuses, les tâtonnements et les mécomptes, et enfin qu'il entreprenne une campagne vigoureuse pour la diffusion des renseignements. De cette décision du Comité devaient sortir, deux ans plus tard, les stations agronomiques, ou *fermes expérimentales*, le premier service réellement actif du Ministère de l'Agriculture.

Par cette heureuse initiative, le Ministère entrait dans une ère nouvelle. D'un rôle pûrement passif et bureaucratique il passait dans une voie agissante, dont il ne devait plus désormais s'écarter. Bientôt vinrent s'adjoindre divers services qui devaient plus spécialement s'occuper de l'application des lois et de la partie commerciale de l'agriculture. Le service de l'industrie laitière, qui porte aujourd'hui le nom de *"service de l'industrie laitière et de la réfrigération"* parut et 1890. Le *service de l'hygiène du bétail* et celui de *l'industrie animale*, depuis réunis en un seul, entrèrent en existence en 1901 et 1903 respectivement. Le *service des semences* fut créé en 1904; celui des *tabacs* en 1907. Le bureau des Recensements et Statistiques, qui relève aussi du Ministère, fut organisé sur des bases permanentes en 1905. Ce sont là les services agricoles proprement dits du Ministère. D'autres fonctions, fort importantes, assignées au Ministère lors de sa formation, ou ajoutées depuis, lui incombent également. Ce sont: Le *service des expositions*, la *surveillance de l'hygiène publique* et de *la quarantaine*, les *arts*, les *archives*, les *brevets d'invention*, les *droits d'auteur*, les *dessins industriels* et les *marques de commerce*.

A l'époque de l'union des Provinces du Canada en Confédération, le personnel du Ministère se composait de 23 employés permanents. Aujourd'hui le chiffre total du personnel permanent dépasse 530 employés, dont 246 à Ottawa et le reste sur divers points du Dominion et de l'étranger. Il y a douze services ou bureaux distincts et les subsides votés pour leur entretien atteignent un total de $1,930,794, dont $905,794, attribués à l'agriculture, et le reste, $11,025,000, aux matières légales et étrangères qui relèvent de la même administration. Nous passerons maintenant en revue les divers services agricoles du Ministère en indiquant leurs fonctions respectives et le rôle qu'il ont joué dans le développement des diverses industries dont ils sont chargés :

Service des Fermes Expérimentales

La loi de 1886 pourvoyait à l'établissement de cinq fermes expérimenales dont une, centrale et directrice, à Ottawa et quatre autres, secondaires ou annexes à Nappan, N. E., Brandon, Man., Indian Head, Territoires du Nord-Ouest et Agassiz, Colombie-Britannique. Depuis, le nombre de ces fermes et stations a été graduellement porté à treise, et ce chiffre ne comprend pas un certain nombre de postes agronomiques établis temporairement dans diverses parties du pays pour en étudier les ressources. Chaque province a maintenant une ferme qui lui est propre et même, deux provinces: l'Alberta et la Saskatchewan récemment taillées dans la région désignée autrefois sous le nom de Territoires du Nord-Ouest, en ont chacune deux : l'une au nord et l'autre au sud. Voici, du reste la liste complète des fermes et stations expérimentales.

Ferme expérimentale centrale, Ottawa.
" " de Nappan, N. E.
" " de Brandon, Man.
" " de Indian-Head, Sask.
" " d'Agassiz, C. B.
Station expérimentale de Charlottetown, I. P. E.
" " de Rosthern, Sask.
" " de Lethbridge, Alta.
" " de Lacombe, Alberta,
" " de Scott, Sask.
" " de Cap Rouge, Qué.
" " près de Wilmer, B. C.
" " de Ste-Anne de la Pocatière, Q.

A ces fermes était confié le soin de faire des expériences dans tout le champ de l'agriculture pratique. Elles devaient en outre fourni· l'exemple de la bonne culture et de la culture lucrative, éviter au cultivateur les tâtonnements et les échecs, lui indiquer la marche à suivre, en un mot servir de bureau général de renseignements sur l'agriculture, mais de renseignements basés sur la pratique même, et par conséquent absolument dignes de foi.

On connait les progrès immenses qu'à réalisés l'agriculture canadienne en ces vingt-cinq dernières années.



HONORABLE SYDNEY FISHER.
Ministre de l'Agriculture dans le cabinet Laurier.

Dégager la part que les fermes ont eue dans ce progrès, serait chose assez difficile, mais il est indéniable qu'elles ont exercé une très grande influence sur les destinées agricoles du pays. Sans doute, de même que toutes les institutions de ce genre, elles ont dû lutter contre de nombreux préjugés; souvent leur utilité a été mise en doute, et leurs enseignements méconnus, mais peu à peu, grâce à une direction habile et éclairée elles ont acquis la place à laquelle elles avaient droit, et aujourd'hui tout cultivateur soucieux du progrès, se guide sur elles.

Un fait démontre éloquemment l'importance qu'elles ont acquise comme service de renseignements agricoles: En 1889, le nombre de lettres reçues était d'environ 8,000; cinq ans plus tard, il était de 25,000, et dans la période de dix années, de 1898 à 1907, la moyenne du nombre de lettres reçues annuellement était de 72,619, et le nombre de bulletins et de rapports expédiés de 301,425. En l'année 1909-1910, le nombre total de lettres reçues était de 102,651, et le nombre total de bulletins et de rapports expédiés de 305,150. On voit par ces chiffres l'importance que les cultivateurs attachent aux enseignements de fermes expérimentales.

Voyons maintenant de quelle nature sont ces enseignements. Nous passons sommairement en revue dans ce but, les travaux effectués et les résultats obtenus sur les parcelles expérimentales de la ferme centrale. Ces travaux se rattachent de façon générale à cinq problèmes importants: la fertilité du sol, les rotations, le choix des variétés, le choix des semences et le moment des semailles.

Entretien de la fertilité

Au premier rang des problèmes agricoles, se place le maintien de la fertilité du sol. Tôt ou tard le cultivateur qui néglige la loi de la restitution des principes

fertilisant, voit ses récoltes décroître et ses profits disparaître. C'est par l'oubli de cette loi que de vastes régions, autrefois d'une grande fertilité, sont devenues presque stériles. Il importait donc que cette question fut l'objet d'une étude approfondie à la ferme expérimentale. Or vingt-cinq années d'expériences ont clairement démontré que la fertilité du sol peut être maintenue sûrement et économiquement par l'emploi de fumier de ferme, et l'adoption de rotations systématiques, et dans lesquelles la culture des plantes légumineuses revient à intervalles réguliers.

Bien entendu, on ne saurait nier l'utilité des engrais pour maintenir la fertilité du sol. L'humus, ou la matière végétale décomposée, est le principe actif, l'âme même du sol. Sans humus, la terre n'est plus qu'un corps inerte, incapable de fixer les principes fertilisants ou de retenir l'eau et la chaleur nécessaires à la croissance des plantes. C'est l'humus qui donne aux terres de l'Ouest leur prodigieuse fertilité: c'est à sa disparition, par suite d'une culture mal entendue, que l'on doit attribuer l'état d'épuisement que présentent maintes terres de l'Est. Tous les efforts du cultivateur doivent donc tendre à conserver intacte la provision d'humus que renferme le sol, et il doit compter principalement dans ce but sur le fumier de ferme et les engrais verts. Nulle part ce principe n'a été démontré plus éloquemment qu'aux fermes expérimentales.

Mais dans quel état convient-il d'employer ce fumier de ferme ? On a longtemps cru que le fumier était d'autant plus efficace qu'il était bien décomposé. L'expérience scientifique devait donner un éclatant démenti à cette assertion: Poids pour poids, pendant vingt années d'expérience, le fumier frais s'est montré l'égal du fumier décomposé. Or comme le fumier perd par la décomposition plus de 50 à 60 pour cent de son poids, on peut juger de l'importance pratique et économique de ce résultat.



Une leçon pratique au Collège Agricole de Guelph (Ont.)

La rotation, qui consiste à faire suivre différentes cultures sur le même champ dans l'ordre voulu pour obtenir un rendement maximum de chaque culture, éviter les herbes parasites, et tirer le meilleur parti de la richesse du sol; l'emploi du trèfle, qui enrichit la couche superficielle du sol par l'azote qu'il tire de l'atmosphère, les principes minéraux qu'il puise dans les profondeurs de la terre, et les débris végétaux qu'il laisse dans le sol; le labour d'automne qui permet d'avancer l'époque des semailles: la jachère d'été qui conserve l'humidité, détruit les mauvaises herbes et augmente les rendements; toutes ces méthodes ont été l'objet de démonstrations pratiques aux fermes expérimentales et leur emploi se généralise peu à peu grâce à l'exemple donné.

L'époque des semailles

On savait, de façon vague, que les retards dans les semailles sont préjudiciables au rendement de la récolte. Il restait aux fermes expérimentales à le démontrer de façon claire et précise. On a constaté par dix années d'expériences suivies, que les semailles effectuées une semaine après le moment où il était possible de mettre les machines agricoles en marche, donnaient le meilleur rendement. Une semaine de retard, sur cette date entraînait une diminution de rendement variant de 15 à 30 pour cent, suivant la céréale semée: deux semaines de retard causaient une perte de 22 à 40 pour cent; trois semaines, de 22 à 50 pour cent, et 4 semaines, de 30 à 56 pour cent. On voit par ces chiffres combien il est important que les semailles soient faites à temps.

Variétés de graine et distribution d'échantillons

Mais aucune opération des fermes ne surpasse peut-être en importance celle qui consiste à rechercher les variétés de grain les plus précoces, les plus productives, et de meilleure qualité. Un seul fait fera clairement ressortir l'utilité de ce travail: Une augmentation de un boisseau par acre dans la seule récolte d'avoine causerait un accroissement de près de $2,000,000 dans les profits du cultivateur canadien. Or la ferme centrale distribue gratuitement aux cultivateurs environ 40,000 échantillons par an de semence de qualité supérieure, soumise à plusieurs années de sélection. Un échantillon de quatre livres d'avoine peut fournir, la première année, quatre boisseaux de semence et, bien cultivés, ces quatre boisseaux peuvent donner, dès la deuxième année, 100 boisseaux d'une semence, bien supérieure à tous les points de vue à celle dont se sert habituellement le cultivateur. Ainsi, en cultivant cet échantillon avec les soins voulus, un cultivateur peut rapidement arriver à obtenir non seulement toute la semence dont il a besoin, mais un surplus qu'il peut vendre à ses voisins.

Tels sont les résultats des principales expériences poursuivies sur les parcelles expérimentales de la ferme centrale. Il restait pour que la démonstration fut complète, à mettre ces principes en pratique, sur une échelle plus vaste. Dans ce but 200 arpents de la ferme d'Ottawa furent constitués, en 1892, en ferme modèle. Arrêtons-nous quelques instants sur cette ferme, car elle a été un des facteurs les plus influents dans le développement de l'agriculture canadienne. La rotation suivue qui permet de tirer du sol un rendement maximum tout en conservant intacte, et même en augmentant la proportion d'humus que la terre renferme, peut à bon droit servir de modèle à tous les cultivateurs du Dominion.

Mais laissons les chiffres parler d'eux-mêmes. Sur cette ferme de 200 arpents, on garde aujourd'hui 180 têtes de bêtes à cornes, plus de 50 moutons, 20 chevaux, et une moyenne de 200 porcs. Nous voilà loin de la proportion de une tête de bétail par 7 à 8 acres de terrain que l'on trouve encore sur les fermes retardataires. Cependant, malgré ce nombre énorme de bestiaux on n'achète pas une seule tonne de fourrage, ni foin, ni paille, et depuis que ce mode d'exploitation a été adopté la production des récoltes n'a cessé d'augmenter. La ferme produit en moyenne de 1,200 à 1,500 tonnes de fumier par an, employés non seulement à maintenir la fertilité de ses champs, mais aussi celle des autres parties de la ferme, qui sont divisées en parcelles d'essai,



Ecole d'Agriculture de Guelph (Ont.)—Bâtiment de la Bibliothèque.

Le troupeau de vaches laitières, un des plus beaux du Dominion, fournit une démonstration éloquente de ce que l'on peut obtenir par un contrôle régulier du rendement individuel des vaches et par la réforme graduelle des bêtes faibles productrices. Il y a dix ans la production moyenne par tête, des quelque 30 vaches qui composaient alors le troupeau n'était que de 4,000 livres de lait. Aujourd'hui après dix années de contrôle systématique d'élevage et d'alimentation raisonnés, la production moyenne annuelle des 80 vaches du troupeau actuel est de 8,000 livres de lait. Quatre races sont représentées dans ce troupeau: Ayrshires, Durham, Guernsey et Canadienne. Le troupeau des vaches canadiennes, les descendantes des premières vaches apportées au pays par les colons français, est un des plus beaux et des plus complets que l'on puisse rencontrer au Canada. La vacherie, reconstruite il y a quelques années peut servir de modèle à plus d'un éleveur au point de vue de la construction économique, de l'éclairage, de la ventilation et de la propreté. L'industrie porcine se pratique

sur une grande échelle. La ferme élève pour les vendre comme sujets reproducteurs à l'âge de quelques semaines, ou, une fois engraissés, à l'âge de 7 ou 8 mois, de 300 à 400 porcs par année. Avec son éclairage abondant, son parfait système d'égouttement, et sa construction économique, la porcherie actuelle est sans égale dans le Dominion.

A tous les titres donc, la ferme modèle d'Ottawa se recommande à l'attention des cultivateurs, et elle a exercé par l'exemple un effet dont il est difficile de calculer l'importance. Tout en dirigeant l'exploitation de cette ferme, l'agronome du Dominion, M. Grisdale a également effectué au cours de ces dix dernières années, un grand nombre d'expériences diverses dans le champ de l'agriculture pratique et dont les résultats ont été des plus utiles. Mentionnons parmi ces expériences les essais de rotation, d'alimentation de boeufs, de ventilation d'étable et de culture de maïs. Cette dernière culture occupe une place des plus importantes sur la ferme expérimentale. Des 200 acres de la ferme modèle, 50 sont annuellement affectés à la culture du maïs, et l'année dernière la production moyenne était de 18 tonnes de maïs-fourrage à l'acre.

La ferme d'Ottawa couvre 467 acres. Nous avons vu que 200 acres étaient occupés par la "ferme modèle". Le reste est divisé en parcelles d'expériences, ou occupé par les jardins de l'horticuletur, l'arboretum, les pelouses, les vergers et un terrain boisé.

Mais d'autres services fort importants sont également attachés à la ferme expérimentale centrale. Le *service de la chimie,* analyse gratuitement pour les cultivateurs, des échantillons de fourrages destinés à l'alimentation du bétail et de substances fertilisantes propres à l'engraissement du sol. Ce service a fait également des recherches dont les résultats ont été très utiles, notamment sur la composition et le traitement du fumier de ferme, les facteurs qui influencent la composition du blé, la valeur des inoculations de nitragine dans la culture des légumineuses, la composition relative des racines fourragères et la valeur fertilisante des eaux de pluie et de neige. Enfin, par ses analyses d'eau de puits de ferme et les recommandations qu'il a faites à ce sujet, le chimiste a grandement contribué à améliorer l'approvisionnement d'eau sur la ferme. Le *service de l'horticulteur* s'occupe de l'essai et de la culture des différentes variétés de fruits et de légumes. Ce service s'est distingué tout particulièrement par la création de nouvelles variétés de pommes de grand mérite et de variétés très précoces de légumes, notamment de tomates. Les résultats de ses travaux sur la pomme de terre et de ses essais de pulvérisation contre les maladies fongueuses sont également à noter. Le *service du botaniste,* chargé d'étudier, de découvrir les maladies des plantes et de rechercher les moyens à prendre pour les prévenir ou les enrayer. Sa mission principale est de renseigner les cultivateurs sur ces maladies et de veiller pour prévenir leur introduction au pays. Les plantes vénéneuses qui affectent le bétail sont également l'objet d'une étude spéciale. Tout dernièrement ce service s'est signalé en attirant l'attention des cultivateurs canadiens sur l'apparition, à Terreneuve, d'une grave maladie de la pomme de terre, la maladie véruqueuse, ou gale noire, et en indiquant les moyens de la combattre. Le *service de l'entomologiste* joue le même rôle vis-à-vis des insectes, et maintes fois, grâce à des mesures efficaces et opportunes, il a pu empêcher l'entrée au pays d'insectes qui avaient causé d'immenses dégâts dans les états voisins. L'année dernière, devant la menace de l'introduction du Bombyx cul-brun, tous les produits de pépiniéristes venant d'Europe ont été examinés par ce service, et un grand nombre de nids de cet insecte ont été trouvés et détruits. Le *service du céréaliste,* de création récente, s'occupe de créer par l'hybridation de nouvelles variétés de blé, plus hâtives, plus productives, et de meilleure valeur boulangère, que les espèces actuelles. Il a déjà obtenu dans cette voie, des résultats for intéressants et qui donnent bon espoir pour l'avenir. Divers autres problèmes ont également occupé l'attention de ce service, entre autres, l'effet de l'emmagasinage sur le blé et la farine, la valeur du blé humide et celle de la farine blanchie. Le *service de l'aviculteur* est spécialement chargé des volailles. Par le contrôle de la ponte, l'emploi du poulailler froid et l'alimentation raisonnée il a largement augmenté les profits de l'industrie avicole, et par conséquent poussé au développement de cette industrie.

Les résultats de ces travaux sont communiqués au public dans un rapport annuel de quelque six cent pages, distribué gratuitement à tous ceux qui en font la demande. De nombreux bulletins paraissent également tous les ans.

Tous ces services et toutes les fermes expérimentales ont été, depuis leur établissement sous la direction du Dr. Wm. Saunders, qui vient de donner sa démission après vingt-quatre années de direction eminemment efficace. M. J. H. Grisdale, qui occupait le poste d'agronome, vient de lui succéder.

Les autres fermes expérimentales s'occupent sous la direction de la ferme centrale, de déterminer les procédés de culture les plus avantageux, dans les conditions climatériques diverses où elles sont placées. Parmi les stations expérimentales temporaires, signalons celle de Fort Vermilion, sentinelle avancée dans le nord, à 700 milles d'Edmonton, et où les essais de culture, entrepris ces deux dernières années, ont donné des résultats fort intéressants et qui font bien augurer de l'avenir de cette région.

Passons maintenant aux autres services du département, chargés principalement de l'application des lois, de la diffusion des renseignements et du développement de certaines industries spéciales.

Le service de l'industrie laitière et de la réfrigération

Sous la direction de M. J. A. Ruddick comprend quatre bureaux, à attributions distinctes, mais qui, sous la même administration, travaillent souvent de concert vers un même but: (1) industrie laitière; (2) fruits;

(3) extension des marchés; (4) réfrigération. Le *bureau de l'industrie laitière* est chargé en premier lieu d'appliquer les lois qui se rapportent à cette industrie, lois peu complexes, mais strictes et énergiques. Heureusement pour l'industrie laitière canadienne les législateurs n'ont pas eu à remédier à des maux existants; ils n'ont eu qu'à prévoir et à prévenir. Par ces lois (1) il est défendu de fabriquer, d'importer ou de vendre de la margarine ou tout autre substitut du beurre au Canada; (2) le fromage de lait écrémé doit porter la marque "lait écrémé" et tout fromage doit porter le mois exact de fabrication, et l'inscription "canadien"; (3) la limite légale de la teneur en eau du beurre est fixée à 16 pour cent; (4) le beurre provenant d'un fabrique centrale ou "beurrerie" doit porter la marque "beurre de beurrerie" et celui qui provient de la ferme doit être marqué "beurre de ferme ou de laiterie". La législation concernant les fabriques, les groupements de ces fabriques en syndicats, et leur inspection est laissée aux administrations provinciales. Une oeuvre fort importante engage actuellement l'attention de ce bureau; le contrôle du rendement individuel de vaches laitières, oeuvre qui a déjà reçu, comme nous le disions plus haut, une démonstration pratique et éloquente à la ferme centrale d'Ottawa. C'est par ce même moyen que le Danemark est parvenu à augmenter si largement la production de ses troupeaux. La même occasion se présente au Canada sur un champ infiniment plus vaste. D'après un recensement effectué dans l'Ontario, la production moyenne des troupeaux est de 2,700 livres par tête, mais elle atteint jusqu'à 8,000 livres par tête, dans certains troupeaux. On peut juger par ces chiffres de l'écart énorme de production qui existe et des progrès qui restent à effectuer. Le bureau aide les cultivateurs à s'organiser en "sociétés de contrôle" dont tous les membres s'engagent à peser à intervalles réguliers le lait de chacune de leurs vaches et à faire faire le dosage de la matière grasse que ce lait renferme. Des "centres de contrôle" ont été formés récemment et chacun de ces centres est placé sous la direction d'un inspecteur qui parcourt le district qui lui est assigné, visite les cultivateurs à tour de rôle, s'informe du rendement de leur troupeau, et les pousse à améliorer ce rendement par un contrôle régulier, suivi de l'élimination des bêtes faibles productrices. Déjà plus de 100 sociétés de contrôle ont été formées au Canada et ce nombre va toujours croissant. Cette oeuvre parait appelée à rendre les plus grands services à l'industrie laitière. Le rapport annuel du Commissaire fournit déjà de nombreux exemples d'accroissement de production obtenu après trois années de contrôle. Le bureau de l'industrie laitière a fait il y a quelques années des expériences sur la maturation du fromage qui ont donné lieu à l'établissement de quatre chambres centrales, refroidies au moyen de la glace et où, pendant plusieurs années, les avantages de la maturation du fromage à une basse température, ont été l'objet de démonstration pratiques. Grâce à cette leçon de choses, un grand nombre de chambres semblables ont été construites par les propriétaires de fromageries et il en est résulté une amélioration sensible dans la qualité du fromage canadien. Enfin, tout dernièrement, une série de recherches entreprises sur le traitement du lait a complètement révolutionné les méthodes qui avaient cours jusqu'ici. L'aération du lait, tant prônée autrefois, est maintenant dénoncée comme nuisible. Le bureau répand également par des bulletins, des articles de presse et des conférences, des renseignements sur la fabrication des produits laitiers. Le *bureau de l'extension des marchés* serait mieux désigné par le titre de *service de l'inspection*, car il a pour fonctions principales de surveiller l'expédition et la manutation des produits agricoles, et particulièrement des fruits et des produits laitiers. Il entretient dans ce but un nombreux personnel d'inspecteurs qui suivent les produits pour ainsi dire pas à pas, depuis le moment où il partent de la ferme ou de la fabrique, jusqu'à celui où ils sont placés dans les entrepôts des marchands de gros en Angleterre. La température des beurres, relevée aux stations de chemins de fer, au sortir de la beurrerie, permet de contrôler le maintien des chambres froides des beurreries, et la température de ces mêmes beurres, prise de nouveau à l'arrivée à Montréal fournit des indications sur le fonctionnement des wagons-glacières. Enfin des thermographes placés à bord des steamers permettent de vérifier la température maintenue pendant le transport. Les manutentions dont les produits sont l'objet pendant le transport des wagons aux steamers, ou des steamers aux entrepôts sont soumises à une surveillance minutieuse, et tous les cas de négligence sont promptement rapportés aux autorité.



Ecole d'Agriculture à Guelph (Ont.)

Enfin des inspecteurs stationnés aux principaux ports anglais examinent à l'arrivée, les produits canadiens, et

font rapport sur leur état à Ottawa en indiquant les perfectionnements qu'ils jugent nécessaires. Ces mêmes inspecteurs visitent les marchands de gros et de détail pour connaître les besoins du marché. Ce service d'inspection a permis de découvrir les points faibles du système de transport, et les diverses compagnies, sur la recommandation du Commissaire de l'industrie laitière, ont graduellement apporté les perfectionnements nécessaires, si bien que ce système est aujourd'hui un des plus parfaits qui existent. *Le bureau des fruits* est chargé de l'application de la loi concernant les marques des fruits et il entretient dans ce but, de concert avec le service de l'extension des marchés, un corps nombreux d'inspecteurs, stationnés aux principaux ports canadiens, et qui ouvrent, à chaque arrivage, un certain nombre de barils ou de caisses pour s'assurer que le contenu répond fidèlement aux marques apposées. Un bon nombre de poursuites sont intentées chaque année pour violation de la loi. Ce bureau prépare également, sur l'état de la récolte, un bulletin mensuel qui permet aux cultivateurs de prévoir les cours et de vendre à des prix avantageux. Il répand de même des renseignements sur l'entretien des vergers et la production des fruits en général. *Le bureau de la réfrigération* distribue des subventions pour encourager l'installation de chambres froides de beurrerie, et la construction d'entrepôts frigorifiques destinés à la conservation des produits alimentaires; il organise, de concert avec les compagnies de chemins de fer, des services de wagons frigorifiques pour le transport des beurres des fromages et des fruits, et fait des expériences et des recherches sur la construction des entrepôts frigorifiques et l'application du froid en général.

Service de l'hygiène et de l'élevage

Le service de l'hygiène des animaux et celui de *l'industrie de l'élevage* ou *industrie animale,* qui formaient autrefois deux services distincts, ont été réunis en un seul sous la direction du directeur général vétérinaire, le docteur J. G. Rutherford. La première fonction, et la plus importante, du bureau de l'hygiène des animaux est de prévenir l'introduction des maladies contagieuses au pays. et dans ce but, les précautions les plus strictes ont été prises. Un corps d'inspecteurs vétérinaires parfaitement exercés, stationnés aux ports ou aux villes frontières, surveillent les animaux qui entrent au Canada, ou qui en sortent, aussi bien que ceux qui passent en transit, et d'autres inspecteurs voyageurs parcourent le pays pour découvrir tous les cas de maladies contagieuses qui pourraient se manifester. L'importation d'animaux est limitée à certaines villes ou à certains ports, et les inspecteurs placés à ces ports sont autorisés à retenir les bestiaux qui y arrivent jusqu'à ce que la preuve de leur état sanitaire ait été fournie ou établie. Tous les chevaux venant des Etats-Unis sont soumis à l'épreuve de la malléine, à moins qu'ils ne soient accompagnés de certificats d'épreuve signés par les autorités reconnues. Tous les chevaux affectés de dourine et tous les porcs atteints de choléra sont immédiatement abattus et une compensation est payée au propriétaire. Un certain nombre de stations expérimentales, munies des appareils voulus pour faire des recherches scientifiques sur les maladies contagieuses, sont maintenues à divers points du pays. La malléine et la tuberculine dont se servent les inspecteurs du service pour diagnostiquer la dourine et la tuberculose sont fabriquées à un laboratoire spécial à Ottawa, de même que les vaccins du charbon symptomatique et de la fièvre charbonneuse. Toutes ces préparations sont vendues à prix coûtant, aux propriétaires de bestiaux. Le laboratoire examine également, pour faire rapport sur leur état, un grand nombre de tissus provenant d'animaux malades. Un service complet et régulier *d'inspection de viande,* de produits de viande et de conserves alimentaires, vendus pour l'exportation ou pour le commerce interprovincial est maintenant en opération. Des inspecteurs stationnés dans ce but à toutes les salaisons et fabriques de conserves du pays, condamnent tous les animaux qu'ils jugent impropres à la consommation.

Le service de l'industrie animale a pour but principal de développer l'industrie de l'élevage du bétail. Il encourage les classes d'appréciation du bétail, et les expositions auxquelles il fournit des juges experts. Il distribue, par des ventes aux enchères, avec le concours des administrations provinciales des animaux reproducteurs de race pure et de bonne souche. L'oeuvre du Livre d'Or (Record of Performances) est également placée sous les soins de ce service. Toutes les vaches de race pure, qui remplissent des conditions spécifiées d'élevage et de production, et dont la production a été contrôlée pendant une année, sous la surveillance d'inspecteurs du département, sont inscrites dans ce Livre. Le livre d'or sert de guide aux cultivateurs qui désirent acheter des taureaux provenant de bonnes familles laitières, car on sait que l'aptitude laitière transmise par le taureau à sa progéniture est en proportion directe de l'aptitude que possédait la mère de ce taureau. La plupart des Sociétés d'élevage coopèrent avec le Service dans cette oeuvre du Livre d'Or. C'est également par l'entremise de ce service que la nationalisation des Livres généalogiques du bétail a été effectuée. Ces Livres généalogiques, laissés autrefois aux diverses sociétés d'élevage, ont tous été réunis à Ottawa, et placés sous le contrôle du Bureau des Livres généalogiques, qui est sous les auspices du Ministère, et à l'entretien duquel contribuent les diverses sociétés d'élevage. La généalogie des animaux pour lesquels un certificat est demandé, est vérifiée avec le plus grand soin et tous les certificats de généalogie doivent porter le sceau du Ministère. Les animaux de race pure importés au pays n'ont droit à l'entrée en franchise que s'ils sont accompagnés d'un certificat canadien d'enregistrement, ou d'un certificat d'importation émis par le Bureau des Livres généalogiques d'Ottawa.

Service des semences

Le service des semences qui a débuté modestement en 1900 par l'organisation d'un concours de semences triées et sélectionnées à la main, a tellement élargi depuis, le champ de ses opérations, qu'il est devenu un des services les plus importants du Ministère. L'application de la loi qui règle le contrôle des graines de semence est aujourd'hui sa fonction principale. Il entretient deux laboratoires spéciaux, l'un à Ottawa, et l'autre à Calgary, où l'on fait gratuitement, pour tous ceux qui le désirent, marchands ou cultivateurs, l'épreuve de la faculté germinative et de la pureté des semences. Pendant l'année terminée le 13 mars 1910, ces laboratoires ont fait l'essai de 2,527 échantillons de semences. Ce service organise, de concert avec les administrations provinciales, des concours annuels de récoltes sur pied, destinées à la production du grain de semence, et des expositions de semences, et il fournit des juges experts pour ces concours et ces expositions. Il fait une lutte énergique aux mauvaises herbes, et répand des renseignements à leur sujet par les conférences, la distribution gratuite de bulletins, et la distribution à prix modique de collection de graines de mauvaises herbes. Enfin il s'occupe, avec l'aide de l'Association canadienne des producteurs de semence, qui est placée sous ses auspices, à encourager les cultivateurs à améliorer, par la culture spéciale et la sélection, les grains, les graines et les tubercules de semence. Cette division a déjà rendu de très grands services aux cultivateurs.

Service des tabacs

Une des créations les plus récentes du Ministère, est chargée de développer et de perfectionner l'industrie des tabacs au Canada. On sait qu'une loi protectrice récente a donné un nouvel essor à l'industrie canadienne des tabacs, et que cette industrie parait appelée à un brillant avenir. Il ne reste plus qu'à améliorer les procédés de culture et la qualité du produit. Déjà trois stations expérimentales ont été établies, deux dans la province de Québec, à St-Jacques, comté de Montcalm, et à St-Césaire, comté de Rouville, et une dans la province d'Ontario, à Harrow. Il y a également un champ de démonstration à la ferme centrale d'Ottawa. Ces stations recherchent les meilleurs procédés de culture et en font la démonstration pratique. Elles s'occupent également d'augmenter, par l'hybridation et la sélection, la précocité et le rendement des variétés, et ont déjà obtenu, dans cette voie, des résultats importants.

Le Bureau des recensements et des statistiques

Est chargé de faire tous les dix ans un recencement de la population et des produits du Dominion. Le dernier recensement a été fait le 1er juin 1911. Dans la décade de 1910 à 1911 des recensements spéciaux de la population ont été effectués dans les trois provinces du Nord-Ouest, et des recensements des industries laitières, manufacturières et agricoles dans l'est du Canada. Les résultats de ces enquêtes ont été publiés sous forme de bulletins. Depuis 1906, ce bureau publie également tous les mois, sous le t[illegible]tistique Mensue'le", un bulletin des statistiques agricoles, basées sur les renseignements fournis par un nombreux corps de correspondants dans toutes les parties du Dominion. Le but de cette publication, est de faire connaître aux producteurs, le rendement probable des récoltes, et d'empêcher les spéculations qui pourraient se produire, au détriment du cultivateur.

Service des expositions

Sans avoir de rapports directs avec l'agriculture, le *service des expositions* qui s'occupe de faire connaître le Canada à l'étranger en présentant nos produits agricoles et industriels aux expositions mondiales, mérite cependant d'être classé avec les services agricoles, car nulle organisation n'a plus contribué à faire valoir les ressources de notre pays, et aucune propagande ne nous a attiré un plus grand nombre de colons. On sait la part brillante que le Canada a eue à l'exposition franco-britannique de Londres, en 1908, à celle de Seattle, en 1909, et enfin à celle de Bruxelles, pour ne parler que des trois dernières expositions. Partout le pavillon Canadien a été l'objet des plus grands éloges, et les visiteurs n'ont cessé d'y affluer.

Bureau des Archives. — Service des Quarantaines. — Hygiène des Travaux Publics.

Tels sont sommairement exposés, les services agricoles proprement dits, du Ministère fédéral de l'Agriculture . Mais d'autres fonctions, qui n'ont aucune analogie avec l'agriculture, et qui n'ent ont pas moins une haute importance, lui incombent également.

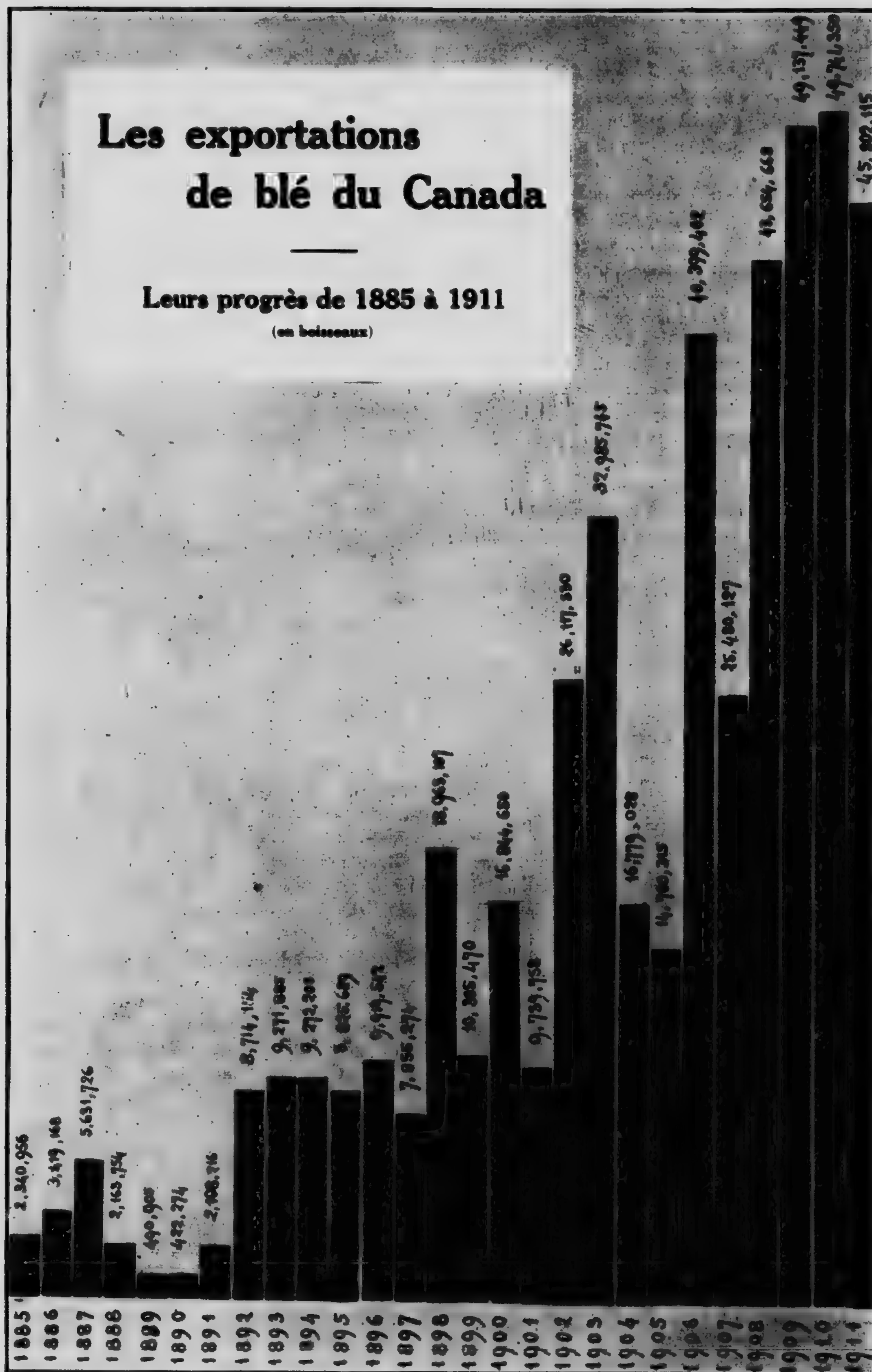
Il doit protger et développer les arts, et le *Bureau des Archives*, qui rassemble et classifie tous les documents ayant trait à l'histoire du Canada, est placé sous sa direction. Il est également chargé de veiller à la santé publique en prévenant l'entrée des maladies contagieuses au Canada, et le *Service des Quarantaines*, qui comprend treize stations, échelonnées sur les côtes canadiennes, lui est confié. Il veille aussi à l'exécution de la loi de *l'hygiène des travaux publics*, qui exige les services de deux inspecteurs.

Protection de la propriété industrielle et intellectuelle.

Enfin, les *brevets d'inventions*, les *droits d'auteur*, et *marques [illegible] commerce*, les *dessins de fabriques* et les *marques de bois* rentrent dans ses attributions. En 1909-10 le nombre total de brevets reçus par le *Bureau des Brevets* a été de 7,789, soit une augmentation de 550 sur l'année précédente, et le nombre de brevets accordé de 7,223. Les recettes totales du bureau pour l'année expirée le 31 mars 1910 se sont élevées à $194,571.54.

Le nombre de droits d'auteur enregistrés par le *Bureau des droits d'auteur et de marque de commerce* a été de 1.535. et le nombre de marques de commerce de dessins de fabriques et de marques de bois de 3,034. Les droits perçus par ce bureau, se sont élevés de $14,-100,93 en 1897, à $38,071.13 en 1909.

C.-E. Mortureux, B. S. A.



L'année fiscale du Canada va du 1er avril au 31 mars



Un champ de blé dans le Manitoba

Le Blé du Canada

Son passé — Son présent — Son avenir.

Il y a quarante ans à peine, on ne connaissait guère du Canada que les provinces de l'Est et rien ne faisait prévoir que ce pays deviendrait, au vingtième siècle, l'un des plus riches pays agricoles de l'univers. Les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta n'existaient pas en tant que provinces. Leurs territoires se confondaient dans cet immense territoire, mal défini et à peine exploré que l'on appelait alors le territoire de Rupert et qui était la propriété de la compagnie de la Baie d'Hudson. Ces vastes régions étaient sauvages et incultes; on y chassait le buffle et les rares habitants qui y végétaient, en étaient réduits à s'approvisionner dans les provinces de l'Est.

En 1910, les trois grandes provinces agricoles de l'Ouest, produisaient, entre elles trois, plus de 120 millions de boisseaux de blé, c'est-à-dire plus de 43 millions d'hectolitres (1), sans parler des autres céréales.

Il y a onze ans, en 1900, la surface occupée par la culture du blé dans la limite des territoires actuels de ces trois provinces, était de 756,794 hectares. En 1911, la culture du blé y occupe 3,882,246 hectares. La surface ensemencée en blé a donc plus que quintuplé en onze ans.

S'il est vrai que le blé soit l'étalon qui sert à juger de l'importance de la production d'un pays agricole, on conviendra que les chiffres que nous venons de donner sont des témoignages saisissants du développement agricole du Canada.

Ceci dit, il faut se hâter de remarquer que le blé constitue la richesse future, plus encore que la richesse présente du Canada. Si considérables, en effet, qu'aient été depuis quelques années, les progrès de la culture et

(1) Le boisseau (bushel) équivaut à 36 lit. 36.

des exportations de blé, il ne faut pas se lasser de répéter que ce n'est là qu'un début et que l'état présent de cette culture n'est qu'une fraction très petite du développement énorme qui lui est promis.

Pour s'en convaincre, il faut (comme nous l'avons fait à propos de l'ensemble de la surface cultivée et cultivable du Canada) comparer la surface actuellement occupée par la culture du blé à la surface totale "occupable", mais non encore occupée.

En 1911, la superficie ensemencée en blé, dans tout le Canada, occupe 4,250,725 hectares, tandis que la surface totale des terres propres à la culture du blé, est au bas mot de quarante à cinquante millions d'hectares. C'est-à-dire que la culture du blé n'occupe pas encore la huitième partie de ce qu'elle pourrait occuper.

Remarquons ici que la surface actuellement occupée au Canada par la culture du blé est sensiblement plus petite que la surface que cette culture occupe en France. Cependant, nous l'avons vu, la France est dix-huit fois plus petite que le Canada.

Voici les surfaces ensemencées en blé dans les deux pays, en 1910 et en 1911:

	1910	1911
France..	6,531,453 hectares	6,289,038 hectares
Canada..	3,761,605 hectares	4,250,725 hectares
Différence en faveur de la France . ..	2,769,848 hectares	2,038,313 hectares

Même en 1911, où la surface de la culture du blé, en France, est inférieure à ce qu'elle était en 1910, elle est encore d'un bon tiers plus grande que la surface de la culture du blé au Canada.

Voilà donc un pays qui dispose de terres à blé dont l'étendue est au moins six à sept fois plus considérable que celle des terres à blé de la France et qui n'en a jusqu'ici ensemencé que la huitième partie, à peine.

Cette petite comparaison, ne suffit-elle pas, dans sa simplicité, à donner une évidence saisissante aux perspectives que l'avenir réserve à la culture du blé au Canada?

Tandis que dans la plupart des grands pays d'Europe, à l'exception de la Russie, de la Roumanie et de la Bulgarie, la production annuelle du blé reste à peu près stationnaire, c'est-à-dire que leurs rendements en froment demeurent à peu près les mêmes, le Canada et la République Argentine sont les deux pays où l'extension de la culture du blé se fait le plus vivement sentir.

* * *

Nous avons eu souvent l'occasion de constater que beaucoup de gens, même au Canada, ne se rendent pas compte que les champs de blé de la France sont plus étendus que ceux du Canada. Le grand public surtout, habitué à entendre parler de millions d'acres, se figure que la culture du blé au Canada y occupe une étendue beaucoup plus vaste qu'elle n'est en réalité.

Si nous faisons cette remarque, ce n'est nullement pour déprécier la culture du blé au Canada. C'est au contraire dans le but de montrer clairement où est la supériorité du Canada en tant que pays producteur de blé. Sa supériorité est toute entière dans le rôle de première importance que l'avenir lui réserve dans la vie économique universelle et c'est ce que nous allons essayer de montrer.

L'état présent de la culture du blé n'est certes pas négligeable en lui-même, puisqu'il est pour le Canada une source de remarquable prospérité et nous avons vu, en le comparant au passé, tout ce que cet état présent représente de progrès, mais pour comprendre le rôle que l'avenir réserve au Canada, il faut jeter un coup d'oeil sur la production et la consommation du blé dans le monde.

* * *

Le tableau suivant donne en boisseaux et par ordre d'importance la production de blé des principaux pays, en 1910.

Russie..	776,619,000
Etats-Unis..	695,443,000
Indes anglaises..	357,109,000
France.. .. , ...	263,922 000
Autriche Hongrie..	259,272,000
Italie...	153,339,000
Canada..	145,991,416
Allemagne..	142.509,000
Espagne..	137,449,000
Argentine..	131,012,000
Roumanie.	110,828,000
Australie..	90,642 000
Bulgarie...	61.126,000
Royaume-Uni de Gr. Bretagne et d'Irlande.	58,235 000
Algérie..	39,375,000
Turquie.	32,000,000
Empire Japonais..	23,703,000
Chili	19,748,000
Belgique.	14,400,000
Perse..	13,600,000
Egypte, ...	12 000,000
Serbie..	11,600,000
Nouvelle-Zélande..	8,235,000
Mexique..	8,000,000
Uruguay..	8,000,000
Suède..	7,522,000
Grèce..	6,400,000
Tunisie..	5,512 000
Pays-Bas..	4,324,000
Danemark..	4,226,000
Portugal	4,000,000
Suisse.	3,417,000
Chypre..	3,200,000
Cap de Bonne Espérance...	2,800,000
Norvège..	314,000

Nous n'apprendrons rien à personne en disant qu'au regard de la production du blé, les pays peuvent être classés en trois grandes catégories:

1° Les pays qui produisent assez de blé pour leur propre consommation, mais qui n'en produisent pas assez pour exporter.

2° Les pays qui ne produisent pas de blé ou qui n'en produisent pas assez pour leur propre consommation et sont par conséquent obligés de s'adresser aux pays de la troisième catégorie.

3° Les pays qui produisent beaucoup plus qu'ils ne consomment et dont le rôle consiste à approvisionner les autres.

Etant donné le point de vue spécial auquel nous nous plaçons, dans cette étude, c'est cette dernière catégorie seule qui nous intéresse. Nous rappellerons simplement que l'Europe, dans son ensemble, a besoin d'importer chaque année environ 150 millions de quintaux de blé pour combler le déficit de sa production et nous allons voir quels sont les pays qui peuvent approvisionner l'Europe.

* * *

Six grands pays exportent du blé et des céréales: Les Etats-Unis, l'Argentine, l'Australie, la Russie, les Indes orientales et le Canada.

Il y a quelque temps encore, les Etats-Unis suffisaient à tous les besoins des pays qui sont obligés d'avoir recours aux importations de blé. Mais la population des Etats-Unis s'accroît rapidement et bien que leur production de blé continue à augmenter, le moment n'est plus très éloigné où les Etats-Unis ne pourront plus exporter de blé, parce que la production, malgré son augmentation, sera entièrement absorbée par la consommation nationale. Une étude attentive des statistiques publiées par le département d'Agriculture de Washington démontre même qu'il suffirait d'une mauvaise récolte pour obliger les Etats-Unis à importer du blé et nous aurons à revenir sur ce point. L'Europe, par conséquent ne doit plus guère compter sur les Etats-Unis pour son approvisionnement de pain.

L'Empire Russe produit plus de blé qu'il n'en consomme et figure par conséquent au nombre des gros exportateurs de blé. Mais il faut remarquer que sa production serait à peine suffisante pour ses besoins indigènes si les 130 millions de sujets de l'Empire russe mangeaient tous du pain. On sait que ce n'est pas le cas. Les habitants pauvres de l'Ukraine, comme ceux de la Sibérie, ne connaissent pas encore le luxe du

Exportations de Blé et de Farine de Blé, de 1900 à 1911

Années	Blé		Farine de Blé.	
	Boisseaux*	Dollars	Barils*	Dollars
1900.	16,844,650	11,995,488	768,262	2,791,885
1901.	9,739,758	6,871,939	1,118,700	4,015,226
1902.	26,117,530	18,688,092	1,086,648	3,968,850
1903.	32,985,745	24,566,703	1,287,766	4,699,143
1904.	16,779,028	13,465,351	1,587,600	6,129,226
1905.	14,700,315	12,386,743	1,321,469	5,877,607
1906.	40,399,402	33,658,391	1,532,014	6,179,825
1907.	25,480,127	20,397,629	1,092,123	4,095,207
1908.	43,654,668	40,004,723	1,962,740	8,454,954
1909.	49,137,449	48,147,942	1,738,038	7,991,413
1910.	49,741,350	52,609,351	3,064,028	14,859,854
1911.	45,802,115	45,521,134	3,049,046	13,854,790

* Le baril équivaut à 163 litres.
Le boisseau équivaut à 36 litres, 36.

Les Exportations de Blé du Canada classées par pays (en boisseaux)

	1905	1906	1907	1908	1909	1910
Grande-bretagne	11,280,407	36,027,692	24,482,786	43,002,541	45,891,249	46,589,228
Colonies anglaises . . .	8,127	69,980	51,609	99,699	15,801	105,506
Belgique.	393,549	352,407	105,784	389,319	1,651,574	547,346
France.	....	68,836	55,920	47,679	103,113 (?)	222,209
Allemagne.	....	17,182	....	....	6,015	72,000
Hollande.	....	1,050	....	....	227,455	270,157
Italie.	....	....	....	....	267,443	....
Mexique.	....	30,261	....	....	98,234	77,622
Etats-Unis.	3,018,232	3,831,988	304,937	114,926	650,601	1,356,181
Pays divers.	....	6	.. 29,088	4	*214,964	....
Total	14,700,315	40,399,402	25,480,127	43,654,668	49,137,449	49,741,350

* 214,960 boisseaux exportés en Russie.

pain de froment; mais il n'est pas douteux que les progrès de la Russie ne mettent un jour ce luxe à la disposition de tous les sujets de l'Empire. Ce jour-là, l'Europe ne pourra plus compter sur l'Empire russe pour son approvisionnement de pain.

La même remarque peut s'appliquer aux Indes anglaises où les indigènes ont jusqu'ici préféré le riz au pain. Il faut noter, en outre, que la récolte, aux Indes, est irrégulière et instable.

L'Australie, en tant que pays producteur de blé joue également un rôle incertain, à cause des variations climatériques et à cause de son peuplement insuffisant.

Restent la République Argentine et le Canada. La grande république sud-américaine et la plus grande des colonies anglaises ont, l'une et l'autre devant elles, un superbe avenir agricole, mais nous ne craignons pas de dire que l'avenir du Canada apparait plus brillant encore que celui de la République Argentine.

Voici un petit tableau, dressé par l'*Institut international d'Agriculture,* à Rome, et qui montre le rendement moyen en quintaux par hectare cultivé en blé:

	Quintaux.
Belgique et Pays-Bas	24
Grande-Bretagne et Irlande	21
Allemagne	19 8
France	13 8
Autriche	13 2
Canada	12 4
Hongrie	12
Roumanie	11
Italie	10 8
Etats-Unis	9 2
Espagne	8 1
Sibérie	7 7
Empire Indo-Britannique	7 5
République Argentine	7 1
Australie	6 7
Russie d'Europe	6 2

On voit par ces chiffres que ce ne sont pas les pays les plus producteurs qui obtiennent les meilleurs rendements à l'hectare. Ceci tient à de multiples causes et notamment à la nature et à l'emploi des terrains. Ainsi l'Allemagne fournit des récoltes plus élevées à l'hectare parce qu'elle ne consacre au blé que ses meilleures terres. Tandis qu'en France, où l'on consomme beaucoup de pain, on le cultive même dans les terres à seigle. Il en va pareillement en Italie et en Espagne.

On remarquera que si le Canada est en arrière de ce que l'on est convenu d'appeler les "vieux pays", au point de vue du rendement des surfaces ensemencées et s'il a encore, à ce point de vue, des leçons à prendre de la France, de l'Allemagne et de la Grande-Bretagne, il est en revanche, en tête de ce que l'on appelle les pays neufs. Son rendement est en effet bien supérieur à celui des Etats-Unis, de l'Australie, de la Russie et même de la République Argentine.

Nous avons vu, tout à l'heure, que les Etats-Unis approchent du moment où ils ne pourront plus exporter de blé et qu'il suffirait, dès maintenant, d'une mauvaise récolte pour obliger les Etats-Unis à importer du blé en grande quantité. Cette situation ira s'accentuant d'année en année.

Elle est déjà l'une des causes de la forte émigration des fermiers américains au Canada. Elle explique aussi, en partie, le besoin qu'éprouvent les Etats-Unis, d'abaisser la barrière douanière qui les séparent du Dominion. A tous égards, nous l'avons déjà vu et nous le verrons encore dans d'autres chapitres, le Canada joue, au vingtième siècle, le rôle économique qu'ont joué les Etats-Unis au dix-neuvième, mais nulle part l'avènement du Canada n'est plus apparent que dans le gros problème de la production du blé. Il est parfaitement évident en effet, que le Canada est en train de se substituer aux Etats-Unis dans le rôle de grand fournisseur de blé.

* * *

On trouvera à la page 65 un tableau qui donne de 1900 à 1910 en boisseaux, en barils et en dollars, les quantités et la valeur du blé et de la farine de blé exportées par le Canada. Pour rendre plus apparent le progrès des exportations de blé nous avons dressé le tableau graphique de la page 62, qui permet d'apprécier d'un seul coup d'oeil ces progrès considérables.

Nous attirons aussi l'attention de nos lecteurs sur le tableau de la page 68, où nous avons relevé par les années 1900, 1905, 1906, 1908, 1909, 1910 et 1911, et

Tableau de la production de blé

Province	1900	1901	1902	1903	1904
Ontario	30,309,070	21,515,780	26,281,693	21,893,470	12,631,726
Nouveau-Brunswick	504,301	478,886	453,640	456,235	359,235
Nouvelle-Ecosse	....	....	....	....	....
Manitoba	13,025,252	50,011,835	53,077,267	40,116,348	39,162;458
Saskatchewan } Alberta }	4,028,294	12,808,447	13,956,850	16,029,149	16,875,537
Colombie Anglaise	....	....	....	....	....
Québec	....	....	....	....	....
Ile du Prince Edouard	....	....	....	....	....
Total pour le Canada	47,867,917	84,814,948	93,769,450	78,495,202	69,029,266

pour chacune des trois provinces grandes productrices de céréales, les surfaces ensemencées en blé, en avoine et orge. Ce tableau montre d'une manière frappante l'accroissement constant et rapide des surfaces de culture.

Le grand tableau de la présente page montre par année et par province la production du blé en boisseaux et la dernière ligne du tableau donne le total de la production du Canada par année, pour les dix dernières années. On constatera en consultant ce tableau que le Canada a produit près de 100 millions de boisseaux de plus en 1910 qu'il n'en avait produit en 1900. Encore l'année 1910 n'a-t-elle pas été la meilleure. C'est l'année 1909 qui a fourni la production la plus forte de cette décade. Bien que la surface ensemencée fut plus considérable en 1910 qu'en 1909, la récolte de 1910 a été inférieure à celle de 1909, à cause de la sécheresse qui a eu pour résultat un rendement moindre.

Après avoir examiné ces divers tableaux, on conviendra que nous n'exagérons rien en insistant comme nous le faisons sur l'avenir de la culture du blé et des céréales en général, dans le pays des arpents de neige.

* * *

Peut-être sera-t-on bien aise de savoir où va le blé qu'exporte le Canada. C'est ce que montre le tableau de la page 65 qui donne par pays et en boisseaux les exportations de blé du Canada, de 1905 à 1910.

On remarquera que c'est la Grande-Bretagne, ainsi qu'il est naturel, qui est le plus gros importateur de blé du Canada. Après elle le plus gros client du Canada est, tantôt la Belgique, tantôt les Etats-Unis. Viennent ensuite la Hollande et la France.

Pour ce qui concerne la France il est intéressant de rechercher un peu plus loin dans le passé quelles ont été ses importations de blé canadien.

En 1874, la France avait importé 131,820 boisseaux de blé canadien. Jusqu'en 1885, elle n'en a pour ainsi dire pas importé, mais cette année-là, elle en a importé 59,345 boisseaux. Ensuite, et pendant quatorze ans, la France n'a pas importé de blé canadien. (1) Ce n'est qu'en 1898, en effet, que reprennent ces importations avec les chiffres suivants:

1898.	37,522	boisseaux
1899.	107,238	"
1900	143,692	"
1901.	91,550	"
1902.	195,280	"

Et, de nouveau, en 1903-04-05, la France n'importe pas de blé canadien, après quoi les importations reprennent, ainsi que le montre le tableau de la page 65.

* * *

Pour compléter sur quelques points et résumer en même temps ce que nous venons d'essayer d'exposer, nous croyons bien faire en reproduisant ici quelques fragments d'un article publié en 1910, à Paris, par le journal l'*Information*:

"—Au lendemain de sa constitution fédérative, le Dominion exportait pour 18 millions 188,000 francs de blé (1868); il avança à 31 millions en 1873, à près de 46 millions en 1874. La moyenne quinquennale s'éleva de suite, de 1890 à 1905, aux chiffres suivants:

* * *

	Francs
1890-1895..	22,776,679
1895-1900..	43,026,437
1900-1904...	77,255,202

Dans l'espace de quinze années, les exportations ont gagné plus de 55 millions de francs par année moyenne. Elles firent des pas de géant durant la deuxième moitié de l'administration de sir Wilfrid Laurier:

	Francs
1905.	63,791,726
1906..	173,240,714
1907.	105,047,769
1908..	206,024,323
1909	247,961,901

Négligeons la baisse apparente de l'exercice fiscal 1907—qui ne compte que neuf mois—pour nous rappeler uniquement le chiffre énorme de l'exercice 1909. En dix années, de 1900 à 1909, les exportations de blé montèrent de 16,844,650 boisseaux et 12 millions de dollars à 49,137,449 boisseaux et 48 millions de dollars, ou près de 248 millions de francs.

(1) C'est du moins ce qui ressort des statistiques du gouvernement canadien.

des provinces du Canada (en boisseaux)

1905	1906	1907	1908	1909	1910	Province
21,516,588	22,108,774	18,019,142	18,626,192	18,191,320	22,327,005	Ontario.
404,807	406,852	410,714	292,491	268,079	265,848	Nouveau-Brunswick.
....	200,000	236,318	412,000	412,000	534,255	Nouvelle-Ecosse.
55,761,416	61,250,412	39,688,266	49,252,539	45,774,707	39,916,39	Manitoba.
{ 26,107,286	37,040,008	27,691,601	50,654,629	90,215,000	72,666,399	Saskatchewan.
{ 2,206,524	3,966,020	4,194,535	7,094,925	8,250,000	7,898,520	Alberta.
....	533,333	442,000	464,100	460,524	....	Colombie Anglaise,
....	......	1,730,727	1,424,000	1,670,000	1,827,000	Québec.
....	....	582,450	425,000	537,000	550,000	Ile du Prince Edouard
106,096,711	125,050,491	93,104,758	123,647,876	165,787,530	145,991,418	Total pour le Canada

Pourquoi cette progression décennale de 300 p. c., de 30 p. c. environ par an, ne se maintiendrait-elle pas? La récente ouverture des fertiles prairies du Manitoba, de l'Alberta et de la Saskatchewan autorise les plus beaux espoirs.

Rappelons, pour mémoire, les exportations de farines de blé relativement importantes: 1,738,038 barils, valant 8,991,411 dollars ou, le dollar étant compté au change approximatif de 5 francs 15, 46,305,766 francs. Arrêté par notre forte muraille douanière, le blé canadien trouve rarement le chemin de nos minoteries; le droit de 7 francs par quintal en surélève le cours bien au-dessus de la parité de nos marchés indigènes. Voici quelle fut, en 1909, la destination des exportations canadiennes:

	Francs.
Royaume-Uni..	314,953,587
Belgique...	12,454,899
Italie..	6,513,941
France..	4,692,036
Russie.	3,788,524
Etats-Unis..	3,103,704
Pays-Bas..	2,629,796

Des quantités peu considérables furent envoyées en Allemagne, à Terre-Neuve et dans diverses régions tropicales. Nos achats de l'exercice 1909 présentaient un caractère exceptionnel et dépassaient tous les exercices précédents:

	Boisseaux	Francs
1906.	68,833	309,252
1907..	55,928	236,610
1908..	47,679	246,370
1909	1,009,996	4,691,036 (²)

Une suite de récoltes mauvaises maintiendrait facilement et doublerait ces chiffres. Puisque la récolte de la campagne actuelle est fortement déficiaire—moins, cependant, à notre avis, que semblent l'indiquer des statistiques prématurées—nous ne tarderons guère à recourir aux provisions des fermiers de l'Ouest canadien. Assurant un interchange fécond, également profitable aux deux parties intéressées, le récent traité franco-canadien aura ainsi un avantage indirect que n'avaient peut-être pas prévu ses négociateurs. (¹) Comme en matière de commerce international les marchandises sont payées en marchandises, les besoins alimentaires de notre population profiteront indirectement à diverses classes de producteurs-exportateurs. Il est utile d'avoir des amis qui, en temps de disette, consentent à dresser la table, même si l'opération n'est pas gratuite.

Il fut fortement question, aux beaux jours du chamberlainisme britannique, de l'invasion du Royaume-Uni par les farines américaines et canadiennes. Là encore, le désir du bien poussa à l'exagération du mal, les exportations de farines de blé s'en allèrent, en 1909 vers les destinations suivantes:

Royaume-Uni	[illegible]
Terre-Neuve	6,311,361
Afrique anglaise	5,098,119
Antilles anglaises	1,646,110
Etats-Unis	1,220,500

La France ne consomme pas de farine canadienne."

(¹) Les négociateurs du traité franco-canadien ont bel et bien prévu cet avantage. (Note des éditeurs).
(²) Ces chiffres sont très supérieurs à ceux des statistiques que nous avons données page 65.

Comparaison des surfaces ensemencées en Blé, Avoine et Orge, dans les provinces de l'Ouest

Manitoba	1900	1905	1906	1908	1909	1910	1911
	Acres*	Acres	Acres	Acres	Acres	Acres	Acres
Blé	1,965,193	2,417,253	2,721,079	2,957,000	2,808,000	3,014,400	[illegible]
Avoine	573,348	779,279	831,252	1,322,000	1,390,000	1,451,000	1,448,500
Orge	139,660	249,218	236,986	649,500	696,000	684,000	670,600
Saskatchewan							
Blé	487 170	1,376,281	2,117,484	2,396,000	3,685 000	4,848,000	5,715,900
Avoine	141,517	606,346	901,646	930,100	1,847,000	1,973,000	2,157,900
Orge	11,798	40,732	77,573	81,000	135,000	137,400	131,000
Alberta							
Blé	43,703	147,835	223,930	271 000	285,000	532,000	853,100
Avoine	118,033	311,545	476,511	519,400	820,000	974,000	1,155,600
Orge	11 090	80 900	108,175	129,800	186,000	194,000	199,600
Total des Provinces du Nord Ouest.							
Blé	2,495,466	3,941,369	5,062,493	5,624,000	6,878,000	8,395 400	9,593,900
Avoine	833,390	1,697,170	2,309,439	2,771,500	4,057,000	4,398,000	4,763,000
Orge	162,557	370,350	522,734	873,300	1 017,000	1,015,900	1,000,600

* L'Acre équivaut à hectares 0,4047 ou 40 ares, 47.

La Moisson

Nous reproduisons ici un fragment d'un très bel article paru le 4 décembre 1910 dans le "Phare de Nantes". Invité à parcourir les provinces de l'Ouest en compagnie de fonctionnaires et d'éditeurs de journaux, l'auteur de cet article exprime avec compétence et sous une forme très littéraire ce qu'il a vu à l'époque des moissons canadiennes.



LA MOISSON, sous le ciel pur, des fumées des machines montent des flots d'or, et les moisonneuses passent en groupe, fauchant de larges espaces où s'amoncellent les gerbes par milliers de tas. Bientôt, en un bourdonnement rythmé, la batteuse vien les engloutir, laissant échapper un flot incessant de paille, résidu jugé négligeable ou dont on se sert comme combustible pour alimenter le foyer. Le travail se poursuit sans interruption, en une telle hâte que les hommes ne savent plus ni les jours ni les dates, prenant à peine le temps de manger et de dormir. Les sacs s'emplissent si vite qu'il faut de l'habileté pour les présenter à la machine sans que le grain se répande au dehors. Ou bien l'on écoule le grain dans de vastes chariots qui le portent à la station de chemin de fer la plus proche.

A son choix, le fermier l'embarque sur d'immenses wagons pour le vendre au plus haut prix du marché, ou bien il s'en défait sûr l'heure en le livrant à l'*élévateur* de la station, haute tour familière sur l'horizon des champs de blé. Dans ce cas, le prix reçu est de deux ou trois sous inférieur, mais le fermier est libre de tout soin, de toute dépense, et reçoit immédiatement son argent,—fait important, car lui-même ne trouve aucun crédit. L'*elevator company* se charge de la vente des céréales.

C'est alors la grande *presse* sur les voies ferrées. Il faut, dans le plus bref délai, embarquer le grain dans les ports. Un plan de transport est nécessaire. De tous côtés, on réclame des wagons. Deux processions de trains montent et descendent, les uns pleins, les autres vides; convois longs de 800 mètres et plus, remorqués par un ou deux *mammouths*, énormes locomotives, jusqu'au terminus où les wagons viennent longer de nouveau de gigantesques greniers (elevators).

Les plus grands centres d'activité sont Fort William et Port-Arthur, sur le lac Supérieur, où 40 p. c. de la récolte de blé du nord-ouest sont manipulés. Et c'est là que se dressent aussi les plus grands élévateurs. Le Grand-Tronc fait construire en ce moment à Fort William un ensemble d'élévateurs d'une capacité totale de 40,000,000 de boisseaux. Les 4,085,000 acres cultivés n'ont-ils pas, en 1909, produit 90,215,000 boisseaux de blé? Ce nombre doublera avant dix ans.

Dans l'élévateur règne l'artivité d'une ruche. Le bruit des machines assourdit. On ne s'entend pas. Train sur train vient dégorger son contenu. Du haut de l'édifice, la vue est impressionnante sur les grands puits larges de 15 à 20 pieds, profonds de 200 à 300 pieds et dont on n'aperçoit pas le fond. Ils contiennent 30, 50 ou 100 milliers de boisseaux. Au sommet un orifice s'ouvre sur le puits. Il s'ouvre, et le grain, monté par un système de courroies sans fin, coule en cascade, au flot large de deux pieds, avec un bruit de torrent.

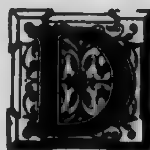
Qu'un rayon de soleil vienne donner sur cette atmosphère surchargée de poussière et le coup d'oeil est féerique. Les grains de blé, polis par le frottement, brillent comme du métal dont le ruissellement d'or exerce une étrange fascination. Mais une odeur fade se dégage et l'on est heureux de se retrouver au grand air.

Pour la livraison, on laisse couler le blé dans des entonnoirs grands comme des chambres; un son de timbre, une légère secousse; le poids est enregistré. Puis un grondement; par un large conduit, le grain se précipite dans les flancs d'un steamer. En quelques secondes, l'entonnoir est vidé, et l'on entend derechef le bruissement doux d'autre blé qui l'emplit. Jour et nuit, l'opération continue. Dès qu'un bateau est chargé jusqu'à la flottaison, un autre lui succède....

Et, à voir ce fleuve de grains couler sans fin, on imagine les fortunes qui s'édifient dans les prairies canadiennes. Car le nombre des "mangeurs de pain" ne fait qu'augmenter dans le monde, et le Canada a été doté par la nature d'avantages uniques pour la culture du blé "à grande échelle".

Rittel.

Cultures Diverses



ANS le chapitre précédent nous n'avons parlé que du blé parcequ'il nous a paru indispensable de mettre en évidence les progrès de sa culture au Canada. Il nous reste a parler des autres céréales, de l'élevage des animaux, de l'industrie laitiére, des fruits etc...

Nous ne pouvons pas songer à consacrer une étude approfondie a chacune des branches de l'activité rurale au Canada et le lecteur voudra bien se rappeler que nous ne nous sommes pas proposé de donner autre chose dans dans ce livre qu'une vie d'ensemble des ressources du Dominion.

En parlant du climat du Canada nous avons dit que tous les genres de culture qui prospèrent dans l'Europe centrale prospèrent également au Canada. Il nous reste a faire la preuve de cette affirmation et nous pensons que le moyen le plus simple de la faire est de montrer par des chiffres, le progrès des principales productions agricoles du pays.

Nous consacrons plus loin un chapitre spécial aux volailles, oeufs etc... et un autre chapitre au bétail.

Pour ce qui concerne les céréales, nous avons déjà donné à la page 68, un tableau qui indique les surfaces ensemensées en blé, en avoine et en orge dans les trois dernières années.

Voici maintenant un petit tableau qui indique, pour quelques-unes des principales cultures, la quantité de la production de 1891, 1901 et 1910.

LES RÉCOLTES DE GRANDE CULTURE

Comparaison de la production de 1891, 1901 et 1910

		1891	1901	1910
Blé	boisseaux	42,223,372	55,572,368	145,991,418
Orge	"	17,222,795	22,224 366	42,899,672
Avoine	"	83,428,202	151,497,607	286,781,592
Seigle	"	1,341,325	2,316,793	2,067,027
Maïs	"	10,711,380	25,875,919	21,277,000
Sarrasin	"	4,994,871	4,547,159	8,52o,398
Pois	"	14,822,764	12 348,943	6,321,507
Fèves	"	900,015	861,327	1,117,600
Pommes de terre	"	53.490,857	55.362,635	74,068,000
Navets	"	49,679,636	76,075,642	95,207,000
Foin	tonnes	7,693,733	7,852,732	15,497,000
Tabac	livres	4,277,936	11,266,732	11,000,000

Enfin, les exportations de produits agricoles du Canada fournissant sur les progrès du pays des témoignages intéressants il nous a paru indispensable de dresser une série de petit tableaux qui montrent pour quelques uns des principaux produits d'exportation, la quantité et la valeur des exportations durant les dix dernières années

Avoine exportée par le Canada

Années	Quantité.	Dollars.
1900.	6,929,214	2,143,179
1901.	8,155,063	2,490,521
1902.	5,030,123	2,052,559
1903.	7,593,177	2,583,151
1904.	4,695,241	1,603,104
1905.	2,367,499	862,040
1906.	2,700,303	1,083,347
1907.	4,539,436	1,855,300
1908.	7,123,291	3,171,509
1909.	5,255,610	2,175,765
1910.	3,401,730	1,566,612
1911.	5,431,662	2,144,846

Foin exporté par le Canada.

Années.	Tonnes.	Dollars.
1900.	175,416	1,414,100
1901.	252,977	2,097,882
1902.	434,585	4,413,411
1903.	450,053	3,595,665
1904.	219,874	1,897,730
1905.	151,563	1,261,210
1906.	206,714	1,529,941
1907.	112,778	1,034,948
1908.	63,472	725,,808
1909.	55,884	643,779
1910.	191,098	1,605,849
1911.	326,132	2,723,291

Luzerne, trèfle, etc., exportés par le Canada

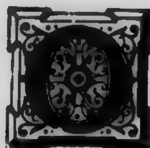
Années.	Boisseaux.	Dollars.
1900.	102,878	317,268
1901.	134,594	590,568
1902.	300,590	1,289,871
1903.	178,820	914,923
1904.	332,337	1,414,964
1905.	178,290	587,426
1906.	255,310	1,452,670
1907.	141,345	505,501
1908.	208,322	944,979
1909.	113,447	577,012
1910.	181,642	923,023
1911.	289,704	1,869,973

Pommes de terre exportées par le Canada

Années	Boisseaux.	Dollars.
1900.	680,520	330,231
1901.	887,409	364,387
1902.	1,330,452	688,281
1903.	660,967	386,748
1904.	2,106,520	1,172,137
1905	713,564	392,052
1906.	1,259,169	655,904
1907.	525,283	377,160
1908.	707,037	506,318
1909.	1,560,632	919,189
1910.	1,923,595	1,133,267
1911.	994,348	622,592

La Folie du Blé

Le cultivateur de l'Ouest-canadien néglige trop les produits de la ferme



ON reproche aux cultivateurs des provinces de l'Ouest d'être "fous de blé" (wheat mad). On veut dire par là qu'ils consacrent tout leur temps et toute leur attention a la culture du blé et négligent les produits de la ferme et de la basse-cour. Nous allons voir que ce reproche n'est que trop mérité.

Le "farmer" de l'ouest canadien ne ressemble guère à ce que nous appelons un fermier. Il est avant tout "grain grower", cultivateur de grain.

Son ambition est de récolter le plus de céréales et surtout le plus de blé possible sur sa terre, car c'est une culture facile et il vise surtout au moindre effort.

La récolte faite et le blé vendu, il ne lui reste qu'à se croiser les bras jusqu'au printemps suivant.

Souvent il en profite pour passer l'hiver loin de sa ferme, dans le confort d'une ville.

S'il se livrait à ce que l'on appelle le "mixed-farming" c'est-à-dire s'il élevait du bétail, cultivait des légumes, entretenait un poulailler, une porcherie etc... son existence deviendrait moins simple. Il lui faudrait surveiller ses cultures potagères, son bétail, ses poules et ses pourceaux; mais ce sont là des soucis dont un "farmer" de l'ouest n'aime guère à s'embarasser.

Il y a , cela va sans dire, de louables exceptions mais il est incontestable que la majorité des cultivateurs de l'ouest néglige tout ce qui n'est pas la grande culture.

Cette " folie du blé " a de fâcheuses conséquenses. C'est ainsi par exemple que les oeufs produits dans tout le Canada (et non pas seulement dans l'ouest), ne suffisent plus à la consommation du pays ainsi que nous allons le montrer.

Oeufs et Volailles

Il y a huit ans, le Canada exportait près de douze millions de douzaines d'oeufs représentant une valeur de $1,733,242.

En 1909, les exportations d'oeufs sont tombées à 552,850 douzaines, valant $124,315 dollars et en 1910 ces exportations étaient réduites à rien. Le petit tableau que voici, extrait des statistiques officielles montre avec quelle rapidité les exportations d'oeufs ont décliné:

Années	Douzaines	Valeur
1902.........	11,635,106	$1,733,242
1903.........	7,404,100	1,436,130
1904.........	5,780,316	1,053,396
1905.........	3,601,427	712,336
1906.........	2,321,735	495,176
1907.........	2,591,305	556,557
1908.........	1,365,390	301,318
1909.........	552,850	124,315

Aujourd'hui, non seulement le Canada n'exporte plus d'oeufs mais il est obligé d'en importer en grandes quantités. Ses plus gros fournisseurs actuels sont les Etats-Unis, la Chine, la Russie et l'Allemagne. En 1910 il est entré à Winnipeg 80 wagons remplis d'oeufs provenant des Etats Unis. Cela représente douze millions d'oeufs.

Il faut signaler en passant, au risque de faire frémir nos ménagères françaises, que, dans beaucoup de cas, ces oeufs exotiques sont importés à l'état liquide, blancs et jaunes mélangés dans des bidons de la contenance d'un gallon (4½ litres). Il y a environ dix douzaines d'oeufs dans un gallon qui se vend de $1 à $1.25. Ils sont destinés aux boulangers et pâtissiers pour le dorage des croûtes, mais nous ne nous porterions pas garants qu'ils n'entrent jamais dans la pâte même des pâtisseries. Il y a quelques mois, dix milles gallons de ces oeufs ont été saisis à Montréal et déclarés impropres à l'alimentation comme contenant toutes sortes de microbes. Ils ont été détruits impitoyablement et ce n'était que justice.

Est-il nécessaire d'ajouter que s'il y a pénurie d'oeufs au Canada, il y a, à plus forte raison, pénurie de volailles. En 1900, le Canada expédiait à l'étranger pour $210,-822 de volailles vivantes ou mortes. En 1902 ce commerce atteignait à son apogée avec un exportation de $238,-047 de volailles. En 1909 l'exportation des volailles était tombée à $50,359 et, actuellement, elle est réduite à rien.

Il ne faudrait pas conclure de tout ceci que le Canada ait vu diminuer le nombre de ses poules et la production des oeufs. En 1901 on comptait au Canada un peu plus de dix mille têtes de volaille. En 1910 on y comptait 17-923,658 poules ayant produit cette année là 84,132,802 douzaines d'oeufs, évalués à $10,296,828 soit plus de 51 millions de francs. Mais la production ne suffit plus à la consommation.

Les sociétés agricoles et d'élevage et surtout les fabricants de couveuses artificielles font une active campagne pour déterminer les cultivateurs à augmenter le nombre de leurs volailles, en leur démontrant les bénéfices qu'ils en pourraient tirer.

D'autre part, on fait venir à grands frais des poules réputées pour l'abondance de leur ponte, notamment des White Plymouth Rock, et l'on attend beaucoup de ces importations. Enfin, les grands négociants en oeufs et volailles décernent des prix aux cultivateurs qui leur envoient les plus belles volailles élevées et engraissées d'après les procédés qu'on leur enseigne.

Tous ces efforts, évidemment, donneront un résultat et l'on peut compter que la production des oeufs et volailles augmentera considérablement au Canada et avant longtemps.

En attendant, presque tous les poulets que l'on mange dans les wagons-restaurants et dans les hôtels de la compagnie du Canadian Pacific Railway, sont importés des Etats Unis.

Le Bétail

L'élevage et les produits de la ferme. — Production et exportation.

Le petit tableau que voici donne le nombre des animaux à cornes, autres que les vaches laitières, le nombre des vaches laitières, des moutons et des porcs qui existaient au Canada en 1901 et en 1909. Nous montrerons plus loin la statistique des chevaux.

	1901	1909
Vaches laitières.	2,408,677	2,849,306
Autres bêtes à cornes. . .	3,167,774	4,384,779
Moutons	2,510,239	2,705,390
Porcs	2,353,828	2,912,509

En 1910 la valeur totale des animaux de ferme atteignait $593,768,000 et la valeur globale des exportations canadiennes de crême, de fromage et de beurre pendant cette même anné, a atteint $23,159,338. Il faut ajouter à ce chiffre la valeur des produits laitiers consommés au pays, pour avoir la somme totale des productions laitières du Canada, soit $98,000,000 c'est à dire plus de 490 millions de francs. Au recensement de 1911 la valeur totale des produits laitiers n'était que de $66,470,953. Il y a donc eu, en neuf ans, une augmentation de plus de 21 millions de dollars, c'est a dire de plus de 105 millions de francs, sur le chapitre de la production laitière du Canada,

Voici maintenant une série de petit tableaux quimontrent le progrès, ou le recul, des exportations du Canada dans ce chapitre du bétail et des produits du bétail.

Vaches et autres grands animaux à corne.

Années	Nombre exporté	Valeur
1900.	205,524	$ 9,080,776
1906.	176,030	11,656,829
1908.	150,993	9,301,184
1901.	157,386	10,792,156
1911.	124,923	8,537,473

Moutons

Années	Nombre exporté	Valeur
1900.	439,944	$1,894,012
1906.	244,262	1,172,340
1908.	227,001	1,196,624
1910.	111,107	607,740
1911.	46,597	286,837

Beurre

Années	livres exportées	Valeur
1900	25,259,737	$5,122,156
1906.	34,031,525	7,075,539
1908.	4,786,954	1,068,703
1910	4,615,380	1,010,274
1911.	3,142,682	744,288

Fromage.

Années	livres exportées	Valeur.
1900. . . .	185,984,430	$19,856,323
1906.	215,834,543	24,433,169
1908	189,710,463	22,887,237
1910.	180,859,886	21,607,692
1911.	181,895,724	20,739,507

Ces divers tableaux montrent que les exportations d'animaux ou de produits d'animaux est considérablement diminué depuis dix ans. Seules les exportations de fromage canadien se sont à peu près maintenues et semblent même se relever. Disons en passant que la presque totalité des fromages exportés par le Canada est expédiée en Angleterre et que le fromage canadien représente même le 65,5% de tous les fromages importés par l'Angleterre.

La diminution des exportations d'animaux canadiens (et produits d'animaux) s'explique comme celle des volailles et des oeufs, par l'augmentation considérable de la consommation locale et non pas par une diminution du nombre des animaux.

En ce qui concerne les moutons il faut toutefois remarquer que l'espèce ovine a subi une diminution très marquée depuis une quarantaine d'années.

Nous n'avons donné plus haut que le nombre en 1901 et 1909, mais si l'on remonte jusqu'en 1871, on constate qu'il y avait au Canada, à cette époque, 3,155,509 moutons et brebis. En 1891, ce chiffre était tombé à 2,563,781. En 1901 on n'en comptait plus que 2,510,239 et enfin en 1909 leur nombre s'est relevé à 2,705,390 ce qui semble indiquer que la campagne active menée par les fonctionnaires, inspecteurs et conférenciers du Ministre de l'Agriculture produit de bons résultats.

Il y a une autre cause qui influe sur la diminution de l'élevage et des exportations de moutons, c'est la concurrence énorme qui leur est faite sur le marché anglais par les moutons de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

Quoiqu'il en soit, il est certain que le sol et le climat du Canada s'adaptent parfaitement à l'élevage du mouton. Cet élevage est très profitable aux cultivateurs et c'est surtout la paresse des "farmers" de l'Ouest qui doit être incriminée.

Quant aux vaches et autres grands animaux à corne, c'est l'énorme consommation locale qui enraye les exportations de bétail, de beurre, etc... Le nombre des grands animaux à corne, n'a cessé d'augmenter au Canada depuis quarante ans. En 1871 on ne comptait que638,759 vaches laitières, tandis que nous avons déjà vu, qu'en 1909, on en comptait plus de deux millions.

Sur ce chapitre encore, on peut espérer que la propagande intelligente du ministère de l'Agriculture aura avant longtemps de bons résultats et que l'élevage du bétail augmentera dans des proportions plus grandes encore.

C'est surtout dans les provinces de l'Ouest, où règne la "folie du blé" que cette propagande est nécessaire et elle devrait y être d'autant plus facile que tous les agriculteurs qui s'y livrent à l'élevage du bétail s'y enrichissent rapidement. C'est toujours la paresse du cultivateur qui est le plus gros obstacle, car le climat de l'ouest et ses riches pâturages conviennent plus que partout ailleurs à l'élevage du bétail. Les hivers n'y sont pas plus longs que dans certaines régions du nord de l'Europe et notamment d'Ecosse, où le bétail est enfermé dans les étables durant sept à huit mois de l'année.

* * *

Après les critiques que nous venons de relever à l'adresse des agriculteurs de l'ouest, nous nous reprocherions de ne pas constater que dans l'Est l'élevage du bétail et l'industrie laitière sont beaucoup plus en honneur et plus florissants.

L'industrie laitière est aujourd'hui la branche principale et la plus rémunératrice de l'agriculture dans la province de Québec et nous aurons à en reparler dans le chapitre spécial que nous consacrons à cette province.

L'industrie laitière est également la plus grande industrie de l'Ile du Prince Edouard où elle fait de remarquables progrès. Cette province est d'ailleurs célèbre pour son agriculture en général et notamment pour l'élevage du bétail. Les chevaux, vaches et moutons de l'Ile du Prince Edouard sont très recherchés, non seulement au Canada, mais même aux Etats-Unis.

L'industrie laitière est très importante aussi dans le Nouveau-Brunswick et même dans la Nouvelle-Ecosse, bien que l'agriculture ne soit pas la principale richesse de ces deux provinces.

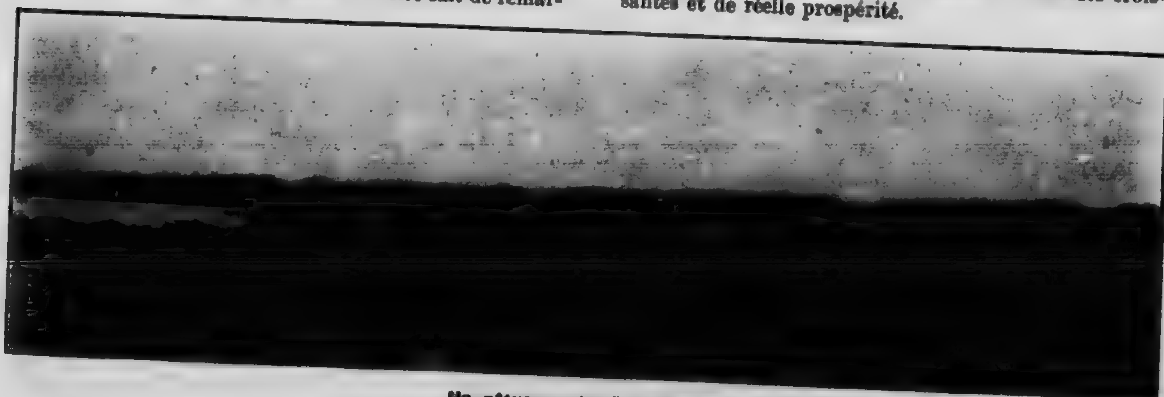
Mais c'est l'Ontario qui marche en tête de toutes les provinces du Canada, au point de vue de la culture du bétail et de l'industrie laitière. Les récoltes de l'Ontario, on peut le dire en passant, représentent le 40 p. c. des récoltes totales du Canada. Quant à l'industrie laitière, la moyenne des cinq dernières années s'établit à une production de plus de $30,000,000; elle s'est même élevée dans les meilleures années jusqu'à $35,000,000, c'est-à-dire 175 millions de francs.

* * *

En résumé, on le voit, la richesse agricole du Canada ne cesse de se développer dans presque toutes les branches de son activité rurale. A l'exception des moutons, le nombre des têtes de bétail a considérablement augmenté. Les produits agricoles et les produits laitiers augmentent constamment aussi, mais la consommation locale augmente dans des proportions plus grandes encore. Cet état de chose prouve assez que l'avenir appartient aux agriculteurs intelligents qui ne se laisseront pas aveugler par la folie du blé et qui sauront se livrer avec méthode à l'élevage du bétail et des volailles, à la culture maraîchère et à l'industrie laitière.

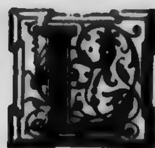
L'insuffisance de la production, au regard des exportations serait alarmante si la production n'était pas susceptible d'augmentation. Mais les progrès de la production agricole du Canada, en dépit de l'indolence d'une partie des agriculteurs de l'ouest sont assez évidents pour ne laisser planer aucun doute quant à l'essor de la culture, de l'élevage et des industries agricoles.

A moins que l'économie politique ne soit une vaine science, il est parfaitement évident qu'un pays, dont les productions agricoles augmentent sans cesse et où les exportations de produits de la ferme diminuent sensiblement, est un pays où la consommation locale constamment grandissante est une source de richesses croissantes et de réelle prospérité.



Un pâturage dans l'Alberta

Les Chevaux français au Canada

ES concours hippiques ne sont pas seulement des réunions fashionables où l'on va exhiber des toilettes, ou admirer un gentleman qui présente son cheval avec grâce et l'enlève avec aisance devant les obstacles.

Un autre côté plus pratique de ces fêtes sportives est la leçon que l'éleveur peut tirer de l'exposition des chevaux soumis au jury, c'est aussi, pour celui qui s'occupe d'échanges et de commerce international, un excellent moyen de se renseigner sur les besoins et les désirs des acheteurs d'un pays.

Me plaçant à ce dernier point de vue, j'ai constaté, avec peine, qu'au dernier concours hippique de Montréal, dans la province française de Québec, le cheval reproducteur français était en bien petit nombre: deux étalons percherons composaient toute la classe française, contre une demi douzaine de chevaux belges et autant de clydesdales.

Il serait peut-être inexact de porter un jugement d'après une constatation faite dans un seul concours hippique. Mais si nous consultons les programmes des autres concours hippiques et des expositions régionales, nous trouvons, qu'à peu de chose près, le cheval français est dans la même moyenne au Canada.

Et cependant nous avons en France des races de chevaux pouvant lutter avec succès contre n'importe quelle autre race de provenance européenne ou américaine.

Le percheron plus élégant que le clydesdale peut rendre le même service comme cheval de gros trait.

Le Normand, comme carrossier et trotteur est un cheval à deux fins d'un excellent usage.

Le Boulonnais, bien découplé, de taille moyenne est le type par excellence du cheval de voiture, fait également un bon cheval de selle, peut s'employer, avec beaucoup d'avantage, aux travaux de la ferme et aux charrois légers.

Le train de route soutenu de la moyenne des boulonnais est de trois lieues à l'heure sur un long parcours. Sur un petit parcours ils arrivent à de belles vitesses.

Nous savons que des éleveurs percherons font de l'exportation. Mais c'est surtout avec les Etats-Unis qu'ils font affaires. Des éleveurs comme M. Emile Chouamard de la Ferté Bernard, Louis Aveline, Edmond Perriot ont fait de l'élevage en vue de l'exportation. Même pour satisfaire au gout des acheteurs américains, ces éleveurs se sont appliqués à obtenir, de préférence, la robe noire, nuance préférée pendant quelque temps aux Etats-Unis. Cette vogue tend à disparaître.

Mais dans les élevages normands et surtout dans les élevages boulonnais on relève peu de tendances à l'exportation.

Il y a cependant un beau commerce à établir entre le Canada et la France. Les éleveurs belges poussent leurs produits, pourquoi n'en ferions-nous pas autant?

* * *

L'élevage du cheval percheron au Canada ne date pas d'hier.

On a vu que sous Louis XIV des percherons furent envoyés dans la Nouvelle France.

Mais cet élevage fut très négligé et fut réduit à rien après la conquête anglaise.

Nous devons aller jusqu'en 1892 pour trouver un élevage donnant des résultats valant la peine d'être notés.

A cette énoque plusieurs étalons furent importés par la direction des haras de la Province de Québec.

D'après des documents que nous avons tout lieu de croire précis il n'y avait alors que 6 étalons percherons faisant la monte au Canada:

Deux au haras	2
Deux à la ferme expérimentale d'Ottawa	2
Deux dans le Nord Ouest	2
Total	6

Le nombre de ces chevaux a augmenté graduellement. On a importé depuis dix ans bon nombre de juments et d'étalons percherons. Actuellement il y a au moins dix étalons percherons dans la province de Québec.

A l'Institut agricole d'Oka, en outre d'un très beau spécimen de reproducteur percheron, il y a plusieurs

poulinières et tous les travaux de la ferme se font avec des percherons.

A la ferme expérimentale de Ste-Anne de la Pocatière il y a un étalon percheron, on en compte plusieurs à St-Jérôme.

Dans la province d'Ontario, dans les fermes expérimentales du gouvernement on trouve deux percherons.

Dans le Nord-Ouest, la race percheronne et la race boulonnaise sont assez bien représentées.

C'est ainsi que nous avons appris avec plaisir que soixante-quinze percherons pur sang, inscrits au Stud Book de la race percheronne et presque tous primés à la dernière exposition de la Société Française du Cheval Percheron ont été achetés en France l'automne dernier par un éleveur de l'Alberta. Ces 25 étalons et 50 juments sont destinés à la reproduction.

On peut compter au Canada actuellement environ une quarantaine d'étalons, plus de cent poulinières, (on ne parle ici que des bêtes de choix) de race percheronne ou de race boulonnaise.

* * *

Je parlais tout à l'heure de la couleur de la robe chez le percheron: Jadis les percherons à robe gris plus ou moins foncé, pommelé ou autre comprenaient le plus grand nombre de bêtes, avec cela, même conformation, même volume, même taille. Aujourd'hui en dehors de la couleur de la robe, on force le percheron en corpulance et l'on donne pour raison, qu'au Canada et dans toute l'Amérique du Nord, nos chevaux de trait perdraient en quelques années leur forte ossature primitive. Voilà pourquoi les Américains achèteraient de préférence des chevaux massifs.

L'éleveur français est surtout l'éleveur du Percheron doit tabler sur ces données en ce qui concerne ses sujets d'exportation.

Quant au boulonnais, race énergique, vigoureuse et bonne trotteuse, elle devrait être mieux représentée ici: Souhaitons que ces quelques lignes tombent sous les yeux d'éleveurs comme les de Wazières, les Legentil, les Maillet, les Penet, les d'Herlincourt et autres, afin que ces gardiens de la race boulonnaise portent plus d'attention aux avantages qu'ils pourraient retirer de rapports plus suivis avec les éleveurs et amateurs canadiens.

Ce même appel peut s'adresser aux éleveurs Normands.

Avant de terminer cet article, il convient de reconnaître que depuis quelques années le gouvernement de la province de Québec s'est imposé des sacrifices pour importer et acclimater des chevaux étrangers et améliorer ainsi la race chevaline au Canada.

Le gouvernement provincial ne possède pas de dépôts d'étalons; il s'est borné à acheter en Europe des sujets propres à la reproduction, qu'il a revendus aux enchères aux agriculteurs de la province, sans se soucier de réaliser le moindre gain, n'ayant en vue que les profits que les agriculteurs en pourraient retirer.

Ces efforts commencent à produiront leurs fruits, car certains éleveurs de la province vendent, non seulement dans la province, mais même aux Etats-Unis, les produits des étalons importés, et ces ventes leur procurent de très jolis bénéfices.

* * *

La vogue du cheval français devrait être plus grande qu'elle ne l'est au Canada, parce que cette vogue serait méritée.

Mais, en cela, comme dans toute autre branche d'exportation, le meilleur moyen de bien se renseigner sur les besoins et les gouts des éleveurs et amateurs canadiens, c'est de venir au Canada, de visiter non seulement l'Ouest, mais aussi les centres agricoles des provinces de Québec et d'Ontario, de se livrer en un mot à une étude sur place.

Aux éleveurs français de voir si des efforts dans cette voie leur seraient profitables; cela semble évident; et c'est à eux de prendre les moyens de réussir.

C.-L. de Roode.

Nombre de chevaux importés et exportés par le Canada, de 1896 à 1911.

	1896	1897	1898	1899	1900	1901	1902	1903
Importations . .	3,694	5,423	14,642	15,997	13,072	10,189	20,909	32,404
Exportations . .	21,852	17,993	14,349	12,384	10,053	7,609	12,687	3,878

	1904	1905	1906	1907	1908	1909	1910	1911
Importations . .	33,808	13,770	20,091	19,067	8,210	7,715	12,191	
Exportations . .	2,395	2,659	2,794	2,115	2,270	2,028	2,762	2,781

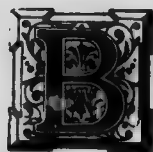
Recensement des chevaux du Canada.

	1871	1881	1891	1901
Chevaux de plus de 3 ans . .	641,171	857,855	1,068,584	1,304,910
Chevaux de moins de 3 ans. . .	193,572	201,503	401,988	272,583
Totaux	834,743	1,059,358	1,470,572	1,577,493

En 1911, on estime que le nombre des chevaux du Canada dépasse 2 millions, 400 mille.

En France, en 1909, le nombre de chevaux était de 3,094,698.

La Vigne au Canada

IEN des Français, à la vue de ce titre, penseront qu'il s'agit d'une légende et non d'une réalité. Il y a 20 ans, la jeunesse française n'entrevoyait le Canada qu'à travers les romans d'aventures de chasse. On s'imaginait le Canada comme une vaste steppe glacée, où les rennes paisibles se trouvaient sans cesse tracassés par les loups et les ours. C'est à peine si l'on voyait à l'horizon, la masse noire des sapins. C'est dire à quel point l'on aurait soulevé l'hilarité, en soutenant que la vigne croissait et fructifiait au pays des fourrures.

L'exportation des produits agricoles canadiens et aussi l'active propagande des agents du Canada à l'étranger, ont fait voir sous un autre jour le "Dominion" méconnu.

Chacun sait que le Canada produit en abondance du blé, des porcs, des pommes, parce que ceux-ci arrivent sur les marchés européens et se font souvent reconnaître par leurs qualités.

Mais on ignore généralement la diversité des cultures canadiennes et l'on ne se doute guère en particulier que presque toutes les cultures fruitières françaises y sont représentées. La province de Québec et surtout l'Ontario donnent de grosses récoltes de fraises, de framboises, de pêches et de raisin.

C'est de ce dernier seulement que nous nous occuperons dans le présent article. Nous donnerons quelques notes succinctes, relatives à l'origine et à la culture de la vigne dans les provinces de Québec et d'Ontario; puis nous examinerons la fabrication du vin au Canada, et enfin, nous verrons quelles conclusions pratiques l'industriel et le commerçant français peuvent tirer de cette étude.

On s'imagine très souvent, même au Canada, que la vigne cultivée dans ce pays a été importée d'Europe. Bien au contraire, la vigne européenne n'est pour ainsi dire pas employée dans le Dominion; presque toutes les variétés cultivées provenant des espèces indigènes.



Un vignoble dans l'Ontario.

En 1889, un Canadien, M. Arthur Desfossés, publiait un traité sur la culture du raisin sauvage. De cet opuscule, nous tirons le passage suivant:

"A la découverte du Canada, lorsque Jacques-Cartier remonta le fleuve Saint-Laurent, en 1535, avec son équipage, à bord de la Petite et de la Grande Hermine, il aborda l'île solitaire sur laquelle on remarqua une si grande quantité de vignes sauvages, qu'on lui donna le nom d'"Ile de Bacchus", aujourd'hui appelée "Ile

d'Orléans". C'était au mois de septembre, un des plus beaux mois climatériques du Canada, que cette île recevait la visite inattendue d'Européens enchantés à la vue de ces vignes courbées sous le poids de leurs fruits déjà mûris par les premières gelées de l'automne."

M. Arthur Desfossés ne semble pas, cependant, avoir converti, à la culture de la vigne, beaucoup de ses concitoyens de la province de Québec. Malgré cela, cette dernière possède bien des coteaux où se pratique la viticulture.

Par contre, les vignobles ont pris un grand développement dans la province d'Ontario. Dans les comtés du sud-ouest, dans celui de Essex, en particulier; aussi dans ceux de la péninsule du Niagara, la culture de la vigne occupe une superficie considérable. On rencontre dans les vignobles de nombreuses variétés de raisins noirs, rouges et blancs. Le raisin noir le plus apprécié et le plus répandu est le "Concord," tandis que le "Niagara" est le blanc le plus goûté. Il faut bien noter que ces divers cépages n'ont jamais la chair tendre et la saveur fine des raisins français. Les grains de raisins des vignes canadiennes sont fermes, leur pulpe est comme gélatineuse, leur saveur est très prononcée; ils ont ce qu'on nomme en France un goût "foxé".

Que fait-on de tous ces raisins?

La plupart sont consommés comme raisins de table, les autres servent à la fabrication du vin.

Cette dernière est toute récente. Elle est basée sur le goût des Canadiens. Ceux-ci réclament des vins très doux. Ce fait, d'une grande importance, est généralement parfaitement ignoré de l'exportateur français qui cherche vainement à écouler au Canada des vins secs.

"On me demande 9 fois plus de vin doux que de vin sec", me disait un fabricant de vins de l'Ontario.

C'est donc sur les vins doux rouges et blancs que doit se porter toute l'attention du producteur ou du commerçant français qui cherche à écouler du vin au Canada.

Rappelons, en outre, que les vins canadiens conservent plus ou moins le goût foxé des raisins, et que les consommateurs du pays trouvent agréable cette saveur particulière à laquelle ils sont habitués. De sorte que les vins français faits avec des hybrides américains conviendraient sans doute parfaitement à l'exportation au Canada. Pour obtenir ces vins à l'état doux, il faudrait soit les stériliser dès qu'ils ont acquis quelques degrés d'alcool, soit les resucrer après complète fermentation.

Aux Etats-Unis et au Canada, il y a depuis quelques années une très forte demande pour le "vin sans alcool" ou jus de raisin non fermenté. Ce produit semble avoir le plus grand avenir dans le nord de l'Amérique, et l'on ne saurait trop engager les producteurs français à se lancer dans cette voie. Le goût foxé de ce jus de raisin est extrêmement prononcé; l'usage des hybrides américains est donc tout indiqué pour la production de vins sans alcool destinés au Canada ou aux Etats-Unis.

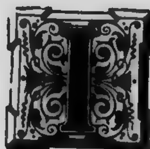
Je sais que bien des gens vont jeter les hauts-cris et dire que si l'on suivait mes conseils on discréditerait purement et simplement le vin français en Amérique. Je ne le pense pas. Les gourmets apprécieront toujours nos vins fins, mais hélas! les gourmets ne sont pas légions, et, si nous voulons élargir notre clientèle, il nous faut absolument faire et exporter des vins donnant satisfaction à la multitude des palais ordinaires.

L. Meunier,
Ingénieur agronome.

"En regardant sur les vieilles cartes l'étendue des anciennes colonies françaises en Amérique, je me demandais comment le gouvernement de mon pays avait pu laisser périr ces colonies qui seraient aujourd'hui pour nous une source inépuisable de prospérité."

CHATEAUBRIAND.
Mémoires d'Outre-Tombe.

Les Fruits du Canada



IL n'est personne qui n'ait entendu parler des pommes du Canada. Les gourmets les tiennent en haute estime et ils ont assurément raison, car il est peu de pommes plus savoureuses.

De tous les fruits, la pomme est certainement celui dont la culture est le plus en honneur au Canada et il s'en exporte environ cent millions de killos par an, en moyenne. De 1905 à 1909 l'exportation s'est maintenue entre 14 millions et 25 millions de francs ,elle s'est abaissée durant l'exercice 1910-1911 à 8 millions de francs par suite de la mauvaise récolte de 1910, mais tout fait prévoir que l'exercice 1911-1912 dépassera les moyennes précédentes.

Mais les pommes ne sont pas le seul fruit cultivé au Canada et tout en considérant surtout les pommes dans ce chapitre nous ne manquerons pas de parler des autres fruits.

Le Canada comprend quatre immenses régions à fruits: la province de Québec; l'Ontario; la Nouvelle-Ecosse; la Colombie Anglaise.

L'île de Montréal et les régions environnantes, sur une étendue de 40 milles, constituent le grand verger du district de la province de Québec, où la pomme "fameuse" est produite en abondance. On sait que cette pomme, aujourd'hui célèbre au loin, fut importée par des Français, il y a quelques deux cents ans.

Le district de Montréal est encore célèbre pour ses melons, très particulièrement succulents et d'une saveur extrêmement agréable.

Après la pomme, le fruit le plus "payant" dans la province de Québec, est la prune. Elle est principalement cultivée dans les comtés de l'Islet et de Kamouraska. Elle pousse mieux dans cette partie de la province qu'ailleurs, parce que le Saint-Laurent, en cet endroit, a une influence favorable sur la température.

Ensuite viennent les fraises et les framboises. On rencontre aux environs de Montréal des champs de fraises dont l'étendue atteint jusqu'à huit hectares.

Les vergers de la province d'Ontario occupent une superficie totale de près de 137 mille hectares et produisent 75 pour cent de la production totale du Canada.

Au recensement de 1901, on comptait, dans ces vergers, plus de 9 millions 500 mille pommiers, qui produisirent cette année-là plus de 13 millions 630 mille boisseaux de pommes. En 1906, un recensement provincial révélait, dans cette même province, plus de 10 millions 200 mille pommiers, qui produisirent, cette année-là, plus de 31 millions 380 mille boisseaux de pommes. On estime qu'il y a aujourd'hui, dans l'Ontario, plus de 11 millions 400 mille pommiers qui produisent, bon an mal an, plus de 34 millions de boisseaux de pommes.

La province d'Ontario, à elle seule, fournit 70 pour cent de la production de pommes du Canada tout entier. Une grande partie de cette récolte est consommée dans la province même, en outre on en exporte chaque année de 700 mille à un million de barils aux Etats-Unis et en Angleterre, tandis que 200 à 300 mille barils sont expédiés dans les provinces des prairies (Manitoba, Saskatchewan et Alberta).

Les exportations totales de pommes de la province d'Ontario représentent annuellement un revenu brut d'environ 5 millions de dollars, soit plus de 25 millions de francs. Dans un grand nombre de districts, les propriétaires de vergers ont fondé des associations coopératives pour la vente de leurs récoltes, et il est reconnu que partout où ces "coopératives" existent, les recettes nettes de chaque propriétaire sont plus élevées, sans augmenter pour cela le prix de vente au consommateur. On compte, dans la seule province d'Ontario, au moins 30 de ces associations coopératives.

Les poires, les pêches, le raisin, les cerises, les fraises, les framboises, les groseilles noires et rouges et les groseilles à maquereau sont l'objet d'une culture très prospère, tout particulièrement dans les districts du sud de l'Ontario.

Dans le district de Niagara, notamment, on rencontre des pêches et des poires de toute première qualité.

En 1910, la province d'Ontario a expédié en Angleterre, 3,500 caisses de pêches.

La Nouvelle-Ecosse est très particulièrement célèbre pour ses pommes dont la culture remonte au moins à l'année 1633 et qui sont très appréciées pour leur saveur exquise. La culture des fruits en général est devenue la principale richesse agricole de cette province. Ce n'est que vers 1880 que l'on a commencé à en exporter des pommes et dès cette année-là il s'en est expédié vingt-mille barils. Ces exportations ont fait, dès lors, d'incessants progrès. En 1909 elles atteignaient 4,885 caisses et 750 mille barils, dont la plus grande partie est expédiée en Angleterre.

De nouveaux vergers se créent chaque année dans cette province qui ne produit pas seulement des pommes, mais des cerises, des poires et même des pêches.

En 1891 les vergers de la Colombie Anglaise occupaient une superfie totale de 2,600 hectares. Ils occupent aujourd'hui entre 40 et 50 mille hectares. C'est à l'année 1902 seulement que remontent les permières exportations de fruits de cette province et ces exportations furent, cette année-là, de 1956 tonnes. En 1910, la Colombie-Anglaise a exporté 12,000 tonnes de fruits. Elle en expédie non-seulement dans les provinces des prairies (Alberta, Saskatchewan et Manitoba) mais en Angleterre, dans la Nouvelle-Zélande et en Australie.

Dans sa partie sud, la côte de la Colombie Anglaise jouit d'un climat si doux que l'on y cultive avec succès des orangers en plain air et des orangers qui produisent des oranges parfaitement comestibles.

Les autres provinces du Canada produisent aussi des fruits mais en quantités moindres.

Toutes les variétés de petits fruits et un grand nombre de variétés de pommes et de prunes sont cultivées

avec un plein succès dans le Nouveau-Brunswick et il y a encore dans cette province de grandes étendues de terres qui conviendraient admirablement à l'établissement de nouveaux vergers. Dans la plupart des districts, les mirtilles (bluets) les framboises et les groseilles à maquereau y croissent à l'état sauvage et en grandes quantités. On en exporte beaucoup aux Etats-Unis.

L'Ile du Prince Edouard produit aussi beaucoup de pommes. Toutefois la production n'y suffit pas à la consommation locale en sorte que cette province a dû, dans certaines années, importer jusqu'à 3,000 barils de pommes. Mais les associations coopératives qui s'y sont fondées ont réussi à développer beaucoup cette culture depuis deux ou trois ans et il faut s'attendre à voir, avant longtemps, l'Ile du Prince Edouard exporter aussi des pommes en grande quantité. Actuellement elle exporte dans les provinces voisines des quantités importantes de fraises et l'on y cultive avec succès des poires, des prunes et des cerises.

Dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta, la culture des fruits a été jusqu'ici peu importante. On y rencontre cependant d'assez grandes quantités de prunes et quelques vergers de pommes, mais la plupart des fruits consommés dans ces trois provinces proviennent de la Colombie anglaise ou de l'Ontario.

Dans toutes les provinces où la récolte des fruits est importante, les associations locales et les gouvernements provinciaux se préoccupent d'en développer la culture. C'est ainsi que la Société Pomologiyque de la province de Québec entend pousser avec ardeur la culture des fruits dans la province. Elle a récemment décidé la création de " vergers de démonstration " dans différents endroits de la province.

Sollicité de lui venir en aide, le gouvernement provincial lui a accordé une subvention de $800 par chaque verger, en stipulant que cette somme serait exclusivement dépensée aux travaux de culture de ces terrains. Quatre de ces vergers ont déjà été choisis. On en attend les meilleurs résultats pour la culture fruitière dans la province de Québec. On espère qu'ils permettront aux producteurs de fruits de faire une concurrence efficace aux producteurs d'Ontario, où de semblables vergers existent depuis longtemps déjà et donnent des résultats extrêmement satisfaisants.

Dans les vergers d'expérimentation de l'Ontario, qui sont situés dans le district de Niagara, on se préoccupe en particulier d'étudier la production de fruits susceptibles de supporter de lointaines expéditions.

Le gouvernement de la Nouvelle Ecosse a installé 32 vergers modèles dans le but de stimuler le zèle des cultivateurs de la province et afin de démontrer que certains comtés qui passent pour impropres à la culture des fruits s'y prêtent au contraire parfaitement.

Dans le Nouveau Brunswick, le gouvernement a établi 22 vergers modèles dans diverses régions de la province. On y expérimente de nombreuses variétés de fruits et l'on y enseigne les meilleures méthodes de culture.



Elévateurs du Canadian Pacific Railway à Fort William (Ontario)

Les Richesses minières du Canada

Le progrès des mines au cours des 30 dernières années



VERS 1880, c'est-à-dire à l'époque où les premiers tronçons du chemin de fer Canadian Pacific étaient en voie de construction, l'industrie minière du Canada était limitée aux charbonnages et aux mines d'or de la Nouvelle-Ecosse. Dans la province de Québec, on s'intéressait aux phosphates de chaux. On s'y intéressait également dans l'Ontario, où l'on exploitait aussi les mines de cuivre et d'argent du lac Supérieur.

La Colombie Anglaise était peu connue dans l'Est. On savait seulement que le long de la rivière Fraser on exploitait des placers aurifères, et que l'Ile de Vancouver était le siège d'importantes exploitations de charbon.

Voici, d'après les statistiques de l'époque, quelques chiffres relatif à la production minière du Canada en 1880:

Charbon

	Nombre de tonnes.	Valeur en dollars
Nouvelle Ecosse	1,051,490	1,840,108
Colombie Anglaise	272,362	817,086
Totaux . . .	1,323,852	2,657,194

Or

	Onces	Valeur en dollars
Nouvelle Ecosse (quartz) . .	12,472	257,823
Colombie Anglaise (Alluvial)	49,044	1,013,827
Divers, Québec (Alluvial) .	1,605	33,824
Totaux . . .	63,121	1,304,824

Amiante

	Nombre de tonnes.	Valeur en dollars
Québec	380	24,700

Phosphate

Québec et Ontario	13,060	190,086

On pourrait ajouter à ces chiffres, la production du cuivre, du fer, de quelques autres minéraux et des matériaux de constructions. Avec les totaux précédents, le total général de la production, en 1880 ne dépasse guère 6 millions de dollars.

Au point de vue métallurgique, on continuait la vieille industrie de Québec, en traitant les minerais des marais au charbon de bois, pendant qu'à Londonderry, en Nouvelle Ecosse, on avait un haut fourneau au coke, où se traitaient les minerais de la région.

Depuis cette époque, nous voyons, peu à peu, l'industrie des mines prendre un développement considérable.

En Nouvelle Ecosse, les mines de charbon se développent, l'industrie métallurgique s'établit, de puissantes compagnies s'organisent, et ce développement général est tel, qu'en 1910, la production totale des charbonnages de la Nouvelle Ecosse atteignait 6,107,091 tonnes valant $12,871,388. En 1910, également, six hauts fourneaux produisaient 300,287 tonnes de fonte.

Grâce aux tarifs protecteurs et aux bonus accordés depuis 1897 à la production du fer et de l'acier au Canada, nous voyons ainsi ces industries s'étendre aux autres provinces, ainsi que nous allons le montrer plus loin.

Dans la province de Québec, l'Industrie de l'amiante progresse d'une façon regulière, (¹) atteignant en 1910 une production de 75,678 tonnes, représentant une valeur de $2,458,929.

L'industrie du phosphate atteint son apogée en 1890 avec une production de 26,591 tonnes, représentant une valeur de $478,040. Elle a été, dès lors, remplacée par celle du mica employé dans l'électricité.

Dans la Province d'Ontario, vers 1889, on découvrait les mines de Nickel de Sudbury. La métallurgie de ce métal s'établit sur place et, en 1910, la production atteignait 628,947 tonnes de minerais brut, donnant 35,033 tonnes de mattes riches qui représentaient une valeur de $5,380,064.

En 1892 on creusait les puits de gaz naturels du comté d'Essex, dont la production en 1910 se chiffrait à $1,490,334.

Enfin, en 1904, on découvrait les célèbres mines d'argent de Cobalt. Mises aussitôt en exploitation, leur production n'a pas tardé à prendre une importance considérable, qui, en 1910 atteignait un total de 30,558,825 onces d'argent, valant $15,436,994.

La découverte des gisements argentifères de la région de Cobalt stimula le zèle des prospecteurs. Ils se répandirent en grand nombres dans les régions du Nord et c'est ainsi qu'en 1909, on découvrait la région aurifère de Porcupine, qui promet de devenir très importante.

En 1885, la ligne principale du Canadian Pacific était terminée, en sorte que l'on pouvait se rendre en 8 jours par chemin de fer de l'Atlantique au Pacifique. Les immenses plaines de l'ouest étaient ouvertes à la culture tandis que les prospecteurs fouillaient les Montagnes Rocheuses et y faisaient des découvertes en charbon, cuivre, plomb, et argent,, etc., qui faisaient de la Colombie Anglaise, la plus riche province minière du Canada. Sa production en 1910 a atteint le chiffre de $26,183,505, dont 5½ millions d'or, 11 millions de charbon et coke, et le reste en argent, cuivre, plomb et zinc.

En 1896, on découvrait les placers d'or du Yukon. Les mineurs et les aventuriers s'y précipitaient malgré

(¹) Pour plus amples détails sur l'**Amiante dans la Province de Québec** voir un article publié sous ce titre par M. Obalski, dans le "Bulletin de la Chambre de Commerce française de Montréal", décembre 1910. — (Note des éditeurs).

la rigueur du climat, portant la production de l'or à son maximum en 1900, en atteignant cette année là audelà de un million d'onces, représentant une valeur de $22¼ millions.

Dans la nouvelle province d'Alberta, l'exploitation du charbon se développe, atteignant, en 1910: 2,824,929 tonnes, d'une valeur de $6,161,055.

Le développement de l'industrie minière du Canada est loin d'être arrivé à son point culminant. La construction de la ligne du Grand Tronc Pacifique a provoqué de nouvelles découvertes de Charbon dans la Yellow Head Pass (Colombie Anglaise) et des découvertes d'or dans le Portland Canal, (Colombie Anglaise).

Dans le Nord, de nouveaux territoires sont ouverts et l'on ne peut prévoir, dès maintenant, quelles surprises nouvelles nous sont réservées dans ces immenses régions à peine explorées.

Nous venons de passer en revue les découvertes de première importance. A côté de cela, il convient de rappeler que des industries minières de moindre importance se développent, telles que celles du mica, du corindon, du chrome, etc., En même temps la grande industrie des matériaux de construction et d'ornement augmente avec le développement du pays, provoquant l'établissement de nombreuses manufactures de ciment qui en 1910, ont atteint une production de 4,753,975 barils, valant $6,414,315.

En résumé, la production minérale de tout le Canada, qui en 1880 se chiffrait à environ six millions de dollars, a atteint en 1910 le chiffre de cent cinq millions de dollars. Elle est en train de dépasser ce chiffre à l'heure où nous écrivons ces lignes.

Répartition par Province

Les conditions géographiques et géologiques étant bien différentes de l'Est à l'ouest du Canada, les industries minérales et métallurgiques varient avec les différentes provinces. Ainsi nous voyons, en allant de l'Est à l'Ouest.

Ile du Prince Edouard: Pays de culture.

Nouvelle Ecosse: Mines de charbon et de fer, hauts fourneaux, acieries, mines de quartz aurifère, minerais variés de moindre importance, y compris le tungstène.

Nouveau Brunswick: Culture et forêts, industrie minière dans son enfance.

Québec: Amiante, chrome, cuivre, phosphate, mica, titane, minéraux variés.

Ontario: Nickel, cobalt, argent, or, pétrole, gaz naturel, corindon, phospsate, mica, minerais variés.

Manitoba: Terres de culture.

Saskatchewan: Terres de culture et pâturages.

Alberta: Charbon, or alluvial.

Colombie Anglaise: Charbon, cuivre, plomb, argent, or, minéraux variés.

Yukon: Or alluvial, mineraux variés.

Ainsi qu'on le voit, un grand nombre de minéraux existent à l'état commercial au Canada. D'autres, tels que platine, mercure, minéraux précieux et rares, ont aussi été trouvés, mais pas assez abondants pour en permettre l'exploitation régulière.

Nous donnons ci-après les statistiques générales de la production minérale de tout le Canada pour l'année 1910:

Production Minérale en 1910.

(d'après les statistiques du Bureau des Mines à Ottawa)

Minéraux métalliques.	Quantité	Valeur.
Cuivre 12⅝ cts par livre	56,598,074 livres	$ 7,209,463
Plomb 3¾ cts "	32,987,508 livres	1,237,032
Nickel 30 cts "	37,271,033 livres	11,181,310
Argent 53½ cts par once	31,983,328 onces	17,106,604
Total		$49,169,826
Fonte, provenant de minerais de fer canadien	104,906 tonnes	1,651.321
Minerais de fer exporté	114,449 tonnes	324,186
Total		$49,169,826

N.B.—Pour la valeur du métal contenu dans les minérais, les prix sont établis d'après la moyenne du marché de New-York.

Combustibles	Quantité	Valeur
Charbon	12,796,512 tonnes	$29,811,750
Tourbe	771 tonnes	1,735
Pétrole ($1.23 par baril)	315,895 barils	388,550
Gaz naturel		1,312,616
Total		$31,514,649

Minéraux non métalliques.	Quantité		Valeur
Arsenic	1,502	tonnes	$ 75,328
Amiante	75,678	"	2,458,929
Asbestic	24,707	"	17,629
Corindon	1,870	"	198,680
Feldspath	15,719	"	47,867
Graphite	1,243	"	59,087
Pierres à meules	3,847	"	43,936
Gypse	513,313	"	939,838
Magnésite	328	"	2,493
Mica		"	183,409
Ocre	4,813	"	33,185
Eau minérale		"	175,173
Phosphate	1,319	"	11,780
Pyrite de fer	55,925	"	192,263
Quartz	88,205	"	91,951
Sel	84,092	"	409,624
Talc	7,112	"	22,308
Tripoli	22	"	134
Total			$4,923,629

Matériaux de construction.	Quantité	Valeur
Ciment Portland	4,753,975 barils	$6,414,315
Briques		5,930,630
Tuyaux		1,669,370
Chaux	5,721,285 minots	1,131,407
Autres produits tels que sable, gravier ardoise		787,360
Pierres de construction, telles que granit, calcaire, marbre, grés		3,499,772
Total		$19,432,854

Récapitulation	Valeur
Minéraux à base métallique	$49,169,826
Minéraux combustibles	31,514,649
Minéraux non métalliques	4,923,629
Matériaux de construction	19,432,854
Total général	$105,040,958

Etudes sommaires sur les principaux Minéraux du Canada

Le Charbon.

Ainsi qu'il est naturel, la production et la consommation du charbon ont augmenté régulièrement avec le développement du pays. C'est ainsi qu'en 1880, la production était de un million et demi, avec une importation d'un million et une exportation d'un million.

La consommation au Canada a donc été de deux millions de tonnes cette année là.

La production était également répartie entre la Nouvelle Ecosse et la Colombie Anglaise.



Les débuts d'une ville. — Les premières maisons de la ville de Cobalt, en 1905

En 1910 les chiffres ont été les suivants:

	Tonnes
Production de la Nouvelle Ecosse	6,407,091
" " Colombie Anglaise . . .	3.319,368
" " l'Alberta	2,824,924
" " de la Saskatchewan . . .	296,339
" " du Nouveau Brunswick . .	98,496
" " du Yukon	49,502
Production totale	12,796,512
Valeur	$29,811,750

Importation (en majorité des Etats-Unis).
10,597,982 tonnes $28,450,001

Exportation (aux Etats-Unis et en d'autres pays, par les ports de mer).
2.377,049 tonnes 6,071,350

Consommation totale au Canada.
21,017,445 tonnes $44,184,401

Production du Coke	897,273 tonnes
Importation	737,088 tonnes
Exportation	50,922 tonnes
Consommation totale au Canada	1,583,439 tonnes

La plus grande partie des charbons canadiens sont des charbons dits bitumineux (houilles grasses et demi grasses) avec un peu de charbon dit semi-anthracite, dans l'Alberta (houilles maigres à flamme).

On trouve aussi dans l'Alberta de nombreux gisements de lignite qui sont employés pour des usages domestiques.

Les provinces de Manitoba, Ontario, Québec, n'ont pas de charbon et le reçoivent en partie des deux extrémités du Canada, mais en majorité des Etats-Unis, qui fournissent spécialement les anthracites de Pensylvanie, pour le chauffage domestique. C'est pour cela que les droits de douane sont limités aux charbons bitumineux.

L'utilisation des forces hydrauliques, comme force motrice, aura peut-être pour effet de diminuer relativement la consommation du charbon, cependant les mines existantes développent leur production, tandis que de nouvelles régions sont ouvertes partout, au Nord de la Colombie Anglaise et de l'Alberta, dans la zône traversée par le Transcontinental.

Le Fer

En 1880, il n'y avait au Canada que 3 hauts fourneaux, deux dans Québec (au charbon de bois) et un dans la Nouvelle Ecosse (au coke). Ces trois hauts fourneaux produisaient en tout une dizaine de mille tonnes de fonte.

Cet état de choses se continua avec une légère augmentation, pour la Nouvelle Ecosse seulement, jusqu'en 1896. A ce moment là, la province d'Ontario se mit à encourager la production du fer; des hauts fourneaux s'établirent dans cette province. Pour les alimenter, on importe alors, des Etats-Unis, du minerai de fer et du coke.

Le gouvernement fédéral imposait des droits élevés sur la fonte et l'acier importés au Canada, mais, pour encourager davantage cette industrie, il remplaca en partie ces droits par une prime sur les fers et aciers manufacturés au Canada avec des minerais et du coke canadiens.

C'est un peu pour cette raison, mais surtout par le fait du grand développement industriel du pays, que la production de la fonte augmente rapidement.

En 1901, le Canada produisait 275,000 tonnes de fonte. La nouvelle Ecosse et l'Ontario contribuaient à cette production, tandis que la Province de Québec restait en arrière avec une production de quelques milliers de tonnes, au charbon de bois.

Pour atteindre à ce chiffre de production, la Nouvelle Ecosse importe un total de 809,000 tonnes de minérai de Wabana, (Terre Neuve). Par contre on exporte aux Etats-Unis du minerai de la Province d'On-

tario, (Mine Helène). Le maximum atteint en 1902 dépassait 300,000 tonnes.

Ces entrées, et ces sorties de minerais tendent à se régulariser Toutefois, étant donnée la situation géographique des gisements de fer, les haut fourneaux de la Nouvelle Ecosse sont obligés de demander des minerais à Terre Neuve, et ceux d'Ontario demandent du minerais, et même du coke aux Etats-Unis.

La production de minérais et de fonte va sans cesse augmentant.

En 1910, la production a atteint 800,797 tonnes de fonte manufacturée au Canada. Les chiffres suivants résument d'ailleurs la situation:

1910

Minerai canadien employé au Canada	160,290 tonnes	
Minérai canadien exporté	114,499 tonnes	
Production totale du Canada		274,789 tonnes
Minerai importé de Terre Neuve	808,762 tonnes	
Minerai importé des Etats Unis	597,906 tonnes	
Total du minerai importé		1,406,668
Total du minerai employé au Canada		1,566,958
Fonte produite avec du minérai canadien	84,759 tonnes	
Fonte produite avec du minerai importé	695,891 tonnes	
Total de la fonte produite au Canada	780,650 tonnes	
Acier produit au Canada	855,559 tonnes	

Il y a actuellement au Canada, 16 hauts fourneaux d'une capacité journalière totale de 2880 tonnes. Onze d'entre eux étaient en feu à la fin de l'année 1910.

Il y a ainsi au Canada, 8 fonderies d'acier, en majorité au procédé Martin. Elles se répartissent comme suit:

En Nouvelle Ecosse: 6 hauts fourneaux et 2 acieries.

Dans Québec: 3 petits hauts fourneaux (au charbon de bois) et 1 acierie.

Dans Ontario: 7 hauts fourneaux et 5 acieries.

Les chiffres qui précèdent, ne comprennent pas les fourneaux électriques faisant des aciers spéciaux ou des alliages.

Cuivre

L'exploitation du cuivre est probablement une des plus anciennes industries minières du Canada, et, il y a une cinquantaine d'années, les Cantons de l'Est de Québec et les côtes du Lac Supérieur présentaient, à ce point de vue, une grande activité.

Le prix du cuivre avait atteint son maximum et comme on exploitait de préférence les minérais de haute teneur, les résultats obtenus étaient très satisfaisants. Depuis lors, et malgré l'augmentation de la demande, les prix ont baissé à cause de la surabondance de production. On a perfectionné les méthodes de traitement on a introduit le procédé Bessemer pour le traitement des mattes et on fond maintenant, avec profit des minerais de très basse teneur. C'est ainsi que dans la Colombie Anglaise, dans la région où opère la Cie de Granby, on traite des minerais tenant 1½% de cuivre avec, il est vrai, un peu d'or (moins de $2.00 par tonne) et après deux opérations, on obtient le cuivre marchand.

Les compagnies obtiennent des profits malgré des conditions de transport, de combustible et de main d'oeuvre, relativement désavantageuses, mais en exploitant des dépôts considérables.

Les statistiques donnent généralement la quantité de cuivre contenue dans les minerais traités. En 1880 elle était d'environ 3 millions de livres, elle a augmenté régulièrement et a atteint un maximum de 64 millions de livres en 1908.

En 1910 la production du cuivre a été de 56,598,074 livres de cuivre d'une valeur de $7,209,463, représentant le traitement de 2 millions de tonnes de minerai, généralement de basse teneur, distribué comme suit par provinces (1910):

Québec	957,178 livres
Ontario	19,259,016 livres
Colombie Anglaise	36,000,000 livres
Nouvelle Ecosse	381,880 livres
	56,598,074 livres

La production de l'Ontario provient du cuivre, mélangé au nickel, de Sudbury.



Le développement d'une ville. — La ville de Cobalt, en 1907

Nickel

Les minerais de nickel consistant en pyrrhotite cuivreuse et nickelifères sont trouvés exclusivement dans la région de Sudbury (Province d'Ontario).

Les premières découvertes furent faites vers 1885 et les minerais, considérés seulement comme minerais de cuivre, furent expédiés en Europe, mais on se rendit compte plus tard de leur importance au point de vue du nickel et comme, en raison des faibles teneurs (3 à 5% de nickel et 1 à 3% de cuivre) ce minerai n'était guère transportable à grande distance, diverses compagnies s'organisèrent pour le traiter et le fondre sur place. Ces opérations consistaient en grillage, fusion au four à cuve pour matte à 40% de métal, traitement au convertisseur de ces produits pour mattes à 80% de métal (35% de cuivre et 45% de nickel).

Au début on éprouva de grandes difficultés à obtenir des produits marchands, ainsi qu'à raffiner le métal et à trouver des usages commerciaux. On réussit enfin à vaincre ces difficultés, et lorsque l'on reconnut les qualités données à l'acier par son alliage avec le nickel, le marché devint régulier, avec accroissement des demandes.

Les plus importantes compagnies s'occupant de l'exploitation des mines ou du traitement des minerais se syndiquèrent sous le nom de International Nickel Co., et, aujourd'hui cette industrie est florissante, avec un bel avenir en vue, car les gisements de Sudbury sont très considérables.

Dernièrement, un nouveau débouché a été ouvert au nickel, par la fabrication directe, en partant de la matte du métal "Monel" contenant 70% de nickel et 30% de cuivre. Ce métal est remarquable par sa résistance aux agents atmosphériques et à la corrosion par l'eau de mer. Il est employé à des usages spéciaux en raison de ces propriétés.

Ce n'est qu'en 1888 que l'on commença à traiter le minerais à Sudbury même et depuis cette époque, cette industrie a continué à se développer.

En 1910, la production de Sudbury a été de 628,947 tonnes de minerai ayant produit 35,033 tonnes de mattes contenant 9,630 tonnes de cuivre et 18,025 tonnes de nickel, ces mattes étant évaluées sur place à $5,380,-000.

Nous rappelerons qu'avant les découvertes de Sudbury, le seul pays producteur de minerais de nickel était la colonie française la Nouvelle Calédonie, qui d'ailleurs en expédie encore. Les compagnies exploitantes font partie du syndicat de l'*International Nickel Co.*

Argent

La découverte des célèbres mines de Cobalt, date de 1903. C'était à l'époque où le chemin de fer Témiscamingue et North Ontario était en construction. Au début, on considéra ces riches minerais d'argent comme des accidents de nature, mais bientôt on se rendit compte de leur importance considérable.

Cependant, dans l'été de 1905, l'auteur de ces notes, visitant la région, ne vit à l'endroit même où s'étend aujourd'hui la ville de Cobalt, que quatre prospects ouverts où quelques hommes couchant sous la tente, travaillaient à la main, à découvrir les veines de minérais; il repassa dans la même région à l'automne de 1906. Le chemin de fer était en exploitation et il y avait, au même endroit, une ville de plusieurs milliers de prospecteurs, deux hôtels, deux banques, une douzaine de magasins et une aglomération de tentes et de cabanes.



Le début d'une ville.—La ville de Porcupine, hiver 1910-11.

Aujourd'hui Cobalt est une ville bien ordonnée de 8000 habitants, avec tout le confort d'une ville moderne. On s'y rend de Montréal et de Toronto en train de luxe et un tramway électrique la relie aux villes voisines de Haileybury et de New-Liskeard. Le district environnant est habité par une population de 4,000 ouvriers et employés.

Il y a aujourd'hui une quinzaine de compagnies qui produisent et qui donnent des dividendes. Elles alimentent 13 moulins de concentration.

En 1904, la production du minerais était de 158 tonnes, représentant une valeur de $13,600. En 1910, elle a été de 34,316 tonnes valant $15,500,000, et ayant procuré, cette même année, des dividendes, dont le total dépasse sept millions de dollars (exactement 7,275,240.)

En outre, on a utilisé les chutes de la rivière Montréal et on distribue l'énergie électrique, dans des conditions économiques, aux mines du district. On a utilisé ces mêmes chûtes pour comprimer l'air qui est distribué par un système de tuyaux pour les travaux des mines.

Jusqu'à la fin de 1909, les résultats obtenus à Cobalt ont été les suivants, en chiffres ronds :

44 mines ont produit et expédié du minerai.
Quantité d'argent produit .. 93,977,833 onces
Valeur $48,327,280

17 compagnies ont payé des dividendes ou réalisé des bénéfices, représentés par $25,275,000, soit au-delà de 50% de la valeur du minerai expédié.

Or.

En 1880, le Canada avait une production d'or de $1,300,000, provenant notamment des quartz de la Nouvelle Ecosse et des placers de la Colombie Anglaise.

A la suite de la construction du Canadian Pacific, les mines de la Colombie Anglaise prirent un grand développement, cependant ce ne fut qu'une dizaine d'année plus tard, vers 1895 que la production de l'or augmenta sensiblement, par suite, notamment, de l'ouverture des mines métalliques du district de Rossland. La production totale montait rapidement à 4 millions pour atteindre $5,700,000 en 1910. Ce chiffre comprend $480,000 provenant des placers d'Atlim, Cassiar, Caribou, tandis que le restant provient des mines métalliques de Rossland et de Boundary.

En 1896, on découvrait le Yukon et l'excitation que produisit cette nouvelle région est bien caractérisée par le fait que la production de 1897 n'avait été que de deux millions et demi de dollars, alors qu'en 1898, elle atteignit le chiffre de dix millions. Elle atteignit son maximum en 1900, avec le chiffre de 22 millions et un quart. Elle commença alors à décroître pour tomber à 4⅛ millions en 1910. La période de l'effort individuel est passée, de grandes compagnies disposant de moyens mécaniques puissants amènent de loin, l'eau nécessaire aux lavages. Elles exploitent alors des placers moins riches et sont entrées dans la période industrielle.

La récolte a été abondante et a bien justifié la renommée de ce district, car jusqu'à la fin de 1910 la production totale d'or du Yukon s'est élevée à 136⅛ millions de dollars.

Dans la Nouvelle Ecosse, le traitement des quartz se maintenait, ne dépassant guère une production annuelle de $600,000 qui, ces dernières années s'est réduite à $250,000.

En fait d'or, la province de Québec n'a pour ainsi dire rien produit depuis 25 ans, mais des efforts se font actuellement pour reprendre l'exploitation des anciens placers de la Beauce, qui ont jadis donné aux environs de deux millions de dollars.

Dans l'Ontario, certains districts se sont ouverts avec beaucoup d'espoir, puis ont été abandonnés, et la production d'or provenant du quartz, montre pour la période que nous étudions des variations considérables, allant de quelques milliers de dollars à $422,000 en 1899. Cependant, une ère nouvelle se lève pour cette Province, avec les nouvelles découvertes récemment faites dans les régions du nord, et notamment dans celle de Porcupine, non loin de la nouvelle ligne du transcontinental.

Le quartz aurifère de Porcupine a été découvert en 1909 et en 1910. Le traitement de petits lots de quartz a donné environ $50,000. Le gouvernement de la province d'Ontario a fait construire un chemin de fer d'une trentaine de milles pour rejoindre ce district. Actuellement on transporte des machines, on creuse des puits, on installe des moulins et tout y fait présager prochainement une production importante.



Le début d'une ville.—Une mine à Porcupine, 1910.

En juillet 1911, le chemin de fer a été terminé, et à la fin de l'année il y aura sans doute 150 pilons en activité, et un grand nombre de mines ouvertes.

Les capitaux américains et européens affluent, il y a plusieurs villages d'établis, quelques milliers de mineurs vivent sur place, là où il y a 18 mois, régnait la plus complète solitude. Comme on le voit, on attend donc beaucoup de ce nouveau district.

En résumé, la production de l'or, au Canada, pendant ces dernières années, s'établit de la manière suivante:

Elle était de $1,300,000 en 1880. Elle reste station-

naire jusqu'en 1895, pour atteindre un maximum de $28,000,000 en 1900, et redescendre en 1910, à $10,224,-910. Sur ce dernier chiffre $5,032,000 sont attribuables aux placers; $300,000 aux quartz, et $4,124,910 aux mines métalliques.

Quant aux bénéfices réalisés par cette industrie, en raison de l'énorme spéculation dont les mines d'or ont été l'objet et la quantité considérable de travail individuel fourni, il est impossible de l'estimer.

Cependant, à ne considérer que la période industrielle, qui suit celle des efforts individuels, il est permis de dire que les mines du Canada, qui produisent de l'or, donnent des résultats satisfaisants.

Plomb et Zinc

Les minerais de ces deux métaux se rencontrent en petites quantités dans les Provinces de Québec et Ontario, mais en masses exploitables dans la Colombie Anglaise. Dans cette région, on a exploité des mines importantes de galène et de zinc, et on y a établi des fonderies. Le gouvernement fédéral a d'ailleurs aidé à cette industrie, en donnant une subvention au plomb manufacturé au Canada. La production du plomb en 1910, représente une valeur de 1 million et un quart de dollars. Le minerai de zinc est estimé à ¼ de million.

Amiante

La découverte et l'utilisation de ce minerai, dans la province de Québec, remonte à peu près à 1878, mais les quelques tonnes expédiées alors suffisaient à couvrir le marché. En 1880, l'exploitation ne s'élevait qu'à 380 tonnes de crude, vendues à $65 la tonne.

D'année en année cependant, la production a augmenté. Les compagnies installèrent des machines à vapeur et à air comprimé, ainsi que des derycks à cable pour l'extraction en carrière.

En 1886, la production atteignait 3,500 tonnes et c'est de cette année là que datent les premiers essais de séparation mécanique de l'amiante. Vers 1890, toutes les compagnies commencent à s'outiller et à construire des moulins de grande capacité qui vont toujours en augmentant, jusqu'à atteindre 1,000 à 1,200 tonnes de roche par jour.

Les moyens employés pour séparer l'amiante de la roche se perfectionnent et, aujourd'hui, il n'est pas question d'ouvrir une mine nouvelle sans y adjoindre un moulin. Les qualités ordinairement obtenues sont 1ère et 2ème crude, fibre 1e, 2e et 3e qualité et asbestic. Ce dernier produit, d'une valeur insignifiante, n'est pour ainsi dire que de la serpentine broyée.

Nous n'entrerons pas dans le détail de la préparation de l'amiante, nous contentant de donner les prix suivants des différentes qualités:

La production pour 1910 a été la suivante:

1e crude	$250	à	$300	la tonne.
2e crude	125	à	150	—
Fibre 1e	50	à	120	—
Fibre 2e	20	à	35	—
Fibre 3e	10	à	15	—
Asbestic	1	à	2	—



Un camp de mineurs à Porcupine.

En 1910, la production de l'amiante est représentée par 75,678 tonnes, d'une valeur de $2,459,000, sans compter l'Asbestic.

Les centres principaux d'exploitation sont: Thetford, Lac Noir, Danville. Il y a quelques années, on a commencé à Broughton à traiter des serpentines schisteuses, contenant une assez forte proportion de fibre, mais pas de crude. Plusieurs moulins y ont été construits avec des résultats variables.

Il est impossible d'estimer les bénéfices obtenus par cette industrie, car plusieurs des Cies les plus importantes étaient des organisations privées ne donnant pas le rapport de leurs opérations, mais on peut dire que les bénéfices ont été considérables, et doivent représenter dans l'ensemble environ 40% du prix de vente.

Crude No 1.—1,688 tonnes	$445,130
Crude No 2.—1,732 tonnes	171,084
Fibre No 1.—12,830 tonnes	701,681
Fibre No 2.—42,612 tonnes	997,987
Fibre No 3.—16,816 tonnes	142,447
	$2,458,929

Les usages de l'amiante se sont multipliés et les produits manufacturés sont devenus indispensables à l'industrie. Récemment encore, l'amiante était expédiée en Europe et aux Etats-Unis pour y être préparée, mais en 1909, MM. Keasby et Mathewson, qui possèdent aux Etats-Unis des établissements pour la préparation de l'amiante ont établi une manufacture similaire à Lachine, près de Montréal.

Autres Minéraux

Nous ne ferons que mentionner les autres minéraux exploités au Canada, sur une moindre échelle: Tungstène et Gypse, Nouvelle Ecosse; Mica et Phosphate dans Québec et Ontario; Corindon, Pétrole, Gaz naturel et Sel, dans Ontario, etc., etc., en outre d'autres minéraux de peu d'importance.

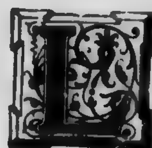
En résumé: Malgré le développement considérable pris par l'industrie des mines au Canada depuis 30 ans, on peut dire qu'elle est encore à son début, si l'on considère l'étendue des territoires non encore exploités et le peu de développement de beaucoup de ceux qui sont déjà ouverts.

J. Obalski,

Ingénieur-conseil des mines.
Ancien surintendant des mines de la province de Québec
Vice-président de la Chambre de Commerce,
française de Montréal.

L'Incendie de la région de Porcupine

NOS lecteurs ont certainement entendu parler des feux de forêts qui ont ravagé Porcupine en juillet 1911. Notre vice-président, M. J. Obalski, ingénieur des mines, se trouvait précisément dans cette région à ce moment-là. Nous lui avons donc demandé de vouloir bien ajouter à l'intéressant chapitre qu'on vient de lire quelques notes sur les conséquences de cet incendie. Nous sommes persuadés que ces renseignements puisés sur place, au lendemain du sinistre, par une personne qui fait autorité en la matière, ne manqueront pas d'intéresser nos lecteurs.



LES feux qui viennent de ravager la région de Porcupine étaient prévus et n'auraient pas causé une émotion aussi grande, s'ils n'avaient coûté la vie à un aussi grand nombre d'hommes (1).

La cause de ces feux peut s'expliquer ainsi: quelques semaines de grande sècheresse, de nombreux petits feux tel qu'il s'en produit trop souvent dans les régions nouvellement prospectées, et une tourmente de vent qui les a ravivés, produisant une vague de feu qui a balayé non seulement les bois, mais les quelques villages récemment établis dans la région.

Quelques propriétés minières ont souffert de la destruction d'une partie de leur matériel, mais le feu a eu le bon effet de découvrir le terrain qui sera, désormais, plus facile à prospecter.

Les Compagnies se sont remises immédiatement à l'oeuvre et de nouvelles installations vont se faire sans délai.

La ligne de chemin de fer qui avait été commencée en octobre 1910, a été achevée au premier juillet et va être continuée jusqu'à la rivière Tamagami, constituant ainsi une branche d'une quarantaine de milles qui va desservir la section la plus importante et par laquelle la machine et le matériel pourront être amenés facilement.

Les mines Hollinger et Dome vont être un peu retardées dans leur production; cependant, à la fin de l'année, nous verrons fonctionner leurs moulins et leur atelier de cyanuration, tandis qu'un certain nombre d'autres compagnies préparent des installations importantes.

La saison actuelle, jusqu'au mois de novembre, est très favorable aux prospecteurs et l'on s'attend à voir beaucoup de travaux de surface faits dans la région.

Les résultats obtenus par les travaux souterrains et les sondages sont généralement satisfaisants et confirment l'opinion des experts qui présagent à Porcupine un grand avenir comme région aurifère.

Une quantité considérable de "claims" ont été retenus par des prospectus, mais un très petit nombre d'entre eux est destiné à devenir des mines. Cependant il y a une très grande activité dans la vente des "claims", mais les personnes qui en achètent, à moins que ce ne soit dans un but de spéculation, feront bien de les faire examiner et de s'assurer de leur valeur réelle avant de s'engager fortement, les prix demandés étant fort audessus de leur importance réelle.

J. Obalski.

(1) Les journaux d'Europe ont considérablement exagéré le nombre de morts. Quelques-uns n'ont pas craint de parler de plusieurs milliers de morts. Il y en a eu une centaine (100 à 110 tout au plus) et c'est bien assez.

(Note des éditeurs.)

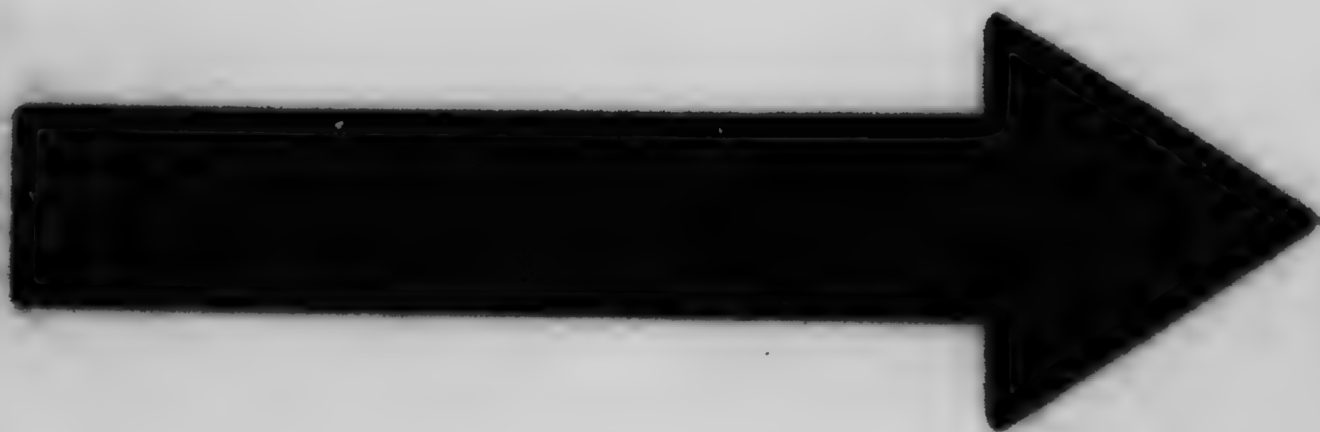
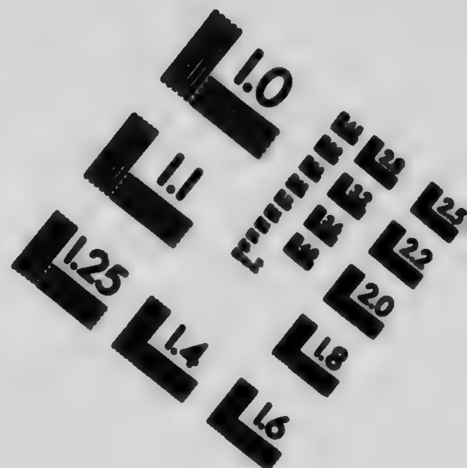
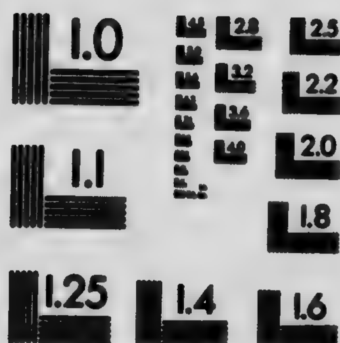
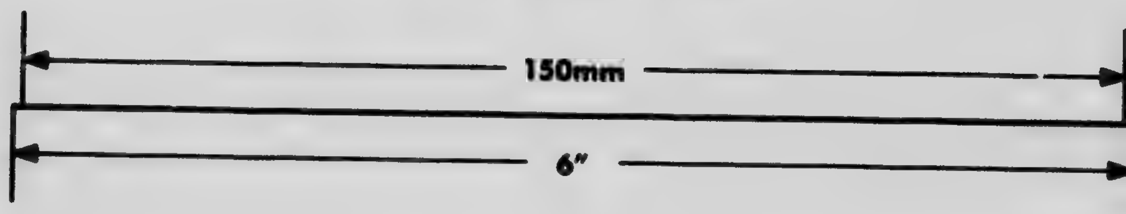
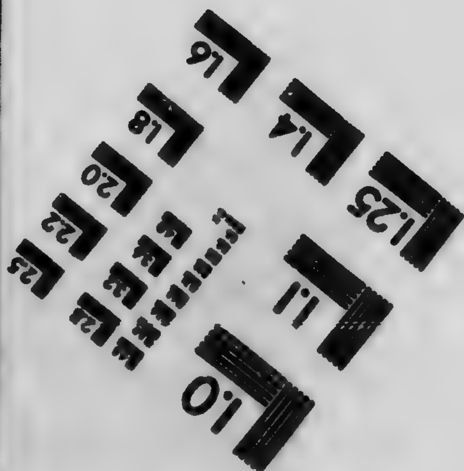


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)









APPLIED IMAGE . Inc
1653 East Main Street
Rochester, NY 14609 USA
Phone: 716/482-0300
Fax: 716/288-5989



Le Ministère des Mines du Canada

Son histoire. — Son organisation. — Le Bureau des mines.
La Commission géologique ou "Geological Survey". — Indications sommaires sur les méthodes suivies et sur les travaux accomplis.
Renseignements sur les publications spéciales éditées par ce département.



LES personnes qui s'occupent de questions géologiques, minéralogiques ou minières et qui visitent le Canada pour la première fois, avouent généralement la surprise agréable qu'ils ont éprouvée en découvrant à quel point le Ministère des Mines est bien organisé et à quel degré, en particulier, il est en mesure de fournir aux intéressés, sous forme de rapports, statistiques, monographies, cartes, etc., une infinité de renseignements, précis et sûrs, touchant la richesse minérale du pays. A quelques rares exceptions près, on peut dire que tous les districts miniers du Canada ont été l'objet d'un rapport détaillé. Dans un pays aussi jeune et où l'industrie minière n'est encore à vrai dire, qu'à son enfance, les spécialistes confessent qu'ils ne s'attendaient guère à rencontrer une documentation aussi complète, aussi systématique et procédant d'un sens aussi judicieux des besoins particuliers à cette industrie.

La chambre de commerce française de Montréal a trop souvent recueilli la confidence de semblables étonnements pour n'avoir pas le désir de profiter de la présente publication pour faire mieux connaître en France, l'oeuvre éminemment utile poursuivie par le Ministère des Mines du Canada.

La brève étude que voici, et l'étude si complète que M. Obalski a bien voulu consacrer aux richesses minières du Canada, auront atteint leur but si elles contribuent à attirer davantage sur ce pays, l'attention d'un plus grand nombre de géologues français, de minéralogistes et d'ingénieurs des mines.

• • •

Le Ministère des Mines, à Ottawa, est de création récente. Il a été fondé en 1907 en considération de l'importance grandissante de l'industrie minière, et relève du Ministère du Revenu de l'Intérieur.

Avant 1907, ce ministère n'existait que sous le nom de Commission Géologique (Geological Survey), et il est intéressant de noter, en passant, que le gouvernement du Canada est un des premiers qui ait organisé un service géologique officiel.

Déjà en 1841, c'est-à-dire bien avant que les anciennes provinces de l'Amérique britannique se fussent constituées en confédération, sous le nom de Dominion, ce service avait été créé par le premier parlement des Provinces unies du Haut et Bas Canada (Québec et Ontario).

Aujourd'hui le Département des Mines comprend deux services: Le Bureau des mines (Mines Branch) et la Commission Géologique (Geological Survey).

Le Bureau des Mines
(Mines Branch)

Le Bureau des mines est un service essentiellement technique. Il a pour mission de réunir et de publier des documents statistiques concernant la production minérale du pays, mais en même temps, il se tient au courant des procédés métallurgiques et s'attache à ouvrir la voie à l'établissement d'industries nouvelles, jusque là négligées.

C'est ainsi qu'après une minutieuse enquête sur les gisements de tourbe au Canada et sur les diverses méthodes d'exploitation de la tourbe, en divers pays, il a installé une machine à vapeur, une dynamo, un appareil pour la production du gaz pauvre, etc., de façon à y faire des expériences sur l'emploi de la tourbe. Cette même station d'essai sert à des expériences de concentration magnétique et l'on y expérimente les divers procédés électro-métallurgiques. En ce moment même, des experts y recherchent les meilleures méthodes à appliquer au traitement des minerais de zinc de la Colombie Anglaise.

Le bureau des mines, qui possède un laboratoire de chimie très bien monté et où travaille une petite équipe d'experts chimistes, a été appelé, il n'y a pas longtemps à faire une enquête sur les précautions prises, ou qu'il conviendrait de prendre, dans les mines où l'on se sert d'explosifs, de manière à permettre l'établissement de règlements concernant l'emploi des explosifs.

De temps en temps, le service des mines publie des monographies consacrées aux gisements miniers du pays, envisagés à un piont de vue plus spécialement économique. Ces brochures donnent une description sommaire et, dans la mesure du possible, la genèse de tel ou tel gisement; mais elles s'attachent surtout à donner des indications très détaillées sur la meilleure manière de traiter les minerais provenant de ces gisements. Elles renseignent en même temps les intéressés sur l'utilisation du métal lui-même et leur montrent le parti commercial que l'on en peut tirer.

Des monographies de ce genre ont déjà paru sur le mica, le graphite, l'amiante, la tourbe, le tungstène, le chrome, le fer et les gisement pétrolifères du Canada. D'autres publications traitent des gisements de fer magnétique.

En outre de ces monographies, le bureau des mines publie des ouvrages plus importants. Il faut signaler en particulier on *Rapport sur les industries minières et métallurgiques du Canada* (1907-1908). C'est un très volumineux rapport où l'on trouve des renseignements sur les compagnies minières et métallurgiques, sur les diver-

ses industries auxquelles elles s'adonnent, le personnel qu'elles emploient, la situation de leurs usines ou de leurs mines, l'importance de leurs installations et de leurs travaux, les procédés de traitement qu'elles préconisent et quantité d'autres renseignements analogues.

Enfin, chaque année, le bureau des mines publie un rapport touchant son activité au cours de l'exercice écoulé.

La Commission Géologique

(*Geological Survey*)

Le Canada, ainsi que nous le remarquions plus haut, a été l'un des premiers pays où l'on se soit rendu compte que le travail de reconnaissance et d'investigation géologique est d'une importance assez grande pour mériter d'être entrepris aux frais du gouvernement.

La commission géologique ou, plus exactement, service d'arpentage géologique (Geological Survey), date de 1841. C'est en 1842 que Sir William Logan fut nommé géologue provincial et, dès 1843 on entreprenait des études sur le terrain. A dater de cette époque, la Commission Géologique a poursuivi sa tâche, de façon ininterrompue et son oeuvre a gagné constamment en importance et en utilité. Elle a atteint aujourd'hui des proportions considérables.

Au début, l'activité de la Commission Géologique se confinait à la Province de Québec et à celle d'Ontario. Elle consistait en un travail d'exploitation géologique dont le caractère restait essentiellement scientifique. Ces explorations, toutefois, conduisaient, à l'occasion, à quelques considérations ou constatations d'ordre économique. Il en fut ainsi notamment lorsque, par suite de la constitution de la Confédération, en 1867, le champ d'opération s'étendit au Nouveau Brunswick et à la Nouvelle Ecosse. En raison, surtout des gisements carbonifères de ces deux dernières provinces, les travaux de la Commission Géologique cessèrent d'être presque exclusivement scientifiques, pour revêtir un caractère économique plus accentué.

Quelques années plus tard, l'entrée du Manitoba, des Territoires du Nord-Ouest et de la Colombie Anglaise, dans la Confédération, eut pour conséquence d'élargir encore le champ d'action de la Commission Géologique. Pendant plusieurs années, sans cesser de poursuivre, dans son détail, l'oeuvre commencée dans les provinces de l'est, plus peuplées que les autres en raison de leur ancienneté, on entreprit des travaux d'exploration dans les régions immenses et peu connues des territoires nouvellement annexés au Dominion.

Les géologues, en préparant leurs rapports sur les ressources naturelles du pays et en dressant la carte sommaire des régions vierges qu'ils exploraient, jouaient le rôle de pionniers. Ils ouvraient la voie aux colons qui, dans la suite, vinrent s'installer dans ces régions nouvelles. Et plus tard, au moment où les voies ferrées commencèrent leur oeuvre de pénétration, le choix des tracés se trouva grandement facilité par les investigations des géologues.

Depuis quelques années, l'industrie minière étant devenue importante, les travaux de la Commission Géologique ont pris un caractère essentiellement économique, sans négliger toutefois les observations purement scientifiques. On se propose avant tout de faciliter aux prospecteurs et aux mineurs leurs recherches ou l'organisation de leurs exploitations en leur permettant de tabler sur des données préliminaires scientifiquement établies. Pour les uns, comme pour les autres, il va de soi que la connaissance de la constitution géologique des contrées qu'ils explorent ou des gisements qu'ils ont rencontré, est une économie de temps et d'argent.

* * *

Pour mener à bien ces diverses enquêtes, l'un et l'autre des services dont on vient de voir l'organisation, emploie un personnel permanent de fonctionnaires techniques, sous la direction d'un fonctionnaire principal, qui porte le titre de Directeur. En outre, chacun de ces deux services dinstincts, confie fréquemment des enquêtes spéciales à des membres du personnel enseignant des universités ou des écoles spéciales du Canada, des Etats-Unis ou d'Europe. Grâce à toutes ces collaborations, des enquêtes paléontologiques, zoologiques, botaniques, minéralogiques et ethnologiques, ont fait l'objet d'un certain nombre de rapports d'une haute valeur scientifique en même temps que d'un intérêt pratique immédiat.

Au début—on l'a vu plus haut—l'activité de la Commission Géologique se bornait à la Province d'Ontario et à celle de Québec qui seules, à cette époque, constituaient, à proprement parler, le Canada . Et cette activité s'exerçait surtout dans les régions méridionnales. On s'y livrait à des investigations assez détaillées et, chaque année on publiait des rapports sur les progrès accomplis.

C'est ainsi que parut, en 1863, un ouvrage intitulé "La Géologie du Canada" et qui est demeuré classique. Il décrit la constitution géologique du pays et résume de façon simple et claire les résultats des travaux accomplis durant les vingt années précédentes.

En 1866 parut, à l'échelle d'un pouce pour 25 milles, une carte géologique du Canada et des régions adjacentes, c'est-à-dire d'une partie des provinces britanniques et des Etats-Unis.

En 1867, après la constitution du Canada en Confédération, on entreprit dans le Nouveau Brunswick et la Nouvelle Ecosse, des travaux d'investigation assez détaillés qui, dès lors, ont été poursuivis sans discontinuer.

De temps en temps apparaissait un rapport consacré à une partie du travail d'exploration et d'arpentage accompli dans telle ou telle région. Une carte des provinces du Nouveau Brunswick et de l'Ile du Prince Edouard fut ainsi dressée, à l'échelle d'un pouce pour quatre milles. En même temps, on publiait, à l'échelle d'un pouce par mille, des feuilles géologiques sur les diverses régions de la Nouvelle Ecosse, non comprise la partie ouest de cette province. On en prépare actuellement la suite.

D'autre part le travail se poursuivait dans les provinces d'Ontario et de Québec. On dressa, à l'échelle d'un pouce pour quatre milles, des cartes de la partie sud de la province de Québec et d'une partie des régions sud-est et nord-ouest de la province d'Ontario. En même temps on publiait des rapports sur ces mêmes régions.

* * *

Avec les premières années de la décade 1870-80, commence une longue période de travaux de reconnaissance et d'exploration à longue halène. Les géologues furent

chargés de se rendre en "canoe" par les sentiers des trappeurs, jusque dans les régions plus éloignées et moins connues, avec mission de faire rapport, non seulement sur la géologie des régions parcourues, mais sur leur faune, leur flore et leur ethnologie. Il fallait en même temps arpenter ces contrées, en dresser des cartes et l'on peut dire que la plupart des cartes actuelles du Canada ont été établies, au début, d'après les données du personnel du service géologique.

Leurs travaux d'exploration les conduisirent jusque dans les Territoires du Nord-Ouest, le long des principaux cours d'eau qui se jettent dans la Baie d'Hudson, la rivière de la Paix, la rivière Athabaska et la rivière Mackenzie, dans le territoire du Yukon, le long des pistes et des sentiers de la Colombie Anglaise et à travers la large peninsule comprise entre la Baie d'Hudson et l'Océan Atlantique.

Ce travail de reconnaissance ne tarda pas à avoir pour conséquence l'établissement d'un grand nombre de colons dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta. Un grand nombre de mineurs, d'autre part, se rendirent dans la Colombie Anglaise, dans le Nord d'Ontario et au Yukon, mais on peut dire que les cartes et les rapports édités par le service géologique, demeurent, à peu de chose près, aujourd'hui encore, la seule source d'information touchant les régions les plus septentrionales du pays.

Dans l'histoire du service géologique, la période actuelle pourrait être appelée la période économique. Le but actuellement poursuivi est et sera, de plus en plus, le développement de l'industrie minière. On a entrepris des études étendues et approfondies sur la géologie et les gisements minéraux des principales régions minières, afin d'arriver à établir une carte géologique détaillée qui permette de déterminer autant que possible la genèse des gisements métallifères, leur forme, leur étendue probable, leurs relations, et les lois qui président à leur disposition.

Les rapports et les cartes publiés à la suite de ces investigations minutieuses, faites par des géologues et des topographes expérimentés, rendent aux prospecteurs, comme aux mineurs, des services de plus en plus appréciés. Les cartes sont établies à une grande échelle, et chacun des rapports les plus récents, est accompagné de deux cartes. L'une est une carte géologique, l'autre une carte topographique.

Dans le nombre des rapports les plus détaillés, publiés récemment, il convient de mentionner les suivants: "Rapport préliminaire sur le district de Rossland".—"District minier de Hedley".—Gisements carbonifères du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la partie Est de la Colombie Anglaise."—"Les gisements carbonifères de la rivière Lièvres et de la rivière Nordenskiold."

Un rapport qui a été récemment publié sous le titre de "*La géologie et les minéraux du Canada*, donne un aperçu général de la géologie du pays et de ses minéraux, envisagés au point de vue économique. Il est très bien illustré et accompagné d'une carte géologique et d'une carte des ressources minérales. Il a été traduit en français.

• • •

Au cours de leurs voyages d'exploration, les collaborateurs et employés du service géologique, ont soin de faire des collections de tous les specimen qui peuvent servir à illustrer la géologie, la paléontologie, la minéralogie, la faune, la flore des régions parcourues, ainsi que les arts et métiers des indigènes. Ces collections ont permis de constituer, petit à petit, un musée, dont les proportions et l'importance sont aujourd'hui considérables.

La Commission Géologique, qui occupait jusqu'ici de modeste bureaux, à déménagé récemment pour s'installer dans un nouvel et grandiose édifice qui à les proportions d'un palais et auquel on a donné le nom de *Victoria Memorial Museum*. En parcourant ce musée, dont les précieuses collections sont mises en valeur par une judicieuse méthode de classement, le visiteur se fait une idée très claire des incomparables richesses minéralogiques du pays et de leur repartition par région.



Victoria Memorial Museum

P. S.—On peut se procurer un catalogue complet des rapports et cartes publiés par la Commission Géologique, en s'adressant à M. le Directeur de la Commission Géologique, Ottawa, Canada.

Toutes ces publications dont un grand nombre ont été traduites en français, sont vendues à un prix insignifiant.

La plupart des premiers rapports et des cartes primitives sont aujourd'hui épuisés, mais on les trouve dans toutes les grandes bibliothèques du monde entier et notamment dans les bibliothèques de quarante à cinquante institutions scientifiques de France.

Les Pêcheries du Canada

LES pêcheries du Canada sont probablement les plus vastes du monde. Les côtes du Canada représentent un développement de plus de 20 mille kilomètres. Les eaux salées qui avancent dans l'intérieur des terres représentent une superficie totale d'au moins 3,800 kilomètres carrés. L'article que l'on va lire et qui est reproduit d'après l'excellente revue *France-Amérique* donne un intéressant résumé de l'état des pêcheries du Canada et de la source de richesses inépuisables qu'elles constituent.

LE rapport du département de la Marine pour 1909-1910, met en lumière les progrès réalisés dans le rendement des pêcheries. Elles ont atteint un chiffre global de 29,629,169 dollars, soit 152,549,917 francs. Ce total dépasse de plus de quatre millions de dollars celui de l'exercice précédent et dépasse aussi celui de 1905, qui était la plus forte année réalisée. Il faut reconnaître, d'ailleurs, que l'extraordinaire abondance du saumon en Colombie britannique entre pour beaucoup dans l'augmentation de cette année.

Ce qui frappe le plus dans ce rapport, ce sont les efforts faits pour l'organisation plus rationnelle du transport et de la vente du poisson frais, puis les mesures de préservation que l'on a prises pour assurer, dans l'avenir, une production aussi abondante.

Jusqu'ici l'industrie de la pêche au Canada ne cherchait à produire que du poisson de conserve salé ou fumé. Cela se conçoit aisément : la pêche donnait beaucoup, la population était peu dense et consommait peu, les moyens de transport rapide manquaient. Il fallait donc préparer le poisson et l'exporter. Ce système, pourtant, ne répondait plus aux besoins et, dès 1906, on constatait cette anomalie ; le Canada, pourtant grand producteur de poisson *frais*, en importait des Etats-Unis deux millions de livres. En effet, les comtés de l'intérieur, dans Ontario et dans Québec, prenaient, aux Etats-Unis, tout leur poisson frais. Il devenait donc nécessaire d'assurer le transport rapide et par wagons frigorifiques de la pêche effectuée sur les côtes canadiennes de l'Atlantique et du Pacifique. Le gouvernement l'a essayé à partir de 1908 par des subventions et des primes aux Compagnies de Messageries et les résultats sont tels que l'importation du poisson frais est supprimée et que le commerce nouveau pourrait, d'ore et déjà, donner des bénéfices,même si les primes n'existaient plus.

Néanmoins, pour qu'il se développe pleinement, il faut un changement dans les moeurs. Les Canadiens se sont accoutumés au poisson fumé ou salé et ne demandent guère autre chose. De plus, les marchands ne mettent aucun soin à préserver leur marchandise ni à la faire valoir. Même dans les plus grandes villes, à Ottawa, par exemple, c'est le boucher qui, le vendredi matin, met en vente du poisson frais, églefin, truite, flétan, hareng, doré ou éperlan. Il l'expose en vitrine dans les grands plateaux de fer blanc où il baigne dans un liquide visqueux et sanguinolent, et la seule vue de ces étalages guérit les étrangers de toute velléité de manger du poisson canadien. Ajoutez qu'aucun cuisinier ne sait l'accommoder agréablement et que les ménagères ne sont pas plus expertes. Ni dans les ports, ni dans les villes voisines de la côte la population ne sait remplacer, souvent dans la semaine, comme elle le fait en France, la viande par le poisson. C'est une ressource, précieuse chez nous pour la classe aisée comme pour les petites gens et dont se privent, bien à tort, les Canadiens. Il faut qu'une évolution se fasse et il n'est pas routeux qu'elle se réalise quand les marchés seront bien achalandés.

Les huitres sont avec le homard et le saumon une des richesses du Canada. Ces huitres sont renommées pour leur finesse et depuis longtemps on cherche à protéger les bancs naturels, très nombreux sur la côte. Certains avaient été si considérables, que les couches d'écailles décomposées se superposaient les unes aux autres et finissaient par atteindre le niveau de l'eau. Les glaces de l'hiver détruisaient alors le banc à tout jamais. C'est ainsi qu'au XVIIe siècle déjà on exploitait le calcaire pour en faire de la chaux, sur des couches de plus de trente pieds d'épaisseur.

Une série de lois, dictées par l'expérience, protègent maintenant les huitrières. Jadis on extrayait en énorme quantité la boue coquillière (mussel mud, en anglais), principalement sur les côtes de l'île du Prince-Edouard et on la transportait dans l'intérieur des terres pour améliorer le sol. Aujourd'hui cela n'est plus permis qu'aux endroits où cette boue ne peut plus être productive. De plus, on étudie scientifiquement quels sont les fonds de mer qui, le long de la côte peuvent former des parcs à huitres et on les ensemence. L'ostréiculture ne fait que commencer au Canada, mais l'élan est donné, et l'excellence des produits permettra de réaliser de beaux bénéfices.

La pêche intensive du homard pratiquée depuis de longues années a fini par épuiser un peu les territoires côtiers où cette pêche se pratique. Aussi, depuis quelques années, se préoccupe-t-on non seulement de conserver les meilleures espèces de crustacés, mais encore de les multiplier. Les grandes fabriques de conserves et le gouvernement ont d'abord établi des viviers. Il y en a à Fourchu (Cap Breton) dans l'état du Maine, en Nouvelle-Ecosse. Les résultats obtenus ne sont pas aussi bons qu'on le voudrait parce que les homards transportés dans ces viviers séjournent trop longtemps sur le bateau, et s'y abîment. De plus, il est reconnu que le

homard femelle porte pendant un certain temps ses oeufs attachés aux appendices abdominaux. Or, dans le transport, ces oeufs sont ou détériorés ou perdus.

La tendance prédominante est donc maintenant de créer plutôt des réserves naturelles en interdisant la pêche sur certains territoires côtiers particulièrement propres à la reproduction du homard. De plus, les astacifactures (nom barbare des viviers où l'on élève les homards) mettent par an en liberté plusieurs centaines de millions de jeunes homards éclos et déjà développés.

Il y a d'ailleurs des établissements d'élevage pour toutes les espèces de poissons, de mer ou de rivière. Ils sont répartis sur tout le territoire et sont au nombre de 37 avec un budget de $322,300 (1,660,000 francs).

Il faut aussi noter les grands progrès réalisés dans l'outillage de pêche. En 1895, on ne comptait au Canada que 1,121 navires et 34,268 barques de pêche, tandis qu'on compte, en 1909, 1,750 navires et 41,170 barques. De plus la pêche côtière se débarrasse rapidement des navires à voiles qu'elle remplace par des bateaux automobiles.

En résumé, les pêcheries du Canada sont en excellente posture. Seules les provinces de Québec, du Nouveau-Brunswick et de l'île du Prince-Edouard marquent un certain recul, vu qu'elles ont perfectionné plus lentement leurs méthodes de pêche et de vente et qu'elles ont détruit d'une façon imprévoyante le poisson de leurs côtes.

M. Guénard.



La Fourrure

LE Canada et la Russie d'Asie sont les deux pays qui fournissent au commerce universel le plus grand nombre de pelleteries et le Canada, depuis plus de trois siècles, est célèbre pour la quantité et la variété de ses animaux à fourrure.

Les premiers chasseurs de fourrure qui explorèrent le Canada dès la première moitié du XVIIe siècle, au prix d'aventures demeurées fameuses, ne sont pas les moins grands des héros du Canada et, pour employer une expression devenue trop banale, on peut dire qu'ils ont été, dans ce pays, les pionniers de la civilisation. Leur histoire se confond avec celle des premiers développements du pays lui-même. Faire le récit de leurs expéditions, dont les plus célèbres, ou les plus sanglantes, consacrèrent de puissantes entreprises comme la Compagnie de la Baie d'Hudson, ce serait écrire toute l'histoire des premiers temps du Canada.

Cette histoire, ces expéditions et ces aventures sont d'ailleurs trop connues, même de ceux qui ne savent pas grand chose de plus sur le Canada, pour que nous jugions nécessaire de nous y arrêter ici.

De tous temps, les Indiens ont fait usage de la fourrure pour leurs besoins domestiques: vêtements, couvertures, tentes. Les peaux récoltées par eux ne tardèrent pas à provoquer des échanges et en livrant ses fourrures l'indien se procurait les produits alimentaires (viande, poisson, etc.) dont il avait besoin, ou des articles de première nécessité (outils, armes, etc.), ou des objets qui, sans être immédiatement utiles, avaient le don d'exciter sa convoitise.

Les premiers traficants de fourrure ont usé et abusé de ces échanges, mais le temps n'est plus, depuis longtemps, où l'indien qui désirait faire l'acquisition d'un fusil, était obligé d'entasser des peaux jusqu'à la hauteur de la bouche du canon, avant d'entrer en possession de l'arme convoitée. L'indien et l'esquimau du XXe siècle, connaît mieux la valeur des peaux qu'il a amassées et celles des objets qui lui sont offerts en échange. S'il ne se rend pas toujours compte du prix élevé qu'en retirera celui auquel il livre ses fourrures, il est certain qu'il s'en défait avec moins d'empressement et moins de naïve générosité que par le passé.

La colonisation et le défrichement ont fait fuir vers le nord les animaux à fourrure, et la chasse sans merci qui leur est livrée n'est pas sans préoccuper un peu la commission chargée de veiller à la conservation des ressources naturelles du Canada. Mais ces régions du nord où vivent la martre, le vison, le lynx, la loutre, le renard noir, la zibeline et le castor, sont à elles seules tout un empire dont les solitudes immenses s'étendent jusqu'aux glaces de la région arctique, jusqu'aux régions à peine explorées de la rivière Mackenzie, jusqu'aux derniers escarpements septentrionaux des Montagnes Rocheuses ou jusqu'aux terres désolées qui cernent la baie d'Hudson. En dépit de certaines prédictions pessimistes il est donc permis de penser qu'il s'écoulera encore de longues années avant que les animaux à fourrure y deviennent d'une rareté vraiment alarmante.

Il en est d'ailleurs de la récolte de la fourrure comme de toutes les autres récoltes. Elle a ses bonnes et ses mauvaises années et si le commerce de la fourrure se plaint des récoltes mauvaises, les animaux au contraire, il est du moins permis de le supposer, s'en réjouissent et y gagnent une descendance plus nombreuse.

Il faut aussi remarquer que les caprices même de la mode protègent les animaux à fourrure contre l'épuisement des espèces; c'est du moins une explication que l'on donne quelquefois et qui paraît tout à fait admissible. L'engouement pour telle ou telle fourrure ne dure, en effet, qu'un temps et quand elle est passée, elle laisse, à l'espèce dont la vogue tombe, le temps de se reproduire,

pendant que d'autres espèces, pour lesquelles le goût du jour équivaut à une sentence de mort, sont traquées par les indiens et les trappeurs.

* * *

Voici un relevé des exportations et importations totales du Canada en pelleteries brutes ou préparées; fourrures confectionnées et non confectionnées :

Années	Exportations	Importations
1874.	$1,633,501	$ 701,640
1881.	1,983,096	867,521
1891.	1,429,229	1,022,470
1901.	1,645,831	2,385,181
1905.	2,380,583	4,164,415
1908.	2,507,392	4,370,700
1909.	2,503,411	3,669,542
1910.	3,716,320	5,768,075
1911.	4,277,744	5,001,070

On s'étonne au premier abord de voir que le Canada importe plus de fourrures qu'il n'en exporte, mais il faut expliquer que les importations sont surtout constituées par les articles confectionnés (vêtements, etc.).

L'immense majorité des vêtements de fourrure qui se vendent au Canada ne sont pas confectionnées au pays et c'est ce qui explique précisément le chiffre énorme des importations. Les exportations, par contre sont presque exclusivement constituées par les pelleteries à l'état brut; il y a cependant quelques maisons qui manufacturent les fourrures au Canada même et qui exportent des articles confectionnés.

Le petit tableau suivant indique la provenance des fourrures importées par le Canada et le chiffre de ces importations par pays.

	1909	1910	1911
Etats-Unis.	$2,201,847	$3,419,740	$2,661,682
Allemagne	625,315	957,257	947,865
Royaume-Uni . ..	549,695	919,508	940,585
Russie..	114,873	211,816	147,429
France.	74,298	118,955	132,928
Autres Pays	103,514	140,799	170,631

Quant aux exportations du Canada, c'est sur les Etats-Unis et surtout sur Londres qu'elles sont dirigées, car Londres, on le sait, est le plus grand marché de fourrure du monde.



Un renard argenté du Canada Photo. Revillon frères.

Les postes de la maison Révillon frères



CHACUN sait que parmi les maisons de fourrure les plus importantes d'Europe et d'Amérique, c'est une maison française, la société Anonyme des Etablissements Révillon Frères, à Paris, qui occupe la première place, et c'est au Canada que cette puissante compagnie vient puiser une grande partie de sa récolte annuelle.

La Société Révillon Frères se distingue par le fait que seule, parmi toutes les autres maisons de fourrure, elle manipule ses pelleteries depuis le moment où les animaux sont pris au piège, jusqu'au moment où, transformées dans ses ateliers, leurs dépouilles sont vendues directement à la clientèle dans les différentes maisons de détail. Le résultat de ce système est la suppression de l'intermédiaire et du bénifice que celui-ci doit forcément faire en revendant ses peaux.

Pour mettre à exécution ce projet, la Société Révillon Frères a du former une Compagnie Canadienne qui, ayant ses bureaux à Montréal et à Edmonton, fonda un réseau de 70 postes dans le nord de ce pays.

Chaque poste est ravitaillé annuellement, soit par traineaux à chiens en hiver, lorsque les cours d'eau manquent dans la région, soit par pirogues en été, soit par bateau à vapeur lorsqu'il s'agit de la Côte du Labrador, du Détroit et de la Baie d'Hudson.

Certains postes, situés à cent ou deux cents milles de la voie ferrée, peuvent correspondre tous les deux ou trois mois avec leur bureau central respectif, les courriers parvenant au chemin de fer dans les canots ou sur les traîneaux des Indiens. — D'autres postes, au contraire, perdus dans la région de la Baie d'Hudson, demeurent coupés de toute civilisation pendant une année entière. Ce n'est qu'une fois par an, en été, qu'ils reprennent contact pendant quelques jours avec la civilisation, lorsque le vapeur de ravitaillement, se frayant un passage au travers des glaces et des banquises qui descendent encore du Nord, jette l'ancre à quelques milles au large et leur apporte le courrier et le ravitaillement annuel.

Chaque poste, dont le personnel se compose généralement de deux blancs, reçoit un "stock" de marchandises générales, (farine, porc salé, thé, sucre, épiceries, armes à feu, pièges, tabac, allumettes, étoffes, vêtements, etc.)

Chaque poste est pour ainsi dire toujours situé sur une rivière, générallement à son embouchure. — Les Indiens, à l'automne, viennent s'approvisionner pour la saison de chasse et partent en canot, à l'intérieur des terres, avant les premières gelées. Hommes femmes et enfants quittent le poste et s'enfoncent dans la forêt.

Le chasseur indigène, une fois arrivé à son territoire de chasse, installe ses quartiers d'hiver, puis, aux premières neiges, place sa ligne de pièges qui s'étend parfois sur une étendue de vingt-cinq milles.

La femme et les enfants restent au quartier d'hiver, chassent aux alentours, nettoyant et séchant les peaux que l'homme rapporte à chaque voyage.

L'hiver se passe ainsi, l'Indien surveillent continuellement sa ligne de pièges, renouvellant les amorces, changeant les "trappes" de place, enlevant les animaux pris.

Au printemps, lorsque les glaces ont quitté la rivière, les Indiens reviennent au poste, apportant leurs fourrures qu'ils échangent contre les marchandises dont ils ont besoin.

Tout à fait au Nord de la Baie d'Hudson, au delà de la limite des forêts, les postes n'ont à faire qu'aux Esquimaux.

Ceux-ci chassent sur les côtes, le long de la mer, et ne s'enfoncent à l'intérieur des terres qu'à la poursuite des caribous, si la viande fraîche vient à leur manquer. L'Esquimau chasse surtout le renard blanc, le renard bleu, le renard argenté et l'ours blanc. Il se nourrit presque exclusivement de phoques, dont il tâche de tuer à l'automne une quantité suffisante pour sa consommation d'hiver.

Pareil à l'Indien, il revient au poste au printemps, afin d'échanger ses fourrures contre marchandises.

Ces deux races d'Indigènes se fréquentent peu. Leurs habitudes, leurs territoires de chasse, leur système de piégeage, leurs moyens de locomotion sur terre ou sur l'eau, diffèrent.

Chaque race a ses défauts et ses qualités. Leur seul point de commun est l'endurance physique dont ils font preuve, en hiver, dans les solitudes glacées de l'extrême Nord.



SUR LE LAC NIPIGON—Ontario.
Traîneau à chiens ravitaillant un des postes de la maison Révillon frères.



Le flottage des bois sur la Rivière Montréal — Photo. C. P. R.

Les Forêts du Canada

LES ressources forestières du Canada sont immenses. De tous temps les produits des forêts canadiennes ont été l'une des grandes richesses du pays. Ils constituent aujourd'hui, après les produits agricoles, le principal article d'exportation du Canada. Ils sont la base d'une activité industrielle dont les progrès, depuis 300 ans, ont été en s'accentuant d'année en année avec une régularité et une rapidité très remarquables.

Ces forêts immenses, dont les Canadiens sont fiers à bon droit, constituent, pour le monde entier, et non pas seulement pour le Canada, une réserve d'avenir dont l'importance économique est considérable. Il ne faudrait pas cependant, conclure de cette affirmation que les forêts du Canada sont, quoique l'on fasse, inépuisables. Sans aller jusqu'à insinuer que c'est le contraire qui est vrai, il ne faut pas craindre de dire et de répéter que cette belle richesse ne demeurera inépuisable qu'à la condition d'être exploitée avec méthode et modération, surveillée de près et jalousement protégée.

Il semblerait, au premier abord qu'une étendue de forêts qui couvre aujourd'hui encore près de 36% de la superficie totale du pays ne puisse jamais être épuisée. Mais il n'est pas de richesse, si considérable soit-elle, qui puisse indépendamment résister au gaspillage ou à l'incurie et, dans le cas particulier qui nous occupe, il faut savoir avouer que les forêts du Canada ont déjà trop perdu de leur étendue et c'est pourquoi il faut louer sans réserve les pouvoirs publics et notamment la *Commission de conservation des ressources naturelles* et les gouvernements provinciaux, (celui de Québec surtout) pour les mesures énergiques qu'ils ont prises et que nous envisageons un peu plus loin.

* * *

La colonisation, la consommation industrielle sous toutes ses formes et les feux de forêts, sont les trois causes qui ont contribué, ensemble, à diminuer l'étendue primitive des forêts du Canada; mais ni la colonisation, ni la consommation industrielle ne doivent être considérées comme des causes graves, tandis que les feux de forêts au contraire, sont la cause la plus im-

portante, la plus grave, la plus alarmante de cette diminution de superficie.

On a calculé en effet que, depuis trois cents ans, les défrichements résultant de la colonisation n'ont retranché que 253 mille kilomètres carrés à l'étendue primitive des forêts. On évalue d'autre part à 259 kilomètres carrés la diminution de superficie résultant de la consommation industrielle sous toutes ses formes, tandis qu'on est obligé de reconnaître que les feux de forêts ont réduit de plus de la moitié la superficie primitive des forêts du Canada.

A la suite de calculs aussi minutieux que possible, mais forcément approximatifs, le service forestier du gouvernement canadien considère que, dans leur état primitif, les forêts du Canada représentaient 3,648 milliards de pieds de bois sur pied. Il considère que la colonisation, et la consommation industrielle ont retranché 369 milliards de pieds au chiffre primitif. Il considère ensuite que d'après les évaluations les plus optimistes, il reste aujourd'hui 1094 milliards de pieds de bois sur pied, et sa conclusion est, par voie de conséquence, que les feux de forêts ont consumé au moins 2,185 milliards de pieds de bois sur pied. C'est-à-dire que pour chaque pied de bois coupé par le bucheron ou le colon, les feux de forêts en ont consumé sept et le service forestier auquel nous empruntons ces calculs, déclare qu'ils sont inférieurs à la réalité.

* * *

Ceci dit, il faut se hâter d'affirmer que le danger d'épuisement n'est nullement immédiat. Il est heureusement assez lointain encore pour qu'il soit, non-seulement possible, mais facile d'y parer avec de la science, de la méthode et surtout de la bonne volonté.

C'est ce dont se préoccupent précisément et avec beaucoup de clairvoyance, le gouvernement fédéral et les divers gouvernements provinciaux. En jetant le cri d'alarme, en montrant, de façon saisissante, la grandeur du danger que courent les richesses forestières du pays, *si on ne les protège pas*, les pouvoirs publics et la commission de conservation des ressources naturelles, ont montré qu'ils comprenaient que la première chose à faire pour protéger ces richesses menacées était de créer un mouvement d'opinion qui permette l'organisation d'une protection efficace. Nous pensons que cette attitude courageuse et franche mérite les plus grands éloges. Ce n'est pas en niant le danger, ni en refusant de le regarder en face que l'on parvient à l'écarter et la politique de l'autruche n'a jamais conduit qu'à des désastres. Quand à ceux qui croiraient pouvoir s'autoriser des considérations qui précèdent pour déprécier les richesses forestières du Canada et pour conclure à leur déchéance prochaine, nous les invitons à réserver leur jugement jusqu'à la fin de ce chapitre.

* * *

L'étendue des forêts du Canada est, actuellement encore sensiblement plus grande que la surface totale occupée par toutes les forêts d'Europe. Elle est beaucoup plus grande que celle des forêts des Etats-Unis, beaucoup plus grande que celle de toutes les forêts de l'Amérique du Sud. Les forêts du Canada occupent une superficie deux fois plus grande que les forêts de la Russie d'Asie, cinq à six fois plus grande que celles de l'Australasie entière et cinq fois plus grande que celles des Indes.

De toutes les forêts du monde dont la superficie a pu jusqu'ici être évaluée, celles du Canada sont, sans contestation possible, les plus grandes et peut-être aussi les plus densément boisées.

Voici, d'après les plus récents calculs du service forestier du gouvernement fédéral, la superficie occupée par les forêts dans les diverses provinces. La colonne de droite donne la portion de cette surface qui constitue les forêts du domaine public ou, plus exactement, les forêts du domaine de la couronne.

Provinces	Superficie totale Hectares	Domaine public Hectares
Colombie-Anglaise . .	20 235 000	19 911 000
Manitoba, Alberta, Saskatchewan et Territoires du N.-O.. ..	40 467 000	38 042 000
Ontario	28 329 000	21 106 000
Québec.	40 470 000	17 726 000
Nouveau-Brunswick . .	4 856 000	971 000
Nouvelle-Ecosse . . .	1 618 000	0
Ile du Prince-Edouard .	40 500	0
	136 016 700	97 856 000

Comme on le voit, c'est la province de Québec qui est de beaucoup la plus riche en forêts et l'on estime à près de 2½ milliards de francs la valeur du bois actuellement sur pied dans ses forêts.

La moyenne annuelle du bois coupé dans la province, s'établit actuellement à environ 640 millions de pieds, représentant 50 millions de francs et le revenu qu'en retire annuellement le budget du gouvernement provincial s'élève à plus de 5 millions de francs. Nous aurons d'ailleurs à examiner de plus près la richesse forestière de cette province, dans le chapitre que nous consacrons à l'industrie de la pulpe ou pâte de bois et dans celui que nous consacrons plus spécialement à la province de Québec.

Les forêts de la Colombie-Anglaise sont de toute beauté dans l'île de Vancouver et dans la première chaîne de montagne qui borde la côte. C'est là que se rencontre, en abondance, le Pin Douglas ou pin de l'Orégon, le cèdre géant et le cèdre jaune. Quand l'altitude et la distance de la mer augmentent, les forêts sont moins belles, mais malgré les dégats des incendies elles ont encore, on le voit, une étendue imposante et elles sont d'une remarquable richesse. La production annuelle de ces forêts s'établit à une moyenne d'environ 830 millions de pieds représentant plus de 62 millions de francs.

On évalue à 12 milliards de pieds le bois sur pied dans les forêts de pin rouge et de pin blanc des terres de la Couronne de la province d'Ontario; quant au bois de pulpe encore sur pied dans cette province on l'évalue à 350 millions de cordes.

La coupe de bois, dans cette même province s'établit à une moyenne annuelle de 1 milliard et demi de pieds représentant plus de 150 millions de francs.

L'industrie forestière est, avec la pêche, la plus grande source de richesse du Nouveau-Brunswick. Elle y fournit du travail à des milliers d'hommes. Plus de 250 millions de pieds de bois sont expédiés annuellement sur la rivière St. John. On estime cependant que les richesses forestières de cette province ont besoin d'être ménagées car les ressources en pin blanc, et en pin rouge ont sensiblement diminué.

Dans la Nouvelle-Ecosse, le bois coupé en 1910 représentait une valeur de plus de 10 millions de francs.

Une grande partie de l'île du Prince-Edouard était

autrefois densément boisée, mais aujourd'hui elle produit à peine assez de bois pour suffire à ses besoins. Dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta, la majeure partie des terres est en prairies et nous avons déjà vu que ces provinces sont le royaume des céréales, les forêts y sont donc rares et l'absence d'arbres, sur des étendues immenses, est complète. Le gouvernement, pour encourager la transplantation d'arbres dans les régions qui en sont totalement dépourvues, fait distribuer des arbres aux colons. Dans la seule année 1909 il en a été distribué 2,500,000.

Il y a cependant d'assez belles forêts dans quelques parties de ces trois provinces, mais leur superficie totale jointe aux forêts des territoires qui sont au nord de ces provinces ne dépasse pas la superficie des forêts de la seule province de Québec.

La région de la Saskatchewan qui s'étend au nord et à l'est de Prince Albert est probablement la plus densément boisée et Prince-Albert est d'ailleurs un centre important pour le commerce du bois.

Plus au Nord, les forêts sont de croissance lente, coupées de lacs et de marécages innombrables, parfois réduites à l'état de simples broussailles; et plus on avance vers le Nord, moins elles renferment de bois marchand.

Le service forestier du ministère de l'intérieur, à Ottawa, dans un rapport dernièrement publié, établit comme suit la valeur totale du bois coupé en 1909 dans les 9 provinces:

Bois de construction	$69,571,184
Bois de pulpe	9,216,739
Perches	497,052
Traverses de chemin de fer	5,210,490
Bois pour barils	1,842,235
Bois pour boites	1,264,376
Extraits de tan	1,126,004
Production totale pour 1909	$89,128,080

* * *

Après ce trop rapide coup d'oeil sur la production forestière du Canada nous allons voir, par les progrès des exportations des produits de la forêt, que ces exportations sont actuellement le double de ce qu'elles étaient il y a vingt-cinq ans.

Exportations des produits des forêts du Canada (en dollars)

1881	24,960,012
1891	24,282,015
1901	30,009,857
1905	33,235,683
1908	44,170,470
1909	39,667,387
1910	47,517,033
1911	45,439,057

* * *

Nous avons dit plus haut que le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, énergiquement appuyés par la campagne d'éducation que poursuit la commission de conservation des ressources naturelles, ont pris tout un ensemble de mesures pour combattre le déboisement irrationnel et diminuer les causes des feux de forêts.

Depuis 1906 notamment, des réserves forestières ont été établies, la police des feux et la coupe du bois ont été mieux règlementées et des écoles ont été fondées pour la formation d'ingénieurs forestiers.

Sur le versant oriental des Montagnes Rocheuses, à partir de la frontière des Etats-Unis jusqu'à deux cent mille à l'ouest d'Edmonton, un territoire immense a été constitué en réserve forestière. En ajoutant ce territoire réservé au Parc des Montagnes Rocheuses, aux réserves forestières du Lac Jasper et à celles du lac Waterton, antérieurement constituées, on a en quelque sorte mis à part, une étendue de forêts de plus de 37 mille kilomètres carrés dont la longueur atteint 563 kilomètres (c'est-à-dire la distance à vol d'oiseau de Paris à Avignon) et dont la largeur, suivant les régions, varie de 16 à 80 kilomètres.

En outre de cette grande réserve nationale, les provinces d'Ontario et de Québec ont chacune plusieurs réserves forestières dont voici l'énumération avec la surface qu'elles occupent.

Réserves forestières de l'Ontario.

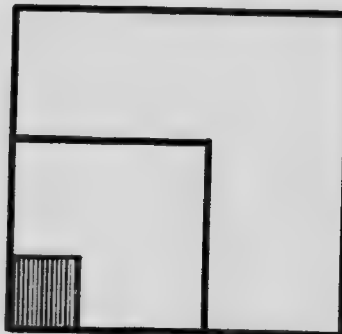
Réserve de Temagami	15,281	kilomètres carrés
Réserve de Mississaga	7,770	" "
Réserve de Nepigon	18,907	" "
Réserve de Quetico	4,040	" "
Réserve de l'Est	259	" "
Total	46,257	" "

Réserves forestières de la Province de Québec.

Parc national des Laurentides	8,471	kilomètres carrés
Parc de Gaspé	6,475	" "
Réserve de Rimouski	3,235	" "
Réserve du Saguenay et du Labrador	283,242	" "
Réserve d'Ottawa	71,618	" "
Réserve de Saint-Maurice	71,608	" "
Réserve de Chaudière	828	" "
Total	445,487	" "

Enfin les trois provinces des prairies ont chacune quelques petites réserves forestières (Manitoba 6, Saskatchewan 4, Alberta 6). Au total leur superficie atteint 41 mille kilomètres carrés, c'est-à-dire que leur étendue est à peu près égale à la dixième partie des réserves de la Province de Québec. La plus grande de ces réserves est dans le Manitoba, elle occupe environ 18 mille kilomètres carrés.

Dans toutes ces réserves forestières, fédérales ou provinciales, la coupe du bois n'est pas défendue, mais le défrichement n'y est pas autorisé et par conséquent la colonisation ne les gagne pas. Elles servent à fournir des exemples d'exploitation modèle. On coupe les arbres de haute futaie de manière à permettre aux jeunes arbres de se développer plus librement. Ces



Le grand carré représente la superficie totale du Canada.

Le petit carré représente la superficie totale de la France.

Le carré moyen représente la superficie totale actuelle des forêts du Canada.

réserves sont donc, si l'on peut dire, mauvaises conductrices des feux de forêts qui ne peuvent pas y étendre leurs ravages; elles servent à séparer les diverses régions forestières, à établir entre elles des espaces qui les garantissent contre la contagion du feu et, en même temps elles servent à régulariser le cours des fleuves et rivières et ce n'est pas là le moindre des services qu'elles rendent dans un pays où la navigation fluviale est d'une importance capitale.

• • •

Les réserves forestières ne sont pas la seule mesure de protection prise par les gouvernements. La police des feux de forêts a fait de réels progrès et si tous les règlements, avertissements et recommandations étaient observés, ces feux seraient moins fréquents et moins conséquents. Malheureusement on constate encore une trop grande négligence, un peu partout. Les chemins de fer qui sont la principale cause de feux de forêts ont de la peine à obtenir de leurs mécaniciens qu'ils observent consciencieusement les mesures qu'on leur impose pour éviter que les charbons ardents et les cendres encore brûlantes ne se répandent et ne mettent le feu aux forêts ou aux prairies. Les ouvriers employés à la construction de lignes nouvelles font preuve trop souvent de coupable négligence.

Les prospecteurs à la recherche de gisements miniers sont d'autre part les auteurs volontaires de feux trop nombreux. Il est, en effet, beaucoup plus facile de prospecter dans une région dénudée que dans une région boisée et devant l'impunité presque certaine, en raison de la difficulté de la surveillance, beaucoup de ces chercheurs n'hésitent pas à faire ce qu'il faut pour rendre leurs recherches moins malaisées.

La négligence des chasseurs qui éteignent mal leurs feux ou secouent inconsidérément les cendres de leurs pipes est encore la cause de nombreux incendies de forêts.

La surveillance étant presque impossible dans un pays aussi vaste et aussi peu peuplé, il est évident que les lois et les règlements demeurent relativement impuissants et voilà pourquoi il est si important de faire l'éducation incessante de ceux qui, par leur négligence ou leur cupidité, ne prennent pas toutes les précautions nécessaires.

Les gouvernements provinciaux, pour protéger leurs richesses forestières, ont pris d'autres mesures encore, notamment en ce qui concerne le bois de pulpe et c'est précisément ce que nous allons voir dans le prochain chapitre.

Quelques dates importantes de l'Histoire du Canada

1497 — (24 juin) Découverte du Canada par Sébastien Cabot.

1534 — Jacques Cartier explore le Canada.

1603 — Champlain visite le Canada.

1605 — Fondation de Port-Royal (Annapolis).

1608 — Champlain fonde Québec.

1642 — Fondation de Ville-Marie (Montréal) par Paul de Chomedy, Sieur de Maisonneuve.

1663 — Etablissement de la domination française au Canada (Nouvelle-France).

1672 — Frontenac, premier gouverneur du Canada.

1713 — Par le traité d'Utrecht, l'Acadie (Nouvelle-Ecosse) passe aux mains de l'Angleterre.

1749 — Les Anglais fondent Halifax.

1759 — Prise de Québec par les Anglais.

1763 — Par le traité de Paris, la France abandonne le Canada à l'Angleterre.

1774 — Le "Quebec Act" garantit aux Canadiens-français le libre exercice de la religion catholique romaine et le respect de leurs lois et coutumes civiles.

1775 — Les Américains envahissent le Canada et s'emparent de Montréal.

1776 — Les Américains se retirent du Canada.

1784 — Constitution du Nouveau-Brunswick en province séparée.

1791 — Constitution du Haut et Bas-Canada.

1812 — Guerre entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne.

1836 — Etablissement de la première voie ferrée du Canada.

1841 — "Union Act" par lequel le Haut et Bas Canada ne forment plus qu'une province.

1852 — Premiers travaux du Grand Trunk Railway.

1867 — Le "British North America Act" constitue les provinces du Canada en Confédération. Le Haut-Canada prend le nom de Province d'Ontario et le Bas-Canada celui de Province de Québec.

1869 — Le gouvernement du Canada achète les territoires du Nord-Ouest à la Compagnie de la Baie d'Hudson, pour 300,000 livres sterling.

1870 — Formation de la province du Manitoba qui se joint à la Confédération.

1871 — La Colombie Anglaise se joint à la Confédération.

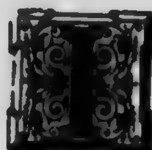
1873 — L'Ile du Prince Edouard se joint à la Confédération.

1876 — Inauguration de la première ligne du Chemin de fer Intercolonial.

1886 — Premier train du Canadian Pacific Railway, faisant le voyage de Montréal à la côte de l'Océan Pacifique.

1905 — Création des provinces d'Alberta et de Saskatchewan.

L'industrie de la Pulpe et du Papier



IL n'est pas d'industrie qui se soit aussi rapidement développée au Canada que la fabrication de la pulpe ou pâte de bois (pâte de cellulose) et la fabrication du papier. Depuis dix ou quinze ans, ces deux industries connexes ont pris un développement presque prodigieux ainsi que nous allons essayer de le montrer (¹).

L'immense richesse du Canada en "bois à pulpe" et sa richesse immense en chûtes d'eaux, c'est-à-dire en forces hydro-électriques, sont les deux causes naturelles qui, au regard de ces deux industries, donnent au Canada une supériorité aujourd'hui incontestée, et cette supériorité ne fera que s'accentuer encore dans un avenir prochain.

Le premier "moulin à papier" du Canada fut établi dans la Province de Québec qui est, aujourd'hui, plus que jamais en tête de l'industrie de la pulpe et du papier.

En 1851 il y avait dans le Haut et le Bas Canada, dix moulins à papier. Au recensement de 1881, on comptait dans tout le Canada, 36 fabriques de papier et cinq "moulins à pulpe".

Aujourd'hui on compte au Canada, au moins 65 fabriques de papier et au moins 75 fabriques de pulpe.

L'augmentation du nombre de ces fabriques n'est que peu de chose comparée à l'augmentation de leur production. Telle fabrique qui, il y a vingt ans, produisait une moyenne de 20 à 30 tonnes de pulpe et de papier par jour, en produit aujourd'hui de 100 à 300 tonnes par jour.

En 1888, on comptait trente quatre fabriques de pulpe produisant 154 tonnes par jour. En 1905, 56 fabriques de pulpe produisaient ensemble 2470 tonnes par 24 heures. Enfin on calcule qu'en 1910-1911, la production de toutes les fabriques de pulpe du Canada s'est élevée, au bas mot, à 1250000 tonnes en un an.

En 1888, on comptait 40 fabriques de papier dont la production quotidienne totale était de 173 tonnes par jour. En 1905 les fabriques de papier produisaient ensemble 854 tonnes par jour. En 1910-1911, on calcule que l'ensemble de la production de papier du Canada s'élève à 500,000 tonnes dans l'année.

Pour se faire une idée plus exacte de l'importance des progrès du Canada dans ces deux industries jumelles, quelques comparaisons sont indispensables.

En Angleterre, ou plus exactement dans le Royaume-Uni, il ne s'est créé depuis dix ans que trois nouvelles fabriques et pendant cette même période, la production totale, dans le Royaume-Uni, n'a augmenté que de 10%.

Aux Etats-Unis, le nombre de fabriques de papier était de 163 en 1900 et de 161 seulement en 1905. Mais, grâce aux améliorations apportées à la machinerie des usines, la production des Etats-Unis, durant cette période de cinq ans, a augmenté de près de 50%.

Voici d'ailleurs les chiffres exacts:

Production de papier aux Etats-Unis.

Année	Tonnes	Nombre de machines
1900	2,782,219	1,232
1905	3,857,903	1,367

Production de pulpe aux Etats-Unis.

1900	1,536,431 tonnes
1905	2,644,753 "

Ces chiffres montrent assez les progrès de la production des Etats-Unis, mais avant de se prononcer sur ces progrès, comparés à ceux du Canada, il faut étudier les importations et exportations, en pulpe et en papier.

C'est entre 1880 et 1890 que le Canada commença à exporter du papier et de la pulpe. En 1900 ces exportations pour la pulpe seule, représentaient une valeur de $1,816,016 dont $562,178 pour les exportations en Angleterre et $1,193,753 aux Etats-Unis. En 1900 également le Canada exportait pour $61,019 de papier, dont $2,718 à l'adresse du Royaume-Uni et $48,052 à l'adresse des Etats-Unis. En même temps, le Canada exportait pour une somme de $138,110 de livres ou imprimés de tous genres. Les exportations totales du Canada, en 1900, dans le chapitre de l'industrie du papier en général, dépassaient donc deux millions de dollars.

En 1910, voici comment se sont établies les exportations du Canada:

1910	Exportations totales Tous pays	Aux Etats-Unis	Au Royaume Uni
Pulpe mécanique	$3,545,751	$2,577,990	$ 888,898
Pulpe chimique.	1,658,846	1,597,319	42,252
Papier et produits en papier	3,156,096	1,293,435	912,524
Livres, etc.	247,183	152,672	82,137
Papeterie	23,830	....	......
Totaux	$8,631,256	$5,621,416	$1,925,811

En outre, dans cette même année 1910, le Canada a exporté aux Etats-Unis 965,271 cordes de "bois à pulpe", représentant une valeur de $6,076,628.

L'augmentation en dix ans a donc été de plus de 400%. Il ne faut pas oublier de noter que dans cette même période le marché canadien lui-même s'est considérablement développé. Les importations du Canada le prouvent. Sur le chapitre des papiers, livres et imprimés de tout genre elles ont passé de $3,467,354 en 1900 à $18,359,342 en 1910.

Il faut noter maintenant que de 1905 à 1909 les exportations des Etats-Unis en pulpe, en papier et produits en papier ont diminué de plus d'un million et demi de dollars tandis que ses importations, sur ce même chapitre ont considérablement augmenté. Les

(¹) Nous empruntons une partie de la documentation de ce chapitre à deux articles de M. E. B. Biggar (Monetary Times, Toronto, 7 janvier et 7 octobre 1911).

importations provenant du Canada s'établissent comme suit de 1905 à 1911 (31 mars) :

	Bois à pulpe	Pulpe	Papiers en général (non compris les produits en papier, papeterie, livres, etc.)
1905. . . .	$2,669,000	$2,694,619	$ 184,567
1909. . . .	4,356,391	3,064,879	990,156
1910. . . .	6,076,628	4,175,309	1,301,090
1911. . . .	6,092,715	1,301,090	2,052,259

Les fabriques canadiennes font une concurrence directe aux fabriques américaines sur le marché même des Etats-Unis.

Quand on sait que les forêts de la Scandinavie (qui ont été jusqu'ici les plus grosses concurrentes des forêts du Canada pour la production de la pulpe et du papier) s'acheminent vers leur épuisement, et quand on constate d'autre part que les Etats-Unis sont obligés de faire venir chaque année du Canada un million de cordes de bois à pulpe, c'est-à-dire, à peu de chose près, le tiers de leur consommation totale annuelle, il est permis de



Vue d'une partie de la "pulperie" de Chicoutimi.

prédire, qu'avant longtemps, le Canada fournira aux journaux du monde entier plus de papier que n'importe quel autre pays. Ses progrès dans la production de papiers de qualité supérieure sont, il est vrai, moins rapides mais ils ne sont pas moins certains.

* * *

Nous ne pouvons pas clore ce chapitre sans rappeler, en quelques mots, la querelle qui s'est élevée entre le Canada et les Etats-Unis à propos du bois de pulpe. Cette querelle est d'autant plus intéressante à rappeler qu'elle fournit le meilleur exemple de la sollicitude intelligente que le gouvernement provincial et tout particulièrement son Premier ministre, Sir Lomer Gouin, apportent à la question de la protection des richesses forestières et des ressources industrielles de la Province.

Il se consomme aux Etats-Unis environ 5,000 tonnes de pulpe de bois quotidiennement, soit plus de $1,800,000 tonnes par an, dont la plus grande partie, nous venons de le voir, est importée du Canada, mais cette importation s'appliquait beaucoup plus à la matière première qu'au produit manufacturé. En effet, les industriels des Etats-Unis, pour la plupart, se bornaient à acheter aux canadiens leur bois brut et c'est dans leurs propres usines qu'ils le transformaient en pâte.

Malgré cela, nous venons de le voir également, les pulperies canadiennes leur portaient ombrage; aussi, pour supprimer la concurrence qu'elles pouvaient leur faire, imaginèrent-ils de demander à leur gouvernement l'imposition d'un droit de douane prohibitif sur le papier d'imprimerie canadien et le Président Taft, cédant à leurs instances, fit insérer au tarif de 1910 un droit de $3.75 par tonne sur ce papier.

Ce que voyant, le gouvernement de la Province de Québec où se produit la presque totalité du bois de pulpe, répondit par une loi prohibant l'exportation en dehors de la Province de Québec, du bois provenant des forêts domaniales et destiné à la fabrication de pâte de papier.

Cette riposte ne fut pas du goût des américains. Ils invitèrent leur gouvernement à négocier avec le Dominion pour obtenir la suppression de cette surtaxe. Des pourparlers eurent lieu entre Washington et Ottawa, mais ne donnèrent aucun résultat, le gouvernement canadien ayant déclaré ne pouvoir s'immiscer dans les actes du gouvernement de la Province de Québec, qui avait agi dans la plénitude de ses droits.

Ces mesures énergiques autant que promptes, prises par le gouvernement de la Province de Québec et qui remontent au printemps 1910, ont eu pour résultat presqu'immédiat de contraindre les fabricants des Etats-Unis à étudier la création d'usines au Canada même. Le projet de "réciprocité commerciale" actuellement soumis au peuple canadien a eu pour résultat de faire hésiter les fabricants américains; mais si la "réciprocité" est rejetée par le peuple canadien il n'est pas douteux que l'on verra en peu de temps, plusieurs fabriques américaines s'installer dans la Province de Québec. Cette solution est d'autant plus séduisante pour les industriels des Etats-Unis que le coût de la production de la pulpe et du papier est sensiblement moins élevé au Canada qu'aux Etats-Unis, en raison de l'abondance des forces hydrauliques, du meilleur marché de la main-d'oeuvre et de la suppression des frais de transport des produits bruts..

De toutes façons, c'est-à-dire, même si nous n'assistons pas à l'installation d'un grand nombre d'usines américaines au Canada, les Etats-Unis sont obligés d'acheter au Canada des quantités de plus en plus importantes de pulpe et de papier, tandis qu'il leur deviendra de plus en plus difficile d'importer le produit brut, c'est-à-dire le bois à pulpe, du Canada. La production canadienne, dans cette double industrie est donc appelée à augmenter d'année en année dans des proportions considérables.

" De toutes nos merveilleuses ressources naturelles, il n'y en a pas de plus importantes que nos forêts ".

R.-L. BORDEN.

L'Essor industriel du Canada



U point de vue industriel, le Canada a fait depuis dix ans des progrès qu'il est difficile d'apprécier au moyen de chiffres exacts aussi longtemps que les résultats du recensement de 1911 n'auront pas été publiés, mais qui sont extrêmement frappants pour tous ceux qui en ont été les témoins.

Nous ne prétendons pas donner ici une analyse détaillée des principales industries du Canada. Nous venons d'ailleurs de tracer à grands traits un tableau des progrès de l'industrie de la pâte de bois et du papier; la plume autorisée de M. Obalski nous a montré le développement des industries métallurgiques et précédemment nous avions dit quelques mots des principales industries agricoles; enfin nous aurons à parler plus loin de l'automobilisme.

Dans ce court chapitre nous essayerons simplement de mettre en lumière, au moyen de quelques chiffres essentiels, l'ensemble du développement industriel du Canada depuis dix ans, mais sans prétendre à beaucoup d'actualité, car le dernier recensement industriel a été fait en 1905 et, à partir de cette année-là, il faut se contenter dapproximations.

En 1900, la valeur totale des produits manufacturés au Canada, était de $41,053,375. En 1905, cette production totale atteignait $715,035,965. Voici quelques petits tableaux qui montrent le détail de ces progrès:

Etablissements fournissant une production de $200,000 à $500,000.

	1900	1905
Nombre des établissements. ..	323	479
Valeur de la production totale.	$94,531,698	$145,587,183
Moyenne par établissement ..	292,668	303,940

Etablissements fournissant une production de $500,000 à $1,000,000.

	1900	1905
Nombre des établissements ..	68	138
Valeur de la production totale.	$74,051,834	$91,552,655
Moyenne par établissement ..	687,203	663,425

Etablissements fournissant une production de $1,000,000 et au-delà.

	1900	1905
Nombre des établissements. ..	39	81
Valeur de la production totale.	$71,051,834	$177,273,913
Moyenne par établissement ..	1,821,242	2,188,567

Voici maintenant pour l'année 1905 et pour la catégorie des établissements fournissant une production annuelle de $1,000,000 et au-delà, la liste des industries qui y figurent avec le nombre d'établissements de chaque industrie, la valeur des produits et la moyenne par établissement.

Fabrique ou genre d'industrie	Nombre des établissements	Valeur totale des produits	Moyenne par établissement
Instruments agricoles .	3	$ 5,177,211	$1,725,737
Réparation de wagons.	3	5,168,623	1,722,874
Construction de wagons.	3	12,177,947	4,059,316
Cotons	4	6,861,330	1,715,333
Appareillage électrique .	3	7,408,805	2,469,602
Farines et moutures diverses	6	19,909,454	3,318,242
Buches, billots, etc . .	5	6,938,061	1,387,612
Boucherie et conserve de viande	12	20,249,772	1,687,481
Fonderies	9	26,097,361	2,899,707
Raffineries de sucre. .	4	17,152,260	4,288,065
Divers	29	50,133,089	1,728,727

Les capitaux engagés dans des entreprises industrielles ont augmenté de 397 millions de dollars entre 1900 et 1905, ce qui représente une augmentation de 90%.

La production totale, pendant cette même période, a augmenté de 234 millions de dollars, ce qui représente une augmentation d'environ 50%.

Cette disproportion entre le capital engagé et la production est attribuable au fait que de gros établissements récemment installés n'avaient pas encore, au moment du recensement, développé toute leur capacité de production.

Le nombre des employés et ouvriers salariés et le total des salaires s'est établi comme suit en 1900 et 1905.

Année	Nombre des salaires	Total des salaires
1900.	344,035	$113,249,350
1905	391,487	164,394,490

Cela représente, en cinq ans, une augmentation de 12% du nombre des employés, une augmentation totale des salaires de 45% et une augmentation de 27% dans la moyenne des salaires par employé.

Voici comment s'établit, pour chaque province, le pourcentage de l'augmentation de la production industrielle de 1905, comparée à 1901:

Alberta et Saskatchewan, 287.7% ; Manitoba, 113.8%; Colombie-Anglaise, 94.7%; Ontario, 51%; Nouvelle-Ecosse, 38%; Québec, 26.7%; Nouveau-Brunswick, 5.5%. Comme on le voit, l'augmentation de l'activité industrielle est beaucoup plus considérable dans les régions neuves, pour cette simple raison que la vie industrielle y était nulle en 1900, tandis que les plus anciennes provinces avaient déjà, il y a dix ans, une grosse production industrielle.

Au point de vue du capital engagé dans les industries comme au point de vue de la valeur totale des produits, Montréal vient naturellement en tête de toutes les villes industrielles du Canada. Viennent ensuite: Toronto, Hamilton et Winnipeg. Il faut signaler enfin que la ville d'Ottawa, capitale politique du Canada est en train de prendre un grand développement industriel grâce à ses avantages naturels.

* * *

Les manufacturiers des Etats-Unis cherchent de plus en plus à s'emparer des industries canadiennes. Ils s'efforcent, soit à créer des usines au Canada, soit à absorber celles qui existent quand ils peuvent y parvenir.

Au printemps 1911 on estimait à 184 le nombre des manufacturiers des Etats-Unis ayant établi des usines et ateliers au Canada pour y fabriquer leurs produits. Il en existait déjà, à ce moment-là, 63 à Toronto, 19 à Montréal, 15 à Hamilton, etc. Les branches les plus diverses de l'industrie y sont représentées. On y trouve, notamment, les produits suivants: instruments aratoires, machinerie et appareillage électrique, moteurs à gaz, scies et outils, machinerie minière, chaînes, automobiles, fers à chevaux et clous, poêles, scieries à bois, barils, meubles de bureaux, argenterie, peinture, huiles,

vernis, encre d'imprimerie, plumes fontaines, confiserie, céréales préparées, soie en bobines, papier, gomme, gaz, produits chimiques, etc.

Si le traité dit de "réciprocité" entre le Canada et les Etats-Unis est rejeté par le peuple du Canada aux prochaines élections générales, il est certain que le nombre des entreprises industrielles des Etats-Unis qui viendront installer des usines au Canada s'accroîtra considérablement.

Le Canada est appelé en effet à un développement industriel de plus en plus rapide, en raison de son incessante et énorme augmentation de population d'abord et ensuite parce que le monde industriel se rend compte de mieux en mieux de la richesse du Canada en chutes d'eau et de la facilité avec laquelle la houille blanche peut être mise à contribution. (1)

Toutes les provinces du Canada, à des degrés divers sont riches en énergie hydro-électrique, mais la Province de Québec et celle d'Ontario ont à ce point de vue, une importance tout à fait prépondérante.

Tant que l'on n'a pas parcouru la Province de Québec, il est certainement impossible de se faire une idée de la quantité de chutes d'eau qui y sont encore inutilisées et l'importance de ces réserves d'énergie sont précisément la base d'un développement industriel, qui, malgré tout, n'en est encore qu'à ses débuts, dont les promesses d'avenir sont magnifiques et qui, de plus en plus, deviendra la grande richesse de cette Province.

Pouvons-nous caresser l'espoir de voir, un jour ou l'autre, des industriels français, installer au Canada des succursales? Nous les invitons, en tous cas, à y songer.

(1) Le *Bulletin mensuel* de la Chambre de Commerce française de Montréal a publié, en 1910, une série d'articles sur les richesses du Canada en énergie hydro-électrique. Ces articles, très sérieusement documentés, sont dus à la plume de M. Julien Dalemont, ingénieur-électricien. Ils sont d'une lecture indispensable pour ceux qu'intéresse le développement industriel du Canada.

Tableau donnant la conversion des francs en dollars

L'unité monétaire canadienne est le dollar, divisé en 100 cents ou centins.

L'abréviation usitée pour exprimer le mot "dollar" est le signe $.

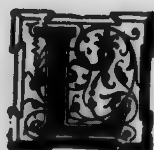
Le tableau suivant donne la conversion des francs en dollars.

Le franc vaut 19 centins. Le dollar vaut frs 5,1825.

Francs	Dollars et Cents	Francs	Dollars et Cents	Francs	Dollars et Cents	Francs	Dollars et Cents	Francs	Dollars et Cents	Francs	Dollars et Cents
1	0.19	21	4.05	41	7.91	61	11.77	81	15.63	150	28.95
2	0.39	22	4.25	42	8.11	62	11.97	82	15.83	200	38.60
3	0.58	23	4.44	43	8.30	63	12.16	83	16.02	300	57.90
4	0.77	24	4.63	44	8.49	64	12.55	84	16.21	400	77.20
5	0.97	25	4.83	45	8.69	65	12.55	85	16.41	500	96.50
6	1.16	26	5.02	46	8.88	66	12.74	86	16.60	600	115.50
7	1.35	27	5.21	47	9.07	67	12.93	87	16.69	700	135.10
8	1.54	28	5.40	48	9.26	68	13.12	88	16.98	800	154.40
9	1.74	29	5.60	49	9.46	69	13.32	89	17.18	900	173.70
10	1.93	30	5.79	50	9.65	70	13.51	90	17.37	1000	193.00
11	2.12	31	5.98	51	9.84	71	13.70	91	17.56	2000	386.00
12	2.32	32	6.18	52	10.04	72	13.90	92	17.75	2500	482.50
13	2.15	33	6.37	53	10.23	73	14.09	93	17.95	3000	574.00
14	2.70	34	6.56	54	10.42	74	14.28	94	18.14	4000	772.00
15	2.90	35	6.76	55	10.62	75	14.48	95	18.34	5000	965.00
16	3.09	36	6.95	56	10.81	76	14.67	96	18.53	6000	1158.00
17	3.25	37	7.14	57	11.00	77	14.86	97	18.72	7000	1351.00
18	3.47	38	7.34	58	11.19	78	15.05	98	18.91	8000	1544.00
19	3.67	39	7.53	59	11.39	79	15.25	99	19.11	9000	1737.00
20	3.86	40	7.72	60	11.58	80	15.44	100	19.30	10000	1930.00

La Province de Québec

Ses richesses agricoles, minières, forestières et industrielles.



LA Province de Québec qui est la plus ancienne partie du territoire canadien, occupe les deux versants du fleuve St-Laurent, depuis la province d'Ontario jusqu'à l'océan Atlantique. Quant à son étendue et à sa population elle occupe, dans la Confédération canadienne, le second rang. La Colombie Britannique est plus vaste et la province d'Ontario est plus peuplée.

La superficie totale de la Province de Québec est de 351,873 milles carrés soit 911,351 kilomètres carrés, c'est-à-dire qu'elle est plus vaste que la France la Belgique et les Iles Britanniques réunies.

Il est probable que d'ici peu de temps, le vaste territoire d'Ungawa qui est situé au nord de la province de Québec lui sera annexé. Des négociations dans ce sens se poursuivent actuellement entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial. Par le fait de cette annexion, le territoire de la Province se trouvera presque doublé et ses limites nord qui ne s'étendent aujourd'hui que jusqu'au 53ème degré de latitude seront reculées jusqu'au 65ème, c'est-à-dire jusqu'au détroit d'Hudson.

Organisation politique

La Province de Québec est gouvernée comme suit:

1° Par un *Lieutenant-gouverneur* nommé pour cinq ans par le gouverneur général du Canada.

2° Par un *Conseil Législatif* de 24 membres nommés à vie par le lieutenant-gouverneur en conseil.

3° Par une *Assemblée législative* composée actuellement de 74 membres élus pour cinq ans.

Comme le Canada tout entier, le corps électoral de la Province de Québec est divisé en deux principaux partis politiques: le parti libéral et le parti conservateur. Il convient de mentionner, pour mémoire, le parti nationaliste qui est, si l'on peut dire, un corollaire du parti conservateur. Son programme est surtout un programme négatif, une opposition systématique au gouvernement libéral qui est au pouvoir, dans la Province depuis 1897 et que préside l'Honorable Sir Lomer Gouin, premier ministre.

En vertu d'une coutume devenue traditionnelle, le premier ministre est choisi, par le lieutenant-gouverneur, dans le parti qui est en majorité à l'Assemblée législative. Le premier ministre choisit ses collègues et soumet son choix à l'approbation du lieutenant-gouverneur. Tous les ministres choisis parmi les députés, doivent aussitôt après leur nomination, se présenter devant leurs électeurs et se faire réélire par eux.

Les ministres exercent le pouvoir exécutif sous le contrôle des Chambres; eux seuls peuvent présenter les projets de loi entraînant une dépense d'argent. Tous les autres députés ont le droit de présenter des projets de loi qui n'entraînent pas d'obligations financières de la part de l'Etat.

Le conseil exécutif se compose actuellement de huit ministres, dont six sont chefs de ministères et deux qui n'ont pas de portefeuille, mais qui ont voix délibérative au Conseil.

Voici comment se répartissent les fonctions de ces huit ministres.

1. Le Premier ministre ou président du Conseil exécutif, qui remplit en même temps les fonctions de procureur-général.
2. Le ministre des Terres et Forêts.
3. Le secrétaire provincial.
4. Le trésorier provincial.
5. Le ministre de l'Agriculture.
6. Le ministre de la Colonisation, des Mines et Pêcheries.
7. Le ministre des Travaux Publics et du Travail.

Nous avons déjà parlé dans un autre chapitre de la population canadienne-française dont l'accroissement incessant et si rapide a quelque chose de prodigieux. Nous n'y reviendrons pas ici, sinon pour ajouter que le taux de natalité est de 36.83 pour mille dans la province de Québec, tandis qu'il est de 28,80 pour mille, seulement, pour l'ensemble du Canada. Nous avons déjà dressé l'inventaire des richesses minières de la province, nous avons montré sa richesse forestière, sa richesse en énergie hydro-électrique et nous aurons l'occasion de reparler d'elle dans notre chapitre sur le port de Montréal et dans d'autres chapitres encore.

Dans le présent chapitre nous nous proposons surtout de donner une vue d'ensemble du développement de la Province en insistant plus particulièrement sur deux ou trois points qui n'ont pas pu être traités dans les autres parties de ce volume.

Chemins de fer.

A l'époque où le Canada se constitua en Confédération (1867), la Province de Québec ne comptait que 575 milles de chemins de fer. Son réseau de voies ferrées a considérablement augmenté depuis cette époque.

Il y avait en effet, dans la province, à la date du 30 juillet 1910 un total de voies ferrées s'élevant à 4,094 milles dont 229-72 milles sont des tramways électriques.

Voici un tableau des principales lignes qui déservent la province, avec la longueur de leur réseau.

Nom des réseaux	Nombre de milles
Canadian Pacific	939.80
Grand Tronc	450.74
Canadian Northern	267.45
Vermont Central	121.—
Intercolonial	464.39
Québec et Lac St-Jean	290.64
Chemin de fer du Sud-Est. C. P. C.	220.50
Québec Central	221.51
Témiscouata	69.28
Vallée de la Gatineau	80.10
Baie des Chaleurs	100.—

Nous verrons dans les chapitres que nous consacrons

aux chemins du fer du Canada, que le gouvernement fédéral et la compagnie du Grand Tronc Pacifique construisent actuellement une ligne de plus de 1000 lieues de long qui traversera tout le Canada. Cette nouvelle voie ferrée profitera particulièrement à la province de Québec. Non seulement elle desservira, à l'Est de la ville de Québec, plusieurs comtés au Sud du St-Laurent, où de nouvelles et grandes paroisses ont surgi depuis une dizaine d'années, mais elle va ouvrir dans le Nord et à l'Ouest de Québec toute l'immense région de l'Abitibi dont les ressources agricoles, forestières et minières sont bien connues, mais sont jusqu'ici demeurées inexploitables, faute de moyens de communication.

Du Lac St-Jean jusqu'à la frontière occidentale, sur un parcours de plus de 375 milles, soit 125 lieues, la ligne traverse un pays riche en essences forestières et très propice à l'exploitation agricole, le sol étant surtout argileux et sablo-argileux.

Le climat de ces régions ne diffère guère de celui de la province du Manitoba qui produit les premières marques de blé du monde. L'hiver y est même tempéré par les grandes forêts d'épinette blanche et les très nombreux cours d'eau qui sillonnent la région de l'Abitibi.

L'Agriculture.

Malgré le développement de l'industrie proprement dite et du commerce en général, dans la Province de Québec, l'agriculture y joue toujours le rôle prépondérant, mais elle y a pris, comme aux Etats-Unis, une allure plus industrielle. Dans la vie rurale, la technique agricole a fait des progrès marqués, les méthodes de production se sont transformées et perfectionnées, la généralisation de l'emploi des machines a supprimé les difficultés qui résultaient du prix élevé de la main-d'oeuvre.

Nous ne reviendrons pas ici sur ce que nous avons dit du climat du Canada. C'est un fait reconnu aujourd'hui par tous ceux qui connaissent la province de Québec, que tout ce qui vient à maturité dans la partie centrale de l'Europe, croît, pousse et mûrit sans difficulté aucune, dans l'admirable vallée du Saint-Laurent. On y récolte le blé, l'avoine, l'orge, le seigle, le sarrazin, le maïs, le trèfle, le mil, le foin, le tabac et tous les légumes imaginables. La tomate et les pommes de terre y sont l'objet d'une culture très importante et, le melon y mûrit même en plein champ.

Le cultivateur de la province de Québec, à de très rares exceptions près, est toujours propriétaire de la terre qu'il cultive. On compte sur les doigts les fermiers ou métayers et c'est ce qui explique l'indépendance, l'aisance et le bien-être que l'on constate chez le bon cultivateur canadien. Maître chez lui, il n'a pas de loyer à payer et, en fait d'impôts directs il n'est redevable que de ceux qu'il vote pour les besoins de la municipalité à laquelle il appartient.

On compte environ 80 *sociétés d'agriculture* dans la province de Québec. Le nombre total de leur membres approche de 22 mille. Elles reçoivent du gouvernement des subventions qui varient de 3 à 4 mille francs et dépensent au total, une moyenne de plus de 600 mille francs pour encourager l'agriculture.

En outre, on compte 640 cercles agricoles qui ont ensemble près de 59 mille membres, leurs opérations ne dépassent pas les limites de la municipalité où ils ont été fondés.

Un *Conseil de l'agriculture* composé de 24 membres choisis parmi les agriculteurs et les agronomes les plus compétents de la province, assiste le ministère de l'agriculture dans son oeuvre de développement des richesses agricoles.

Il y a actuellement trois écoles d'agriculture dans la province. Celles d'Oka et de Sainte-Anne de la Pocatière où les cours sont gratuits et qui sont subventionnées par le gouvernement. L'Ecole de Sainte-Anne de Bellevue ou Collège McDonald qui ne perçoit des élèves qu'une redevance mensuelle pour leur pension.

L'Ecole de médecine vétérinaire de Montréal, qui relève de l'Université Laval, reçoit du gouvernement provincial une subvention qui lui permet de donner des cours gratuits à un certain nombre d'élèves boursiers.

L'Industrie laitière

L'industrie laitière est aujourd'hui la branche principale et la plus rémunératrice de l'agriculture dans la province de Québec. Elle s'y développe et s'y perfectionne d'année en année.

La fabrication du beurre, dans les fermes, est encore considérable, mais elle a une tendance à céder le pas à la fabrication coopérative qui donne des produits plus uniformes, de meilleur qualité en général et par conséquent plus faciles à placer sur le marché.

On aura une idée exacte du développement de la coopération dans l'industrie laitière quand nous aurons dit qu'elle occupe actuellement 2,564 fabriques, dont 575 pour le beurre 1316 pour le fromage et 673 qui fabriquent l'un et l'autre de ces produits. Grâce à ce système, l'industrie laitière rapporte davantage aux cultivateurs. Il y a quelques années, le lait leur était payé à raison de 25 centins (frs 4.25) les cent livres. En 1909, on le leur payait déjà 95 centins (4.75 à 5 francs) et ce prix a encore augmenté depuis 1909.

Sur la proposition de la Société d'industrie laitière, qui ne compte pas moins de 1[illegible]00 membres, le gouvernement provincial a fondé à Saint-Hyacinthe une *Ecole de laiterie* qui est un modèle du genre.

La Colonisation

Les grandes régions de la province de Québec où la colonisation se développe le plus rapidement, sont situées au nord, dans les belles vallée des Laurentides, et au sud du Saint-Laurent, sur le vaste plateau des Alléghanys, qui s'étend depuis la Beauce jusqu'à l'extrémité de la péninsule gaspésienne.

Les Canadiens-français sont aujourd'hui seuls établis dans ces domaines immenses. Seuls ils y ont fondé des établissements durables, des colonies dont le nombre, la richesse, et l'étendue s'accroissent d'année en année.

Ces vastes et fertiles campagnes sont coupées de rivières géantes et pourvues de chutes d'eau distributrices d'énergie hydro-électrique.

L'oeuvre de colonisation s'accomplit par le défrichement des forêts, oeuvre difficile, ardue même et qui demande beaucoup d'énergie. Il est malaisé pour des colons européens de défricher eux-mêmes, mais il existe dans la province de Québec, une classe spéciale et nombreuse d'hommes d'une vigueur rare et dont le métier précisément est de défricher la forêt, de procéder aux premiers ensemencements et aux premières récoltes. Quand leur oeuvre de pionniers est accomplie ils vendent la terre et vont plus loin, attaquer la forêt. Bientôt, les terres qu'ils ont ainsi défrichées, deviennent la propriété d'un colon qui, après y avoir établi une caba-

ne provisoire, y construit une demeure confortable où, propriétaire heureux, il vit en paix, maître et seigneur de son domaine.

Vente de lots de terre

L'homme le moins fortuné peut aspirer à devenir propriétaire, car le prix des terres est vraiment dérisoire. Il varie de 20 à 60 sous l'acre, c'est-à-dire de frs. 2.50 à frs. 7.50 l'hectare. Il faut même ajouter que, lorsque l'administration a acquis la certitude d'avoir affaire à un colon de bonne foi, et non point à un vulgaire spéculateur, elle consent à tempérer encore, pour lui, les règlements, en lui facilitant dans une large mesure, son établissement.

En prenant son "billet de location" le colon doit verser la cinquième partie du prix de vente. Le solde est payable en 4 versements annuels et consécutifs, par fractions égales.

Le gouvernement, comme garantie de la bonne foi du colon, lui impose certaines conditions: dans les dix-huit mois qui suivent le jour où il a pris son billet de location, il doit construire une maison d'au moins 16 pieds par 20 et l'occuper de façon continue jusqu'à l'émission des "lettres patentes" (titre de vente définitif). Il doit ensuite, dans les cinq ans, défricher en un seul bloc et mettre en culture au moins 15 acres (5 hectares), à raison de 3 acres au moins par an et de 5 acres au plus, sauf dans le cas où le bois a été détruit par quelque accident indépendant de sa volonté.

A l'expiration de la cinquième année, le colon devra avoir construit, en outre de sa maison, une grange d'au-moins 20 pieds sur 25 et un étable de 15 pieds sur 20, mais l'étable et la grange peuvent ne constituer qu'un seul et même bâtiment.

La préoccupation maîtresse du gouvernement est d'écarter le spéculateur, mais il accorde au colon de bonne foi toutes les garanties et toutes les facilités que celui-ci peut désirer.

Quant au choix de la terre, c'est au colon à le faire. On ne saurait trop lui recommander d'apporter à ce choix la plus grande circonspection, car c'est de la nature même de sa terre que dépendra pour beaucoup son succès. Il agira sagement en faisant ce choix lui-même, sur place, en complétant son enquête par une conversation avec les agents du gouvernement. Il y en a un au moins dans chacune des régions de colonisation.

Les Régions de Colonisation

Les statistiques officielles établissent à plus de 889 millions d'hectares l'étendue actuelle des terres et forêts de la province de Québec. De cette étendue totale, à peine 9 millions d'hectares ont déjà été vendus ou concédés. Il reste donc des territoires immenses où la colonisation n'a pas encore pénétré. D'année en année, au fur et à mesure des besoins, on procède à l'arpentage détaillé des régions que l'on ouvre à la colonisation. Plus de 2 millions et demi d'hectares sont actuellement prêts à être immédiatement livrés aux nouveaux colons.

Sur la plupart des lots de terre concédés par le gouvernement, il existe du bois de construction ou du "bois à pulpe" dont l'exploitation peut rapporter annuellement de 2,500 à 4,000 francs. Les principales régions à coloniser sont sur le versant septentrionnal de la chaîne des Laurentides: le Témiscamingue, la région Labelle, le Mattawinie, la vallée du Lac Saint-Jean; sur la rive sud du Saint-Laurent: la région de Témiscouata, la vallée de la Matapédia, et la région de la Baie des Chaleurs.

Au fur et à mesure des besoins de la colonisation, le gouvernement construit des routes et des ponts.

Industries en général et industrie minière.

Nous renvoyons ici le lecteur à la conclusion du chapitre que nous avons consacré à l'essor industriel du Canada (p. 101) et à l'étude si complète de M. Obalski sur les richesses minières du Canada (p. 80).

Nous ajouterons simplement qu'au recensement industriel de 1905, on comptait dans la province de Québec 4,905 établissements industriels représentant un capital de 255 millions de dollars. Leur production représentait une valeur de 319 millions de dollars et ces diverses industries employaient près de 120 mille ouvriers ou employés.

Les forces hydrauliques

Nous avons déjà parlé de l'incomparable richesse de la province de Québec en ressources d'énergie hydro-électrique et une énumération descriptive des plus importantes chutes d'eau des principaux cours d'eau, prendrait plusieurs pages de ce volume.

Le fleuve Saint-Laurent à lui seul pourrait fournir, dans sa traversée de la province de Québec, 10 millions de chevaux-vapeur. Ses tributaires ne sont pas moins riches et quelques-uns sont aussi puissants. Une exploration officielle a récemment démontré que la seule rivière des Outaouais avec ses affluents pourrait fournir dans un rayon de 80 kilomètres 900,000 chevaux-vapeur. Entre la ville d'Ottawa, qui touche à la frontière de la province de Québec et la petite ville de Mattawa, on estime à 1 million ½ de chevaux-vapeur l'énergie hydro-électrique dont une infime partie seulement est utilisée.

Les cascades de Montmorency approvisionnent en électricité les tramways de Québec et actionnent une vaste filature de coton. Les chutes de la Chaudière fournissent une partie de l'éclairage de la même ville. Les rivières Jacques-Cartier, Portneuf et Batiscan, les cataractes des "Sept-Chutes" sur le plateau de Saint-Féréol, la grande chute de Sainte-Anne, pour ne parler que de la région environnant la ville de Québec, peuvent fournir une quantité presque incroyable de chevaux-vapeur.

Et s'il fallait citer en dehors de la région de Québec toutes les rivières, cascades et rapides dont les forces sont encore à peine exploitées ou même absolument inexploitées, nous n'en finirions pas. La houille blanche existe à profusion dans les comtés de Maskinongé, de Terrebonne, de Montcalm, de Joliette, de Chambly. La rivière Richelieu approvisionne en force électrique de très grandes industries. La rivière Madeleine fournit une des plus belles cascades du pays dont la force est encore inexploitée.

Dans la région du lac Saint-Jean qui est peut-être la plus riche de la province, en houille blanche, les rivières sont plus larges que nos grands fleuves de France et il n'y a as une de ces rivières qui ne compte un grand nombre de chutes formidables.

Il faudrait citer la rivière Mistassini, la Mistassili, la rivière aux Rats, la rivière Ouassiemska, la rivière Metalekhouan, beaucoup d'autres encore et nous n'avons rien dit des ressources à peine explorées du Labrador canadien. Il y a là plus de cent rivières dont quelques-unes sont de véritables fleuves et qui, toutes, sont coupées de cascades sans nombre.

L'industrie forestière.

L'industrie forestière dans la province de Québec fournit du travail à près de 50,000 hommes.

Dans le chapitre consacré aux forêts du Canada (p. 95) et dans celui qui est consacré à l'industrie de la pâte de bois et du papier, nous avons déjà parlé des incomparables richesses de la Province de Québec, mais, on nous permettra d'y revenir ici puisque cette province tient le premier rang dans l'industrie forestière du Canada, grâce à l'immensité de ses forêts et à l'abondance de l'énergie hydro-électrique dont ses innombrables chûtes d'eau sont une source inépuisable et impossible à évaluer.

Les facilités et le bon marché des transports par eau et par chemin de fer, l'accès facile des ports du Saint-Laurent, mettent ces richesses à la disposition du marché européen dans des conditions exceptionnellement avantageuses et dont, malheureusement, le marché français, en particulier, n'a pas encore su profiter dans une mesure importante.

Administration forestière.

Au point de vue administratif, les territoires forestiers de la province de Québec se divisent en trois groupes:

1° Les "terres à bois" appartenant en propre à des particuliers, pour la plupart cultivateurs. Elles représentent une superficie totale de plus de deux millions d'hectares.

2° Les forêts affermées par le gouvernement provincial à des particuliers ou à des compagnies. Ces territoires que le langage canadien a baptisés de "limites à bois", occupent un peu plus de 18 millions d'hectares. Sur la rive nord du Saint-Laurent, ils s'étendent presque jusqu'aux sources des grands affluents du fleuve et, sur la rive sud ils s'étendent souvent jusqu'aux frontières de la province.

3° Les forêts de ce groupe sont la propriété exclusive de l'Etat et comprennent toutes les terres de la couronne qui ne sont ni affermées ni vendues. Ces territoires occupent une superficie immense mais qui n'est pas partout également boisée. On estime cependant à 32 millions d'hectares l'aire des forêts exploitables et pouvant livrer du bois marchand en abondance.

Nous avons déjà vu (p. 100) les mesures énergiques prises par le gouvernement provincial pour protéger les forêts du domaine de la couronne contre une exploitation inconsidérée et pour protéger en même temps les industries de la pulpe et du papier contre la concurrence des fabriques américaines. C'est le premier ministre de la Province, Sir Lomer Gouin qui a été l'initiateur de cette mesure et ce n'est pas la seule dont l'oeuvre de protection des richesses forestières de la province lui soit rdevable. Sir Lomer Gouin est encore l'initiateur de l'Ecole forestière de Sainte-Anne d'où il est permis d'espérer que nous verrons sortir avant longtemps un état-major d'ingénieurs forestiers dont les compétences spéciales permettront de développer l'organisation systématique d'un service forestier rigoureusement scientifique.

Les projets de Sir Lomer Gouin, qui ne se lasse pas d'étudier ce problème de première importance pour l'avenir de la Province, comportent la création de districts forestiers à la tête de chacun desquels on placera un ingénieur forestier. Chaque district, au besoin, sera divisé à son tour en sous-districts, confiés également à la direction d'un ingénieur-forestier. Chacun de ces ingénieurs-forestiers aura sous ses ordres des gardes forestiers, hommes de métier plutôt que théoriciens mais qui, aidés par des agents en sous-ordre obéiront aux principes scientifiques établis par l'ingénieur-forestier compétent.

Les forêts de la Province de Québec seront ainsi [illegible]ises à une surveillance incessante et avertie. Les règlements d'exploitation y seront respectés, les mesures préventives contre les feux et la police des feux seront plus rigoureusement observées, le reboisement de diverses régions sera entrepris avec méthode et au lieu d'une organisation administrative rudimentaire, indigne de ses richesses forestières, la province de Québec sera dotée ainsi, par étapes successives, d'un service forestier de tout premier ordre.

La pêche et la chasse.

Les larges et innombrables rivières de la Province de Québec, ses lacs de toutes dimensions, ses cours d'eau d'importance moyenne, ses ruisseaux et ses torrents, sans parler de l'énorme St-Laurent, regorgent des plus belles espèces de poissons.

Le gibier qui peuple ses forêts est si abondant qu'en dépit du nombre croissant des chasseurs, amateurs ou professionnels, ni l'orignal, ni le caribou n'y ont sensiblement diminué. En beaucoup d'endroits, les chevreuils sont si nombreux qu'ils commettent de sérieux dégats dans les cultures.

La chasse au gros gibier et la pêche du saumon sont, en Europe, l'apanage exclusif des classes riches. Ici, cette chasse et cette pêche sont à la portée du moins fortuné des amateurs de ces sports et il existe, dans la province, environ 250 clubs de chasse et de pêche, légalement organisés.

Le saumon de l'Atlantique est supérieur à tous les autres par l'excellence de sa chair. On le rencontre dans toutes les rivières de la Baie-des-Chaleurs et dans les affluents du Saint-Laurent, en aval de Québec.

On trouve toutes les variétés de truites dans plusieurs rivières et dans presque tous les lacs des Laurentides et des Alléghanys. Parmi les autres espèces de poissons, dont il est difficile de donner une nomenclature complète, il faut mentionner le brochet, dont la taille dépasse quelquefois quatre pieds, l'achigan qui a des



Tête d'orignal (Lee Edouard).

affinités avec le bar, le ouananiche, espèce de saumon d'eau douce très apprécié des connaisseurs, etc.

Pour ce qui est du gros gibier il faut mettre au premier rang le superbe *orignal* (moose), plus connu dans les musées de l'Europe sous le nom d'*élan du Canada* et qui mesure de sept et huit pieds de hauteur; le *caribou* que l'on a surnommé le dandy des montagnes, le grand cerf (wapiti), le chevreuil, l'ours, le loup, etc.

Le nombre des espèces d'oiseaux aquatiques est incalculable et s'étend à toutes les variétés. L'outarde, l'oie sauvage, le canard, la sarcelle, la bécassine abondent un peu partout. Dans les bois, la perdrix se rencontre en quantités inimaginables et dans les terrains marécageux on trouve la bécasse, le pluvier, le courlis, etc.

La saison de chasse s'ouvre le 1er septembre et se prolonge jusqu'en février pour certains gibiers. Les personnes domiciliées dans la province de Québec ont droit de chasse et de pêche sans permis et sans avoir à payer un sou à l'administration. Les étrangers doivent se munir d'un permis et payer une taxe qui varie de dix à vingt-cinq dollars.

La pêche à la ligne est seule permise. Pour toute autre espèce de pêche il faut un permis spécial.

Le nombre des poissons et des oiseaux qu'un même chasseur peut tuer n'est pas limité, tandis qu'une même personne ne peut, dans une même saison ,tuer plus d'un orignal, ni plus de deux caribous ni plus de deux chevreuils.

L'étranger, aussi bien que le citoyen canadien, peut obtenir, moyennant un loyer annuel, des privilèges exclusifs de chasse et de pêche, sur un territoire couvrant jusqu'à deux cents milles carrés. Toutefois ces privilèges ne peuvent être accordés au détriment des propriétaires des terrains ou riverains, qui ont droit de chasser et de pêcher pour leurs besoins et ceux de leurs familles.

Les droits de chasse et de pêche ne rapportent pas loin de 2 millions et demi de francs, au gouvernement de la province.

Pêcheries maritimes.

Les pêcheries maritimes de la province de Québec comprennent: le Golfe Saint-Laurent, la péninsule de la Gaspésie, et les Iles-de-la-Madeleine.

Ces pêcheries qui rapportent annuellement plus de dix millions de francs, sont constituées par des variétés infinies de poissons parmi lesquelles: le saumon, le maquereau, le hareng et la morue sont celles qui donnent lieu au commerce le plus important.

L'industrie de la pêche maritime occupe environ cinq mille bateaux et dix mille personnes.

Les animaux à fourrure.

La chasse du gibier à fourrure se fait sur une vaste échelle dans le Grand-Nord et le versant septentrional des Laurentides.

Elle comprend: l'ours, le carcajou, le vison, le rat musqué, l'hermine, etc., etc. Cette chasse, qui rapporte des centaines de mille dollars par an est surtout exploitée par quelques trappeurs canadiens et par les Indiens au profit des grandes compagnies de fourrure et notamment de la maison Révillon frères, de Paris.

Depuis trois ans, une loi provinciale oblige les trafiquants de fourrure à faire un rapport annuel de leurs opérations. Cette mesure a pour but de permettre au gouvernement de se rendre compte de la valeur de cette industrie et des profits qu'elle rapporte.

Enseignement supérieur

La place dont nous disposons ne nous permet pas d'entrer dans beaucoup de détails sur l'organisation de l'instruction publique dans la province de Québec, mais nous nous reprocherions de ne pas avoir donné une mention spéciale aux grandes institutions d'instruction supérieure.

Pour ce qui concerne l'instruction publique, en général, disons seulement que son organisation est tout entière basée sur un système confessionnel, c'est-à-dire que les écoles primaires, en particulier, sont catholiques ou protestantes, suivant le culte auquel appartiennent les enfants qui les fréquentent. On a considéré que ce système était le seul rationnel et le seul pratique car il maintient le principe de la liberté de l'instruction en même temps que l'harmonie entre les divers éléments de la population.

La province de Québec a trois universités:

L'*Université McGill* fondée en 1811 par l'Hon. James McGill, est administrée par douze directeurs. Située dans un parc magnifique, au coeur même du quartier anglais de Montréal, elle est certainement, au point de vue de son installation, une des plus belles universités du monde. Elle recrute des élèves dans tout le Canada et est affiliée aux Universités d'Oxford, de Cambridge et de Dublin.

L'*Université Laval de Québec,* française et catholique, avec une succursale à Montréal, a été fondée en 1852, par les MM. du Séminaire de Québec. Elle comporte des facultés de théologie, de droit, de médecine et des arts; cette dernière est divisée en deux sections: sciences et lettres.

Une importante *Ecole polytechnique* est affiliée à l'université Laval de Montréal et cette école polytechnique, à son tour, comprend une excellente école d'architecture.

L'*Université Bishop,* fondée en 1845 par l'évêque G. J. Mountain, est sous la direction de l'Eglise anglicane et comprend des facultés de médecine, des arts et de chirurgie.

L'instruction publique en général, l'instruction supérieure et l'instruction technique, en particulier, sont l'objet de la sollicitude constante du gouvernement provincial. C'est ainsi que deux grandes écoles spéciales ont été récemment fondées pour lesquelles deux bâtiments magnifiques ont été construits à Montréal. Ce sont l'*Ecole des Hautes Etudes commerciales* et l'*Ecole technique.* La première a ouvert ses portes le 4 octobre 1910 et la seconde au mois de septembre 1911. Une deuxième école technique a été construite à Québec. Cette sollicitude du gouvernement provincial et des municipalités, pour l'instruction publique, se traduit annuellement par des subventions qui atteignent 20 millions de francs.

Pour tous renseignements, cartes, brochures, etc., sur la province de Québec et ses ressources, s'adresser aux ministères dont nous avons donné la liste dans la première page de ce chapitre. On trouvera aussi au COMMISSARIAT DU CANADA, en France, (17 et 19 Boulevard des Capucines, Paris), une grande abondance de renseignements précis sur la province de Québec. Il suffit d'adresser une simple carte postale au Commissariat pour recevoir par retour du courrier: brochures, prospectus, etc. Enfin nous rappelons à nos lecteurs qu'il existe à Montréal un "Bureau d'accueil français" et une "Chambre de Commerce française" qui ont leurs bureaux 35, rue Saint Jacques, à Montréal, et qui ont précisément pour mission de renseigner d'une manière complète et impartiale tous les Français qui s'intéressent au Canada à un titre quelconque.

Les Chemins de fer du Canada

Coup d'oeil général



LES chemins de fer ont joué et continuent à jouer dans le développement du Canada le rôle capital. L'histoire de ces chemins de fer, de leur premier établissement, de leurs progrès et de leur influence sur toutes les branches d'activité de cet immense pays, offre un sujet d'étude infiniment captivant et instructif à l'attention de toute personne soucieuse d'analyser dans ses causes premières l'essor d'un pays neuf.

La somme d'intelligence, d'audacieuse énergie et de sens pratique que représentent la création et l'incessante extension des grands réseaux canadiens est digne de la plus grande admiration. Pour permettre aux lecteurs de ce livre de partager avec nous cette admiration, il faudrait que nous eussions la place de faire ici, non pas seulement l'histoire détaillée de ces réseaux, mais encore et surtout la biographie des hommes qui ont présidé à leur genèse et qui, après avoir conçu dans leur cerveau des projets d'une grandeur écrasante, les ont réalisés peu à peu, avec une constance, une persévérance et une habileté qui donnent au profane l'illusion d'une simplicité presque élémentaire.

Les van Horne, les Shaughnessy, les Donald Smith, les Hays, les Mackenzie, les Mann et tant d'autres qui sont aujourd'hui des multimillionnaires et des personnages haut titrés, ont eu, pour la plupart, des débuts extrêmement modestes. Leur grandeur actuelle et le magnifique épanouissement de leurs conceptions primitives n'a probablement pas d'autre explication qu'une ténacité clairvoyante qui n'a jamais faibli et qui tient véritablement du génie.

Nous devons nous borner dans ce livre, à mesurer les résultats de leurs créations, mais nous ne pouvions pas le faire sans leur rendre ici un hommage public de respectueuse admiration et sans inviter les Français de France et surtout les jeunes générations, à étudier la biographie de ces hommes d'action. Ils y recueilleront des enseignements inestimables et y gagneront peut être un peu de ce sens pratique et de cet esprit d'entreprise qui fait les grands capitaines d'industrie et dont le besoin à notre époque se fait plus que jamais sentir.

* * *

La première voie ferrée établie au Canada mesure environ 26 kilomètres. Elle fut construite en 1836 pour relier entre elles les deux petites villes de La Prairie et de St-Jean, au sud-ouest de Montréal. En 1868 les voies ferrées du Canada mesuraient au total 3,652 kilomètres. En 1885 elles mesuraient 1,500 kilomètres et à la fin de 1910 elles en mesuraient 39,796.

En comparant l'étendue des chemins de fer canadiens à la longueur des voies ferrées des autres pays, on remarque que proportionnellement à la population c'est le Canada qui a le plus de voie ferrées, tandis que proportionnellement au territoire, c'est le Canada qui en a le moins.

Le petit tableau suivant montre, en effet, en milles anglais, la longueur des réseaux ferrés des principaux pays, la proportion par 100 milles carrés de territoire et la proportion d'habitants par mille de chemin de fer.

	Milles de voies ferrées.	Proportion par 100 milles carrés de territoire.	Habitants par mille de chemin de fer.
Etats-Unis	229,300	6.4	365
Allemagne	33,652	17.1	1,587
Russie	35,214	1.8	2,941
France	29,298	14.2	1,333
Grande - Bretagne et Irlande	23,063	19.0	1,912
Autriche-Hongrie ..	25,608	9.8	1,854
Italie	10,203	9.2	3,119
Belgique	4,657	40.9	1,428
Canada	24,104	0.6	300

De toutes les provinces du Dominion, c'est celle d'Ontario qui compte le plus de voies ferrées; elle en avait 8,229 milles en 1909. Immédiatement après se place la Province de Québec avec 3,663 milles, puis le Manitoba, la Saskatchewan, la Colombie Britannique, etc. Lorsque la construction du Grand Tronc Pacifique sera achevée, il est probable que ce classement devra être modifié en faveur des provinces de l'Ouest.

Le petit tableau suivant donne les progrès du nombre de voyageurs et du tonnage de marchandises transportés par les chemins de fer canadiens.

Années.	Nombre de voyageurs.	Tonnes de marchandises.
1875	5,190,416	5,670,836
1881	6,943,671	12,065,322
1891	13,222,568	21,753,021
1901	18,444,049	36,999,371
1906	27,989,782	57,966,713
1908	34,044,992	63,071,167
1910	35,894,575	74,482,866

Les recettes brutes, les dépenses d'exploitation et les bénéfices nets de l'ensemble des chemins de fer canadiens ont suivi depuis dix ans la progression que voici:

Années	Recettes brutes	Dépenses d'exploit.	Recettes nettes
1900	$ 70,740,270	$ 47,699,798	$23,040,472
1902	83,666,503	57,343,592	26,322,911
1904	100,219,436	74,563,161	25,656,275
1906	125,322,865	87,129,434	38,193,431
1908	146,918,314	107,304,143	39,614,171
1910	178,956,217	120,405,440	58,550,777

* * *

Les capitaux placés dans les chemins de fer canadiens ont progressé de $1,308,481,416 en 1909 à $1,410,297,680 en 1910.

Actuellement ce sont les chemins de fer canadiens

qui ont, de tous les chemins de fer du monde, la plus faible capitalisation par mille. La moyenne est, en effet, de $55,638 par mille, contre $57,201 par mille aux Etats-Unis, $109,788 en Allemagne, $112,879 en Autriche, $124,730 en Italie, $139,390 en France, $169,806 en Belgique et $275,040 en Grande-Bretagne.

Pendant l'exercice 1908-1909, les subventions versées aux chemins de fer canadiens se sont élevés à $3,-291,601, qui se répartissent ainsi:

Subventions de l'Etat	$2,500,612
Subventions des provinces	397,111
Subventions des municipalités	393,878

Depuis 1876 jusqu'à 1909 les chemins de fer canadiens ont reçu à titre de subventions, de prêts ou de souscriptions d'actions, près d'un milliard de francs, c'est-à-dire $188,963,337.46.

Sur cette somme, il a été versé

Par le gouvernement fédéral .. .	$135,549,987.71
Par les gouvernements des provinces	35,588,526.15
Par les municipalités	17,824,823.60
	$188,963,337.46

De plus, d'imposantes subventions sous forme d'octroi de terres, dites subventions agraires, ont été également consenties. Les terres ainsi données aux chemins de fer canadiens, à la date du 30 juin 1909, ont une superficie de 55,116,017 acres.

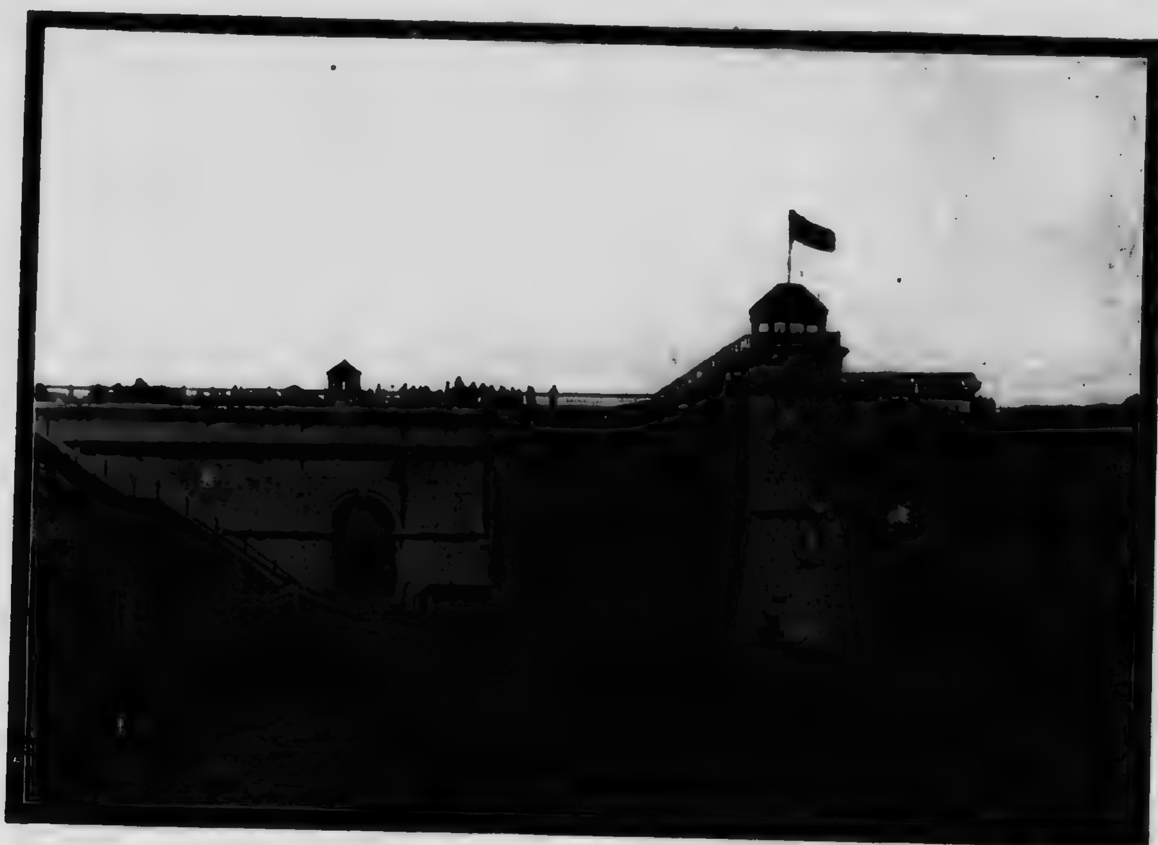
De ce total, 31,864,074 acres ont été donnés par le gouvernement fédéral et le surplus par différentes provinces.

Enfin, le gouvernement fédéral et les différentes provinces ont garanti, pour certaines compagnies de chemins de fer, des émissions ou des emprunts pour des sommes importantes.

La plus grande partie du réseau ferré du Canada appartient à des compagnies privées. Le gouvernement canadien ne possède et n'exploite que 2,039 milles de voies ferrées.

* * *

Les chiffres que nous venons de donner suffisent croyons-nous à donner une vue générale du développement des chemins de fer au Canada, mais nous ne serions pas complets si nous n'étudiions pas, de plus près, chacune des grandes compagnies et c'est ce que nous allons faire dans les prochains chapitres.



Ecluse hydraulique de Peterborough.

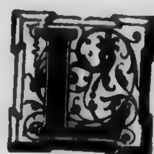
(voir notre chapitre sur les canaux)



VUE DE LA RADE DE HALIFAX (Nouvelle-Ecosse).

Les Chemins de Fer du Gouvernement Canadien.

UN RÉSEAU REMARQUABLE.



E *Chemin de fer Intercolonial* est souvent désigné sous le nom de chemin de fer du peuple, parce que c'est le seul des grands réseaux du Canada qui n'appartienne pas à une compagnie privée. Dès le début, ce réseau a été construit et exploité, par le gouvernement, pour le peuple du Canada.

En outre de *l'Intercolonial,* le réseau des lignes de l'état, comprend le réseau du Chemin de fer de l'Ile du Prince Edouard. Il traverse toute l'Ile entre Tignish qui est à l'ouest et Souris qui est à l'est. Sur cette ligne principale, viennent se greffer plusieurs petits embranchements qui desservent Cape Traverse, Murray Harbor, Georgetown et Montague. L'Ile est ainsi très bien desservie et l'on peut dire qu'il n'est pas un point de l'ile qui soit situé à une distance de plus de quinze milles d'une voie ferrée.

Le Chemin de fer Intercolonial relie Montréal, la métropole du Canada, avec l'océan atlantique et les ports d'hiver de Halifax, de St-John et de Sydney. Il relie les mines de charbon du Cap Breton, de Pictou et de Spring Hill avec les principaux centres de la Province de Québec. En même temps, l'Intercolonial est la principale ligne locale desservant la partie Est du Nou-Nouvelle Ecosse, la partie Sud et la partie Est du Nouveau Brunswick et la partie Est de la Province de Québec.

Tous ceux qui ont eu l'occasion de voyager à travers ce que l'on appelle les Province Maritimes, admirent la solide construction de la voie de l'Intercolonial, ses beaux ponts d'acier, son matériel roulant, le confort luxueux de ses wagons de voyageurs et la rapidité de ses trains express. La politesse et l'obligeance de son personnel sont pour ainsi dire passées en proverbe et ne sont égalées sur aucune autre ligne du continent américain.

Le service des trains est tout à la fois rapide ,confortable et sûr. C'est l'un des plus beaux réseaux de chemin de fer, non seulement du Canada, mais de toute l'amérique du nord et c'est certainement celui qui parcourt la plus belle région que l'on puisse imaginer. Ce n'est pas seulement une région où les souvenirs historiques et légendaires abondent, c'est encore une région pittoresque d'une très grande beauté et d'une grande variété d'aspects.

L'Intercolonial parcourt un pays plein d'attraits, tant pour le sportman et le chasseur, que pour le simple touriste qui ne cherche que le repos et le délassement. On y rencontre un grand nombre de stations d'été qui sont déjà célèbres dans le monde entier pour leur charme pittoresque, leur fraîcheur délicieuse et la variété des distractions que la nature elle-même s'est plue à y répandre. C'est le pays rêvé pour les amateurs de plein air et de "camping".

Les sportsmen dont l'ambition est de chasser le gros gibier savent que l'Intercolonial traverse la région par excellence où l'on rencontre le Moose. ([1]) Cette région

([1]) Moose ou orignal.



Le Port de St-John (N. B.), avec le pont du Chemin de fer Intercolonial.



UN TRAIN DE "L'INTERCOLONIAL"
ou chemin de fer du peuple.

s'étend sur des centaines de milles et l'accès en est facile, grâce à l'Intercolonial qui pénètre au coeur même du royaume du "seigneur des forêts". C'est pour cette raison que le chemin de fer Intercolonial a pris pour emblême une tête de moose et cet emblême se trouve sur toutes ses brochures, sur tous ses indicateurs et ses entêtes de lettres. On rencontre le moose dans douze au moins, des quatorze comtés du Nouveau Brunswick et on le rencontre également dans plusieurs comtés de la Nouvelle Ecosse.

Mais la région que parcourt l'Intercolonial n'est pas seulement une merveilleuse région de chasse, c'est aussi une contrée de pêche peut-être unique au monde. Tandis que ses forêts sont habitées par une infinie variété de gibier, ses rivières sont abondamment peuplées de toutes espèces de poissons. On y rencontre notamment et en grandes quantités des saumons magnifiques et de superbes truites.

Il n'y a peut-être pas d'autre réseau de chemin de fer, dans le monde qui procure autant de facilités au chasseur et au pêcheur. Dans la Province de Québec et le Nouveau Brunswick la ligne de l'Intercolonial franchit à chaque instant de larges rivières qui sont facilement navigables en petits bateaux ou en "canoes".

On peut donc, sans fatigue, pénétrer très loin dans l'intérieur des terres. De temps en temps on transporte son "canoe" à travers bois pour rejoindre une autre rivière que l'on redescend jusqu'à la ligne du chemin de fer.

Les truites que l'on trouve dans les rivières des trois grandes provinces desservies par l'Intercolonial sont très appréciées des connaisseurs. Il convient d'ajouter que vers l'embouchure de presque toutes ces rivières, on rencontre de très belles truites de mer, remarquables à la fois par leurs dimensions et par leur qualité. Les petites truites de rivières sont si abondantes qu'en beaucoup d'endroits il est facile de les pêcher sans s'écarter beaucoup de la voie du chemin de fer.

Au printemps et en automne, on chasse l'oie et le canard sauvages qui se rencontrent en très grand nombre sur la côte nord du Nouveau Brunswick et de la Nouvelle Ecosse, tout autour de l'Ile du Prince Edouard, dans le golfe du St-Laurent et jusque dans le fleuve Saint-Laurent.

Partout aussi on rencontre la plupart des oiseaux migrateurs du Nord de l'Amérique: des canards en variétés nombreuses, des perdrix, des pluviers, des coqs de bruyère et des bécassines.

Pour le sportsman, le chasseur, le touriste, l'amateur la grande nature sauvage et primitive, et le prospecteur en quête de richesses minérales ou forestières, toute cette partie Est du Canada, desservie par le chemin de fer Intercolonial et par le chemin de fer de l'Ile du Prince Edouard, est une manière de paradis terrestre qu'il suffit d'avoir aperçu pour en comprendre l'inoubliable attrait. Et c'est ce qui explique que l'armée de touristes, de chasseurs et de pêcheurs qui, à chaque saison, parcoure ces réseaux, soit d'année en année plus considérable et répande ensuite, dans le monde entier, la réputation grandissante de ces contrées incomparables.



La Vallée de Matapédia

(Chemin de fer Intercolonial)

Le Canadian Pacific Railway

C. P. R.



ES trois lettres qui, en anglais, se prononcent *ci, pi, ar,* et qui par conséquent ont créé le mot *cipiar,* servent à désigner, dans le langage courant, le *Canadian Pacific Railway.* C'est sous son nom complet et anglais, que le grand réseau canadien est connu en France et dans le monde entier, beaucoup plus que par l'affreuse traduction qu'a cru devoir en donner un chauvinisme un peu excessif. Si l'on tient absolument à donner une traduction française à la raison sociale *Canadian Pacific Railway,* il faudrait dire: *Chemin de fer canadien du Pacifique* et non pas: *Chemin de fer pacifique canadien,* car cela n'a de signification dans aucune langue et surtout pas en français.

* * *

Le premier coup de pioche à la première voie du C. P. R. fut donné en 1881, et c'est en 1886 que le premier train fit le voyage de Montréal à l'Océan pacifique, mais déjà, en 1885, une première partie du réseau avait été ouverte au trafic

Il y aura 26 ans, au mois de novembre 1911, que M. Donald Smith, plus tard Sir Donald Smith, aujourd'hui Lord Strathcona et haut commissaire du Canada à Londres, enfonçait le dernier clou reliant le dernier rail à sa traverse, et déclarait ouvert au trafic le Canadian Pacific Railway.

L'impulsion donnée au développement économique du pays par l'établissement de cette ligne a été énorme. Elle a fait surgir des régions entières de colonisation, des villages et des villes. Elle a facilité et stimulé l'exploration du pays, son essor industriel, l'exploitation de ses richesses minières et le développement général de son commerce.

La Compagnie du Canadian Pacific Railway ne possède pas seulement deux réseaux de voies ferrées, l'un au Canada, l'autre aux Etats-Unis, elle possède une flotte composée de paquebots les plus modernes qui font le service entre l'Europe et l'Amérique comme entre l'Amérique et l'Asie et c'est ce qui permet à cette puissante compagnie de dire qu'elle entoure la moitié du globe terrestre. On peut en effet se rendre de Liverpool ou d'Anvers jusqu'à Hong-Kong sans prendre d'autres vaisseaux ni d'autre trains que ceux du C. P. R.

D'un bout à l'autre du Canada, elle a construit de splendides hôtels. Elle a fait de gigantesques travaux d'irrigation dans l'ouest. Sa propre propagande en faveur du peuplement du Canada attire chaque année un grand nombre d'émigrants nouveaux et parmi les meilleurs.

Sa dernière entreprise, inaugurée par Sir Thomas Shaughnessy, celle des "ready made farms", c'est-à-dire des fermes où tout est prêt pour le colon qui n'a plus qu'à s'y installer et à commencer ses semailles, est en train de devenir un très important facteur de l'oeuvre de colonisation. Les usines de la compagnie, à Montréal, (Usines Angus) donnent du travail à quatre ou cinq mille hommes et sont la plus grande fabrique de wagons et de locomotive que nous ayons au Canada. Elle a d'autres usines dans d'autres parties du pays et nous venons d'apprendre qu'elle va installer à Calgary de vastes usines.

La plupart des hommes qui ont organisé cette vaste entreprise vivent encore et prennent une part active aux affaires de la Compagnie. Ce sont: Lord Mount Stephen, Sir William van Horne, Lord Strathcona, Sir Thomas Shaughnessy, M. I. G. Ogden, etc.

* * *

Les recettes totales du C. P. R. pour l'année 1885, atteignaient $8,368,493. Aujourd'hui, les recettes *mensuelles* de la compagnie sont supérieures à ce chiffre.

	1885	1910 (1)
Recettes totales . . .	$8,368,493	$94,989,490
Dépenses	5,143,276	61,149,534
Bénéfices nets	3,225,217	33,840,956
Voyageurs transportés .	2,859,222	11,172,891
Tonnes de marchandises.	4,881,865	20,555,368
Nombre de locomotives (1886	336	1.334
Wagons de marchandise .	7,838	48,850
Nombre d'Hôtels	0	16
Nombre de paquebots . .	0	65
Longueur de voies ferrées (en milles) . . . . (1886)	4,337	16,000

* * *

Il y a vingt-cinq ans, le blé que les wagons de la compagnie apportèrent de l'ouest ne valait pas la peine d'être mentionné. Aujourd'hui c'est par dix millions de boisseaux que se chiffrent les transports annuels.

En 1885 la compagnie ne possédait pas de bateau. Elle en avait 62 en 1910, dont 16 sur l'Atlantique, 23 sur le Pacifique, 5 sur les grands lacs et 18 sur les rivières et lacs de la Colombie anglaise. En 1911, le nombre total des bateaux atteint 65.

En 1886, la compagnie ne possédait que 289 voitures de voyageurs, et 31 wagons-lits et wagons-restaurants. Elle possédait en, 1910: 1515 voitures de voyageurs et 294 wagons-lits et wagons-restaurants.

En 1886, un seul train, une fois par semaine, faisait le trajet en six jours de Montréal à Vancouver. Aujourd'hui deux trains par jour partent de Montréal à destination de Vancouver. Il en part un par jour de Toronto en hiver, et quatre par jour en été.

En partant de Montréal le lundi soir à 10.30, on est à Winnipeg le mercredi à 9.45 soir et à Vancouver le samedi à midi, 45.

La compagnie possède aujourd'hui deux magnifiques gares à Montréal, la gare Viger et la gare Windsor.

Elle possède un réseau de télégraphes qui couvre tout le Canada. Elle a, pour son propre usage, un vaste réseau téléphonique. Enfin, il ne faut pas oublier de rap-

---

(1) Ce chapitre était composé quand nous avons eu communication des chiffres de l'année fiscale close le 30 Juin 1911. Au cours de ce dernier exercice, les recettes brutes ont été de $104,167,802, et les bénéfices nets de $36,699,836. Les bénéfices nets sont donc de plus de 14 millions de francs supérieurs à ceux de l'exercice précédent.

peler que la compagnie du Canadian Pacific Railway est un gros propriétaire foncier. Son domaine est d'une immense étendue; elle en tire chaque année un gros revenu, en vendant un certain nombre de lots de terrain. Ces terrains acquièrent une plus value constante en raison du développement du pays. En 1900 la compagnie avait vendu 268,669 acres pour $860,006 ce qui mettait le prix moyen de l'acre à $3.20. En 1910, elle a vendu 975,030 acres, pour $14,468,564, ce qui met le prix moyen de l'acre à $14.84.

On pourrait poursuivre longtemps cette énumération des progrès du C. P. R. mais il faut savoir se borner. On a dit avec raison, en parlant de la puissante compagnie du C. P. R. qu'il serait plus simple et plus facile d'énumérer ce qu'elle n'a pas fait que de prétendre dresser l'inventaire complet de son immense activité.

Grand Trunk Railway System



L'HISTOIRE de la création et des agrandissements successifs du réseau du "Grand Tronc", c'est-à-dire du *Grand Trunk Railway System* est étroitement liée à celle des premiers temps de l'éveil économique du Canada. Fondée en 1852, cette compagnie s'énorgueillit à bon droit du titre de "pionnier des chemins de fer du Canada." Depuis tantôt soixante ans, elle n'a cessé d'étendre son activité ,et par la construction de voies nouvelles et par l'absorbtion d'un grand nombre de lignes ou de réseaux locaux de moindre importance. Son réseau représente aujourd'hui une longueur de voies de plus de 11500 kilomètres.

Nous avons vu précédemment (p. 111) que la première ligne de chemin de fer du Canada fut fondée en 1832 et inaugurée en 1836, entre St-Jean de Québec et La Prairie. Elle portait le nom de Compagnie du chemin de fer de Champlain et du Saint-Laurent. Cette petite ligne a été ultérieurement absorbée dans le réseau du Grand Tronc; on peut donc dire que si la Compagnie du Grand Tronc a été fondée en 1852, c'est à l'année 1832 qu'il faut faire remonter l'origine du réseau lui-même.

Pendant plus de trente ans, c'est-à-dire jusqu'à l'ouverture des premières lignes du C. P. R., le Grand Tronc a été le seul chemin de fer du Canada. Pendant trente ans, les progrès de la colonisation et le développement général du pays n'ont pas eu d'autre moyen de transport à leur service. Ce fait seul, qu'il est bon de rappeler, donne au Grand Tronc un titre à la reconnaissance du peuple canadien.

Le Grand Tronc dessert surtout les régions de l'Est, c'est-à-dire celles où la population est la plus dense et où l'activité industrielle est la plus intense. Son réseau étend ses nombreuses ramifications à tous les centres de quelque importance. C'est surtout dans la Province de Québec et celle d'Ontario que son rôle est prépondérant; pour l'instant, non seulement il relie entre eux les centres industriels et agricoles de l'Est canadien depuis la région des grands lacs jusqu'au sud-est de Montréal, mais il les relie en même temps à tous les centres du Nord-Est des Etats-Unis, car son réseau s'étend au-delà de la frontière canadienne. Il dessert Portland, Buffalo, Detroit, Toledo, Chicago, etc. Quand la grande ligne transcontinentale du*Grand Tronc Pacifique* sera achevée, le rôle économique de ce réseau prendra immédiatement une importance de tout premier ordre ainsi que nous le verrons un peu plus loin.

Au début, le conseil d'administration de la compagnie avait son siège au Canada même et ses bureaux à Québec. Mais les capitaux anglais ayant presque exclusivement contribué à l'extension et au développement du réseau, la direction générale et le siège social ont été transférés en Angleterre et, c'est à Londres que sont actuellement les bureaux du conseil d'administration. Les actions de la compagnie, qui sont entre les mains de plus de quarante mille actionnaires, presque tous anglais, ne figurent pas à la cote des bourses des Etats-Unis.

De toutes les compagnies de chemin de fer du monde entier, le Grand Tronc est celle qui possède la plus longue voie double. En effet, sa ligne principale, entre Ste-Rosalie, Niagara Falls et Chicago est à double voie sur une longueur ininterrompue de 1485 kilomètres.

L' "Intercolonial Limited" qui est un des trains les plus rapides de l'Amérique du Nord, utilise précisément les lignes du Grand Tronc sur une grande partie de son parcours. Il fait le service direct entre Montréal et San Francisco. Il quitte Montréal chaque jour à 9 heures du matin et se rend à Toronto en 7½ heures (539 kilomètres).

La compagnie du Grand Tronc possède aujourd'hui un immense et somptueux hôtel à Ottawa. Cet hôtel a été baptisé du nom de Château Laurier, en l'honneur de Sir Wilfrid Laurier, le "great old man" du Canada. Le Château Laurier est ce bâtiment aux gigantesques proportions qui occupe le centre de la photographie que nous publions à la page 50 du présent livre.

* * *

Le Grand Tronc a un grand nombre d'élévateurs à grain. Avant 1898, ses élévateurs des ports de la Baie Georgienne et de la Rivière Saint-Clair ne dirigeaient pas de blé sur Montréal. Avant la reconstruction des docks du port de Montréal, ce port se prêtait en effet assez mal à un trafic de plus en plus volumineux. La compagnie du Grand Tronc qui avait déjà des élévateurs dans le port de Portland (Etat du Maine, Etats-Unis) y fit construire (1900 et 1901) un élévateur pouvant contenir 1,500,000 boisseaux de blé.

Depuis cette époque, grâce surtout aux améliorations considérables apportées au port de Montréal, le Grand Tronc y transporte une très grande partie du blé qui vient des provinces du Nord-Ouest par le lac Supérieur. La compagnie a ainsi transporté, en une seule saison jusqu'à 10 millions de boisseaux de blé ou céréales diverses. Le Grand Tronc a maintenant, à Montréal, un

superbe élévateur d'une contenance de 1 million de boisseaux et qui est pourvu des derniers perfectionnements.

* * *

Le Grand Tronc est le seul chemin de fer du Canada qui desserve la région haute de l'Ontario (Highlands of Ontario). C'est une des plus belles régions de villégiature de l'Amérique du Nord. Les amateurs de grand tourisme, de camping, de canotage, de chasse et de pêche, s'y livrent avec frénésie aux délices de la vie au grand air. Le lac Muskoka, le lac des Baies, le lac Kawartha, le lac Nipissing, la rivière des Français, la rivière Orillia, le lac Couchichin, les 30 000 îles de la Baie Georgienne, le Parc National d'Algonquin et la réserve forestière de Temagami, attirent chaque année et surtout à l'époque des vacances, des milliers de touristes, sportsmen ou simple flâneurs qui viennent chercher le délassement ou régénérer leur santé au milieu des splendeurs sauvages d'une nature incomparable.

Nous ne saurions trop engager nos lecteurs à se procurer les brochures illustrées que la compagnie du Grand Tronc édite chaque année. Elles sont un guide précieux pour ceux qui ont l'intention de visiter le pays. Quant à ceux qui n'auront peut-être jamais l'occasion d'y aller, ces petits livres élégamment imprimés et ornés de quantité de jolies photographies, leur donneront l'illusion bienfaisante d'un court séjour en pleine nature sauvage. Pour se procurer gratuitement ces brochures, il suffit d'adresser une demande en français, sur simple carte postale, à *l'agent général du Grand Tronc,* 130 rue St-Jacques, à Montréal. Il est bon d'ajouter que c'est à l'instigation de la Chambre de Commerce française de Montréal que cette demande est faite.

Le Grand Tronc Pacifique



CETTE compagnie qui est distincte de celle du Grand Tronc et dont l'exacte raison sociale est: *Grand Trunk Pacific Railway Company,* a été fondée en 1903. En vertu d'une convention avec le gouvernement du Canada elle s'est chargée de construire une ligne de chemin de fer traversant tout le Canada, d'un océan à l'autre. Cette ligne que l'on désigne aussi sous le nom de *Transcontinental national* est en voie de construction et lorsqu'elle sera achevée, sa voie principale mesurera au total 3600 milles, soit 5792½ kilomètres.

En outre de cette voie principale, qui se déroulera de Moncton, N.B. à Prince Rupert, C. A., en passant par Québec, le nord du lac Abitibi, Winnipeg, Melville, Edmonton et Fort George, d'autres lignes importantes viendront s'y embrancher. L'une qui est achevée et ouverte au trafic, relie Winnipeg à Fort William et Port Arthur où elle rejoint le trafic des grands lacs. Une autre ligne rejoindra le réseau actuel du Grand Tronc à North Bay. Une autre encore reliera la ligne principale à Montréal, enfin beaucoup de lignes moins longues serviront à relier à la ligne principale les villes de Brandon, Regina, Prince Albert, Calgary, Dawson (Yukon) et Vancouver.

Une troisième compagnie, dérivée des deux premières, a été constituée en 1906 sous le nom de *Grand Trunk Pacific Branch Lines Company* (compagnie des embranchements du Grand Tronc Pacifique). Son capital-action est de 50 millions de dollars et son but est de construire non seulement les embranchements prévus dans la "charte" du Grand Tronc Pacifique, mais encore un assez grand nombre d'autres ramifications, ce qui fait un total de vingt-sept embranchements prévus, dont la longueur totale représente en chiffres ronds, 8000 kilomètres.

Cet ensemble de projets, le plan général de cet immense réseau, dépassen' : grandeur et en hardiesse tout ce qui a été fait j ,u'ici. L'augmentation de la population, le flot montant de l'immigration, l'affluence des capitaux anglais et américains, les progrès incessants de l'agriculture, le développement industriel et commercial de ce merveilleux pays, justifient d'ailleurs en tous points l'envergure imposante de cette entreprise nationale.

La combinaison financière qui est à la base des conventions intervenues entre la compagnie et le gouvernement, marie ingénieusement le système étatiste avec le système de l'exploitation privée. Le réseau en effet aura été construit aux frais de l'Etat mais il sera exploité par la compagnie qui, seule, en aura le contrôle et la direction, sous réserve d'une redevance de 3% à payer au gouvernement et calculée sur les frais de construction.

Le capital autorisé de la compagnie du Grand Tronc Pacifique est de 45 millions de dollars dont 20 millions peuvent être émis sous forme d'actions préférentielles. La compagnie du Grand Tronc, qui est l'initiatrice du Grand Tronc Pacifique, ac ètera tout . capital action à l'exception des actions que doivent garder à titre de garantie, les membres du conseil d'administration (directors); et la compagnie du Grand Tronc doit rester en possession de la majorité des actions jusqu'à l'expiration des conventions conclues avec le gouvernement.

Le terminus Est de la ligne principale, ainsi que nous l'avons vu plus haut, sera à Moncton, dans le Nouveau Brunswick. Un embranchement le reliera au port de St. John N. B., tandis que le chemin de fer intercolonial le relie à Halifax.

Le terminus Ouest sera à Prince Rupert, sur l'océan pacifique, non loin de la frontière méridionale de l'Alaska.

Au point de vue de l'organis...on de la période de construction, la grande ligne principale dite *Transcontinental national* a été partagée en deux grandes divisions: Division de l'Est et Division de l'Ouest. La première va de Moncton à Winnipeg et mesure 2896 kilomètres. La seconde va de Winnipeg à l'océan pacifique et mesure 2825 kilomètres. La longueur totale de la ligne principale représente donc huit fois la distance à vol d'oiseau de Paris à Marseille.

On compte que dans moins de deux ans cette grande voie transcontinentale dont plusieurs tronçons sont déjà terminés ou tout prêts de l'être, sera ouverte à la circulation et il est bien certain que son influence sur le développement général du pays sera inestimable.

Nous avons déjà vu, en parlant de la province de Québec, quels progrès cette nouvelle ligne fera faire au nord-ouest de cette province (v. p. 106). Dans l'ouest, elle permettra de concéder des milliers de "homesteads" dans des régions très fertiles mais jusqu'ici inaccessibles. La colonisation s'étendra donc à ces régions nouvelles, ouvrant au commerce de nouveaux et innombrables débouchés.

Le Port de Prince Rupert deviendra rapidement un port de première importance, émule et rival des autres grands ports de l'Océan pacifique. En peu d'années, une grande ville moderne s'élèvera sur les rives de cette baie magnifique qui est un véritable port naturel. Cette grande ville de l'avenir n'a encore, à l'heure actuelle, que 5 mille habitants, mais sa population s'accroît de mois en mois. Un plan d'extension de la ville a été arrêté où l'on a ménagé de larges artères, des parcs et des squares. On a même fait preuve d'une prévoyance louable et très rare dans ce pays, en séparant le quartier commercial du quartier dit résidentiel.

La Compagnie du Grand Tronc Pacifique exploite plusieurs lignes de bateaux à vapeur sur les grands lacs et elle a maintenant un service régulier de paquebots entre Seattle, Victoria, Vancouver et Prince Rupert.

Sous le nom de Grand Trunk Pacific Development Company, une compagnie a été formée dont la compagnie du Grand Tronc Pacifique possède la majorité des actions. Elle a fait l'acquisition d'immenses étendues de terrains, le long de ses lignes. Elle les allotit et en a déjà vendu des milliers de lots.

Des villages et des villes ont déjà surgi dans des régions qui, il y a quelques mois encore, n'étaient que de vastes prairies sauvages.

Nous avons déjà parlé du grand hôtel Château Laurier, à Ottawa, mais la compagnie a décidé la construction de plusieurs hôtels dont un, de vastes proportions, à Winnipeg et un autre à Edmonton, sans compter un grand nombre d'autres dans les régions les plus pittoresques des Montagnes rocheuses.

Ces quelques notes trop brèves, suffiront, nous l'espérons, à donner une idée de l'immensité de cette entreprise dont les travaux de construction ont déjà coûté plus de 95 millions de dollars. Mais les résultats seront tels que l'amortissement de ce capital ne sera pas une opération difficile.

Il ne faut pas oublier d'ajouter que cette route nouvelle sera de beaucoup le chemin le plus court d'Europe en Extrême Orient. Elle abrégera de deux jours le plus court trajet actuel des voyages autour du monde. Nous pensons que c'est là un fait qui peut se passer de commentaires.

Canadian Northern Railway System


PLUS jeune que les compagnies du C.P.R. et du Grand Tronc, la compagnie du chemin de fer "Canadian Northern" marche à pas de géants sur les traces de ses aînées et, grâce à elle, le Canada aura, dans quelques années, une troisième grande ligne transcontinentale entre l'Océan Atlantique et l'Océan Pacifique.

Deux Canadiens, MM. Mackenzie & Mann, aujourd'hui Sir William Mackenzie, et Sir Donald D. Mann, après s'être associés pour entreprendre des adjudications de travaux pour le compte du Canadian Pacific, résolurent d'employer les bénéfices réalisés dans ces opérations, à la création d'un chemin de fer, de Dauphin à Gladstone. Pour construire cette ligne, ils fondèrent en 1895 la Lake Manitoba Railway and Canal Co. C'est cette ligne, longue de 160 kilomètres, qui fut l'origine de la Canadian Northern Railway Co., laquelle fut fondée en 1899.

Aujourd'hui le réseau de cette compagnie ne mesure pas loin de 9000 kilomètres, on peut dire par conséquent, que pendant douze années, sa construction a progressé à raison de 1⅛ kilomètre par jour.

Cette moyenne montre avec quelle rapidité ce réseau s'est développé.

A l'exemple des autres grandes compagnies de chemin de fer dont nous venons de parler, la compagnie du C. N. R. a été amenée à fonder diverses compagnies dont elle demeure la compagnie mère: la Canadian Northern Ontario Ry. Co., la Canadian Northern Quebec Ry So., la Canadian Northern Pacific Ry Co., la Canadian Northern Telegraph Co., la Canadian Northern Steamships Co., etc.

En outre, la compagnie a acquis le contrôle de diverses compagnies d'intérêt local.

La partie du Great Northern Railway (compagnie américaine) qui est située dans le Manitoba, où ses ramifications ont une longueur totale de 565 kilomètres a été prise à bail par le gouvernement de cette province qui l'a, à son tour, sous-louée au Canadian Northern pour une durée de 999 ans à partir du 30 mai 1901, moyennant 210,000 dollars pour les dix premières années, 225,000 pour les dix années suivantes, 275 mille pour les dix années suivantes et 300 mille dollars ensuite. Le gouvernement du Manitoba s'est d'ailleurs réservé la faculté de racheter ces lignes à partir de 1929.

Le Canadian Northern a été fortement appuyé par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et plusieurs séries de ses obligations jouissent de la garantie gouvernementale. En outre, la compagnie a reçu diverses subventions en espèces et des subventions en terrains dont la totalité s'élèvera à près d'un million d'hectares.

Les divers tronçons du Canadian Northern sont peu à peu reliés entre eux. La future ligne transcontinentale est actuellement construite de Québec jusqu'aux Montagnes Rocheuses dans la Colombie Anglaise. Le gouvernement provincial a garanti la construction jus-

qu'à la côte du Pacifique, mais le gouvernement fédéral y a récemment substitué sa propre garantie et les travaux se poursuivent avec une grande activité.

Dans l'Est comme dans l'Ouest, la ligne principale envoye de nombreux embranchements dans toutes les directions, en sorte que le réseau du Canadian Northern s'étend de mois en mois.



Lac Edouard, Province de Québec.

Résultat d'une partie de chasse organisée par la compagnie du C. N. R.

Voici quelques faits et quelques chiffres qui complèteront utilement ce chapitre:

En 1910, le C. N. R. a transporté près de 35% de la récolte de blé de l'Ouest canadien.

Le C. N. R. possède plus de 400 élévateurs et entrepôts de grain. Le plus grand de ses élévateurs qui est le plus grand élévateur du monde est à Port Arthur. Il peut contenir 7,250,000 boisseaux.

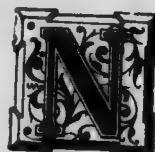
Dans l'ouest, le C. N. R. a établi près de 550 stations pour l'expédition des céréales.

Les entrepôts de charbon du C. N. R., à Port Arthur, sont d'une contenance de 300 mille tonnes.

En 1900, les recettes brutes de la Compagnie ont été de $13,833,000, ce qui représente une augmentation de 30% sur l'année 1909. Ses bénéfices nets, en 1910, ont été de $4,344,590, ce qui représente une augmentation de 21.82% sur 1909.

Dans diverses parties de son réseau, le Canadian Northern dessert d'admirables régions de chasse et de pêche et la compagnie se charge avec beaucoup de complaisance de renseigner et de piloter les amateurs de grande chasse. Elle publie d'ailleurs de très jolies brochures abondamment illustrées et qui contiennent mille renseignements et conseils indispensables. On peut se procurer gratuitement ces publications en s'adressant aux *Bureaux du Canadian Northern Railway*, à Toronto, (Ontario) Canada.

Chemin de Fer de la Baie d'Hudson



OUS ne pouvons pas songer à donner ici une description ni même une nomenclature de tous les petits réseaux d'intérêt local, ni de toutes les petites lignes de chemin de fer construites, en voie de construction ou projetées; mais il ne nous est pas possible de passer sous silence la future ligne de la Baie d'Hudson. Son importance économique est trop grande pour que nous ne la fassions pas ressortir en quelques lignes.

Le gouvernement du Canada a fait voter par le parlement les crédits nécessaires à la construction d'une voie ferrée reliant Winnipeg à la Baie d'Hudson. Le Canadian Northern a déjà une ligne qui va jusqu'à un endroit nommé Le Pas, sur la Rivière. Saskatchewan. Il ne s'agit donc que de prolonger cette ligne jusqu'à la Baie d'Hudson et les travaux sont poussés activement à l'heure qu'il est. On n'a pas encore décidé sur quel point des rives de la Baie, la ligne devra aboutir. On hésite entre Fort Churchill et Port Nelson. A partir du terminus actuel de l'embranchement du Canadian Northern jusqu'à Fort Churchill, la distance est de 748 kilomètres, tandis qu'elle n'est que de 639 kilomètres, jusqu'à Port Nelson. L'entrée du port de Fort Churchill mesure un peu plus d'un demi kilomètre et, en raison de la profondeur des eaux à cet endroit, les travaux de draguage y seraient moins considérables qu'à Port Nelson. Mais les observations enregistrées depuis l'année 1824 démontrent que les glaces obstruent le port de Port Nelson plus longtemps que celui de Fort Churchill. En moyenne le port de Fort Churchill est ouvert 7 mois par an tandis que la moyenne de Port Nelson n'est que de 5 mois par an. Quoi qu'il en soit, du choix de son terminus sur la Baie d'Hudson, la future ligne abrégera d'environ 1560 kilomètres le transport, par rail, du blé de l'Ouest, sans allonger beaucounp son transport par eau.

Voici, en effet, quelques distances qu'il est intéressant de comparer:

	Kilomètres
de Liverpool à Fort Churchill	4740
" " " Montréal (via Belle Isle..	4441
" " " Montréal (via Cape Race)..	4710
" " " New York..	4954

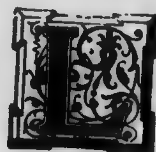
On voit par ces chiffres que le trajet maritime jusqu'à Fort Churchill n'est que de 300 kilomètres plus long que le plus court trajet actuel, c'est-à-dire que l'augmentation des frais de transport est insignifiante. D'autre part, on calcule que l'économie de transport par rail serait de 15 centins par boisseau, c'est-à-dire qu'en évaluant à 20 millions de boisseaux les exportations de blé qui suivront cette route, l'économie totale atteint 3 millions de dollars par an.

L'exportation du bétail, elle aussi, sera grandement facilitée, car, sans parler de la supériorité du transport par eau au point de vue du bon état des bestiaux, l'économie entre Calgary et Liverpool serait de 60 centins (3 francs) par cent livres.



Grue flottante de 75 tonnes de la Commission du Port de Montréal.

Le Port de Montréal et la Route du Saint-Laurent.



La situation du Port de Montréal est exceptionnellement privilégiée et si la rigueur des hivers canadiens ne le fermait pas à la navigation, 4½ mois sur douze, il est certain que ses avantages naturels, sa situation géographique et les améliorations considérables qui y ont été apportées en feraient le premier port du monde.

En dépit de cet état d'infériorité, plus apparente que réelle, où le mettent les glaces du Saint-Laurent, le port de Montréal voit son trafic grandir de mois en mois et son rôle économique est appelé à tenir dans le monde une place de première importance.

Montréal, en effet, est un port de mer situé à plus de 1600 kilomètres à l'intérieur du continent Nord-Américain.

Grâce au fleuve Saint-Laurent dont le chenal a aujourd'hui sur toute sa longueur une profondeur minimum de 31 pieds, il est en communication directe avec l'océan et est visité par des navires de plus de 15,000 tonnes.

Il est la base et le centre d'un remarquable réseau de navigation intérieure qui le relie aux grands lacs du centre du Canada, étendant ainsi la zone de son trafic jusqu'aux provinces de l'ouest et jusque très avant dans le territoire des Etats-Unis.

Le port de Montréal n'est pas seulement le point de rencontre du commerce maritime et de la navigation intérieure, il est encore le point central vers lequel viennent converger toutes les lignes de chemin de fer du Canada et toutes celles du nort-est et du centre des Etats-Unis.

De tous les ports de l'Amérique du Nord, il n'est aujourd'hui distancé que par celui de New-York, quant au volume du trafic mensuel, et, même pour le port de New-York, le port de Montréal apparaît comme un rival de plus en plus redoutable, notamment en ce qui concerne l'exportation des céréales.



Le vieux port, en 1867.

C'est de Montréal que partent la presque totalité des produits de l'ouest canadien dirigés sur l'Angleterre, le continent européen, l'Afrique du sud, les Antilles anglaises etc., et son port reçoit plus du tiers des importations totales du Canada.

Le développement de son trafic marche de front avec le developpement agricole, industriel et commercial du Canada et l'on peut donc dire sans aucune exagération que le port de Montréal est *la clef de toutes les voies de communication de toute la moitié septentrionale de l'Amérique du Nord.* La prépondérance de son rôle économique ne fera que s'accentuer avec les années, grâce aux constantes améliorations dont le port lui-même et ses voies d'accès, par eau et par terre, sont l'objet.

Depuis dix ans, les améliorations apportées à la navigation sur le Saint-Laurent et dans le golfe représentent une dépense de $38,155,000. Tout a été réorganisé. De nombreux phares du type le plus moderne, ont remplacé les anciens ou ont été placés dans des endroits où il n'y en avait pas auparavant. Le chenal qui n'avait que 27½ pieds de profondeur, a été creusé à 30 pieds; le service des signaux a été grandement amélioré ainsi que le service des pilotes. Dans ses parties les plus étroites, le Saint-Laurent a encore un chenal de 450 pieds de largeur et de 30 pieds de profondeur. Les vaisseaux de 15,000 tonnes peuvent donc y circuler jour et nuit, sans aucune difficulté alors qu'il y a dix ans les navires jaugeant plus de 5,000 tonnes n'y pouvaient pas passer.

Depuis un peu plus de dix-huit mois, des travaux énormes ont été entrepris dans le port de Montréal, qui marquent le début d'une ère nouvelle. Sur la proposition du gouvernement fédéral, le parlement a voté un crédit de 6 millions de dollars pour les travaux d'amélioration du port à raison de 2 millions par an pendant trois ans. De nouveaux crédits seront nécessaires à l'expiration de ces trois années car les travaux projetés coûteront environ dix-huit millions de dollars et ne seront achevés que dans huit ou neuf ans.

Ces travaux comprennent notamment:

La construction d'une cale-sèche et d'un chantier de réparations de navires, innovation depuis longtemps attendue. Cette cale-sèche, très puissante, pourra soulever un poids de 25,000 tonnes et donner accès aux plus grands vaisseaux; elle est actuellement en voie de construction.



Quai "King Edward".—Elévateur No 1, de la Commission du port de Montréal.



Les abords du port de Montréal en 1905.
Les vieux hangars en bois sont aujourd'hui remplacés par de magnifiques hangars en acier.

Deux nouveaux élévateurs à grain, avec système de transbordeurs, ayant une capacité combinée de deux millions de boisseaux.

Creusage du port à une profondeur uniforme de 35 pieds (10 mètres 675).

Quais à haut niveau permettant l'accostage de 24 transatlantiques d'une longueur de 200 mètres et se développant sur plus de cinq kilomètres.

Quais à bas niveau longs de 1760 mètres.

Construction de nouveaux hangars métalliques.

Etablissement de voies nouvelles de chemin de fer élevé le long des quais et sur une longueur de 22 milles, etc., etc.

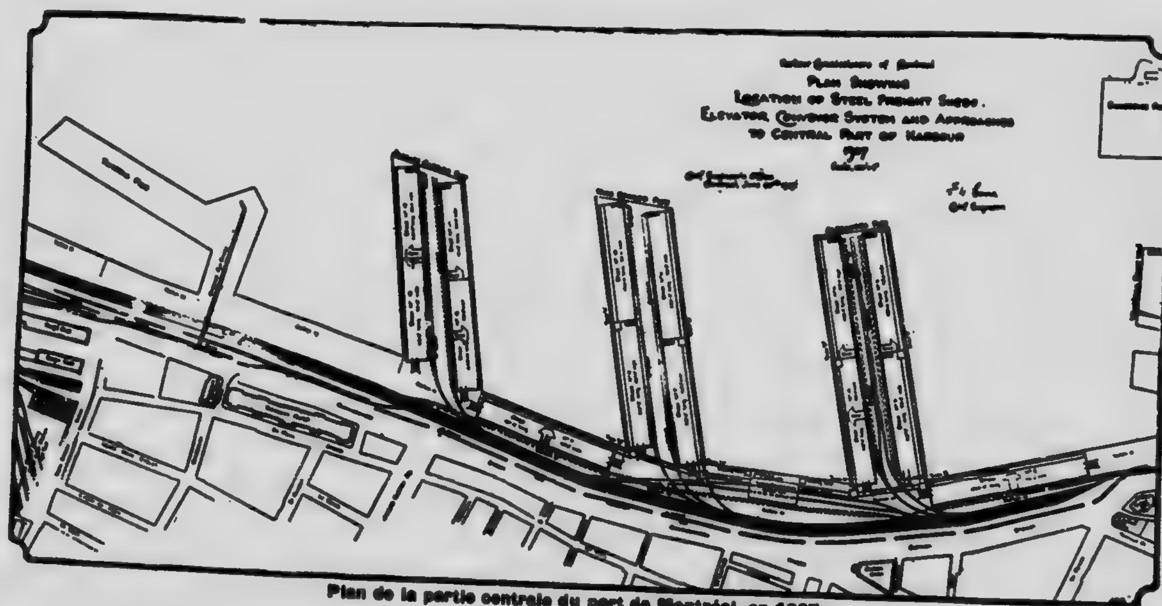
A l'heure actuelle, le port de Montréal peut recevoir vingt grands vaisseaux océaniques, mais l'augmentation constante du trafic oblige à de nouveaux agrandissements.

On ne saurait trop louer ceux qui, en dépit d'une certaine indifférence de la part du grand public canadien, luttent avec une clairvoyante ténacité en faveur de ces améliorations du port de Montréal et de la route du Saint-Laurent. En écrivant ceci nous pensons surtout à MM. les commissaires du port de Montréal qui depuis tant d'années combattent en faveur de la suprématie des voies de communication canadiennes.

Leur tâche est difficile, car leurs projets comportent, nous l'avons vu, des dépenses considérables dont le grand public n'aperçoit pas toujours la nécessité, trop persuadé qu'il est que le port de Montréal est et demeurera quoique l'on fasse, le premier port du monde. C'est une tournure d'esprit un peu américaine mais dont les commissaires du port, à force de persévérance, semblent peu à peu avoir raison.

Il faut savoir avouer que beaucoup de canadiens ne comprennent pas encore de façon bien claire que si la route du Saint-Laurent est actuellement maîtresse du transport de la production de l'ouest canadien, une concurrence de plus en plus menaçante lui est faite et par les compagnies de transport et par les voies de communication des Etats-Unis.

Il est entendu que l'ouverture encore récente du chenal du Saint-Laurent aux navires de gros tonnage a été une consécration de la supériorité des voies de communication du Canada. Il est exact que la plus grande partie du grain de l'ouest passe par Montréal. Mais l'acharnement bien connu des américains cherche tous les moyens de détourner cet énorme trafic sur les rails et les canaux des Etats-Unis.



Plan de la partie centrale du port de Montréal, en 1907.

Si le Canada a conquis cette suprématie dans le domaine des transports, c'est qu'il a multiplié ses voies ferrées, amélioré ses voies navigables et construit partout des élévateurs formidables. Mais ce n'est qu'en persévérant dans cette même voie que cette suprématie pourra être maintenue.

Ceci dit, il faut reconnaître que dans l'état actuel des choses, les Américains auront de la peine à lutter contre les avantages grandissants de la route du Saint-Laurent. Le creusage et l'élargissement du canal Erié qui réunit le lac Erié au fleuve Hudson, mettant ainsi New-York en communication avec Buffalo a pour but de donner passage à des bateaux jaugeant 1000 tonnes. A supposer que ces travaux puissent être menés à bonne fin, l'avantage au profit des Etats-Unis est nul puisque d'ores et déjà des cargos de plus de 2,000 tonnes descendent des grands lacs vers Montréal et l'océan Atlantique.

Il est vrai que les Etats-Unis se préparent à creuser un canal profond de 16 pieds qui relierait les grands lacs au golfe du Mexique. Le prix d'établissement serait de 160 millions de dollars et les frais d'entretien dépasseraient annuellement 7 millions de dollars.

S'il ne s'agissait que de satisfaire aux exigences d'une navigation fluviale ordinaire ,la profondeur de 16 pieds est exagérée; mais s'il s'agit d'ouvrir un chemin nouveau à la navigation maritime, cette profondeur est absolument insuffisante et ne peut pas soutenir la comparaison avec les 30 pieds de profondeur du chenal du Saint-Laurent, lesquels 30 pieds seront, avant longtemps portés à 35.

La conclusion qui s'impose c'est que ni le canal Erié, ni le projet de canal vers le golfe du Mexique ne sont une menace sérieuse pour la suprématie de la route du Saint-Laurent et si le Canada sait persévérer dans la voie des améliorations de son grand port national, il est assuré d'une victoire économique définitive sur les Etats-Unis.

* * *

Voici un petit tableau qui montre les recettes totales du port de Montréal durant les sept mois de la saison de navigation en 1908, 1909 et 1910.

	1908	1909	1910
Mai	$1,021,211	$1,115,626	$1,534,208
Juin	1,060,325	1,336,730	1,559,177
Juillet	1,065,077	1,345,742	1,514,967
Août	1,104,645	1,370,120	1,642,628
Septembre. ..	1,049,526	1,435,411	1,622,632
Octobre	1,078,872	1,428,380	1,393,056
Novembre . ..	1,123,124	1,482,798	1,565,986
Total. ..	$7,502,784	$9,514,809	$10,833,191

Voici le nombre et le tonnage des navires océaniques qui ont mouillé dans le port de Montréal en 1907, 1908, 1909 et 1910.

Années	Bateaux	Tonnage
1907.	740	1,924,475
1908.	739	1,958,604
1909.	669	1,906,922
1910.	747	2,234,722

Le petit tableau que voici donne, pour les dix dernières saisons de navigation, la date d'arrivée du premier bateau venant de l'océan et le départ du dernier bateau se rendant à l'océan.

	Première arrivée	Dernier départ
1901	25 avril	25 novembre
1902	7 avril	4 décembre
1903	26 avril	27 novembre
1904	2 mai	27 novembre
1905	2 mai	30 novembre
1906	29 avril	2 décembre
1907	2 mai	29 novembre
1908	30 avril	26 novembre
1909	23 avril	28 novembre
1910	11 avril	1 décembre

" Ce pays est disposé de telle sorte que, par le fleuve, on peut remonter partout, à la faveur des lacs qui portent à sa source vers l'ouest, et des rivières qui dégorgent dans lui par ses côtés, ouvrant le chemin au nord et au sud. "

TALON,
Intendant du Roi de France, 1670.





FIRST CABIN
MUSIC ROOM S·S·VIRGINIAN

LIGNE ALLAN

Seule Compagnie de Navigation faisant le service des Passagers entre le Havre et Montréal.

¶ La ligne ALLAN est la seule compagnie de navigation qui ait un service de passagers direct entre la France et le Canada.

¶ Cette Compagnie est une des plus puissantes faisant le service transatlantique, et ses vaisseaux de première classe faisant le service des ports de Glasgow et Liverpool au Canada et aux États-Unis sont absolument au premier rang parmi les grands navires transatlantiques.

¶ Cinq paquebots de gros tonnage, équipés avec le plus grand confort, sont spécialement affectés au service entre la France et le Canada, qui a lieu une fois par semaine, entre le 15 mai et la fin d'octobre.

¶ Il n'y qu'une seule classe de passagers sur les bateaux de la ligne Allan ; elle correspond aux secondes classes des autres compagnies. Grâce à ce système, les passagers sont assurés d'avoir des cabines bien situées et bien aérées, ce qui n'est pas toujours le cas des cabines de seconde classe sur les paquebots qui ont des premières classes.

¶ Les ponts promenade, les fumoirs, le salon des dames, la salle à manger sont aménagés avec le confort le plus moderne.

¶ Du Havre à Montréal, on peut faire le voyage à partir de frs 262.50 ($52.50) sur le *Corinthian*, le *Sicilian* ou le *Lac Erié*, et à partir de frs 225.00 ($45.00) sur le *Sardinian*.

¶ Le prix du voyage comprend tous les repas et les repas comprennent le vin.

¶ Les enfants âgés de moins de 12 ans ne payent que moitié prix. Les bébés âgés de moins d'un an ne paient que frs 37.50 ($7.50).

¶ En outre de son service du Havre à Montréal, la ligne Allan a un service direct entre Londres et Montréal et un service direct entre Glasgow et Montréal. En hiver, c'est-à-dire de novembre à mai, les paquebots ne font le service que jusqu'à Halifax (Nouvelle-Écosse) ou Saint-Jean (Nouveau-Brunswick).

¶ Tous les paquebots de la ligne Allan sont pourvus d'un appareil de télégraphie sans fil.

¶ On peut se procurer, gratuitement, les renseignement les plus détaillés, ainsi que des brochures explicatives, des cartes, etc., en s'adressant à l'une quelconque des agences de la ligne Allan.

Agents en France :

A PARIS, J.-M. CURRIE & Co., 36, rue d'Hauteville et 10, rue Auber ; PITT & SCOTT, 47, rue Cambon. — AU HAVRE, J.-M. CURRIE & Co., 2, rue Pleuvry,

Principaux Agents en Angleterre :

ALLAN BROS. & Co., U. K. Limited, 19, James Street, LIVERPOOL ; 103, Leadenhall Street, LONDRES, E. C. ; 14, Cocspur Street, LONDRES, S. W. ; 25, Bothwell Street, GLASGOW ; 4, India Buildings, DUNDEE ; 50, Foyle Street, LONDONDERRY ; MOVILLE.

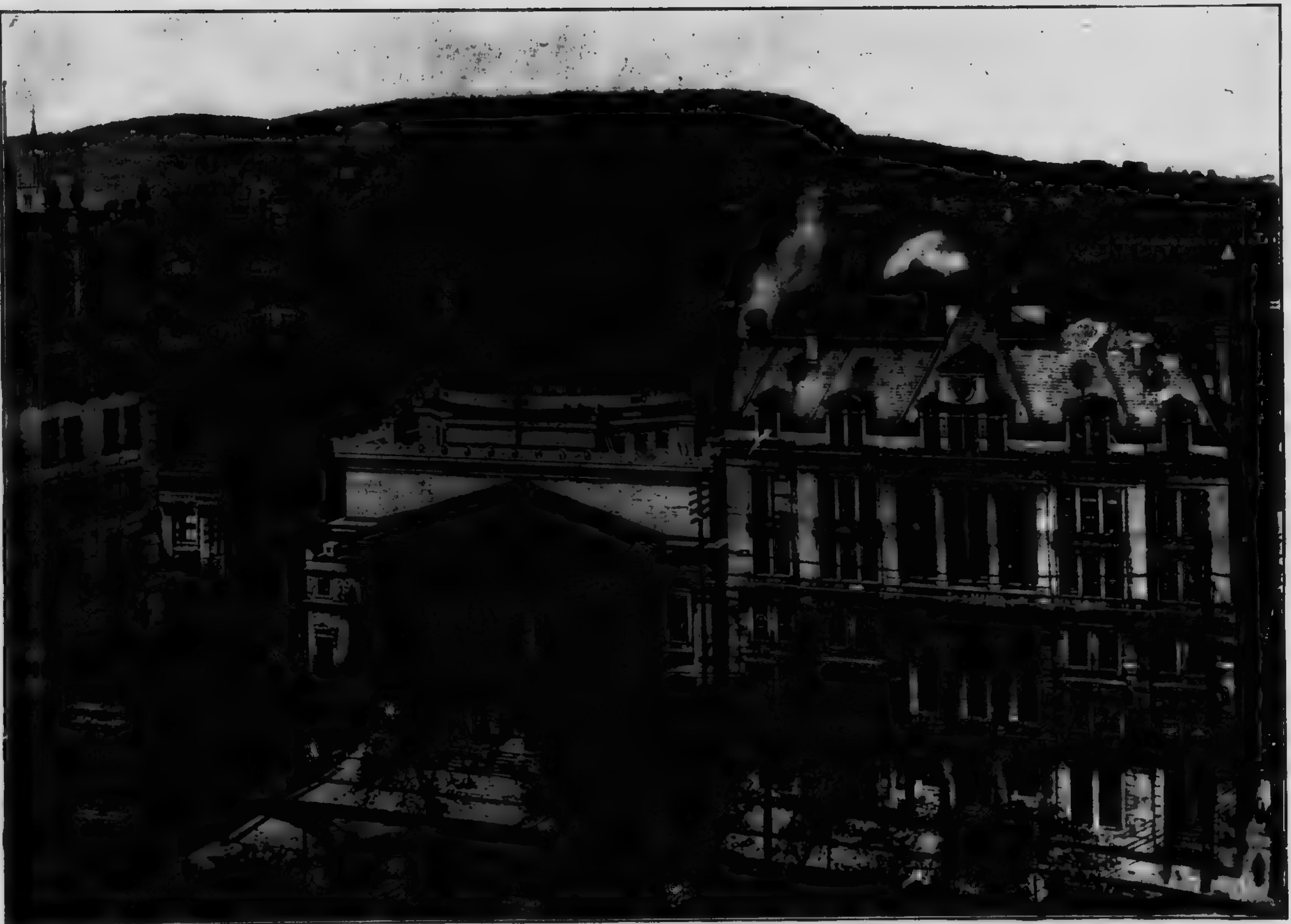
Principaux Agents aux États-Unis :

H. & A. ALLAN, 421 Chestnut St., Philadelphia. 110, State St., Boston.
Thos. Cook & Son, 243, Broadway, New-York. 5th Ave. & 46th S., Windsor Arcade, New-York.
J.-W. Klanck Co., 64, Exchange St., Buffalo.
G.-G. McKay, C. P. Ry Agent, Détroit.
Geo.-W. Watson, G. T. Ry Agent, Détroit.
The Chilberg Agency, 702, Seward Ave., Seattle.
The First National Bank, Cincinnati.
Allan Line Agency, 113 Third St S., Minneapolis.
Akers & Folkman, 733 Euclid Ave., Cleveland.
Collver's Ocean S. S. Agency, 31, Taylor Arcade, Cleveland.
Allan & Co., 127 Dearborn St., Chicago.

Principaux Agents au Canada :

Hone & Rivet, 9, Boulevard Saint-Laurent, Montréal.
Allans, Rae & Co., Québec.
Furness, Withy & Co., Halifax.
Wm Thompson & Co., Saint-Jean, N.-B.
Shea & Co., Saint-Jean (Terreneuve)
Geo. Duncan, Agent C. P. R Ottawa.
Percy M. Buttler, Agent G. T. R., Ottawa,
S. J. Montgomerie, C. F. & P. A., C. N. Ry, Ottawa.
B. Creelman, Can. North. Ry, Winnipeg.
L.-D. Chetham, C. P. Ry, Victoria.
J. Moe, C. P. Ry, Vancouver.
D.-E. Brown & Macaulay, Vancouver.
C. Millard, Pass. Agent C. P. Ry, Vancouver

The ALLAN Line, 77, Yonge St., Toronto. — W.-R. ALLAN, Agent général pour le Dominion du Canada, Winnipeg. — H. & A. ALLAN, Montréal



Montréal. — La Place d'Armes avec le bâtiment de la Banque de Montréal.

PAQUEBOTS du CANADIAN NORTHERN



Salle à manger des premières classes.

Ligne Royale

De Montréal et Québec à Bristol, en été. — De Halifax à Bristol, en hiver.

Ses paquebots à trois hélices et turbine à vapeur

"ROYAL EDWARD" et "ROYAL GEORGE"

détiennent tous les records entre l'Angleterre et le Canada.

Ces paquebots sont pourvus des perfectionnements les plus modernes et assurent aux passagers le maximum de confort et d'agrément : Télégraphie sans fil système Marconi, ascenseurs, signaux sous-marins. Toutes les chambres sont ventilées au moyen d'un système spécial qui distribue, toutes les cinq minutes, dans tout le bateau l'air frais de la mer ou de l'air chaud, selon la température du jour.

La machinerie est du dernier modèle de turbine et donne le maximum de vitesse avec le minimum de vibration

Les appartements privés et les luxueux salons de réunion sont meublés et décorés selon les différentes époques classiques de l'art décoratif. Ils n'ont leur pareil sur aucun autre bateau de l'Atlantique. Les cabines et salons des deuxièmes classes sont un modèle d'élégance simple et de confort.

Service régulier tous les quinze jours entre Montréal, Québec et Bristol, en été; entre Halifax et Bristol, en hiver.

Pour tous renseignements, s'adresser aux agents de la compagnie :

Wm PHILLIPS,
Agent général du service des passagers.

Geo. H. SHAW,
Agent général du trafic

ÉDIFICE DU "CANADIAN NORTHERN", TORONTO (Ontario)

ou à la

CANADIAN NORTHERN STEAMSHIPS LIMITED,

226-230, Rue Saint-Jacques,

Montréal (Canada).

Canadian Express Co.

Agence générale de transport et d'expédition par express
Agents en Douane



Le réseau des services de la Canadian Express Co., s'étend sur des milliers de kilomètres de chemin de fer et sur toute les routes maritimes.

La Compagnie a des bureaux dans tout le Canada, aux Etats-Unis et en Europe.

Les expédition de manchandises sont faites par trains rapides et par les lignes de paquebots express.

Son service entre l'Europe et le Canada est le meilleur.

Les marchandises sont chargées sur les bateaux de telle façon qu'elles peuvent être débarquées immédiatement à l'arrivée.



L'une des automobiles faisant le service des livraisons à domicile pour la Canadian Express Co.



Batiment du bureau central de la Canadian Express Co. à Montréal, Canada.

JAMES BRYCE, Vice-Président et directeur.

AGENCES D'EUROPE :

PARIS 47 rue Cambon
LONDRES { 17-19 rue Cockspur, S W. / 44-6, Leadenhall Street, E.C.
LIVERPOOL 20, Water Street
GLASCOW 75, Union Street
ANVERS 19-21, Canal des Brasseurs
BIRMINGHAM 6, Victoria Square
BELFAST 8, Victoria Street
SHEFFIELD 7, Haymarket
HAMBOURG Huxter 14
BERLIN 22, Lueneburger Strasse
BALE & ST. GALL c-o Danzas & Co.
ROTTERDAM 82, Boompjes
GÈNES 11, Via St. Lorenzo

Chef des services Européens :

FRED. C. SALTER, Londres



Ecluse avec ascenseur hydraulique, à Peterborough (Ont.)

Les Canaux du Canada

NOUS n'avons certes pas la prétention de décrire ici dans son détail tout le réseau de la navigation intérieure du Canada, mais nous pouvons essayer de donner un aperçu du système des canaux.

Nous avons montré dans le chapitre précédent que le fleuve Saint-Laurent et le port de Montréal sont la clef, si l'ont peut dire, de toute la navigation intérieure du Canada. Il nous reste à analyser sommairement, le réseau de voies navigables dont les ramifications multiples vont chercher ou porter, jusqu'au coeur du pays, le trafic sans cesse grandissant dont s'alimente le grand fleuve.

La route fluviale qui relie Montréal à la tête du lac Supérieur est la plus importante partie de ce réseau. Elle est le prolongement direct du St-Laurent et assure à la navigation un tirant d'eau minimum de 14 pieds.

Cette route est constituée par le fleuve lui-même, par les lacs et les rivières et par une succession de canaux qui servent de lien entre ces diverses voies navigables naturelles. Voici comment se subdivise cette ligne et ses ramifications latérales.

		Longueur en milles
1	Canal Lachine	8½
	Lac Saint-Louis et fleuve Saint-Laurent.	16
2	Canal Soulanges	14
	Lac Saint-François et fleuve Saint-Laurent	33
3	Canal Cornwall..	11
	Fleuve Saint-Laurent	5
4	Canal de la Pointe-Farran	1¼
	Fleuve Saint-Laurent .. .. .. , ..	10
5	Canal du Rapide Plat	3⅞
	Fleuve Saint-Laurent	4
6	Canal des Galays	7⅛
	Fleuve Saint-Laurent et lac Ontario	236
7	Canal Welland	26¾
	Lac Erié, rivière Détroit, lac Saint-Clair, lac Huron, etc.	580
8	Canal du Sault-Sainte Marie	1⅛
	Du lac Supérieur à Port Arthur	266
	Total	1,224 7/12

La distance actuelle de Fort William (tête du Lac Supérieur) à Liverpool, via Montréal, est de 4405 milles, tandis que via New-York, elle est de 4929 milles. La route par Montréal est donc de 524 milles plus courte que celle par New-York.

Pour assurer au transport du grain de l'Ouest une route plus courte encore, il est question depuis longtemps d'établir ce que l'on appelle le *Canal de la Baie Georgienne.*

Ce canal qui consisterait principalement dans le creusage, l'élargissement et le redressement de la rivière Ottawa, relierait en ligne directe, Montréal à la Baie Georgienne (Lac Huron), évitant ainsi le détour actuel par le lac Ontario. Ce serait de beaucoup la route navigable la plus courte entre la tête du lac Supérieur et Liverpool. La distance de Fort William à Liverpool ne serait plus, en effet, que de 4,123 milles, soit 806 milles de moins que par New-York et 282 milles de moins que la route actuelle via Montréal.

Le coût d'établissement du Canal de la Baie Georgienne est évalué à 500 millions de francs et l'on esti-

me qu'il faudrait dix ans de travaux avant que cette route nouvelle puisse être ouverte.

Les personnes compétentes assurent d'autre part que les études préliminaires qui ont été faites sont insuffisantes et qu'à supposer que les fonds nécessaires à cette gigantesque entreprise soient trouvés, il faudrait consacrer au moins trois années à la seule révision des études préliminaires.

Il n'est donc pas probable que le trafic de l'Ouest-canadien puisse utiliser cette route avant quinze ou vingt ans, au bas mot. Mais ce projet, par son envergure même, méritait que nous nous y arrêtions quelques instants.

• • •

En outre de la ligne principale de Montréal à la tête du lac Supérieur, il faut citer encore, au nombre des routes fluviales les plus importantes:

1o. Celle qui relie Ottawa au lac Champlain et qui comprend les canaux de Grenville, Carillon, Sainte-Anne, Chambly, Saint-Ours.

2o. Celle d'Ottawa à Kingston et à Perth (canal Rideau).

3o. Celle du Lac Ontario à Trenton, au lac Huron, à l'embouchure de la rivière Severn, (Canal de la Trent, non terminé).

4o. Celle de l'Océan aux lacs Bras d'Or. (Canal Saint-Pierre).

• • •

Les marchandises transportées par les divers canaux canadiens en 1910 se sont élevées à 42,998,608 tonnes contre 33,720,748 tonnes en 1909, soit une augmentation de 9,269,860 tonnes (27.5%) en un an.

Voici d'ailleurs les chiffres relatifs au tonnage pour les dix dernières années. Ils démontrent surabondamment l'expansion rapide des transports par eau au Canada:

1901	....	5,665,259 tonnes
1902	....	7,513,197 "
1903	....	9,203,517 "
1904	....	8,256,236 "
1905	....	9,371,744 "
1906	....	10.523.185 "
1907	....	20,543,639 "
1908	....	17,502,820 "
1909	....	33,720,748 "
1910	....	42,990,608 "

• • •

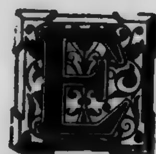
Il nous est tout à fait impossible de décrire ici, même sommairement, les innombrables travaux d'art exigés par l'établissement de ce réseau de canaux et de voies fluviales, mais nous devons une mention spéciale à la célèbre écluse à ascenseur hydraulique de Peterborough dont nous donnons une photographie en tête de ce chapitre et dont nous publions une autre vue à la page 112 de ce livre.

Cette écluse a ascenseur hydraulique est la plus grande du monde.

Les deux photographies que nous publions montrent clairement son fonctionnement. Elle comprend deux bassins de 160 pieds de longueur sur 33 pieds de large. La profondeur de l'eau y est de 8 pieds, et leur poids est de 1,300 tonnes.

L'écluse fait franchir aux bateaux, grâce à ces bassins d'ascension, une différence de niveau de 65 pieds, en une minute et demi. L'opération totale y compris le temps nécessaire aux bateaux pour entrer dans le bassin ou en sortir, ne dure que douze minutes.

Le Commerce extérieur du Canada



N abordant ce chapitre, nous n'ignorons pas que nous entrons dans la partie la plus difficile de notre tâche.

Le sujet est si vaste et invite à des développements à la fois si nombreux et si variés qu'il serait assurément moins malaisé de lui consacrer un livre entier que de le résumer en quelques pages. C'est cependant ce que nous allons nous efforcer de faire parce que nous croyons qu'une étude concise a plus de chance d'être lue qu'une longue et indigeste analyse et notre ambition est d'être lus. Nous avons d'ailleurs répété, à diverses reprises, que le présent ouvrage ne s'est pas proposé autre chose que de donner une vue d'ensemble des richesses et de l'activité économiques du Canada. Notre première préoccupation, celle à laquelle nous nous sommes efforcés d'obéir d'un bout à l'autre de cet ouvrage, est de développer par tous les moyens en notre pouvoir, les échanges franco-canadiens. Mais nous ne pouvons pas, dans un livre comme celui-ci, nous adresser à chacun de nos compatriotes en particulier pour lui montrer comment son commerce, ou sa production, pourraient être accrus s'il exportait au Canada.

Pour remplir un semblable programme, nous serions obligés de nous livrer, article par article, à une analyse détaillée des importations et exportations du Canada et nous pensons que ceux de nos lecteurs qui ont compris le but plus général que nous poursuivons, nous sauront gré de leur avoir épargné la lecture d'un inventaire de ce genre. Ceux d'entre eux qui sont eux-mêmes commerçants ou industriels et ceux surtout qui ont déjà développé, de façon réjouissante, leurs exportations au Canada, savent que c'est dans notre *Bulletin mensuel* que les renseignements de ce genre ont leur place.

Nous allons donc essayer de montrer l'ensemble des progrès du commerce extérieur du Canada et nous donnerons une analyse sommaire de ce commerce en indiquant, au moyen de quelques chiffres essentiels, la place relative qu'y occupent les principaux pays, fournisseurs ou clients du Canada. Nous insisterons ensuite sur l'état actuel des relations commerciales franco-canadiennes et sur les progrès de notre concurrent le plus redoutable: l'Allemagne. Enfin, dans un chapitre spécial, notre dévoué secrétaire-archiviste, M. S. Durantel, a résumé sous ce titre: *Agents et représentants,* quelques conseils pratiques à l'adresse des exportateurs français qui se proposent d'entamer des relations commerciales avec le Canada.

Il nous eut été facile d'entrer dans d'autres considérations encore et d'autres détails, mais nous espérons que ces chapitres tels qu'ils sont, réussiront à stimuler le zèle de nos compatriotes.

Nous répétons une fois de plus que la *Chambre de Commerce française de Montréal* sera toujours très empressée à répondre à toutes les questions qui lui seront posées. Elle se fait toujours un plaisir de fournir à ses membres adhérents et à ses correspondants, sur les produits qui les concernent, tous les détails susceptibles de les intéresser, car son plus cher désir est de voir augmenter le nombre de nos exportateurs et s'accroître le chiffre de nos exportations au Canada.

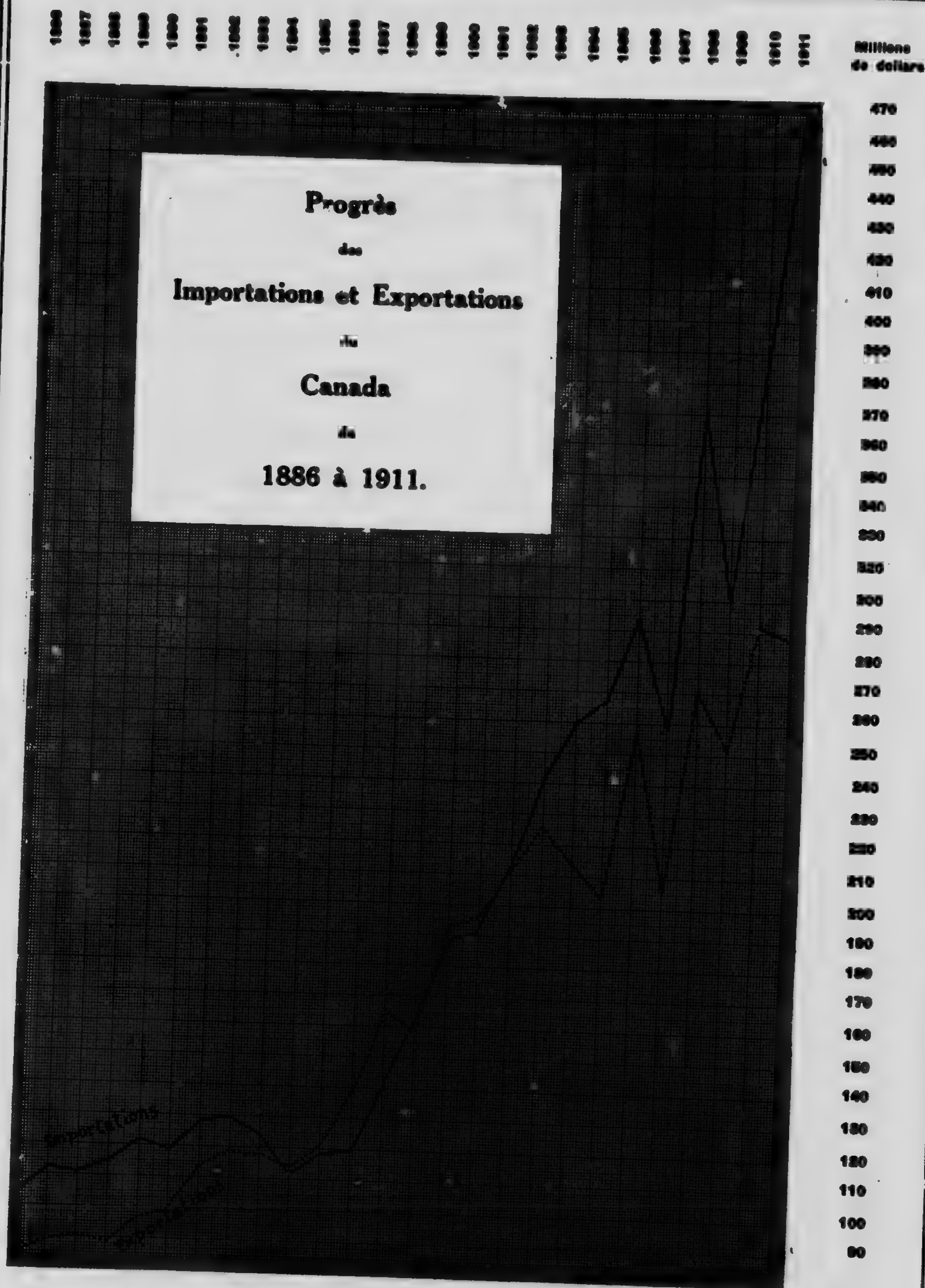
* * *

En 1886, l'ensemble du commerce extérieur du Canada s'élevait à $184,854,008. Pour l'année fiscale 1910-1911 qui s'est terminée le 31 mars 1911, il s'est élevé à $759,094,389. Traduit en francs cela signifie qu'en vingt-cinq ans le commerce total du Canada a passé de 924 millions de francs à 3 milliards 795 millions. Le tableau qui se trouve au bas de cette page donne le détail de ces progrès pour les quinze dernières années et le tableau graphique de la page 134 montre de façon saisissante le progrès des importations et des exportations du Canada durant les vingt-cinq dernières années.

En quinze ans les importations du Canada ont aug-

Tableau montrant les progrès du Commerce du Canada, de 1897 à 1911

Année fiscale close le	IMPORTATIONS Soumises aux droits $	En franchise $	Total $	EXPORTATIONS Produits canadiens $	Produits étrangers $	Total $	Commerce Total $
30 juin 1897 ..	66,220,765	45,073,256	111,294,021	123,632,540	14,317,713	137,950,253	249,244,274
" 1898 ..	74,625,088	56,072,918	130,698,006	144,548,662	19,604,021	164,152,683	294,850,689
" 1899 ..	89,433,172	64,618,421	154,051,593	137,360,792	21,536,113	158,896,905	312,948,498
" 1900 ..	104,346,795	76,457,521	180,804,316	168,972,301	22,922,422	191,894,723	372,699,039
" 1901 ..	105,969,756	75,268,232	181,237,988	177,431,386	19,056,246	196,487,632	377,725,620
" 1902 ..	118,657,496	84,134,099	202,791,595	196,019,763	15,620,523	211,640,286	414,431,881
" 1903 ..	136,796,065	96,994,451	233,790,516	214,401,674	11,448,050	225,849,724	459,640,240
" 1904 ..	148,909,576	102,554,756	251,464,332	198,414,439	15,106,796	213,521,235	464,985,567
" 1905 ..	150,928,787	110,996,767	261,925,554	190,854,946	12,461,926	203,316,872	465,242,426
" 1906 ..	173,046,109	117,314,698	290,360,807	235,483,956	21,102,674	256,586,630	546,947,437
" 1907 ..	208,628,648	145,872,246	354,500,894	226,512,063	31,659,611	258,171,674	612,672,568
31 mars 1908 ..	218,160,047	140,268,569	358,428,616	246,960,968	33,045,638	280,006,606	638,435,222
" 1909 ..	175,014,160	123,191,797	298,205,957	242,603,586	18,908,573	261,512,159	559,718,116
" 1910 ..	227,264,346	148,568,670	375,833,016	279,247,551	22,110,978	301,358,529	677,191,545
" 1911 ..	282,670,518	179,227,506	461,898,024	274,316,553	22,879,812	297,196,365	759,094,389



De 1897 à 1907, l'année fiscale canadienne prenait fin le 30 juin. Depuis 1908, l'année fiscale se termine le 31 mars. Dans toutes les statistiques, par conséquent, il faut tenir compte du fait que l'exercice 1907-1908 ne comprend que neuf mois.

menté de 315% et ses exportations de 115 pour cent. L'augmentation pour les importations de produits en franchise a été de 326% et celle des produits soumis aux droits a été de 298%.

Durant cette même période de quinze années, les exportations de produits purement canadiens ont augmenté de 150 millions de dollars, soit 121%, tandis que les exportations canadiennes de produits de provenance étrangère n'ont augmenté que de 8 millions de dollars, c'est-à-dire de 59%.

* * *

On peut diviser le commerce extérieur du Canada en trois grandes catégories distinctes:

1° Commerce avec l'Empire britannique.
2° Commerce avec les Etats-Unis.
3° Commerce avec les autres pays.

On se fera une idée approximative de l'importance respective de ces trois catégories en comparant les chiffres suivants:

Importations du Canada

Provenance	1897	1911	Augmentation
Empire britannique	$31,671,959	$129,431,348	309%
Etats-Unis	61,649,041	284,934,739	362%
Autres pays..	17,973,021	47,531,937	165%

Exportations du Canada

Destination	1897	1911	Augmentation
Empire britannique	$82,238,023	$154,335,874	87%
Etats-Unis	49,373,472	119,203,201	141%
Autres pays	6,338,758	23,657,290	283%

Commerce total du Canada

Avec	1897	1911	Augmentation
l'Empire britannique	$113,909,982	$283,767,222	149%
les Etats-Unis . .	111,022,513	404,137,940	263%
les autres pays . .	24,311,779	71,189,227	195%

Il résulte de ces chiffres que si les Etats-Unis sont, aujourd'hui comme il y a quinze ans, le plus gros fournisseur du Canada, l'Empire Britannique est demeuré son plus gros client.

Si le cadre de ce chapitre le permettait, il serait intéressant de montrer que cette situation explique que le fameux traité de « réciprocité commerciale » entre les Etats-Unis et le Canada ait soulevé des discussions aussi passionnées. Au moment où nous écrivons ces lignes ce projet de traité a été rejeté par le peuple canadien, et, sans vouloir nous ériger en juges dans un débat beaucoup plus politique qu'économique, il nous sera bien permis de remarquer que le peuple canadien, en rejetant le traité dit de réciprocité, négocié par le gouvernement libéral, a agi par sentimentalité beaucoup plus que par intérêt raisonné et bien entendu. Le rejet de la « réciprocité" par le peuple canadien n'est pas autre chose qu'un *acte de foi britannique.* Toute autre explication peut être intéressante ou séduisante. Celle-là seule est la vraie.

Les canadiens d'origine anglaise ont cru que l'abaissement de la muraille douanière entre les Etats-Unis et le Canada compromettrait le commerce britannique et surtout le commerce du Royaume-Uni avec le Canada. Ils ont cru que le développement des échanges entre le Canada et les Etats-Unis aboutirait à l'annexion du Canada aux Etats-Unis. Devant l'apparition de ce fantôme, la ferveur du sentiment britannique a fait taire tout raisonnement et la "réciprocité" a été rejetée.

Au regard des exportations françaises, nous ne pouvons que nous féliciter de l'abandon d'un projet de traité qui nous eût incontestablement placés, avec tous les *"autres pays"*, dans un état d'infériorité évidente, mais nous ne devons pas nous faire illusion. La "réciprocité" anéantie hier, surgira demain, plus nécessaire, plus indispensable ,plus impérieuse que jamais. Il n'est pas possible de maintenir entre deux pays dont les analogies économiques sont si évidentes et qui sont séparés par une ligne idéale de près de cinq mille kilomètres où la géographie physique n'entre pour rien, il n'est pas possible disons nous, de maintenir *"ad aeternum"* entre ces deux pays, une muraille douanière aussi haute et aussi épaisse que celle qui sépare aujourd'hui le Canada des Etats-Unis. Cette muraille, il est vrai, protège les industriels canadiens contre la concurrence des industriels américains sur le marché canadien, mais le jour n'est certainement pas loin où les industriels du Canada comprendront que l'abaissement de cette muraille, s'il les met en concurrence ,au Canada même, avec la production industrielle des Etats-Unis, leur ouvrira en revanche, aux Etats-Unis, des débouchés autrement étendus que ceux sur lesquels ils peuvent aujourd'hui compter.

Dans l'état actuel, c'est-à-dire en présence de cette muraille douanière, les industriels américains, gênés dans la diffusion de leurs produits au Canada, vont être amenés les uns, après les autres, à fonder au Canada des usines succursales de leurs usines des Etats-Unis. Ils y trouveront des forces hydro-électriques en abondance et toutes sortes de facilités de transport. Les Canadiens commenceront par applaudir à cette invasion de capitaux américains et à ce développement rapide de l'activité industrielle du Canada; mais le jour viendra où l'on s'apercevra 1° que les dividendes de ces entreprises industrielles sont entièrement versés à des capitalistes des Etats-Unis. 2° que les établissements et organisations industrielles du Canada sont en majorité des industries américaines. A ce moment-là, cette même ferveur britannique dont nous parlions tout à l'heure et qui a renversé hier le projet de réciprocité commerciale, abaissera la muraille douanière, préférant accueillir les *produits* américains plutôt que de voir le Canada envahi par les capitaux et surtout par les capitaines d'industrie des Etats-Unis.

* * *

Après le Royaume-Uni et les Etats-Unis, les deux pays dont les relations commerciales avec le Canada font le plus de progrès, sont la France et l'Allemagne.

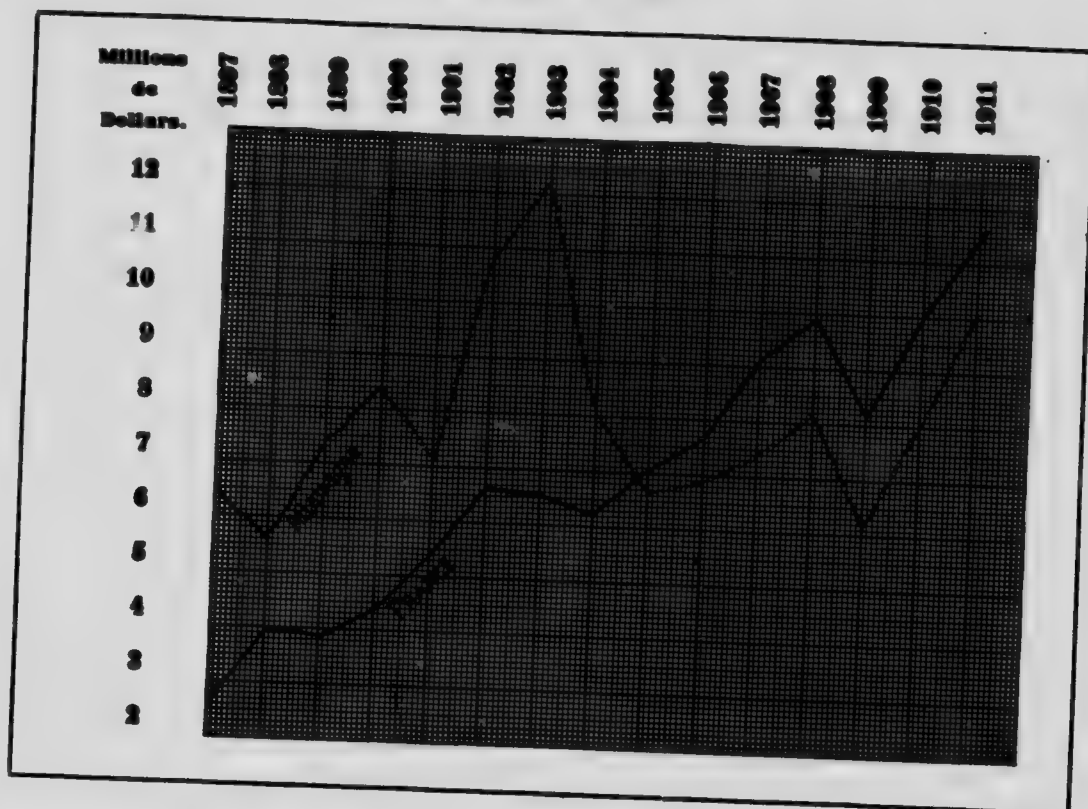
Nous donnons à la page un tableau graphique qui permet d'apprécier au premier coup d'oeil les progrès de nos exportations au Canada comparés aux progrès des exportations de l'Allemagne. Voici d'ailleurs les chiffres exacts pour les quatorze dernières années:

Exportations comparées de la France et de l'Allemagne au Canada, de 1897 à 1911

Années	France	Allemagne
1897	$ 2,601,351	$ 6,493,368
1898	3,975,351	5,584,014
1899	3,889,295	7,393,456
1900	4,368,502	8,383,498
1901	5,398,021	7,021,405
1902	6,672,194	10,823,169
1903	6,580,029	12,282,637
1904	6,206,525	8,175,604
1905	7,059,139	6,695,414
1906	7,667,987	6,987,814
1907	9,145,885	7,410,920
1908	9,901,909	8,163,047
1909	8,197,135	6,050,865
1910	10,109,544	7,985,280
1911	11,563,773	10,047,340

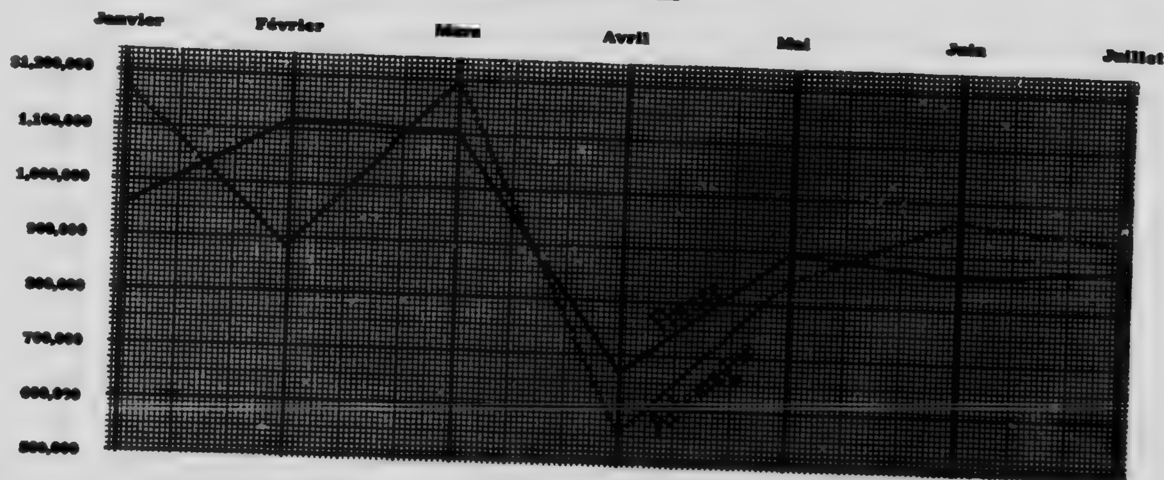
Comparaison des exportations de la France et de l'Allemagne au Canada.

DE 1897 A 1911.



Exportations de la France et de l'Allemagne au Canada

durant les sept premiers mois de 1911



Importations du Canada en France et en Allemagne

Années	France	Allemagne
1897	$ 690,696	$1,045,432
1898	1,025,262	1,837,448
1899	1,557,722	2,219,569
1900	1,374,770	1,715,903
1901	1,581,331	2,141,552
1902	1,388,848	2,692,578
1903	1,341,618	2,097,699
1904	1,597,928	1,819,223
1905	1,511,298	1,146,654
1906	2,120,091	1,872,557
1907	1,757,786	1,385,347
1908	1,806,732	2,374,607
1909	3,176,096	1,476,552
1910	2,640,648	2,501,191
1911	2,782,092	2,663,017

Comparaison du commerce total du Canada avec la France et avec l'Allemagne

Années	France	Allemagne
1897	$ 3,292,047	$ 7,538,800
1898	5,000,613	7,421,462
1899	5,447,017	9,613,025
1900	5,743,272	10,099,401
1901	6,979,352	9,162,957
1902	8,061,042	13,515,747
1903	7,921,647	14,380,336
1904	7,804,453	9,994,827
1905	8,570,437	7,842,068
1906	9,788,078	8,859,871
1907	10,903,671	8,796,267
1908	11,708,641	10,537,654
1909	11,373,531	7,526,917
1910	12,750,192	10,436,421
1911	14,345,865	12,710,357

Les chiffres du premier des petits tableaux ci-dessus, d'après lesquels nous avons dressé le graphique de la page 136 montrent que nos exportations au Canada ont été inférieures à celles de l'Allemagne jusqu'en 1904. De 1905 jusqu'au début de 1911 nous avons devancé l'Allemagne, mais on remarquera que la courbe ascendante de l'Allemagne, sur le premier tableau de la page 136 se rapproche sensiblement de celle de la France. Dès le début de 1911, en effet, il est devenu évident que les exportations de l'Allemagne au Canada ne tarderaient pas à devancer les nôtres et la Chambre de Commerce de Montréal a jeté le cri d'alarme en signalant cette menace dans son *Bulletin mensuel*.

Nos appréhensions, hélas, n'étaient que trop fondées. En janvier et mars 1911, l'Allemagne nous a dépassés. Il est vrai qu'en février et avril ses exportations sont retombées au-dessous des nôtres, mais leur marche ascendante a repris en mai et notre rivale, après nous avoir de nouveau dépassés en juin, a maintenu son avance en juillet.

Pour rendre plus sensible le jeu serré de cette rivalité, nous avons établi le deuxième tableau graphique de la page 136 qui montre nos exportations au Canada et celles de l'Allemagne durant les sept premiers mois de 1911. Ce tableau a été dressé d'après les chiffres que voici :

Exportations de la France et de l'Allemagne au Canada pendant les sept premiers mois de l'année 1911.

	France	Allemagne
Janvier	$ 953,218	$1,175 011
Février	1,129,258	883,164
Mars	1,031,101	1,195,598
Avril	667,555	557,100
Mai	391,495	840,840
Juin	866,010	966,768
Juillet	881,365	936,856
Total	$6,310,002	$6,560,237

Il résulte de ces chiffres, que le total des exportations de l'Allemagne au Canada, pour les sept premiers mois de l'année 1911 est supérieur de plus de 250 mille dollars (1 million 252 mille francs) à celles de la France. ¹)

Pour expliquer ces rapides progrès du commerce allemand au Canada, iil faut rappeler tout d'abord que jusqu'au 1er mai 1910, le Canada et l'Allemagne ont

¹) Au moment de mettre sous presse, nous recevons communication des chiffres du mois d'avril. France: $1.185,544. Allemagne: $1,127,900, soit une différence de $57,654 au profit de la France, ce qui réduit à $192,681 l'avance qu'a sur nous l'Allemagne à la fin d'août 1911. Ce recul relatif des exportations de l'Allemagne ne change rien à nos remarques générales. Les statistiques que nous publions dans ce chapitre, montrent assez que les progrès de notre rivale procèdent par bonds, et par conséquent ce temps d'arrêt momentanée dans ses progrès pourrait bien être suivi d'une avance nouvelle et supérieure à toutes les précédentes.

Principaux articles sur lesquels s'exerce la rivalité commerciale de la France et de l'Allemagne au Canada

	1910			1911		
	Imp. totales du Canada	France	Allemagne	Imp. totale du Canada	France	Allemagne
Draps et draperies	5,050,000	1,390,966	74,277	6,685.000	962,018	162,123
Bonneterie de laine	2,119,407	28,611	126.197	2,722,236	23 349	156,034
Peignes	240,025	39,797	49,142	218,835	33,387	70.740
Coutellerie	783,025	4,977	185 891	1,041,152	....	250.021
Plumes et fleurs	1,109,058	213,[illegible]	99 358	1,080,260	195,815	93.268
Toiles	1,636,078	20,648	17,797	1,532.353	195,815	93.247
Velours et peluches de soie	411,109	68,542	27,750	488.288	45.530	28,344
Gants	1,916.347	556 127	191,325	2,098 745	535,819	207.237
Dentelles et Cols en dentelle	968,267	149.818	98,233	1,127.292	223,188	124.189
Passementerie, brandebourgs, franges, etc.	521.460	61,032	105.333	592.482	74,354	117.902
Fourrures	1,031,876	110.726	255.029	963,111	123,842	281,814
Jouets et poupées	497.210	13.935	248,517	727,350		402 008
Chromolithographies (cartes postales)	814,190	20,856	115,635	837,680	11,519	93,643
Crayons	269,115	207	55.618	262,105	......	57,402
Appareils électriques	2,915.625	2.538	5.375	4,217,581	7,499	45,125
Gainerie	20,833	477	7,284	19,477	......	4 246
Bijouterie	1,337.477	54.012	74.738	1,486,787	62.469	141.970
Vaisselle, porcelaine et faïence	1,538,627	104.624	159,669	1,734 610	157,325	190,274
Vêtements de laine	1.598.529	20,133	215,070	1,625,387	33,671	264.383
Maroquinerie	338,747	6,738	26 426	463 251	13,264	35,645
Miroirs et glaces sans tain	712,264	48.541	14.376	859.119	73,325	21.439
Lacets de chaussures	227,327	35,864	9,146	220,190	42,276	17,821
Instruments d'optique et de précision	575,929	24.967	29,758	1,012,658	39.388	32.223
Celluloïd	235,197	9.767	8,977	175,964	4,595	3.090
Pierres précieuses et imitations, non montées.	229,460	69.205	21.448	315,624	76,650	35.385
Articles en fer ou acier	4,994,498	15,548	78,654	7,122,976	34,221	145,425

Produits français exportés au Canada

du 1er Avril 1909 au 31 Mars 1910 et du 1er Avril 1910 au 31 Mars 1911

	Année 1909-10	Année 1910-11
Ceintures de toutes sortes, excepté en soie	$ 13,752	$ 7,107
Livres, brochures, imprimés	74,413	63,692
Photographies, chromos, dessins	20,856	11,519
Lacets de chaussures et de corsets	35,864	42,276
Objets manufacturés en cuivre	19,878	21,769
Macaroni et vermicelle	70,013	74,817
Brosses de toutes sortes	68,193	87,309
Boutons, recouverts ou non	37,955	49,966
Objets en celluloid	9,767	4,595
Vêtements sacerdotaux	18,232	36,441
Horloges, réveil-matins, mouvements, boîtiers et clefs	7,591,	8,610
Peignes	39,797	33,887
Broderie de coton, blanche ou crème	23,412	48,566
Cotonnades, teintes ou imprimées	49,550	58,794
Vêtements de coton	32,744	66,393
Dentelle de coton, blanche ou crème	74,121	80,276
Velours et peluche de coton	32,599	157,921
Rideaux et portières	38,235	32,578
Colle et gélatine	5,900	16,601
Préparations pharmaceutiques, médicinales ou chimiques	84,955	71,406
Teintures, drogues et produits chimiques	15,650	16,080
Vaisselle, porcelaine et faïence	92,346	159,931
Appareils électriques	2,538	7,499
Broderies diverses	24,365	21,857
Verroterie, colliers et chapelets	5,623	11,114
Passementerie, tresses, franges et glands	61,032	74,354
Fleurs et plumes pour chapeaux	102,260	126,683
Boas et articles de fantaisie en plumes	110,108	69,132
Dentelles de fantaisie, cols et jabots	149,818	223,188
Statues et statuettes	15,515	29,353
Sardines et anchois	44,369	42,799
Toile damassée	18,903	10,477
Prunes et pruneaux	5,834	2,655
Amandes écalées ou non	77,420	72,885
Noix écalées ou non	358,109	428,344
Conserves de fruits	13,336	18,547
Meubles	9,122	9,662
Fourrures	110,726	132,928
Glaces sans tain	37,476	54,739
Miroirs, biseautés ou non	11,065	18,586
Articles en verre, non taillés ni montés	30,783	19,458
Gants et mitaines de toutes sortes	556,127	585,819
Chapeaux de feutre ou de soie	17,844	29,931
Chapeaux de paille	66,739	56,407
Automobiles	55,727	89,993
Machinerie, de fer ou d'acier	13,446	27,108
Articles divers en fer ou en acier	14,548	34,221
Bijouterie	54,012	62,469
Objets manufacturés en plomb	27,406	27,871
Peaux de veau ou chevreau, tannées et corroyées, cirées ou vernies	35,939	18,954
Lanternes magiques	12,784	15,610

	Année 1909-10	Année 1910-11
Eaux minérales et gazeuzes	$ 51,546	$ 82,776
Instruments de musique en cuivre	9,587	14,987
Huile d'olive	47,602	67,417
Instruments d'optique, de précision et de photographie	24,967	39,388
Objets manufacturés en papier	57,695	54,146
Parfumerie, non à base d'alcool	41,702	43,748
Maroquinerie	6,731	13,264
Pierres précieuses et imitations non serties ni montées	69,205	76,650
Fromage	14,459	28,242
Conserves de viande et gibier	3,943	9,821
Rubans de toutes sortes	376,908	355,701
Graines de semence	6,300	6,912
Soieries	737,270	867,960
Vêtements de soie	23,448	59,877
Velours et peluche de soie	68,542	45,430
Savon de Marseille	123,345	143,420
Savon de toilette	11,091	6,199
Absinthe	6,232	7,148
Eau-de-vie et imitations	694,171	757,500
Apéritifs et liqueurs diverses	20,887	75,109
Rhum	20,887	26,109
Vermouth	19,532	20,416
Vins médicinaux	12,543	17,859
Elixirs, essences, lotions, à base d'alcool	[illegible],665	7,276
Parfums à base d'alcool	81,417	92,782
Vins non mousseux	137,623	146,716
Champagne et autres vins mousseux	424,049	544,660
Confiserie	13,962	19,149
Pipes et articles de fumeur	109,084	159,209
Conserves de légumes	91,097	93,549
Montres, boîtiers et mouvements	44,738	23,956
Lainages et cachemires	134,381	108,766
Draperies et vêtements en drap	1,390,966	962,018
Tricots de laine, caleçons, bas et chaussettes	28,611	23,349
Vêtements de laine, pour femmes et enfants	20,133	24,150
Flanelle	13,122	11,461
Drap feutré	9,188	8,768
Soies de porc	5,151	5,481
Peaux brutes, fraîches ou salées	725,067	1,097,658
Laines lavées	195,185	250,562
Diamants non montés	106,860	199,117
Bulbes de fleurs et greffes	10,048	12,649
Graines potagères	17,880	21,413
Cloches d'église	27,205	30,611
Livres de piété	24,993	20,807
Livres de science et scolaires	27,163	29,696
Livres imprimés depuis plus de douze ans	5,279	5,056
Frange dorée	6,192	4,943
Vases sacrés	16,549	29,788
Crème de tartre	133,486	169,059
Fermoirs de gants, oeillets de bottines, pointes de lacets	2,137	4,052
Journaux et revues	8,029	5,745
Déchets de laine	19,997	5,448
Produits bactériologiques ou sérums	2,514	3,931

Demandez aux membres adhérents de la Chambre de Commerce française de Montréal, dont les noms et adresses sont publiés dans chacun des numéros du *Bulletin mensuel*, s'ils regrettent les quelques francs que leur coûte leur cotisation annuelle.

reçu sur le pied d'une guerre de tarifs. A leur entrée au Canada, les marchandises allemandes étaient astreintes à une surtaxe de 33 1-3% en sus du tarif général, tandis que la plupart des produits français acquittaient le tarif général, à l'exception d'une centaine d'articles qui jouissaient du tarif intermédiaire.

La situation de la France n'a pas varié, mais l'Allemagne a obtenu, à partir du 1er mars 1910, la suppression de la surtaxe de 33⅓%. Immédiatement après cette suppression, les Allemands ont créé une ligne de navigation directe entre les ports de Brême, Hambourg et le Canada, et leurs commis voyageurs ont aussitôt fait irruption en Canada. Leurs qualités de tenacité et d'habileté souple n'ont pas tardé à faire leurs preuves, ici comme ailleurs.

Ils consentent tous les crédits qui leur sont demandés; ils ne craignent pas de vendre leur marchandises à perte, afin de la faire connaître, assurés qu'ils sont que l'avenir compensera et au-delà ce sacrifice de début. Si on leur objecte que leur article est inférieur à l'article francais, ils vont jusqu'à prétendre que ledit article français a été manufacturé en Allemagne, pour le compte du négociant français qui l'a vendu en Allemagne. Ils iront même, s'ils y sont acculés, jusqu'à faire fabriquer en France, la commande qu'on leur donnera.

Leur mot d'ordre n'est pas de faire, des le début, des affaires fructueuses, mais de faire des affaires coûte que coûte, afin de faire connaître leurs marques, d'établir des relations qu'ils se chargeront bien de développer dans la suite et dans de conditions rémunératrices.

Les résultats de cette méthode audacieuse sont là pour prouver sa force: Douze mois après la suppression de la surtaxe, les exportations allemandes au Canada ont dépassé de $2,112,000 celles de l'année précédente.

Pour démontrer que c'est bien à nos dépens que s'exercent les progrès du commerce allemand sur le marché canadien, nous avons établi le tableau du bas de la page 137. On y trouvera une liste des principaux produits français qui ont a subir la concurrence allemande. En comparant les chiffres de 1909 avec ceux de 1910, on verra que sur tous ces articles, nos exportations au Canada, ou ont diminué sensiblement ou sont restées stationnaires, tandis que sur ces mêmes articles, les exportations de l'Allemagne accusent des progrès considérables.

De tous temps notre chambre de commerce a lutté contre cette concurrence. Notre *bulletin mensuel* témoigne des efforts constants que nous avons faits pour renseigner nos compatriotes et les piloter. Si la place dont nous disposons nous l'avait permis, nous eussions reproduit ici, une série d'articles remarquables publiés en 1907 par M. G. Balcer, membre de notre chambre, aujourd'hui chevalier de la légion d'honneur et agent consulaire de France à Trois-Rivières. Monsieur Balcer montrait dans ces articles, les progrès de l'Allemagne sur le marché du Dominion. Il concluait par un éloquent plaidoyé en faveur de l'établissement d'une ligne de navigation directe entre la France et le Canada.

Cette conclusion est aujourd'hui encore la nôtre, et tant que nous n'aurons pas cette ligne directe que nous reclamons avec insistance depuis des années en l'appuyant sur des observations, des faits et des chiffres irrécusables, le commerce d'exportation de la France au Canada, demeurera dans un état d'infériorité vis à vis du commerce allemand. [1])

Nos exportations au Canada ne seraient pas seules à bénéficier d'une ligne directe; la France importe du Canada un certain nombre d'articles dont l'ensemble ne se monte pas encore à une chiffre très important, précisément à cause de l'absence d'une ligne directe.

A l'heure où, en France, le problème de la chèreté des vivres prend une tournure aigüe, le Canada nous parait appelé à devenir, à bref délai, pour notre pays un fournisseur apprécié. Le bétail, par exemple, fait défaut en France, et si nous disposions d'une ligne directe, il serait facile d'importer en France du bétail maigre canadien, lequel serait ensuite engraissé sur nos paturages. Sans parler des bénéfices importants qui peuvent être réalisés dans ce commerce là, l'intérêt général du consommateur français est assez évident pour militer en faveur de cette solution. On nous assure qu'au moment où paraîtront ces lignes, le parlement français aura voté la suppression des droits d'entrée du bétail étranger. Ce sera une première manche de gagnée pour le futur commerce d'exportation du bétail canadien en France, mais tant que nous n'aurons pas notre ligne directe, tout effort dans ce sens demeurera paralisé.

Principaux produits canadiens actuellement exportés en France.

	1909-1910	1910-1911
Amiante	$ 99.815	$105,258
Homard en boîte	949.793	832,818
Saumon en boîte	47,682	55,328
Pois	63 728	56,093
Blé	264,804	111,991
Instruments aratoires: faucheuses		145,297
" " moissonneuses		355,828
" " charrues	626,745	259
" " herses		2,527
" " rateaux à foin		88 907
Autres machines agricoles		117,722
Pièces de rechange	49,332	86,985

• • •

Dans le chapitre qui va suivre, notre secrétaire-archiviste, résume en termes excellents, d'après la longue expérience de notre Chambre, les conseils que nous donnons aux exportateurs français et la lecture attentive de ce chapitre rendra de réels services à ceux qui voudront bien se souvenir de ces conseils, et s'y conformer.

Nous recommandons aux exportateurs de prendre note des instructions spéciales que nous avons transcrites à la page 144 et qui montrent comment il est indispensable de procéder dans les expéditions de marchandises au Canada.

Enfin, il est une dernière recommandation que nous désirons adresser aux exportateurs français en général, et nous la résumons dans les termes suivants:

N'espérez pas ouvrir à vos produits des débouchés importants et permanents sur le marché canadien si vous n'êtes pas disposé à consacrer à une campagne de publicité une somme proportionnée aux prix de votre marchandise et à l'importance des résultats auxquels vous visez.

Nous sommes ici dans le royaume incontesté de la publicité. Elle est une puissance irrésistible avec laquelle *il faut* compter. Si vous ne fournissez pas à vos agents ou représentants au Canada les moyens de faire autour de vos produits une publicité indispensable, vos efforts seront vains, et la victoire restera toujours à ceux de vos concurrents qui n'hésitent pas à manier l'annonce, la réclame ou l'affiche. Le consommateur reste ici dans l'ignorance forcée des produits qui ne se font pas connaître à lui. Nous reviendrons sur ce point important dans notre chapitre sur les journaux du Canada; mais dès maintenant nous disons aux exportateurs français: *Pas de publicité, pas de marché.*

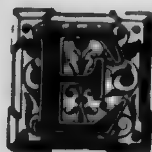
---

[1]) Voir un bref résumé de cette question à la page 11 de ce livre.

Agents et Représentants

Quelques remarques utiles sur le rôle qu'est appelé à jouer notre Chambre de commerce dans la recherche de représentants demandés par les exportateurs français

Conseils aux exportateurs. — Précautions à prendre. — Meilleures méthodes à suivre.

NTRE toutes les tâches qui incombent aux chambres de commerce françaises à l'étranger, la plus délicate et la plus périlleuse est incontestablement la désignation des agents, représentants et consignataires qui leur sont fréquemment demandés par les producteurs et exportateurs français.

Nous recevons au minimum trois cents demandes par an de cette nature, émanant d'industriels, de chambres de commerce de France, de l'Office National du Commerce Extérieur, d'agents généraux ou concessionnaires, etc. Et dans chaque cas, ces demandes sont accompagnées de recommandations abondantes autant qu'impérieuses: L'agent sollicité doit posséder énormément de qualités et offrir beaucoup de garanties. Il doit être compétent, actif, sérieux, honnête, solvable, expérimenté, que sais-je encore?

La plupart du temps, nos correspondants français ne se doutent pas de l'importance du service qu'ils réclament de nous et, quelques fois même, ils sont enclins à nous reprocher l'insuffisance ou l'incapacité des agents que nous leur avons indiqués et à nous rendre responsables des difficultés qu'ils peuvent avoir avec eux ou avec les clients qu'ils leur ont procurés. La lecture de cet article les renseignera sur les difficultés que nous éprouvons à leur donner satisfaction.

Les bons agents sont excessivement rares. Il est extrêmement difficile de trouver réunies en l'un d'eux toutes les qualités qui en sont exigées.

En dehors de quelques bonnes maisons françaises, les agents les plus anciens, les plus connus, les plus solvables, ceux dont le champ d'action est le plus étendu, en un mot ceux qui peuvent faire le plus gros chiffre d'affaires, sont, à de rares exceptions près, des indigènes, canadiens-anglais ou canadiens- français.

Quand ils acceptent une offre de représentation, c'est le plus souvent sans enthousiasme et sous certaines réserves. Ils ont déjà la carte de maisons anglaises, ou américaines, ou allemandes, productrices d'articles à peu près similaires . Ils condescendent à essayer l'article français, tout en se montrant exigeants sur le chiffre de leur commission, mais ni eux ni leurs voyageurs ne connaissent à fond la marchandise française et ne sont en bonne posture pour l'imposer à leurs clients. Ils se laissent rebuter par les permières objections qui leur sont faites; ils n'insistent pas suffisamment sur sa valeur supérieure, son fini, son élégance, sa solidité et, finalement, craignant de manquer une vente, sortent de leur valise l'article concurrent, moins cher, avec lequel ils enlèvent une commande. Le produit français est ainsi sacrifié.

Un certain nombre de français fixés au Canada se livrent à la représentation commerciale et s'adressent à nous pour les mettre en relations avec des maisons françaises.

Mais sont-ils aptes à ce genre d'affaires? possèdent-ils les qualités requises de compétence, d'expérience, de solvabilité?

C'est surtout avec ceux-là que notre prudence, notre discernement, notre sagacité, sont soumis à une rude épreuve.

Les uns, anciens employés de commerce en France ou négociants ayant abandonné leurs affaires, connaissent très bien certains articles de la production française: tissus, alimentation, liquides, modes, etc. Malheureusement, la plupart d'entr'eux ne connaissent pas le pays; ils ignorent les goûts de la clientèle, les méthodes et procédés de vente, la solvabilité de leurs acheteurs; il leur est même difficile d'établir leur prix de vente, ayant négligé de se renseigner sur les droits de douane et les frais de transport; ils ne savent rien du produit indigène ou étranger qui concurrence le leur. Enfin, le plus grand nombre ne connaissent pas un mot d'anglais et voit sa clientèle restreinte au petit nombre de marchands canadiens-français avec qui il peut converser dans sa langue.

Sans doute, on parle français au Canada, mais ce n'est guère que dans la province de Québec. Et la province de Québec n'est pas tout le Canada; elle n'en est au point de vue commercial, que la cinquième partie. De plus, dans les grandes villes de la province de Québec, à Montréal par exemple, les trois-cinquièmes du commerce de gros et de détail est entre les mains des anglais et c'est dans leur langue qu'il faut les aborder et traiter des affaires.

Autre inconvénient non moins grave. Beaucoup de ces agents ne possèdent même pas les quelques centaines de francs qui leur sont indispensables pour retirer de la douane les échantillons qu'ils recevraient, louer un bureau, y faire installer le téléphone, et assurer leur subsistance jusqu'à ce que leurs maisons leur aient réglé leurs commissions.

* * *

D'autres français, nayant jamais eu de profession ou bien anciens comptables, professeurs, journalistes ou ronds-de-cuir quelconques s'apercevant que leur plume ne peut les faire vivre au Canada nous demandent des agences.

Invités à décliner leurs connaissances commerciales, leur spécialité, ils répondent tranquillement qu'ils en sont totalement dépourvus, mais qu'ils peuvent vendre n'importe quoi.

Une fois sur dix, nous pourrons tomber sur un hom-

me intelligent et débrouillard qui s'assimilera très-rapidement son nouveau métier, se montrera docile aux conseils que nous lui donnerons et arrivera, avec beaucoup de patience et de persévérance à gagner sa vie et à donner satisfaction aux maisons françaises qui se le seront attaché.

Mais la masse de ces soi-disant agents est absolument impropre à cet emploi. Nous voyons un double danger à les indiquer à nos correspondants. D'une part, De loin en loin, nous recevons à nos bureau la visite de jeunes gens venant de France, boursiers de commerce ou ancien élèves d'écoles commerciales, munis d'excellentes recommandations, parlant l'anglais et possédant une bonne instruction commerciale. Ils cherchent leur voie et s'établiraient volontiers au Canada s'ils y voyaient une stituation d'avenir.

Ceux-là feraient d'excellents représentants, après avoir passé au moins un an au pays pour prendre contact et se renseigner sur les habitudes, les méthodes et l'état général des affaires commerciales. Mais, le plus souvent, ils se découragent vite; ils voudraient gagner de l'argent tout de suite; leur bourse ne leur permet qu'un séjour de trois ou six mois; ils ne trouvent pas immédiatement un emploi rémunérateur et ne peuvent attendre. Alors, ils retournent en France ou bien ils vont aux Etats-Unis, espérant trouver mieux. Et c'est fort loin de favoriser l'expansion du commerce français à l'étranger, ils ne peuvent que le déconsidérer par leur insuffisance, par leur incapacité mise en regard des anglais, allemands et autres si bien renseignés, si parfaitement choisis, si habiles en un mot, qui se présenteront dans les magasins où ils iront eux-mêmes. Quel parallèle établira l'acheteur entre les uns et les autres? D'autre part, leurs maladresses, leur insuccès, indisposeront les exportateurs français contre le Canada et les amèneront à abandonner leur tentative de s'y créer des débouchés. Ils conclueront qu'il n'y a rien à faire en ce pays et s'en désintéresseront. Double préjudice regrettable. Nous essayons de les retenir, mais il n'est pas en notre pouvoir de leur procurer, au début, une situation brillante. Au Canada, comme ailleurs, il faut savoir se contenter de peu pour commencer et avoir des prétentions modestes.

Si notre gouvernement ou nos institutions commerciales leur consentaient une bourse de séjour d'un an, nous croyons que le résultat serait meilleur.

* * *

Telles sont les plus graves difficultés que nous avons à résoudre en cette matière. Nous nous efforçons d'apporter à leur solution toute notre bonne volonté, tout notre tact et tout le fruit de notre expérience. Nous ne réussissons pas toujours à surmonter ces difficultés, mais lorsque nous ne parvenons pas à indiquer un agent à nos correspondants c'est que nous n'en connaissons pas qui soit apte à les satisfaiere. Et nous estimons qu'il vaut mieux nous abstenir que de les mettre en rapports avec quelqu'un dont ils auraient à se plaindre.

Nous souhaitons ardemment voir le commerce français augmenter au Canada son chiffre d'affaires, mais nous estimons que ce résultat sera plus sûrement atteint par les méthodes prudentes que nous employons que par le choix inconsidéré d'agents incapables ou malhonnêtes.

* * *

Nous n'avons parlé jusqu'ici que des agents ou représentants que nous connaissons, c'est-à-dire de ceux qui s'adressent à nous pour obtenir des représentations, mais il en existe une autre catégorie, composée de ceux qui se gardent bien—et pour cause—de recourir à notre intermédiaire.

Empressons-nous de dire que nous connaissons nombre d'honnêtes gens, faisant des affaires comme agents, dépositaires ou représentants de maisons françaises avec lesquelles ils sont entrés en rapports directement et qui s'acquittent scrupuleusement de leurs devoirs envers elles.

Cette parenthèse fermée, revenons aux intéressants personnages dont nous voulons parler. Ils opèrent, plus spécialement, dans les vins et spiritueux. Inutile d'ajouter qu'ils négligent de se munir de la patente ad hoc, impérieusement exigée par les lois de ce pays; ils n'ont pas deux ou trois mille francs à gaspiller pour payer cette patente. Et puis quels risques courent-ils? S'ils sont pincés, ce sont les marchandises des distillateurs et viticulteurs français trop confiants qui paieront les pots cassés, car elles seront saisies si on les trouve entre leurs mains.

Leur mode de procéder est des plus simples: ils se proposent comme représentants à vingt ou trente maisons des Charentes, du Bordelais, de la Bourgogne ou de la Champagne. Sur ce nombre, il s'en trouve toujours une ou deux qui mord à l'hameçon, c'est-à-dire qui accepte leurs offres sans prendre de renseignements. Alors, ou bien ils demandent une consignation de marchandises ou bien ils passent une commande au nom d'un comparse et le négociant français, naïf, expédie ce qu'on lui demande. Dans les deux cas, le résultat est identique: il ne reverra ni marchandise, ni argent.

L'échéance arrive et les traites reviennent impayées. A ce moment, il songera qu'il existe à Montréal une Chambre de Commerce française et se décidera à lui écrire pour obtenir des renseignements sur son Agent. Que ne l'a-t-il fait plus tôt? Il apprend, hélas; que sa marchandise a été vendue à vil prix, dès son arrivée, par son indélicat agent, qui a encaissé l'argent, ou bien encore qu'elle est entre les mains d'un receleur, qui en est devenu propriétaire, après avoir prêté sur gage, vingt pour cent de sa valeur, ou même moins.

Il tempête, il menace, mais c'est en vain, car il ne reste plus rien à faire.... si ce n'est de prendre jugement devant les tribunaux civils contre l'agent ou le client, qui ont toujours été insolvables et le demeureront éternellement. Il nous demande de faire châtier les voleurs, de déposer une plainte au parquet. Impossible! au Canada, il n'y a ni république, ni procureur, ni rien qui en tienne lieu. Il faut poursuivre soi-même et, d'ailleurs, la loi considère comme licites les agissements que nous venons de signaler, à moins qu'ils ne se compliquent d'un aveu de fraude ou de quelque chose d'équivalent. Plus d'un négociant français sait cela aussi bien que nous, l'ayant appris à ses dépens.

Résumons-nous. Les exportateurs français ont tout intérêt à nous consulter avant de choisir un agent au Canada. Qu'ils évitent surtout, principalement lorsqu'il s'agit de vins et spiritueux, de faire des consignations sans s'assurer, au préalable, de la solvabilité et de l'honorabilité de leur consignataire. Nous avons répété ces conseils à satiété, mais nous ne nous lasserons pas d'y revenir et nous nous estimerons heureux s'ils peuvent éviter à quelques-uns de nos compatriotes les déboires auxquels ils sont exposés.

Quelques maisons françaises, au lieu de chercher un représentant au Canada, y envoient périodiquement un voyageur. Entre tous les systèmes, celui-ci est, de beaucoup, le meilleur et donne les plus heureux résultats. Le voyageur est plus qu'un intermédiaire, c'est un trait d'union entre le vendeur et l'acheteur; il connait les habitudes et les goûts de ses clients et s'efforce de les satisfaire; il subit, en souriant, leurs caprices et même leurs manies; il apaise les mécontentements, s'il s'en produit, avec sa politesse et sa bonne humeur; il sait, mieux que personne, faire valoir sa marchandise et démontrer sa supériorité; en un mot, c'est le vendeur idéal.

Sans doute, son déplacement coûte cher, mais s'il est à la hauteur de sa mission, les affaires qu'il amènera à sa maison lui procureront des bénéfices dix ou vingt fois supérieurs à ses dépenses.

Certains exportateurs français espèrent se créer un débouché au Canada par correspondance: c'est une très grave erreur. Ce procédé ne réussit pas une fois sur vingt. Au Canada, la clientèle est quotidiennement sollicitée par les voyageurs américains, anglais et allemands, qui se succèdent à brefs intervalles; elle accueille plutôt les offres qui lui sont faites de vive voix, avec échantillons à l'appui, que celles qui lui arrivent, par lettre, de gens qui lui sont totalement inconnus.

A ceux de nos compatriotes qui cherchent à nouer des relations commerciales au Canada, nous ne manquons jamais de conseilleur d'y venir ou d'y envoyer un voyageur expérimenté, parlant l'anglais et connaissant bien l'article à placer. Ce conseil n'est pas toujours suivi, mais il l'est quelques fois et nous constatons avec satisfaction que le nombre des voyageurs français, qui parcourent le Canada s'accroit d'année en année, quoiqu'il nous paraisse inférieur—autant que nous pouvons en juger—à celui des voyageurs allemands.

La concurrence qui nous est faite sur le marché canadien devient de plus en plus acharnée. Chacune des statistiques mensuelles et trimestrielles publiées dans notre *Bulletin Mensuel* est un avertissement dont nous devons tenir compte, car le terrain perdu se rattrappe difficilement. Nous ne devons donc rien négliger pour conserver au Canada la situation que nous y occupons, par l'emploi de tous les moyens d'action dont nous pouvons disposer.

S. Durantel.

LE TRAITÉ FRANCO-CANADIEN

Formulaire pour les exportations

Nous donnons ici le texte officiel en français des factures qui doivent accompagner les marchandises vendues au Canada, conformément aux dernières conventions.

Nous appelons particulièrement l'attention de nos lecteurs sur les détails suivants :

La valeur de la marchandise en France et le prix de vente à l'acheteur canadien, fussent-ils identiques, comme cela a lieu, d'ailleurs, presque toujours, doivent être RÉPÉTÉS dans deux colonnes différentes. Certains exportateurs, jugeant cette répétition inutile, s'en dispensent et causent ainsi des désagréments et des ennuis sérieux à leurs destinataires canadiens. Il serait facile d'éviter ces ennuis en observant strictement les prescriptions de la douane.

Comme par le passé, les factures doivent être établies EN DOUBLE et la déclaration dont la formule est ci-après donnée doit être écrite, imprimée ou estampée sur les deux exemplaires de la facture et doit être signée par l'exportateur ou son préposé.

FORMULE M. A.

Je, soussigné, certifie ce qui suit : —

1° Que je suis le (ÉCRIRE ICI LE MOT ASSOCIÉ, DIRECTEUR, PREMIER COMMIS OU COMMIS PRINCIPAL, EN DONNANT LE GRADE SELON LE CAS), exportateur des marchandises comprises dans la facture ci-dessus ;

2° Que la dite facture est à tous égards exacte et fidèle ;

3° Que la dite facture contient un relevé complet montrant le prix réellement payé ou à payer pour les dites marchandises, la quantité rélle des dites marchandises, ainsi que tous les frais qui les frappent ;

4° Que la dite facture montre également la juste valeur courante des dites marchandises au moment et au point de leur exportation directe en Canada et à laquelle elles auraient été vendues à la même époque, au même point, en même quantité et sous le même conditionnement pour la consommation intérieure, sur les principaux marchés du pays d'où elles sont directement exportées au Canada, sans aucun escompte ou déduction pour argent comptant, ou du fait d'aucun "drawback" ou prime, ou du fait d'aucun droit régalien, qui leur serait appliqué, lorsqu'elles sont vendues pour la consommation intérieure et ne leur serait pas, lorsqu'elles sont exportées, ou du fait de leur exportation même ou pour quelque considération que ce soit ;

5° Qu'aucune facture différente des marchandises mentionnées dans la dite facture n'a été ni ne sera fournie à qui que ce soit ; et

6° Qu'aucun arrangement ou entente affectant le prix d'achat des dites marchandises n'a été ni ne sera fait ni conclu entre le dit exportateur, ou par qui que ce soit pour le compte de l'un ou de l'autre d'entre eux, soit par le moyen de remise, rabais, appointements, rémunération ou d'aucune manière que ce soit autre que ce qui est indiqué dans la dite facture.

A

Que chaque article sur cette facture est effectivement du produit naturel ou fabriqué du pays spécifié sur la facture comme étant le pays d'origine ;

Que chaque produit fabriqué sur la facture, dans sa forme actuelle, prêt à être exporté au Canada, a été fini par un certain montant de travail, dans le dit pays d'origine, et que au moins le quart du coût de la production de ces articles est le produit de l'industrie du dit pays.

Daté à .... } (Signature),

ce .... jour de .... 191 } ....

MODÈLE DE FACTURE

(Lieu et date) ....

FACTURE de .... acheté .... par ....

de .... de .... devant être expédié

de .... par ....

PAYS D'ORIGINE	Marques et numéros sur les colis.	QUANTITÉ ET DESCRIPTION DES EFFETS.	Juste valeur courante telle que vendue pour consommation intérieure au temps de l'expédition.	PRIX DE VENTE À L'ACHETEUR CANADIEN.	
				@	Montant.
			(Voir paragraphe 4)	(Voir paragr. 3)	

....
(Signature de l'exportateur)

BANQUE DE MONTRÉAL

FONDÉE EN 1817

(Incorporée par acte du Parlement)

Capital (versé)	$14,400,000.00
Capital non versé	12,000,000.00
Profits indivis	961,789.11

Siège central : MONTRÉAL.

COMITÉ DES DIRECTEURS :

Très Honorable LORD STRATHCONA ET MONT-ROYAL, G.C.M.G., G.C.V.O. . . . . Président d'honneur

R. B. ANGUS, président.
SIR EDWARD CLOUSTON, Bart., Vice-Président.
SIR WILLIAM MACDONALD.
SIR THOMAS SHAUGHNESSY, K.C.V.O.
A. BAUMGARTEN.

E. B. GREENSHIELDS
HON. ROBT. MACKAY
C. R. HOSMER

JAMES ROSS
DAVID MORRICE
H. V. MEREDITH

SIR EDWARD CLOUSTON, Bart., Gérant-Général.

Situation générale au 31 octobre 1910 :

Billets en circulation	$ 14,502,591
Dépôts	$197,543,856
	$212,046,447
Argent comptant et billets du gouvernement	$ 21,796,760
Créances sur d'autres banques en Gde Bretagne et sur des agents à l'étranger	17,214,648
Prêts à courte échéance en Grande Bretagne et aux Etats-Unis	61,918,750
Valeurs du gouvernement et valeurs municipales	1,496,344
Obligations et actions de chemin de fer et autres	18,284,975
Billets et chèques d'autres banques	4,849,328
Prêts courants, escomptes et autres créances	112,087,961
Immeubles de la Banque	600,000
	$236,852,784

145 succursales sur toute l'étendue du Canada, aux Etats-Unis, à Mexico et à Terreneuve.

Bureau à Londres: 47 Threadneedle Street, E. C.

Le département d'épargne est en relation avec toutes les succursales canadiennes.
Les dépôts y sont reçus et l'intérêt payé au cours du jour.

Encaissements effectués sur toute l'étendue du Canada et des Etats-Unis dans des conditions très avantageuses.

Lettres de crédit délivrées pour toutes les parties du monde.

The Bank of British North America

Fondée en 1836. — Incorporée par charte royale en 1840.

CAPITAL VERSÉ £1,000,000 STG. — FONDS DE RÉSERVE £545,000 STG.

Siège Central: 5 GRACECHURCH ST., LONDRES, ANGLETERRE.

W. S. GOLDBY, Gérant. — A. G. WALLIS, secrétaire.

COMITE DES DIRECTEURS :

J. H. Brodie, Esq.
J. H. Mayne Campbell, Esq.
J. J. Cater, Esq.
Richard H. Glyn, Esq.
E. A. Hoare, Esq.
H. J. B. Kendall, Esq.
Frederick Lubbock, Es.
C. W. Tomkinson, Esq.
G. D. Whatman, Esq.

Siège principal au Canada: RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

H. STIKEMAN, gérant général.

SUCCURSALES ET AGENCES EN AMERIQUE:

Agence à New-York: 52 Wall Street.

Agence à San Francisco: 264 California Street.

AU CANADA:

QUEBEC: MONTREAL, rue St-Jacques, " rue Ste-Catherine (Succursale). LONGUEUIL. VARENNES (Succursale). QUEBEC, " St. John's Gate, " Levis (Succ.)

ONTARIO: BOBCAYGEON, BRANTFORD, CAINSVILLE (Succ.), CAMPBELLFORD, FENELON FALLS, HAMILTON (Succ., " Westinghouse Ave., " Victoria Avenue (Succ.), KINGSTON, LONDON, " Market Sq. (Succ.), MIDLAND, OTTAWA, TORONTO, " rues Kings et Dufferin, TORONTO OUEST, " Bloor & Lansdowne, " Avenue (Succ.), " Weston (Succ.).

NOUVELLE ECOSSE: HALIFAX

NOUVEAU BRUNSWICK: FREDERICTON, ST. JOHN, " Union St., ST. MARTINS, ST. STEPHEN

COLOMBIE ANGLAISE: ASHCROFT, DUNCANS, FORT GEORGE, GREENWOOD, HEDLEY, KASLO, N. VANCOUVER (Succ.), PRINCE RUPERT, QUESNEL, ROSSLAND, TRAIL (Succ.), VANCOUVER, VICTORIA

MANITOBA: ALEXANDER, BELMONT, BRANDON, DARLINGFORD, OAK RIVER, RESTON, WINNIPEG

SASK.: BATTLEFORD, DAVIDSON, DUCK LAKE, ESTEVAN, FORWARD, GIRVIN (Succ.), ITUNA, KELLIHER, N. BATTLEFORD, PAYNTON, PUNNICHY (Succ.), RAYMORE, ROSTHERN, SALTCOATS, SASKATOON, SEMANS, WALDRON, WYNYARD, YORKTON

ALBERTA: BOW ISLAND, BURDETT, CALGARY, MACLEOD

DISTRICT du YUKON: DAWSON

Agents à Paris: CREDIT LYONNAIS.

La Banque s'occupe de toutes espèces d'affaires de Banque.

Elle a des agents au Canada et des correspondants dans les principaux centres des Etats-Unis et à l'étranger, ce qui lui permet d'opérer les encaissements dans des conditions particulièrement faciles.

Remises sous forme de traites sur Paris ou Londres.

Intérêts sur dépôts dans le département d'Epargne ou sur compte de dépôt aux taux usuels.

Agents au Canada de la Colonial Bank des Antilles anglaises.

J. ELMSLY, gérant de la succursale de Montréal.

The Canadian Bank of Commerce

Fondée en 1867

Capital versé
$10,000,000

Président:
Sir Edmond Walker
C.V.C., L.L.D., D.C.L.



Édifice de la Banque, à Toronto

Bureau principal
TORONTO

Fonds de réserve
$7,000,000

Gérant Général
Alexander Laird

SUCCURSALES DE LA BANQUE, AU CANADA

Colombie Anglaise et Yukon

Chilliwack
Cranbrook
Creston
Cumberland
Dawson

[illegible]ie
[illegible]wood
Kamloops
Kelowna

Ladysmith
Mission City
Nakusp
Nanaimo

Nelson
New Westminster
Penticton
Prince Rupert

Princeton
Revelstoke
Salmon Arm
South Hill

Stewart
Vancouver (8 succ.)
Victoria (2 succ.)
White Horse

Provinces de l'Ouest

Bassano
Bawlf
Bengough
Biggar
Brandon
Broderick
Brooking
Calgary (3 offs)
Canora
Carman
Carmangay
Champion
Claresholm
Crossfield
Dauphin
Delisle
Drinkwater

Durban
Edmonton
Elbow
Elfros
Elgin
Elkhorn
Gilbert Plains
Gleichen
Grandview
Granum
Hardisty
Hawarden
Herbert
High River
Humboldt
Innisfail
Kamsack

Kerrobert
Kindersley
Kitscoty
Lamerton
Langham
Lanigan
Lashburn
Lethbridge
Lloydminster
Lougheed
Macleod
Marcelin
Medicine Hat
Melfort
Melville
Milestone
Milk River

Moosejaw
Milk River
Monarch
Moosomin
Morse
Nanton
Neepawa
New Dayton
Nokomis
North Battleford
Nutana
Tugaske
[illegible]
Outlook
Pincher Creek
Ponoka
Portage La Prairie

Prince Albert
Provost
Radisson
Red Deer
Regina
Rivers
Saskatoon
Shellbrook
Stavely
Stony Plain
Strathcona
Strathmore
Swan River
Swift Current
The Pas
Transcona
Treherne

Vegreville
Vermilion
Virden
Vonda
Wadena
Warner
Watrous
Watson
Wetaskiwin
Weyburn
Wilcox
Willow Bunch
Winnipeg (7 offs)
Yellowgrass
Yorkton

Provinces d'Ontario et de Québec

Ayr
Barrie
Belleville
Berlin
Blenheim
Brantford
Cayuga
Chatham
Cobalt
Collingwood

Crediton
Dresden
Dundas
Dunnville
Exeter
Forest
Fort Frances
Fort William
Galt
Goderich

Gowganda
Guelph
Hamilton
Kingston
Latchford
Lindsay
London
Montreal (2 offs)
Orangeville
Ottawa (3 offs)

Peterboro
Paris
Parkhill
Parry Sound
Porcupine
Porcupine South
Port Arthur
Port Perry
Quebec
Rainy River

St. Catharines
Sarnia
Sault Ste-Marie
Seaforth
Simcoe
Stratford
Strathroy
Thedford
Toronto (16 offs)
Walkerton

Walkerville
Waterloo
Wiarton
Windsor
Wingham
Woodstock

Provinces Maritimes

Alberton
Amherst
Antigonish
Barrington

Bridgewater
Charlottetown
Halifax

Middleton
Montague
New Glasgow

Parrsboro
Springhill
Shelburne

Souris
St. John
Summerside

Sydney
Truro
Windsor

Aux Etats-Unis

New York — Portland, Ore. — San Francisco — Seattle

Au Mexique: Mexico, D. F.

En Angleterre: LONDRES: 2 Lombard Street, E. C.

En raison du grand nombre de ses succursales cette Banque facilite considérablement les transactions de cette espèce et les relations d'affaires avec le Canada, y compris l'achat et la vente d'actions, le payement de dividentes, coupons etc. La succursale de la Banque à Londres, délivre des traites et des lettres de crédit utilisables dans tout le Canada et dans toute la partie ouest de l'Amérique du Nord. Elle fait des transfers par cable ou par lettre dans toutes les parties du Canada et dans les principales villes des Etats-Unis et du Mexique. Achat de lettres de changes. Encaissements rapides.

AGENTS EN FRANCE: Crédit Lyonnais, Paris. Société Générale, Paris

Banque Internationale du Canada.

Incorporée par Acte du Parlement Canadien.

Capital entièrement souscrit - $10,000,000. [Frs. 52,000,000]

Siège Central, MONTREAL, Canada.

Agence à Paris, 60 Rue de la Victoire.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMITE DE MONTREAL.

Rodolphe Forget, Président.
Membre du Parlement Fédéral.
Président de la Cie Richelieu & Ontario Navigation.
Président Quebec Rail'y, Light Heat & Power Co.
Président Quebec & Saguenay Railway.
Président East Canada Power & Pulp Co.
Vice-Président Montreal Light, Heat & Power Co.
Administrateur Toronto Railway Co.

Robert Bickerdike, Vice-Président.
Membre du Parlement Fédéral.
Administrateur Canada Life Insurance Co.
Ex-Vice-Président de la Banque d'Hochelaga.

J. N. Greenshields.
Conseiller du Roi.
Président Shawinigan Cotton Co.
Président Wayagamack Pulp & Paper Co., Ltd.
Président City Central Real Estate Co.
Président Travellers Life Assurance Co., Ltd.
Président National Bridge Co.
Président Transportation Building Co.
Administrateur de le Wabasso Cotton Co.
Administrateur de la Quebec Railway Light, Heat & Power Co.

Sir Georges Garneau.
Chevalier de la Légion d'Honneur.
Ancien Maire de Québec.

Hon. L. O. Taillon.
Membre du Conseil Privé du Roi pour le Canada.
Ancien Ministre des Postes du Canada.
Ancien Premier Ministre des Finances de la Province de Quédec.

COMITE DE PARIS.

S. V. Chomereau-Lamothe.
Officier de la Légion d'Honneur.
Gouverneur Honoraire de la Banque de France.
Administrateur du Crédit Foncier de France.

Georges Martin.
Chevalier de la Légion d'Honneur.
Président du Comité de Contrôle du Comptoir National d'Escompte de Paris.
Ancien Inspecteur des Finances.
Président de la Compagnie Française d'Etudes au Canada.
Vice-Président de la confiance Vie.
Administrateur de la Confiance Incendie.
Administrateur de la Compagnie Générale Française des Tramways.

Raoul Sautter.
De la Maison Odier, Sautter & Cie., Banquier.
Administrateur de la Compagnie des Phosphates et Chemin de Fer de Gafsa.
Commissaire de la Banque de Paris et des Pays Bas.
Commissaire de la Société Française de Reports et Dépôts.
Commissaire de la Société Anonyme des Forges et Acieries du Nord et de l'Est.
Commissaire de la Société Française de Navigation à Vapeur "Chargeurs Réunis".

Stanislas Badel.
De la Maison Badel, Frères & Cie., Banquiers.

La Banque Internationale du Canada fait toutes opérations de Banque et notamment :

L'Escompte de Papier, avances sur titres, ouvertures de credits, achats et ventes de chèques et d'effets sur l'Etranger, Achats de Billets de Banque et de Monnaies Etrangères, encaissement d'effets sur toutes les places du Canada, des Etats Unis et des Pays Etrangers.

Emissions de Lettres de Crédit payables dans toutes les villes du monde.

Taux d'intérêt 3% sur les comptes Dépots.

CORPORATION AGENCIES,
LIMITED.

Capital autorisé, $500.000
Capital versé, - 300.000

C. H. CAHAN, K.C. . . . . Président
H. A. LOVETT, K.C. . . . . Vice-Président et Avocat Conseil.
R. LLOYD-JONES . . . . Gérant.
G. F. GYLES, A.C.A. (Angleterre) . . . . . . Secrétaire-Trésorier.
L. A. HERDT, McE., E.E., M.C.S.C.E.
W. F. TYE, M.A.S.C.E., M.C.S.C.E.,
CHARLES FERGIE, M.E.,
R. F. HAYWARD, M.A.S.C.E., M.A.I.E.E.,
} Ingénieurs Conseils.

Cette Compagnie a été fondée conformément aux lois du Canada, avec tous les pouvoirs nécessaires pour remplir le rôle qu'elle s'est proposé, et notamment :

1o. Faire des enquêtes, avec l'assistance de comptables experts, évaluateurs et ingénieurs, sur toute entreprise canadienne, toute affaire en voie de lancement ou déjà existante, toute propriété ou toute valeur.

2o. Examiner et faire rapport sur la comptabilité, les chances de succès, les affaires d'une personne, d'une maison, compagnie ou société quelconque.

3o. Examiner et faire rapport sur les titres et la valeur de propriétés tant réelles que personnelles.

4o. Faire rapport, après examen, sur la validité de toute émission d'obligations, débentures ou autres valeurs de toute corporation ou compagnie.

5o. Fournir aux banquiers, agents de change, courtiers ou capitalistes, des rapports d'experts indépendants sur les entreprises, affaires nouvelles ou anciennes, propriétés ou valeurs qui les intéressent.

6o. Conseiller et aider à l'organisation de nouvelles entreprises ou à la reconstitution d'affaires déjà existantes qui, après examen, ont paru être d'un placement sûr et sage.

7o. Agir comme agents ou représentants de toute compagnie anglaise ou étrangère, ou de tout capitaliste anglais ou étranger, dans la direction ou l'administration de leurs affaires au Canada.

8o. Agir comme agents ou représentants dans l'administration de biens, la vente ou l'achat de propriétés, l'encaissement ou le payement de sommes d'argent, de rentes, intérêts ou dividendes.

9o. Agir comme consignataires, mandataires de créanciers, liquidateurs, curateurs ou administrateurs de compagnies ou particuliers insolvables.

La Compagnie est en relations étroites avec des ingénieurs expérimentés et de toute confiance, des évaluateurs et des experts comptables qui sont particulièrement bien qualifiés pour aider la compagnie à atteindre les divers buts qu'elle s'est proposés.

LA COMPAGNIE REPONDRA AVEC PLAISIR A TOUTES LES LETTRES QUI POURRONT LUI ETRE ADRESSEES.

SIEGE CENTRAL :

Royal Insurance Building, Place d'Armes,

MONTREAL

Adresse télégraphique : CORPAGENT, MONTREAL.

P. O Box 221.

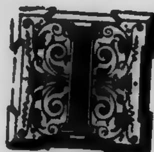
Banquiers : BANQUE DE MONTREAL.

Phone Main 7507.

Bureaux à Londres : 4 ST. MARY AVE. London, E. C.

Corporation Agencies,
LIMITED.

Les Banques du Canada



IL y a quarante ans, on comptait au Canada 26 banques. En 1911 le nombre des banques "à charte", c'est-à-dire "incorporées" en vertu d'un acte du parlement, est de 29; l'augmentation à première vue, paraît insignifiante; mais tandis qu'il y a quarante ans les 26 banques du Canada ne comptaient guère que 120 succursales, toutes dans l'Est, les 29 banques de 1911, avaient, à la fin de juillet 1911, 2544 succursales, répandues sur toute l'étendue du pays et dont 143 ont été créées dans le courant même de l'année 1911. En outre, les banques canadiennes ont aujourd'hui 13 succursales aux Etats-Unis, cinq en Angleterre, deux à Mexico et deux à Paris.

Le peuplement et le développement rapides du pays et surtout des régions nouvelles de l'ouest, expliquent la nécessité où sont les banques d'augmenter sans cesse le nombre de leurs succursales et cette augmentation du nombre des succursales fournit à son tour un moyen de mesurer les progrès du pays.

Voici un petit tableau qui, dans sa simplicité, ne manque pas d'éloquence. Il montre l'accroissement successif du nombre des succursales des banques, de 1901 à 1911, dans les trois provinces des prairies.

Nombre des succursales des Banques

Année	Manitoba	Sask.		Alberta	Total
1901	52	...	*19	...	71
1902	53	...	*23	...	76
1903	64	...	*42	...	106
1904	86	...	*74	...	160
1905	90	39	...	41	170
1906	104	48	...	49	201
1907	146	91	...	77	314
1908	161	116	...	89	366
1909	164	131	...	97	392
1910	171	187	...	140	498
1911	187	306	...	209	702

*Territoires du Nord-Ouest.

Voici maintenant un tableau qui résume les progrès des affaires des banques à charte depuis dix ans:

	1901	1911
Capitaux versés	$ 67,095,718	$ 101,065,306
Notes en circulation	49,119,479	88,618,699
Dépôts	315,775,426	874,672,408
Prêts	318,240,540	786,743,770
Actif	528,304,119	1,302,131,886
Passif	417,320,761	1,101,875,234

Les *"Bank Clearings"* ou chambres de compensation, accusent des progrès formidables. Ce qualificatif n'a rien d'exagéré. Au moment, en effet où furent institués les "Bank Clearings", c'est-à-dire en 1893, les compensations des banques s'élevèrent pour cette année-là, à $979,163,296, c'est-à-dire à un peu moins de 5 milliards de francs. Or en 1906 le mouvement des affaires en banque atteignait déjà 20 milliards de francs et, en 1910 il a dépassé 30 milliards et demi.

On trouvera, au bas de cette page, les totaux annuels (1906-1910) des compensations des banques classées par provinces et l'on trouvera au bas de la page suivante un tableau qui montre le total annuel des "bank clearings' des grandes villes, de 1905 à 1910.

• • •

A côté des banques incorporées, il y a, au Canada, un grand nombre de banquiers privés ainsi que des sociétés de prêts sur hypothèques ou autres garanties.

Le gouvernement a aussi établi des caisses d'épargne postales ainsi que des Banques d'épargne spéciales.

Voici la comparaison des dépôts dans les banques d'épargne du gouvernement ,non compris les caisses d'épargne postale:

Année	Total des dépôts
1868	$ 1,483,219
1881	9,628,445
1891	17,661,378
1901	16,098,146
1911	14,341,668

Voici maintenant la comparaison des dépôts des caisses d'épargne postale:

Année	Total des dépôts
1868	$ 204,589
1881	6,208,227
1891	21,738,648
1901	39,950,810
1910	42,848,026

Voici enfin la comparaison des dépôts dans les Banques d'épargne spéciales:

Année	Total des dépôts
1868	$ 2,672,884
1881	7,685,888
1891	10,982,232
1901	19,125,100
1911	36,152,216

Les lois qui régissent le fonctionnement des banques à charte et l'émission de leur papier-monnaie sont simples, concises et de nature à inspirer au public une confiance entière dans les banques du pays. Contrairement à l'idée que l'on se fait trop souvent, à l'étranger, le commerce de la banque, au Canada, ne constitue nul-

Compensations des Banques du Canada

Classement par Province

Provinces	1906 $	1907 $	1908 $	1909 $	1910 $
Ontario	1,491,336,495	1,539,257,898	1,450,474,915	1,757,779,723	1,956,049,935
Québec	1,626,531,003	1,663,198,167	1,579,127,582	1,985,452,773	2,212,268,621
Manitoba	504,585,914	596,667,576	614,111,801	770,649,322	973,694,051
Colombie Anglaise	178,221,971	247,065,068	238,439,459	358,235,823	546,555,892
Alberta	*45,708,645	115,515,[illegible]56	103,411,732	139,315,401	231,690,244
Nouveau Brunswick	60,032,818	66,150,414	66,435,636	72,404,500	77,843,546
Nouvelle Ecosse	91,552,219	93,587,137	90,232,245	95,278,463	95,855,316
Saskatchewan				†14,153,244	59,743,982
Total	3,997,969,065	4,321,441,616	4,142,233,379	5,203,269,249	6,153,701,587

* Six mois seulement. † La chambre de Regina n'a débuté que le 1er octobre 1909.

lement un monopole. Pour établir une banque au Canada, il suffit:

1° de demander au parlement un Acte d'incorporation.

2° de prouver la souscription ,de bonne foi, d'un capital minimum de $500,000 dont la moitié doit être payé à l'émission.

Dès que l'Acte a été revêtu de la sanction de la Chambre des Communes et du Sénat, (ce qui n'offre pas grande difficulté) le gouvernement accorde à la banque un délai maximum d'un an pour procéder à son organisation et à l'ouverture de ses opérations.

L'émission des obligations peut être commencée de suite et dès que les $500,000 sont souscrits et la moitié payée comptant, cette somme est déposée entre les mains du gouvernemepnt avec la liste des souscripteurs et le montant de leurs souscriptions.

Les membres du conseil d'administration (directeurs) provisoirement nommés sont alors remplacés par des "directeurs" définitifs dont le nombre peut varier de 5 à 10 et dont la majorité doit être composée de sujets britanniques. Une copie du procès-verbal des élections est alors envoyée au ministre des finances qui, s'il est satisfait et si tout est en bon ordre, émet un certificat autorisant la banque à commencer ses opérations. Il rembourse sans intérêt les $500,000 déposés, moins une somme de $5,000 qui est gardée comme première contribution au fonds de garantie des notes en circulation. Ces diverses formalités, on le voit, sont extrêmement simples.

Les rapports annuels des grandes banques canadiennes, le prix actuel de leurs actions, toutes cotées bien au-dessus du pair, et les dividendes généreux qu'elles payent (jusqu'à 13%) montrent que la profession de banquier est une des meilleures qui soit, au Canada, et expliquent que les titres des banques canadiennes soient de plus en plus recherchés.

* * *

Les banques canadiennes ont joué et continuent à jouer un très grand rôle dans l'oeuvre de mise en valeur de cet immense et riche territoire. C'est à l'action combinée des banques et des chemins de fer qu'est due la diffusion de ces centres de colonisation et d'agriculture qui font de l'ouest canadien l'un des futurs greniers du monde.

Il convient de remarquer, à ce propos, que la prudence des banquiers canadiens fait un heureux contraste avec les méthodes hardies, parfois même aventureuses de leurs voisins des Etats-Unis. L'organisation des banques caandiennes a donné des preuves de solidité et d'élasticité remarquables, notamment pendant la crise de 1907 et à la suite de cette crise.

Elle vient d'en fournir une nouvelle preuve en 1911 et il n'est pas sans intérêt de la souligner avant de clore ce chapitre.

* * *

Chaque année, au moment des récoltes, un problème difficile se pose aux banques canadiennes. Le mouvement énorme des capitaux, les transactions de tout genre auxquelles ces récoltes donnent lieu, obligent les banques à serrer comme on dit, les cordons de leur bourse, autrement dit à faire rentrer leurs fonds et à n'en laisser sortir que le moins possible afin d'augmenter le plus possible les disponibilités qui leur permettront de faire face à ce mouvement de capitaux.

Jusqu'ici, cette situation a toujours produit durant l'été une certaine tension monétaire, mais pour la première fois en 1911, cette tension monétaire à laquelle le monde des affaires est chaque année préparé, ne s'est pas produite. Jamais cependant la récolte n'a été aussi belle. Les trains et les paquebots, les voies ferrées et les canaux ont du mal à suffire au transport des céréales de l'ouest et, malgré cela, les banques ont pu faire face sans difficulté à tous les besoins du moment. Aucun malaise, même passager, n'a été éprouvé. Les rouages multiples et compliqués du vaste organisme financier du pays, ont fonctionné avec une parfaite aisance. A quelque point de vue que l'on se place on peut hardiment affirmer que jamais la situation financière canadienne n'a été plus belle ni d'une solidité plus encourageante que durant l'été et l'automne 1911.

C'est là une constatation à laquelle on ne saurait attacher trop de prix, à un moment où précisément, un vent de déroute souffle dans Wall Street. On y trouve la preuve, une fois de plus, que le système banquaire, les habitudes et les principes de la haute finance canadienne ne doivent pas être confondues avec les systèmes, les habitudes et, nous allions dire l'absence de principes, du monde financier des Etats-Unis.

Aux yeux de ceux qui connaissent le Canada pour avoir pris une part directe ou indirecte à son activité économique, cette constatation n'est pas nouvelle; mais il est bon de la mettre sous les yeux de ceux qui n'ont eu jusqu'ici qu'une idée vague de la vie financière du Dominion et qui la considèrent trop volontiers comme étroitement dépendante de l'organisme des Etats-Unis.

Nous invitons les financiers de France à y regarder de plus près et à vérifier eux-mêmes l'exactitude de nos affirmations. Ils n'y perdront certainement ni leur temps, ni leur argent.

Compensations des Banques des princpiales villes du Canada, de 1905 à 1910

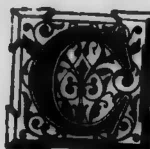
de	1905 $	1906 $	1907 $	1908 $	1909 $	1910 $
Calgary	....	*41,771,924	69,798,565	64,815,227	98,754,389	150,677,031
Edmonton	....	†3,936,721	45,716,791	38,596,505	50,561,012	71,635,122
Halifax	89,251,561	91,552,219	93,587,137	90,232,245	95,278,463	95,855,316
Hamilton	68,367,601	68,480,620	88,104,108	72,329,688	84,803,936	101,226,496
London	50,439,505	57,863,782	65,760,473	56,875,041	62,093,337	67,154,297
Montréal	1,324,314,227	1,533,596,790	1,455,737,270	1,467,315,031	1,866,649,000	2,088,558,566
Ottawa	120,891,876	135,866,734	156,487,800	154,367,750	173,181,973	193,714,888
Québec	86,794,563	92,934,213	107,460,897	111,812,551	118,803,773	123,710,055
Regina	....	....	....	....	‡14,153,244	50,7389,159
St. John	52,836,333	60,032,818	66,150,414	66,435,636	72,404,500	77,843,546
Toronto	1,047,490,701	1,219,125,359	1,128,905,517	1,166,902,436	1,437,700,477	1,593,954,254
Vancouver	88,460,391	132,606,356	191,734,480	183,083,446	287,529,944	444,988,818
Victoria	36,890,464	45,615,615	55,330,588	55,356,012	70,705,879	101,567,074
Winnipeg	369,868,179	504,585,914	596,667,576	614,111,801	770,649,322	952,415,162
Totaux	$3,335,595,401	$3,997,969,065	$4,321,441,616	$4,142,233,370	$5,203,269,249	$6,114,089,804

* Ouverte le 18 avril 1906. † Six mois seulement. ‡ Ouvert le 1er octobre 1909.

N.B.—Les chambres de compensation de Brandon, Lethbridge et Saskatoon n'ont été ouvertes qu'en 1910.

La Propriété foncière au Canada

Valeur croissante des terrains. — Progrès de la construction. Placements immobiliers.



CEUX de nos lecteurs qui nous ont jusqu'ici suivis, chapitre après chapitre, n'auront certainement pas de peine à comprendre que sous l'action directe de l'accroissement de la population, de l'amélioration des moyens de transport et de tous les autres facteurs de développement, la propriété foncière, au Canada, comme dans tous les pays neufs, bénéficie d'une plus value extrêmement rapide.

Nous avons déjà vu que le Canada avec une population de 7 à 8 millions reçoit aujourd'hui autant d'immigrants que les Etats-Unis en recevaient lorsqu'ils avaient une population de 25 millions.

Nous avons montré que dans l'espace de quelques années, beaucoup de villes ont vu doubler le chiffre de leur population. D'autres ont vu ce chiffre quintupler et même décupler. D'autres enfin qui n'existaient pas, il y a dix ans, sont aujourd'hui de prospères petites villes dont la population va doublant d'une année à l'autre. Comme conséquence naturelle de ces progrès, les terrains, dans tous les centres urbains ou ruraux, anciens ou nouveaux, augmentent de valeur avec une rapidité extraordinaire.

Nous allons essayer de montrer au moyen de quelques chiffres la plus value des terrains ruraux et nous examinerons ensuite celle de terrains urbains.

On sait que plusieurs grandes compagnies, dont quelques-unes ont été fondées il y a un grand nombre d'années, ont acheté d'immenses étendues de territoire qu'elles améliorent et qu'elles revendent peu à peu, au détail, avec un profit considérable.

On peut se faire une première idée de la constante augmentation de valeur des terres agricoles en relevant, pour quelques années, les prix auxquels ces grandes compagnies vendent leurs terrains.

Voici, à titre d'exemple les prix de vente obtenus depuis 1905, par la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Années	Acres vendus	Prix moyen par acre
1895	4,431	$ 5.23
1900	70,196	3.59
1905	139,721	6.22
1910	104,382	12.43
1911	267,000	14.01

Les prix réalisés par le Canadian Pacific Railway (¹) sur se ventes de terrains ont suivi une progression analogue:

Années	Prix moyen par acre
1886	$ 1.50
1901	3.15
1906	5.84
1908	9.54
1909	13.52
1910	14.84

(¹) V. p. 117 ce que nous avons dit de la propriété foncière du C. P. R.

On remarquera que cette progression est régulière. Elle procède sans à-coups. Elle est le résultat d'une évolution économique normale et non pas le fait de la spéculation.

Or les prix demandés par la Compagnie de la Baie d'Hudson comme par le Canadian Pacific Railway, sont loin d'être élevés par rapport à ceux de diverses autres compagnies analogues. On calcule qu'actuellement la valeur moyenne des terres agricoles du Canada est de $38.60 par acre (l'acre vaut 40 ares). En 1908 cette moyenne n'était que de $35.70. Elle continuera, sans aucun doute, à s'élever régulièrement puisqu'elle est une résultante directe des progrès de la colonisation et du développement des moyens de transport.

* * *

Dans les villes, la plus value des terrains suit une ascension si rapide d'une année à l'autre et même, dans bien des centres, d'un mois à l'autre, qu'elle paraît souvent invraisemblable à ceux qui n'en ont pas constaté, de leurs propres yeux ,les causes.

La spéculation, cela va de soi, joue son rôle habituel dans cette hausse de prix, mais elle ne suffirait pas à elle seule à produire cette hausse ni surtout à en maintenir le mouvement d'ascension régulière.

La plus value des terrains, dans les villes du Canada, est en effet un phénomène parfaitement normal et dont l'explication est élémentaire quand on étudie de près les progrès de ces villes, dont plusieurs, nées d'hier offrent aujourd'hui le spectacle d'une activité industrielle et commerciale digne de nos centres d'affaires, en Europe.

L'activité de la construction, telle qu'elle apparaît dans les statistiques officielles démontre péremptoirement que cette plus value des terrains urbains résulte de causes naturelles, simples et saines. Pour s'en convaincre, nos lecteurs n'ont qu'à jeter les yeux sur le tableau que nous avons dressé à la page suivante et qui montre l'activité de la construction en 1910 par rapport à 1909, dans vingt des principales villes du Canada.

Voici d'autre part, classée par provinces, la valeur des constructions élevées dans 79 villes du Canada en 1910:

Provinces	Valeur des constructions nouvelles
Ontario	$36,372,172
Québec	20,604,364
Colombie anglaise	17,283,164
Manitoba	16,340,835
Alberta	10,221,435
Saskatchewan	7,013,223
Povinces Maritimes	2,286,589
Total pour le Canada	$113,121,783

Jusqu'ici les capitaux étrangers ont été surtout séduits par la rapide plus-value de l'ouest, et c'est dans

l'ouest du Canada surtout que règne la fièvre de la spéculation sur les terrains. Les affaires de terrain dans les villes de l'ouest, Vancouver, Victoria, Edmonton, Calgary, Régina, Saskatoon, Winnipeg, etc., sont la préoccupation de chacun. Les annonces de terrains à vendre remplissent les colonnes des journaux. Tout l'ouest fait de la spéculation sur terrains. Toute la population est atteinte de cette fièvre et les affaires immobilières sont devenues une sorte de seconde profession pour baucoup de commerçants, avocats et médecins. Le négociant et le fermier y consacrent leurs bénéfices, le juge y rêve entre deux audiences et le prêtre entre deux sermons.

Les gens prudents trouvent que l'on va trop fort et prédisent une période de réaction. Il est certain qu'elle se produira. Elle ne peut pas ne pas se produire. Il est même à souhaiter qu'elle se produise car elle ramènera à des méthodes plus saines. La plus value des terrains après avoir été momentanément enrayée reprendra son mouvement d'ascension d'une façon normale et dans une atmosphère exempte de fièvre. L'histoire économique du continent américain montre assez clairement que les périodes de spéculation effrénée ont toujours eu leur contre-parties. Ces contre-parties sèment la ruine dans les rangs des petits spéculateurs qui spéculent "en marge", mais les capitalistes sérieux qui ont les moyens d'attendre et surtout les moyens d'acheter. pendant les périodes de dépression, n'ont assurément rien à y perdre et souvent même la change d'y gagner beaucoup, car le mouvement ascensionnel ne saurait tarder à suivre la période de réaction momentanée.

Quiconque a étudié de près les progrès de la valeur foncière dans les diverses régions du Canada est obligé de convenir que si dans l'ouest, les terrains ont été jusqu'ici et demeurent encore susceptibles d'une plus value qui tient parfois du prodige, dans les grandes villes de l'Est les valeurs sont infiniment mieux assises. Les spéculateurs impatients en conviennent difficilement et cependant il est indéniable que dans des centres comme Montréal ou Toronto, la hausse du prix des terrains, au lieu de procéder par à-coups suit une ascension un peu plus lente mais constante et parfaitement régulière. Les réalisations de bénéfices se font peut-être attendre quelques semaines de plus mais elles n'en sont que mieux assurées.

A Montréal en particulier, dont il nous est permis de parler en connaissance de cause, les placements immobiliers et la spéculation même sont d'une sécurité mathématique. Il y a entre le développement de Montréal et la plus value des terrains une relation de cause à effet dont l'évidence s'impose.

Montréal est la métropole commerciale du Canada. Les progrès du pays entier dans tous les domaines ont sur cette métropole une répercussion constante, directe et immédiate.

La population totale de Montréal qui était de 232 mille âmes il y a dix ans atteint aujourd'hui 500 mille en y comprenant les faubourgs. Avant 1901 cette population s'augmentait annuellement de 15 à 20 mille habitants; actuellement s'est de 20 à 25 mille âmes qu'elle s'augmente chaque année et bientôt ce sera de 30 mille âmes et plus. Sans s'exposer au reproche d'exagération on peut donc hardiment affirmer que, dans dix ans, Montréal aura un million d'habitants .

Montréal est déjà le New-York du Canada et le sera de plus en plus. Son développement industriel, le perfectionnement, l'extension et la multiplication des voies de communication qui y aboutissent, le trafic grandissant de son port, lui assignent un essor économique en tous points semblables à celui dont New-York a donné le spectacle, il y a quelque vingt-cinq ou trente ans. Il est hors de doute que cet ensemble de progrès influera de plus en plus sur l'expansion de la propriété bâtie dans la métropole canadienne. Déjà les limites de la ville reculent de semaine en semaine. Mois après mois on voit surgir de hauts édifices à sept ou huit étages à la place de vieilles maisons à deux ou trois étages et cette poussée en hauteur qui ne se manifeste guère que depuis dix-huit mois est un des symptômes caractéristiques de la croissance de Montréal. S'il était permis d'employer une métaphore un peu hardie, on pourrait dire que Montréal est en train de faire sa seconde dentition.

Dans le quartier des affaires à Montréal, c'est-à-dire au coeur même de la vieille ville ,les terrains qui, il y a dix ans à peine, se vendaient à raison de quatre dol-

Tableau indiquant la valeur totale des constructions nouvelles élevées dans vingt villes du Canada, en 1910

Nom de la ville	Nom de la Province	Valeur totale des constructions nouvelles en 1910	Augmentation sur 1909	Diminution sur 1909	Pourcentage de l'augmentation	Pourcentage de la diminution
Montréal	Québec	$15,815,859	$8,030,238	....	103.14	....
Vancouver	Colombie Anglaise	13,150,365	5,891,800	....	81.17	....
Winnipeg	Manitoba	15,106,450	5,879,625	....	63.72	....
Calgary	Alberta	5,589,594	3,169,144	....	130.93	....
Toronto	Ontario	21,127,783	2,988,536	....	16.47	....
Saskatoon	Saskatchewan	2,646,496	1,644,441	....	164.11	....
Régina	Saskatchewan	2,350,965	1,606,486	....	215.80	....
Hamilton	Ontario	2,604,605	981,505	....	60.47	....
Victoria	Colombie Anglaise	2,271,095	597,675	....	35.71	....
Moose Jaw	Saskatchewan	1,060,290	562,850	....	113.16	....
Prince Albert	Saskatchewan	667,475	525,665	....	370.70	....
Sydney	Nouvelle Ecosse	347,554	187,084	....	116.62	....
Edmonton	Alberta	2,159,106	30,940	....	1.45	....
St-Thomas	Ontario	286,650	25,050	....	9.57	....
Ottawa	Ontario	3,040.900	....	1,486,690	.....	22.05
Fort William	Ontario	2,391,125	....	589.240	.....	19.82
Kingston	Ontario	220,092	....	232,603	.....	51.39
Halifax	Nouvelle Ecosse	471,140	....	159,239	.....	25.26
Lethbridge	Alberta	1,160,985	....	107,230	.....	8.45
London	Ontario	805,074	....	45,000	.....	5.30

La moyenne générale de l'augmentation est de 46.50%.

lars le pied carré, atteignaient déjà 25 dollars à la fin de 1910, tandis qu'en 1911, dans nombre de cas, d'importantes transactions se sont faites sur la base de 28 à 30 dollars le pied carré et ce n'est là qu'un commencement.

Dans le quartier "résidentiel" et élégant qui est le West-End de Montréal et dont la municipalité indépendante de Westmount est le noyau, les constructions nouvelles se multiplient d'une manière presque incroyable. D'innombrables villas, cottages, ou petits hôtels privés semblent sortir de terre et les entrepreneurs de construction ont de la peine à suffire à la demande. Le nombre des locataires ou des acheteurs reste constamment supérieur au nombre d'immeubles nouveaux. Les terrains qui, il y a deux ou trois ans, valaient 25 centins (1 fr. 25) le pied carré approchent ou dépassent actuellement un dollar.

Le développement de la partie est de la ville suit aussi une progression rapide, à cause du grand nombre d'usines qui s'y construisent sans trêve ni repos et le prix du terrain dans la banlieue Est a quintuplé depuis cinq ans.

Les placements immobiliers à Montréal rapportent couramment 8 à 10% dans quelque cas même 12%. Quant à la spéculation sur terrains elle ne mérite pour ainsi dire plus son nom en raison de la sûreté automatique des données sur lesquelles elle repose. On chercherait vainement, à Montréal, le cas d'un acquéreur de terrain, dans une partie quelconque de la ville qui n'ait pas revendu son terrain avec un bénéfice important, après un laps de temps très court et les personnes clairvoyantes qui avaient acheté des terrains à bas prix il y a quelques années ont réalisé de véritables fortunes sans y avoir grand mérite personnel.

Nous pourrions prolonger ces considérations sur la progression constante de la valeur des terrains dans le New-York du Canada, mais il nous faut nous borner et nous terminons par les quelques tableaux statistiques suivants:

Activité de la construction à Montréal depuis quarante-cinq ans.

Le tableau que voici indique pour chaque année, de 1864 à 1910, le nombre de constructions nouvelles édifiées à Montréal :

1864....959	1876....463	1888....923	1900....831
1865....316	1877....339	1889...1033	1901....443
1866....219	1878....247	1890....937	1902....826
1867....276	1879....240	1891....778	1903...1010
1868....545	1880....209	1892....640	1904...1335
1869....490	1881....248	1893....561	1905...1694
1870....603	1882....231	1894....382	1906...1013
1871...1060	1883....260	1895....377	1907...1990
1872....728	1884....317	1896....315	1908...1807
1873....814	1885....429	1897....408	1909...2431
1874....850	1886....699	1898....351	1910...3507
1875....732	1887...1076	1899....357	

Valeur totale des constructions nouvelles élevées à Montréal au cours des trois dernières années

Année	Valeur totale
1908	$ 5,062,226
1909	7,783,621
1910	15,815,859

Transactions immobilières à Montréal

Années	Nombre des ventes	Valeurtotale
1903	2113	$12,380,550
1904	2216	11,840,975
1905	2873	17,559,925
1906	3387	22,497,385
1907	4215	23,970,925
1908	3493	20,525,458
1909	4536	28,195,010
1910	6125	39,782,688

Transactions immobilières à Westmount.

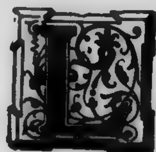
La petite ville de Westmount qui est enclavée dans Montréal et qui, par conséquent fait corps avec elle, topographiquement parlant, en est indépendante au point de vue municipal et c'est pourquoi il est nécessaire de noter ses progrès.

	Nombre des ventes	Valeur totale.
1906	326	$2,050,939
1909	469	3,614.121
1910	516	4,037,766

Progression de l'assiette de l'impôt foncier à Montréal.

1885	$ 84,270.000	1908	$299,157,416
1900	155,228,477	1909	329,933,989
1904	193,500,006	1910	438,585,356
1906	255,013,389	1911	————

Les Capitaux étrangers au Canada



L'EVOLUTION économique du Canada, comme celle de tous les pays neufs a besoin de l'assistance de capitaux venus du dehors. Les capitaux anglais ont été les premiers à comprendre et à savoir profiter du développement de la plus grande des colonies britanniques, et cela n'a rien que de très naturel.

On a souvent cherché à dresser, par pays, une manière d'inventaire des capitaux étrangers placés au Canada. C'est un travail ardu et dans lequel il est bien difficile de prétendre a beaucoup de précision, parce qu'il est souvent impossible de remonter à la véritable provenance de ces capitaux.

A notre connaissance, l'étude la plus complète qui ait été publiée sur ce sujet, est celle de M. Fred. W. Field qui y a consacré dans le *Monetary Times* de Toronto, une longue série d'articles. Les résultats statistiques auxquels s'est arrêté M. Field, après une minutieuse et consciencieuse enquête, ne sont peut-être pas à l'abri de toute critique, mais ils sont instructifs a beaucoup d'égards et le grand mérite de ses articles, qui viennent d'être réunis en volume, est, à nos yeux d'avoir enfin fourni une base sérieuse à l'étude analytique du rôle et de la position relative des capitaux étrangers investis au Canada.

Le Canada est devenu l'un des plus grands emprunteurs qui soient au monde et le travail de M. Field montre que sa capacité d'absorbtion de capital est d'environ cent millions par année. De 1905 à 1910 il a reçu de la seule Angleterre, six cent millions de dollars et, durant la décade de 1900 à 1910, il est entré au Canada 279 millions de dollars de capitaux américains et 78 millions de dollars provenant de tous les autres pays.

M. Field estime à $49,250,000, soit 250 millions de francs la part fournie par la France, mais nous avons démontré dans un article de notre *Bulletin mensuel* que la part de la France est en réalité beaucoup plus forte. Elle est à notre avis de 350 à 400 millions de francs.

Il ne faut pas perdre de vue, en effet que quantité d'actions et d'obligations canadiennes sont achetées pour le compte de financiers ou capitalistes français, tant à la bourse de Londres qu'à celle de New-York. Dans les statistiques, par conséquent, ces achats pour le compte de portefeuilles français contribuent à grossir les chiffres au moyen desquels on prétend établir la participation des capitaux anglais ou américains, dans les affaires canadiennes. La même remarque peut sans doute s'appliquer aux capitaux belges, suisses, hollandais et même aux capitaux allemands, et elle n'implique pas, de notre part, un reproche à l'adresse de la consciencieuse enquête de M. Field, mais elle a pour but de montrer que les chiffres précis étant, en semblable matière, très difficiles à établir, force est bien de s'en tenir à des approximations.

Sans sortir du domaine des généralités, il faut convenir que les capitaux français ont pendant trop longtemps gardé à l'endroit du Canada une attitude beaucoup trop indifférente. Depuis quelque dix-huit mois cependant, cette attitude a un peu changé et nous devons reconnaître que les capitalistes français, dans ces tous derniers temps, ont fait preuve à l'égard du Canada de dispositions plus favorables. Nous n'avons pas l'intention d'établir ici, d'une manière complète, ce mouvement de capitaux français vers le Canada qui se dessine depuis dix-huit mois, et dont nul plus que nous ne se réjouit; mais on nous permettra de relever quelques exemples significatifs.

Dans le courant de l'année 1909, le marché français n'avait guère enregistré, quant aux valeurs canadiennes, que la vente de 20 mille obligations de 500 frs. du *Crédit Foncier Franco-Canadien*. On peut y ajouter encore 30,000 actions nouvelles libérées de f. 250 que cette institution a placées dans les derniers jours de 1909, à Paris et sur diverses places du continent. Cela fait un ensemble d'environ 17½ millions de francs.

La *Caisse Hypothécaire du Canada*, dans le courant de 1910 a placé en France pour au moins 10 millions de francs d'obligations.

La *Banque Internationale du Canada* qui vient de commencer ses opérations à Montréal avec un capital de 50,000,000 de francs a fait souscrire 37,500,000 frs. en France, et c'est par conséquent la première banque du Canada fondée par des capitaux en majorité français.

Dans le domaine des affaires immobilières, nous devons signaler comme un symptôme intéressant les opérations d'un gros syndicat français, fondé en 1910, sous le titre de *Syndicat immobilier de Vancouver*. Avec un capital de 1 million 500 mille francs ce syndicat dont le seul objet est la spéculation sur terrains a réalisé, en moins d'un an, un bénéfice d'un peu plus d'un million de francs. En 1911, son capital entièrement souscrit, ayant été porté à 11½ millions de francs, ce syndicat s'est livré avec un très grand succès à un certain nombre de grosses opérations sur les terrains de Montréal et si nous sommes bien informés il vient de se transformer en une compagnie à forme canadienne dont le capital s'élèverait dès maintenant à plus de 20 millions de francs.

Nous ne parlerons pas des entreprises industrielles ou minières, ni de l'ensemble des valeurs de placement, car cela nous entraînerait à de trop longs développements et nous renvoyons sur ce point nos lecteurs à la revue financière que nous publions régulièrement dans notre *Bulletin mensuel*. Disons seulement qu'il existe des quantités de valeurs canadiennes de tout repos que nous souhaiterions voir entrer dans les portefeuilles français.

Laissant de côté les actions qui ont le don d'effrayer toujours un peu la prudence du capitaliste français, nous avons le devoir de dire à nos compatriotes qu'un grand nombre d'entreprises canadiennes ont émis des obligations bien gagées, d'un revenu en général un peu inférieur à celles du même ordre aux Etats-Unis et qui sont très recherchées en Angleterre et même dans d'autres pays d'Europe. Seuls nos compatriotes ont jusqu'ici paru les ignorer et c'est pourquoi nous avons vu avec une très grande satisfaction une revue aussi importante que l'*Economiste français*, inaugurer une série d'études impartiales, objectives et extrêmement bien documentées, sur toute une série de valeurs canadiennes de premier ordre.

La France qui, par ses énormes réserves est devenue le banquier du monde, peut tirer profit de la situation prospère du Canada, en apportant directement son concours, dans une mesure beaucoup plus large qu'elle ne l'a fait jusqu'ici, à toutes les entreprises publiques et privés du Dominion. Elle ne saurait qu'y bénéficier à tous égards et notamment dans le domaine de son expansion commerciale.

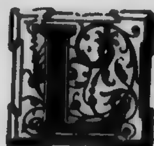
Nous croyons avoir clairement montré dans les précédents chapitre de ce livre que la situation économique du Canada offre de nombreux traits de ressemblance avec celle des Etats-Unis, il y a cinquante ou soixante ans. Son développement économique n'est encore qu'à son début et ce jeune pays, riche en ressources inexploitées, a devant lui un brillant avenir. Ses progrès, dans tous les domaines, sont beaucoup plus rapides que ne l'ont été ceux des Etats-Unis. Les méthodes financières y sont plus saines et l'esprit public plus pondéré.

Les capitaux anglais affluent au Canada, pourquoi n'en serait-il pas de même des capitaux français? Nous avons d'ailleurs pleine confiance dans l'avenir. Nous savons que si les financiers et capitalistes français sont un peu plus lents à se laisser convaincre, ils ne sont fermés ni aux idées nouvelles, ni à de nouvelles initiatives. Nous leur demandons seulement de tourner ici leurs regards, nous leur demandons d'étudier de plus près l'essor économique du Canada et nous leur demandons surtout d'y venir. On ne compte plus aujourd'hui le nombre des financiers anglais de marque qui les uns après les autres, et semaine après semaine, viennent faire au Canada de véritables voyages d'étude. *Il faut* que les financiers français y viennent à leur tour et n'attendent pas, pour se décider à bouger, comme il leur est arrivé dans le cas des Etats-Unis, que d'autres financiers plus entreprenants ou mieux informés, se soient taillé la part du lion.

Les efforts que nous faisons pour leur ouvrir les yeux, leur enlèvent dès maintenant le droit de dire un jour: "Si nous avions su!", et nous les prions de vouloir bien se souvenir, à l'occasion, que nous avons fait appel à leur bon sens au moment propice.

Les Emprunts des Municipalités de la Province de Québec.

Les obligations municipales. — Leur définition. — Leur type. — Garanties qui entourent les emprunts. — Conditions dans lesquelles ils sont contractés. — Extraits du Code Municipal de la Province de Québec.



LES obligations émises par les municipalités et les communes de la Province de Québec sont considérées comme des valeurs de premier ordre. Elles constituent un placement à la fois très sûr et très rémunérateur.

Les conditions rigoureuses dans lesquelles se contractent ces emprunts et les garanties exceptionnelles dont la loi les entoure, donnent au prêteur une absolue sécurité. Ces obligations sont très recherchées et se vendent par conséquent, assez cher. Il s'en vend chaque année pour une somme considérable. L'Angleterre seule, en a absorbé en 1910 pour une somme de 3,079,400 livres sterling (77 millions de francs).

Leur type varie de 4% à 5%. Quelque fois le taux de l'intérêt atteint 6%, mais les obligations de ce type se font de plus en plus rares.

Les intérêts sont payables semestriellement. La durée du prêt varie entre 5 et 30 ans, selon les cas.

On trouvera plus loin l'exacte copie des articles essentiels de la loi qui régit ces emprunts municipaux, mais il nous parait intéressant de résumer ici les grandes lignes de cette loi.

Conditions dans lesquelles l'emprunt est contracté

La loi n'autorise les municipalités à contracter des emprunts que pour des travaux ou entreprises intéressant directement le développement de la commune. En outre, elle n'autorise pas les communes à contracter des dettes pour un montant supérieur au 20% de l'évaluation totale des biens imposables. Il en résulte que les municipalités ne sont autorisées à contracter un emprunt que pour autant que cet emprunt, additionné aux dettes ou emprunts antérieurs, ne dépasse pas ce maximum de 20% des biens imposables.

Supposons, par exemple, que la valeur totale des biens imposables d'une commune soit évaluée à $200,000. Si cette commune a déjà contracté des dettes d'une nature quelconque, pour une somme totale de $40,000, elle ne peut pas être autorisée à contracter un nouvel emprunt

Il n'y a d'exception à cette règle que dans les cas où, pour des raisons d'utilité publique, le parlement provincial accepte de se porter garant de l'emprunt et autorise formellement une dérogation à la susdite règle.

L'emprunt doit faire l'objet d'un règlement élaboré par la municipalité.

Ce règlement doit être soumis à l'approbation des électeurs municipaux.

Enfin, après avoir été approuvé par les électeurs, il doit être soumis, en dernier ressort, à l'approbation du Conseil des Ministres de la Province de Québec.

Garanties qui entourent l'emprunt.

Les obligations municipales de la province de Québec sont garanties:

1o. Par les deniers de la municipalité.
2o. Par les biens des contribuables.

En cas de non-payment de tout ou partie de l'intérêt de l'emprunt, à la date fixée, les porteurs d'obligations municipales ont une action immédiate et très simple, contre la municipalité. A leur demande, un jugement est immédiatement rendu, condamnant la municipalité (corporation municipale) à payer la somme due, plus les intérêts et les frais.

Dès la signification de ce jugement, le secrétaire-trésorier doit payer.

En cas d'absence ou d'insuffisance de fonds, le conseil municipal prélève les sommes sur les biens imposables des contribuables.

Si dans les deux mois de la signification du jugement, le demandeur n'a pas obtenu satisfaction, il obtient un "bref d'exécution" qui oblige le shérif du district à percevoir les sommes dues. Il les prélève de gré ou de force, sur les biens même des contribuables qu'il peut saisir et vendre, afin de se procurer les sommes nécessaires.

Une obligation municipale de la Province de Québec, confère donc, au porteur, à titre de suprême garantie, une hypothèque légale sur les biens même des contribuables.

Extraits du Code municipal de la province de Québec

Section VII.—Emprunts et Emissions de Bons. (1)

Tout Conseil Municipal a le droit de :

492—Emprunter des deniers à des montants suffisants pour des fins quelconques dans les limites de la juridiction du Conseil.

493—Emettre des Bons (Débentures) aux montants jugés nécessaires, dans le but d'obtenir des fonds, pour des fins quelconques dans les limites de la juridiction du Conseil.

494—Tout règlement municipal qui décrète ou autorise un emprunt ou une émission de bons doit déclarer les fins auxquelles la somme ainsi empruntée doit être

(1) Le mot "bon" désigne et comprend toute *débenture* émise par des corporations municipales pour obtenir des deniers (art. 32.)

On remarquera que les mots *bons* et *débentures*, dont se sert la loi canadienne, correspondent très exactement à ce que nous appelons des *obligations*.

appliquée, et peut contenir toute disposition jugée nécessaire pour assurer le bon emploi des deniers et atteindre le but indiqué dans le règlement.

495—Aucune émission de bons ne peut être faite, et aucun emprunt ne peut être contracté, à moins qu'il ne soit imposé par le règlement qui les autorise, sur les biens imposables affectés au paiement de tel emprunt ou bon. Une taxe annuelle suffisante pour payer l'intérêt de chaque année et au moins 2% à part de l'intérêt, comme fonds d'amortissement, jusqu'à l'extinction de la dette; la répartition des deniers à prélever pour payer des intérêts et le fonds d'amortissement annuellement doit être basée sur le rôle en vigueur lors de telle répartition, sans préjudice des droits des porteurs de bons.

1o. Dans le cas d'un règlement autorisant l'émission de débentures et pourvoyant au payement de l'intérêt et du fond d'amortissement au moyen d'une taxe imposée par le règlement: (a) la taxe est imposée par le règlement, et constitue une taxe successive sur les immeubles qu'elle affecte, jusqu'au payement de la dette; (b) la répartition annuelle n'est pas l'imposition, mais la distribution, la fixation de l'assiette de cette taxe; (c) il n'y a pas d'exemption de paiement de telle taxe; (d) le produit de telle taxe doit être versé dans un fonds spécial, et ne peut être employé a pourvoir aux besoins ordinaires de la corporation ; (e) le rôle de répartition annuelle doit être basé sur le rôle d'évaluation en vigueur à la date de chaque répartition.

496—Tout règlement qui décrète ou autorise un emprunt ou une émission de bons, avant d'avoir force et effet, doit être approuvé par les électeurs de la municipalité quand le paiement de tel emprunt ou bon affecte les biens imposables ou les biens-fonds imposables de toute la municipalité, et par le Lieutenant-Gouverneur en Conseil dans tous les cas.

972—Le capital et l'intérêt de tout emprunt ou bon, peuvent être faits payables soit dans la Province, soit ailleurs, en monnaie courante du Canada ou du pays où les deniers sont payables.

977—La dette totale contracte par une corporation de comté, ne peut en aucun temps excéder 20% de l'évaluation des biens imposables de la municipalité.

978—Nul conseil local ne peut par lui-même contracter des dettes pour une somme excédant en totalité, y compris sa part à payer de la dette de la corporation du omté, 20% de l'évaluation totale des biens imposables de la municipalité.

983.—L'intérêt sur les bons est payable tous les six mois.

984—Tout bon est fait payable soit au porteur, soit à une personne quelconque y dénommée, soit à une personne y dénommée ou au porteur, soit à une personne y dénommée ou à ordre.

988—Il peut être stipulé dans tout bon que la somme annuelle composant le fonds d'amortissement soit, avec le consentement du prêteur, remise à tel prêteur ou à ses représentants au lieu d'être placée de la manière prévue par le règlement.

990—Le secrétaire-trésorier de toute corporation dont le conseil a passé un règlement pour faire un emprunt au moyen d'une émission de bons, doit transmettre au régistrateur de la division d'enrégistrement dans les limites de laquelle se trouve la municipalité, et au secrétaire de la Province, avant la négociation, la vente ou la promesse de vente des bons, une copie authentique du règlement autorisant l'émission de bons avec un rapport indiquant:

1o. La nature et l'objet du règlement,
2o. La somme à emprunter,
3o. Le nombre de bons qui doivent être émis,
4o. Leur montant respe tif,
5o. Les dates respectives de leur échéance,
6o. La valeur des biens meubles et immeubles, appartenant à la corporation,
7o. Le montant des hypothèques et privilèges qui affectent les biens immeubles de la corporation,
8o. Le montant de l'évaluation des biens imposabl de la municipalité,
9o. Le taux annuel de l'imposition par piastre acquis pour liquider les bons.

992—Le régistrateur doit recevoir, déposer et conserver dans son bureau les règlements qui lui sont transmis en vertu des deux articles précédents et les enregistrer dans un livre tenu à cet effet.

996—Dans une action sur un bon municipal, il n'est pas nécessaire d'alléguer ni de prouver les avis, règlements, statuts ou autres procédures en vertu desquels le bon a été émis.

997—Tout bon municipal émis en vertu d'un règlement approuvé par le lieutenant-gouverneur en conseil est valable et le montant en est recouvrable en entier, malgré toute irrégularité et toute illégalité dans son émission.

PROCÉDURES SPÉCIALES

Exécution des jugements rendus contre les corporations municipales

1026—Lorsqu'une copie d'un jugement condamnant une corporation municipale au paiement d'une somme de deniers a été signifiée au bureau du conseil de cette corporation, le secrétaire trésorier doit aussitôt en acquitter le montant sur les fonds à sa disposition sur autorisation du conseil ou du chef du conseil selon la règle de l'article 160.

1027—S'il n'y a pas de fonds, ou si ceux à la disposition du secrétaire trésorier ne sont pas suffisants, le conseil doit, aussitôt après la signification du jugement de la cour, ordonner par résolution du secrétaire-trésorier de prélever sur les biens imposables de la municipalité affectés par le jugement une somme suffisante pour le mettre en état d'acquitter le montant des deniers dûs avec intérêts et frais.

1028—S'il n'a pas été satisfait au jugement dans les deux mois après la signification qui en a été fait au bureau du conseil, ou à l'expiration du délai accordé par la cour ou convenu entre les parties, la personne qui l'a obtenu ou son procureur peut, en produisant le rapport de la signification du jugement au bureau du conseil, faire émaner de la cour, sur réquisition par écrit à cet effet, un bref d'exécution contre la corporation en défaut, rapportable devant ce même tribunal aussitôt après le prélèvement du montant du jugement et des frais.

Le shérif du district doit alors, exiger et percevoir les sommes portées au rôle spécial de perception.

A défaut de payer ces sommes par les personnes qui y sont obligées, il doit les prélever à leurs dépens sur les biens.

La Librairie française au Canada

Ce que lisent les Canadiens. — Importation des livres, revues, etc.
La propriété littéraire. — La vente des ouvrages français.
Les ouvrages et publications scientifiques.



NOUS devons nous féliciter à tous égards de la fidélité et de l'attachement des Canadiens-français à la langue de leurs pères et leur en manifester notre reconnaissance.

Les Canadiens lisent beaucoup plus que les Européens ne le supposent. Si dans la province de Québec les dernières statistiques accusaient vingt-neuf pour cent d'illettrés, cette proportion est bien moindre dans les autres parties du pays, et elle a une tendance à diminuer un peu partout.

La lecture est presque l'unique passe-temps, pendant toute la durée de l'hiver, d'un grand nombre de fermiers et cultivateurs qui n'ont qu'à se croiser les bras en attendant le printemps. C'est aussi en lisant qu'un grand nombre de gens emploient les heures interminables du dimanche, dans les villes et les villages où tous les magasins sont fermés, toutes les distractions supprimées, où il n'est même pas permis de faire de la musique ou de jouer aux cartes chez soi. Tout le monde d'ailleurs, sait ce que comporte d'ennui le dimanche en pays anglais.

Enfin les femmes non-seulement de la bourgeoisie, mais du peuple, consacrent chaque jour une partie de leurs après-midi et de leurs soirées à la lecture.

Les auteurs canadiens ne sont pas innombrables; à eux tous c'est à peine s'ils publient chaque année quelques centaines de livres, édités au pays. Par contre, les revues, les journaux illustrés et quotidiens abondent et sont généralement intéressants. Mais l'obligation du dépôt légal n'existant pas ici, il est impossible de connaître le nombre d'oeuvres canadiennes qui voient le jour.

La plus grande partie de ce qui se lit au Canada provient de l'étranger. Au cours de l'année fiscale terminée le 31 mars 1910, le chiffre de l'importation de livres, revues et périodiques, atteignait $2,385,323 (environ douze millions de francs).

Sur ce total, les Etats-Unis ont fourni pour leur part $1,422,992, puis l'Angleterre $762,103; ensuite viennent la France avec $131,850, la Belgique pour $30,159, l'Allemagne pour $20,538, etc.

Au point de vue douanier, ces livres sont divisés en plusieurs catégories, car certains entrent en franchise, tandis que d'autres sont astreints au paiement de droits. Voici quelques-unes de ces divisions.

Art. 16 du tarif. Livres: romans, contes, fables ou ouvrages analogues, non reliés.

Cette catégorie paie 15 pour cent ad valorem sous le tarif préférentiel, appliqué à la France ainsi qu'à l'Angleterre; 22½ pour cent sous le tarif intermédiaire et 25 pour cent sous le tarif général.

Art. 171. Livres, imprimés, publications périodiques et leurs parties. Tarif préférentiel 5 pour cent ad valorem, tarif général 10 pour cent. Pas de tarif intermédiaire.

Toutes les autres catégories entrent en franchise. Elles se subdivisent en: Livres de prières et bibles, livres destinés aux bibliothèques publiques ou aux universités et écoles, livres imprimés et achevés depuis plus de douze ans, livres sur l'application de la science aux industries de toutes sortes, livres en relief pour les aveugles.

A première vue, notre situation au Canada, à cet égard, semble assez satisfaisante. Elle est cependant susceptible, croyons-nous, de s'améliorer sensiblement.

Nous parlerons plus loin de la concurrence que nous font la Belgique, la Suisse et même l'Allemagne, mais notre plus redoutable concurrent, c'est assurément le canadien, ainsi que nous l'allons voir.

Le Canada n'ayant pas personnellement adhéré à la Convention de Berne, ses habitants ont pu croire pendant de longues années que tout leur était permis. Un éditeur canadien achetait, par exemple, un livre en France; il le faisait réimprimer au Canada et le vendait sans scrupule à son profit exclusif, sans se soucier aucunement des droits de l'auteur et de l'éditeur français.

Cette opération se pratiquait sur une vaste échelle, non seulement pour des oeuvres tombées dans le domaine public, non-seulement pour des romans de concierge, mais avec des ouvrages de haute valeur. L'un des meilleurs dictionnaires français n'a pas échappé à cette disgrâce.

Les théâtres canadiens jouaient des pièces françaises, les journaux publiaient nos romans, etc., en un mot c'était le pillage effréné. Rien n'était respecté; l'on défigurait ou l'on supprimait les noms des auteurs, ou changeait les titres des ouvrages (l'auteur de ces lignes a retrouvé Bug-Jargal sous le nom d'Amours Noires) on coupait sans vergogne ou l'on refaisait certains passages qui semblaient un peu lestes.

Et lorsque auteurs et éditeurs français se plaignaient et réclamaient, les canadiens leur répondaient, souriants: "Eh bien, ne vous gênez pas, pillez nos oeuvres canadiennes comme nous faisons des vôtres."

On n'est pas plus narquois.

Toutefois, certains auteurs français prirent le parti de s'adresser aux tribunaux canadiens. Un jugement, confirmé sur appel le 28 juin 1906, déclara que la Convention de Berne était applicable au Canada, l'Angleterre, en la signant, ayant agi tant pour elle que pour ses colonies.

Depuis lors, le scandale du pillage au grand jour a cessé, mais il continue à se pratiquer clandestinement,

ainsi que nous en avons eu des preuves très-récentes.

Ceux qui s'y livrent ne peuvent plus exciper de leur bonne foi; ils s'exposent à des poursuites en dommages-intérêts, mais il sont si rarement pincés! Et puis, les risques qu'ils courent sont, somme toute, minimes. D'abord, il n'y a pas matière à poursuites au criminel, mais seulement à une action civile. La victime habite au loin, elle devra fournir une caution pour être autorisée à plaider au Canada; quand elle connait toutes les entraves apportées à l'exercice de son droit, elle se décourage et s'abstient le plus souvent.

La société des Gens de Lettres, la Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques et quelques autres groupements français sont représentés ici par un agent, mais il ne peut voir à lui seul tout ce qui se passe. Il ne peut pas, non plus, enlever les barrières qui se placent entre les spoliés et l'appareil judiciaire pour protéger les malfaiteurs, semble-t-il.

Il apparait évident que ces agissements devront, de plus en plus, diminuer de fréquence, soit à cause des sévères leçons que recevront certains délinquants, soit surtout en raison du grand nombre d'éditions à bon marché qui se font en France. En effet, le contrefacteur n'a pas d'intérêt à rééditer un livre qui se vend au détail vingt ou vingt-cinq sous, car il lui coûterait à peu près autant à lui-même. Les oeuvres françaises de grand luxe ne sont pas, non plus, exposées à cet accident, en raison des difficultés très grandes que présenterait leur imitation.

Nous estimons donc que notre importation de livres au Canada doit augmenter: 1o. par la cessation ou, tout au moins, la diminution de la fraude. 2o. par l'accroissement de la population de langue française. 3o. surtout par le développement de l'instruction, la création de nouvelles écoles au Canada et la diffusion de nos oeuvres françaises.

Encore faut-il, pour que notre influence littéraire et artistique demeure prépondérante au Canada français, que nos libraires agissent avec discernement dans l'envoi de leurs productions. Ils doivent éviter avec soin d'expédier des livres obscènes ou même grivois, de nature à faire à notre cause plus de mal que de bien.

C'est qu'on ne plaisante pas, au Canada, avec ce genre de littérature.

D'abord, les employés de la douane jouissent du pouvoir souverain — et sans recours contre leur décision — de confisquer et détruire, sans indemnité envers qui que ce soit, tous les ouvrages qui leur paraissent sujets à caution. Cette sélection s'opère sans règles précises et donne lieu à d'amusantes méprises. Les douaniers ne sont pas nécessairement des littérateurs; ils ne font aucune distinction entre les oeuvres de Brunetière et celles de Paul de Kock; leurs jugements sont basés parfois sur le titre de l'ouvrage, ou sur un dessin ornant la couverture, ou sur le plus ou moins de confiance que leur inspire le destinataire.

C'est ainsi que le "Lion Amoureux" de Frédéric Soulié, fut confisqué à cause de son titre, proclamé subversif!!!

Ce danger de confiscation n'est d'ailleurs pas le seul. Les libraires sont exposés à des saisies faites dans leurs magasins par les autorités municipales ou gouvernementales, à la suggestion d'un membre du clergé, d'une Ligue de Moralité ou d'un passant quelconque qui se sera trouvé offusqué en jetant un coup d'oeil dans une vitrine. Tout récemment, la police a saisi chez un libraire de Toronto, les oeuvres de Maupassant et celles de Balzac jugées immorales. Mais il faut nous empresser d'ajouter que, dans la Province d'Ontario, le puritanisme sévit à un degré encore inconnu dans la Province de Québec, malgré les efforts de certaines gens et de certaines associations pour nous mettre à l'unisson.

Il arrive parfois que des livres, nettement pornographiques, imprimés en français, mais ne portant pas de nom d'éditeur, circulent au Canada. Leur style lourd et même barbare ne laisse aucun doute sur leur origine; écrits et imprimés en Allemagne ou dans les Pays-Bas, il sont entrés en contrebande au Canada par le fait d'un matelot de quelque navire ayant touché aux ports d'Hambourg, de Rotterdam ou d'Anvers.

Malheureusement, cette distinction, facile à faire pour un français, est beaucoup moins apparente pour la masse des lecteurs canadiens, qui ne manquent pas d'attribuer aux français ces ordures, puisqu'elles sont écrites en français. Et comment empêcher cela?

Même observation pour les cartes postales. L'Allemagne en inonde le Canada — elle lui en a vendu l'année dernière pour $115,685, tandis que la France n'en a envoyé que $20,856. Toutes les légendes des cartes postales allemandes sont en français et quantité d'acheteurs les croient françaises. Ici encore le français n'est pas dupe, car la lourdeur germanique se révèle dans les moindres détails, mais beaucoup d'autres s'y laissent prendre. Et non seulement le mauvais goût de ces cartes est déplorable, mais parfois elles sont franchement malpropres.

* * *

Mais revenons à nos livres.

Que vendons-nous aux canadiens? quelles sont leurs préférences littéraires, les éditions qu'ils recherchent, les genres qu'ils affectionnent?

Après les statistiques d'ensemble, voyons le détail.

Il a été importé par le Canada l'année dernière pour $356,839 de bibles et livres de piété, dont $204,445 venant de Grande-Bretagne, $88,958 des Etats-Unis $24,993 de France, $24,947 de Belgique, $7,612 d'Allemagne et $1,444 de Suisse.

Nous n'avons pas pu savoir en quelle langue étaient imprimés les livres venant d'Allemagne et de Suisse, mais il est probable qu'ils étaient en langue allemande et destinés à l'usage des teutons émigrés au Canada. Quant à ceux de provenance belge, ils étaient en français et la première constatation qui nous saute aux yeux c'est qu'ils égalent en valeur ceux exportés de France.

Nos vieilles maisons du quartier St-Sulpice, dont la réputation s'étend dans tout le monde catholique n'ont plus le monopole des livres de messe, paroissiens et autres ouvrages de piété; les éditeurs belges les battent en brèche sérieusement. Le succès de nos concurrents tient à une légère infériorité de prix, mais plus encore à l'envoi de leurs voyageurs au Canada où ils prennent plus facilement des commandes que nos maisons d'éditions religieuses qui, sauf de très rares exceptions, vivent sur leur antique réputation et attendent chez elles le client.

* * *

Les livres scolaires n'ont pas de rubrique spéciale: ils sont confondus avec ceux destinés aux bibliothèques. Des uns et des autres le Canada a importé, pendant l'année dernière, pour $422,[illegible], dont $241,879 fournis par les Etats-Unis, $156,138 par la Grande-Bretagne, $21,232 par la France et $2,216 par l'Allemagne.

A vraiment dire, il n'existe pas de bibliothèques publiques dans le Canada français, mais seulement des embryons de bibliothèques, dont le plus important ne dépasse guère 50,000 volumes, sur lesquels environ 10,000 sont en français et les autres en anglais. Les livres d'écoles tiennent donc, dans cette statistique, plus de place que ceux des bibliothèques. Que sont ces livres?

Il y a des livres de prix, provenant de nos grands éditeurs de Tours, de Paris, de Lille, qui se sont spécialisés dans ce genre d'édition. Il en vient de tous les genres, mais surtout ceux à bon marché; vies des saints ou des grands hommes, voyages, aventures et grandes découvertes, récits de guerres et de hauts faits, etc., sont également appréciés et satisfont la clientèle.

Les écoles primaires du Canada n'emploient pour ainsi dire pas de livres d'étude faits en France; ces livres choisis et désignés par les Commissaires Scolaires sont presque tous — on pourrait dire tous — faits et imprimés au Canada par des communautés religieuses.

Dans l'enseignement secondaire, il n'en est pas de même.

Bon nombre d'ouvrages didactiques français: traités de rhétorique ou de philosophie, d'algèbre, anthologies, morceaux choisis des meilleurs auteurs classiques, dictionnaires latins ou grecs sont en usage dans les collèges et les séminaires.

Une école des hautes études commerciales, une école technique et une école forestière ont été récemment créées dans la Province de Québec; ces établissements augmenteront nécessairement la demande d'ouvrages scientifiques, de traités d'économie politique et sociale, etc.; les libraires belges profiteront certainement de cette demande au moins autant que les nôtres, ces écoles ayant comme directeur et professeurs, en nombre à peu prè égal, des belges et des français.

* * *

Dans la catégorie des livres sur l'application de la science aux industries de toutes sortes, les importations au Canada ne se sont élevées qu'à $155,856, dont $124,113 provenant des Etas-Unis, $10,968 de la Grande-Bretagne, $5,931 de la France et $4,903 de l'Allemagne.

En réalité cette catégorie n'est qu'une subdivision de la précédente, car les neuf-dixièmes de ces ouvrages sont destinés aux bibliothèques ou aux écoles et universités. Ils ne peuvent faire l'objet d'un commerce important, le public ne s'y intéressant pas et l'on n'en voit jamais aucun dans les vitrines des librairies. A constater que la Belgique ne figure pas encore dans la liste des pays exportateurs. Cela viendra, sans doute, bientôt.

* * *

Abordons, enfin, la catégorie la plus importante — commercialement parlant — des livres français exportés au Canada, celle des romans, oeuvres poétiques, études de moeurs, récits historiques, dictionnaires, almanachs, annuaires, revues, journaux illustrés et quotidiens.

Sur une importation totale de $1,348,766, les Etats-Unis figurent pour $903,955, la Grande-Bretagne pour $359,145, la France pour $73,977, l'Allemagne pour $5,807 et la Belgique pour $5,212.

Presque tous les livres français arrivent ici brochés; le plus grand nombre appartient aux éditions dites à trois francs cinquante, quoique depuis les cinq dernières années les éditions à bon marché — vingt-cinq sous, dix-neuf sous et même treize sous — semblent devoir les distancer. Les premiers se vendent au détail quatre-vingt-dix centins le volume et les autres à l'unisson, c'est-à-dire avec une majoration de 25 à 30 pour cent sur le prix français.

Il est bien difficile de dire quels sont les livres les plus demandés, car la mode est très-variable, au gré de circonstances impossibles à prévoir et à expliquer. Dans le roman, René Bazin tient aujourd'hui la corde; après lui viennent Paul Bourget et Henri Bordeaux. En principe, les écrivains à tendances religieuses jouissent d'un avantage marqué sur les autres.

Parmi le peuple, c'est un autre genre de littérature — s'il est permis d'accoler ce substantif à ces écrits — qui prévaut. Nick Carter et les romans genre Arsène Lupin jouissent d'une grande vogue. Même depuis quelque temps, des romans genre Emile Richebourg ou Jules Mary se vendent en fascicules à cinq sous, ou trois pour dix sous et trouvent de nombreux amateurs dans les familles ouvrières.

Comme revues, il faut placer au premier rang "Je sais tout" puis "Les Lectures pour tous" et quelques autres. L' "Illustration" compte aussi un nombre appréciable de lecteurs.

Dans le plus grand nombre de cas, le colis postal est employé pour les expéditions de livres français; la réduction de prix de ce mode de transport récemment accordée facilitera, sans doute, le commerce de la librairie entre le Canada et notre pays.

Il existe dans la province de Québec quelques bons agents, commissionnaires ou courtiers en librairie. On y trouve surtout plusieurs libraires faisant de très grosses affaires et admirablement placés pour écouler les produits de nos auteurs français dans leur clientèle qui se recrute surtout parmi les maisons d'éducation pour les deux sexes. Nous nous tenons, d'ailleurs, à la disposition des éditeurs français pour de plus amples renseignements.

Cette trop brève étude ne donnera à nos lecteurs qu'une idée imparfaite du commerce des livres au Canada; elle suffira, cependant, à leur démontrer que la France exerce en ce pays, par ses idées et ses doctrines. une influence qui n'est pas à dédaigner, à quelque point de vue que l'on se place, et que nous avons le devoir d'accroître.

S. Durantel.

LIBRAIRIE LAROUSSE, 13-17, rue Montparnasse, Paris (France.)

DICTIONNAIRES LAROUSSE

Les meilleurs des dictionnaires français, célèbres dans le monde entier.



Reproduction très réduite (format 13.5 x 20 centimètres.)

Le Dictionnaire est, à notre époque plus que jamais, le **livre indispensable par excellence.** Posséder un bon dictionnaire, c'est avoir sous la main le moyen d'être renseigné instantanément sur tout; c'est être par conséquent mieux armé dans la vie au point de vue pratique, et au point de vue intellectuel, plus apte à tout comprendre; c'est agrandir le champ de son intelligence et multiplier ses moyens d'action. Les **Dictionnaires Larousse,** encyclopédiques et illustrés, aujourd'hui célèbres dans le monde entier, étant universellement reconnus comme les meilleurs ouvrages qui existent dans ce genre, tout le monde a donc le plus grand intérêt à s'en procurer un: grâce à l'incomparable série d'éditions de tous prix qu'a créée la librairie Larousse, chacun pourra avoir celui qui répond le mieux à ses besoins et à la dépense qu'il peut faire.



Reproduction très réduite (format 21 x 30.5 centimètres).

Editions pour tous les âges et toutes les bourses

PETIT LAROUSSE ILLUSTRÉ

Le meilleur et le plus complet des dictionnaires manuels. Beau volume de 1664 pages (format 13.5 x 20 centimètres), 5800 gravures, 130 tableaux encyclopédiques et 120 cartes en noir et en couleurs. Relié toile (reliure originale de Grasset). . . . . **5 francs.** En reliure peau très élégante. . . **7 fr. 50**

(1 fr. en sus pour frais d'envoi à l'étranger)

LE LAROUSSE POUR TOUS

en deux volumes

La plus pratique et la plus économique des encyclopédies, permettant d'avoir sous la main, en deux volumes de format commode, une documentation considérable sur toutes les connaissances humaines. 1950 pages (format 21 x 30.5 centimètres), 17325 gravures, 216 cartes en noir et en couleurs, 35 planches en couleurs. Prix de l'ouvrage complet: broché, **35 fr.;** relié demi-chagrin (reliure originale de G. Auriol), **45 fr.** (Payable 5 fr. tous les deux mois pour la France, la Belgique et la Suisse; au comptant 10% d'escompte).

NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ

en huit volumes

Le plus récent, le plus remarquablement documenté et le plus richement illustré des grands dictionnaires encyclopédiques, rédigé par plus de quatre cents collaborateurs d'élite et contenant une prodigieuse abondance de renseignements sur toutes les matières. 7600 pages (format 32 x 26 cent.), 237000 articles, 49000 gravures, 504 cartes en noir et en couleurs, 89 planches en couleurs. Prix de l'ouvrage complet: broché **230 francs.** Relié demi-chagrin (reliure originale de Grasset), **275 francs.** (Payable 10 fr. par mois pour la France, la Belgique et la Suisse; au comptant 10% d'escompte).



Reproduction très réduite du "Nouveau Larousse illustré" (format 32 x 26 centimètres)

En vente chez tous les Libraires du monde entier. Demandez les spécimens illustrés.

FAITS et CHIFFRES IMPORTANTS pour les Maisons de Commerce faisant affaires au Canada.



U point de vue historique, la province de Québec est certainement la plus importante du Canada; aux points de vue commercial et industriel, elle ne l'est guère moins. Couvrant une superficie de 351,873 milles carrés, elle contient une population que le Bureau de Recensement à Ottawa supputait en 1910 à 2,088,000 âmes. De cette population totale, environ 80 pour cent, soit 1,670,000 parlent la langue française, et 20 pour cent, ou 418,000, parlent l'anglais.



En dehors de la province de Québec, on peut trouver environ 550,000 personnes de langue française, réparties surtout dans les provinces d'Ontario (partie est), Nouveau-Brunswick, et Manitoba, ce qui porte la population totale canadienne-française à environ 2,200,000.

Sur la population française de la province de Québec, 1,169,000, soit 80 pour cent vivent dans les villages et les campagnes, et 30 pour cent, ou 510,000, résident dans les cités et grandes villes.

On évalue les revenus annuels que se font les Canadiens-Français de la province de Québec, dans les cinq principales industries, comme suit:

Industries agricoles.	$40,[illegible]
Domestiques et services personnels . .	18,1[illegible]
Industries manufacturières.	47,[illegible]
Professions.	16,4[illegible]
Commerce et transport	21,[illegible]

Cela fait un total de salaires annuels de $194,142,[illegible] pour ces cinq classes de Canadiens-Français de la province de Québec.

Ces chiffres ne comprennent pas les revenus retirés par les propriétaires de leurs terres et autres propriétés.

On peut se faire une idée de leur richesse en remarquant que la valeur annuelle des récoltes est de $85,000,000 à $100,000,000; les produits laitiers donnent environ $25,000,000, et les produits manufacturés s'élèvent à $220,000,000.

Attendu que la grande masse de la population parle le français, la conclusion s'impose que la majorité des marchands détailleurs et autres commerçants parle aussi le français.

Les chiffres suivants établissent ainsi les proportions:

Nombre.	Commerce	Français.	Anglais.
3,188	Epiciers..	2,802	386
3,831	Marchands généraux..	3,105	726
462	Quincailliers..	335	125
318	Pharmaciens.	250	68
1,490	Drapiers, (vendant aussi chapeaux, confections)..	1,276	214

On peut juger par les chiffres qui précèdent, de l'importance des affaires profitables dans la province de Québec. Tout son territoire est d'accès facile, les modes, de transport excellents, et elle a le grand avantage d'avoir comme point central de distribution, la cité de Montréal.

MONTREAL est la métropole commerciale du Canada dans toutes les acceptions du mot. Avec ses banlieues, sa population dépasse 600,000 âmes, et c'est le grand centre de distribution pour tout le Canada.

La prodigieuse activité commerciale et industrielle de Montréal offre l'emploi et le gain à une population qui augmente par dizaines de mille tous les ans.

Le commerce d'importation et d'exportation de tout le Canada, les grands réseaux de transport, les principales institutions financières, les grandes industries et les grandes maisons de commerce, tous sont localisés à Montréal, où, tous ensemble, ils occupent une population, dont la richesse et la capacité d'acheter sont sans égales par tout le Canada.

C'est à "LA PRESSE", le principal journal des Canadiens-Français, où l'on peut se procurer pratiquement tous les renseignements sur le Canada français, comme champ profitable d'exploitation commerciale.

On y donne une attention toute spéciale à ce sujet, afin de pouvoir fournir des renseignements exacts et de toute confiance aux maisons de commerce en dehors de Québec, qui désirent se créer des relations d'affaires dans le Canada français, ou augmenter celles qu'elles y ont déjà. "LA PRESSE" est le plus grand journal quotidien au Canada, sans exception, la circulation moyenne de chaque jour dépasse 100,000 et le samedi 120,000.

"LA PRESSE" est lue pratiquement par toute la population française de Montréal et de ses banlieues, et par la plupart de ceux qui résident dans les autres grandes villes de la Province de Québec.

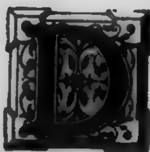
Il est impossible d'atteindre une partie considérable de la population française du Canada, autrement que par "LA PRESSE".

Si l'on tient compte de sa circulation immense, les taux d'annonces dans "LA PRESSE" sont plus modérés que ceux des autres journaux.

Les résultats qu'ont obtenus ceux qui annoncent régulièrement dans "LA PRESSE" justifient la prétention qu'elle est le médium absolument nécessaire aux annonceurs qui veulent atteindre tout le Canada français.

Bureaux à Paris: 4, rue du Rocher. M. Eugène Berthiaume, représentant.

Les Journaux du Canada



D'APRÈS l'édition de 1911 de l'annuaire des journaux canadiens, le Canada et Terreneuve ont ensemble 136 journaux quotidiens, 1102 journaux hebdomadaires ou semi-hebdomadaires, 205 journaux mensuels ou semi-mensuels et 23 autres journaux publiés moins fréquemment.

Au point de vue des langues et dialectes, les journaux et périodiques du Canada se divisent comme suit:

Langues ou dialectes	Province de Québec	Restant du Canada.
Anglais	57	1241
Français	108	14[1]
Allemand	—	19
Chinois	—	1
Danois	—	1
Finois	—	2
Galicien	—	1
Hongrois	—	2
Islandais	—	5
Italien	2	1
Japonais	—	1
Hébreux	2	—
Indien	—	1
Norvégien	—	1
Polonais	—	2
Ruthène	—	2
Suédois	—	3

Table des journaux et périodiques de la Province de Québec

Langues	Quotid.	Hebdom.	Bi-heb.	Tri-heb.	Mensuels	Bi-mens.	Trimest.	Totaux.
Français	9	56	3	1	36	3	—	108
Anglais	7	57	1	—	29	1	4	99
Hébreux	1	1	—	—	—	—	—	2
Italien	—	—	—	—	—	—	—	2
Totaux	17	116	4	1	65	4	4	211

A point de vue de leur genre ou de leur objet principal, les journaux de la Province de Québec se classent comme suit:

	En français	En anglais	Total
Agriculture et intérêts ruraux	1	2	3
Associations amicales	2	—	2
Collèges	—	2	2
Journaux pour femmes	1	1	2
Education	2	1	3
Journaux humoristiques	3	—	3
Finances, assurances, affaires immobilières	1	7	8
Journaux pour la jeunesse	1	—	1
Public. légales et de jurisprudence	3	1	4
Littérature, magazines, etc.	11	5	16
Médecine et pharmacie	4	2	3
Science	1	1	2
Tempérance	1	2	3
Sports	—	1	1
Commerce et industrie	6	22	28
Voyages	—	1	1
Religion	19	7	26
Divers	1	2	3

(1) Ces quatorze journaux français publiés en dehors de la province de Québec se répartissent comme suit: Province d'Ontario: 8; Nouveau Brunswick: 3; Ile du Prince Edouard: 1; Manitoba: 1; Alberta: 1.

Les journaux religieux de la Province de Québec, au point de vue des religions, se répartissent comme suit: protestants 4; catholiques: 22.

* * *

Notre but en consacrant un chapitre aux journaux du Canada est de faire ressortir à nos lecteurs de France le rôle énorme qu'ils jouent dans le domaine de la publicité en général et dans celui de la publicité commerciale en particulier.

Nous avons déjà dit quelques mots sur ce sujet dans notre chapitre sur le commerce du Canada (voy. page 139) mais nous considérons qu'il est indispensable d'y revenir plus longuement, car nous n'insisterons jamais assez auprès des exportateurs français sur l'impérieuse nécessité de l'annonce et sur le rôle incontesté qu'elle joue ici dans la diffusion des marchandises et des produits de tous genres.

Quiconque veut lancer au Canada un produit quelconque doit, avant tout se bien persuader que la qualité de ce produit et son prix avantageux ne suffiront pas à lui assurer une bonne vente au Canada s'il n'est pas appuyé par une publicité importante et intelligemment faite. Un produit, si supérieur et avantageux qu'il puisse être, mais pour lequel on ne fait pas de publicité sera toujours et inévitablement battu par un produit inférieur et d'un prix moins avantageux, mais appuyé par une publicité soutenue.

Ni l'habileté, ni le zèle du meilleur des repésentants, ni le nombre des voyageurs ou courtiers, ne peut remplacer une publicité intelligente. C'est là un vérité dont les importateurs de produits européens au Canada font chaque jour l'expérience et dont ils ont de la peine à convaincre les producteurs européens.

La plupart des exportateurs français s'imaginent que la marge de bénéfice qu'ils laissent à leur représentant au Canada permettra à ce représentant de faire lui-même les dépenses de publicité indispensables au lancement du produit. Il n'est peut-être pas de semaine où cette question ne surgisse entre un producteur français et son représentant au Canada. Neuf fois sur dix, pour ne pas dire quatre-ving-dix-neuf fois sur cent, le producteur français refuse de faire les dépenses de publicité auxquelles l'invite son correspondant du Canada, or, le bénéfice de ce correspondant, déduction faite des commissions de ses courtiers et des remises à ses sous-agents, est beaucoup trop faible, dans la plupart des cas, pour lui permettre de faire la moindre dépense de publicité. Si le produit dont il s'agit est sans concurrent sur le marché canadien, il pourra peut-être, à force de persévérance et après de très longs efforts, trouver quelques petits débouchés; mais il arrivera le plus souvent que les courtiers et l'agent lui-même se décourageront d'offrir un produit pour lequel on n'a pas cherché à provoquer la demande. Ils négligeront ce produit là pour s'occuper de ceux dont la vente est plus facile et se développe pour ainsi dire d'elle-même par suite des demandes que provoque la publicité.

Le canadien, comme l'américain dont il suit les mé-

thodes, est très accessible à la publicité. Il lit les annonces des journaux avec autant d'intérêt que les nouvelles et les informations du jour, parce qu'il y cherche des idées, parce que, s'il est commerçant il y trouvera peut-être un produit qu'il ne connaissait pas, et dont il entrevoit la vente possible. Souvent il lui arrive de chercher un produit qui lui permette de faire concurrence à un produit similaire dont son voisin et concurrent est le dépositaire, et c'est pourquoi il lit les annonces. Et il ne se contente pas de les lire, il prend note des adresses qui l'ont intéressé. Il écrit, il s'informe, car il est toujours à l'affût de quelque produit nouveau, ou plus avantageux, qui lui donnera auprès de sa clientèle une supériorité sur ses concurrents.

Voici un industriel français qui cherche à vendre ses produits au Canada. Après échange de lettres avec la Chambre de Commerce Française de Montréal, il a fini par trouver à Montréal, ou dans quelqu'autre centre commercial, un représentant sur lequel il a eu de bonnes références et auquel il a décidé de faire un premier envoi de marchandises.

Ce premier envoi de marchandises permettra à son agent pour le Canada, qui est en général un marchand en gros, de proposer ce produit au détaillants qui s'approvisionnent chez lui. Mais il y a de grandes chances pour que ces détaillants aient déjà pris l'habitude de demander un produit similaire dont ils se trouvent bien, parce que leur clientèle à pris l'habitude de demander ce produit. Pour que ce détaillant accueille ce produit nouveau ou cette nouvelle marque, qu'il ne connaît pas, il faut que quelque chose l'y décide. Or quelles sont les raisons qui peuvent l'y décider, si ce n'est précisément l'obsession d'un réclame bien comprise? C'est elle qui met la curiosité en éveil, qui habitue l'oreille et les yeux à un nom nouveau, c'est elle qui impose le nom d'un marque ou les qualités spéciales d'un produit.

Les grandes maisons de nouveauté, les modistes, les grands magasins analogues à ce que sont par exemple, à Paris, les grands magasins du Louvre, et où l'on trouve de tout, ont l'habitude de faire une annonce quotidienne dans les grands journaux. Ouvrez un des grands quotidiens du Canada, qui paraissent sur 24, 32 ou 36 pages et vous trouverez toujours plusieurs pages réservées aux annonces des divers grands magasins. Jour après jour, ils annoncent les ventes spéciales du lendemain, les liquidation de saison, les occasions exceptionnelles que leur clientèle trouvera à certains rayons.

A Montréal et comme dans tous les grands centres du Canada vous verrez quelques-uns de ces grands magasins faire dans les grands journaux locaux, une annonce quotidienne d'une page entière. Les ménagères, les femmes du monde, les jeunes filles, les ouvrières lisent chaque jour ces annonces avec cette même avidité que nos ménagères françaises apportent à la lecture des catalogues des grands magasins de Paris, car les annonces de journaux remplacent ici les catalogues dans le plus grand nombre de cas.

L'une apercevra dans le rayon du linge de maison l'occasion qu'elle guettait. Une autre trouvera dans le rayon des chapeaux des prix alléchants. Une couturière sera attirée par des soldes de pièces de soie, de satin, de foulard ou de drap. Une autre remarquera l'annonce d'une liquidation au rayon des fournitures. Jour après jour, toutes les femmes, au gré de leur fantaisie, de leur caprice ou de leurs besoins, promènent leurs yeux sur les pages des grands journaux, anxieuses de ne rien laisser échapper, et c'est ainsi que la publicité faite dans les grands journaux est merveilleusement efficace, et c'est pourquoi leurs pages sont remplies d'annonces de produits alimentaires, de produits de beauté, de produits pharmaceutiques. Marchands de meubles, marchands de ferronneries, épiciers, liquoristes, restaurants, salons de "five o'clock tea", et bien d'autres encore, tous *annoncent* et s'en trouvent bien, car s'il n'y trouvaient pas leur avantage, il va de soi qu'ils ne continueraient pas leurs dépenses de publicité.

Les exportateurs français qui n'ont pas encore compris le rôle tout puissant de la publicité dans un pays comme le Canada et ceux qui, l'ayant compris, croient pouvoir se dispenser de faire des frais de publicité, doivent s'attendre à éprouver de très grandes difficultés dans les efforts qu'ils feront ou que feront leurs agents, pour vendre leurs produits. Sans cesse il se heurteront à des produits similaires qui ont la préférence des détaillants et du public parce que la publicité faite autour de ces produits en a créé la demande.

Tout ce que nous venons de dire des journaux quotidiens, s'applique également aux périodiques de tous genres, revues spéciales, magazines et publications diverses. La publicité y est en général présentée sous une forme si attrayante que le public la lit avec le même intérêt que le texte même de la publication et c'est pour cette raison précisément que leurs annonces sont d'une efficacité que l'on ne retrouve pas au même degré dans nos publications françaises en général, si supérieures qu'elles soient à beaucoup d'autres égards.

En France, comme dans l'ancien monde en général, il est possible que la qualité d'un produit, jointe à un prix avantageux suffise à imposer ce produit; encore n'est-ce pas bien certain et nous avons souvent remarqué que l'art de la publicité a fait de réels progrès en France depuis quelques années. Toujours est-il que dans le nouveau monde, la qualité d'un produit fût-elle indiscutable et son prix fût-il dérisoire, ne peuvent rien par eux-mêmes si la publicité ne vient pas à leur aide pour faire connaître et imposer ledit produit.

Nous ne pouvons terminer ces quelques réflexions sans constater, à l'appui, précisément, de ce que nous venons de dire, qu'un certain nombre d'exportateurs français a non seulement compris le rôle indispensable que joue la publicité au Canada, mais ont su en tirer un parti convenable. Ce n'est donc pas à ces maisons-là que s'adressent nos observations. Nous n'avons rien à leur apprendre. Elles savent mieux que nous, assurément, à quel degré la publicité a été dans leur succès un élément indispensable et loin de réduire dans leurs budgets les dépenses de ce chef, elles les augmentent sans cesse et en proportion de leur chiffre d'affaires.

On comprendra que nous nous interdisions de donner ici des noms ou des chiffres qui pourraient avoir l'apparence d'une réclame en faveur de certains exportateurs au détriment de certains autres. Il nous sera toutefois permis de dire que nous sommes très documentés sur l'ensemble des questions qui touchent à la publicité au Canada. Sur ce chapitre, par conséquent, comme dans toutes les questions qui, de près ou de loin, intéressent les progrès de notre expansion commerciale, nous nous ferons toujours un vrai plaisir de renseigner et conseiller ceux de nos compatriotes qui voudront bien s'adresser à la Chambre de Commerce française de Montréal.

Comment atteindre les acheteurs de langue française?

¶ Vous aurez beau chercher vous ne trouverez pas, au Canada, un champ d'opération plus fructueux que la Province de Québec. ¶ Songez donc ! plus de deux millions d'habitants parlant français groupés dans une région où les communications sont faciles et bon marché, où la répartition des marchandises est bien organisée et où les marchands au détail comme les marchands en gros font preuve d'un sens commercial extrêmement moderne. Si vous désirez profiter de ce mouvement commercial, mettez-vous immédiatement en rapport avec nous ; n'attendez pas que l'un de vos concurrents se soit emparé de ce marché. ¶ Écrivez nous aujourd'hui.

Le Prix Courant

C'est le titre du meilleur journal de commerce publié en français au Canada. Il est lu par tous les épiciers détaillants, par les quincailliers détaillants et d'une manière générale, par tous ceux qui tiennent magasin. Aucune publication, mieux que le Prix Courant ne peut atteindre ces gens là.

Tissus et Nouveautés

C'est la seule publication française du Canada qui soit consacrée au commerce des nouveautés. Elle atteint les marchands de nouveauté au détail, les tailleurs, les modistes et les chemisiers pour hommes. Son tirage est garanti.

Compagnie de Publications des Marchands Détaillants du Canada, Limited

80, RUE ST-DENIS . . . . . MONTREAL.

"LE DEVOIR"

Grand Journal quotidien du soir

Directeur : . . . . **HENRI BOURASSA**

L. P. DESLONGCHAMPS, Gérant

L'édition hebdomadaire donne les principaux articles parus pendant la semaine, les grosses nouvelles et tout ce qui intéresse les cultivateurs ; les prix du marché, etc. etc.

Le Devoir
71a, St-Jacques
MONTREAL

Le DEVOIR est le plus sincère, le plus franc interprète des sentiments canadiens-français ;

Le Devoir est libre de toute attache politique ou financière ;

Le DEVOIR est le seul journal canadien-français qui publie des articles signés d'hommes politiques en vue;

Le DEVOIR ne publie que des romans d'une scrupuleuse honnêteté ;

Le DEVOIR parle de tout ce qui intéresse les cultivateurs.

Abonnez-vous au "Devoir"

$3.00 par année pour l'édition quotidienne, pour le Canada et les Etats-Unis :: ::
$1.00 pour l'édition hebdomadaire, au Canada;
$1.50 pour les Etats-Unis :: :: ::

"Le Pays"

Journal du Dimanche

Bureaux: 55 rue St. François - Xavier

MONTRÉAL. - - CANADA

Le Pays est un journal très sympathique aux intérêts français et voué à la diffusion des idées libérales dans la Province de Québec.

Tirage: 10.000

PUBLICITÉ: 3 SOUS LA LIGNE

Abonnement à l'étranger: $1.50

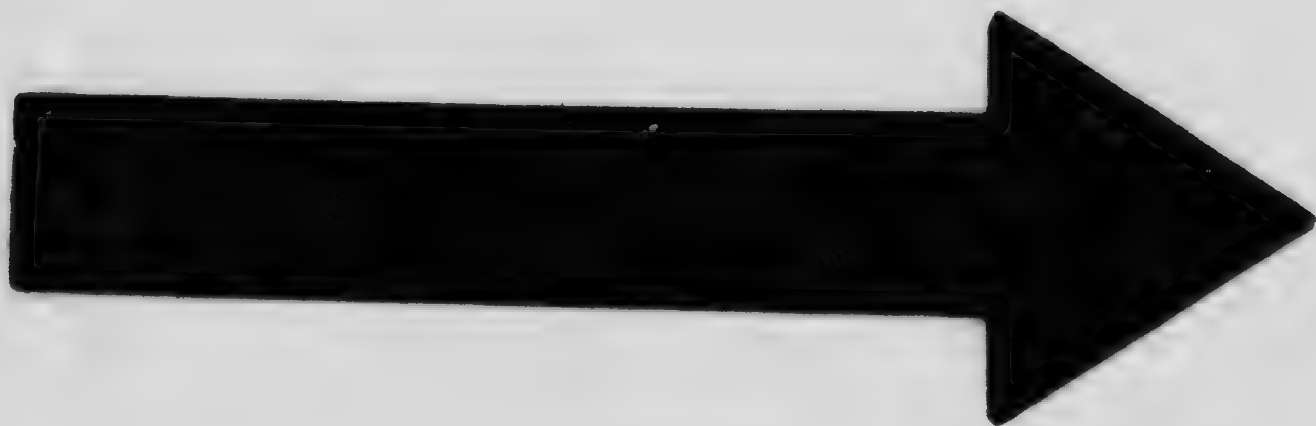
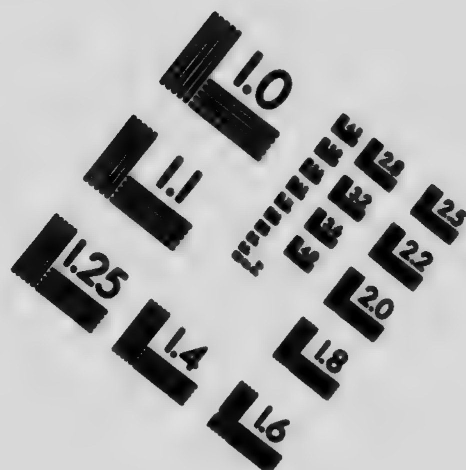
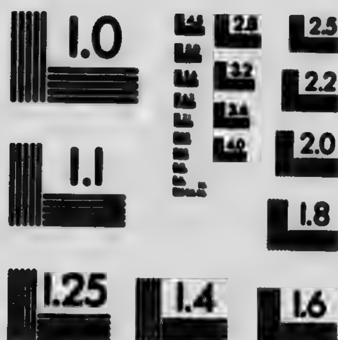
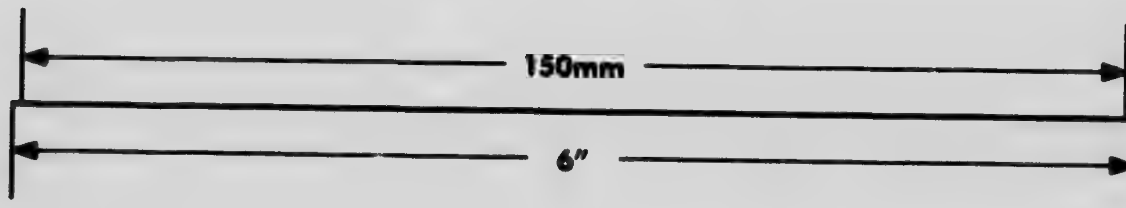
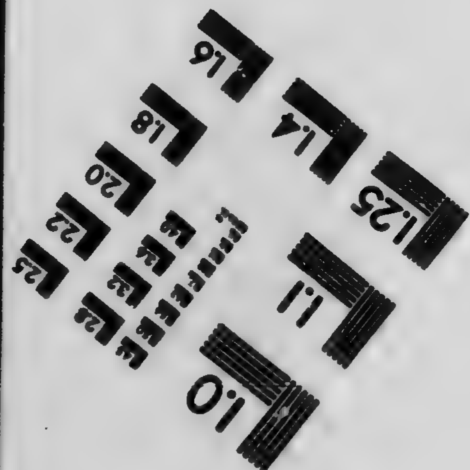


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)









APPLIED IMAGE, Inc
1653 East Main Street
Rochester, NY 14609 USA
Phone: 716/482-0300
Fax: 716/288-5989





The Canadian Advertising Limited.

(Agence Canadienne de Publicité Limitée.)

CAPITAL AUTORISÉ: $500.000.

Edifice Royal Trust, 107 rue St-Jacques, MONTRÉAL.

Au Commerce Français d'Exportation

Nous offrons les services d'une Agence Franco-Anglaise supérieurement outillée et parfaitement renseignée sur les possibilités de vente au Canada des **Produits de Marque Française ; Alimentation, Vins et Liqueurs, Modes, Lingerie, Confections.**

Nous nous chargeons de la **rédaction** et de l'**illustration des annonces** ainsi que du placement de cette publicité dans tous les journaux du Canada aux prix les plus bas et **nous garantissons nos prix.**

PLANS DE PUBLICITÉ. Nous enverrons, sans frais, aux Maisons intéressées qui voudront bien nous indiquer le montant réservé à leur publicité éventuelle au Canada, un plan de publicité adapté à leurs spécialités et basé sur des statistiques tenues à jour et des informations puisées aux meilleures sources officielles et privées.

REFERENCES : La Banque Nationale, Paris, 7, Square de l'Opéra, et Montréal, ainsi que tous les journaux du Canada.

LES COURS LASSALLE

COURS PRIVÉS D'ÉLOCUTION FRANÇAISE D'ART ORATOIRE

pour Messieurs les Ecclésiastiques, Avocats, Conférenciers, Elèves des Universités et autres personnes voulant parler ou lire en public.

Cours Spéciaux pour Dames, Demoiselles et Jeunes Gens.

Leçons de lecture à haute voix, de déclamation, de gestes et de maintien.

Etudes spéciales de monologues et de pièces de théâtre pour salons

COURS PARTICULIERS POUR ENFANTS
(fillettes et garçons)

Méthode spéciale pour la correction du bégaiement, chuintement, zézaiement, de la blésité et du grasseyement.

Pour tous renseignements s'adresser au

Professeur EUGÈNE LASSALLE I. ()

Téléphone Bell Est [illegible] — [illegible], RUE SAINT-HUBERT

Edouard Fabre Surveyer

() *Avocat-avoué (King's Counsel)*

Edifice de la Banque Nationale

90 Rue St-Jacques, MONTREAL.

Adresse Télégraphique "FABSURVEY"

Recommandations (non sollicitées):

PARIS: Commissariat Général du Canada.
Banque Hollando-Américaine.
Banque Nationale du Canada.
BRUXELLES: Caisse des Propriétaires.
LIÈGE: Banque d'Escomptes et de Comptes Courants.

TELEPHONE BELL
MAIN 814

L. A. CARON

EXPERT COMPTABLE

EDIFICE "ROYAL TRUST," CHAMBRE 17 — 107 ST-JACQUES, MONTREAL.

VINGT-DEUXIÈME ANNÉE 1911

GUIDE Franco-Américain

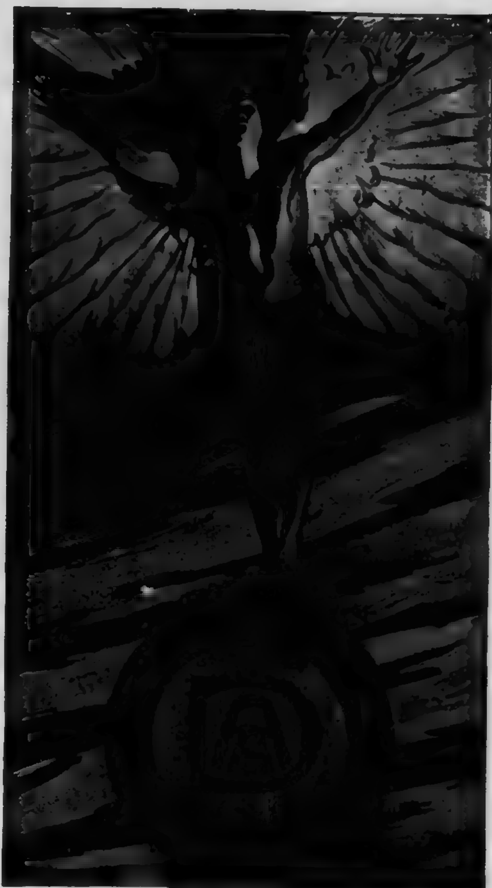
ET

Annuaire du Commerce Français

AUX ETATS-UNIS

Edition entièrement revisée et complètement à jour avec LE NOUVEAU TARIF DE DOUANE, renfermant 750 pages, 175 illustrations et un nouveau plan de Greater New-York, tiré en cinq couleurs.

Prix 5 francs; envoi franco dans tous les pays de l'Union postale. JULES ROUSSEL, éditeur. Wood-Ridge, Bergen Co., New-Jersey, Etats-Unis.



Le Canada vous intéresse à cause des débouchés nouveaux qu'il offre à vos produits.

NOTRE AGENCE DE PUBLICITÉ emploie peut-être des méthodes un peu DIFFÉRENTES de la plupart des agences européennes. ¶ Nous nous occupons, en effet, non seulement de placer la réclame dans toutes sortes d'organes de publicité, mais nous offrons encore, à nos clients, de les aider à trouver des représentants sérieux. Nous leur indiquons la meilleure façon de procéder pour distribuer leurs produits ; nous les mettons au courant des usages du pays et nous surveillons sur place les résultats de leurs efforts, le travail de leurs agents, les progrès de la vente. Ce système est celui qui réunit le maximum de chances de succès et qui évite le plus aisément les déboires qui trop souvent découragent les exportateurs mal renseignés. ¶ Nous comptons actuellement, au nombre de nos clients, les plus importantes maisons du Canada et notre expérience de vingt années nous permet d'affirmer que nos conseils sont un guide sûr.

A Paris

¶ Nous venons d'établir à Paris même, une succursale où l'on peut trouver tous les renseignements essentiels et indispensables sur le Canada. Le directeur de notre agence de Paris qui est Français, mais qui a vécu dix ans au Canada, a eu l'occasion d'étudier sur place l'activité et les méthodes commerciales du Canada. Il se fera un plaisir de vous faire bénéficier de son expérience. ¶ Si votre ambition est de pousser la vente de vos produits au Canada, si les affaires que vous y faites déjà ont besoin d'être développées, n'hésitez pas à nous écrire, car nous pouvons vous aider.

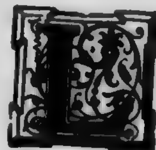
The Desbarats Advertising Agency, Limited

PARIS,
1, rue Rossini.

MONTREAL, Canada,
10, Square Victoria.

Le GANT PERRIN est au nombre des maisons françaises qui font leur publicité au Canada par notre intermédiaire.

Les Sports au Canada



E goût passionné des sports est, au Canada, un des traits les plus caractéristiques de la vie nationale. Les joûtes diverses et les tournois variés auxquels tous les genres de sport donnent lieu, soulèvent, dans ce pays, des passions et des rivalités auprès desquelles les rivalités et les passions politiques elles-mêmes, paraissent un jeu d'enfant.

Sans parler des sports athlétiques qui, sous toutes leurs formes sont ici en honneur, autant sinon plus qu'ailleurs, les jeux d'adresse y sont populaires à un degré que l'on ne rencontre pas ailleurs. On sait, en particulier que le jeu de *"crosse"* est le grand jeu national des Canadiens. Ils l'ont hérité des Indiens et l'ont perfectionné au point que ce jeu fait aujourd'hui partie intégrante de la vie canadienne. A Montréal par exemple, il attire chaque samedi une foule de dix à douze mille personnes.

Aux Américains, les Canadiens ont emprunté le jeu de *baseball* et aux Anglais le *football.*

* * *

Il n'existe probablement pas de pays où la variété des sports d'hiver soit aussi grande qu'au Canada. Le hockey, le patin, la raquette, la "traîne-sauvage", le yacht à voile, le curling, le ski, s'y disputent la faveur du public et comptent des milliers et des milliers d'adeptes.

Après avoir été longtemps un jeu d'amateurs le hockey, qui est le plus populaire des sports d'hiver du Canada, est devenu un sport réservé aux professionnels. Grâce à l'engouement du public pour les joûtes de hockey, les professionnels de ce jeu en retirent des revenus considérables. Les clubs de raquette, en se groupant dans une "Union" ont fait faire de très grands progrès à ce sport qui vient des indiens.

Le ski, introduit au pays il y a cinq ou six ans seulement, y compte aujourd'hui d'innombrables adeptes et les concours annuels de saut attirent de véritables multitudes d'amateurs, professionnels et spectateurs.

Le yacht à glace est le sport favori des riverains du St-Laurent.

A Montréal et dans toutes les villes de quelque importance, on ne compte plus les clubs de curling dont les tournois annuels font fureur.

* * *

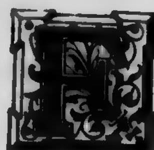
Au point de vue de la pêche et de la chasse, le Canada est incontestablement un des plus merveilleux pays qui soient. Nous avons déjà eu l'occasion de signaler à nos lecteurs dans nos précédents chapitres diverses régions qui sont pour les amateurs de chasse et de pêche, de véritables paradis (V. en particulier aux pages 106, 113, 115, 118 et 120). Nous ne reviendrons donc sur ce sujet que pour inviter les sportsmen de France et surtout les amateurs de grande chasse à venir au Canada.

Les compagnies de chemin de fer facilitent de mille manières les expéditions de chasse et ont même un personnel spécial chargé de renseigner et au besoin de piloter les étrangers. Ces grandes compagnies considèrent en effet qu'en encourageant les amateurs de chasse de l'étranger à venir se livrer au Canada à d'intéressantes expéditions, elles contribuent à faire connaître le pays et à attirer l'attention des capitalistes étrangers sur ses richesses inexploitées et inexplorées. Cette conception ingénieuse de la chasse envisagée comme moyen de publicité a déjà fait ses preuves dans certains milieux anglais qui n'auraient peut-être jamais été amenés à étudier de plus près l'avenir économique du Canada si certains capitalistes de haute lignée n'avaient pas eu un beau jour la fantaisie de se livrer à une expédition de chasse au Canada. Quoi qu'il en soit du résultat de ces expéditions au point de vue utilitaire, nous pensons qu'il y a en France de nombreux amateurs appartenant aux classes riches qui aiment à voyager au loin et qui feraient bien de profiter de la très grande complaisance des compagnies de chemin de fer du Canada.

* * *

Jusqu'à ces dernières années les compagnies de chemin de fer dans la propagande qu'elles font à l'étranger, se sont donné pour consigne de ne jamais parler des sports d'hiver qui sont en si grand honneur au Canada. Elles s'imaginaient qu'en évoquant l'image des hivers canadiens elles répandraient la terreur dans l'esprit de ceux qui ne connaissent du Canada que la boutade de Voltaire sur les arpents de neige. Cette crainte paraîtra un peu puérile à ceux qui savent combien les sports d'hiver se sont depuis quelques années développés en Europe et quelle source nouvelle de richesse ils sont pour la Suisse et d'une manière générale, pour toute l'industrie hôtelière de la région des Alpes. Nous constatons que depuis quelque temps, les Canadiens semblent revenir un peu sur cette crainte d'inspirer la peur de leur pays en parlant de leurs hivers et nous voudrions quant à nous que les amateurs de sports d'hiver qui sont aujourd'hui légion en France, aient quelquefois l'idée de visiter le Canada. La grandiose beauté de ces immences régions où ils pourront se livrer avec frenésie à leurs ébats, sous un ciel immaculé et à la faveur d'un soleil éclatant, les convaincra bien vite de l'inanité des craintes, que nous voudrions contribuer à dissiper.

Les Automobiles françaises au Canada



FAUTE de données officielles précises, il est assez difficile d'établir avec quelque prétention à l'exactitude une statistique du nombre des automobiles qui circulent au Canada. Au mois de septembre 1910 on s'accordait à en estimer le nombre à un peu plus de 7 mille. Sans parler des automobiles des touristes de passage, il est plus que probable qu'il circule aujourd'hui au moins 10 mille automobiles au Canada.

Les seules données précises sur lesquelles on puisse se baser sont celles que fournissent les chiffres des importations et pour le reste il faudra attendre que soit rendu public le résultat du recensement général de 1911.

Le développement de la locomotion automobile au Canada ne remonte pas à plus de quatre ou cinq ans et l'engouement pour l'automobilisme, qui depuis nombre d'années fait fureur dans nos vieux pays européens, ne fait ici que commencer.

Ce n'est qu'à partir de l'année 1904 que les statistiques du ministère du commerce du Canada ont enregistré des importations d'automobiles et nous y relevons les chiffres que voici :

Nombre et provenance des automobiles importées au Canada du 1er avril 1908 au 31 août 1911.

	1908-09	1909-10	1910-11	1911 (5 mois, avril à août inclusiv.)
Gde-Bretagne .	48	73	236	196
Etats-Unis . .	469	1345	3186	2823
France	13	31	53	39
Autres pays . .	3	3	13	——
Total. . . .	533	1452	3488	3063

Valeur et provenance des automobiles importées au Canada du 1er avril 1908 au 31 août 1911.

	1908-09	1909-10	1910-11	1911 (5 mois, avril à août inclusivem't).
Grande-Bretagne	$ 79,054	$ 106,126	$ 308,640	$ 153,417
Etats-Unis	474,757	1,569,227	3,829,435	3,829,435
France	26,066	55,727	89,993	59,415
Autres pays	4,320	1,135	7,128	?
Total:	$585,097	$1,732,215	$4,235,196	$4,042,267

Ce qui frappe tout d'abord dans ces chiffres c'est la rapide progression des importations d'automobiles au Canada. On remarquera en particulier que durant les cinq premiers mois de l'exercice 1911-1912, c'est-à-dire du 1er avril au 31 août 1911, ces importations ont déjà atteint, à peu de chose près le total des 12 mois de l'exercice précédent.

Ce qui frappe ensuite c'est l'énorme progression des exportations des Etats-Unis et la progression presque insignifiante des exportations de la France.

Cette constatation est profondément humiliante.

Quelle en est la cause?

Ni le proche voisinage des Etats-Unis ni la préférence britannique ne suffisent à expliquer l'infériorité des exportations de la France. Nos automobiles, à leur entrée au Canada ont, il est vrai, à acquitter un droit de 7% supérieur à celui des automobiles anglaises, mais elles payent 5% de moins, *ad valorem*, que les automobiles américaines. Elles sont frappées d'un droit de 30%.

Nous considérons que la supériorité technique incontestée de nos marques françaises devrait compenser victorieusement les avantages tarifaires très légers qu'ont sur nous nos concurrents.

La vérité à notre avis, c'est que la lenteur des progrès de nos exportations d'automobiles au Canada n'a pas d'autre cause que l'indifférence de nos constructeurs. Soit que cette indifférence provienne de leur ignorance des débouchés qu'offre le marché du Canada, soit qu'elle révèle simplement qu'ils n'éprouvent pas le besoin de développer leur vente dans ce pays, nous avons d'excellentes raisons de penser qu'elle est bien la seule et unique explication raisonnable de l'avantage que prennent sur nous nos concurrents.

Nous avons eu, en effet, l'occasion de constater que la réputation de supériorité de nos marques françaises est déjà suffisamment établie au Canada pour qu'il soit facile de vendre ici des automobiles françaises. Mais sur ce chapitre de nos exportations, comme sur tous les autres, nous avons une fois de plus constaté que le seul moyen pour les constructeurs d'atteindre à des résultats sérieux et appréciables, c'est de venir au Canada ou d'y envoyer un représentant compétent et autorisé avec mission d'y étudier les conditions du marché canadien, les positions de nos concurrents et surtout les exigences techniques spéciales imposées par le climat du Canada et la mauvaise qualité de ses routes.

Ceux de nos grands constructeurs qui ont compris cela — et ils sont infiniment rares — n'ont certes pas à s'en repentir. Les premiers succès qu'ils ont déjà remportés sont de fort bon augure et leur assurent ici, pour l'avenir, un beau chiffre d'affaires.

On comprendra que nous nous abstenions de citer des noms et des exemples précis. On nous dispensera aussi d'entrer dans des considérations d'ordre technique qui ne sont pas de notre compétence. Mais on nous permettra bien de nous autoriser de ce que nous voyons et entendons pour engager de façon pressante nos cons-

tructeurs à se préoccuper davantage du marché canadien. Nous nous tenons d'ailleurs à leur disposition pour tous renseignements de détail qu'ils voudront bien nous demander et qu'il nous sera facile de leur procurer, mais une fois encore nous leur répétons qu'ils ont beaucoup à gagner à envoyer dans ce pays des représentants qui soient capables de s'y livrer à une étude des conditions et exigences spéciales du marché canadien.

* * *

A la fin de mars 1910, il n'y avait, à Winnipeg, que treize maisons de commerce s'occupant de la vente des automobiles; il y en a maintenant trente-et-une et certaines d'entre elles vendent jusqu'à cinq et six marques. On compte quatre-vingt-quinze marques différentes d'automobiles en service à Winnipeg.

L'importance du commerce des automobiles au Canada et le développement dont il est susceptible sont encore démontrés par ce fait que la Cie du chemin de fer du Grand Tronc a commandé à Chicago cinq cents wagons spéciaux pour le transport des automobiles. Ils diffèrent des wagons à marchandises ordinaires en ce qu'ils possèdent, non pas sur les côtés mais à leurs extrémités, de larges portes qui permettent le chargement et le déchargement de automobiles, sans aucune difficulté.

Longtemps on avait craint que les automobiles ne pussent circuler l'hiver dans nos rues couvertes de neige, mais les expériences faites l'hiver dernier à Montréal, absolument concluantes, ont donné un éclatant démenti à ces craintes et nous avons maintenant une excellente Compagnie montréalaise de taxi-autos qui a fait venir ses voitures de France et dont les affaires sont très prospères.

Notons enfin que la presse canadienne vient d'entreprendre une campagne tendant à l'amélioration des routes existantes et à la création de nouvelles voies de communications. Les pouvoirs publics, vigoureusement sollicités, ont promis leur active coopération à ce mouvement et les municipalités, secouant leur torpeur, commencent à comprendre les avantages qu'elles retireraient du bon entretien de leurs chemins. Enfin des associations de citoyens, constituées dans le même but, concourent au même résultat.

Tous ces efforts combinés ouvrent à l'automobilisme une ère nouvelle et sont éminemment encourageants. Il y a ici un débouché magnifique pour les constructeurs européens et plus particulièrement pour les usines françaises, surtout au point de vue des voitures de tourisme, dont le luxe, le confortable et la solidité ne sont pas encore surpassés.

A bon entendeur salut!



Un trophée de peaux de renards. Photo. Révillon Frères.



C'est par les courses qu'il gagne qu'on reconnait le meilleur cheval;

de même

C'est par les courses qu'il gagne qu'on reconnait le meilleur pneu.

Quelques victoires remportées sur Pneus Michelin :—

1900

Paris-Toulouse-Paris (France) ...	Le 1er
Coupe Gordon-Bennett (France) ...	Le 1er

1901

Paris-Berlin	Les six premiers
Paris-Bordeaux	Le 1er
Coupe Gordon-Bennett (France) ...	Le 1er

1902

Paris-Vienne	Le 1er
Circuit des Ardennes (Belgique) ...	Le 1er
Nice-La Turbie (France)... ...	Le 1er

1903

Circuit des Ardennes (Belgique)...	Le 1er
Coupe de l'Autocar (Dublin) ...	Le 1er
Semaine d'Ostende (Belgique) ...	Le 1er

1904

Coupe Gordon-Bennett (Allemage)	Le 1er
Circuit des Ardennes (Belgique) ...	Le 1er
Coupe Vanderbilt (Etats-Unis) ...	Le 1er

1905

Coupe Gordon-Bennett (France) ...	Le 1er
Circuit des Ardennes (Belgique) ...	Le 1er
Coupe Florio (Italie)	Le 1er

1906

Grand Prix (France)	Le 1er
Circuit des Ardennes (Belgique) ...	Le 1er
Coupe d'Or Milan (Italie)... ...	Le 1er

1907

Targa Florio (Italie)	Le 1er
Coupe de l'Empereur (Allemagne)	Le 1er
Grand Prix (France)	Le 1er

1908

Targa Florio (Italie)	Les quatre 1ers
Grand Prix (France)	Les cinq premiers
Coupe Vanderbilt (Etats-Unis) ...	Les quatre 1ers

1909

Targa Florio (Italie)	Les cinq premiers
Coupe de Catalogne (Espagne) ...	Le 1er
Coupe Vanderbilt (Etats-Unis) ...	Le 1er

1910

Targa Florio (Italie)	Les quatre 1ers
Circuit de Boulogne (France) ...	Les six premiers
Grand Prix d'Amérique	Le 1er
Meeting du Mont Ventoux (France)	Le 1er

Vous pouvez ne pas être le propriétaire du cheval gagnant;

mais

Vous pouvez toujours avoir en votre possession un train de

PNEUS MICHELIN

HÔTEL FREEMAN

NOUVELLE INSTALLATION

Rue St-Jacques, - - - MONTRÉAL.

Au centre du quartier financier

CUISINE et SERVICE de TOUT PREMIER ORDRE

Système exclusivement européen

Chambres à partir de $1.50 par jour

T. GALLAGHER,

Propriétaire.

M A R K S

LE CHEMISIER

148 RUE PEEL, Près l'Hotel Windsor

Exposition permanente des dernières créations Françaises et Anglaises pour l'élégance masculine

SPÉCIALITÉ DE GANTS PERRIN

CHEMISES SUR MESURE

Ganterie Royale

483 STE-CATHERINE Est   Phone Est 3341

GANTS ET CORSETS

SPÉCIALITÉ DE GANTS PERRIN

Corsets Warner, C. B. et D. &A.   Bas Fil et Soie.

Paris Kid Glove Store

PHONE UP 1068

140 RUE PEEL, Près l'Hotel Windsor

SPÉCIALITÉ DE GANTS PERRIN

"Le Rendez-vous des Mondaines"

Les CORSETS Français et Américains les plus parfaits au point de vue de l'hygiène et de l'élégance.

PICARD & PICARD

Le plus élégant Chemisier de Montréal.

HOTEL FREEMAN   RUE ST-JACQUES

Le magasin le plus moderne pour tous les articles qui intéressent les hommes soucieux d'être habillé avec distinction et élégance. . . . .

SPÉCIALITÉ DE GANTS PERRIN

GANT PERRIN

Maison PERRIN FRERES & Cie

Montréal-Canada

Siège Social: V. PERRIN & CIE . . GRENOBLE, France

Manufactures du Gant Perrin

FRANCE, Grenoble, La Mure, Millau
ANGLETERRE, Yeovil
ETATS-UNIS, Gloversville



Perrin Gloves Factories

FRANCE, Grenoble, La Mure, Millau
ENGLAND, Yeovil
UNITED STATES, Gloversville

Maison fondée en 1860 par Madame Vve Perrin et ses fils et representée pour la première fois au Canada en 1878. Par son chiffre d'affaires annuel la succursale de Montréal est la plus importante maison de gants du Canada.

Les Gants Perrin sont fabriqués dans de nombreuses usines produisant annuellement plus de **trois millions de paires** de gants d'une valeur de plus de **quinze millions de franc.** Ces usines emploient **cinq mille personnes.**

Des Agences de gros sont établies à Paris, Londres, Berlin, New York, Montréal, dans l'Europe Centrale, la maison possède 140 magasins dont 90 en France pour la vente en détail des célèbres **Gants Perrin.**

This house was founded in 1860 by Mrs. Perrin and her sons and was first represented in Canada in 1878. In the volume of its business the Montreal branch is to-day the largest and foremost glove house in Canada.

Perrin Gloves factories produce annually over **three millions pairs** of gloves representing a value of **fifteen millions of francs.** They give employment to **five thousand people.**

Wholesale Agencies are established in Paris, London, Berlin, New York, Montreal. Some 140 retail stores 90 of which are in France are operated by the firm for the sale of Perrin Gloves in Central Europe.

MAISON DU CANADA 28 Square Victoria MONTREAL

DIRECTION ET ACHATS
A. F. REVOL - H. W. AUSTIN

VOYAGEURS

Province d'Ontario (Ouest et Toronto)	W. NAYLOR	Province de Québec	A. LABINE
do	G. HOLMES	Montréal	A. BENOIT
do	W. AULT	do	R. PATTON
(Est et Ottawa)	T. ELLIOT	do	E. LAMBERT
Manitoba, Saskatchewan et Alberta	F. PICARD	Nouveau Brunswick, Nouvelle Ecosse	G. CLINTON
	H. COOKSEY	Colombie Anglaise	G. A. CAMPBELL
	H. COLLIS	Yukon	L. HIBBARD

Chef Comptable W. LeBROCQ

The Metric System of Weights and Measures

(Système Métrique des poids et mesures)

Its adoption in Canada would effect large savings for Merchants and Manufacturers and simplify the calculations of daily life.

Son adoption au Canada serait d'une grande économie pour les commerçants et industriels. Elle simplifierait les calculs de chaque jour.

The entire Métric System of weight and measures, with its single unit, meeting every possible case, and all expressed in decimals, is a great deal more simple and logical than the present confused and irrational system or rather want of system throughout the British Empire.

The Metric System has been adopted generally in Europe and in the Republics of South America because of its manifest advantages over other systems at present in use. The countries where the Metric System is compulsory are the following: France, Germany, Argentine, Austria, Belgium, Bulgaria, Chili, Columbia, Ecuador, Spain, Greece, Italy, Hungaria, Peru, Norway, Mexico, Netherlands, Portugal, Roumania, Denemark, Servia, Sweden, Switzerland, and Venezuela. The Metric System is at present facultative in the following countries: Egypt, United-States, Russia, Japan, Turkey, England and Canada.

It is unnecessary to comment on the value of the Metric System. Its final adoption in all parts of the World is already assured.

The growth of the use of this system in England is shown by the increase in the numbers of local standard metric weights and measures verified by the Board of Trade for the use of inspectors of weights and measures during the last few years.

The following table shows the numbers of such standards submitted during the nine years ending December 31, 1909.

Tout le système métrique des poids et mesures, basé sur un étalon unique qui satisfait à tous les cas imaginables et qui s'exprime selon le système décimal, est beaucoup plus simple et plus logique que le système si confus et irrationnel (ou plus exactement l'absence de système) en usage dans l'ensemble de l'Empire Britannique.

Le système métrique est d'un usage général en Europe et dans les républiques Sud-Américaines, à cause des avantages qu'il a sur les autres systèmes actuellement employés.

Les pays dans lesquels le système métrique est aujourd'hui obligatoire sont les suivants: France, Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chili, Colombie, Equateur, Espagne, Grèce, Italie, Hongrie, Pérou, Norvège, Mexique, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, Danemark, Serbie, Suède, Suisse et Vénézuéla.

Le système métrique est actuellement facultatif dans les pays suivants: Egypte, Etats-Unis, Russie, Japon, Turquie, Angleterre et... Canada.

La valeur du système métrique se passe de commentaires. Son adoption dans tous les parties du monde est désormais assurée.

L'usage de ce système se répand de plus en plus en Angleterre, ainsi que le prouve le nombre d'étalons métriques de poids et mesures qui y ont été vérifiés depuis quelques années par le Boand of Trade de Londres, avant d'être utilisés par les inspecteurs des poids et mesures.

Le tableau suivant indique le nombre de ces étalons soumis au Board of Trade pour chacune des neuf années antérieures au 31 décembre 1909.

(année) Year	(poids) Weights	(mesures) Measures	Total.
1901	263	91	354
1902	85	14	99
1903	150	22	177
1904	184	30	214
1905	205	23	228
1906	312	24	336
1907	365	1	366
1908	404	28	432
1909	619	131	750

The metric weights and measures verified in the United Kingdom (with the exception of those verified on the London County Council area) totalled, 3,750 in the year ending March 31st, 1908, and 5,931 in the year ending March 31st 1909, an increase of 58 per cent. The total number of metric weights and measures verified during the year ending March 31st, 1909, in the United Kingdom was 8,797.

Le nombre des étalons métriques de poids et de mesures vérifiés dans le Royaume Uni (non compris ceux qui ressortissent du territoire dépendant du Conseil du Comté de Londres), s'est élevé à 3,750 entre le 31 mars 1907 et le 31 mars 1908, et à 5,931 entre le Mars 1908 et le 31 mars 1909, soit une augmentation de 58% sur l'année précédente. Le nombre des étalons de poids et mesures vérifiés dans le Royaume Uni tout entier, entre le 31 mars 1908 et le 31 mars 1909 a été de 8,797.

TABLE OF EQUIVALENTS

Table des équivalences

Equivalents of Linear Measure

(Equivalences des mesures de longueur)

1 inch (un pouce = 2.54 centimètres.
1 foot (un pied) = 0.3048 mètre.
1 yard (une verge) = 1.9144 mètre.
1 mile (un mile) = 1.6093 kilomètre.

1 centimètre = 0.3937 of an inch.
1 decimètre = 0.328 of a foot.
1 mètre = 1.0936 yard.
1 decamètre = 1.98884 rod.
1 kilomètre = 0.62137 of a mile.

Equivalents of Square Measure

(Equivalences des mesures de surface)

1 sq. inch = 6.452 sq. centimeters.
1 sq. foot = 0.0929 of a sq. meter.
1 sq. yard = 0.8361 of a sq. meter.
1 sq. rod = 25.293 sq. meters.
1 acre = 40.47 ars.
1 sq. mile = 259 hectars.

1 sq. centimeter = 0.155 of a sq. inch.
1 sq. decimeter = 0.1076 of a sq. foot.
1 sq. meter = 1.196 sq. yard.
1 ar = 3.954 sq. rods.
1 hectar = 2.471 acres.
1 sq. kilometer = 0.3861 of a sq. mile.

Equivalents of Capacity

(Equivalence des mesures de capacité)

1 cu. inch (un pouce cube) = 16.387 cu. centimeters.
1 cu. foot (un pied cube) = 28.317 cu. decimeters.
1 cu. yard (une verge cube) = 0.7645 of a cu. meter.
1 cord (une corde) 3.624 sters.

1 cu. centimeter = 0.061 of a cu. in.
1 cu. decimeter = 0.035 of a cu. foot (pied carré).
1 cu. meter = 1.308 cu. yard (verge carrée).
1 ster = 0.2759 of a cord (corde).

---

1 liquid quart = 0.9463 of a liter.
1 dry quart = 1.101 liter.
1 liquid gallon = 0.3785 of a decaliter.
1 peck = 0.881 of a decaliter.
1 bushel (un boisseau) = 0.3524 of an hectoliter.

1 liter = 1.0567 liquid quarts.
1 liter = 0.908 of a dry quart.
1 decaliter = 2.6417 liquid gallons.
1 decaliter = 1.135 peck.
1 hectoliter = 2.8375 bushels (boisseaux).

Equivalents of Weight

(Equivalence des mesures de poids)

1 ounce, A. (once) = 28.35 grams.
1 ounce, T. (once = 31.104 grams.
1 pound, A. (livre) = 0.4536 of a kilogram.
1 pound, T. (livre) = 0.0648 of a gram.
1 ton (2000 lbs.) (livres) = 0.9072 of a "tonne".

1 gram = 0.03527 of an ounce, 1.
1 gram = 0.03215 of an ounce, T.
1 gram = 15.432 grains, T.
1 kilogram = 2.2046 pounds, A. (livres).
1 kilogram = 2.679 pounds, T. (livres)
1 tonneau = 1.1023 ton of 200 lbs.

Sociétés et institutions françaises de Montréal.

Alliance Française(association nationale)*pour la propagation de la langue française dans les Colonies et à l'Etranger. Reconnue d'utilité publique.*

Siège Social: 45 rue de Grenelle, à Paris.

Comité de Montréal: 359 Dorchester West.

Bureau de direction: Président d'Honneur, M. le Consul général de France Président: M. G. Désaulniers.—Vice-Présidents: M. Ed. Fabre Surveyer, M. le Dr. W. Gardner, M. le Dr. Leigh R Gregor, M. A. F. Revol.—Secrétaire trésorier: M. P. B. de Crèvecœur. *Conseillers:* M. Grégor Barcley; M. Ernest Bélanger; M. Marcel Beullac, M. le Dr. Rod Boulet; M. le Dr. J. C. Cameron; M. le Dr. E. P. Chagnon; M. Philippe Hébert; M. Ch. M. Holt, M. le Dr. Laberge; M. le Juge Calixte Le Boeuf, M. le Lt. Col. F. S. Meighen; L'Hon. Juge J. E. Robidoux; M. A. V. Roy; M. le Dr. J. N. Roy; M. L. J. Tarte; M. Théo. Wardleworth.

Les Vétérans des armées de Terre et de Mer, 1870-1871. *Société Nationale de retraite, fondée à Paris en 1893.* 131ème Section. Siège Sociale: 71 Avenue Viger *Montréal. Membres du Conseil d'Administration:* MM. M. Beullac, Président; E. Daulne Vice-Président; L. Perron, Trésorier; J. V. Roulier, Secrétaire; A. Roumilhac(Québec); A. Probst(St. Hyacinthe); A. Walter; J. B. Machet; A Boiron L. Baulu; E. d'Odet d'Orsonnens; A. Harrand. Mr J. Helbronner, Président de la commission de Contrôle.

Société de Secours Mutuel des Français à Montréal. *Fondée en 1874*-Siège Social: 71 Avenue Viger. Président. F. F. Robin; Vice-Président: Louis Hirtz. Trésorier: L. Corre. Secrétaire: A. Duboulay; Docteur: J. Schmitt.—Conseillers: L. Rame, F. Guibert, I. B. Chazotte; E. Dasque, M. Colas; M. Patrault; H. Coursier.

Union Nationale Française, de Montréal.(*Société de Bienfaisance et Maison de Refuge, fondée le 20 Octobre 1886*) *Médaille d'Or, décernée par la Société Nationale française d'Encouragement au Bien.*

Siège Sociale. 71 Avenue Viger. *Montréal.*

Conseil d'Administration(Exercice 1910-1911): Président: Mr. J. R. Génin; 1er Vice-Président: A. Martin; 2ème Vice-Président: L. Fréchon; Trésorier: A. de Mongaillard; Secrétaire B. Hubert.—

Commissaires: MM. E. Bernadet; E. Boulet, L. Bourgeois, P. B. de Crèvecœur; C. Dubois; J. Laurent; A. Macheras; R. Pasquin; A. F. Revol; F. F. Robin.

Bureau d'Accueil français. Organisé par la Chambre de Commerce française: Chambre 23. 35 rue St. Jacques, Montréal.

Cours Gratuits d'Anglais. Organisés par la Chambre de Commerce française, ils ont lieu tous les *Mardi* et *Vendredi* soir à 8 heures, 71 avenue Viger (Salle de l'Union nationale française.)

Comité France-Canada.

Présidents honoraires: M. le Consul Général de France et M. A. Kleczkowski, *ministre plénipotentiaire de France en retraite; Président*: l'hon. M. Raoul Dandurand *Sénateur; Vice-Président.* Sir H. Montagu Allan; *Secrétaire*: M. Edouard Montpetit; *Trésorier.* M. P. B. de Crèvecoeur. *Membres du Conseil de direction:* L'hon. Rodolphe Lemieux - Sir L. A. Jetté - Sir Alex. Lacoste - Sir Thomas Shaughnessy - l'hon. Ald. Ouimet - M. Chas. M. Hays - les sénateurs L. O. David - F. L. Béique J. M. Wilson· MM. J R. Genin - A. F. Revol - G. W. Stephens Dr. Leigh R. Gregor - F. J. Bisaillon G. Désaulniers - Henry Miles - Chs. Beaubien - E. F. Surveyer - Dr. J. V. Cléroux.

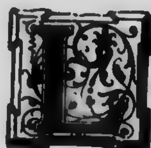
Deuxième partie

LA FRANCE

La Puissance financière de la France

"La France est créditrice partout, elle n'est débitrice nulle part."

ALFRED NEWMARCK.



A richesse de la France! la primauté financière de la France! la France, banquier du monde! Ces expressions diverses qui expriment une même idée ou plus exactement un ensemble de vérités et de faits pour ainsi dire immuables, sont devenus aujourd'hui des lieux communs. On les retrouve sous la plume de tous les économistes et de tous les chroniqueurs financiers. La solidité du crédit de la France, l'aisance avec laquelle elle supporte et ses propres crises intérieures et les grandes crises économiques universelles, sont un sujet d'étonnement toujours nouveau pour les financiers étrangers.

Le rapide relèvement de la France après les désastres de l'année terrible, la souplesse dont elle a fait preuve à diverses époques plus récentes, sont pour les hommes d'affaires de l'étranger un thème fréquent de conversation et de discussion.

Aux Etats-Unis en particulier, au moment de la désastreuse crise de 1907, le monde de la finance est demeuré stupéfait en constatant que non seulement la France en était relativement peu affectée, mais que ce fût grâce à la solidité de son crédit et à la puissance de son organisation financière que cette crise put être presque soudainement conjurée au moment le plus désespéré.

Cette stupéfaction qui s'est manifestée dans maintes autres circonstances, — notamment au moment des inondations de février 1910 et plus récemment encore, au moment du conflit franco-allemand relativement au Maroc — ne va pas toujours sans une certaine jalousie. On remarque en général, dans ces moments-là, que les commentaires de beaucoup de journaux ou revues, laissent transpirer un certain dépit. On sent que le spectacle d'une France moins forte, moins souple, plus vulnérable, ne déplairait peut-être pas aux financiers de Wall Street.

La Rochefoucauld disait fort bien: "Il y a quelque chose qui ne nous déplaît pas dans le malheur de nos meilleurs amis", et l'ironie amère de cette réflexion nous est revenue à l'esprit au moment des terribles inondations de l'an dernier. A en croire, à ce moment-là, les manchettes des journaux de l'Amérique du Nord, on aurait dit que la France était à jamais ruinée et anéantie.

Mais, quelques jours plus tard, les mêmes journaux qui avaient donné à entendre que cette fois la France se relèverait difficilement d'un pareil désastre, furent bien obligés de constater que la rente française n'avait pour ainsi dire pas fléchi. Cette constatation qu'ils enregistrèrent sans commentaire ne leur a peut être pas fait un plaisir extrême mais il est indéniable qu'elle les a invités à la réflexion.

Si nous nous livrons ici à ces remarques c'est que depuis quelque temps, nous relevons dans les journaux, revues et magazines du Nouveau-Monde, des articles où les auteurs se sont appliqués à rechercher les causes profondes de la puissance financière de la France. Les Américains, en gens pratiques, ont pensé qu'il serait peut être bon de mieux connaître cette force de résistance mystérieuse qui permet à la France de supporter avec une égale facilité et presque en souriant, les crises financières, les malaises économiques et jusqu'aux désastres météorologiques.

Il serait peut-être un peu téméraire d'affirmer dès maintenant que ces articles de journaux auront une répercussion heureuse sur la mentalité des milieux financiers américains; mais nous devons nous réjouir de voir qu'au lieu de nous contempler, comme on contemple avec une stupeur béate un spectacle prodigieux et inexplicable, on commence à étudier nos méthodes, à comprendre mieux nos principes et à mieux démêler les causes de notre prestige financier. Quand bien même on ne se résignerait pas encore à suivre nos méthodes ni à écouter les enseignements de notre expérience, il est permis d'espérer que l'on concevra peu à peu, une admiration plus raisonnée, un respect plus grand pour ces méthodes et cette expérience. Notre influence et notre prestige n'ont évidemment qu'à y gagner.

* * *

La primauté financière de la France et la solidité de son crédit ont leurs racines profonde dans notre caractère national.

Voilà certes une vérité qui pour nous n'est pas neuve, mais qui commence à faire son chemin à l'étranger. Beaucoup de ceux qui ont pris l'habitude de venir secouer chez nous la rigidité de leurs moeurs et qui après y avoir rendu la main à leurs principes sociaux ou moraux, se plaignent de notre inguérissable légèreté, commencent à comprendre que si nous avons de la sympathie pour les qualités de la cigale nous savons à merveille les concilier avec les vertus de la fourmi.

La solidité du crédit de la France, sa prospérité économique, sa puissance et son prestige financiers, en même temps qu'ils sont la résultante de la richesse de son sol et de son activité industrielle ont pour cause fondamentale le caractère même de son peuple, ses principes et ses habitudes.

Le peuple français est de tous les peuples de la terre le plus économe et le plus prudent. Il n'a pas besoin qu'on lui démontre que c'est ce qu'un homme économise et non point ce qu'il gagne qui fait sa richesse. C'est

là un axiome qu'il a dans le sang et qui fait pour ainsi dire partie de son être physiologique. Le paysan français, le cultivateur, l'ouvrier, l'artisan, l'employé, le petit capitaliste français sont gens économes par nature et leurs habitudes d'épargne sont la manifestation spontanée de leur mentalité.

Cette même mentalité se retrouve en France à tous les degrés de l'échelle sociale. C'est d'elle que procèdent la sûreté de nos méthodes financières, la prudence de nos financiers et l'organisation sans égale de nos grandes institutions financières.

Voilà ce que l'étranger et notamment l'homme d'affaire américain commencent à comprendre. Ils comprennent en même temps que la circonspection et la prudence ne sont pas toujours synonymes de pusillanimité et que ce n'est pas toujours par défaut d'esprit d'entreprise que le petit, le moyen et le gros capitaliste français préfèrent des placements modérément rémunérateurs, mais éprouvés, aux espoirs alléchants mais hasardeux.

• • •

La fortune de la France est beaucoup plus également répartie que celle des autres pays. Les statistiques des droits de succession démontrent la proportion énorme des petites fortunes par rapport aux grandes.

On estime qu'il n'y a guère en France que 600,000 personnes dont le revenu annuel dépasse trois mille francs (600 dollars) c'est-à-dire qu'il y a en France plus de 39 millions de personnes dont le revenu annuel est au maximum de six cents dollars.

C'est l'esprit d'économie qui règne dans toute la population qui explique l'augmentation constante de la richesse nationale et les statistiques des caisses d'épargne sont à ce point de vue très instructives.

Au 31 décembre 1900, le nombre des livrets délivrés par les caisses d'épargne de France était de 7,109,-402. Au 31 décembre 1910 il était de 8,222,861. Le nombre des déposants a donc augmenté de plus d'un million en dix ans. Quant au montant total du solde des dépôts il était de 3,263,994,000 francs le 31 décembre 1900 et de 3,912,485,000 francs le 31 décembre 1910, c'est-à-dire que ce montant total s'est accru en dix ans de plus de six cent millions de francs.

Quant à la fortune des capitalistes, sans entrer ici dans plus de détail, nous rappellerons que le revenu total des capitaux possédés par les Français dépasse actuellement 26 milliards de francs et s'augmente chaque année de plus de deux milliards.

• • •

L'organisation de nos institutions financières qui procède directement de notre caractère national est la consécration de nos principes et de nos méthodes. Nous ne chercherons pas à analyser tout ce que la France doit à ses grandes institutions financières, mais on nous permettra bien d'en donner ici un exemple significatif et nous allons montrer à quel point, sous le rapport de l'escompte, la France occupe une situation exceptionnellement privilégiée.

Grâce à son colossal réservoir d'or, la Banque de France (à laquelle nous consacrerons spécialement une courte étude, à la suite de ce chapitre) procure au crédit de la France une stabilité et un bon marché que les autres grandes puissances sont bien loin d'égaler. C'est ce que montre le tableau suivant qui indique de 1899 à 1910 le nombre des variations de l'escompte et ses taux maximum, minimum et moyen en France et chez ses principaux voisins:

	Nombre de variations	Maximum	Minimum	Moyenne
		%	%	%
France	10	4½	2	3
Allemagne	54	7½	3	4,47
Angleterre.	69	7	2½	3,62
Autriche	19	6	3½	4,13
Belgique.	31	6	3	4,56
Pays-Bas	27	6	2½	3,48
Suisse	52	6	3	4,17

A la fin de 1907, point culminant de la crise américaine, l'escompte atteignait 7½% à Berlin, 7% à Londres, 6% à Vienne, 6% à Bruxelles; il n'était que de 4% à Paris et il s'abaissait à 3½% le 9 janvier 1908, pour reprendre, dès le 23 janvier suivant, le taux de 3% qu'il n'a pas quitté depuis.

A cette dernière date, le taux de l'escompte était encore à 6½% à Berlin, à 5% à Vienne, à 5% à Bruxelles, à 4% à Londres et personne n'ignore que ce sont précisément les remises d'or que la *Banque de France* fit, en décembre 1907 au marché anglais qui calmèrent la panique américaine. C'est ainsi que la crise monétaire, qui menaçait par répercussion tous les marchés de l'Europe, — et dont les intérêts français auraient cruellement souffert, — se trouva brusquement conjurée.

En 1910, le marché français a seul bénéficié du maintien de l'escompte à 3%. A Londres, cette année-là, on a vu 9 variations dans le taux officiel de l'escompte, 3 à Berlin, 5 en Suisse, etc. Le taux moyen fut de 3.72% en Angleterre et de 4.35% en Allemagne.

• • •

Nous ne saurions mieux conclure ces quelques considérations sur la puissance financière de la France, qu'en reproduisant ici ce court passage de l'ouvrage remarquable qu'un des plus grands économistes de ce temps, M. Alfred Newmarck, a consacré aux *Finances contemporaines*:

"Ce qui ressort surtout de l'abondance des capitaux et de l'épargne en France, avec une évidence telle qu'elle frappe le monde entier, c'est la puissance économique, monétaire et financière de la France. Cette puissance que les partis politiques méconnaissent souvent chez nous, éclate aux yeux de l'étranger. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire les appréciations des principaux journaux économiques étrangers et de suivre les discussions qui ont lieu dans les parlements, soit en Europe, soit aux Etats-Unis. Il est incontestable que nous avons en France, malgré nos défauts que nous exagérons comme à plaisir, malgré les maux que nous nous découvrons et que nous étalons *urbi et orbi*, des forces économiques et financières considérables.

Cette puissance économique et financière qui doit nous obliger à en être d'autant plus ménager qu'elle est plus considérable, est indéniable. Personne aujourd'hui ne peut la contester car cette puissance résulte des six faits principaux suivants: abondance de titres mobiliers exportables; encaisse métallique or considérable; grande abondance de disponibilités provenant de nos épargnes; crédit incontesté; la France créditrice partout; la France seul pays dont la dette publique n'ait pas augmenté depuis dix ans.

"C'est également en France où les budgets, malgré leur accroissement, ont le moins augmenté."



La Banque de France



A Banque de France a actuellement plus de cent onze ans d'existence. Elle a été créée le 24 Pluviôse An VIII, c'est-à-dire le 3 février 1800, au capital de 30 millions de francs, divisé en 30,000 actions de 1000 francs, souscrites par les principales personnalités politiques et financières de l'époque. Parmi elles on relève, entre autres, les noms de Napoléon Bonaparte, Cambacérès, Lebrun, Siéyès, Fould, Gouin Frères, Goudchaux, Hottinguer, Mallet aîné, Périer, Seillères, etc.

A l'origine elle constituait simplement un établissement de crédit ordinaire. Le droit d'émettre des billets, qu'on lui accordait, était presque considéré comme une clause banale, car il existait alors un certain nombre de banques qui jouissaient de cette faculté. Mais on reconnût bientôt que la concurrence en pareille matièr était néfaste. C'est pourquoi une loi, promulguée le 24 Germinal An XI (14 avril 1803) créa, au profit de la Banque de France, le monopole de l'émission des billets.

* * *

La banque est administrée par un Conseil général de 21 membres qui se compose d'un gouverneur, deux sous-gouverneurs, 15 régents et 3 censeurs.

Le mouvement général des caisses de la Banque a été de 305 milliards 572 millions 963,100 francs en 1910, accusant un accroissement de plus de 32 milliards sur 1909.

Le total des opérations productives s'est élevé, en 1910, à 25 milliards 488 millions, 963,100 francs contre 22 milliards 197 millions 873,200 francs en 1909, soit, d'une année à l'autre, une augmentation de 3,291,-084,900 francs.

A la fin de l'exercice 1910, les comptes de toute nature ouverts par la Banque étaient de 105,403, contre 27,304 dans les derniers jours de décembre 1897. En treize ans, ils ont donc presque quadruplé.

Les places bancables sont au nombre de 512, composées de la Banque, de 128 succursales, de 71 bureaux auxiliaires et de 312 villes rattachées.

De 1899 à 1910, le nombre des propriétaires qui ne possèdent qu'une ou deux actions de la Banque de France est passé de 13,693 à 18,155.

Le nombre des employés de la banque est de 3,314.

* * *

L'organisation des services de la Banque de France a toujours fait l'admiration des financiers de tous les pays. On sait en particulier que la Banque se fait un point d'honneur d'escompter même les plus petits billets. Au dernier exercice, elle a eu à escompter 23,520,889 billets représentant une somme de près de 117 millions de dollars. A Paris seulement, sur 8,091,691 billets escomptés il ne s'en est trouvé que 3,639,391 d'un montant supérieur à $20. Il y en a eu 1,618,660 d'un montant variant de $10 à $20. Il y en a eu 2,499,267 d'un montant de $2 à $10 et 334,373 de $1 à $2. L'encaissement de ces millions d'effets d'un montant aussi infime exige une organisation qui est probablement unique au monde, car tous les encaissements se font au domicile même du débiteur par les employés de la Banque.

* * *

L'encaisse de la Banque de France est absolument gigantesque, au dernier bilan elle atteignait 4 milliards 60 millions de francs, dont 3 milliards 241 millions en or et 819 millions en argent.

Une pareille encaisse dépasse de beaucoup celles des autres états d'Europe. La Banque impériale d'Allemagne ne possède que 1 milliard 54 millions de francs d'or; la Banque d'Autriche-Hongrie, 1 milliard 390 millions et la Banque d'Angleterre 912 millions seulement.

Grâce à sa position si forte, la Banque de France est arrivée à conjurer souvent des crises financières, non seulement en France, mais aussi en Angleterre. Plusieurs fois, elle aida puissamment la Banque d'Angleterre.

Elle a rendu à l'Etat français des services mémorables. C'est ainsi qu'elle prêta 149 millions de francs au moment de la campagne qui aboutit à la victoire d'Austerlitz. Après 1870, elle avança jusqu'à 1,400 millions de francs au trésor.

La politique monétaire de la Banque de France a rendu et continue à rendre d'immenses services à l'agriculture, à l'industrie et au commerce de la France. Nous avons montré, dans le chapitre précédent, avec quel succès elle remplit sa fonction principale qui est de régler le marché monétaire et d'être à l'intérieur du pays le modérateur de l'escompte. Ses réserves d'or ont maintes fois assuré la baisse très sensible du taux de loyer des capitaux par rapport aux autres pays et nous avons montré la stabilité remarquable de ce taux, malgré les variations constatées sur les principaux marchés de l'étranger.

* * *

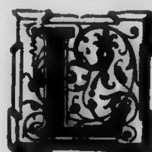
On ne répètera jamais assez que la Banque de France, en assurant d'une manière régulière, constante, presque automatique, le fonctionnement normal et le libre jeu de l'organisme économique de la France, est l'un des facteurs primordiaux de sa prospérité et par conséquent de son prestige.

Mais nous venons de voir que son rôle est plus grand encore. Son influence s'étend bien au delà des frontières de la France. Elle est dans l'organisme économique et politique du monde entier l'un des plus puissants facteurs d'équilibre, de sécurité, de richesse stable et, pour tout dire en deux mots, de paix universelle.

La Banque de Paris et des Pays-Bas

Notice sur l'origine, l'objet et les opérations de ce puissant établissement financier auquel on doit la fondation du Crédit-Foncier Franco-Canadien.

Notice sur le Crédit-Foncier Franco-Canadien.



LA Banque de Paris et des Pays-Bas, fondée en janvier 1872, a pris la suite des affaires et de la clientèle de deux établissements financiers qui venaient de se mettre en liquidation; la Banque de Paris et la Banque de Crédit et de Dépôts des Pays-Bas. Elle réunissait donc dans son organisation, avec quelques adjonctions nouvelles, les principaux éléments qui composaient ces deux sociétés et elle a eu dès les premiers jours de ses opérations à l'étranger le concours de quatre établissements que la Banque de Crédit et de Dépôts des Pays-Bas avaient fondés à Amsterdam, Anvers, Bruxelles et Genève. Ces établissements, qui sont devenus des Succursales de la Banque de Paris et des Pays-Bas, existent encore aujourd'hui, à l'exception de la Succursale d'Anvers qui a été supprimée en 1876.

Capital Social.

La moitié seulement du capital initial de 125,000,000 de francs, soit 62,500,000 francs, fut versée.

Les actions étant d'un montant nominal de 1,000 francs, se trouvaient donc libérées de 500 francs.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 mai 1878 décida que les actions primitivement créées au capital nominal de 1,000 frs, seraient dès lors libérées définitivement par le fait du versement de 500 francs effectué sur chacune d'elles. En conséquence, le capital social qui était de 125 millions de francs, fut réduit à 62,500,000 francs.

En 1906, estimant que l'extension toujours croissante du nombre des affaires et de leur importance rendait désirable l'augmentation du capital, le Conseil d'Administration proposa aux actionnaires de créer 25,000 actions nouvelles de 500 frs représentant un capital nominal de 12,500,000 francs. A cette somme est venu s'ajouter le montant de la prime qui fut fixée à 850 francs, ce qui, pour les 25,000 actions, représentait 21,250,000 francs.

Le Capital Social fut ainsi porté à 75 millions de francs, représenté par 150,000 actions de frs 500—entièrement libérées—c'est le chiffre auquel le capital est actuellement fixé.

La Société est administrée par un Conseil composé de cinq Membres au moins et de douze membres au plus, nommés pour une durée de six années par l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration est assisté d'un Comité de censeurs, composé de 2 membres au moins et de 4 membres au plus.

Nous avons indiqué plus haut que le Capital Social était de 75,000,000 de francs. Au montant du capital, il convient d'ajouter celui des réserves qui sont importantes. En voici le détail:

Réserve légale	frs 7,500,000
Réserve extraordinaire . . .	frs 21,250,000
Fonds de prévoyance appartenant aux actionnaires	frs 50,750,000
Ensemble	frs 79,500,000

Objet de la Société. — Ses opérations.

D'après la conception de ses fondateurs, la Banque de Paris et des Pays-Bas est une banque d'affaire; aussi son objet, tel qu'il est défini par l'article 1er de ses Statuts, est-il des plus larges. Elle peut faire pour elle-même ou pour des tiers, en France et à l'étranger, toutes opérations financières, industrielles, commerciales, même immobilières et toutes entreprises de travaux publics.

L'organisation et le programme d'action établis par ses fondateurs ont permis à la banque de s'intéresser à la plupart des grandes opérations financières réalisées depuis 40 années tant en France qu'à l'étranger.

Son intervention dans le domaine industriel n'a pas été moins importante que dans le domaine financier: chemins de fer, métallurgie, câbles, entreprises d'électricité et de transports, il n'est pas une branche de l'activité industrielle à laquelle elle n'ait donné son concours. Elle a en outre participé à la création d'im-

portantes Sociétés ayant pour objet des opérations de banque ou de commerce.

Il serait trop long de citer les affaires ou les entreprises auxquelles elle a depuis sa création participé dans le monde entier. Nous dirons seulement que, depuis longtemps déjà, elle s'est intéressée aux affaires canadiennes. En 1880, elle a émis l'Emprunt 4½% du Gouvernement de Québec et un peu plus tard, en 1894, l'Emprunt 3% du même Gouvernement. L'on sait les services que rendent à la propriété immobilière et par suite au développement d'un pays, les institutions de crédit foncier; la Banque de Paris et des Pays-Bas a créé en 1881 la Société de Crédit Foncier Franco-Canadien dans laquelle les éléments français tiennent une large place. C'est par la mention des services que cette institution a rendus et rend constamment au Canada que nous terminerons cette étude trop rapide sur sa fondatrice, La Banque de Paris et des Pays-Bas.

Notice sur le Crédit Foncier Franco-Canadien.

Le Crédit Foncier Franco-Canadien est une société anonyme canadienne constituée le 11 janvier, 1881, modifiée les 17 août 1882, 28 mai 1883, 22 novembre 1884, 25 novembre 1899 et 24 octobre 1906, et devant expirer le 11 janvier 1980.

Capital social 40 millions de francs, divisé en 80,000 actions de 500 francs nominatives, dont 50,000 libérées de 250 francs et 30,000 libérées de 125 francs.

La Société a émis: 1o. 30,000 obligations de 500 francs 3%, produisant 15 francs d'intérêt, payables les 1er juin et 1er décembre et remboursables de 1891 à 1965 et à toute époque, au gré de la Société (tirage en mai);

2o. 135,000 obligations de 500 francs 3.40% produisant 17 francs d'intérêt, payables les 1er avril et 1er octobre de chaque année et remboursables au pair, en 70 ans, le 1er octobre de chaque année, à partir du 1er octobre 1897, par tirages annuels effectués à Paris dans les deux mois précédent le remboursement. Depuis 1901, la Société a le droit de rembourser à toute époque une partie ou la totalité des obligations restant en circulation; 3o. 50,000 obligations 3.40% différé produisant 20 francs d'intérêt jusqu'au 1er octobre 1917 et 17 francs à partir de cette date, payables les 1er avril et 1er octobre de chaque année et remboursables au pair en 59 ans, le 1er octobre de chaque année à partir du 1er octobre 1908, par tirages annuels effectués à Paris dans les deux mois précédant le remboursement. A partir de 1917, la Société a le droit de rembourser à toute époque une partie ou la totalité des obligations restant en circulation.

Conseil d'administration composé de neuf à quinze membres, devant être propriétaires chacun de 50 actions inaliénables. Comité de Paris, composé des administrateurs résidant en France. Trois commissaires censeurs, devant posséder chacun 25 actions. Assemblée générale ordinaire en mai, composée des titulaires d'au moins 25 actions.

Les bénéfices sont répartis comme suit; 1o. 5% pour former une réserve du quart du fonds social; 2o. 5% d'intérêt au capital des actions sur les sommes versées; 3o. Si l'Assemblée le décide, 20% au plus, pour constituer un fonds de prévoyance.

Le solde est distribué: 6% aux administrateurs; 6% aux fondateurs de la Société. Le surplus forme le dividende, qui est réparti entre les actions.

Le paiement des coupons s'effectue à Paris et à Genève, à la Banque de Paris et des Pays-Bas et au Crédit Lyonnais.

Tableau indiquant en francs et en centimes le cours moyen et le revenu des actions et obligations:

	Actions	Oblig.	Oblig. 3.40%	Oblig. 3.40% différé
Revenu de 1909	18.50	15	17	20
Cours moyen de 1909	619.50	407.05	453.29	473.89
Cours du 3 Nov. 1910 . .	687	412	446	462

Le Crédit Foncier Franco-Canadien a successivement établi des succursales dans toute l'étendue du territoire canadien. Son bureau principal est à Montréal et ses succursales à Québec, à Charlottetown, à Toronto, à Winnipeg, à Régina, à Edmonton et à Vancouver.

Il possède à Paris un bureau d'affaires pour la représentation de la Société dans toutes ses affaires en Europe. Ce bureau est situé dans l'immeuble de la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3 rue d'Antin, Paris.

Au 31 décembre 1910, ses prêts et placements de toute nature s'élevaient à la somme de $27,890,360.82.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le Développement du Commerce et de l'Industrie en France

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE EN 1864

Capital : 400 Millions de Francs

Siège social : 54 et 56, rue de Provence, Paris.

SUCCURSALES ET AGENCES DANS PARIS : SUCCURSALE (OPÉRA) 1, RUE HALÉVY.

- *A. (Succurs.) R. Reaumur, 134 (Pl. de la Bourse).
- *B. Boulev. Malesherbes, 11.
- *C. Rue de Turbigo, 38
- *D. Rue du Bac, 13.
- *E. Avenue de l'Opéra, 3.
- *F. Rue des Archives, 19.
- *G. Boulev. St-Michel, 30.
- *H. Boulev. Voltaire, 21.
- *I. Boulev. St-Germain, 23.
- *J. Rue du Pont-Neuf, 16.
- *K. Rue de Passy, 56.
- L. Rue de Clichy, 72.
- *M. Bd de Strasbourg, 68.
- *N. Faub. St-Honoré, 95.

- *O. Rue St-Antoine, 5.
- P. Place de l'Opéra, 1.
- *R. Rue du Louvre, 40.
- S. Faub. Poissonnière, 11.
- *T. Avenue de Villiers, 72.
- *U. Rue de Sèvres, 6.
- *V. Boulev. Sébastopol, 114.
- *W. Rue de Flandre, 105.
- X. Rue Parrot, 1 (gre Lyon).
- Y. Rue Vieille-du-Temple, 124.
- Z. Boulev. Barbès, 26.
- AB. Rue Ordener, 146.
- *AC. Rue Lecourbe, 61.
- *AD. Aven. des Ternes, 40.

- *AE. Avenue d'Orléans, 5.
- *AF. Rue St-Dominique, 106.
- AG. Avenue Kléber, 45.
- *AH. Boulev. Voltaire, 166.
- *AI. Rue Lafayette, 107.
- *AJ. Av. des Champs-Elysées, 91.
- *AK. Rue de Rennes, 148.
- *AL. Av. des Gobelins, 9.
- *AM. Bd Haussmann, 113.
- AN. Rue de Belleville, 12.
- *AO. Rue Donizetti, 4 (16e).
- AP. Rue du Havre, 1 bis.
- *AR. Boulev. Montmartre, 15.
- AS. Rue Constantinople, 45.

- *AT. Place Victor-Hugo, 10.
- *AU. Place Gambetta, 5.
- AV. Rue St-Honoré, 370.
- *AW. Rue des Martyrs, 57.
- AX. Rue de Chabrol, 51.
- *AZ. Av. Friedland, 1.
- BF. Av. Daumesnil, 197.
- *BK. R. du Temple, 205 (Pl. de la République).
- BL. R. du Commerce, 39.
- *BM. Faub. St-Martin, 223.
- BN. Boul. Sébastopol, 34-36
- *BR. 199bis, boulev. Saint-Germain.
- BS. 34, r. Ch.-Baudelaire.

English and American Office : place de l'Opéra, 4. — Bureau Central des Changes étrangers : rue Halévy, 1 (près de l'Opéra).

AGENCES ET BUREAUX DANS LA BANLIEUE DE PARIS :

*Argenteuil, Asnières, Aubervilliers, Billancourt, Bois-Colombes, Boulogne-sur-Seine, Bourg-la-Reine, Charenton (Saint-Maurice), *Choisy-le-Roi, Clichy, Colombes, Courbevoie, Enghien-Montmorency, Gentilly, Issy-les-Moulineaux, Ivry-sur-Seine, Levallois-Perret, Montreuil-s.-Bois, Montrouge, *Neuilly-sur-Seine, Nogent-sur-Marne, Pantin, Parc St-Maur, La Plaine St-Denis, Puteaux, *Le Raincy, *Rueil, Saint-Cloud, Saint-Denis, Saint-Leu-Taverny, *Saint-Mandé, Saint-Ouen, Sceaux, Sèvres, Suresnes, Villejuif, Vincennes, Vitry-sur-Seine.

PRINCIPALES AGENCES DE PROVINCE :

*Abbeville, Agde, *Agen, *Aix-en-Provence, Aix-les-Bains, *Alais, Albert, Albertville, *Albi, *Alençon, Ambert, *Amboise, *Amiens, *Andelys (Les), *Angers, *Angoulême, *Annecy, Annemasse, *Annonay, Antibes, *Apt, *Arcachon, *Argentan, Argenton-sur-Creuse, *Arles, *Armentières, *Arras, *Aubagne, *Aubenas, *Aubusson, *Auch, Auray, *Aurillac, *Autun, Auxerre, *Avallon, Avesnes, *Avignon, Avize, Avranches, Ay, *Bagnères-de-Bigorre, Barbentane, *Barbezieux, *Bar-le-Duc, Bar-sur-Aube, Bar-sur-Seine, *Bassée (la), Bayeux, *Bayonne, Beaumont-sur-Oise, *Beaune, *Beauvais, *Belfort, Bellegarde, *Belley, *Bergerac, Bergues, *Bernay, *Besançon, *Béziers, *Biarritz, Billom, Bléré, *Blois, Bohain, *Bolbec, *Bordeaux, *Boulogne-sur-Mer, *Bourbonne-les-Bains, *Bourg, *Bourges, Bourgoin, Bressuire, *Brest, *Briey, *Brignoles, Brionne, *Brive, *Caen, *Cahors, Calais, *Cambrai, *Cannes, *Carcassonne, Carentan, Carmaux, *Carpentras, Castelnaudary, Castelsarrasin, *Castres, Caudry, Cavaillon, *Cette, *Chalon-sur-Saône, *Châlons-sur-Marne, *Chambéry, Chambon-Feugerolles (Le), Chantilly, *Charleville, Charmes, Charolles, *Chartres, Châteaudun, Châteaulin, Châteauneuf-sur-Charente, Châteaurenard, *Châteauroux, Château-Thierry, Chaumont, *Chauny, Chazelles-sur-Lyon, *Cherbourg, *Chinon, Clamecy, *Clermont-Ferrand, Cluny, *Cognac, *Comines, *Compiègne, Condom, Contrexéville, *Corbeil, Cosne-sur-Loire, Coulommiers, Coutances, *Creil, Crest, Creusot (le), *Dax, *Denain, *Dieppe, Digoin, *Dijon, *Dinan, *Dinard, *Dôle, Domfront, *Douai, Doué-la-Fontaine, Doullens, *Draguignan, *Dreux, *Dunkerque, Elbeuf, *Epernay, *Epinal, Estaires, *Etampes, *Eu, Evian-les-Bains, *Evreux, Falaise, Foix, *Fontainebleau, Fontenay-le-Comte, Fougerolles, *Fourmies, *Gaillac, Gannat, *Gap, *Gien, Gisors, Givors, Gournay-en-Bray, *Granville, *Grasse, Graulhet, Gravelines, *Gray, *Grenoble, Guérande, *Guingamp, *Guise, *Havre (Le), Hirson, *Honfleur, *Hyères, *Issoudun, Jarnac, *Jonzac, *Jussey, La Flèche, Lagny, *Laigle, Landivisiau, Langon, Langres, Lannion, *Laon, Lapalisse, La Réole, *La Rochelle, *La Roche-sur-Yon, *Laval, Lavaur, Lavelanet, *Lézignan, Libourne, Ligny-en-Barrois, *Lille, Lillers, *Limoges, *Lisieux, Loches, Lodève, *Longwy, *Lons-le-Saunier, *Lorient, Loudun, *Louviers, *Lunéville, *Lure, *Luxeuil, *Lyon, *Mâcon, Mamers, *Mans (Le), *Mantes, *Marmande, *Marseille, *Maubeuge, Mauléon, *Mayenne, *Meaux, *Melun, *Menton, Méru, Merville, Meulan, Meursault, Meymac, *Millau, Mirecourt, *Moissac, *Montargis, *Montauban, *Montbéliard, *Mont-de-Marsan, Montdidier, *Monte-Carlo, *Montélimar, *Montereau, *Montluçon, *Montpellier, Montreuil-sur-Mer, Montrichard, Moret-sur-Loing, Morez, *Morlaix, *Moulins, Moutiers, *Nancy, *Nantes, Nantua, *Narbonne, *Nemours, *Nevers, *Nice, *Nîmes, *Niort, *Nogent-le-Rotrou, *Noyon, Nuits-St-Georges, Oloron-Ste-Marie, Orange, *Orléans, *Orthez, *Oyonnax, *Pamiers, Parthenay, *Pau, *Périgueux, Péronne, *Perpignan, Pertuis, *Pézenas, Pithiviers, *Poitiers, Pons, *Pont-à-Mousson, *Pont-Audemer, *Pont-de-Beauvoisin, Pontivy, Pont-l'Evêque, *Pontoise, *Provins, *Puy (Le), Quesnoy (Le), *Quimper, Quimperlé, *Redon, *Reims, Remiremont, *Rennes, Rethel, Revel, Riom, Rive-de-Gier, *Roanne, *Rochefort-s.-Mer, *Rodez, *Romans, *Romilly-s.-Seine, Romorantin, *Roubaix, *Rouen, *Royan, Ruffec, St-Aignan, St-Affrique, *St-Amand, *St-Brieuc, *St-Chamond, *St-Claude, *St-Dié, *St-Dizier, *St-Etienne, St-Flour, Ste-Foy-la-Grande, *St-Gaudens, *St-Germain-en-Laye, St-Girons, St-Hilaire-du-Harcouët, *St-Jean-d'Angely, *St-Jean-de-Luz, St-Junien, *Saint-Lô, St-Loup-s.-Semouse, *St-Malo, *St-Nazaire, *St-Omer, *St-Quentin, St-Remy (Bouches-du-Rhône), St-Servan, *Saintes, Ste-Menehould, Salies-de-Béarn, Salins-du-Jura, *Salon, Sancoins, *Sarlat, *Saumur, *Sedan, *Semur, *Senlis, Senones, *Sens, *Soissons, Souillac, *Tarare, *Tarascon, *Tarbes, Terrasson, *Thiers, Thizy, Thonon-les-Bains, *Thouars, Tonnerre, *Toul, *Toulon, *Toulouse, Tourcoing, *Tournus, *Tours, *Troyes, *Tulle, Tullins, *Uzès, *Valence, Valence-d'Agen, *Valenciennes, Valognes, Vals-les-Bains, *Valréas, *Vannes, Vendôme, Verdun, Verneuil-sur-Avre, *Vernon, *Versailles, Vervins, *Vesoul, *Vichy, *Vienne, Vierzon, Villedieu-les-Poêles, *Villefranche-de-Rouergue, *Villefranche-sur-Saône, *Villeneuve-s.-Lot, *Villeneuve-s.-Yonne, *Villers-Cotterets, Villeurbanne, Vitré, *Voiron, Vouziers, Yvetot.

AGENCES A L'ETRANGER { **LONDRES**, 53, Old Broad Street; Bureau auxiliaire, 65, 67, Regent-Street. **SAINT-SEBASTIEN** (Espagne), 1, rue Miramar.

N. B. — La Société a, en outre, des correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.

CORRESPONDANTS EN BELGIQUE ET HOLLANDE } **Société Française de Banque et de Dépôts, BRUXELLES, 70, Rue Royale ;** *Anvers*, 74, Place de Meir ; *Ostende*, 21, Avenue Léopold ; *Rotterdam*, 103, Leuvehaven.

Opérations de la Société

Dépôts de fonds à intérêts en compte ou à échéance fixe (Taux des Dépôts : de 1 an à 2 ans, 2 % ; de 4 à 5 ans, 3 % net d'impôt et de timbre) ; — **Ordres de Bourse** (France et Etranger) ; — **Souscriptions sans frais ; Vente aux guichets de valeurs livrées immédiatement** (Obligations de chemins de fer. Obligations et Bons à lots, etc.) ; — **Escompte et encaissement de Coupons Français et Etrangers ; — Mise en règle de Titres ; — Avances sur Titres — Escompte et Encaissement d'Effets de Commerce ; — Garde de Titres ; — Garantie contre le remboursement au pair** et les risques de non-vérification des tirages ; — **Virements et Chèques sur la France et l'Etranger ; — Lettres de Crédit et Billets de Crédit circulaires ; — Change de Monnaies étrangères ; — Assurances** (Vie, Incendie, Accidents) ; etc.

Service de Coffres-Forts et de Compartiments de Coffres-Forts

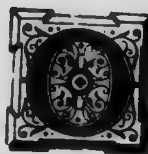
depuis 5 francs par mois ; tarif décroissant en proportion de la durée et de la dimension.

(*) *Les Guichets marqués d'un astérisque sont pourvus d'un service de coffres-forts.*

Le Commerçant français

"Other nations underbid each other in price competition, but this seldom troubles the Frenchman. It is a prime merit that his goods are dear. He gets the best prices on earth and his customers cease comparing prices when they come to him, because his goods are incomparable."

JAMES H. COLLINS,
"Saturday Evening Post."
June, 3rd 1911.



N entend souvent dire que le Français n'est pas commerçant, que sa prudence excessive étouffe en lui tout esprit d'entreprise. Il est même assez étrange de constater que c'est dans la bouche des Français eux-mêmes et dans les colonnes de leurs journaux que cette affirmation se rencontre le plus souvent. On sait en effet que c'est un de nos travers nationaux que de nous "débiner" avec une conviction qui n'a d'égale que l'ardeur avec laquelle nous nous défendons quand ce sont les étrangers qui nous "débinent."

L'aptitude commerciale du Français est à la vérité très différente de celle de l'Allemand, de l'Anglais ou de l'Américain, mais il n'en faut pas conclure qu'elle soit moindre. Sur les marchés étrangers en particulier, les concurrents de la France, apportent il est vrai une ardeur plus grande et déploient peut-être une plus grande habileté à vendre des produits qui sont en général inférieurs aux nôtres. Leur zèle réussit souvent à nous mettre dans un état d'infériorité momentanée mais il est rare que la qualité supérieure de nos produits ne finisse pas par l'emporter. Nos concurrents cherchent le succès avant tout dans la quantité, nous le cherchons surtout dans la qualité. On peut nous reprocher d'être des vendeurs moins "agressifs" que les Américains ou les Allemands par exemple, mais nos concurrents eux-mêmes conviennent que, sur ce point-là, nous avons fait des progrès considérables depuis quelques années.

Le temps est déjà loin où les efforts isolés se plaignaient de rester impuissants faute d'être remarqués, compris et soutenus. Les efforts individuels trouvent maintenant leur point d'appui dans cet esprit d'association et de collaboration qui est la marque de notre époque et qui nulle part, peut-être, ne s'est plus développé qu'en France.

Notre office national du commerce extérieur, nos chambres de commerce, tant en France qu'aux colonies et à l'étranger, ont vu rapidement grandir leur influence et notre expansion commerciale en a reçu une impulsion qu'il est impossible de méconnaître. Nous avons beaucoup développé notre enseignement commercial et perfectionné nos services consulaires. Nous avons maintenant un réseau d'institutions commerciales dont la solidité, la cohésion et l'évidente influence s'accroissent de mois en mois.

Les progrès de notre commerce extérieur ont marché de pair avec le développement remarquable de notre domaine colonial et notre commerce total est aujourd'hui au quatrième rang du commerce du monde entier.

Dans la métropole, aux colonies, à l'étranger, les commerçants français ont fait preuve depuis quelques années d'une ardeur nouvelle dont les heureux résultats sautent aux yeux. Sans avoir rien perdu des qualités de prudence, de patience, de persévérance et de sage administration qui demeurent le solide fondement de ses conceptions commerciales, le commerçant français du vingtième siècle a su adopter de nouvelles méthodes aux exigences nouvelles de la vie économique moderne.

Le commerçant français est pour les nations plus jeunes un enseignement vivant. Aux pays neufs, — à ceux du moins que n'aveuglent pas les succès faciles de leur jeunesse, il montre que les vieux principes sont et doivent être conciliables avec les méthodes les plus modernes et que les méthodes modernes elles-mêmes ne conduisent qu'à d'éphémères succès si elles n'ont pas leurs racines dans les vieux principes, attendu que ces vieux principes ne sont pas autre chose que la résultante d'expériences accumulées pendant des siècles.

* * *

L'un des hommes les plus éminents de France, en même temps que l'un de ceux qui ont le plus vécu à l'étranger, Mr d'Estournelles de Constant, disait dernièrement :

"Nous ne nous rendons pas assez compte en France que nos productions sont exceptionnelles ; c'est à l'étranger que je m'en suis rendu compte. Soit en Amérique, soit ailleurs, j'ai toujours vu qu'en réalité ce que les étrangers recherchent ce sont les produits français. Sans parler du vin, ce qui va de soi, prenez les volailles, le gibier, un simple gigot, des légumes, je n'en ai mangé que des simulâcres en Angleterre ou aux Etats-Unis, et

ce n'est qu'au retour en France que j'en mangeais réellement. Tout ce que la France produit, je le répète est supérieur. Nous ne savons pas le reconnaître, mais nous savons très bien en jouir; et les étrangers, moins gâtés que nous, n'hésitent pas; en sorte que la France est destinée à devenir le premier pays du monde, si elle voulait, si elle avait confiance en elle, si elle osait.

Ce qu'il y a de remarquable en France, c'est l'amour, la passion du travail individuel! Si on compare cette intelligence, cette confiance, quelquefois ce génie du plus modeste artisan avec les aptitudes des étrangers, on comprend que nous n'avons rien à envier à aucun pays, surtout si nous nous rappelons que notre sol et ses habitants sont favorisés par des privilèges climatériques considérables."

* * *

La remarque de Mr d'Estournelles de Constant s'applique surtout à nos produits agricoles, et plus particulièrement à nos produits alimentaires, mais on peut l'appliquer avec non moins de raison, à tous nos produits agricoles et industriels, naturels ou manufacturés.

Dans le monde entier la marque française d'un produit quel qu'il soit est aux yeux du consommateur, du détaillant ou du marchand de gros une garantie absolue de supériorité.

Un importateur canadien nous tenait dernièrement le language suivant:

"Pendant longtemps je n'ai pas importé de produits français parce que j'avais éprouvé il y a quelques années certaines difficultés à entrer en relation avec vos industriels. Ils ne voulaient pas croire à ce moment-là, aux progrès du Canada et au marché grandissant qui s'ouvrait ici aux exportations de l'étranger. Ils montraient beaucoup de méfiance à l'égard des propositions que je leur faisais et, après de longs pourparlers, je perdis patience et je crus devoir renoncer à nouer avec eux des relations commerciales. Mais, avec le temps, j'ai eu de nombreuses occasions de remarquer que dans toute les catégories imaginables de produits, le produit français est toujours incomparablement supérieur aux autres. Le consommateur aussi bien que le détaillant l'accueillent avec confiance et même le réclament, car ils savent qu'un produit français ne les décevra jamais.

Plus mon expérience d'importateur grandissait et plus j'étais frappé de cette qualité, toujours et partout supérieure, du produit français. Un beau jour, je me suis décidé à faire de nouvelles démarches auprès de quelques-uns de vos industriels. Elles ont été un peu longues, parce que mes correspondants, avant de rien décider, voulaient se renseigner à fond, et sur la solidité de ma maison et sur l'importance des débouchés que le Canada pouvait offrir à leurs produits. Ensuite il fallut discuter de près la marge de mon bénéfice, les frais de publicité et une multitude de petites questions de détail. Tant de prudence et tant de précautions me parurent tout d'abord excessives, mais j'avoue qu'aujourd'hui j'en comprends la raison et je dois ajouter que du jour où j'ai réussi à gagner définitivement la confiance de vos exportateurs, elle m'a été complètement et largement acquise.

Les rapports que j'entretiens maintenant avec les exportateurs de France sont tout à fait faciles, agréables et cordiaux. Nos affaires avec la France sont très importantes et nous nous en félicitons de jour en jour davantage.

J'admire la régularité des méthodes de mes correspondants français et leur exactitude en toute chose. Je n'hésite pas à dire que de tous les commerçants ou industriels de l'étranger avec lesquels je suis en relation, c'est avec mes correspondants français que ces relations sont les plus agréables et les plus fructueuses. Il est vrai qu'ils n'ont pas à se plaindre de moi. Le Canada, par mon intermédiaire, est devenu pour eux un gros débouché; mais la vérité m'oblige à dire et à répéter que ce succès est dû, moins à mon intervention qu'à l'évidente supériorité des produits qui me viennent de France."

" The Frenchman is thrifty not only with his francs and centimes, but with every apple, every tree, every foot of soil. The way he takes care of his money is only part of the system by which he takes care of everything else, from sardines to silkworms.

" France is a land of certainties, because it is a land of contentment and equilibrium ".

JAMES H. COLLINS.
Saturday Evening Post.

National Office for Foreign Commerce

, RUE FEYDEAU, PARIS.

A French Public Institution of Interest to Canadian and French Importers and Exporters

The National Office for Foreign Commerce, opened on July 16th, 1898, was founded by the law passed on March 4th, of the same year, as a result of a convention held between the State and the Chamber of Commerce of Paris.

This public institution is connected with the Department of Commerce and of Industry and with the Post Office and Telegraph Department, its director is appointed by the State on recommendation of the Minister of Commerce and Industry.

The permanent control of this office and the vote of its budget are in the hands of an Administrative Council composed of twenty-nine members, named by the Minister of Commerce, who is chairman of their meetings.

The daily working of the "Office", is under the control of a Board of Directors of eleven members, presided over by the President of the Chamber of Commerce of Paris.

The Budget of the Office, which for the year 1911, amounts to 258,-100 francs, is met by State subsidies and contributions from the Chamber of Commerce of Paris, from a number of the Department Chambers of Commerce and from various syndicates and individuals.

It will noticed that the law of March 4th, 1898, in giving the National Office for Foreign Commerce the character of a public institution, authorized it to receive all donations and contributions from Chambers of Commerce, Syndicates, and individuals desirous of aiding its development.



Building of the National Office of Foreign Commerce

The mission of the Office is to provide French manufacturers and merchants with every possible information on commercial subjects, which may be of aid in furthering the development of foreign commerce, and the extension of markets for French exports in foreign countries, in the colonies of France and in countries, under her protectorate.

The following subjects are those toward which the attention of the National Office for Foreign Commerce is to be principally directed;

1° Information concerning the articles or products which France must obtain foreign countries for use in her industries, for fo᷉ , or commerce in transit. The sending of samples.

2° Information on French and foreign tariff duties: harbour dues and other taxes of interest to trade and navigation. Samples of types of merchandise specified in tariffs.

3° Information concerning products likely to find a market in foreign countries, the colonies of France and the countries under her protectorate. Terms of payment and conditions prescribed for the packing of goods, &c. Sending of samples. Information on the state of markets and as far as possible on the commercial standing and reliability of foreign houses, those of the French colonies and the countries under her protectorate.

4° To draw attention to promising enterprises in foreign countries. Notification of proposed public works, tenders for contracts, the forwarding of specifications, plans &c... Information concerning transportation, viz: rates on French and foreign railways, ocean and river steamers both for passengers and merchandise and advice on the routes to follow.

5° The publication of the "Moniteur Officiel du Commerce", of the commercial reports of the diplomatic agents and consuls of France, of a "Feuille d'Informations et de Renseignements", for the use of Chambers of Commerce, professional syndicates and the Parisian and Departmental press, of "Monographies Industrielles et Commerciales", which are devoted to several articles of export and kindred subjects, of "Notices Commerciales" in the same subjects but of considerably less scope and of "Dossiers Commerciaux" enabling our manufacturers and merchants to keep posted on all subjects of interest to their particular branch of trade.

All information concerning these publications can be obtained at the Office either verbally or by return mail.

The headquarters of the Office, are situated at No. 3 rue Feydeau, in the centre of the business quarter, in a building placed at its disposal by the Chamber of Commerce of Paris.

The National Office for Foreign Commerce seems especially designated to collaborate with the Chambre de Commerce Française de Montréal, in the work of developing and extending commercial relations between Canada and France. It must not be forgotten that, although the chief aim of the office is to promote the sales of French products in foreign countries, *this Institution is also authorised to furnish information to interested persons, concerning raw products or others which France is obliged to obtain abroad.*

Office National de Commerce Extérieur

3, RUE FEYDEAU PARIS.

Cette grande institution française rend de nombreux services aux exportateurs et importateurs.

L'Office National du Commerce extérieur, ouvert depuis le 16 juillet 1898, a été créé par la loi du 4 mars de la même année à la suite d'une convention intervenue entre l'Etat et la Chambre de Commerce de Paris.

Cet Etablissement public relève du Ministère du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes. Son Directeur est nommé par décret, sur le rapport du Ministre du commerce et de l'Industrie.

Le contrôle permanent des Services de l'Office et le vote de son Budget sont assurés par un Conseil d'Administration composé de vingt-neuf Membres, nommés par le Ministre du Commerce et siégeant sous sa présidence.

Le fonctionnement journalier de l'Office est contrôlé par un Comité de Direction de onze Membres présidés par le Président de la Chambre de Commerce de Paris.

Le Budget de l'Office qui s'élève pour l'exercice 1911 à 258,100 francs est alimenté par les subventions de l'Etat, de la Chambre de Commerce de Paris, d'un certain nombre de Chambres de Commerce des Départements, d'Associations syndicales et de Particuliers.

Remarquons à ce propos que la loi du 4 mars 1898, en donnant à l'Office national du Commerce extérieur le caractère d'établissement public, l'a autorisé à recevoir tous dons et subventions des Chambres de Commerce, des Associations syndicales et des Particuliers désireux de concourir à son développement.



Salle d'entrée de l'Office national.

L'Office a pour mission de fournir aux Industriels et Négociants français les renseignements commerciaux de toute nature pouvant concourrir au développement du Commerce extérieur et à l'extension de ses débouchés dans les pays étrangers, les colonies françaises et les pays de protectorat.

Sur la proposition du Comité de Direction, le Conseil d'Administration a déterminé, ainsi qu'il suit, les points sur lesquels porte notamment l'action de l'Office national du Commerce extérieur:

1° Renseignements sur les matières ou produits que la France doit tirer du dehors pour son industrie, sa consommation ou son commerce de transit. Communication d'échantillons.

2° Renseignements sur tarifs douaniers français et étrangers: droits de ports et autres taxes intéressant le commerce et la navigation. Echantillons de types de marchandises classées en douane.

3°. Renseignements sur les produits susceptibles de trouver un débouché sur les marchés étrangers, dans les colonies françaises et les pays de protectorat. Conditions de paiement et d'emballage, etc... Communication d'échantillons. Renseignements sur la situation des marchés et, dans la mesure du possible, sur la notoriété et l'honorabilité commerciale des maisons établies à l'étranger, dans les colonies françaises et les pays de protectorat.

4o. Indication d'entreprises à créer et d'affaires à suivre au dehors. Avis de travaux et d'adjudications, communication des cahiers des charges, plans, etc... Affaires relatives aux questions de transport, c'est-à-dire renseignements sur les transports maritimes et l'indication des routes à suivre.

5o. Publication du "Moniteur Officiel du Commerce", des Rapports Commerciaux des Agents diplomatiques et Consulaires de France, d'une "Feuille d'Informations et de Renseignements" destinés aux Chambres de Commerce, aux syndicats professionnels et à la Presse de Paris et des Départements, de "Monographies industrielles et commerciales" consacrées à divers produits français d'exportation et à certains sujets du même ordre, de "Notices Commerciales" destinées au même but, mais d'une étendue sensiblement moindre, enfin des "Dossiers Commerciaux" permettant à nos industriels et négociants de constituer à leur usage personnel, une collection tenue à jour, d'informations intéressant leur spécialité.

Tous renseignements sur ces publications sont fournis à l'Office verbalement ou par retour du courrier.

Les Services de *l'Office* sont installés, 3 rue Feydeau, à Paris, au centre du quartier des affaires, dans un immeuble mis à sa disposition par la Chambre de Commerce de Paris.

Ainsi qu'on a pu le voir en parcourant la liste des principales attributions de l'Office national du Commerce extérieur, cette Institution est toute désignée pour collaborer avec la Chambre de Commerce française de Montréal à l'oeuvre de développement des relations commerciales entre le Canada et la France. Il importe, en effet de ne pas oublier que si le but essentiel de l'Office est de contribuer au développement de la vente des produits français à l'étranger, *cet Etablissement n'en est pas moins autorisé à renseigner les intéressés sur les matières premières ou les produits que la France est dans la nécessité de tirer du dehors.*

Répertoire pour favoriser le développement de l'Exportation française.

Le Comité de Direction de l'Office national du Commerce extérieur a décidé la création d'un *Répertoire pour favoriser le développement de l'Exportation française.*

Ce répertoire est destiné à faciliter à l'Office l'accomplissement de sa mission.

Pour favoriser la vente des produits de notre fabrication, l'Office est amené, entre autres renseignements, à donner les indications suivantes:

Aux vendeurs français:

a) Désignation d'acheteurs résidant à l'étranger ou aux colonies;

b) Agents et représentants au dehors;

c) Voyageurs de commerce faisant des tournées à l'étranger et aux colonies;

Aux représentants ou importateurs du dehors:

Désignation de fabricants ou négociants français susceptibles de fournir des articles ou produits déterminés ou recherchant des représentants sur les places étrangères ou coloniales.

Les annuaires spéciaux qui composent la bibliothèque de l'Office et les nomenclatures de maisons établies depuis la création de cette Institution avaient permis, en se complétant, de répondre, dans une certaine mesure aux demandes de ces deux catégories de personnes.

Mais le développement général des affaires a rendu nécessaire la mise à jour de cette documentation qui, entièrement et systématiquement refondue, mettra à même de produire un travail plus rapide et surtout de donner des indications avec toute la précision désirable en pareil matière.

L'Office, en effet, par le fait de ses treize ans d'existence et de l'élargissement continu de son rayon d'action, est de plus en plus sollicité par les agents ou négociants fixés à l'étranger, qui désirent obtenir, par son intermédiaire, la désignation de maisons françaises produisant ou vendant un article ou produit français déterminé, soit pour les représenter, soit pour leur passer des commandes.

Sous peine de perdre le bénéfice de ces sollicitations, la réponse au demandeur doit être faite avec *célérité* et *précision*: l'une et l'autre ne peuvent être obtenues que par la création, l'organisation méthodique et le fonctionnement automatique d'un Répertoir spécial qui, au surplus, permettra de faire parvenir les avis d'adjudications et concours à l'étranger aux personnes qu'ils intéressent vraiment.

Ce Répertoire est composé *avec les seules indications fournies facultativement par les maisons elles-mêmes,* indications portées sur une fiche qui est adressée à tous ceux qui en font la demande.

Le Répertoire est divisé en grandes catégories, comprenant toutes les industries ou productions, *par exemple*: industries métallurgique, chimique, textile, etc.; productions agricole, viticole, etc. Ces grandes catégories comprenant des subdivisions, *par exemple*, pour l'industrie métallurgique: machines à imprimer, machines pour l'agriculture, machines à coudre, machines dynamo-électriques, machines-outils, etc., etc. Ces subdivisions font l'objet, à leur tout, de séries *non limitées* de spécialités indiquées *par les intéressés eux-mêmes* sur chaque fiche souscrite.

Les maisons qui figurent sur ce Répertoire ont, il va de soi, d'autant plus de chances d'être [illegible]ées aux Agents et Acheteurs étrangers qu'elles se [illegible] fait inscrire sur plus de fiches spéciales.

Ces fiches sont manipulées exclusivement par les Agents des Services de l'Office, et elles ne sont pas destinées à entrer dans une publication. Toutefois, il est dans les intentions de l'Office d'en communiquer les indications essentielles, susceptibles de favoriser les affaires des maisons inscrites, aux acheteurs étrangers qui se présentent dans ses bureaux pour avoir des adresses de fabricants ou producteurs en mesure de leur fournir les produits qu'ils recherchent sur le marché français.

Enfin, un tel organe est encore appelé à venir très efficacement en aide aux jeunes Français qui désirent embrasser la carrière de voyageurs de commerce; les voyageurs encore à leurs débuts, ou ceux qui se trouvent momentanément dépourvus de situation, auront à l'Office l'indication immédiate de maisons qui, pour la vente, à l'étranger ou aux colonies, d'un article ou produit déterminé, ont déclaré être prêtes à utiliser l'intermédiaire de voyageurs.

L'organisation et le fonctionnement de ce nouveau service entraînent des frais assez élevés de personnel et de matériel que le budget ordinaire de l'Office est hors d'état de supporter. Le Comité de Direction a, en conséquence, décidé de fixer, pour le moment, à cinq francs pour chaque fiche, une fois versés (1), le droit d'inscription à payer par les maisons qui désirent figurer dans le *Répertoire pour favoriser le développement de l'Exportation française.*

Les négociants disposés à se faire inscrire dans ce Répertoire n'ont qu'à s'adresser à l'Office qui leur fera parvenir le nombre de fiche qui leur sera nécessaire. Ces fiches devront être retournées dûment remplies, à l'adresse suivante et en joignant un *mandat-poste* de 5 francs par fiche.

Ministère du Commerce et de l'Industrie,

Office national du Commerce extérieur,

3, rue Feydeau, Paris (2e)

(1) Toute modification ultérieure nécessitant un changement de fiche, comportera un droit d'inscription nouveau fixé pour le moment à cinq francs.

Les Chambres de Commerce française

Il y a en France 143 Chambres de Commerce. Ce sont des assemblées électives de négociants et d'anciens négociants élus pour 6 ans, renouvelables par tiers tous les deux ans et rééligibles. Ils sont élus par les électeurs à la Chambre de Commerce.

Le nombre des chambre de commerce varie selon les départements. Elles sont plus nombreuses dans les régions vinicoles, manufacturières ou maritimes.

Elles représentent les intérêts commerciaux de leurs circonscriptions auprès du gouvernement et le renseignent sur les questions commerciales et industrielles, sur le mouvement des affaires, etc... Elles gèrent certaines fondations ou établissements commerciaux, comme les Bourses de Commerce, Ecoles de commerce, etc.

La plupart des chambres de commerce publient périodiquement le compte rendu de leurs travaux et ces publications fournissent sur l'activité commerciale et industrielle de la France des renseignements précieux. La Chambre de Commerce française de Montréal reçoit régulièrement ces publications et les tient constamment à la disposition de toutes les personnes qui peuvent avoir intérêt à les consulter.

Les Chambres de Commerce dans les Colonies et à l'étranger

Les chambres de commerce françaises dans les colonies et à l'étranger, sont les collaboratoires les plus précieuses et les auxiliaires indispensables des ambassades de la République, de ses légations, de ses consulats. Par les renseignements qu'elles fournissent quotidiennement aux commerçants industriels ou simples particuliers, par les publications qu'elles encouragent ou qu'elles éditent elles-mêmes, par des congrès périodiques, elles apportent au commerce de la France à son industrie et au développement de l'expansion française, un concours extrêmement utile.

Il existe aujourd'hui à l'étranger, trente et une chambres de commerce et trois comités consultatifs.

Voici leur liste complète par villes avec l'année de leur fondation: Montevideo (1882), Barcelone (1883), Londres (1883), Alexandrie (1884), Constantinople (1884), Buenos-Aires (1884), Charleroi (1884), Bruxelles (1885), Valence (Espagne) (1885), Athènes Pirée (1885), Santiago (Chili) (1886), Montréal (1886), Lisbonne (1887), Smyrne (1889), Rome (1891), Naples (1892), Madrid (1893, Genève (1896), New-York (1896), Anvers (1897), Liège (1898), Sidney (Australie) (1899), Rio de Janiero (1900), La Havane (1900), Mexico (1898), San-Juan-de-Porto-Rico (1901), Malaga (1903), Liverpool, Port au Prince.

Comités consultatifs: Port Louis, Moscou, Tanger.

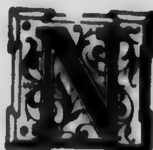
Union des Chambres de Commerce Françaises.

Nous avons déjà vu (p. 15) que c'est à l'un des présidents de la Chambre de Commerce française de Montréal, M. C. A. Chouillou, qu'est due l'idée de réunir en congrès périodiques les Chambres de commerce françaises à l'étranger.

C'est d'autre part, sur l'initiative de la Chambre de Commerce Française de Genève, que le premier *Congrès des Chambres de Commerce Françaises à l'étranger, aux colonies et aux Pays de Protectorat, qui s'est tenu* à Bordeaux en 1907 a voté à l'unanimité la création de l'*Union des Chambres de Commerce Françaises à l'étranger, aux colonies et aux pays de protectorat.*

Le *Bureau permanent* de l'Union a son siège actuel à Paris, à l'office national du Commerce extérieur, 3 rue Feydau, Paris.

L'Enseignement Commercial
en France



NOUS pensons intéresser un certain nombre de nos lecteurs du Canada en leur donnant ici quelques renseignements sur l'enseignement commercial en France et notamment sur les écoles commerciales placées sous la direction des Chambres de Commerce.

Avant de faire son entrée dans la vie commerciale, avant de prendre contact avec le monde des affaires, un grand nombre de commerçants, financiers et industriels français ont passé par l'une ou l'autre des écoles dont nous allons parler. C'est là qu'ils acquièrent un bagage de connaissances à la fois théoriques et pratiques qui les prépare admirablement aux diverses carrières qu'ils embrassent dans la suite.

Ces écoles sont devenues un rouage indispensable de la vie commerciale et la nécessité où elles sont de refuser chaque année des élèves, montre à quel point la haute valeur de leur enseignement est apprécié.

Les écoles commerciales fondées ou adinistrées par les chambres de commerce, soit à **Paris**, soit dans les départements, sont au nombre de 8.

La Chambre de Commerce de Paris, à elle seule, en possède trois catégories qui forment en quelque sorte une trilogie d'instruction commerciale, dont les trois degrés superposés font passer l'élève des connaissances élémentaires aux plus hauts enseignements.

Le premier degré est constitué par les deux *écoles commerciales* de la rive gauche et de la rive droite.

Le second degré est constitué par *l'école supérieure pratique de commerce et d'industrie* à laquelle a été annexée une *école supérieure de navigation.*

Le troisième degré est constitué par l'école des *Hautes Edudes Commerciales*, à laquelle est annexée une *Ecole diplomatique et consulaire.*

Enfin, *des cours du soir gratuits* pour adultes, hommes et femmes, organisés aux écoles commerciales, complètent l'ensemble de l'enseignement donné sous les auspices de la Chambre de Commerce de Paris.

Nous allons rapidement résumer le but particulier assigné à chacun de ces degrés d'enseignement.

1° *Ecoles Commerciale de la Rive droite*, 39 avenue Trudaine, Paris. Directeur, M. Anglès. Fondée en 1863.

Ecole Commerciale de la Rive gauche, rue Armand-Moisant, 22 Boulevard de Vaugirard. Directeur, M. Barbeau.

Ces deux Ecoles donnent, chacune, un enseignement technique complet, comprenant toutes les notions indispensables aux jeunes gens qui veulent s'assurer un accès dans les diverses carrières du Commerce, de la Banque et de l'Administration.

Elles ne reçoivent que des élèves externes. Les études sont réparties en quatre années dites normales.

2° *Ecole supérieure pratique de Commerce et d'Industrie*, 79 Avenue de la République, Paris, Directeur: M. P. Wiriath. Fondée en 1880. Reconnue par l'Etat.

Cette Ecole offre aux familles un enseignement commercial complet et pratique de cinq années, divisées, en deux cycles, comprenant, le premier, trois années études commerciales et pratiques pour les élèves obligés d'entrer de bonne heure dans les affaires, le deuxième, deux années d'études supérieures commerciales et pratiques pour les jeunes gens ayant fait des études secondaires dans les lycées et collèges; ces jeunes gens viennent se joindre à ceux qui ont reçu à l'Ecole l'enseignement du premier cycle.

L'Ecole reçoit, à partir de douze ans et à toute époque de l'année, des externes, des demi-pensionnaires et des internes. Elle forme pour le commerce général ou le commerce d'exportation, la banque, l'industrie, les administrations, etc., des jeunes gens qui deviennent soit des employés supérieurs, soit des directeurs de services ou des chefs de maison.

Le diplôme supérieur est délivré par M. le Ministre du Commerce.

L'Ecole supérieure de Navigation Maritime a été annexée à l'Ecole (Décret du 30 août 1906).

3° *Ecole des Hautes Etudes Commerciales*, 108 Boulevard Malesherbes. Directeur: M. Burnier. Fondée en 1881. Reconnue par l'Etat. (Décret du 22 juillet 1890).

L'Ecole est un établissement de haut enseignement commercial, destiné à donner aux jeunes gens qui sortent des lycées, des collèges, des écoles de Commerce, les connaissances techniques nécessaires pour arriver le plus promptement possible à la direction des affaires du Commerce, de l'Industrie et de la Banque.

Les candidats munis d'un diplôme de bachelier sont admis de droit; les autres doivent subir un examen d'admission et avoir 17 ans au moins au 1er juillet de l'année d'entrée.

La durée des études est de deux ans. En deuxième année les élèves ont le choix entre quatre Sections; 1° S. Commerce et Industrie; 2° S. Comerce et Banque; 3° S. Commerce et Colonies; 4° S. Consulaire (élèves vice-consuls).

Les élèves qui ont obtenu une moyenne de 13 sur 20 pendant le cours de la scolarité reçoivent, à leur sortie, un diplome délivré par le Ministre du Commerce et de l'Industrie.

Un cours spécial (année complémentaire) est annxé à l'Ecole en vue de la préparation au concours d'admission dans les carrières diplomatique et consulaire. L'Ecole reçoit des internes, des demi-pensionnaires et des externes.

Cours gratuits du soir.

4° Indépendamment de ses cours normaux ou préparatoires, la Chambre de Commerce assure le fonctionnement de cours commerciaux gratuits qui ont lieu le soir et dont voici un aperçu sommaire:

Cours pour adultes hommes. — Les cours ont lieu avenue Trudaine, 39, à l'Ecole Commerciale, et 79 *bis*, avenue de la République, à l'Ecole supérieure pratique de Commerce et d'Industrie.

Ils comprennent: l'étude des langues française, anglaise, allemande eet espagnole, la comptabilité, le droit commercial, l'arithmétique, le dessin, la sténographie.

Cours pour femmes et jeunes filles. Les cours ont lieu 39 avenue Trudaine et 79 *bis*, avenue de la République, à l'Ecole supérieure pratique de Commerce et d'Industrie.

Ils comprennent: la comptabilité, l'anglais, la calligraphie, l'économie industrielle, la sténographie et la dactylographie.

Un certificat d'études est délivré à la fin de la troisième année d'études.

Malgré d'incessants agrandissements, ces diverses écoles restent toujours insuffisantes, quant au nombre de places disponibles.

L'augmentation croissante du nombre des candidats a obligé à mettre presque toutes les places au concours et, pour les autres, à se montrer de plus en plus difficile.

Voici le nombre des élèves qui ont suivi les cours de ces diverses écoles en 1910-1911.

Ecole commerciale de l'Avenue Trudaine	825	élèves
Ecole commerciale de la rue Armand-Moisant (Bien que fondée récemment (1908)	315	"
Ecole supérieure de l'avenue de la République	575	"
Ecole des Hautes Etudes	378	"

Les cours du soir ont été suivis par 1030 auditeurs qui se décomposent comme suit:

Jeunes gens, Avenue Trudaine	530
Jeunes gens, Avenue de la République	50
Ensemble	580
Jeunes filles, Avenue Trudaine	300
Jeunes filles, Avenue de la République	150
Ensemble	450

Il résulte de ces chiffres que 3123 personnes ont bénéficié cette année de l'enseignement de la Chambre de Paris. Un grand nombre d'autres personnes n'ont malheureusement pas pu trouver place à ses cours, par suite de son encombrement.

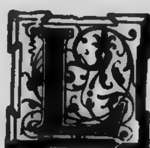
En dehors de Paris, il a été créé par les soins des Chambres de Commerce, cinq écoles supérieures de commerce, une dans chacune des villes suivantes: Alger, Le Havre, Lille, Montpellier et Toulouse.

On peut se procurer sur les écoles de Paris, d'Alger et de province, les renseignements les plus détaillés et notamment les programmes des cours en écrivant aux directeurs respectifs de ces écoles.

Les personnes que ces questions d'enseignement commercial intéressent plus particulièrement feront bien de lire le rapport détaillé présenté à la Chambre de Commerce de Paris par M. De Ribes-Christofle, ils y trouveront les renseignements les plus complets sur la situation et le fonctionnement des Ecoles des Chambres de Commerce en France.

L'Enseignement agricole en France.

L'institut agronomique de Paris.—Les écoles nationales d'agriculture.—Les écoles pratiques.—Les fermes-écoles.



'ENSEIGNEMENT agricole, en France, s'adresse à tous les âges et à toutes les classes.

Les écoles se chargent de la jeunesse, tandis que l'organisation spéciale instruit et tient au courant les agriculteurs.

Cet enseignement forme des ingénieurs agronomes capables de diriger de grandes entreprises, des cultivateurs habiles et aussi de bons ouvriers agricoles.

Les écoles d'agriculture sont, pour la plupart, des établissements de l'Etat; il existe toutefois quelques institutions privées de premier ordre, tel l'Institut agricole de Beauvais.

L'enseignement officiel comprend quatre degré: l'Institut Agronomique de Paris, les Ecoles nationales d'Agriculture, les Ecoles pratiques et les fermes-écoles.

L'Institut agronomique (16 rue Claude Bernard, Paris), a été fondé par la Troisième République, il y a une trentaine d'années. Le corps enseignant est recruté au concours, parmi les sommités scientifiques et agricoles. Plusieurs professeurs sont membres de l'Académie et chaque chaire est occupée par un savant, s'étant distingué par quelque découverte . C'est pourquoi bien des personnes ont trouvé "trop élevé" l'enseignement de notre Ecole Supérieure d'Agriculture. On se figure souvent que son but est de former un "bon laboureur" et dès lors, on ne peut voir l'utilité d'avoir à l'Institut agronomique des lumières de la chimie et de la bactériologie tels qu'étaient Grimaux et Duclaux. Le succès de notre Institut agronomique est une réponse suffisante à ceux qui prétendent qu'il ne répond pas à un besoin.

Les élèves se recrutent au concours et il n'est pas rare de voir 400 candidats, presque tous bacheliers au moins, se disputer les 80 places disponibles. La durée des études est de 2 ans. La somme de travail demandée à chaque élève est telle que la sélection faite par le concours est absolument nécessaire. L'agriculture générale, la viticulture, l'horticulture, l'agriculture coloniale, les industries agricoles, les entreprises de drainage et d'irrigation sont, non pas effleurées comme on pourrait le croire, mais traitées. Un nouveau concours a lieu à la fin de la 2e année et le diplôme d'ingénieur agronome est décerné à ceux qui le subissent avec succès.

La plupart des anciens élèves se spécialisent soit dans les laboratoires et stations expérimentales attachés à l'Institut, soit dans les écoles des forêts, des haras et d'agriculture coloniale. Plus tard les ingénieurs agronomes sont appelés à prendre la direction des écoles, des stations expérimentales, des domaines et des industries agricoles, non seulement en France, mais encore à l'étranger. On comprend dès lors qu'il leur faut connaître autre chose que les principes du "bon labourage" et que l'étude des langues vivantes n'est pas pour eux une simple distraction.

L'enseignement supérieur agricole est complété par trois écoles nationales d'agriculture. Elles sont situées à Grignon, Rennes et Montpellier. La variété de l'agriculture française rend nécessaire ces grandes écoles régionales qui permettent la spécialisation. Grignon s'applique à la grande culture et plus spécialement à la culture des céréales et des plantes industrielles. Rennes attire particulièrement ceux qui se destinent à l'agriculture, soit en Normandie, soit en Bretagne. L'élevage, la pomiculture, la laiterie, la cidrerie ont une place prépondérante dans l'enseignement de cette grande école. Montpellier s'intéresse surtout aux cultures du Midi et en particulier à la viticulture. Comme on le voit, chaque établissement a son rôle et les écoles nationales sont loin de faire double emploi avec l'Institut agronomique, comme on l'a quelquefois prétendu. Les élèves sont recrutés au concours, subissent un nouveau concours à la sortie et sont nommés ingénieurs agricoles en cas de réussite. La plupart de ces ingénieurs sont fils d'agriculteurs et prennent dans la suite la direction d'une culture pour laquelle ils sont admirablement préparés. Beaucoup se consacrent à l'enseignement agricole ou à l'administration de grands domaines.

Les écoles précédentes s'adressent aux jeunes gens de 18 à 25 ans, les écoles pratiques d'agriculture sont destinées aux enfants qui sortent de l'école primaire. Ces écoles pratiques d'agriculture sont au nombre d'une quarantaine, c'est-à-dire que l'on en compte à peu près une par deux départements. Le but de ces établissements est de donner aux fils d'agriculteurs l'instruction technique agricole qu'ils ne peuvent acquérir ni sur la ferme paternelle, ni dans les autres écoles de leur âge. La durée des études est ordinairement de deux ans et demi. La moitié de chaque journée est consacrée aux travaux pratiques dans les champs, la cour de ferme et le jardin. L'autre moitié du jour, l'élève suit des cours de chimie, d'histoire naturelle, de mathématiques et d'agriculture.

Cet enseignement théorique a toujours un côté pratique, la chimie est liée à la question des engrais, l'histoire naturelle aux maladies des plantes et du bétail, les mathématiques à la comptabilité, à l'arpentage, etc. Les écoles pratiques atteignent leur but, elles forment de bons agriculteurs qui deviennent souvent les oracles de leurs communes.

Les fermes-écoles s'adressent spécialement aux enfants qui ont besoin d'acquérir la pratique. Ce sont des pépinières de bons ouvriers agricoles. Les travaux des champs et de la ferme y occupent une place dominante, l'enseignement théorique n'est pas négligé pour cela, mais il est moins étendu que dans les écoles pratiques d'agriculture.

Voilà pour le chapitre des écoles que nous n'avons fait qu'effleurer, ne pouvant faire rentrer dans ce cadre restreint les sections agricoles des universités, les écoles spéciales des Forêts, des Haras, d'Agriculture coloniale, Vétérinaires, etc.

Un mot maintenant de l'enseignement qui touche l'adulte, d'abord au régiment, puis durant toute sa carrière agricole.

Les départements sont pourvus de professeurs départementaux d'agriculture et beaucoup d'arondissements ont un professeur spécial. Les uns et les autres sont recrutés par un concours difficile pour lequel on exige des connaissances théoriques et pratiques fort étendues. Le rôle de ces professeurs envers l'agriculteur est multiple: conférences aux militaires, causeries agricoles dans les communes, consultations particulières, publication de circulaires, de bulletins, etc. En un mot ils sont des ingénieurs conseils que l'Etat met gratuitement à la disposition des cultivateurs. Ces professeurs font généralement partie de toutes les sociétés agricoles de leurs département, on leur demande leur avis à tout propos dans les réunions, on les considère comme des encyclopédies agricoles et on les met largement à contribution.

Souvent le professeur doit encore diriger un champ de démonstration dans lequel il essaie les variétés nouvelles et les méthodes qui viennent de voir le jour.

Les services rendus par ce corps de professeurs sont incalculables. C'est à eux que l'on doit la merveilleuse expansion de l'emploi des engrais chimiques, le bon choix des variétés pour nombre de plantes agricoles, la fondation de mainte coopérative, l'organisation des syndicats de cultivateurs, la rapide reconstitution des vignobles après la crise phylloxérique, etc. Ils sont les lumières de leurs départements et la richesse agricole de la France moderne leur est due en grande partie. Si l'on considère d'une part leur dévouement inlassable, de l'autre la médiocrité de leurs émoluments, on conçoit que l'Europe et même l'univers puissent nous envier une telle administration.

Les stations agronomiques et similaires sont plutôt des organismes d'étude que d'enseignement. Néanmoins les directeurs de ces stations ne s'occupent pas seulement de recherches et d'analyses d'engrais, de terres, etc.; ces savants font encore des cours et conférences sur des sujets en rapport avec leurs spécialités.

L'enseignement agricole en France constitue donc un organisme compliqué qui répond à presque tous les besoins de l'agriculture française.

Il y a néanmoins un point faible, c'est l'école pratique d'agriculture qui, jusqu'ici, n'a pas attiré un nombre suffisant d'élèves vu l'importance de notre population agricole.

Mais, par contre, nos professeurs départementaux et spéciaux, notre Institut agronomique et nos Ecoles nationales remplissent parfaitement leur rôle et font l'admiration du monde entier.

L. MEUNIER,

Ingénieur agronome.

(Ancien professeur d'école pratique et chargé de mission par M. le Ministre de l'agriculture).



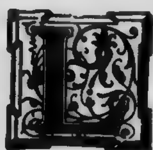
Paris. — La rue de la Paix.



Paris la Ville Lumière

Centre incomparable d'activité intellectuelle, artistique, industrielle et commerciale.

Les lignes que l'on va lire sont extraites d'un remarquable discours prononcé récemment par le Président du Conseil Municipal de Paris chargé de recevoir, à l'Hôtel-de-ville de Paris, une nombreuse délégation de commerçants et industriels des États-Unis. Il nous a paru qu'il n'était pas possible de mieux exprimer ni d'exprimer en moins de mots quelles sont les raisons pour lesquelles le Paris du XXme siècle continue à mériter, dans le monde entier, son antique et glorieuse réputation de " Ville Lumière ".

'ETRANGER qui traverse rapidement Paris n'y voit qu'une cité brillante et luxueuse, qu'il croit caractériser en disant que c'est un lieu de plaisir. Celui-là se trompe, qui juge d'un vieux peuple ou d'une ville historique sur le vu d'une opérette ou d'après une soirée passée dans un café-concert. Son erreur ressemble à celle qu'aurait pu commettre un barbare d'Asie, qui, après une courte visite dans une île de la mer Egée, Lesbos par exemple, se serait cru en droit de parler des Grecs de Marathon, des Thermopyles et de Salamine, et de juger la patrie d'Homère et de Solon, de Miltiade et de Thémistocle, de Périclès et de Phidias, de Socrate et de Platon.

Paris est, avant tout, un centre d'activité intellectuelle, artistique, industrielle et commerciale. Et cette harmonieuse concentration de toutes les formes et de toutes les forces de la pensée et du travail ne date pas d'hier; elle remonte à quinze siècles.

Notre vieille Sorbonne distribuait déjà l'enseignement aux étudiants de toutes les nations civilisées, alors que les grandes écoles de l'Europe centrale n'existaient pas encore. Dois-je rappeler nos académies fondées, par des rois, au nombre desquels fut Louis XIV, et l'Institut de France organisé par Napoléon; l'Observatoire, création de Colbert, qui, après Cassini, compta, parmi ses directeurs, Arago et Le Verrier; l'Ecole polytechnique, associée à la mémoire de Carnot, qui, avec l'Ecole centrale, a donné des ingénieurs au monde entier; le Collège de France où plane la grande ombre de Berthelot et cet Institut Pasteur dont le nom seul évoque le souvenir d'un des plus grands savants de l'humanité? Il serait trop long d'énumérer tous les établissements scientifiques ou littéraires où des grands maîtres illustres ont, pour ainsi dire, façonné le moule de la pensée contemporaine.

Le Louvre vous montrera ces trésors d'art et la Bibliothèque nationale ces collections que, seules, les générations successives peuvent accumuler. Aux Gobelins, à la Manufacture de Sèvre, à l'Hôtel des Monnaies, vous pourrez voir tout ce qu'ajoute aux qualités natives d'une race l'expérience d'une longue tradition, qu'il s'agisse d'oeuvres de tapisserie, de céramique ou de gravure sur médailles. Notre Ecole des Beaux-Arts et nos expositions qui se multiplient sont largement ouvertes aux peintres, aux sculpteurs, aux architectes de tous les pays qui viennent y faire l'apprentissage ou y chercher la consécration de leur talent. Faut-il, enfin, que je mentionne nos monuments, nos palais, nos églises, nos promenades et nos parcs qui, sous leurs aspects divers, sont un résumé de l'art français à toutes les époques, en même temps que les témoins vénérables de notre histoire nationale?

Dans le domaine de l'industrie et du commerce, que d'objets dignes d'attention, depuis les grandes usines de notre banlieue jusqu'au modeste établi des façonniers de nos faubourgs; depuis nos grands établissements financiers qui ont prêté, depuis six mois, plus de six milliards au marché mondial, jusqu'à la boutique de nos petits commerçants. Est-il besoin de parler des industries de luxe, de celles du meuble, du bronze, de l'orfèvrerie, de la joaillerie, du livre, de la reliure, des instruments de précision, des modes... que sais-je encore? de tous ces métiers, qui font de l'ouvrier parisien, non le serf de la machine, mais un véritable artiste, ayant sa personnalité propre, et dont la main, servante fidèle d'un cerveau développé et affiné par l'atavisme, crée ces oeuvres d'une exécution achevée et d'un goût parfait, que la concurrence s'efforce en vain d'imiter et dont les barrières douanières les plus formidables sont impuissantes à arrêter l'expansion.

C'est dans nos ateliers, comme dans nos boutiques, que l'on trouve le vrai Paris et les véritables Parisiens, aussi bien que dans nos musées, nos bibliothèques, nos laboratoires et nos écoles.

Là, vous rencontrerez l'aristocratie du travail à côté de l'aristocratie de la pensée. Vous y verrez, en même temps, la simplicité, la franchise et la bonne humeur. Paris, malgré l'intensité de son labeur, tient à garder sa grâce et ce sourire que Socrate estimait supérieur à toute la science des philosophes. Et si nous n'affectons pas des dehors rigoristes, celui qui est admis dans l'intimité de notre foyer familial y découvre autant de vertus privées que partout ailleurs.

Si l'on voulait comparer notre fière et noble cité à quelque autre, d'un passé plus lointain, ce n'est pas à Babylone qu'il faudrait remonter, mais à Athènes et à Rome. C'est d'elles que nous tenons, comme héritiers directs, notre patrimoine d'idées généreuses de justice, d'indépendance nationale, d'émancipation populaire et de large humanité.

Félix Roussel,
Président du Conseil Municipal de Paris.



Toilette de soirée de "Paquin".

"PAQUIN"



I Paris est la capitale de l'élégance et de la mode, la rue de la Paix est, à cet égard, le résumé, la quintessence de Paris. C'est là que se trouvent réunis, comme en une couronne dont se pare le front de la Ville-Lumière, les grandes maisons qui, chaque saison, envoient aux quatre coins du monde les créations tant attendues du goût français.

Et parmi ces grandes maisons, parmi cette élite des créatrices de la mode, laquelle est plus universellement connue, plus universellement appréciée que la maison Paquin ?

Paquin ! ce nom aimé des mondaines des deux hémisphères, ce nom qui sonne comme un salut à la gloire du Paris des élégances et du luxe, avec quelle grâce, quel charme il est porté par madame Paquin qui, après avoir été avec son mari la créatrice de l'importante maison de la rue de la Paix, en assume maintenant seule la direction.



Madame Paquin

Que de merveilles de goût, que de trouvailles artistiques sont dues au génie de cette artiste qui sait en même temps être une femme simplement gracieuse et aimable, accueillante à tous, aimée de ses belles clientes comme du plus humble de ses collaborateurs.

La Mode, en ce qui concerne la parure de la femme, est, sans contredit, un art, et l'un des plus subtils, l'un des plus curieux, l'un des plus instables en même temps que l'un de ceux où il est le plus intéressant de suivre une évolution traditionnaliste.

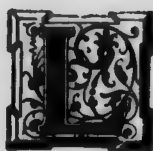
Roger Milès,
(Les créateurs de la Mode.)
ÉDITION DU FIGARO.



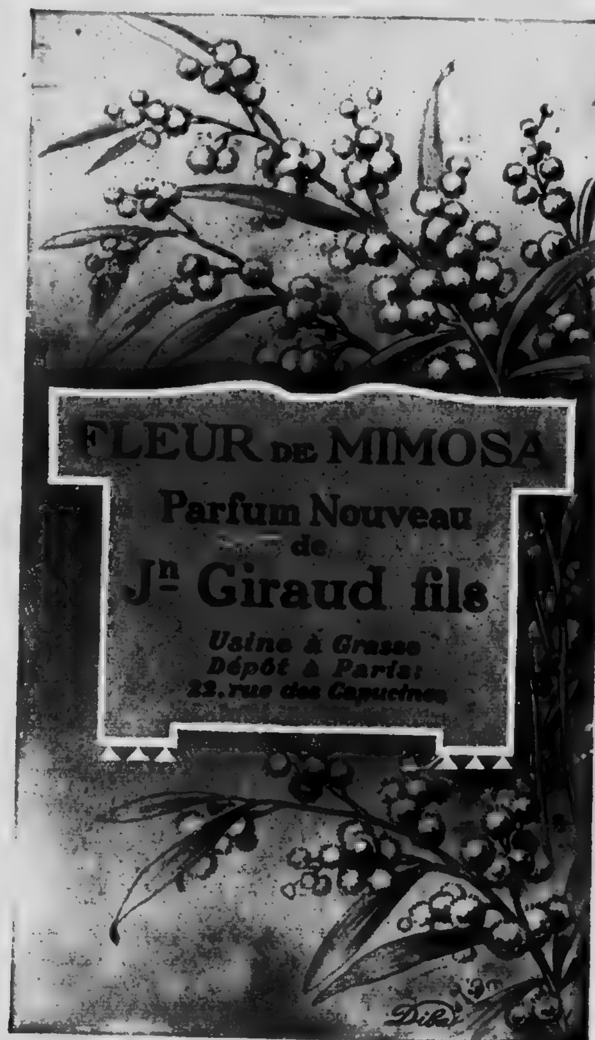
Exposition de Bruxelles (1910)

Stand Paquin. (Lingeries)

La Mode française.


L'ACTION de la mode, évoquée par les grands couturiers, ne s'exerce pas seulement dans le monde professionnel qui crée ou imite, pas seulement dans la clientèle qui profite directement de cette mode, en la promenant à travers la société; cette action s'exerce sur tout un peuple — et c'est là que la voix de la foule a le droit surtout de se faire entendre — puisque la vue d'une toilette élégante, riche de tissus, neuve de forme, originale d'inspiration, est une joie esthétique pour quiconque la regarde. Or cette joie se répète à l'infini pour chacun de nous, au théâtre, aux courses, aux expositions, dans les réceptions, dans toutes les réunions correspondant à des gestes sociaux, dans les promenades, dans la rue même.

Au hasard des allées et venues, sans le chercher, alors que dans la déambulation banale, notre esprit est absorbé par d'individuelles préoccupations, notre attention,



tout d'un coup, est accaparée par une forme qui passe, forme moderne et vivante avec une allure de déesse, harmonie de lignes et de couleurs, enchantement de vibration et de volume qui n'est qu'une expression du problème de la mode, résolue heureusement par quelque bon faiseur. Nous en recevons un plaisir indéfini sur l'instant, mais qui, à l'analyse, est d'essence purement plastique, et ce plaisir, nous prenons d'autant moins de souci de l'analyser, qu'il nous est plus fréquemment fourni par le spectacle agité de la vie quotidienne.

La mode, qui palpite sans arrêt, sous l'ample émulation des grands couturiers, crée donc autour de nous, et pour tous, une atmosphère de grâce, d'élégance et de beauté de laquelle nul ne peut s'évader. Il y a là une résultante pleine de séduction ; mais cette résultante est la cause finale d'une tâche gigantesque accomplie par un labeur prodigieusement assidu et éveillé.

Roger Milès.

"Une Française brille plus dans son désabillé du matin qu'une petite maitresse anglaise mise avec beaucoup de recherche et de dépense."

Franklin.

Le Domaine colonial de la France

Afrique occidentale française

Sénégal — Haut Sénégal et Niger — Guinée française — Territoire civil de la Mauritanie Cote d'Ivoire—Dahomey et dépendances.

Le gouvernement général de l'Afrique occidentale française réorganisé par un décret du 18 octobre 1904 comprend:

1° La Colonie du **Sénégal** qui se compose, d'une part, des territoires d'administration directe formant la circonscription actuelle du Sénégal et, d'autrepart, des pays de protectorat de la rive gauche du Sénégal qui ont cessé de faire partie de la Sénégambie-Niger.

Le Sénégal est la plus ancienne colonie de la France, car les navigateurs normands fondèrent les comptoirs à la côte d'Afrique dès l'an 1364. Il est administré par un lieutenant-gouverneur, sous la haute autorité du Gouverneur-général de l'Afrique occidentale française. Il en est de même du **Haut-Sénégal**.

Les principales cultures du Sénégal sont les suivantes: Le mil, qui forme la base de la nourriture des indigènes, les arachides, le maïs, la gomme arabique (produit végétal important de la Sénégalie), sésames, noix de palme, coton, tabac, indigo, caoutchouc, ricin, etc...

Les gisements métallurgiques du Haut-Sénégal, comprennent *l'or, l'argent*, le *mercure*, le *cuivre* et *surtout* le *fer*.

Le mouvement commercial extérieur du Sénégal, s'élève annuellement à environ 100 millions de francs, dont 55 millions pour les importations et 45 millions pour les exportations.

La population totale du Sénégal peut être évaluée à 1,130,000 habit., dont 200,000 environ sont placés directement sous l'administration française.

Le territoire civil de la **Mauritanie** qui est situé au Nord de la colonie du Sénégal est soumis au protectorat français et administré par un commissaire du gouvernement de l'Afrique occidentale française.

La superficie totale de la Mauretanie est d'environ 110 mille kilomètres carrés.

2° **La Guinée Française** est administrée par un lieutenant-gouverneur sous la haute autorité du gourverneur-général de l'Afrique occidentale française.

Les produits du sol sont: le café, le caoutchouc, la gomme-copale, le sésame, le riz et le mil, les amandes et huile de palme, bananes, arachides, kolas (produit extrêmement recherché des peuples du sénégal et qui s'exporte de plus en plus en Europe).

Les produits d'industrie sont: l'or, l'ivoire, les cuirs, la cire, etc.

Le mouvement commercial de la Guinée Française est d'environ 32 millions de francs, dont 17 millions pour les importations et 15 millions pour les exportations.

3° **La Côte d'Ivoire** a été placée en 1902 sous la haute direction politique et militaire du Gouverneur général de l'Afrique occidentale française, tout en conservant son autonomie administrative et financière sous l'autorité d'un gouverneur résidant à Bingerville.

Le mouvement commercial de cette colonie est d'environ 23 millions de francs, dont 12 millions pour les importations et 11 millions pour les exportations.

Les principaux articles importés sont les alcools, le genièvre, fusils de traite, poudre, bois, fers, matériel pour constructions, machines agricoles, sel tissus, etc.

Les principaux articles exportés sont le bois d'acajou, caoutchouc, huile de palme, poudre d'or, café, kola, etc.

4° **Dahomey et dépendances.**

Les établissements français du golfe de Bénin, constitués en colonie distincte sous le nom de Dahomey et dépendances et formés du royaume de Porto-Novo, du Dahomey et des républiques minahs ont été placés en 1899 sous la haute direction politique et militaire du gouverneur-général de l'Afrique occidentale française, tout en conservant leur autonomie administrative et financière sous l'autorité d'un gouverneur résidant à Porto-Novo.

Le mouvement commercial du Dahomey est d'environ 22 millions de francs, dont 12 millions pour les importations et 10 millions pour les exportations.

Les principaux articles importés sont: le tabac, rhums et alcools, genièvre, riz, briques, charbon de terre, potasse, allumettes, bière, faïence, fils, tissus, cordages, monnaie d'or et d'argent, ouvrages en fer et en acier, futailles vides, effets confectionnés, comestibles, savons, papier, chaussures, sel, armes de traite, poudre, farine, vins, sucre, etc.

Les principaux articles exportés sont les huiles et amandes de palme, noix de coco et de kola, coton, café, cacao, maïs, ignames, manioc, karité, dents d'éléphants, peaux brutes, etc.



Un lac dans le sud algérien. Cliché Rougault.

L'Algérie

Notice sommaire sur ses ressources agricoles et son développement commercial.



'ALGERIE, située dans la partie septentrionale du continent africain, en bordure de la Méditerranée, voisine à l'ouest avec le Maroc et à l'est avec la Tunisie. Sa population dépasse cinq millions d'habitants, dont environ 700,000 européens. Occupée successivement dans l'histoire par les Phéniciens, les Romains, les Vandales, les Arabes, et les Turcs, l'Algérie fut conquise en 1830 par la France qui fit renaître la civilsation dans ce pays, et fit cesser les déprédations des pirates qui régnaient en maîtres dans les "Etats Barbaresques". Au point de vue administratif, on distingue "l'Algérie du Nord" qui comprend trois départements jouissant du même régime que ceux de la métropole, et "les Territoires du Sud" dotés d'une organisation spéciale. L'ensemble de l'Algérie est administré par un Gouverneur Général civil nommé par le gouvernement français et assisté, d'une assemblée élue, "Les Délégations Financières", et d'une Chambre Haute, appelée "Conseil Supérieur du Gouvernement". Très variée, en raison de son étendue, l'Algérie est principalement un pays d'agriculture et d'élevage; son commerce va de jour en jour en se développant; ses sites pittoresques, ses monuments anciens et les particularités des coutumes indigènes la rendent un centre attrayant de tourisme; le charme et la douceur de son climat en font un lieu d'hivernage de plus en plus réputé.

De novembre à mars, la température du littoral est en effet supérieure à 12 degrés centigrades, dépassant ainsi de 5 à 6 degrés celle des stations les plus réputées du littoral du Nord de la Méditerranée. Dans l'inté-

rieur, de nombreuses localités, comme Biskra, jouissent également d'un climat très doux, pendant la saison d'hiver, rappelant celui de l'Egypte. On peut se rendre en Algérie facilement en s'embarquant à Marseille ou à Port-Vendres (24 heures de traversée); il existe aussi des lignes directes de New-York à Alger. Un réseau de voies ferrées qui s'étend parallèlement à la mer et envoie plusieurs embranchements dans le Sud permet de visiter les beaux massifs montagneux de la Kabylie et de l'Aurès et les féériques oasis contre lesquelles viennent s'arrêter les sables du désert. De très belles routes sont ouvertes aux automobiles, qui peuvent ainsi parcourir l'Algérie, du Maroc à la Tunisie, en traversant les riches cultures ou en empruntant les routes en corniches qui dominent la mer. L'extrême-sud enfin, pays du mirage et des vastes horizons, est le champ rêvé des amateurs de grand tourisme.



OUARGLA. — Vue des deux mosquées.

Au point de vue douanier, l'entrée des marchandises étrangères en Algérie est soumise aux mêmes droits d'importation qu'en France. La valeur des échanges commerciaux de l'Algérie avec l'extérieur a atteint en 1910 la somme totale de un milliard 72 millions de francs. Le Canada ne figure encore que pour une faible part dans ce chiffre d'affaires. Cependant l'Algérie lui fait de fréquents achats de bois de construction sciés et lui expédie, soit directement, soit par voie anglaise ou belge, des stocks appréciables de peaux de chèvres. La souplesse, la solidité et la finesse du grain des peaux de chèvres de cette provenance, les font apprécier en effet par les grandes tanneries du Canada.

L'Algérie, qui exporte tous les ans des vins blancs, rosés et rouges, des dattes, des amandes, des huiles d'olives ainsi que de l'alfa destiné à la papeterie, qui possède en outre des carrières de marbre renommées, est en mesure d'alimenter un commerce encore plus important avec le Canada.

Pour activer le peuplement de la colonie, le Gouvernement général allotit tous les ans des terrains qui sont livrés à la colonisation. Ces propriétés dont la superficie varie de 50 à 250 hectares environ, selon la nature du sol, sont concédées gratuitement sous certaines conditions, ou vendues à prix réduit à des Français qui s'engagent à les mettre en valeur. La culture des céréales, celle de la vigne, ainsi que l'élevage et l'engraissement du bétail, sont des opérations rémunératrices qui ont contribué depuis quelques années, à accroître notablement la valeur des terres en Algérie. L'on peut aussi y pratiquer des cultures spéciales, telles que celles des dattiers, mandariniers, primeurs, etc.; l'exploitation des forêts, l'industrie des mines et carrières, y attirent de plus en plus les hommes d'initiative français et étrangers.



Cliché Tignol.

Près d'un puits artésien.—Oasis de Djemmès (Sud Oranais)



SUD ALGERIEN. — Sous la tente.

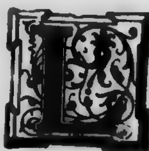


Place du Marché à Sidi O'Kba, près de Biskra.
(Département de Constantine)

Cliché Em. Fréchon.

La Tunisie

Sa richesse naturelle.—Son commerce extérieur.—Relations commerciales qu'elle pourrait entretenir avec le Canada.



LA Tunisie n'est pas à proprement parler une *colonie* française. Régence et possession du Bey de Tunis, elle a été placée sous le protectorat de la France en vertu d'un traité en date du 12 mai 1881, complété par une convention du 8 juin 1883.

L'administration de la Tunisie est autonome et placée sous la surveillance du Ministère des Affaires Etrangères de la France.

Le Résident général de la République Française à Tunis est en même temps ministre des affaires étrangères du gouvernement tunisien.

La superficie de la Tunisie est d'environ 13¼ millions d'hectares.

En 1910 sa population était de 1,600,000 habitants.



Vue générale de Tunis

Le mouvement général du commerce de la Tunisie est d'environ 205 millions de francs, dont 102 millions pour les importations et 103 millions pour les exportations.

Bien que la majeure partie du commerce extérieur de la Tunisie s'opère avec la France, et ce tant en raison de la proximité des deux pays que des liens qui les unissent ,la Régence ne s'en est pas moins créé à l'étranger des débouchés déjà fort appréciables et qui s'élargissent d'année en année. Certaines de ses exportations prennent de façon suivie la route des Etats-Unis, Il pourrait en être de même de celle du Canada, qui importe des pays du midi de l'Europe, et notamment d'Italie et d'Espagne, divers produits que la Tunisie serait également et parfois particulièrement à même de fournir au Dominion. L'exposé suivant permet de s'en rendre compte.

• • •

Vins.—Tout d'abord essentiellement destiné à la production de vins ordinaires, qui se trouvait notablement réduite en Europe par l'invasion phylloxérique, le vignoble tunisien a été composé, en majeure partie, des cépages utilisés dans les vignobles méridionaux français: Carignan, Mourvèdre, Morastel, Cinsault, Grenache, Clairette, Ugni blanc, etc.; toutefois, divers autres plants: le Cabernet du Bordelais, le Pinot de la Bourgogne, les Muscats de Malaga et de Frontignan, y ont également trouvé place dès l'origine, mais dans des conditions particulières de sol et d'exposition, et en vue de la production de spécialités vinicoles dont la pratique ne semble pas avoir consacré la valeur.

Depuis quelques années, sous l'empire de nouvelles nécessités économiques, consécutives à la reconstitution du vignoble européen et à l'extention de la production mondiale, les viticulteurs tunisiens se sont attachés à varier leurs moyens d'action, de façon à répartir les risques et à s'affranchir, dans la mesure du possible, des crises commerciales dont la périodicité paraît de plus en plus s'affirmer en viticulture. C'est ainsi qu'ils s'adonnent chaque année davantage à la culture de cépages productifs de raisins de table hâtifs (Chasselats, Madeleines, etc.), de raisins tardifs (Valensy, Chanez, etc.), ainsi qu'à la fabrication de mistelles et de vins spéciaux: vins de liqueur, et vins de coupage à l'élaboration desquels se prête tout particulièrement le climat tunisien. Dans cette voie, l'initiative privée a été secondée par l'Administration, qui a facilité l'importation d'Italie, d'Espagne, de Portugal et de Grèce des cépages appropriés aux différents types de Marsala, Porto, Madère, Xérès, Malvoisies, Muscats, etc, pour les vins liquoreux, et des types Corbières, Milazzo, Barletta, Priorato, etc., pour les vins de coupage.

Les vins rouges sont naturellement de fort degré, hauts en couleur et bien corsés; leur teneur alcoolique varie, en degrés Gay-Lussac, de 10° à 12° pour les vins de consommation bourgeoise, rentrant dans la catégorie des bons ordinaires, et ce titre peut même aller jusqu'à 14° et 15° dans les vins de coupage. L'extrait sec varie de 20 à 35 grammes par litre, et l'acidité, comprise entre quatre et cinq pour mille au total, (¹) est en parfaite harmonie avec les autres éléments constituants. Suivant les années, les prix des vins rouges de bonne qualité oscillent entre 12 et 25 francs l'hecto pris sur place. Les récoltes, en année normale, sont vendues au commerce dès le décuvage et livrées dans les six mois qui suivent leur réalisation.

Les vins rouges forment à peu près les neuf dixièmes de la production totale du vignoble tunisien; le surplus se compose de vins blancs secs et de vins mutés.

Les vins blancs secs forment un ensemble des plus intéressants sous le rapport de la valeur gustative, de la constitution et de la fixité. Les produits obtenus en coteau se recommandent tout particulièrement par leur finesse originelle qui s'affirme davantage encore en cours de vieillissement. Ces vins, quelle que soit la situation du vignoble producteur, aussi bien en plaine qu'en coteau, et par cela même que leur vinification est relativement aisée, se présentent, en général, avec beaucoup de droiture de goût, de correction, assez de frai-

(¹) Acidité exprimée SO_4H_2.

cheur et une couleur jaune clair; ils se prêtent également bien à la champagnisation et à la gazéification. Le titre alcoolique varie de 10° à 15° (degrés Gay-Lussac) et la proportion de matière extractives est, dans la plupart des cas, comprise entre 18 et 25 grammes par litre. Comparativement à la valeur des vins rouges, les prix s'établissent avec une majoration de 5 à 10 francs par hectolitre pour les vins blancs de cépages blancs et de 3 à 5 francs pour les vins blancs de cépages rouges.

Parmi les produits spéciaux, les mistelles et les muscats occupent jusqu'ici la première place.

Le type courant des mistelles marque 7 à 9 degrés de liqueur pour un titre alcoolique de 12 à 15 degrés Gay-Lussac; il est possible de trouver des densités de 10° à 15°5. Les prix de vente, au cours des dernières années, ont varié de 20 à 30 francs l'hectolitre quai Tunis pour les mistelles blanches, les mistelles rouges comportant une plus-value de 2 à 10 francs suivant qualité.

Les vins muscats surtout jouissent d'une faveur marquée que justifie la finesse de leur parfum. Les types en sont des plus variés, depuis la mistelle très liquoreuse, façon moscatel, servant de matière première à l'industrie des vins de liqueur d'imitation, jusqu'au vin demi-roux rappelant le Frontignan et plus particulièrement prisé



Une ferme française en Tunisie.

comme vin de dessert. Suivant les goûts des consommateurs, ces vins sont préparés au degré de douceur demandé et dans tous les cas leur force alcoolique est sensiblement voisine de 15°. La valeur marchande est essentiellement variable d'un type à l'autre et la gamme des prix s'échelonne depuis 35 à 40 francs l'hecto quai Tunis, pour des mistelles muscatées de 8 à 10° de liqueur, jusqu'à 100, 150 et 200 francs pour des muscats vieillis et affinés.

En terminant ce rapide inventaire de la production vinicole il faut ajouter que la Régence produit avec tous les soins désirables des eaux-de-vie de vin et des eaux-de-vie de marc dignes de quelque intérêt. Les résidus industriels font l'objet soit d'une utilisation sur place (marcs de raisins) soit de transactions commerciales basées sur l'analyse et les cours du jour (tartres et lies).

Le Gouvernement du Protectorat s'est préoccupé de la répression des fraudes et falsifications dans le commerce des denrées alimentaires et plus particulièrement des vins. En ce qui concerne ces derniers, la législation en vigueur interdit de leur faire subir toute addition:

D'eau ou d'alcool;

De plâtre, sinon dans la mesure susceptible de porter à deux grammes par litre leur teneur en sulfate de potasse;

De matières colorantes quelconques;

D'acide sulfurique, nitrique, chlorhydrique, salicylique, borique ou autres acides analogues;

De chlorure de sodium au-dessus de un gramme par litre;

De produits de la fermentation ou de la distillation de matières sucrées et amylacées.

La fabrication, la circulation, la détention et la mise en vente des vins de raisins secs, des vins de sucre et de mélasse, ainsi que la chaptalisation des vendanges, sont, d'autre part, absolument interdites, même en ce qui concerne la consommation familiale.

Grâce à ces dispositions et la sévère application dont elles font l'objet, il est, en résumé, impossible de s'adonner en Tunisie à la fabrication de vins factices. Cet ensemble de garanties ne peuvent évidemment que contribuer à la faveur grandissante dont les vins tunisiens jouissent à l'étranger.

Huiles d'Olives et Savons.—La culture de l'olivier est particulièrement en honneur en Tunisie, où elle rencontre d'ailleurs les conditions de milieu les plus favorables à son extension; elle occupe actuellement une superficie de plus de 220,000 hectares correspondant à un peuplement total de près de 12,000,000 d'arbres, dont 10,000,000 sont déjà en production.

Les huiles d'olives tunisiennes, comme les vins de même origine, prenaient presque exclusivement jusqu'ici le chemin de la France, où elles bénéficient d'un régime douanier de faveur, mais les dernières expositions internationales leur ont fourni des occasions de se faire connaître et apprécier à l'étranger, et, depuis lors, elles trouvent des débouchés sans cesse plus importants non seulement dans les pays voisins comme l'Italie, mais aussi dans le Nord de l'Europe.

L'Administration du Protectorat s'est d'ailleurs de tout temps préoccupée de sauvegarder l'authenticité de pureté et d'origine des huiles, et peu de pays offrent à ce point de vue autant de garanties que la Régence. Outre que le tarif douanier frappe d'un droit prohibitif de 35 francs et de 12 francs par 100 kilos l'importation de toutes les huiles et graines oléagineuses susceptibles d'adultérer, soit directement soit indirectement l'huile d'olive, celle-ci est soumise, au moment de son exportation, à l'analyse du Laboratoire de la Direction de l'Agriculture de la Régence, dont le contrôle est des plus sévères. En fait, depuis que la loi sur la fraude des denrées alimentaires est appliquée en Tunisie, c'est-à-dire depuis 1897, aucune falsification n'a pu être décelée dans les huiles d'olives tunisiennes authentiques. Cette constatation a été officiellement faite en 1906 dans le rapport annuel sur la situation de la Tunisie, adressé par le Ministre des Affaires Etrangères au Président de la République Française.

Il convient toutefois d'ajouter que si les huiles de la Régence sont absolument pures dans le pays même et au moment de leur exportation, elles subissent fréquemment à l'étranger divers coupages qui en diminuent trop souvent les qualités gustatives et en modifient la composition. A cette occasion, il faut faire justice de la fausse interprétation que certains laboratoires mal informés donnent de quelques propriétés physiques et chimiques de ces huiles. Effectivement, entre autres particularités, les huiles africaines, dans leur état de parfaite pureté, présentent à l'analyse un indice iodique et un chiffre d'échauffement sulfurique supérieurs aux taux habituels, et tout chimiste non prévenu a tendance à les considérer, par cela même, comme suspectes de

falsification par additions d'huiles de graines et, plus spécialement, d'huile de sésame. Des études sérieuses et continues, poursuivies de la façon la plus scrupuleuse par les administrations française et tunisienne, ont permis d'établir qu'en ce qui concerne l'indice d'iode, la limite jusqu'ici fixée à 84-88 devait être portée à 92-93 pour des huiles commerciales; quelques produits spéciaux ont même donné un indice de 95,5. La valeur de ces considérations se trouve d'ailleurs confirmée par les plus récentes données de la science, et il n'est pas inutile de signaler ici que la plupart des pays étrangers, et tout récemment l'Allemagne, en ont consacré toute la portée pratique en admettant le Laboratoire de Chimie de la Régence au nombre des établissements de recherches appelés à délivrer des certificats d'origine et de pureté concernant les matières grasses destinées à être exportées dans leurs territoires respectifs.

La Régence produit des huiles comestibles et des huiles industrielles.

1o. *Huiles comestibles.*—A l'exception des huiles fabriquées suivant le système arabe, qui sont de qualité inférieure et ne peuvent de ce fait intéresser l'exportation, les huiles de Tunisie constituent d'excellentes huiles de table susceptibles de soutenir sans défaveur, voire avantageusement, la comparaison avec les produits les plus réputés de France, d'Italie et d'Espagne, avec lesquels, au surplus, le commerce international les associe en de savants coupages.

Suivant qu'elles sont originaires du Nord, du Centre ou du Sud de la Tunisie, ces huiles sont douées de qualités spéciales dont la diversité résulte moins de la différence des méthodes de fabrication, également perfectionées, et de la différence des conditions climatologiques propres à chacune de ces régions, que de celles du sol et des variétés d'oliviers qui s'y rencontrent.

Les huiles du Nord (Tunis, Tébourba, Bizerte, etc.), produites surtout par la variété chetoui, sont agréablement fruitées et poivrées (saveur légèrement piquante); leur point de congélation est sensiblement voisin de celui de celui des huiles de table les mieux appréciées et elles doivent être considérées comme infigeables; elles se rapprochent du type Bari et, depuis que les progrès réalisés dans la fabrication ont permis de leur donner la limpidité et le brillant nécessaires, l'industrie les utilise dans la préparation des conserves alimentaires.

Les huiles du Sud, connues généralement sous le nom d'huiles de Sfax et plus spécialement obtenues avec la variété chemlali, sont caractérisées par la finesse de leur bouquet et leur goût délicat qui en font d'excellentes huiles de consommation; mais leur constitution résiste moins bien que les précédentes à l'abaissement de la température. Tandis que les huiles du Nord ne figent guère qu'au-dessous de 2 à 3 degrés centigrades, celles du Sud subissent semblable transformation à partir de 7 à 8 degrés. Cela tient à ce que ces dernières sont plus riches en margarine (glycérides concrets): elles en contiennent de 13 à 18%, tandis que semblable teneur oscille, en ce qui concerne les premières, entre 9 et 12%. Pour remédier à la particularité en question, qui serait de nature à restreindre l'emploi des huiles dont il s'agit dans les régions froides, il suffit donc d'éliminer l'excès de margarine, autrement dit de procéder à la démargarination.

C'est là une opération très simple, qui n'altère en rien la qualité du produit, et qui consiste soit à le turbiner, soit à le filtrepresser après l'avoir lentement et graduellement amené à l'état de congélation que comporte chaque qualité d'huile. Grâce à cette pratique, dont on peut dès à présent escompter la généralisation, les huiles du Sud tunisien deviennent susceptibles d'utilisation pour l'industrie des conserves fines.

D'une façon générale, les huiles du Sud de la Régence entrent dans la catégorie des types Nice et Aragon.

Les huiles du Centre (Sousse, Monastir, Mahdia, etc.) tiennent, par leurs propriétés, le milieu entre les huiles du Nord et les huiles du Sud, avec une tendance à se rapprocher de ces dernières; cette tendance est d'autant plus marquée que le lieu d'origine est de latitude plus méridionale.

Ces indications générales ne sauraient cependant être considérées comme absolues car, dans chaque région, on peut trouver des huiles de types très différents et dont la composition dépend surtout de la nature des variétés cultivées et du degré de maturation des olives mises en œuvre.

2o. *Huiles industrielles.*—Elles comprennent des produits de natures diverses: huiles résiduaires obtenues en cours de fabrication, huiles de pulpe et huiles de grignons extraites soit au sulfure de carbone soit aux essences légères de pétrole. Ces huiles trouvent leur utilisation dans la fabrication des savons et dans le graissage des machines.

La Régence exporte de 2,000,000 à 2,500,000 kilogrammes d'huiles dites au sulfure.



Tunis. Avenue Jules Ferry

Le commerce en gros cote les huiles tunisiennes, prises sur place, à raison de 80 à 120 francs les cent kilogrammes, ([1]) suivant qualité pour les huiles comestibles, et de 45 à 60 francs les cent kilogrammes pour les huiles industrielles. A ces prix, il convient d'ajouter un droit d'exportation de 6 francs par cent kilogrammes perçu au profit du Trésor tunisien.

Fruits et Légumes.

Dattes.—On évalue à près d'un million et demi le nombre des palmiers-dattiers existant dans le sud tunisien. L'oasis de Gabès et celles du Djerid (Tozeur, Nefta, El-Oudiane, El-Hamma) sont les principaux centres de production des dattes.

La production totale de ces fruits dépasse en moyenne 20 millions de kilogrammes, sur lesquels il en est exporté, suivant les anées, de 3 à 6 millions. L'exportation va du reste sans cesse croissant, depuis surtout que des colons se sont installés sur place et s'attachent à donner toute satisfaction aux acheteurs en ce qui concerne la qualité des fruits et le mode d'emballage. L'ouverture de la voie ferrée qui va relier le Djerid à la ligne de Gafsa à Sfax facilitera d'ailleurs grandement cette exportation.

Les dattes susceptibles d'être expédiées valent, suivant

([1]) L'hectolitre pèse 92 kilogrammes.

la qualité et l'abondance de la récolte, de 45 à 75 francs les 100 kilogr., prises sur place. La datte dite deglaatennour (datte de la lumière), l'espèce la plus recherchée pour l'exportation en raison de son volume, de son parfum et de sa finesse, se vend en moyenne 70 fr. les 100 kilos, et ce prix s'élève parfois à plus de 100 fr. Cette espèce, universellement réputée, n'est produite que dans les oasis du Djerid, éloignées de la mer et particulièrement chaudes.

Les dattes s'expédient surtout par colis postaux.

Oranges, Mandarines, Citrons.—Les variétés les plus estimées d'oranges tunisiennes sont: la maltaise et la maltaise sanguine qui ont, vendues en gros, une valeur de 3 fr. 50, 4 fr. et 5 fr. le cent.

La mandarine, bien que très demandée, est moins exportée que l'orange. Le pays en produit, en effet, beaucoup moins.

Quant au citron, son exportation est également peu importante, mais paraît appelée à prendre plus de développement, vu l'extension de la fabrication de l'acide citrique et de l'essence de citron; ce dernier produit notamment se consomme de plus en plus mélangé au vin blanc et au vermout. Les oranges et les mandarines sont, de préférence, emballées en caisses légères où les fruits sont immobilisés à l'aide de coton cardé.

Amendes.—Jusqu'à ce jour, la culture de l'amandier s'est surtout localisée le long de la côte est de la Tunisie, dont le climat convient particulièrement à cette culture. Les produits de celle-ci s'exportent en majeure partie par Sfax.

Depuis quelques années, de nouvelles plantations se sont toutefois créées dans la région de Tunis.

La Tunisie produit actuellement environ 300,000 kilogr. d'amandes par an et en exporte de 150 à 200,000 kilogr.

Les meilleures variétés d'amandes de table cultivées dans le pays sont: l'amende princesse, à coque tendre, qui vaut, sèche, 70 à 80 francs les cent kilogr.; l'amande "à la dame", à coque demi-tendre, qui se consomme en vert et se paie 30 francs les cent kilogr.

Raisins frais.—La Tunisie pourrait exporter de grandes quantités de raisin muscat, qui est très prisé sur les marchés septentrionaux. Ce raisin voyage bien et l'époque de sa maturité (fin août et septembre), postérieure à celle du chasselat, lui assure, comme raisin tardif, des débouchés rémunérateurs. Il en existe d'importantes plantations dans les régions de Bizerte et Ras-Tabia, près Tunis.

Conserves d'Olives. Cette industrie est encore loin d'avoir atteint en Tunisie tout le développement dont elle est susceptible. Quelques tentatives intéressantes permettent toutefois d'escompter ce dernier.

Les variétés d'olives tunisiennes plus particulièrement recommandables en l'espèce sont: la besbassi, bidh-elhammam, limi, marsalina, barouni.

Conserves de Tomates.—L'industrie des conserves de tomates n'est, dès à présent, pas négligeable en Tunisie, où ce fruit est produit en abondance, notamment dans les régions de Tunis et de Sfax. Une usine installée dans les environs de Tunis livre chaque année plusieurs milliers de boîtes de tomates en sauce ou coulis.

Ce produit n'a encore qu'un écoulement purement local, mais pourrait être exporté dans de bonnes conditions.

Piments.—Le piment est cultivé sur d'importantes surfaces dans la région de Nabeul, où la vente, à l'état sec, est évaluée à 60 et 70,000 francs par an. Les piments doux valent 10 francs les cent kilos; les piquants 40 francs.

La variété cultivée est le piment rouge.

Chêne-Liège.—Cette essence occupe en Tunisie une superficie d'environ 90,000 hectares et constitue dans la région de la Kroumirie de superbes massifs dont l'exploitation est rendue facile par le voisinage de la mer et la voie ferrée qui relie Tunis à Bône et Constantine. En outre, la ligne de chemin de fer en construction dans les Nefzas permettra, sous peu, d'amener facilement les produits forestiers aux ports de Bizerte et de Tabarca.

Le prix du quintal de liège ordinaire bouilli, raclé, mis en balles, et rendu à quai Tabarca, peut être évalué à 45 francs.

Laine et Peaux.—Malgré l'utilisation locale d'une quantité considérable de laine par l'industrie indigène des vêtements, des couvertures et des tapis, l'importance de son cheptel ovin permet à la Régence d'exporter de notables quantités de ce produit.

La Tunisie fournit de grosses et fortes laines qui, il y a quelques années encore, n'étaient guère employées que par l'industrie de la matelasserie. Par suite de la transformation du troupeau, la qualité du produit s'est aujourd'hui rapidement améliorée et nos laines se classent aujourd'hui parmi les sortes "communes" du commerce, que recherchent tous les jours de nouvelles industries. Les meilleures laines sont celles du Sud (régions de Gafsa et de Gabès).

Les laines indigènes en suint se vendent en moyenne de 0 fr. 55 à 0 fr. 75 le kilo et celles des colons, mieux soignées en général, de 0 fr. 75 à 0 fr. 90. Le prix moyen des laines lavées est de 2 francs environ.

Le commerce des peaux brutes, très important en Tunisie, a livré à l'exportation pour 2,500,000 francs de marchandises en 1907. Plus de lamoitié de ces exportations (1,225,000 francs) est constituée par les peaux de moutons et d'agneaux, de plus en plus recherchées par le commerce. Les peaux de chèvre et chevreaux (620,000 francs) et les peaux grandes (436,000 francs) constituent le surplus des envois.

Les cuirs de Tunisie, au dire du Syndicat général des Cuirs et Peaux de France, sont très beaux, d'excellente nature, susceptibles d'un bon rendement; les peaux de moutons et d'agneaux sont remarquables par la finesse de leur fleur.

Mines métalliques.—Les principales ressources métallifères contenues dans le sous-sol tunisien et actuellement exploitées peuvent se classer en trois catégories distinctes:

1o. Les minérais de zinc et de plomb;
2o. Les minérais de fer et de manganèse;
3o. Les minérais de cuivre et divers.

Mines de zinc et de plomb.—Les minérais de zinc et de plomb notamment donnent lieu à une exploitation très active. Ils se présentent en couches, en filons ou en amas souvent associés et au contact du trias et de terrains plus récents.

On distingue parmi les premiers des carbonates et silicates confondus sous le nom de calamine, des hydrocarbonates et de la blende sous toutes les formes.

Le minérai de plomb se présente généralement à l'état de galène et plus rarement de carbonate.

Mines de fer.—Les mines de fer concédées sont au nombre de onze, dont sept en Kroumirie et aux Nefzas et quatre dans la région du Kef.

Afrique équatoriale française

Gabon.—Moyen-Congo.—Oubangi-Chari.—Tschad.

Par décret du 15 janvier 1910, les possessions du Congo français et dépendances ont pris le nom d'*Afrique équatoriale française*. Le siège du Gouvernement général de cette colonie est à Brazzaville.

L'Afrique équatoriale francaise embrasse les circonscriptions suivantes:

1° Le **Gabon**.

2° Le **Moyen-Congo**.

3° Le territoire de l'**Oubangi-Chari**.

4° Le territoire militaire du **Tschad**, comprenant au Nord de l'Oubangui-Chari, l'ensemble des régions placées sous l'influence de la France, en vertu de conventions internationales et ne dépendant pas du gouvernement général de l'Afrique occidentale française.

Le mouvement du commerce extérieur de cette colonie dépasse 27 millions de francs.

Ses exportations qui se sont élevées à 17 millions de francs en 1909, consistent surtout en huiles de palmes, amandes dites noix palmistes, arachides, bois tinctoriaux, caoutchouc, ivoire, nattes, bois d'ébénisterie, ébène, café, cacao, cire, gomme copal, etc.

Ses importations (10,000,000 frs) consistent principalement en cotonnades communes, poudre, armes, vins et spiritueux, sel marin, cuivreries, ferronnerie, quincaillerie, coutellerie, verrerie, verroteries, faïences, vêtements confectionnés, provisions, papeterie, bonneterie, mercerie, bijouterie fausse, chapellerie, etc., etc.

Il existe au Congo des gîtes métallifères et minéraux; un certain nombre d'entre eux sont utilisés par les indigènes, parmi lesquels on trouve dans certaines régions d'assez habiles forgerons en cuivre et surtout en fer. Les gîtes les plus importants paraissent être situés dans la région de Bokou Songo, près de la frontière du Congo belge, entre Brazzaville et Loango.

Le minérai de cuivre se trouve en abondance. On trouve presque partout des pierres de construction, de la pierre à chaux et à plâtre.

Les industries existantes sont très peu nombreuses et consistent en quelques briqueteries, distilleries et scieries.

Les plantes oléagineuses et tinctoriales, partout abondantes, permettraient la création d'établissements industriels, mais ce sont surtout les briqueteries, scieries, distilleries et les forges qui paraissent appelées à devoir prendre de l'extension dans un assez bref délai. Le commerce des bois et l'exploitation des salines sont susceptibles d'extension importante.

L'Afrique équatoriale française a une superficie de 670,000 kilomètres carrés et une population de 12 à 15 millions d'habitants.

Cote française des Somalis

Territoire d'Obock—Protectorats de Tadjourah et des pays Damakils

Le territoire d'Obock, ainsi que les protectorats de Tadjourah et des pays Danakils, ont été réunis en 1896, au protectorat de la côte des Somalis au point de vue administratif, judiciaire et financier et forment un ensemble sous la dénomination de Côte Française des Somalis et dépendances, avec la ville de Djibouti pour chef-lieu.

Le territoire à 90 kilomètres de largeur sur 100 kilomètres de longueur. Sa population est évaluée à 50 mille âmes.

Les productions du sol sont peu importantes, mais les côtes sont très poissonneuses, et l'on y pêche la nacre.

Le mouvement commercial de la Côte Française des Somalis s'est élevé en 1908 à une somme totale de 33,299,940 francs, dont 13,336,186 frs pour les importations et 19,963,754 frs pour les exportations.

Les produits exportés du pays comprennent la nacre, café, gomme, encens, musc, bétail, paux brutes, or, fibres, etc.

Madagascar et dépendances

Madagascar.—Diego-Suarez.—Nossi Bé.—Ste-Marie-de-Madagascar.—Mayotte.—Comores.

L'Ile de Madagasgar est située dans l'Océan Indien. Elle est séparée de la côte orientale d'Afrique par le canal de Mozambique.

Sa superficie est d'environ 600,000 kilom. carrés, et sa population est évaluée à 2 millions ½ d'indigènes et 16,000 européens, dont environ 8,000 français.

Les établissements de Diego-Suarez, de Nossi-Bé, et de Ste-Marie-de-Madagascar ont été rattachés en 1896 à l'administration de Madagascar et érigés en communes.

La colonie de Mayotte et les îles et protectorats qui en dépendent (Iles d'Anjouan, de Mohéli et de la Grande-Comore) ont été rattachés au gouvernement général de Madagascar en 1908.

Le territoire de Madagascar est divisé en 19 provinces.

Le riz est la grande culture des indigènes. Les au-

tres cultures indigènes sont: le manioc, les patates, les arachides, la pomme de terre, le saonjo, la canne à sucre, le haricot, etc. Le café réussit dans un grand nombre de régions de l'Ile et surtout dans la zône côtière: sur les hauts plateaux, les indigènes l'entretiennent, plutôt comme culture familiale, qu'en grande plantation. Le tabac est cultivé partout et donne des variétés excellentes. L'indigo pousse à l'état sauvage et en grande abondance dans presque toutes les parties de l'Ile. De nombreuses régions fournissent des pailles de chapellerie très estimées qui commencent à donner lieu à un certain commerce d'exportation. La sériciculture à pris aussi une grande extension depuis trois ans, surtout dans la région centrale qui produit des soies grèges très estimées en France. Les plantations de coton sont peu nombreuses, mais cette plante réussit très bien, surtout dans certaines régions de l'ouest; on considère le coton comme une culture d'avenir pour la colonie. Les essences forestières qui peuvent fournir soit des matériaux de construction, soit du bois d'oeuvres pour meubles, sont très nombreuses: teck, ébénier, bois de natte, palissandre, bois de rose et ravenala (très employé dans les constructions).

Les cultures indigènes se développent de plus en plus et ont presque doublé depuis trois ans (368,000 hectares plantés de riz). L'achèvement prochain du chemin de fer et de nombreux travaux d'hydraulique et d'améliorations agricoles, augmenteront encore cette production et permettent l'exportation du riz de la région centrale. De nombreux essais de colonisation européenne ont été faits dans diverses parties de l'Ile qui offrent à cet égard un vaste champ d'exploitation, dont les capitaux français ne manqueront pas de tirer parti. L'installation d'entreprises industrielles est facilitée par l'existence de puissantes et nombreuses chûtes d'eau, dans toutes les parties de l'Ile. La région côtière et les hauts plateaux offrent différents étages de végétation, sur lesquels les cultures les plus variées peuvent trouver place et prospérer.

Madagascar compte de nombreux gisements aurifères dont le rendement est évalué, en moyenne à 7 millions. Jusqu'à ce jour, on a traité surtout les terrains d'alluvion. Les minérais de fer se rencontrent partout, surtout dans la région centrale. On connait aussi quelques mines de cuivre et quelques gisements de pierres précieuses, et on signale quelques minérais de platine, de plomb, d'argent et de nickel. Le développement des prospections minières amènera probablement, à cet égard, d'intéressantes découvertes. Eaux minérales et thermales en grand nombre, dans toutes les parties de l'Ile.

Le mouvement commercial extérieur de Madagascar a été en 1909 d'environ 67 millions de francs, dont 34 millions pour les importations et 33 millions pour les exportations.

Le commerce extérieur de l'**Ile Mayotte** et dépendances, rattachée depuis trois ans au gouvernement de Madagascar s'élève annuellement à environ un million et demi, dont 464 mille francs pour les importations et un million et quart pour les exportations.

Les **Iles Comores** ont été réunies en 1899 à Mayotte. En 1886, des traités passés par la France, lui assuraient le protectorat des iles formant l'archipel des Comores qui a une grande importance stratégique par sa position au milieu du canal de Mozambique et sur le flanc de Madagascar. La superficie totale des iles est de 2,067 kilomètres carrés. Au dernier recensement (1887) leur population était de 71,000 habitants.

Le sol des Comores est d'une extrême fertilité. Les grands arbres y poussent admirablement et spécialement les ficus, les cocotiers, les aréquiers, les fougères arborescentes, les manguiets. Le mouvement commercial des Comores est d'environ 4 millions de francs.

La Réunion

Ile située dans la mer des Indes, à 33 lieues marines au S. O. de l'Ile Maurice, à 130 lieues à l'Est de Madagascar. Sa superficie est de 2600 kilomètres carrés, et sa population de 178 mille habitants.

La principale culture de cette colonie, est la canne à sucre. Les autres cultures sont: le café, la vanille, rhum, essences de géranium, de vetyver et d'Ylang-Ylang,cacao, girofle, muscade, embrevades, manioc, tabac, maïs, sacs de vaquois, chapeaux de paille, peaux, fibre d'aloès, pommes de terre, volatiles, légumes.

Le mouvement commercial de l'Ile de la Réunion est d'environ 30 millions de francs, dont 14 millions pour l'importation, et 16 millions pour l'exportation.

Les Iles glorieuses

Les **Iles Glorieuses** sont situées dans l'Océan Indien à 160 kilomètres O. N. O. de l'extrémité Nord de Madagascar . Le groupe se compose de deux petites îles. L'Ile du Sud, appelée **Glorieuse**, très boisée, d'une hauteur de 12 mètres sur environ 1 mille de largeur et de longueur. L'Ile du Nord, appelée **Ile du Lise**, est un simple îlot situé à 5 milles au N. E. de l'Ile Glorieuse.

Les Iles Kerguelen

Le groupe des îles Kerguelen est situé dans l'océan Austral. L'île principale a environ 90 milles de longueur du Nord au Sud, et 45 milles de l'Est à l'Ouest. Les îles les plus au large sont à 25 milles environ de l'extrémité Nord de la grande île. Le groupe a une superficie d'environ 180 milles carrés et est formé de plus de 130 îles et îlots. Ces îles sont inhabitées.

Possessions Américaines de la France

Martinique



LA Martinique est l'une des plus considérables et la plus riche des possessions françaises dans la mer des Antilles. Cette grande île, située vis-à-vis de l'isthme de Panama a une superficie de 98,782 hectares, dont les deux-tiers sont en montagnes. Sa population est de 189,599 habitants, dont 6,112 étrangers et 1,907 de population flottante.

La Martinique est remarquable par sa fertilité et la variété de son sol. Elle est arrosée par de nombreux cours d'eau auxquels on donnerait à peine le nom de rivières pendant les temps de sécheresse, mais qui se transforment en torrents impétueux dans la saison des pluies.

L'île est de constitution volcanique et présente de nombreux reliefs formés par les divers soulèvements qu'elle a subis.

Au nord se trouve la montagne Pelée (1350 mètres), la plus haute du pays, au sommet de laquelle le cratère des Palmistes, formait avant la catastrophe du 8 mai 1902, un lac d'une circonférence de 150 mètres, dont l'eau abondante et limpide avait un léger goût herbacé.

La culture de la canne à sucre est la principale source de richesse de la Martinique. Sur 45,000 hectares cultivés, elle en occupe plus de 28,000. Viennent ensuite les cultures dites vivrières, puis le café, le cacao, le coton, le tabac, les cocos, bananes, oranges, citrons, ananas, melons, casse fruits, fleurs, plantes médecinales, bois d'ébénisterie et de construction, bois de campêche, tafia, rhums, etc.....

Dans le domaine industriel, on compte à la Martinique dix-sept usines centrales et 10 sucreries, des tuileries, chaufourneries, scieries mécaniques, pâtes d'Italie, etc.....

Le commerce extérieur de la Martinique s'élève annuellement à environ 35 millions de francs, dont 16 millions pour les importations et 19 millions pour les exportations.

Guadeloupe et dépendances

Guadeloupe.—Grande Terre.—Iles de Marie Galante.—Iles des Saintes.—Ile de la Désirade. Ile de Barthélemy.—Ile de Saint-Martin.

La Guadeloupe est située dans l'Océan Atlantique, au centre du cercle formé par les Petites Antilles, ou Iles sous le vent. Cette colonie comprend: la Guadeloupe proprement dite, la Grande Terre, les Iles de Marie Galante, des Saintes, de la Désirade, de Saint-Barthelémy et les deux-tiers de l'Ile de Saint-Martin, dont la partie sud est occupée par les Hollandais.

La Guadeloupe est administrée par un gouverneur, qui représente le chef de l'Etat. Elle est peu industrielle. Il y aurait cependant place pour de nombreuses industries qui auraient de grands débouchés. Elle est essentiellement agricole et, en dehors de la culture de la canne à sucre, (qui est la plus importante), celles du café, du cacao, de la vanille ne viennent qu'en appoint. Celle des épices, autrefois si florissante est aujourd'hui presque abandonnée, sans cause.

L'avenir de la Guadeloupe dépend en grande partie des cultures qui, n'ayant pas de similaire en Europe, sont moins soumises que le sucre ou ses dérivés aux fluctuations de ses marchés.

Les bois dont on peut tirer parti sont nombreux et trouvent leurs applications dans la construction, le charronnage, et surtout les bois durs incorruptibles pour traverses de chemin de fer et étais de mines.

Le mouvement du commerce extérieur de la Guadeloupe en 1907 s'est élevé à une somme totale de 29,694,601 francs, dont 13,425,655 francs pour les importations et 16,268,946 francs pour les exportations.

Guyane française

La Guyane française est située sur la côte N. E. de l'Amérique du Sud. L'étendue de ses côtes est de 320 kilomètres, sur une profondeur approximative de 400 kilomètres. Sa population, indépendamment de la population pénale et des tribus indiennes est de 21,806 habitants et sa superficie de 7 millions d'hectares.

La fertilité du sol de la Guyane n'est surpassée par aucune autre portion du globe. Sa fécondité est à peu près sans borne, et la main d'oeuvre est la seule chose qui manque pour placer cette colonie au niveau des pays les plus favorisés. Le sol est émaillé de plantes indigènes contenant des fibres que l'on peut employer pour remplacer les chanvres; on en fait des câbles et des cordages. On peut fabriquer du papier avec les fibres

du moucou moucou et du bananier. Le riz croit admirablement dans les terres basses inondées lors de la saison pluvieuse. Le maïs vient très facilement et est de très bonne qualité. Le cacao et la vanille se trouvent à l'état sauvage dans l'intérieur.

Les grandes forêts commencent à 60 ou 80 kilomètres des côtes et se prolongent dans l'intérieur du continent jusqu'à des profondeurs inconnues. Elles produisent des bois de construction et d'ébénisterie qui peuvent rivaliser avec les plus riches matériaux du monde. Le Balata ou arbre à caoutchouc sera pour la colonie une source de grande richesse.

L'industrie aurifère a pris une grande extension dans la Guyane française; de nombreux placers sont exploités, et c'est par milliers de kilos que l'or est exporté chaque année.

Le commerce extérieur de la Guyane française s'élève annuellement à environ 27 millions de francs dont 14 millions pour les importations et 13 millions pour les exportations.

Saint-Pierre et Miquelon

Le groupe des Iles Saint-Pierre et Miquelon, situé à 5 ou 6 lieues de la côte méridionale de Terre-Neuve, se compose des îles suivantes:

L'**Ile de Saint-Pierre** proprement dite.

Six îlots dépendant de l'île Saint-Pierre: le **Grand Colombier**, le **Petit Colombier**, l'**Ile aux Chiens**, l'**Ile aux Vainqueurs** (Lazaret), l'**Ile aux Moules**, l'**Ile aux Massacres**.

La superficie totale de ce groupe d'îles est de 24,157 heitares et sa population de 6,482 habitants. Elle se double pendant la saison de pêche.

La principale source de commerce pour les îles Saint-Pierre et Miquelon est la fourniture de toutes sortes d'objets de lainages, cotonnade, de consommation, vins, spiritueux, alcools, confections, etc., à ses voisins de l'île de Terre-Neuve, du Cap Breton, de l'île du Prince Edouard et surtout du Canada qui viennent journellement à Saint-Pierre s'approvisionner de ces produits que la colonie tire elle-même de la Métropole.

L'industrie principale est la pêche à la morue sur les bancs de Terre-Neuve.

Le commerce extérieur de Saint-Pierre et Miquelon s'est élevé en 1908 à 11,835,971 francs, dont 5,242,319 francs pour les importations et 6,593,652 francs pour les exportations.

Dans ces chiffres, la France figure pour 8,017,669 francs dont 2,410,106 francs pour les importations de France et 5,607,563 francs pour les exportations en France.

Possessions Asiatiques de la France

Indochine française

Annam.—Cochinchine.—Tonkin.—Cambodge.

C'est en 1887 qu'a été constituée par un décret, l'union des pays qui forment l'Indo Chine française, c'est-à-dire l'*Annam* le *Tonkin*, la *Cochinchine* et le *Cambodge*.

L'Indo Chine française ne sera jamais une colonie de peuplement et n'est pas considérée comme telle. Sa population déjà très dense, l'en empêche. Mais elle deviendra peu à peu une magnifique colonie d'exploitation car ses richesses sont considérables. Les régions montagneuses de l'Annam et du Tonkin renferment toute espèce de minerais; les gisements houillers du Tonkin sont très étendus et leur qualité est excellente. Au Cambodge on trouve des minerais de fer.

Parmi les produits agricoles susceptibles d'exportation, le premier rang est tenu par le riz de la Cochinchine. Il faut encore citer la cardamone, les cornes de buffle et de cerf, le coton, les peaux de boeuf et de buffles, les poissons salés, la soie, etc., etc.

L'administration supérieure de la Cochinchine et des protectorats d'Annam, du Tonkin et du Cambodge est confiée à un gouverneur général civil de l'Indo-Chine.

Le commerce extérieur de l'Indochine s'élève annuellement à environ 550 millions de francs, dont 295 millions pour les importations et 255 millions pour les exportations.

Cochinchine

Parmi les possessions Indo-chinoises de la France, la Cochinchine est la première et la plus propre à la francisation immédiate de son commerce. Elle est la porte d'entrée de la Chine méridionale.

Sa superficie est de 59,800 kilomètres carrés et sa population de 2,950,000 habitants dont 4,550 européens. Les troupes ne sont pas comprises dans ce chiffre.

Le sol, d'une grande fertilité, produit du riz en grande quantité (70% du total des exportations). La culture du coton, indigo, poivre, sucre, etc., qui pourrait se développer est délaissée pour le riz .

Tonkin

Le Tonkin est sous le protectorat français depuis 1883. Son importance commerciale lui vient surtout de la belle voie commerciale formée par le Song-Cai, ou fleuve rouge. C'est par cette route, relativement facile, que s'opèrent actuellement les principales exportations et importations de la Colonie et de la frontière chinoise limitrophe. Une ligne de chemin de fer allant de Hanoï à Yunnan-Fou, est actuellement en construction et viendra remplacer la voie fluviale dont le parcours exige un temps considérable, variant de 2 à 6 semaines, suivant la hauteur des eaux. Par cette double voie fluviale et ferrée, la France peut s'emparer de tout le marché de la Chine méridionale.

Les principales productions du Tonkin sont: le riz, dont on fait deux récoltes par an, l'une en mai, l'autre en Novembre; la soie, (principale industrie des indigènes) grand produit d'exportation; le coton (dont la culture attirera de plus en plus l'attention des capitalistes français, le maïs, le mûrier, la canne à sucre, le café, le thé, le jute, l'indigo, l'arbre à vernis, le tong-chon, d'où l'on tire la laque, l'ortie blanche ou ramié, le caoutchouc, la gomme gutte, le ricin, etc.

Les forêts abondent en bois de fer, bois d'ébène, de rose, de santal, mais elles sont difficilement accessibles et ne pourront être définitivement exploitées que lorsque les voies de communication permettront d'atteindre aisément aux endroits où sont les essences les plus riches.

La région des montagnes possède des mines de toutes sortes: or, argent, cuivre, plomb, zinc, fer, antimoine, etc.

Sur la côte, gît un bassin houillier dont la superficie mesure près de 1000 kilomètre carrés.

La superficie du Tonkin est d'environ 120 milles kilomètres carrés et sa population d'environ 8 millions d'habitants, dont 1,150 européens civils.

Les statistiques du service des douanes pour l'année 1908, portent à 59,385,705 francs, la valeur des marchanchandises importées au Tonkin dont 25,405,624 francs provenant de France et des colonies françaises. Les exportations, durant la même année, se sont élevées à 59,929,426 francs.

Royaume d'Annam

Le royaume d'Annam est sous le protectorat français depuis 1884. C'est une grande terre, terminée à l'Est par des montagnes granitiques, couvertes de forêts, avec des plateaux fertiles et bien arrosés. La longueur des côtes dépasse 1100 kilomètres. La superficie est d'environ 260,000 kilomètres carrés et la population est évaluée à 6 millions d'habitants.

Depuis 1883 la France a un Résident supérieur permanent à Hué. Les montagnes de l'Ouest renferment des mines d'or et d'argent, de la houille, fer, cuivre, plomb, étain, zinc, etc. Elles sont couvertes de forêts peuplées de bois d'ébène, de santal, de bois de rose, de bois de teinture et d'autres essences précieuses.

Les plaines donnent naissance à la plus riche végétation, mais elles sont de peu d'étendue; toutefois leur rendement est suffisant pour nourrir la totalité des habitants; une partie de la récolte est même livrée au commerce d'exportation. On y cultive le cocotier, le thé, la canne à sucre, le cotonnier, l'indigotier, la patate, l'igname et tous les arbres fruitiers des pays chauds.

Les autres produits sont: la canelle (qu'il faut citer en première ligne, et qui est produite surtout dans le Thanh-Hoa), la noix d'arec, les matières tinctoriales, l'huile d'arachides, le tabac, rotin, résine, cire, ivoire, riz, maïs. Toutes les provinces de l'Annam produisent de la soie. Les soies grèges fabriquées en Annam, sont aussi appréciées que celles du Tonkin et se distinguent par la finesse et la souplesse de leurs fils: c'est l'industrie la plus développée du Royaume.

Le mouvement du commerce extérieur du royaume d'Annam s'élève annuellement à environ 15 millions et demi de francs pour les importations, et 7 millions et demi pour les exportations.

Royaume du Cambodge

Le Royaume du Cambodge est sous le protectorat de la France depuis 1863. Les frontières en sont encore mal déterminées. Plusieurs peuplades indépendantes établies vers les confins de l'Est, y vivent à l'état presque sauvage.

Un traité conclu entre la France et le Siam en 1907, a cédé à la France les provinces de Battambang, Sisophon et Siemreap.

Le Résident supérieur de France, de concert avec le roi, administre le Cambodge, où les sujets français ont le droit de s'établir, d'acquérir des propriétés et d'en jouir en toute liberté.

Des réformes récentes et importantes ont déjà eu pour résultat d'accroître l'influence française, ce sont: la constitution de la propriété, la constitution de la commune cambodgienne et la supression du monopole des pêcheries.

La superficie du Cambodge est de 120 mille kilomètres carrés. Sa population s'élève à 1,800,000 habitants, sur lesquels 1,050 Français (non comprises les troupes) et environ 300,000 Annamites, Chinois, Malais, Laotiens, etc.

Le sol du Cambodge est d'une extrême fertilité et c'est faute de bras et surtout de moyens de communications qu'il n'a pas encore été cultivé comme il est susceptible de l'être.

Les montagnes du Nord et du Centre sont couvertes d'immenses forêts renfermant des mines de fer et des carrières de grès. La vallée du Mé-Kong et principalement les terrains que ce grand fleuve inonde chaque

année ont une végétation des plus luxuriantes. Presque toutes les cultures coloniales sont possibles.

La principale culture du pays est le riz, il faut citer ensuite le coton, le palmier à sucre, le poisson sec, les bois de construction et d'ébénisterie, la soie, des tabacs renommés, poivre, gomme-laque, cardamone, indigo, mûrier, café, etc.

La principale industrie du pays est la pêche et la conservation du poisson, l'égrenage du coton, l'extraction de l'huile des graines de coton, chaufourneries, briqueteries, poteries grossières, extraction de fer, filature et tissage de soie, teintureries d'étoffes, matelas dits cambodgiens, etc.

L'élevage des animaux domestiques est important au Cambodge.

Chevaux renommés, boeufs, buffles, porcs, éléphants, chèvres, lapins,

Les exportations du Cambodge s'élèvent annuellement à environ 15 millions de francs.

Le Laos

Le Laos est une possession française, depuis 1893. Il occupe la vallée du Mé-Kong sur une longueur de plus de 1500 kilomètres. Sa population est évaluée à 3 millions d'habitants. Le sol est surtout silico-argileux et couvert d'une végétation luxuriante. La faune et la flore sont très variées, on trouve des troupeaux d'éléphants sauvages et de rhinocéros.

Les richesses minérales du Laos sont très importantes. Les montagnes de l'Est recèlent des pierres précieuses, le Nord-Ouest, de l'or; les monts Augrecks, des mines de cuivre. On trouve également des mines de fer, salpêtre, grès, chistes, etc.

Le commerce d'exportation est alimenté par les articles suivants: cardamone, riz décortiqué, paddy, laque, noix d'arec, cire, ivoire, os d'éléphants, os de tigres, peaux et cornes, éléphants, chevaux, buffles, boeufs, porcs, caoutchouc, etc.

Territoire de Kouang-Tsheou-Wan

Le territoire de Kouang-Tsheou-Wan, situé dans la partie orientale de la péninsule de Leï-Tcheou, sur la mer de Chine méridionale, a été cédé à bail par la Chine à la France, en vertu d'une convention conclue en 1898.

La superficie de ce territoire est d'environ 90,000 hectares. La population qui est d'environ 190,000 habitants, se partage en cultivateurs, pêcheurs, et commerçants.

Le territoire contient les marchés de Tchékam et de Potéou qui font un commerce assez important avec l'intérieur de la province chinoise de Canton. Les productions sont les arachides, les graines de sésame, l'indigo, le sucre, le sel; l'élevage des porcs y est considérable; l'industrie des nattes est florissante.

Le port de Kouang-Tcheou-Wan, situé au fond d'une baie bien abritée et d'un excellent mouillage, est appelé à un développement rapide et à un grand avenir commercial. Comme port franc, il ne tardera pas à devenir un entrepôt de toutes les marchandises qui prendront les voies ferrées de pénétration dans la Chine méridionale.

En 1900, un décret a chargé le gouverneur général de l'Indo-Chine de l'administration du Territoire de Kouang-Tcheou-Wan.

Inde française

On comprend sous la dénomination d'Etablissements français dans l'Inde les territoires suivants:

1° Sur la côte de Coromandel:
- **Pondicheri** et ses dépendances.
- **Karikal** et les districts qui en dépendent.

2° Sur la côte d'Orixa:
- **Yanaon**, son territoire et les villages qui en dépendent.
- La loge de **Masulipatam**.

3° Sur la côte de Malabar:
- **Mahé** et son territoire.
- La loge de **Calicut**.

4° Dans le Goudjérate:
- La factorerie de **Surate**.

5° Au Bengale:
- **Chandernagor** et son territoire.

La superficie totale de l'Inde française est de 83,500 hectares, et sa population, (recensement de 1907), de 267,402 habitants.

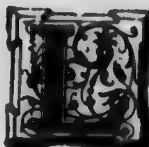
La superficie du territoire de Pondichery est d'environ 29,145 hectares, dont 2,004 sont en bois, 9447 en terrains vagues, et le reste en rizières et diverses cultures. On y récolte du riz et autres menus grains servant à l'alimentation, de l'indigo, le fruit du cocotier, manioc, arachides, bétel, gingely, palma christi, etc.... On fabrique, en grand, plusieurs espèces de toiles de coton. Les toiles bleues de Pondichéry sont les plus estimées des Indes.

De belles filatures de coton sont prospères à Pondichéry. L'une d'elles occupe plus de 2,000 ouvriers.

Le mouvement commercial de l'Inde française est d'environ 34 millions de francs, dont 7 millions pour les importations et 27 millions pour les exportations.

Possessions océaniennes de la France

Nouvelle Calédonie



LA **Nouvelle Calédonie** est l'une des îles les plus considérables de l'Océanie. Découverte en 1774 par le fameux navigateur Cook, elle a été occupée par les Français en 1853.

L'île jouit d'un climat admirable. Elle s'étend sur 400 kilomètres de longueur et 50 de largeur. Sa superficie est de 2,102,395 hectares. Partagée en deux par une chaîne de montagnes, elle est arrosée par de nombreux cours d'eau dont la plupart sont accessibles aux embarcations, à cause des barres qui encombrent leurs embouchures, mais ces cours d'eau répandent la fertilité dans les vallées étroites qu'ils arrosent.

La Nouvelle Calédonie est assurée d'un avenir commercial florissant et le commerce maritime français est appelé à y porter de plus en plus ses efforts.

C'est, par excellence, une colonie de peuplement. Les richesses naturelles lui assignent un des premiers rangs parmi les possessions françaises d'outre-mer.

D'après un recensement récent, la population de la Nouvelle Calédonie est de 54,415 habitants, dont 12,253 de population libre, y compris la troupe, 10,506 de population pénale, 1,810 immigrants et 27,768 indigènes, répartis sur 1,200 lieues carrées, par tribus subdivisées en villages de 200 habitants au plus.

Toutes les cultures coloniales, canne à sucre, café, coton, tabac, manioc, vanille, maïs, riz, ont été essayées et ont donné de très beaux résultats comme produits marchands. Les cultures les plus répandues sont celles du café, du maïs et du tabac. Les fruits tropicaux y abondent. Il en est de même de beaucoup de céréales d'Europe et de la plupart des plantes fourragères.

Les ressources minérales de l'île sont d'une richesse immense, l'anthracite, le cuivre, le nickel, le fer, l'or, le cobalt, le mercure, le plomb argentifère, l'antimoine, le fer chromé et la plombagine se trouvent presque partout en abondance, mais surtout sur les côtes et le nord-ouest.

Les plantations de cocotiers, la préparation de la biche de mer et la récolte de la gomme de kaori, donnent lieu à des exploitations rémunératrices.

La Nouvelle-Calédonie contient des bois magnifiques, mais les forêts ne sont ni assez vastes, ni assez nombreuses pour qu'on puisse les laisser exploiter par l'industrie privée. L'élevage du gros bétail y réussit admirableemnt. L'élevage des chevaux commence à s'y développer.

Le commerce général annuel de la Nouvelle Calédonie s'élève à environ 18 millions de francs dont 9,500,000 francs pour les importations et 8,500,000 francs pour les exportations.

Les dépendances de la Nouvelle-Calédonie sont l'**Ile des Pins**, les **Loyalty**, les **îles Huron**, les **îles Chesterfield** et l'**Archipel des îles Wallis**.

Archipel des Nouvelles Hébrides

La convention de Londres du 20 octobre 1906 a placé l'Archipel des Nouvelles Hébrides sous le régime d'un condominium franco-britannique. Le gouverneur français de la Nouvelle-Calédonie et le gouverneur britannique des Fidji, remplissent les fonctions des Hauts commissaires de la France et de la Grande-Bretagne. Ils sont représentés chacun à Port-Vila, chef-lieu du groupe, par un commissaire résident.

Par suite des nombreuses acquisitions immobilières de la Société Française des Nouvelles Hébrides, par suite aussi du nombre des colons français (600) relativement très élevé, si on le compare à celui des colons anglais (250 dont quarante agents des missions presbytériennes), on peut dire que l'influence française prédomine aux Nouvelles-Hébrides et c'est à ce titre qu'elles devaient figurer dans cette nomenclature des possessions françaises.

L'Archipel des Nouvelles-Hébrides s'étend sur une longueur de 430 milles; sa superficie totale est de 1,467,310 hectares et sa population de 40,000 indigènes. Il se compose de trois groupes d'Iles: les **Nouvelles Hébrides du Nord**; les îles de **Banks et Torrès**.

La terre de l'Archipel est d'une grande fertilité. Les cultures principales sont celles du cocotier, qui fournit le coprah, (la grande richesse du pays), du maïs (qui est particulièrement beau), du caféier, du cacaoyer, de la vanille, etc.

Toutes les cultures des pays tropicaux viennent parfaitement aux Nouvelles-Hébrides.

L'archipel exporte annuellement plus de 400 tonnes de café et près de 3,000 tonnes de maïs. Sa production de coprah peut être évaluée à 4,000 tonnes par an. Les forêts sont remplies de bois magnifiques et précieux, propres à l'ébénisterie.

Etablissements français de l'Océanie

Les îles de la Société et dépendances

Le protectorat français sur les îles de la Société et leurs dépendances, a été remplacé, en 1880, par la souveraineté directe de la République française sur ces îles.

Le gouvernement des îles de la Société et dépendances dont Papeete (île Tahiti) est le chef-lieu, comprend: les îles de Tahiti et de Moorea, les archipels des Iles-sous-le-Vent, des Marquises, des Tuamotu, et des Gambier; les îles Tubuaï, Raivavae et Rapa.

Il convient également de comprendre, dans le même domaine, les îles Rurutu, Reniatara et dépendances (île Maria), placées sous le protectorat de la France, depuis le 29 mars 1889.

Dans les archipels des Tuamotu et des Gambier, on trouve des nacres et des perles en grande quantité, ainsi que l'écaille de tortue.

Toutes les cultures coloniales sont possibles dans les archipels de l'océanie.

La population totale de Tahiti et dépendances est de 24,418 habitants, dont 1,800 de race blanche, d'Europe ou d'Amérique.

Le mouvement général du commerce s'élève annuellement à 6,500,000 francs dont 3,200,000 francs pour les exportations et 3,300,000 pour les importations.

Plages, Villes d'Eau et Stations Balnéaires de France



E nombre de Canadiens qui profitent de la belle saison pour visiter la France augmente chaque année.

A côté des touristes, qui n'ont en vue que de faire un voyage aussi agréable qu'instructif et de se rendre compte, de visu, des multiples attractions que renferment Paris et les grandes villes de France, il est une autre chose qui a également en vue la restauration d'une santé ébranlée par cette vie d'activité fiévreuse que mènent les hommes d'affaires.

Pour ceux donc qui, à un titre quelconque, entreprennent un voyage dans l'intérêt de leur santé nous avons cru intéressant de faire ici une brève revue de nos stations balnéaires et de nos établissements thermaux.

Dans beaucoup de ces endroits les soucis de la santé s'accordent parfaitement avec une existence des plus agréables.

Voici d'abord les *stations thermales* et climatériques.

STATIONS THERMALES

La France possède une énorme quantité de sources minéralisées, thermales ou froides, offrant une variété de compositions qu'on ne trouve en aucun autre pays.

Actuellement le nombre des sources exploitées est de plus de 1300 donnant ensemble environ 100,000 litres d'eau par minute.

Voici *Aix-les-Bains,* station balnéaire et de villégiature, ville des plaisirs artistiques et centre de promenades innombrables. Située près du Lac bleu du Bourget, dans une riche et verdoyante vallée, jouissant d'un climat sec et tempéré, Aix-les-Bains doit, tout d'abord, sa légitime réputation aux avantages de ses eaux qui comprennent deux sources dites: source de soufre et source d'alun.

Parlons tout de suite du fameux établissement et des sources de Vichy dont la réputation est universelle. Vous n'entrez pas dans le plus petit bar à l'étranger, ou vous n'ayez la chance de trouver une bouteille d'eau de Vichy.

Vichy est située au centre de la France, en Auvergne, sur la rive droite de l'Allier à l'altitude de 259 mètres. Assise au fond d'une vallée orientée du sud-est au sud-ouest, la ville jouit d'un climat doux, tempéré, sédatif.

Donnerons-nous ici la liste des maladies dont la cure est plus spécialement du domaine de Vichy?

Ceux qui ont le bonheur de ne pas être assujettis à ces maladies, nous pardonneront une énumération qui pourra rendre service à ceux que la maladie a fait ses souffre douleurs: les dyspeptiques, les goutteux, les hépatiques, les graveleux, les albuminuriques, les diabétiques, les obèses, etc., auront grand intérêt et beaucoup de soulagement à suivre une cure à Vichy. La saison s'ouvre vers le 15 mai, et va jusqu'au 1er octobre.

Comme il importe que la mélancolie ne vienne pas entraver les bons effets de la cure, l'on trouve à Vichy de multiples distractions. Le Casino de Vichy est le centre d'une foule de distractions, au nombre desquelles il faut citer des représentations quotidiennes au théâtre du Casino, des courses de chevaux, le concours hippique, le tir aux pigeons, etc., etc.

Une charmante petite station qui laisse de très agréables souvenirs à ceux que le hasard du tourisme ou le souci de leur santé amènent dans cette partie de la Haute Savoie, est la petite ville d'Evian.

La position d'*Evian,* dans un joli paysage, sur le bord du lac de Genève, est vraiment enchanteresse. Le climat y est très sain, l'air pur, l'atmosphère douce. Les eaux d'Evian sont remarquables pour leur action sur la nutrition générale et la facilité avec laquelle elles assurent le lavage du sang.

A 132 mètres d'altitude, le voyageur trouve Cauterets, à l'extrémité d'une pittoresque vallée protégée par de hautes montagnes. C'est une des plus jolies stations thermales de France.

Forges les Eaux, est une jolie ville environnée de gras paturages et de bois charmants dans la Seine Inférieure.

L'air de la mer qui, grâce aux bois et aux vallons, y arrive dépouillé de toute sa force, a une excellente action sur la santé. Les sources, au nombre de trois émergent l'une près de l'autre. Du séjour d'Anne d'Autriche, Louis XIII et Richelieu, elles ont gardé le nom de "Reinette". Elles sont indiquées dans les cas où l'élément ferrugineux du sang fait défaut.

Le Mont-Dore, situé à la même altitude que Chamonix offre à ses hôtes, en même temps que les bienfaits de ses sources bicarbonatées, sodiques, ferrugineuses et arsenicales, la plus excellente des cures d'air. Le Mont-Dore est aussi un centre d'attraction pour les touristes et peut être considéré comme le point de départ de toutes les excursions du centre de l'Auvergne.

Pougues-les-Eaux. L'une des plus anciennes et des plus fréquentées parmi les stations thermales françaises. La grande salubrité de son climat, sa proximité de Paris en font un rendez-vous très recherché de ceux qui désirent se donner des distractions, tout en se soignant.

Nous pourrions continuer cette nomenclature et remplir des colonnes; mais la Côte d'Azur nous invite à causer un peu d'elle.

Le littoral français de la Méditerranée offre de Marseille à Bordighera, l'éternelle féerie de ses villes ensoleillées.

A partir de Toulon s'égrène un long chapelet de villes et de villages dentelés, nous évoquant les souvenirs les plus riants:

Hyères, Saint-Tropez, Saint-Raphaël, Cannes, Grasse, le Golfe Juan, Nice, Antibes, Villefranche, Beaulieu, Monaco, Monte-Carlo, Menton.

Hyères est la plus ancienne des stations hivernales françaises. La ville s'étend sur une colline faisant partie d'une chaîne très pittoresque qui l'abrite du Nord et de l'Est.

Cannes, qui en 1834, au moment ou Lord Brougham la découvrit pour ainsi dire, ne comptait qu'un groupe de maisons, possède actuellement une population de 30,-

000 habitants et plus de 900 villas, dont quelques-unes sont des palais. L'aristocratie du monde entier se coudoie à Cannes. La promenade de la Croisette est remarquable. A gauche de Cannes, Grasse, la ville des fleurs évoque toute une idée de parfums. La campagne de Grasse est admirable. De la terrasse du cours on contemple un prestigieux panorama sur les jardins de palmiers et de lauriers roses qui s'étendent vers la mer, à l'infini.

Nice, la reine des stations de la Côte d'Azur. Ce qui fait la gloire de Nice ce n'est pas seulement son climat et sa richesse, ce sont ses fêtes, son carnaval, ses batailles de fleurs à la renommée universelle.

LES STATIONS BALNÉAIRES

Les plages du Nord. Boulogne-sur-Mer : ville très appréciée des touristes. A une population sédentaire anglaise très importante. Sa plage est superbe et son casino est le rendez-vous d'une société Anglo-française très importante. Le voyage de Boulogne à Folkestown est très rapide et l'on peut dire que Boulogne est frontière d'Angleterre de l'autre côté du détroit du Pas de Calais.

La ville de Boulogne est très pittoresque et ses environs sont très intéressants à visiter.

Paris-Plage. Une station balnéaire surgit tout à coup dans une immense forêt de sapins. Une plage très sûre, des villas, des chalets à l'aspect le plus fantaisiste. Rendez-vous des Parisiens, des Anglais et des riches commerçants du Nord de la France.

Berck-sur-Mer. Ancien petit village de pêcheurs Dut sa célébrité au docteur Perrochand qui trouva que la plage de sable et le climat de Berck ainsi que l'eau de la mer avaient des qualités curatives surprenantes pour les maladies des os, des muscles et des nerfs. C'est surtout une plage tranquille pour les familles. Berck possède plusieurs maisons de santé pour les enfants.

Dieppe: le port de mer le plus rapproché de Paris-Plage, très bien fréquentée pendant la saison.

Trouville-Deauville: Les plages à la mode, séparées par la petite rivière de la Vougan, sont différentes d'aspect mais d'une vogue égale. Trouville, autrefois simple village de pêcheurs, est la plage la plus agréable du Calvados. Le sable de cette plage est fin et uni. Elle longe la côte en avant de somptueuses villas enfoncées dans la verdure.

Deauville doit surtout sa grande réputation à son champ de courses et à ses délicieuses promenades.

Etretat est une très agréable ville de plaisance.

Cabourg: très en vogue maintenant, d'aucuns même l'appellent la Reine des plages normandes. Elle réunit la salubrité du climat au confort de la vie parisienne, et les plaisirs de la capitale associés aux plaisirs champêtres. Les courses de Cabourg fournissent une semaine de mouvement et d'élégance très appréciée des sportsmen.

Citons encore *Paramé*, grande ville. *Dinard*, "la reine des plages bretonnes" et terminons par Royan, Arcachon, Biarritz.

Royan: Station balnéaire de tout premier ordre, reçoit chaque année plus de 100.000 baigneurs. Il y a cinq plages ou conches, qui varient d'aspect et d'étendue mais qui sont de sable fin. Les distractions sont aussi nombreuses que variées.

Arcachon s'étage au milieu d'une forêt de pins parmi des dunes élevées qui l'abritent des vents.

Biarritz. La station préférée du feu roi Edouard VII. Bâtie en amphithéâtre sur une falaise, Biarritz doit sa vogue à son climat qui en rend le séjour aussi agréable en été qu'en hiver. La plage, qui offre à la fois des grèves de sable magnifique et des accidents de terrain pittoresques, touche d'un côté aux immenses forêts de pins des Landes et de l'autre, aux Pyrénées.

—Et ce kaléidoscope de nos plages et stations thermales n'est pas épuisé, il n'est que faiblement ébauché. Notre but a été d'attirer l'attention des touristes et des voyageurs canadiens sur l'un des aspects les plus pittoresques et les plus pratiquement hygiéniques des voyages en France.

Un Touriste.

French Industrial Centers and their Principal Products

Wines and Spirits

CLARETS: Bordeaux, Lesparre, Libourne, St-Emilion, Sauterne, Bègles, La Plaine.
BURGUNDY WINES: Dijon, Beaune, Chambertin, Chablis, Nuits, Pommard, Clos Vougeot, Mâcon.
CHAMPAGNE: Reims, Epernay, Ay, Sillery, Vertus.
MISCELLANEOUS: Montpellier, Bèziers, Cette, Lunel, Frontignan.
SPARKLING WINES: Saumur.
BRANDIES: Cognac, Jarnac, St-Jean d'Angely, Angoulême, La Rochelle, Dijon.
SPIRITS AND LIQUORS: Paris and Suburbs, Lyon, Marseille, Fécamp, Bordeaux, Pontarlier, Thuir, Voiron.

Alimentary Products

CANNED GOODS: Bordeaux, Nantes, Lorient, Mallemort, Villeneuve s/ Lot.
OLIVE OILS: Bordeaux, Marseille, Nice, Aix en Provence.
DRIED, FRESH AND PRESERVED FRUITS: Marseille, Aix, Digne, Nice, Vinay, Apt, Agen, Gourdon, Terrasson, Tours, Bordeaux.
MACARONI, VERMICELLI: Lyon, Valence, Marseille.
TEAS, COFFEES, VANILLA: Marseille, Le Hâvre.
CHOCOLATES: Paris, Lyon, Bordeaux, Lille, Bayonne.
VINEGAR: Orléans, Bordeaux.
TRUFFLES: Périgueux.
CHEESE: Pont Lévêque, Neufchâtel, Coulommiers, Roquefort, Maroilles.
WHOLESALE CONFECTIONERS: Paris, Verdun, Bar le Duc, Carcassonne, Montélimart, Dijon.
SUGAR: Lille, Arras, Paris, Le Hâvre.
CHICORY: Cambrai.
HONEY: Narbonne, Chamonix.
MINERAL WATERS: Vichy, Evian, Plombières, Bagnères de Bigorre, Vittel, Vals, Contrexeville.
SALT: LaRochelle, Lons le Saulnier.

Dress Goods, Fancy Goods, Trimmings

WOOLEN: Roubaix, Elbeuf, Louviers, Sedan, Reims, Fourmies, Amiens, Castres, Mazamet.
LINEN: Lille, Armentières, Cholet, Gerardmer, Cambrai, Lisieux, Le Mans, Angers, Amiens, Voiron.
COTTON: Rouen, Lille, Amiens, St-Quentin, Tarre, Roanne, Paris.
COTTON RIBBONS: Comines.
LACES: Paris, St. Quentin, Calais, Caudry, Lyon, Le Cateau.
EMBROIDERIES: Lyon, St. Quentin, Nancy, Angers.
CHURCH ORNAMENTS: Paris, Lyon.

Silk Manufactures of Lyon, Ribbons and Velvets of St. Etienne, Modes of Paris and Lyon.

Wearing Apparel

READY-MADE CLOTHING: Paris, Lyon.
LINEN DRAPERIES: Paris, Nancy, St-Omer, Lille.
HOSIERY: Troyes, Roubaix, Tourcoing, Nancy.
GLOVE MANUFACTURES: Grenoble, Milhau, St-Junien, Niort.
HAT MANUFACTURES: Paris, Nancy.
BOOTS AND SHOES: Paris, Nancy, Bordeaux, Lyon, Limoges, Toulouse.
BRACES: Paris, Rouen.

Horses

NORMANDIE: Perche, Ardennes, Boulonnais.

Home, Artistic Furnitures

UPHOLSTRY: Les Gobelins, Aubusson, Beauvais, Nimes, Tourcoing, Lannoy, Halluin.
CURTAINS: St-Quentin, Lille.
FURNITURE: Paris, Lyon, Bordeaux.
CLOCKMAKING: Besançon.
GLASSWARE: St-Gobain, Chauny, Cirey, Maubeuge, Aniche
CRYSTAL: Baccarat.
CERAMIC: Lyon, Auch, Castelnaudary, Maubeuge.
CHINAWARE: Sèvres, Limoges, Baveux.
PAINTED GLASS: Paris Clermont.
ENAMELLING: Nevers.
SPECTACLES, OPTICAL GOODS: Mores (Jura), Paris.
SCIENTIFIC INSTRUMENTS: Paris, Lyon.
MUSIC INSTRUMENTS: Paris, Mirecourt.
TOYS: Paris.
PIPES: St. Claude, Paris.
ARTIFICIAL FLOWERS: Paris.
PAINTED PAPERS: Lyon, Nancy.

Chemical Products

CHEMICAL PRODUCTS IN GENERAL: Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Lille, Rouen.
MUCILLAGE AND GELATINE: Lyon, Annonay, Nantes, La Rochelle.
STARCH, BLUE: Paris, Lille.
PERFUMES: Paris, Nice, Grasse.
BRUSHES: Paris, Lyon.
TOILET ARTICLES: Paris, Oyonnax, Ezy (Eure).
WATERPROOF CLOTHINGS: Paris, Lyon.
CHIRURGICAL INSTRUMENTS: Paris.

Various Materials

LEATHER AND SKINS: Mazamet, Lille, Lyon, Valence, Chaumont, Annonay, Millau.
FLAX: Lille.
RUBBER, IVORY: Bordeaux.
SLATES: Fumay, Angers.
GRIND STONE: La Ferté sous Jouarre.
KAOLIN: St. Yrieix.

Iron and Steel Works

MACHINE, METALLIC STRUCTURE, ETC.: Paris, Lyon, St-Etienne, Lille, le Creusot, Rive de Gier, Denain, Anzin, Maubeuge, Nevers, Charleville, Belfort.
IRON SHIPS: Toulon, Marseille, Le Hâvre.
GUNS: Douai, Rive du Gier, Bourges, Le Creusot, Ruelle.
CHURCH BELLS: Louviers, Amiens, Lyon, Le Mans.
KNIVES: Langres, Chatellerault, Thiers, Moulins.
NEEDLES: Laigle (Orne).

Stationery, Paper Mills

PAPER: Angoulême, Rivers, Annonay.
ENGRAVINGS: Paris, Lyon.
SCHOOL FURNITURE: Paris, Lyon.
METALLIC PENS: Boulogne sur Mer.
ILLUSTRATED POST CARDS: Paris, Lyon, Cognac Nancy.

Agricultural Machines, Guns, Fishing, Sporting Articles.

AGRICULTURAL MACHINES: Bajac.
FISHING ARTICLES: Nantes, Dunkerke.
GUNS ARTICLES: St. Etienne, Chatellerault.
SPORT ARTICLES: Paris.
AUTOMOBILES: Paris, Lyon, Lille, Marseille, Dijon.



BYRRH

VIN TONIQUE et APÉRITIF



VIOLET Frères

à THUIR, (France.)

Le **BYRRH** est, en même temps que le meilleur stimulant, un reconstituant de premier ordre, au goût savoureux, éminemment tonique et hygiénique.

Le **BYRRH** est fait avec des vins vieux exceptionnellement généreux, mis au contact de saines substances amères de premier choix.

Le **BYRRH** emprunte à toutes ces substances un arome agréable et de précieuses propriétés cordiales. Il doit aux vins naturels, qui seuls servent à sa préparation, sa haute supériorité hygiénique.

Le **BYRRH** n'est pas un médicament, c'est une consommation véritablement tonique et fortifiante, qui convient à tout le monde, aussi bien aux femmes qu'aux enfants et aux personnes convalescentes ou affaiblies.

Le **BYRRH** est bu à toute heure, soit pur à la dose d'un verre à Bordeaux, soit dans un grand verre étendu d'eau ordinaire ou d'eau de Seltz. **Il devient alors une boisson très agréable et rafraîchissante, sans perdre aucune de ses propriétés hygiéniques.**

Dernières récompenses obtenues :

HORS CONCOURS (Membre du Jury)

Paris 1900 - Rome 1903 - Liège 1905
Milan 1906 - Bordeaux 1907
Londres 1908 - - Bruxelles 1910
Buenos-Aires 1910

GRANDS PRIX

Bruxelles 1897 - Athènes 1903
Hanoï 1903 - St-Louis (Miss.) 1904
Saragosse 1908

Are you an Affiliated Member

of the

"Chambre de Commerce française"

of Montreal?

If not, why not?

You'd better read this:

Established in the industrial and commercial Metropolis of Canada for 25 years, the "Chambre de Commerce Française" of Montreal is in a position to offer its associate members the following advantages:

It furnishes impartial and gratuitous information concerning the affairs of the various provinces of France, their financial institutions, the commercial houses there established, and the kind of business transacted.

It keeps them posted on any change in tarif duties which may be made from time to time, and furnishes on request such informations which they may need, concerning the application of customs house laws and regulations.

It furnishes information on the means of transportation both between various part of the country and to foreign points and the rates of same.

It puts them in commnuication with reliable French agents, who are in a position to advantageously represent them on the French market.

It is willing to act as arbiter in the settlement of questions which would otherwise require litigation, thus sparing its members the necessity of taking legal steps always expensive and difficult to undertake in a foreign country.

It puts Canadian exporting houses in communication with French importers and vice versa.

It sends free of charge, its monthly Bulletin, which keeps its readers in touch with all important events taking place in the French business world.

In this Bulletin appear the names and address of members, which in itself constitutes an excellent advertisement.

In order to make their goods known on the French market, il will publish free of charge in three numbers of this Bulletin an advertisement one eighth of a page.

A large number of this Bulletin being circulated in France, this publicity will give the best of results.

Finally, by special arrangment with the "French Government Commercial Report" and with a large number of papers in France, it is able to publish simultaneously in all the French commercial centres, the requests which it receives for trade representation agencies.

The above are a few of the numerous inducements offered by the "Chambre de Commerce" to merchants who become associate members of the same.

What does it ask in return for these services whose value will be readily appreciated?

A small membership fee of at least $5.00, but the exact amount of which will be left to the discretion of each subscriber.

This is all it asks for the sole purpose of being able to continue to help the Canadian exporters to establish profitable connection in France, and thus open new markets for the Canadian products.

Write to-day to the Secretary of the

Chambre de Commerce Française,
35 St. James St.,
Montreal.

LISTE ET ADRESSES

des Membres de la

Chambre de Commerce française de Montréal.

Membres d'honneur :

M. J. de Loynes, Ministre Plénipotentiaire de France à Lima, (Pérou).
M. A. Kleczkowski, Ministre Plénipotentiaire et Envoyé Extraordinaire de France à Montevideo.
M. Cochery, Député, ancien Ministre des Finances, Paris.
M. J. Siegfried, Député, ancien Ministre du Commerce, Paris.
M. Richard Waddington, Sénateur, Président de la Chambre de Commerce de Rouen.
M. G. R. des Isles, Ministre Plénipotentiaire Honoraire de France, 156, rue Saint-Luc, Montréal.
M. G. Balcer, Chevalier de la Légion d'Honneur, Agent Consulaire de France à Trois-Rivières.
M. C. Dubail, Ancien Consul Général de France à Québec, Ancien Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire de la République Française à Pékin, Fondateur, en 1886, de la Chambre de Commerce Française de Montréal.
M. Schwob, Ancien Président de la Chambre de Commerce Française de Montréal, 630-631 Coristine Building, Montréal.

Membres actifs :

Aigneaux, Paul (d'), 7, rue Edmond Valentin, Paris.
Aoust, O. B. (d'), Financier, 60, rue de Provence, Paris.
Bernard, Edmond, Gérant de la Dominion Corset Co., 59, rue St-Pierre, Montréal.
Bernis, A. (de), ingénieur, 122 rue Sherbrooke Ouest, Montréal.
Brisset des Nos, Paul, Agent d'Immeubles, 16, rue Saint-Jacques, Montréal.
Casinière (Théo. de la), "Le Foyer", 52, rue Saint-Jacques, Montréal.
Chevalier, M., Chevalier de la Légion d'Honneur, Directeur du Crédit Foncier Franco-Canadien, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, 35, rue Saint-Jacques, Montréal.
Chouillou, G. Alfred, Chevalier de la Légion d'Honneur, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, 83, rue Notre-Dame Ouest.
Collinet, L., 39, Square St-Louis, Montréal.
Dorila, C., Importateur, 232 rue McGill, Montréal.
Dubost, Auguste, Marchand de nouveautés, 771 rue Ontario Est, Montréal.
Duchastel de Montrouge, Jules, Ingénieur Civil, 227 Elm Avenue, Westmount.
Dulieux, E., Ingénieur, Professeur à l'Ecole Polytechnique, Montréal.
Du Roure, R. D., Professeur de Littérature française, Université Laval, Montréal.
Etange, George, (des), Conseiller du Commerce extérieur de la France, 55, Avenue des Champs-Elysées, Paris.
Forest, R. A., Cie Lyonnaise des Pâtes Alimentaires Constantini, 92, rue Beaudry, Montréal.
François, Paul, 27, Avenue Félix Faure, Paris.
Fréchon, Léon, Officier d'Académie, importateur, 112 Avenue Laval, Montréal.
Galibert, Calixte, Tanneur, 1123, rue Saint-Catherine Est, Montréal.
Galibert, Emile, Chevalier de la Légion d'Honneur, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, de la maison C. Galibert et Fils, Commerçants en peaux et laines, 1123, rue Sainte-Catherine Est, Montréal.
Galibert, Frédéric, Fabricant de Gants, 1123, rue Ste-Catherine Est, Montréal.
Galibert, Paul, Tanneur, 236, rue Lemoine, Montréal.
Genin, J. R., Officier de l'Instruction Publique, Importateur, Agent Général de la Cie Générale Transatlantique, Conseiller du commerce extérieur de la France, 22 Notre-Dame Ouest, Montréal.
Gobiet, A., Agent de Publicité, 1 rue Rossini, Paris.
Hamon, Louis, Commerçant, 207, rue Saint-Jacques, Montréal.
Halewyn, Jos., (d'), Propriétaire Eleveur, Nominingue, P.Q., Secrétaire de "The Imperial Live Stock Corporation", Rooms 6 & 7, New York Life Bldg., Montréal.
Herbout, J., Représentant de maisons françaiser, 207, rue Saint-Jacques, Montréal.
Herdt, Henri, Directeur de la Canadian Glass Manufacturing Co., Ltd, 332, Ave. Wood, Montréal.
Husson, G., Directeur de la Franco-American Auto Co. Ltée., 782, rue Ste-Catherine Ouest, Montréal.
Jonas, Henri, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, de la Maison Henri Jonas & Cie, Produits alimentaires et Essences, 389, rue St-Paul, Montréal.
Lair, Paul, Manufacturier, rue Moreau, coin Stadacona, Montréal.
LeBailly, F., Représentant "The European Co.," (pierres précieuses).
Machéras, A., Directeur de l'Ecole Technique, Montréal.
Mallet, Thierry Jean, Directeur de la maison Révillon Frères, Ltée, Nord-Est Canada, 134, rue McGill, Montréal.
Mériot, Emile, agent de la maison Pélisson Père & Cie., de Cognac, 158, rue Mansfield, Montréal.
Mondehard, Edmond, Représentant, 1733, Avenue du Parc, Annex, Montréal.
Obalski, J., Ingénieur des Mines, 501, Québec Bank Building, Montréal.
Pottier, J., Agent Commercial, 20, Avenue Duluth Ouest, Montréal.
Pasquin, René, Agent Financier, P.O. Box 948, Montréal.
Prevot, J., négociant en vins, 25, rue Ernest, Montréal.
Rampon, E., Représentant des fils d'Adrien Fournier, 78, rue Saint-Denis, Montréal.
Révillon, Victor, Négociant, 77, rue de Rivoli, Paris.
Revol, A. F., Officier d'Académie, Conseiller du Commerce Extéreur de la France, Directeur de la Maison Perrin Frères & Cie., Mark Fisher Building, 28, Victoria Square, Montréal.
Robin, F. F., Fabricant de produits pharmaceutiques, 284, rue Desery, Montréal.
Schmitt, Joseph, Docteur ès-sciences, Docteur en médecine, 417, rue St-Denis, Montréal.
Schwob, Julien, Importateur, 263, rue Saint-Jacques, Montréal.
Sieyès, J., (de), chevalier de la Légion d'Honneur, Paris.
Suzanne, J., 207, rue Saint-Jacques, Montréal.
Tarut, A., Directeur de la Caisse Hypothécaire Canadienne, Fort Garry Court, Winnipeg.
Tuteur, Charles, Importateur, 28 Square Victoria, Montréal.
Vericle, Antoine, Dawson City (Yukon) et Montréal.
Vericle-Fortin, Dawson City (Yukon) et Montréal.
Vautelet, Etienne, Ingénieur, 60, rue Victoria, Montréal.
Vennat, G., Importateur de produits français, 8, rue Saint-Jacques, Montréal.
Vigan, Robert (de), Agent de maisons françaises, 60 rue Saint-Gabriel, Montréal.

Membres adhérents :

AGENTS MARITIMES ET DE TRANSPORT.

Canaud, Lucien, LaRochelle-Pallice (Charente-Inférieure).
Demouy, A., 54, Quai de la Fosse, Nantes.
Desbois, L., 9, rue de Rome, Paris.
Hernu, Péron & Cie, 95, rue des Marais, Paris.
Massonneau, F. & Cie, 20-22, rue Richer, Paris.
Pitt & Scott, agents de la ligne Allan, 47, rue Cambon, Paris.
Plantade & Guerellias, 6, Cours du Chapeau-Rouge, Bordeaux.
Teillier, Paul, Représentant MM. J. M. Currie & Co., 36, rue d'Hauteville, Paris.
Trapp, Theo. & Sons, Bordeaux.

AGENTS REPRESENTANTS ET COMMISSIONNAIRES.

Baloez, Louis, 327, rue Bleury, Montréal.
Beaudoin, Arthur, Trois-Rivières (P.Q.).
Bergeond, F., 45, rue St-Vincent, Montréal.
Brault, J., 325 rue Desalles, Montréal.

Chambaud, François, 406, Confederation Life Bldg., Toronto.
Chaussée, A., 564, Ste-Catherine Ouest, Montréal.
Coste, E., 14, rue Ausone, Bordeaux.
Debray, Charles, 785, rue Charlevoiv, Montréal.
Dickson, W. A., 43, rue Saint-Sacrement, Montréal.
Durocher, E., 2170, rue Mance, Montréal.
E. Fozet et Cie, Régina, Sask.
Houillier, Jules, 1, rue Villehardouin, Paris.
Jodoin, de l'Agence Universelle, 101, St-François Xavier, Montréal.
Mequin, L. & L., 126, Board of Trade, Montréal.
Lamarchand, René, 395, 10e rue, Edmonton, Alb.
Revol, Auguste, 47, Ave Alsace-Lorraine, Grenoble.
Robitaille, J. N. A., Le Médecin Limitée, 27, rue Notre-Dame Est.
Sterme, G., Gondecourt (Nord).
Weber, Chs., 273½ Avenue Portage, Winnipeg.

AGRICULTEURS-ELEVEURS.

Chevalier, Edgar, Auchy-Villiers, par Senantes (Oise).
Legrelle, Jacques, membre de la Société des Agriculteurs de France, 39, rue Berthier, Versailles.
Trochu, A., Trochu (Alberta.

APPAREILS A GAZ

Visseaux, J., manchons et becs de gaz, 87)-88, Quai Piere-Scize, Lyon.

ARMATEURS.

Allan, A., de H. & A. Allan, Montréal.
Genestal, H. & Fils, 44, rue de la Bourse, Le Havre.
Huret, J., Boulogne-ur-Mer.
Roy, Jules, 24 Quai Gaston Boulet, Rouen.

ARMES.

Gaucher, J., St-Etienne (Loire).

ARTICLES DE VOYAGE.

Vuitton, Georges, Chef de la Maison Louis Vuitton, Spécialités pour Automobiles, 1, rue Scribe, Paris.

ASSURANCES.

L'Union, Place Vendôme, 9, Paris.

AUTOMOBILES, CYCLES.

Automobiles Berliet, 239, Avenue Berthelot, Lyon.
Automobiles Grégoire, 5, route de la Révolte, Neuilly (Seine).
Automobiles françaises, Limited, Société Anonyme, Montréal.
Bourdis, Ph. (des Automobiles Berliet), 239, Avenue Berthelot, Lyon.
Etablissements Cottereau, Dijon.
Delaugère, Clayette & Cie, 16, Faubourg Madeleine, Orléans.

AVOCATS.

Brodeur, J. A. A., 37, Notre-Dame Est, Montréal.
Gervais, Honoré, député, chevalier de la Légion d'Honneur, Quebec Bank Bldg, Place d'Armes, Montréal.
Rivet, A., Avocat, défenseur au Tribunal de Commerce de la Seine, 8, rue de la Michodière, Paris.
Gazeniel & Cie, 39, Boulevard Haussmann, Paris.
St-Cyr, Gonthier & Frigon, 103, rue St-François-Xavier, Montréal.

BIJOUTIERS (FOURNITURES DE)

Tepart Frères, 31, rue Chapon, Paris.

BISCUITS (MANUFACTURE DE)

Biscuits Pernot, direction générale, Dijon.
Bleu d'outre-mer, Outre-mer Guimet, Fleurieu-sur-Saône (Rhône).

BOIS, ARTICLES EN BOIS.

Klein, A. & Cie, jantes en bois, rue Lescouvé, Amiens.

BOIS (NEGOCIANTS EN)

Goodday & Co., Bois de sciage, uébec.
Hollande, Fils, Bois exotiques, 114, rue de Charenton, Paris.
Mouraud, G., Chantenay, près Nantes.
Riou, Abalan & Fils, Brest.

BONNETERIE (FABRICANTS DE)

Raguet, P. Fils & Vignes, Troyes.
Société Générale de Bonneterie, Troyes.

BOUCHONS (FABRICANTS DE)

Mouriès Frères, 157, rue Breteuil, Marseille.

BOUGIES (FABRICANTS DE)

Félix, L., Fournier & Cie, Marseille.
BOUTONS ET AGRAFES POUR GANTS ET CHAUSSURES
Raymond, A., chevalier de la Légion d'Honneur, Grenoble.

BRETELLES (FABRICANTS DE)

Laillier & Cie, Rouen.

BRODERIES ET DENTELLES (FABRICANTS DE)

Gabet-Devouge, à Caudry (Nord).
Jaliade S. & J. Gendre, 1, rue de la République, Lyon; 24 rue du Sentier, Parisl.
Martin, Georges, (Cie des Indes), 80, rue de Richelier, Paris.
Villard, A., Lyon.

BROSSERIE, TABLETTERIE

Décéglise & Cie, 12, rue Barbette, Paris.
Dupont, E. & Cie, 44, rue Turibgo, Paris.

CABLES TELEGRAPHIQUES

Compagnie Française des Câbles Télégraphiques, 39 Avenue de l'Opéra, Paris.

CAOUTCHOUC, PNEUMATIQUES, ETC.

Etablissements Bergougnan, Cleimont-Ferrand.
Société An. des Anciens Etablissements J. B. Torrilhon, Clermont-Ferrand.

CARACTERES (FONDERIE DE)

Deberny & Cie, 58, rue d'Hauteville, Paris.

CARRELAGES MOSAIQUES

Simon & Cie, Le Cateau (Nord).

CARTES POSTALES ILLUSTREES

Comte & Cie, 13, Quai de Conti, Paris.
Laurent, P., Montbéliard (Doubs).

CHAMBRES DE COMMERCE CANADIENNES

Chaput, Armand, de la maison L. Chaput, Fils & Cie, 1er Vice-Président de la Chambre de Commerce du District de Montréal.
Dubuc, J. A. E., Président de la Chambre de Commerce du Lac Saguenay, Chicoutimi.
Larivière, F. O., de la maison Larivière Incorporée, Président de la Chambre de Commerce du District de Montréal.
Perrault, O. S., de la Cie Imperial Tobacco, ex-Président de la Chambre de Commerce du District de Montréal.
Farquhar Robertson, ex-Président du Board of Trade, Montréal.

CHAMBRES DE COMMERCE FRANÇAISES

Alger, Avignon, Bayonne, Beauvais, Bordeaux, Boulogne-sur-Mer, Caen, Calais, Chambéry, Dunkerque, Elbeuf, Grenoble, Havre, Honfleur, LaRochelle, Le Mans, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Montpelier, Nantes, Paris, Reims, Roubaix, Rouen, Saint-Etienne, Saint-Malo, Saint-Nazaire, Toulouse, Troyes.

CHAMBRES SYNDICALES

Chambre Syndicale de l'Automobile et des industries qui s'y rattachent, 6, Place de la Concorde, Paris.
Chambre Syndicale de la Fabrique Lyonnaise, 1, rue du Bât d'Argent, Lyon (Rhône).
Syndicat Général des Grains, Graines, Farines, Huiles, Sucres et Alcools, Bourse de Commerce, rue du Louvre, Paris.
Chambre Syndicale des Négociants en Diamants, Perles, Pierres précieuses et des lapidaires, 6, Avenue d'Eylau, Paris.
Chambre Syndicale des Fabricants de Produits Pharmaceutiques, 24, rue d'Aumale, Paris.

CÂBLES ET FILS ELECTRIQUES

Études de Canalisations Électriques Urbaines

LAMPES " FOTOS ", à filaments métalliques, garanties 1.000 heures, 75% d'économie

USINES :

PONT-DE-CHERUY (Isère).
LA PLAINE CHAVANOZ (Isère)
SAINT-TROPEZ (Var)
LEVALLOIS-PERRET (Seine)



Maisons de Vente :

PARIS, Boul. Pereire, 212.
LYON, Quai de Retz, 19.
MARSEILLE, Rue Armény, 8.
TOULOUSE, Boul. Carnot, 4.
LONDRES, 32, Watling Street, E.C.
GENÈVE, 43, Rue Plantamour.

CABLES ARMÉS - CABLES SOUS-MARINS

LAMINAGE et TRÉFILERIE de cuivre

TRAITS et FILS d'OR et d'ARGENT

Transformateurs - Dynamos - Moteurs

PNEUMATIQUES AUTOS et VÉLOS
Caoutchouc Industriel

Etablissements Industriels

de E.-C. GRAMMONT et de A. GRAMMONT

à PONT-DE-CHÉRUY (Isère)

Papiers à Filtrer Prat-Dumas

PRAT-DUMAS & Cie, Inventeurs, Couze-Saint-Front (Dordogne) France

Ronds et carrés, tous formats, toutes épaisseurs, gris et blancs

Papiers spéciaux pour alcools, huiles, liquides divers

FILTRES PLISSÉS PRAT-DUMAS

Se trouvent dans toutes les Bonnes Pharmacies et Drogueries.

Fabrique de Pipes en Racine de Bruyère

USINE HYDRAULIQUE DU TOMACHON

Commission—Exportation

Fabrication spéciale pour l'Angleterre et les Colonies Anglaises.

Vente en gros. — Réponse à toute demande d'échantillons.

REYMONDET, GRUET FRERES

ST-CLAUDE, JURA, (France)

ABSINTHE SUPERIEURE

GEMPP PERNOD

LUNEL, France.

Produite par distillation, colorée végétalement. Approuvée, après analyse, par la Société d'Hygiène de France.

CHAPEAUX (FABRICANTS DE)

Etablissements Kampmann, paille, Epinal.
Etablissements Rey Cousins & Cie, Paille, Caussade (Tarn & Garonne).
Lagenhagen, G. (de), 150, rue Jeanne d'Arc, Nancy.

CHOCOLAT (FABRICANT DE)

Menier, 56, rue de Châteaudun, Paris.

COIFFURES ET POSTICHES

J. B. Hamelin, 292, rue Ste-Catherine Est, Montréal.

COLLES ET GELATINES

Leprevots, G. & Co., Lyon.

COMPTABLE

Gagneux, J.-B., 22, Avenue Desjardins, Montréal.

CONFITURES, CONSERVES DE FRUITS

Durand, A., Carcassonne (Aude).

CONSERVES ALIMENTAIRES, SARDINES, ETC.

Amieux, M. & Cie, Chantenay-les- Nantes (Loire-Infre).
Dr Batlle & Batlle, Marque "La Catalane", Ille-sur-Tet (P. O.).
Bayle, Raoul, de la maison Bayle & Fils Frères, 88, rue Laseppe, Bordeaux.
Blanchard, G. & Cie, 215, rue de Belleville, Paris.
Chancerelle, Alfred, Concarneau (Finistère).
Bédin-Laporte, C., Bergerac.
Delory, F., Lorient.
Ducasuit, J. & Cie, 82, rue de Marseille, Bardeaux.
Feyrel & Pinson, Bordeaux.
Garrès, Vve, Jeune et Fils, 120, route de Bayonne, Bordeaux.
Griffon, Léon, Cholet.
Price, L. A., Bordeaux.

CONSIGNATAIRES ET TRANSITAIRES

Chatenet & Cie, 1, rue du Chapeau Rouge, Bordeaux.
Morch, P. W. Fils, LaRochelle.
Shehl, Edouard, Le Havre.

CONSTRUCTEURS

Bess, A. Rodrigues & Co., 67, Boulevard de Charonne, Paris.
Schwartz & Meurer, 76, Boulevard de la !Vilette, Paris.

COUTELLERIE

Perognat-Badaud, Thiers (Puy-de-Dôme).
La Société Générale de Coutellerie, 31, rue Pastourelle, Paris.

COUTURIERS

Leleng, A. E., Robes et Trousseaux, 18, Place de la Madeleine, Paris.

CRAVATES (FABRICANTS DE)

Jean, Jardel, Chabrier & Cie, 20, rue Vivienne, Paris.
Villard, A., Lyon.

CRAYONS (FABRICANT DE)

Marquise, St-Paul-en-Jarez (Loire).

CREME DE TARTRE

Jeanneau, André, 11 et 13, Cours St-Médard, Bordeaux.

CUIRS ET PEAUX EN POILS

Mesnel, Lucien, à Laigle (Orne).

DISTILLATEURS LIQUORISTES

Chine Brun Péred & Cie, Voiron (Isère).
Gempp, Pernod, Périllier Frères, Propriétaires, Lunel (Hérault).
Guillon, Th., Plac Bretagne, Nantes.
Leroy-Moulin, Ferrières, près Gournay-en-Bray (Seine Inférieure).
Nuyens & Co., Bordeaux.
Pernod Fils, Pontarlier Doubs).
Raisons & Cie, Revel (Haute-Garonne).
Richard, Philippe, Saint-Jean d'Angély (Charente-Inférieure).

DIVERS

Alliance Commerciale Française, 62, rue de Provence, Paris.
Aubert, L., président de la Société Française d'Etudes Canadiennes, 19, rue St-Roch, Paris.
Beaudry, J. A., Secrétaire de l'Association des Marchands-détailleurs, Montréal.
Benard, P. & Sons, Astorville, (Ontario).
Besnard, Prince-Albert, Saskatchewan (Canada).
Bothmont, Jules, Wauchope, Sask.
Bureau Internationale pour le commerce et l'industrie, 48, rue de la Victoire, Paris.
Contentieux Européen, A. Salmon & Cie, Renseignements, Recouvrements, 31, rue Lafayette, Paris.
Crevolin, M., Lagey, près Gap, (Hautes Alpes).
Guilbert A. & J. M. de Moncabert, Agents financiers, St-Louis Guilbert, Manitoba.
Haveques, Alfred, 117, Boulevard Richard Lenoir, Paris.
Hibon Francisque, Commis des Postes et Télégraphes, rue Ste-Marie, St-Denis (Ile de la Réunion).
Laurent-Roux, office commercial, 10 et 12, Place des Victoires, Paris.
Lemarquis, Geo., 2, rue Louis-le-Grand, Paris.
Martin-Zédé, Geo., 19, Boulevard de Courcelles, Paris.
Olivier, R., 7, rue Parmentier, Asnières (Seine).
Peigrain de Lestang, P., ingénieur, 764, Sherbrooke Est, Montréal.
Pillot, Edouard, 6, rue Carnot, Vichy (Allier).
Pujobet, A. V., Edmonton, Alberta.
Racine, C. E., courtier en douane, 11 rue St-Sacrement, Montréal.
Union Nationale du Commerce Extérieur, 2[illegible] Faubourg St-Martin, Paris.
Rodier, Ch., Montréal.
Saint-Laon (de), Ville-Marie, P.Q., (Canada).
De Trémaudan & Cie, Léo, Courtiers, Manor et Montmartre, Sask.

EAUX-DE-VIE D'ARMAGNAC

Janneau, P., Eaux-de-vie d'Armagnac, Condom (Gers).

EAUX-DE-VIE DE COGNAC

Barnett & Etchegaray, Cognac.
Bellot, Lucien & Co., Cognac.
Boutillier, G. Briand & Co., Cognac.
Camus Frères, Cognac.
Fournier, V. & Cie, Châteauneuf-sur-Charente (Charente).
Geoffroy, F. & Fils, Cognac.
Gilson, Jules & Cie, Cognac.
Godet Frères, LaRochelle (Charente-Inférieure).
Hourtaumont & Cie (H. de), St-Jean-d'Angély (Charente).
Jobit, Ch. & Co., Cognac.
Lefebvre, G. & Fils, Beauvoir et Château de Fors (Deux-Sèvres).
Magnier, A. & Cie, Blanzac-Cognac (Charente).
Martineau, Gve, Saintes (Charente-Inférieure).
Moukow, A. C. & Co., Cognac.
Mure-Clément Bouquet, Surgères (Charente-Inférieure).
Pellisson, Père & Cie, Cognac.
Pérodeau & Co., Cognac.
Planat & Cie, Granseignes, Pienneau & Cie, successeurs, Cognac.
Puet, E., St-Jean-d'Angély (Charente-Inféreure).
Robin, Albert & Cie, Cognac.
Robin, J. & Cie, Cognac.
Savard, Vve P. Georgeon & Cie, Cognac.
Sayer, Georges, Cognac.
Sazerac de Forge & Cie, Angoulême (Charente).
Serin, J. & Co., Domaine du Mortier par Saujon (Charente-Inférieure).
Sureau, Jeune, Ch., Surgères (Charente-Inférieure).
Tesseron, A., Châteauneuf-sur-Charente (Charente).

EAUX MINERALES

Compagnie d'Exploitation des Sources Andreau du Bassin de Vichy, 33, Route de Cusset à Vichy (Allier).

PATES ALIMENTAIRES

Ferrand & Renaud

Grande Marque **HORS CONCOURS** Pureté Garantie

USINES A LYON (Siège social), **PARIS** (Ivry-Port), **MARSEILLE** (Le Canet)

Production française la plus importante — Exportation mondiale

Agents pour le Canada : R. V. DELAPENHA & CIE., à Toronto.

CONSERVES ALIMENTAIRES

Fabrication aseptique

R. BÉZIERS & CIE

à DOUARNENEZ (Finistère) France.

Spécialité de Sardines du Yacht-Club

AVEC ET SANS ARÊTES

Maquereaux — Thon Mariné — Royans — Petits pois
Haricots verts—Flageolets—Champignons—Cèpes, etc.

Adresse Télégraphique
BÉZIERS-DOUARNENEZ

Code A. B. C.
4e et 5e Édition

La maison accepterait un bon représentant au Canada.

Médaille d'Or Exposition Internationale Bordeaux 1907

VINS DE FRANCE

Médaille d'Or Exposition Internationale Bruxelles 1910

Dalché de Desplanels

Propriétaire-Viticulteur

CHATEAU CLAVERIE **PODENSAC-Bordeaux**

Membres de l'Union Catholique Fraternelle

Expédie ses vins au Canada rendus franco et dédouanés au domicile et ses clients avec d'excellents bouchons coniques, qui facilitent la mise en bouteilles.

Offre aussi de joindre à un premier envoi une bonne machine à boucher du prix de 25 francs rendue franco. Fournit à ses clients de veritable huile d'olive de Nice exquise.

VINS DE MESSE

Un certificat d'authenticité délivré par l'autorité ecclésiastique française est déposé à Ottawa chez son correspondant

---

Compliments de la PARFUMERIE

Ed. PINAUD

Compagnie Fermière de l'Etablissement Thermal de Vichy, 24, Boulevard des Capucines, Paris.
Guerrier Frères, propriétaires des Sources Guerrier, St-Yorre, près Vichy.
Jeanne-Julien G., directeur de la Cie Générale des Eaux Minérales, 13, rue Taitbout, Paris.
Laurent-Barrault, 96 à 120, rue de Lyon, Paris.
Société Anonyme des Eaux de Vittel (Vosges)., 6, rue du Chevalier Roze, Marseille.
Société des Eaux Minérales de Contrexéville, 8, rue du Hanovre, Paris.
Société des Eaux Minérales, St-Galmier (Loire).

EDITEURS DE MUSIQUE

Durand, A. & Fils, 14, Place de la Madeleine, Paris.

ENCRES ET CIRES

Bondaine, L., Encres et Cires "J. Herbin", 19, rue Michel-le-Comte, Paris.

ENTREPRENEUR

Hogan, J., Port Colborne (Ontario).

EPICIERS

Ram, S., Epicerie, Saint-Laurent, Montréal.

EPINGLES

Beaumont, S. & Fils, Roubaix (Nord).
Grozet, Ernest, 54 Boulevard Louis Salvator, Marseille.

ESSENCES

Fichet-Landrin, 15, rue Montorgueil, Paris.

EXPLOSIFS

Société Universelle d'Explosifs, 124 rue La Boëtie, Paris.

FERRONNERIES

Gravel, Ludger, 26, Place Jacques-Cartier, Montréal.

FEUTRES POUR PAPETERIE

Debouchaud & Cie, Nersac (Charente).

FILATURES

Motte-Bossut Fils, Filature de Coton et Laine, Roubaix, (Nord).

FILS A COUDRE

Crespel, Vve & Fils, Lille.
Hassebroucq Frères, Comines (Nord).
Scrive, André, Lille.
Vrau, Ph. & Co., fil "au chinois", lille.

FLEURS ARTIFICIELLES

Javey & Cie, 106, rue Reaumur, Paris.

FOURRURES

Grand, Louis, 9, rue Bailly, Paris.
Salone, J., 68, rue Jouffroy, Paris.
Révillon, Anatole, 77, rue de Rivoli, Paris.
Révillon Frères, 77, rue de Rivoli, Paris.
The North Canadian Furs Company, Ltd., Montréal et Ville-Marie (Québec).

FROMAGES

Grimal, Marie, Roquefort.

FRUITS, FRUITS SECS, CONFITS, EN CONSERVES

Castaings & Cornet, Pruneaux, Impasse Fabriquette, Bordeaux.
Ducasse, J. & Cie, 82, rue de Marseille, Bordeaux.
Giraud, Joseph, à Roquevaire (Bouches-du-Rhône).
Laforest, J., amandes, Aix-en-Provence.
Lombard, Mathieu, Marseille.
Mondon, Gaston, noix et cerneaux, Neuville de Poitou (Vienne).
St-Priest Moyet, noix, Vinay (Isère).
Tamo Lagarde, Gourdon (Lot).
Vergnaud, Ph., Terrasson (Dordogne).

GANTERIE

Charlon & Cie, Grenoble (Isère).
Guignié, A. L., Grenoble.
Perrin, V. & Cie, Grenoble.
Ronzetti, Alfred, 8, Place aux Herbes, Grenoble.
Reynier Frères, Grenoble .
Villard, A., Lyon.

GLACES

Manufacture des Glaces et Produits Chimiques de St-Gobain, Chauny & Cirey, 1 bis, place des Saussaies, Paris.

GRAINES DE SEMENCES

Houdéry Fils, Dol-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine).
G. Lemaire, 103 Boulevard Magenta, Paris.
Vilmorin, Andrieux & Co., Paris.

HAUTS FOURNEAUX

Durenne, A., 26, rue du Faubourg Poissonnière, Paris.
Société Anonyme des Hauts-Fourneaux et Fonderies, Pont à Mousson, (Meurthe et Moselle).

HOTELS

Hôtel Continental, Paris.

HUILES POUR MACHINES

Hamelle, H., 21, quai de Valmy, Paris.

HUILES D'OLIVE

Béri, Lacan, Passeron & Cie, Nice.
Dragon Noirel, Ch., Aix-en-Provence.
Durel, J. L. & Cie, Bordeaux.
Garros-Fourche, liqueurs et rhums, huiles et vinaigres, Bordeaux.
Pascal de, Fils, Marseille.
Raffineries d'Huiles d'Olives de Nice, Nice.

IMPORTATEURS FRANÇAIS

Lable, M., Le Havre.
Lorin, J., Produits Alimentaires, 12, rue Bachaumont, Paris.
Noël, Fd. & Cie, 20, rue de Rome, Tunis.
Preher, Jean & Cie, Paris et Marseille.
Thumin, Georges, 20, rue de la Darse, Marseille.

INDUSTRIE ELECTRIQUE

Etablissements Industriels, E. C. Grammont, Pont de Chéruy (Isère).

INGENIEURS

Aubert Grenier & Cie, Câbles télégraphiques, Cossonay-Gare (Suisse).
Bélanger, E., 504 New-York Life Bldg, Montréal.
Bourdil, Fernand, 28, rue Octave Feuillet, Paris.
Dalement, J., Ingénieur, 366½, King St. West, Hamilton, (Ont.).
Menier, H., 8, rue Alfred de Vigny, Paris.
Roy, A. V., 242 rue Sherbrooke Ouest, Montréal.

INSTRUMENTS DE CHIRURGIE

Drapier & Fils, 41, rue Rivoli, Paris.
Duffaud, 88, Boulevard Port-Royal, Paris.
Etablissements A. Claverie, (Appareils de l'Art médical), 234 rue du Faubourg St-Martin, Paris.
Haran, E., 12, rue Lacépède, Paris.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE, FABRICANTS

Dehlaye, A., Mirecourt (Vosges).
Evette & Schaeffer, 18 et 20, Passage du Grand Cerf, Paris.

IVOIRE

Grillet, Père & Fils, 61, rue de Bretagne, Paris.

JOUETS

Société Industrielle de Jouets et Inventions Mécaniques, 18, rue des Maronites, Paris.

LAINES ET LAINAGES

Joseph Dessurmont-Pollet, Tourcoing (Nord).
Jean, Jardel, Chabrier & Cie, 20, rue Vivienne, Paris.
Gamand, Caslez & Cie, Usines du Petit Saint-Jean, Amiens.
Guidet, L. & Aug. HuguenY, Saint-Dié (Vosges.
Levallois & Cie, rue du Sentier, 24, Paris.

LAINES, PEAUX ET CUIROTS

Antony, J., Mazamet (Tarn).
Baux Jeune, Mazamet.
Cassan, Ernest, Mazamet.
Combe, A., Fils, 156, Faubourg St-Denis, Paris.
Deburghgraeve, Orléans.
Durand, Casimir, Mazamet.
Messod, D. Edery & Cie, à Tanger (Maroc).

LEGUMES SECS

Bloch, A. & Kahn, Marseille.
Lange, Bellon & Cie, Marseille.
McLeod, J., fruits frais, Le Havre.

LESSIVE

Picot, J., Lessive Phénix, 41, rue de l'Echiquier, Paris.

LIBRAIRES-EDITEURS

Aubanel Frères, Avignon (Vaucluse).
Daoust, Emilien, Librairie Beauchemin Ltée, 79, rue St-Jacques, Montréal.
Geffroy, H., 222 Boulevard Saint-Germain, Paris.
Librairie Armand Colin, 1, rue de Mézières, Paris.
Librairie Larousse, 17, rue du Montparnasse, Paris.
Taffin, 24, rue Charles de Muyssart, Lille.

LINGERIE FINE

Oinquin, Jules, 2 Faubourg Poissonnière, Paris, et 217, rue du Progrès, Bruxelles, (Belgique).

LINGE DE TABLE

Cavillon, Edmond, Dr de la Maison Deneux Frères, 2, rue d'Uzès, Paris.

LIQUEURS ET SIROPS

Régnier, Louis, Dijon.

MACHINES-OUTILS

Marot, E. & Cie, Fabricants du trieur Marot, Niort, (Deux-Sèvres).

MAGASINS DE NOUVEAUTES

Bon Marché (Les Magasins du), Paris.
Cognacq, Ernest, grands magasins de la Samaritaine, 75, rue Rivoli, Paris.
Dupuis Frères, magasin départemental, 447, rue Ste-Catherine Est, Montréal.

MINES ET MINERAIS

Armand, J. T., 4, Boulevard Saint-Laurent, Montréal.
Lecomte, L. & Co., analyses, 19, bis, Quai Ile Gloriette,

MODES

Barathon, Eugène, 178, rue du Temple, Paris.

MOUTARDES ET VINAIGRES

Gervot & Tremblet, Yvetot (Seine-Inférieure).

NEGOCIANTS-EXPORTATEURS

Dufayel, Geo., 23, rue de Clignancourt, Paris.
Guichard Frères, 8-10, rue Pastoret, Marseille.
Gysin Frères, Kobé (Japon).
Le Bouve, Léon, 17, Cours des Quais, Lorient (Morbihan).
L'Hermite, Brunois Frères, Brest.
Lichtwitz & Cie, Bordeaux.
René, H., Marseille.

NOTAIRES

Dufresne, Edouard R., 35 rue St-Jacques, Montréal.
Mayrand, Georges, Edifice de la "Presse", Montréal.

ORNEMENTS D'EGLISE

Biais Frères & Cie, 74 rue Bonaparte, Paris.
Blanchard & Rambetin, 21-23, rue d'Algérie, Lyon.

OUTILS

Peugeot & Co., Pont de Roide (Doubs).
Vergez, T. Fils, outils pour tapissiers, selliers, bourreliers et carrossiers, 59, faubourg du Temple, Paris.
Bost Frères, à Laissey (Doubs).

PANTOUFLES (FABRICANTS DE)

Lenoir, Th., Nantes.

PAPETIER

Fortier, Jos., coin St-Pierre et Natre-Dame, Mnotréal.

PAPIERS (FABRICANTS DE)

Dalle Frères & Lecompte, Bousbecques (Nord).

PAPIERS A CIGARETTES (FABRICANTS DE)

Lacroix, L. Fils, Angoulême (Charente).
Paulihac, J.-Z., "Job", Toulouse.

PARASOLERIE

Parasolerie Lyonnaise, 5, rue Pizay, Lyon.

PARFUMEURS

Delettrez, 15, rue Royale, Paris.
Giraud, J. M., Fils, Grasse (Alpes Maritimes).
Parfumerie Ed. Pinaud, 18, Place Vendôme, Paris.

PATES ALIMENTAIRES

Bertrand & Cie, Lyon et Le Havre.
Blanc & Fils, Valence (Drôme).
Brusson, Jeune, Villemur (Haute-Garonne).
Carret Frères, 121, Cours Lafayette, Lyon.
Courtine, A. & Cie, Maison-Alfort (Seine).
Ferrand Renaud & Cie, 94-98, Cours Gambetta, Lyon.
Garrès Vve, Jeune & Fils, 120, route de Bayonne, Bordeaux.
Hartaut, C., Lyon.
Marge, Fils & Cie, Lyon.

PHARES ET LANTERNES POUR VOITURES

Ducellier, 25, Passage Dubail, Paris.

PIERRES PRECIEUSES

European Cie, 29, rue Tronchet, Paris.

PIPES (FABRICANTS DE)

Raymondet & Gruet Frères, St-Claude (Jura).

PLUMES METALLIQUES (FABRICANTS DE)

Poure, Steenman, Colin & Cie, 107, Boulevard Sébastopol, Paris.

POMPES

Jonet & Co., Raimes-les-Valenciennes (Nord).

PORCELAINES ET CRISTAUX

Bourgeois, E., 21, rue Drouot, Paris.

PRODUITS ALIMENTAIRES

Damoy, Julien, 31, Boulevard Sébastopol, Paris.
Félix Potin, 95 à 101, Boulevard Sébastopol, Paris.

PRODUITS CHIMIQUES (FABRICANTS DE)

Compagnie Générale des Produits Chimiques du Midi, Marseille.
Etablissements Malétra, Petit Quevilly, près Rouen.
Société Chimique des Usines du Rhône, anciennement Gilliard P., Monnet & Cartier, société anonyme au capital de 3,000,000 de francs, 6, rue Pigalle, Paris.
Société Universelle d'Explosifs et de Produits Chimiques, 124, rue de la Boétie, Paris.

PRODUITS MINERAUX

Geoffray, Jacquet & Guillermin, Marseille.

PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Byla, Pierre, des établissements Byla Jeune, Produits Biologiques, 93, rue de Montrouge, Gentilly (Seine).
Chamagne, George, Chimiste des établissements Byla Jeune, Produits biologiques, 93, rue de Montrouge, Gentilly (Seine).
Chassaing & Cie, 6, Avenue Victoria, Paris.
Contant, Jos., 231, rue Notre-Dame Est, Montréal.
Jullien Guilloux & Cie, 8, rue des Dominicains, Marseille.
Lefeuf (Laboratoire), 4, rue St-Martin-du-Mail, Orléans (Loiret).
Meusnier, J. & Cie, Sceaux (Seine).
Novat, L., Pharmacien, Mâcon (Saône et Loire).
Usines des Produits Pharmaceutiques Thévenot, Dijon, Côte d'Or).

PROFESSEUR

Lassalle, Eugène, professeur d'élocution, Directeur Fondateur du Conservatoire Lassalle, Montréal.

REGLISSE

Boudinaud & Delouze, 376 à 280, Boulevard National, Marseille.

RHUMS

Ernest Lambert & Cie, Rhum St. James, Marseille.

RUBANS ET VELOURS

David, J.-B., St-Etienne, Loire.
Gallant, H. & Cie, Comines (Nord).
Giron Frères, Saint-Etienne.
Martin, J.-Ste, Lyon.
Milland, A., M. Reliet & Cie, 4, Place Mi-Carême, Saint-Etienne.
Pignel, P., 8, rue du Treuil, Saint-Etienne.

SAVONS DE MARSEILLE

Reggio, Léopold, 15, Boulevard de Liberté, Marseille.

SOIERIES

Association de la Soierie Lyonnaise, 19, rue Puits Gaillot, Lyon.
Berland & Cie, 19, rue d'Alsace, Lyon.
Bertrand, F. & M. Besson, 3, rue de la République, Lyon.
Chapuis, Jean, 43, rue Vieille Monnaie, Lyon.
Cochard, Albert, 11, Place Croix-Pâquet, Lyon.
Guinet, A. & Cie, 31, rue Puits Gaillot, Lyon.
Jean, Jardel, Chabrier & Cie, 20, rue Vivienne, Paris.
Mouly & Schulz, 2, Quai de Retz, Lyon.
Raimon, 6, rue de Choiseul, Paris.
Villard, A., 12, rue St-Polycarpe, Lyon.

SOIES DE PORC

Déséglise & Cie, 12, rue Barbette, Paris.

TENTES, BACHES, STORES, ETC.

Gauvin, Yvose, E., 59, rue de Lyon, Paris.

TISSUS

Archambault et Mousset Frères, Roubaix.
Delporte Frères, 29, Quai de la Fosse aux Chênes, Roubaix.
Les Fils d'Adrien Fournier, tissage mécanique, Oullins (Rhône).
Rémond, J. & Cie, Soieries, 22, rue Vivienne, Paris.
Réquillard & Fils, Place Chevreuil, Roubaix.
Wattinne, Auguste, Roubaix.

TRESSES ET LACETS

La Société Industrielle des Tresses et Lacets de St-Chamond, St-Chamond (oire).
Cousin Frères, Comines, (Nord).

TRUFFES

Bernard, Blanc & Cie, Souillac (Lot).

TUBES EN FER

Société Française pour la Fabrication de Tubes, Louvroil (Nord).

VELOURS ET PELUCHES D'AMEUBLEMENT

Louchet-Bernaud.—C. Delarcière & Leclercq, successeurs, Amiens.

VERRERIE

Schmidt Frères, ciment, Fresnes (Nord).

VINS, NEGOCIANTS

Roumilhac, Vice-consul de France, Québec.
Sala, Paul, Winnipeg (Manitoba).

VINS D'ALGERIE

Brune, Ch., Alger.
Demange, A., 8, rue Arago, Alger.
Lung Frères, 9, Boulevard de la République, Alger.

VINS TONIQUES APERITIFS

Amer Picon, Levallois-Perret (Seine).
Dubonnet & Fils, 7, rue Mornay, Paris.
Falcon, Hector, Espaly-Wine, Espaly (Haute-Loire).
Lambert-Violet, officier de la Légion d'Honneur, de la Société Violet Frères, unique pour le "Byrrh", Thuir (P. O.).
Noilly, Pratt & Cie, Vermouth, Marseille.
Rugue-Richard & Cie, Vermouth, Béziers (Hérault).
Renault & Leblanc, Le Havre.

VINS DE BORDEAUX ET SPIRITUEUX

Anglade & Cie, Bordeaux.
Les Fils de P. Bardinet, Bordeaux.
Bochamer, C. S. Léon & Co., Bordeaux.
Carpentier, A. & Cie., Bordeaux.
Dalché de Desplanels, Podensac (Gironde).
Dejean, A. & Cie, 3-5, rue Minvielle, Bordeaux.
Despujol, Emmanuel, Fils & Picq, Libourne (Gironde).
Dupuis & Mayaudon, 51, Quai des Chartrons, Bordeaux.
Croizet, Dr L. H., Leognan (Gironde).
Eschenauer & Cie, Bordeaux.
Johnston & Fils, 18, Cours du Pavé des Chartrons, Bordeaux.
Latrille, J., Fils, Bordeaux.
Legendre, Ch. & Cie, Libourne.
Mahler, Besse & Co., Bordeaux.
Marceau, M., 57, rue Minvielle, Bordeaux.
Michaelsen & Cie, 35, Quai Bacalan, Bordeaux.
Salin, J. V., Bègles (Gironde).
Séverac, L., Bordeaux.

VINS DE BOURGOGNE

Ambal, Rully (Saône et Loire).
Colcombet Frères, Mercurey (Saône et Loire).
Guichard-Potheret & Fils, Châlon-sur-Saône et Gevrey-Chambertin.
Lupé-Cholet & Co., Nuits-St-Georges (Côte d'Or).
Marcilly (de), P. Frères, Chassagne-Montrachet (Côte d'Or).
Poulet Père & Fils, Beaune (Côte d'Or).
Régnier, Jules & Cie, Régnier, Moser & Collette, successeurs, Dijon.

VINS DE CHAMPAGNE

Arthur de Bary & Cie, Reims.
Carré Fils, L. & E., Avize (Marne).
Chandon & Cie, Epernay.
Colcombet Frères, Reims.
Guillemart, L., Dizy-Epernay (Epernay).
Heidsieck & Cie, Reims.
Mercier, E., Epernay.
Montebello & Cie (Alf. de), Mareuil-sur-Ay (Marne).
Mumm, G. H. & Cie, Reims.
Vve Pommery, Fils & Co., Reims.
Venoge & Cie (de), Epernay.

VINS D'ESPAGNE

Remigio, Trouis, Sax. (Alicante).

VINS DU MIDI

André, Joachim, Perpignan (P. O.).
Bergasse, Hy. & Cie, Marseille.
Blayac, L., Mèze (Hérault).
Conte, Br., Rivesaltes (P. O.) .

VINS MOUSSEUX

Chaucespied, Alexis, St-Hilaire—St-Florent, près Saumur (Maine et Loire).
Milliand & Cie, Léon, St-Péray (Ardèche).

VINS SANS ALCOOL

Société Bordeaux-Nectar, vin sans alcool, 70-72, Boulevard du Bouscat, Bordeaux.

Êtes-vous Membre adhérent

de la

" Chambre de Commerce française "

de Montréal ?

Si vous ne l'êtes pas encore, lisez ce qui suit et vous vous convaincrez sans peine des avantages qui vous sont offerts.

Etablie depuis vingt-cinq ans dans la métropole industrielle et commerciale du Canada qui offre de si vastes débouchés à l'Exportation Française, la Chambre de Commerce Française de Montréal est en état d'offrir à ses *Membres Adhérents* les avantages qui suivent.

Elle les renseigne d'une façon impartiale et gratuite sur les affaires de chacune des provinces de ce pays, leurs institutions financières, les maisons de commerce qui y sont établies, et le genre d'affaires qui s'y traitent.

Elle les met au courant de tous les changements qui peuvent survenir dans le tarif des douanes, et fournit, sur leur demande, toutes les explications dont ils peuvent avoir besoin touchant l'application des lois et règlements douaniers.

Elle les renseigne sur les voies de communications intérieures et extérieures de ce pays, et leurs tarifs particuliers.

Elle les met en correspondance avec des agents recommandables et capables de les représenter avantageusement sur le marché canadien.

Elle accepte l'arbitrage dans les cas difficiles, évitant à ses Membres Adhérents des mesures judiciaires toujours coûteuses et difficiles en pays étranger.

Elle met en rapport les maisons françaises productrices avec les maisons consommatrices de ce pays, et réciproquement.

Elle leur fait le service gratuit de son *Bulletin*, véritable revue mensuelle et met ainsi ses lecteurs au courant de tout ce qui se passe d'important au Canada, au point de vue commercial.

Dans ce Bulletin paraissent les noms, raisons sociales et adresses des Membres Adhérents, ce qui constitue pour eux une excellente publicité.

Afin de faire connaître rapidement leurs produits en ce pays, elle insère gratuitement dans trois numéros du *Bulletin mensuel,* une annonce d'un dix-huitième de page.

Le dit *Bulletin* étant répandu au Canada à un grand nombre d'exemplaires, cette publicité produit de féconds résultats.

Enfin, des arrangements spéciaux avec le Rapport Commercial du Gouvernement canadien et avec un grand nombre de journaux français et anglais de ce pays, lui permettent de faire paraître simultanément sur tous les points commerciaux du Canada des demandes de représentations ou d'agences commerciales.

Tels sont quelques-uns des nombreux avantages offerts par la Chambre aux négociants qui veulent bien se joindre à elle comme Membres Adhérents.

Que leur demande-t-elle en retour?

Une minime cotisation dont elle laisse chacun libre de fixer le montant, mais dont le minimum est de 25 francs par an.

C'est là tout ce qu'elle demande, son seul but étant d'aider nos compatriotes à se créer à l'étranger des relations qui leur soient profitables, et d'ouvrir ainsi de nouvelles voies à l'exportation des produits français.

Toutes les demandes d'adhésion doivent être adressées comme suit :

M. le Secrétaire de la Chambre de Commerce française,
35, rue Saint-Jacques,
Montréal, (Canada).

A nos collaborateurs

Le présent volume a été préparé, sous les auspices de la Chambre de Commerce française de Montréal, par M. Maurice Trembley.

C'est à M. Trembley que nous avons confié la rédaction de cet ouvrage, la réunion des nombreux documents qui y figurent, la récolte des annonces ainsi que la surveillance générale du travail de composition et de mise en page.

Nous le prions de vouloir bien trouver ici, avec l'expression de nos meilleurs remerciements, nos félicitations sincères pour la compétence avec laquelle il s'est acquitté de ces tâches multiples et complexes.

Nous remplissons en même temps un devoir très agréable en remerciant ici MM. S. Durantel, Chs. Lambert de Roode, C. E. Mortureux et L. Meunier, pour les articles intéressants et solidement documentés qui paraissent dans ce livre sous leurs signatures.

La Chambre de Commerce française de Montréal.
(NOVEMBRE 1911)

INDEX GÉNÉRAL DES MATIÈRES

Contenues dans ce volume



ERRATA DU PRESENT OUVRAGE.

Nous prions nos lecteurs de vouloir bien corriger eux-mêmes quelques erreurs qui nous ont échappé au moment de la revision des épreuves.

Page 7	au lieu de	Kleckzcowski.	Lisez Kleczkowski.
" 16	" " "	1911.	" 1910.
" 25	" " "	Yves Guyots.	" Yves Guyot.
" 33	" " "	3,200,000 (population de la Province de Québec en 1911)	" 2,200,000.
" 87	" " "	prospectus (2ème colonne, huit lignes avant la fin).	" prospecteurs.
" 117	" " "	Intercolonial limited (2ème colonne ligne 24).	" International limited.
" 137	" " "	Avril (note 1, ligne 2).	" Août.
" 139	" " "	recu (colonne1, ligne 1).	" vécu.
" 142	" " "	une fâcheuse transposition de texte s'est produite ici au moment de la mise en page. Les mots: "D'une part" (1ère colonne ligne 9,) ont leur suite à la ligne 27: "loin de favoriser, etc....". La ligne 27 elle-même devrait être suivie par la ligne 39: "regrettable."	
" 209	" " "	que l'organisation (5ème ligne). . .	" qu'une organisation.
" 209	" " "	degré (15ème ligne 1ère colonne) .	" degrés.
" 209	" " "	nécessaire (2ème col. 15ème ligne)	" nécessaires.